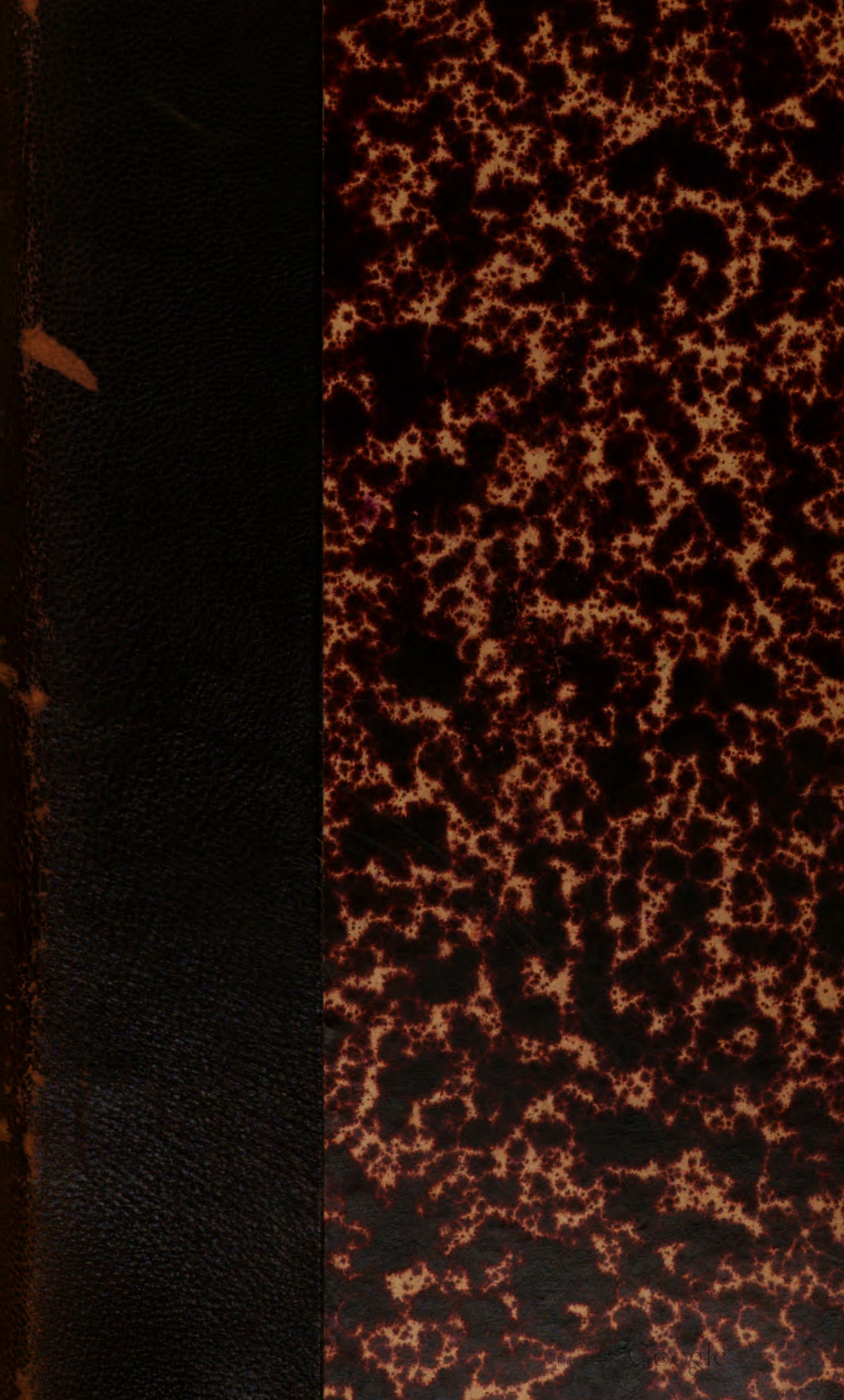
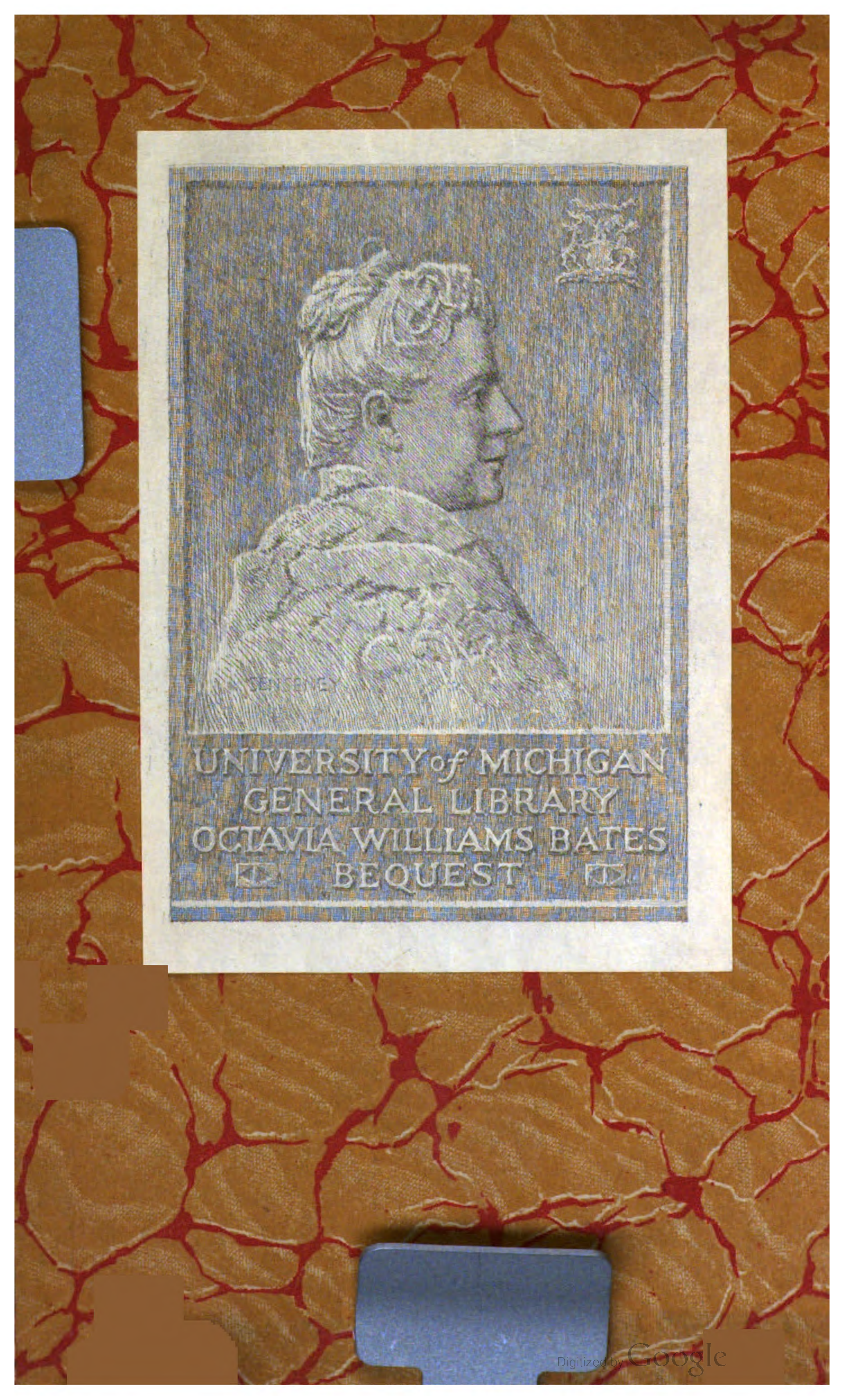
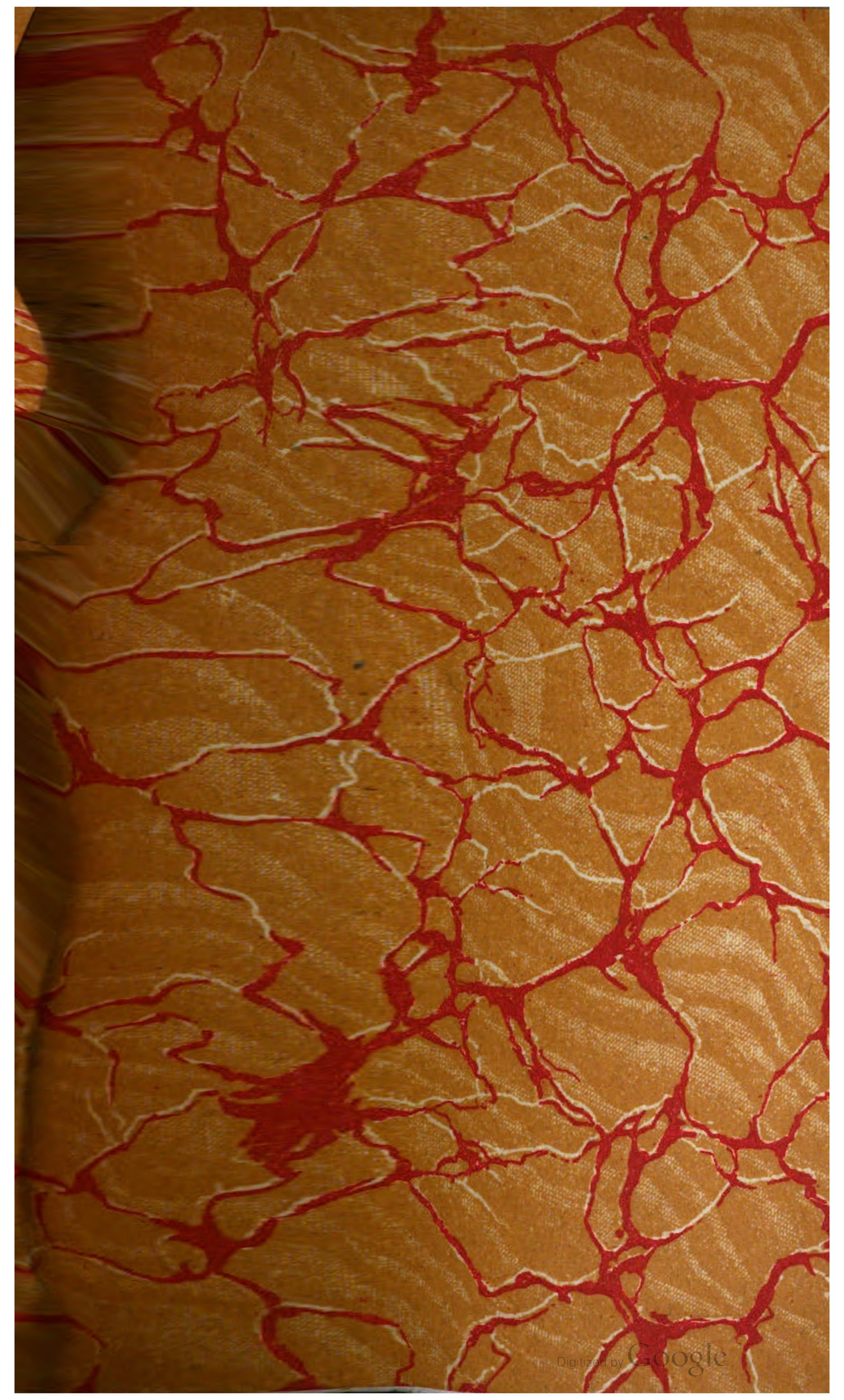



UNIVERSITY of MICHIGAN
GENERAL LIBRARY
OCTAVIA WILLIAMS BATES
BEQUEST





SOUVENIRS ET FRAGMENT

POUR SERVIR AUX

MÉMOIRES DE MA VIE ET DE MON TEMPS

PAR

LE MARQUIS DE BOUI

(LOUIS-JOSEPH-AMOUR)



7



Louis de Bouillé, avec ses frères et sœur

Louis est en haut du médaillon

SOUVENIRS ET FRAGMENTS

POUR SERVIR AUX

MÉMOIRES DE MA VIE ET DE MON TEMPS

PAR

Louis Joseph Amour

LE MARQUIS DE BOUILLÉ

(LOUIS-JOSEPH-AMOUR)

1769-1812

PUBLIÉS

POUR LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

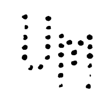
PAR

P.-L. DE KERMAINGANT

TOME I

1769 — MAI 1792





PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS

LIBRAIRES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Rue Bonaparte, 82

1906

BESANÇON. — TYPOGRAPHIE ET STÉRÉOTYPIE JACQUIN.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

ART. 14. — Le Conseil désigne les ouvrages à publier et choisit les personnes auxquelles il en confiera le soin.

Il nomme pour chaque ouvrage un commissaire responsable, chargé de surveiller la publication.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable, portant que le travail lui a paru digne d'être publié par la Société.

Le commissaire responsable soussigné déclare que l'ouvrage SOUVENIRS ET FRAGMENTS POUR SERVIR AUX MÉMOIRES DE MA VIE ET DE MON TEMPS *lui a paru digne d'être publié par la* SOCIÉTÉ D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

Fait à Paris, le 22 novembre 1906.

Signé : Cte BOULAY DE LA MEURTHE.

Certifié :

Le secrétaire de la Société d'histoire contemporaine,

Albert MALET.



AVANT-PROPOS

> Ceux de qui la Fortune, bonne ou mauvaise qu'on la doive appeler, a faict passer la vie en quelque eminent degré, ils peuvent, par leurs actions publiques, tesmoigner quels ils sont. Mais ceux qu'elle n'a employez qu'en foule, et de qui personne ne parlera, si eux mesmes n'en parlent, ils sont excusables, s'ils prennent la hardiesse de parler d'eux mesmes envers ceux qui ont interest de les cognoistre.
>
> *Essais* de MONTAIGNE, liv. II, ch. XVII.

La multitude de mémoires que notre époque a produits et doit encore produire semble être pour tous les contemporains un encouragement et presque un droit pour écrire les leurs. La gravité et la rapidité des événements ont été telles, les circonstances publiques et les situations particulières si diverses et si inattendues, que chacun, profitant de cet intérêt général pour l'attirer sur lui-même, et pour faire réfléchir sur sa vie une partie de l'importance et de la grandeur des événements, s'est fait ainsi l'écrivain de son temps, sous le passeport de quelques incidents ou de quelques faits privés, s'inquiétant peu si son caractère et le rôle qu'il a joué présentent suffisamment de titres et de garantie. La vanité, qui caractérise notre nation et qui l'a enrichie plus qu'aucune autre de ce genre d'écrits, est le type plus particulier encore de notre

temps ; et c'est à elle qu'il faut attribuer cet empressement à se faire, par ce moyen, une renommée de son vivant, sans consulter beaucoup l'avantage ni le suffrage de la postérité. Il en résultera probablement que l'historien, qui voudra un jour tracer avec impartialité et exactitude les annales de cette mémorable période, ne trouvera qu'un chaos que sa sagacité et sa justice lui permettront difficilement de débrouiller. L'on peut dire que, de cette manière, notre histoire est dégénérée en commérage, et je ne voudrais pas en être complice.

Quoique j'aie vu beaucoup de choses, que j'aie aussi beaucoup observé et que j'eusse pu en dire autant qu'un autre, j'avais résisté jusqu'ici à la tentation, ainsi qu'à l'invitation que plusieurs personnes m'ont faite d'écrire des mémoires. Mais, près de finir une carrière agitée et traversée de toutes les façons, je ne puis me refuser entièrement au désir de rendre, du moins pour ma famille, mon souvenir plus durable ; c'est ce qui m'a décidé à recueillir ici ces débris, pour ainsi dire, de mon existence, semblable à celui qui, prêt à faire naufrage, se rattache à toutes les branches.

J'ai rassemblé ainsi des fragments, des notes, des observations qui se rapportent au temps où j'ai vécu et aux impressions ou aux communications que j'ai reçues, et je les ai liés par quelques détails sur ce qui me concerne, quoique je me soucie assez peu de ce qui m'est personnel. Il est un intérêt de famille qui me fait espérer que ces détails ne seront pas tout à fait indifférents, et ce motif m'a engagé à les réunir. C'est une manière plus utile de laisser son portrait à ses descendants que simplement sur la toile ; car les portraits que celle-ci conserve n'offrant, par leur immobilité, qu'une physionomie muette, ressemblent presque autant à la mort qu'à la vie et,

d'ailleurs, deviennent, le plus souvent, le domaine des araignées ou la pâture des vers, comme ceux qu'ils représentent, tandis que cette façon de nous peindre nous-mêmes perpétue notre esprit et notre sentiment. Il serait à désirer que chaque génération laissât ainsi ses souvenirs, qui formeraient une galerie de tableaux par laquelle on établirait non seulement une tradition et même une chronique de famille, mais des archives plus curieuses et plus précieuses que celles que la vanité seule rassemble.

Si l'on remarque des disparates dans cette composition, elle sera en harmonie avec ma carrière, peut-être avec mon être même, et le portrait n'en sera que plus ressemblant. Au surplus, pour y mettre plus d'ordre et de liaison, je joindrai les mémoires particuliers que j'ai déjà écrits sur plusieurs faits ou circonstances du début de ma vie, qui en a été la partie la plus importante et la plus brillante, tels que celui sur l'affaire de Varennes, que j'ai été forcé de faire paraître en 1823, toutefois avec des modifications et des retranchements que commandaient les convenances et la publicité; et celui de mon voyage en Suède et de ma mission près de Gustave III, lors de la catastrophe qui termina d'une manière si cruelle et si malheureuse pour nous la vie de ce prince. Ce dernier mémoire a de plus l'intérêt de présenter quelques détails sur Coblentz, sur les princes et sur l'émigration, époque peu connue et peu écrite jusqu'ici, à laquelle beaucoup de mes fragments se rapportent et qui, par ses intrigues, ses ridicules, ou ses folies, peut être regardée comme la préface de la Restauration.

J'ai à regretter d'avoir négligé de conserver l'historique des campagnes que j'ai faites, en combattant au dehors pour la cause de la monarchie. Quoique je fusse animé de toute l'ardeur qu'elle devait m'inspirer, aussi bien que

mon âge, mes goûts guerriers et le désir de justifier le poste important que j'occupais, j'avoue que je me trouvais à regret et même avec répugnance dans les rangs des Anglais, des Autrichiens ou des Prussiens, malgré mon espèce de naturalisation avec ces derniers ; et, bien convaincu, d'ailleurs, qu'ils avaient encore moins l'intention que les moyens de terminer les malheurs de la France, je m'attachais peu à leurs opérations, qui n'étaient guère plus intéressantes sous le rapport de l'art. Depuis que j'ai pu, en me rangeant sous les drapeaux de la patrie, m'associer aux travaux et aux exploits de ses armées, j'ai recueilli avec soin et exactitude tout ce qui devait conserver pour moi ces traces glorieuses : j'ai donc écrit le récit de tous les faits militaires auxquels j'ai eu part, du commencement de l'année 1806 jusqu'à la fin de 1812, que la cruelle infirmité dont je suis accablé est venue me mettre hors de combat et, par suite, hors de cour. Depuis, l'injustice, l'ingratitude, le délaissement, effet ordinaire du malheur, et les chagrins domestiques, ont répandu sur moi toute leur amertume ; cette dernière partie du tableau serait trop pénible à tracer et n'offrirait sans doute plus le même intérêt. Il me suffira de l'indiquer pour que la tradition qui en passera à mes descendants, à qui je consacre ces souvenirs, leur apprenne à se prémunir contre le monde, à se fortifier contre l'adversité.

Paris, 8 août 1828.

SOUVENIRS ET FRAGMENTS

CHAPITRE I[er]

PREMIÈRES ANNÉES

(1769-1785)

Je ne suis pas de ceux dont la mémoire fidèle a conservé précieusement les faits et gestes de leur enfance; ce qui me reste de plus distinct de ce temps, que l'on dit être le plus heureux de la vie, est l'impatience que j'avais d'en sortir; cependant, c'est dans ce premier âge que se forment les impressions que nous recevons et même celles que l'on prend sur nous; il est en quelque sorte le noyau de notre existence et la clef de notre être moral. Je pense, d'ailleurs, que la nature, en nous créant, marque les traits du caractère, ainsi que ceux de la figure. Les uns comme les autres se modifient plus ou moins, se gâtent ou se perfectionnent, s'altèrent même toujours par le temps; mais ils ne s'effacent complètement que par notre entière dissolution, et l'on ne peut pas plus se soustraire aux conditions et même à la fatalité des premiers qu'aux formes, aux proportions et au tempérament physiques. Il faut donc, pour remplir l'objet que je me suis proposé, recueillir quelques traces de ces moments déjà si éloignés de moi par l'âge autant que par la pensée.

Je suis né le 1er mai 1769, à la Guadeloupe, dont mon père, le marquis de Bouillé, alors colonel du régiment de Vexin-infanterie, et brigadier des armées du Roi, n'étant encore âgé que de vingt-huit ans, avait été nommé gouverneur, quelques mois après le mariage qu'il avait contracté le 6 juillet 1768. Ma mère [1], quoique déjà grosse de moi, s'embarqua avec lui au mois d'octobre de cette année pour cette colonie, où elle avait une partie de sa fortune, qui était considérable et devait, par la suite, l'être encore plus. Ainsi, avant que de voir le jour, je fus exposé à l'agitation des flots, comme pour me préparer à celle qui devait marquer et remplir ma vie. Quelques mois après m'avoir mis au monde, ma mère, qui me nourrissait, devint grosse de nouveau, et fut forcée, quand elle put s'en apercevoir, de me donner à une mauvaise nourrice du pays, circonstance qui influa dès lors sur ma santé, et à laquelle j'ai toujours attribué une humeur vague qui n'a cessé de me tourmenter, et que je regarde comme une des causes de la cécité dont je suis frappé. La naissance de ce frère fut donc un premier malheur pour moi, et sa destinée, qui n'a pas été heureuse, m'a été bien contraire, ainsi qu'à toute ma famille, car c'est lui qui, en 1791, était au fatal relais de Varennes.

Le renvoi du duc de Choiseul du ministère ayant fait abandonner les projets de guerre qu'il avait formés contre l'Angleterre, mon père, que l'espoir de leur exécution avait porté à accepter un commandement dans les Iles, y renonça et revint en France, au mois d'octobre 1771, ramenant ma mère et ses deux enfants, dont le second, attaqué d'une maladie scorbutique, fut laissé à Nantes, où il

1. Marie-Louise-Guillemette de Bègue, née à la Guadeloupe, le 24 février 1746, morte à Paris, le 11 décembre 1803; d'une famille noble de Provence.

resta près d'un an. On m'a raconté que, pendant la traversée, essayant de marcher sur le pont du vaisseau, je tombai et roulai vers la mer où j'allais être englouti, sans le secours d'un jeune nègre appelé Jérémie, qui était au service de ma mère et qui se précipita après moi. Le zèle de ce fidèle serviteur, qui a donné depuis des marques courageuses de son dévouement à mon père, pendant la guerre d'Amérique, et qui me conserva alors la vie, m'a causé plus d'un regret, mais il m'a aussi fait reconnaître la main de la Providence, qui s'est manifestée à moi si souvent, en me retirant de tant d'écueils et de tant de périls, dont sa protection seule pouvait me sauver, au milieu des tourments et des révolutions successives de mon existence.

La fécondité de ma mère me donna encore, en quelques années, une sœur et trois frères, dont un mourut en très bas âge ; nous restâmes cinq enfants, et je me trouvais ainsi chef d'une petite famille, ce qui contribuait à me donner des idées de supériorité, qui étaient excitées par la primauté bien marquée qu'avaient alors les aînés, et qui ne germaient que trop dans mon esprit.

J'étais déjà l'objet de l'affection particulière de mon père, tandis que ma mère, quoiqu'elle fût très bonne pour tous ses enfants, témoignait pour ma sœur une préférence très marquée dont j'avais beaucoup à souffrir : c'est ce qui arrive ordinairement dans les familles nombreuses, car je crois impossible, quoi qu'on en dise, que l'affection des parents se partage également, et qu'il n'y ait point de préjudice pour quelqu'un des enfants. J'ai remarqué aussi que les père et mère sont souvent plus respectés et même plus aimés, lorsqu'ils en ont plusieurs, parce que celui qui est seul sait qu'il est l'objet unique de leurs soins et de leur intérêt, tandis que, dans l'autre cas, cha-

cun sentant qu'il n'est pas nécessaire fait plus de frais pour se rendre agréable. Au reste, la sévérité de ma mère pour moi, qui était peut-être l'effet d'un système assez commun aux jeunes femmes, était encore excitée par mon opposition au régime qu'elle me faisait suivre, qui, en détruisant mon tempérament, attaquait mon humeur, et, à cet âge, l'influence du physique sur le moral est encore plus directe et plus sensible. Elle attribuait donc ma résistance à ma mauvaise volonté, les châtiments s'ensuivaient, et je n'en étais que plus exaspéré.

J'avais la tête fort vive et très susceptible de se monter et de s'échauffer ; j'avais de l'emportement, de la brusquerie dans le premier mouvement, de l'obstination, de l'opiniâtreté, enfin un caractère entier, décidé, et même assez hautain, qui, sans doute, avait besoin d'être réprimé, qui ne l'a point été assez, mais qui, loin de pouvoir l'être par les moyens que l'on employait, ne pouvait que s'aigrir et s'irriter davantage. Après avoir fait franchement l'aveu de mes défauts, il m'est peut-être permis de dire que la nature, pour les compenser un peu, m'avait donné quelque bonté et quelque générosité dans l'âme, de la justice dans le cœur, de l'élévation dans les sentiments et de la justesse dans les idées. Il est résulté de ce mélange de bonnes et de mauvaises dispositions que l'on n'a jamais pu rien faire de moi par la crainte, par la hauteur et la dureté, qui m'ont constamment révolté, tandis qu'avec de la douceur, de la confiance, de l'estime et des égards, on a toujours obtenu tout de moi, souvent même trop facilement. Ma mère, quoiqu'elle eût de l'esprit, ne me jugea pas, non plus que le précepteur que l'on me donna, en me mettant au collège, pour remplacer une espèce d'instituteur allemand que j'avais eu jusque-là et qui me brutalisait, à la manière des gens de sa nation.

Mon père partit, à la fin de mars 1777, pour aller prendre le gouvernement général de la Martinique et des îles du Vent et se préparer à la guerre qui devait bientôt éclater entre la France et l'Angleterre, pour l'indépendance des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale. Il avait fait, avant son départ, tous les arrangements pour l'établissement de mon frère, que l'on appelait le chevalier, et de moi, au collège de Navarre [1], où nous devions être, comme il se pratiquait alors pour les personnes de notre classe, en chambres particulières, sous la direction d'un précepteur pour nous seuls, avec un ancien domestique, vieux serviteur de la maison, étant d'ailleurs réunis aux autres élèves pour les repas, les classes et les jeux. Ma mère nous y conduisit peu de temps après, et en nous quittant, malgré le chagrin que lui causait notre séparation, elle dit en ma présence à mon nouveau précepteur que mon caractère avait besoin d'être dompté et qu'il fallait souvent me donner le fouet, châtiment que l'on employait trop communément et trop facilement dans ce temps. Quoiqu'elle fît sans doute cette recommandation à bonnes intentions, j'en fus blessé et, malgré tout ce que ma raison a pu me dire depuis, j'avoue que j'en ai toujours conservé un sentiment pénible. Elle était d'ailleurs trop bien adressée pour ne pas profiter. Notre nouveau précepteur était un abbé Duplessis, homme d'esprit, de savoir, de principes austères, d'une sécheresse décourageante et d'une rigueur inflexible, barbare même, souvent injuste.

Ma mère partit à la fin de l'année pour aller rejoindre mon père à la Martinique, où elle resta pendant presque

1. Ce collège, qui avait été fondé par Philippe le Bel et Jeanne de Navarre, sa femme, et où Henri IV a été élevé, est aujourd'hui occupé par l'École polytechnique. (*Note de l'auteur.*)

toute la guerre, et emmena avec elle ma sœur, âgée de trois ans, et mon dernier frère Frédéric, qui n'en avait pas encore deux. Elle avait envoyé, avant son départ, mon second frère Hippolyte, celui de tous que j'aimais le mieux, en Auvergne, à Mme la comtesse de Bosredon, sœur consanguine de mon père, chez qui il resta jusqu'à ce qu'il fût d'âge à venir nous rejoindre au collège.

Nous fûmes donc ainsi séparés de nos parents, pendant presque tout le temps de notre éducation, et surtout dans celui où leur surveillance et leurs soins sont le plus nécessaires. Nous étions seulement recommandés à l'intérêt de quelques-uns de leurs amis qui devaient veiller sur nous, entre autres de l'évêque d'Arras (M. de Conzié), dont le neveu, le vicomte de la Balme, avait suivi mon père en qualité d'aide de camp, et nous fûmes entièrement livrés à notre nouveau maître, c'est-à-dire à notre tyran, car il ne tarda pas à se montrer tel et à suivre trop scrupuleusement la recommandation de ma mère.

Les châtiments trop souvent répétés et sa dureté, loin de me vaincre, ne firent que m'irriter, et l'exaspération secondant ma paresse, je rebutai entièrement à l'étude, surtout à celle du latin, à laquelle il voulait me forcer exclusivement et me faire sacrifier la lecture des auteurs français que j'avais entre les mains et que je préférais. Ma résistance devint si forte que, voyant l'inutilité des corrections ordinaires, il résolut d'en essayer une d'un nouveau genre : en conséquence, il m'enferma dans un cabinet où il me mit au pain et à l'eau ; mais je ne cédai pas davantage, et après avoir passé près de dix jours dans ce cachot, il lui fallut recourir au principal du collège, qui, en me parlant avec plus de douceur, entra en composition avec moi et me promit qu'on me tourmenterait moins pour le latin, si je consentais à l'étudier avec moins

de répugnance. Mon précepteur avait ratifié cette capitulation, mais on juge qu'avec nos caractères la guerre devait bientôt recommencer.

Pénétré de ma faiblesse et de sa tyrannie, j'eus recours aux amis de mes parents, pour leur faire connaître tout ce que mes frères et moi avions à souffrir (Hippolyte nous avait rejoints) et pour leur déclarer que je m'échapperais plutôt du collège que de supporter plus longtemps de pareils traitements. On eut égard à mes plaintes, et l'on changea le précepteur. J'avais onze ans, lorsque j'en fus délivré.

On nous donna à sa place M. Lecrosnier, qui avait moins d'esprit, mais du sens, de la raison et de la bonté. Il était d'ailleurs très instruit dans les connaissances classiques ; il avait même du goût et surtout un ton et des manières de bonne compagnie, assez rares chez les personnes de son état. Il jugea qu'on avait pris mon caractère à rebours ; il employa avec moi la douceur, la confiance, l'affection, et je devins tout autre. Mon émulation s'éveilla ; l'amour du travail s'empara de moi, et comme j'avais de la facilité naturelle, en peu de temps je réparai celui que j'avais perdu, si bien que d'un assez médiocre écolier que j'étais, dans mes premières classes, je fus l'un des meilleurs des suivantes ; l'espèce de réputation que j'obtins même fit celle de M. Lecrosnier et presque celle du collège, où beaucoup de personnes du grand monde, qui, avant, n'y envoyaient guère leurs enfants, les firent élever depuis. Enfin, si ce précepteur n'a pu me rendre meilleur que je ne suis, du moins, je lui dois en partie de n'être pas plus mauvais.

J'étais toujours l'un des premiers de ma classe et, en conséquence, l'un de ceux députés aux concours pour les prix de l'Université, qui se composait alors de dix col-

lèges pour la faculté des lettres. Il arriva, en 1784, au concours de rhétorique, un fait qui fit assez de sensation et auquel je pris assez de part pour trouver place ici. Nous composions pour le prix d'éloquence française, dans l'église des Jacobins de la rue Saint-Jacques; le sujet était l'éloge de Rollin. Dès que la matière de la composition nous eut été dictée, un murmure sourd commença à se former; il fut suivi de quelques billets, pour avertir que c'était inutilement que nous nous donnions la peine de composer sur ce sujet, qu'il avait déjà été donné aux élèves du collège Mazarin, où le recteur, M. Charbonnet, professait la rhétorique, et que le prix était décerné d'avance à celui de ses élèves qui y avait le mieux réussi. Aussitôt, les têtes s'échauffèrent, le feu se communiqua comme dans une traînée de poudre; les plus jeunes déclarèrent qu'ils ne voulaient pas travailler pour le succès de ce qu'ils appelaient les vieux ou barbons (c'étaient des boursiers auxquels on faisait doubler et tripler les classes et qui, la plupart, étaient des jeunes gens formés et presque des hommes). Aussitôt, on sort de ses places, on renverse les bancs, on court de tous côtés, pour chasser des chapelles les plus zélés et les plus laborieux, qui s'y étaient établis pour être plus tranquilles; on les force, malgré leur résistance, à suivre le mouvement que les exhortations et les menaces du professeur ne peuvent arrêter, et pour le rendre plus général et plus bruyant, plusieurs, à la tête desquels j'étais, montent au jubé pour sonner les cloches. A leur bruit, les bons moines arrivent, croyant que c'est pour quelque office; mais, à notre tapage et à notre désordre, ils retournent précipitamment et tout effrayés dans leurs cellules. Pendant ce vacarme, le recteur, qu'on avait envoyé chercher, arrive; il veut en vain nous faire rentrer dans l'ordre; loin d'imposer

par sa dignité et par le cortège des deux massiers qui l'accompagnaient toujours, il est honni et forcé par une grêle d'encriers et de dictionnaires à faire retraite, tandis que nous nous échappons par toutes les issues de l'église et du couvent; puis nous allâmes passer à la promenade le temps que devait durer le concours et nous rentrâmes au collège, sans que rien de notre part pût indiquer ce qui était arrivé. La chose était trop grave pour en rester là; on informa, on vint nous interroger séparément; je ne sais si quelques faux frères firent des dénonciations; pour moi, je me gardai bien, comme l'on croit, de dire que je connaissais les principaux fauteurs de la révolte, puisque j'en étais un. J'avais aussi pour complice M. d'Aligre, fils du premier président, ainsi que l'abbé de Laval-Montmorency [1], et ce fut, je pense, par considération pour nos familles que l'affaire n'alla pas plus loin. On se borna à priver la classe de rhétorique de ses prix, à l'exception de deux pour lesquels elle avait déjà composé ; et comme le prix d'honneur n'était pas de ce nombre, il n'en fut pas donné cette année, ce qui a fait époque dans l'histoire scolaire. Cet exemple prouve combien sont injustes les reproches qu'on adresse à la jeunesse de la génération actuelle pour la fermentation qui s'y manifeste quelquefois, et combien c'est à tort qu'on l'impute aux principes d'insurrection et aux propagateurs d'idées nouvelles qui la travaillent; car assurément celles-ci nous étaient tout à fait étrangères, et aucun de ceux, du moins, qui ont le

1. Il a péri sur l'échafaud pendant la Terreur : il était frère cadet de M. Mathieu de Montmorency, qui s'est fait remarquer pour ses principes révolutionnaires dans l'Assemblée constituante, où il a demandé l'abolition de la noblesse, et qui, depuis la Restauration, a obtenu le titre de duc, toutes les récompenses et les honneurs qu'auraient pu espérer la fidélité et le zèle le plus éprouvé; et il est mort en 1826, gouverneur de l'héritier du trône qu'il avait aidé à renverser. (*Note de l'auteur.*)

plus marqué dans cette révolte, ne s'est montré, depuis, ami du trouble et du désordre. Il faut donc plutôt reconnaître combien il est facile et naturel qu'un grand nombre de têtes réunies s'échauffent, et surtout de jeunes têtes.

Les choses se passèrent plus en ordre et plus à mon avantage à la distribution des prix du collège, dont le principal intérêt se porta sur moi. J'avais travaillé et profité beaucoup, pendant mon cours de rhétorique; le professeur, satisfait de mes progrès, jeta les yeux sur moi pour soutenir, lors de cette cérémonie, un examen public, ce qui n'avait lieu ordinairement que pour les enfants de parents riches, à cause des frais que cette représentation occasionnait, et dont il espérait tirer à la fois pour lui-même honneur et profit par la rétribution assez forte qui lui en revenait. Il avait composé pour cet objet un morceau d'éloquence dont le sujet était la comparaison de l'*Iphigénie* de Racine avec celle d'Euripide, qu'il me faisait apprendre et répéter chez lui, en me donnant des leçons de déclamation, tant pour la prose que pour les vers : rien n'a plus contribué que cet exercice à me former le goût et même la prononciation. Le jour de la distribution arrivé, je montai en chaire avec mon professeur ; je fus interrogé par des maîtres et par des élèves, auxquels je répondis de mon mieux, en récitant la leçon que j'avais apprise, et j'obtins beaucoup d'applaudissements. Je fus, de plus, couronné plusieurs fois, et cette journée a été, je crois, une des plus heureuses de ma vie. Ma mère y assistait avec plusieurs personnes de sa société, ainsi que beaucoup de parents de mes camarades, et tout contribuait à flatter mon amour-propre, qui n'avait pas besoin d'être excité. C'est ainsi que, tout en se plaignant de celui que l'on rencontre dans le monde, on fait pen-

dant l'éducation tout ce qu'il faut pour l'exalter, sous le prétexte de l'émulation que le désir naturel de la supériorité inspire suffisamment aux hommes : ceux qui ont du génie ou du talent n'ont pas besoin de ce véhicule pour prendre leur place, dès que les circonstances le leur permettent.

Il ne manquait, pour rendre mon bonheur complet, que la présence de mon père, qui était revenu des Iles après la paix, au commencement de 1783. Elle avait mis un terme à ses exploits et lui en avait procuré la récompense, mais elle m'avait attristé, en détruisant les espérances que j'avais de pouvoir prendre part à ses succès, ainsi que je lui en avais témoigné le désir, pendant un court voyage qu'il fit en France, après la malheureuse affaire du 12 avril 1782. Il m'avait trouvé alors trop jeune pour le suivre et m'avait promis de me faire venir auprès de lui, l'année suivante, si la guerre n'était pas terminée, comme elle le fut malheureusement pour moi. Sa gloire exaltait mon imagination, enflammait mon ardeur, occupait toute ma pensée, qu'elle détournait ainsi des jeux puérils et trop familiers, et la satisfaction que j'en manifestais indisposait quelques-uns de mes compagnons du même rang que moi, qui pouvaient bien aussi prendre ces semences de jalousie dans celle que leurs parents portaient à mon père, car jamais homme de mérite n'en a peut-être inspiré davantage. Le sien était effectivement trop réel et trop éclatant pour qu'il en fût autrement, d'autant plus qu'il y joignait le caractère le plus noble et le plus indépendant, tort impardonnable aux yeux de l'envie et de la médiocrité. Mais quelles qu'en dussent être les conséquences, je cherchais à l'imiter en cela, comme j'espérais le faire un jour dans la carrière militaire. Il était mon idole aussi bien que mon modèle, je me pénétrais de ses

exemples, qui me présentaient non seulement un encouragement, mais de grandes obligations à remplir, que mon âge tendre ne m'empêchait pas de mesurer, et je m'imprégnais à tout risque et péril de ses idées, de ses principes et de ses manières. Au moment où j'obtins ce petit succès de collège, il recueillait dans les pays étrangers le fruit le plus doux et le plus digne de lui de la gloire qu'il venait d'acquérir, par les témoignages de la considération publique et par les marques d'estime qu'il recevait des personnages les plus considérables de cette époque.

A son retour de ses voyages, il me dit que son intention était de me retirer du collège l'année suivante, mais que, ne voulant pas encore me livrer à moi-même dans le monde ou dans une garnison, il désirait que j'allasse achever pendant deux ans mon éducation soit en Angleterre, soit en Prusse, me donnant le choix de ces deux pays, dont le premier m'offrirait les moyens de m'instruire dans l'art du raisonnement, dans la philosophie et l'économie politique, l'autre dans l'art de la guerre. Mon inclination pour la carrière des armes était trop prononcée pour que j'hésitasse; il fut donc décidé que j'irais à Berlin, et mon père arrangea tout avec le prince Henri, qui était alors à Paris, et qui voulut bien se charger non seulement d'obtenir l'agrément définitif du roi de Prusse, son frère, mais de faire tous les arrangements pour mon établissement à l'Académie des gentilshommes, où jusqu'à moi il n'avait point été admis d'étrangers, si ce n'est quelques Suédois, sur la demande de la reine de Suède, sœur du grand Frédéric.

Vers la fin de mars 1785, mon père m'envoya chercher et m'annonça que je ne retournerais plus au collège. Aucune nouvelle ne m'a fait peut-être autant de plaisir, car

je ne faisais plus que languir dans cette sphère étroite, comprimait trop l'essor dont mon âme et mon esprit éprouvaient déjà le besoin. J'étais d'ailleurs pénétré de l'insuffisance de l'instruction que j'acquérais au collège, surtout pour la carrière que j'avais à parcourir, et, en tout, j'étais frappé des défauts et des inconvénients mêmes du plan d'études qu'on y suivait, ainsi que de l'éducation qu'on y recevait. Les études me semblaient trop exclusivement appliquées aux langues grecque et latine, sans aucun soin des connaissances historiques et géographiques; la littérature française y était même assez négligée; et quant aux auteurs anciens, chaque classe ayant le sien que l'on quittait, souvent sans l'avoir achevé, en en sortant, il n'en pouvait rester qu'une idée imparfaite et confuse.

L'éducation n'était pas non plus en rapport avec les principes du gouvernement, puisque l'on n'y entretenait des sujets d'une monarchie absolue que des républiques grecque et romaine, des rivalités et des luttes de partis, et des héros d'un patriotisme excité par l'amour de la liberté. Elle était aussi trop uniforme, pour un temps où les classes étaient si marquées et si distinctes. J'ai ouï dire que les Jésuites remédiaient à cet inconvénient de l'éducation publique, en dirigeant celle de chacun de leurs élèves selon la ligne que leur traçaient leur naissance, leur fortune, leur état ou leurs dispositions naturelles, et, en cela, ils travaillaient non seulement à l'avantage de la société en général, mais encore à celui de la leur en particulier, par l'influence qu'ils s'assuraient ainsi dans le monde et dans les affaires.

Cette éducation publique avait de plus, à mon avis, le danger de la corruption des mœurs et des principes, dont j'avais été à même de m'apercevoir, et qui est inévitable

dans une réunion si nombreuse, où la surveillance ne peut être assez active, ni prévenir l'effet des mauvais conseils et des mauvais exemples. Aussi, je dis en sortant du collège que je n'y mettrais jamais mes fils, si j'en avais, et c'est ce que j'ai fait pour celui que j'ai eu.

CHAPITRE II

MA PREMIÈRE PRÉSENTATION A LOUIS XVI. — ARRIVÉE A BERLIN. — LE GRAND FRÉDÉRIC. — ACADÉMIE MILITAIRE DES GENTILSHOMMES. — LE PRINCE HENRI. — RHEINSBERG. — LE COMTE DE MIRABEAU. — MORT DU GRAND FRÉDÉRIC.

(1785 - 1787)

On pouvait, dans ce temps-là, entrer au service comme officier à quinze ans. Ayant atteint cet âge l'année précédente (1784), j'avais été pourvu, dès lors, d'un brevet de sous-lieutenant dans le régiment de Viennois-infanterie, dont M. le comte de Bouillé, mon parent, était colonel, et son autorisation m'avait permis de continuer mes études; mais elle ne pouvait me suffire pour voyager ou rester en pays étranger, pendant les deux années que je devais consacrer encore à mon éducation, et la permission du ministre de la Guerre était nécessaire. Le maréchal de Ségur, qui l'était alors et qui n'aimait pas mon père, profita de cette occasion pour lui être désagréable; quoique mon absence ne pût nuire au service du Roi, il refusa le congé qu'il lui demandait pour moi, n'approuvant pas, disait-il, que j'allasse apprendre la guerre en Prusse. Que son opinion fût raisonnable ou non, il ne l'était pas, ce me semble, de contrarier des arrangements paternels

avec un entêtement et une mauvaise grâce qui lui étaient, au reste, assez naturels. Il fallut s'arranger de façon à s'en passer et, pour concilier la continuation de mon service avec ses projets sur moi, mon père pria M. le prince de Tingry, avec qui il était lié, de m'admettre comme surnuméraire dans la compagnie des Gardes du corps du Roi, dont il était capitaine, et de m'accorder aussitôt un congé de deux ans qui n'avait pas besoin de la sanction du ministre, ce qui n'éprouva aucune difficulté.

Je fus donc reçu en cette nouvelle qualité et, après avoir prêté serment entre les mains du capitaine des gardes de quartier, je fus présenté au Roi, que je n'avais pas encore approché. La pompe de la cour, l'appareil brillant qui environnait le monarque, le cortège imposant qui l'accompagnait, tout l'éclat de la grandeur et de la puissance, ne m'éblouirent ni même ne me frappèrent beaucoup ; à travers le prestige qui s'attachait encore à la royauté, je ne vis que l'homme : son maintien gauche, embarrassé, sa démarche pesante et mal assurée, cette teinte d'incertitude et d'insignifiance répandue sur sa personne dénuée de toute espèce de grâce et de noblesse, surtout cette vague tristesse empreinte sur ses traits ; cet ensemble, enfin, produisit sur moi une sensation dont mon cœur fut serré et attristé, sans que je pusse m'en rendre raison, mais qui m'est souvent revenue à l'esprit comme un pressentiment que m'avait envoyé la destinée, lorsque les fautes et les malheurs de ce prince sont venus me l'expliquer et que j'ai eu à subir si directement l'influence de sa fatalité. Ce n'est point, au reste, la seule fois que j'ai ressenti cette sorte d'effet magnétique ; je ne peux l'attribuer simplement à une observation physionomique, puisqu'il s'est renouvelé plusieurs fois, depuis que

j'ai perdu la vue ; mais ma destinée ne m'a pas permis d'éviter la triste expérience que me réservaient de pareils avertissements.

A la fin d'avril, mon père partit avec moi pour Berlin, où nous arrivâmes le 5 mai, et nous logeâmes au palais du prince Henri, qui était à Rheinsberg, où il passait habituellement les trois quarts de l'année. Quelques jours après, je fus installé dans ma nouvelle école militaire.

Dans ce moment, le roi de Prusse, le grand Frédéric, était à Berlin, occupé à passer les revues spéciales qu'il faisait lui-même tous les ans, à la même époque, de la garnison, qui se montait à quinze ou vingt mille hommes. Mon père ne jugea pas devoir me présenter à ce prince, à cause de ma grande jeunesse : peut-être aussi ma qualité d'élève de l'Académie s'y opposait-elle ; et j'ai toujours regretté de n'avoir pu recueillir quelques paroles que ce prince m'ait adressées. Je brûlais d'impatience, comme on pense bien, de voir d'aussi près qu'il me serait possible cet homme extraordinaire, dont les grands talents et les grandes actions avaient rempli le monde d'étonnement et d'admiration. Je m'arrangeai donc pour me trouver sur son passage, au retour d'une de ses revues, et je me plaçai à cet effet dans la cour du palais, près de la porte par laquelle il devait y rentrer. Je le vis effectivement arriver à cheval, presque seul, ayant laissé sa suite près de la grande porte d'entrée de cette cour. Le temps avait été mauvais ; il paraissait accablé sous le poids de la fatigue autant que sous celui des années, et témoignait, par ses mouvements et par les détours qu'il essayait de faire faire à son cheval, l'impatience qu'il éprouvait de rencontrer tant de spectateurs, plus curieux encore de l'examiner que de le voir, ainsi que le désir de les éviter. Moins habile et moins heureux dans cette manœuvre que

dans celle de la guerre, il lui fallut prendre son parti et se soumettre à descendre de cheval pour traverser cette foule, sans qu'il y eût aucune troupe, aucune garde qui fût placée là pour l'éloigner; son épuisement lui ôtant la force de mettre pied à terre, il fut enlevé de son cheval par plusieurs valets de pied, et il eut une cinquantaine de pas à faire pour se rendre à la porte de l'escalier qui conduisait à ses appartements. Il passa si près de moi et il se traînait d'ailleurs si lentement, que j'eus le temps de l'examiner tout à mon aise. Je ne dirai rien de l'extérieur de sa personne, dont les détails sont si connus. Il avait en ce moment cet air sévère qui le faisait tant redouter, et ses traits exprimaient même la colère qu'il exhala par des jurements énergiques, en fermant la porte qui nous sépara de lui. J'eus encore occasion de le voir deux fois aux manœuvres de septembre, qui furent les dernières où il assista, et on croit bien que ce fut avec même empressement et même avidité de ma part.

Cette impression était bien différente de celle que j'avais éprouvée à Versailles, quand je fus présenté à Louis XVI : là, le magnifique piédestal de la royauté n'avait pu me déguiser la disproportion du personnage qu'il rehaussait. Ici, sous l'extérieur le plus simple, sous le costume le plus négligé, sous l'accablement de la vieillesse, sans suite, sans cortège, séparé de l'attirail imposant de la puissance, réduit pour ainsi dire à lui-même, le grand homme, le héros, s'était montré à moi entouré de la plus brillante auréole, et il me semblait que je respirais dans une atmosphère plus libre et plus élevée.

J'étais si jaloux de m'en pénétrer, que je fus désolé en apprenant, quelques jours après, que le fameux général Ziethen, l'un des héros de la guerre de Sept Ans, l'un des plus illustres compagnons de Frédéric, venait de termi-

ner sa carrière à Berlin. Dans mon regret de n'avoir pu le connaître, je fis exprimer à sa famille mon désir de le voir du moins après sa mort; elle voulut bien y souscrire; je fus introduit dans la chambre où il reposait, étendu sur un lit de camp, revêtu de son uniforme de colonel de hussards; son visage était si peu altéré qu'il paraissait dormir; et, en lui payant le tribut de mon hommage, je me livrai à la même émotion que si j'eusse été l'un de ses proches. C'est ainsi que la première fois que je pus considérer la mort de près, elle se présenta à moi sous les traits de la gloire. Je la recherchais effectivement sous toutes les formes et de toutes les manières. Hélas ! ce n'était qu'une amorce trompeuse, couvrant le poison qui devait consumer mon existence; mais je m'y abandonnais avec toute l'exaltation de la jeunesse et avec toute l'ardeur d'une douce et brillante illusion, persuadé que j'étais alors qu'il fallait mériter, pour obtenir les faveurs de la fortune et la réputation parmi les hommes.

Pour faire connaître la nouvelle source où j'allais puiser les moyens de parvenir au but qui se présentait alors à mon ambition et à mes espérances, je dois indiquer ici quelle était l'organisation de l'Académie [1] militaire où je venais d'être placé.

Cette Académie a été fondée par le Roi (le grand Frédéric) pour quinze élèves qui doivent être nés sujets de Sa Majesté et qu'on choisit le plus souvent dans l'École des cadets, parmi ceux qui montrent le plus de capacité et de talent.

Quelques années après la formation de cet établissement, le Roi consentit qu'on y admît des pensionnaires.

1. On lit dans le manuscrit de M. de Bouillé : « Note sur l'Académie royale des gentilshommes à Berlin, où j'ai été élevé pendant les années 1785, 1786 et 1787, époque à laquelle j'ai écrit cette note. »

Ceux-ci peuvent être étrangers. On s'adresse au général. gouverneur de l'Académie, pour les y faire recevoir, et non au Roi, qui ne se mêle en rien de ce qui les concerne. Cependant, ce fut du Roi lui-même que j'obtins la permission d'y être admis et, à l'exception de quelques Suédois qui l'avaient obtenue à la sollicitation de leur Reine, sœur de ce prince, je suis le seul étranger qui ait eu cette faveur.

A l'époque où j'étais à cette Académie, M. le major général de Mosch en était gouverneur. C'était un homme très borné, entièrement incapable pour de pareilles fonctions, et ce qu'il y avait de plus extraordinaire dans ce choix, c'est que, chargé de surveiller une éducation dont les leçons étaient données en français, il ne savait pas un mot de cette langue.

La pension est de quatre cents écus de Prusse, et, sur cette somme, on restitue, le 20 de chaque mois, aux pensionnaires, huit écus qu'ils emploient ou à leurs menus plaisirs, ou à leurs besoins particuliers.

La discipline, les études et les exercices sont les mêmes pour les élèves et pour les pensionnaires. Ces derniers paient eux-mêmes leurs leçons de manège.

Les élèves restent pendant six ans à l'Académie ; les deux premières années, ils sont instruits par les maîtres de latinité, qui sont au nombre de deux ; par un maître de langue allemande, et ils apprennent en même temps à lire couramment et avec grâce. On leur donne aussi les premiers principes du dessin et quelques notions générales de géographie et d'histoire.

Ils passent ensuite entre les mains des professeurs, qui leur continuent leurs instructions pendant quatre années entières ; dans la seconde classe, ils leur donnent les éléments des différentes sciences qu'ils sont chargés de leur

enseigner et, dans la dernière classe, ils les perfectionnent dans les connaissances qu'ils ont acquises.

Les professeurs sont au nombre de sept et, pour la plupart, membres de l'Académie royale des Sciences et Belles-Lettres. Il y en a un pour la grammaire et le style, un pour l'histoire, un pour la littérature, un pour la philosophie morale, un pour le droit public, un pour les mathématiques et un pour la fortification et la tactique.

La langue française est particulièrement celle de l'Académie, et c'est dans cette langue que se fait l'enseignement, à l'exception des leçons de tactique et de fortification, qui se donnent en allemand, le professeur chargé de cette partie n'entendant pas le français.

En sortant de l'Académie, les élèves et pensionnaires sont placés, selon leurs dispositions et leur vocation, dans le civil ou dans le militaire, mais plus généralement dans cette dernière profession ; et, en entrant dans l'armée, ils ont sur les élèves de l'École des cadets l'avantage d'être placés comme porte-enseigne ou porte-étendard dans un régiment, tandis que ceux-ci restent longtemps dans le grade de cadet avant d'arriver à une place d'officier.

D'après les arrangements que le prince Henri avait eu la bonté de régler lui-même, je fus établi chez M. Borelli, professeur de littérature à cette Académie et qui était chargé de m'y faire suivre les leçons des différents cours, de m'en donner lui-même pour sa partie, de surveiller ma conduite et de m'accompagner dans le monde. Au moyen d'une pension que je lui payais, j'étais logé dans l'appartement qu'il occupait dans l'hôtel de l'Académie et nourri dans sa famille, qui se composait de sa femme et de trois enfants, dont le plus âgé avait neuf ou dix ans. On m'a assuré que le véritable nom de mon nouveau

mentor était Borel, dont il avait fait Borelli, pour se donner un reflet de l'illustration qu'un savant de ce nom y a attachée. M. Borelli, puisqu'il s'appelait ainsi, était un homme d'environ cinquante ans et provençal ; c'était un de ces littérateurs et philosophes éphémères de l'école des Raynal, Diderot et d'Alembert ; il avait même été envoyé par ce dernier au roi de Prusse, qui s'adressait ordinairement à lui pour lui fournir des sujets français, pour professeurs dans cette école ou pour son Académie des Sciences et Belles-Lettres de Berlin, dont effectivement M. Borelli était membre. Le parti philosophique détachait ainsi ses missionnaires, à l'aide de l'influence qu'il exerçait sur Frédéric et sur l'impératrice Catherine, qui, jaloux d'assurer et d'étendre leur renommée, flattaient ses chefs, qui étaient les organes et en quelque sorte les dispensateurs de l'opinion, tandis que ceux-ci, par l'appui de ces grandes autorités, répandaient les semences de leurs principes, dont Borelli connaissait peut-être déjà la tendance ; du moins, il en a partagé le triomphe avec une ardeur et un zèle indiscrets, dès que notre révolution a éclaté, et qui lui ont mérité son renvoi de la Prusse en 1792.

Tout disposé qu'il était pour l'intrigue, je doute pourtant qu'il fût associé aux trames ourdies longtemps d'avance pour amener, par le mouvement des esprits, le choc violent de tous les intérêts de la société. Quoiqu'il fût parvenu à se faire des relations élevées à la cour de Berlin, notamment avec le prince Henri et le baron de Herzberg, ministre influent, et à approcher le grand Frédéric, qui l'avait souvent admis aux entretiens qu'il aimait à avoir avec les gens de lettres et les membres de son Académie, surtout ceux de notre nation ; ses talents n'étaient pas assez distingués pour lui laisser prendre de

l'ascendant, et son caractère était trop peu solide et trop faible pour lui donner une part dans une combinaison importante. Sa plus forte analogie avec les apôtres de l'égalité était une vanité qui surpassait la dose dont les gens de lettres sont d'ordinaire assez abondamment pourvus, et qui rend leur commerce incommode, souvent insupportable ; la sienne contribuait à exalter encore sa tête remplie de légèreté autant que de chaleur méridionale, et à égarer son cœur naturellement bon. Son imagination s'évaporait plus en fougue qu'elle ne brillait par l'inspiration, et son esprit, quoique vif et pénétrant, n'avait ni une trempe forte ni une portée très étendue.

Ses titres littéraires se bornaient à quelques discours académiques et à quelques écrits élémentaires de littérature bardée de métaphysique, à la manière des gens de lettres de ce temps, et surtout de ceux de l'école à laquelle il appartenait ; et ses productions, quoique ingénieuses, étaient encore plus superficielles. Ses principes du goût étaient assez purs et ne m'ont pas été inutiles, non seulement par les répétitions qu'il me faisait faire sur des sujets de littérature, mais par les idées que mes relations habituelles avec lui me mettaient à même de développer.

M. Borelli avait le ton et l'usage de la bonne compagnie ; il était admis et même très bien accueilli dans la plus grande société de Berlin, chez les ministres du pays ou étrangers, et même chez les princes de la famille royale ; ainsi, il me conduisait dans le monde et à la cour, où je paraissais comme officier français, tandis que je suivais, en qualité d'externe, à l'Académie, la partie des leçons qui s'appropriait au but de mon éducation et que je passais le reste du temps à m'occuper seul. C'est l'époque de ma vie que j'ai le plus employée à mon instruction, surtout à celle de la partie militaire, pour

laquelle j'avais un maître particulier ; c'était un capitaine du génie, homme très habile, qui m'enseignait la tactique, m'accompagnait aux grandes manœuvres qu'il m'expliquait, et m'apprenait le levé des plans, ainsi que la connaissance du terrain. Je passais alors dix à douze heures par jour à travailler sur différents objets ; si je n'en ai pas retiré plus de fruits, il m'en est du moins resté l'avantage d'avoir contracté l'habitude et le besoin de m'occuper, dont je ne me suis jamais départi, même dans l'âge et dans les temps les plus dissipés de ma vie, et qui m'a été surtout de grande ressource, lorsque les malheurs et les infirmités m'ont condamné à de longs et pénibles loisirs ; c'est en amassant ainsi dans la jeunesse que l'esprit trouve encore quelque chose à dépenser dans la vieillesse.

J'ai eu seulement à regretter de n'avoir pas profité davantage des leçons de la langue allemande que j'étais à portée d'apprendre en ce pays, mais la famille dans laquelle je vivais étant française, la facilité que j'y trouvais, ainsi que dans la société de Berlin, de m'entretenir dans ma langue, diminuait beaucoup mon ardeur pour apprendre celle du pays, dont je n'éprouvais pas le besoin ; mais, ce qu'il y a de plus extraordinaire est que j'en ai été détourné par le prince Henri, dont l'opinion était une si grande autorité pour moi, appuyée surtout qu'elle était par son exemple et celui du grand Frédéric, son frère ; car il avait soin de me dire qu'ils ne savaient tous deux que très imparfaitement leur langue natale, que ce jargon n'était bon que pour parler aux gens du commun, aux soldats et aux valets ; et ma paresse sur ce point se trouvait ainsi fort noblement autorisée. Le mépris que ces deux grands hommes professaient non seulement pour leur langue, mais pour leur nation, n'est pas moins blâ-

mable qu'il est singulier et surtout injuste, puisque c'est dans celle-ci qu'ils ont trouvé les instruments de leur gloire; aussi en a-t-elle souffert par la sévérité qu'une représaille légitime a excitée à leur égard dans leur propre pays.

Le prince Henri vint passer l'hiver à Berlin, selon sa coutume annuelle, et c'est alors que je lui fus présenté pour la première fois. Il me reçut avec toute la bonté imaginable et même avec affection, se félicitant, disait-il, que je lui eusse été confié et ajoutant qu'il me regardait comme son enfant, qu'il veillerait sur moi comme un père; de ce moment, il m'en a effectivement témoigné les sentiments, en m'accordant le titre de son pupille, qu'il me donnait habituellement dans la correspondance dont il m'a honoré jusqu'à sa mort. Il ne fallait rien moins qu'un accueil si bienveillant et des expressions si flatteuses, pour surmonter l'effet que, malgré mon admiration pour les héros, l'extérieur de ce prince fit d'abord sur moi, car sa laideur, qui était extrême, avait même quelque chose de repoussant au premier aspect : de grands yeux bleus très animés, durs et de travers, contribuaient à lui donner un air effrayant; mais cette impression s'effaçait bientôt par l'expression de sa physionomie pleine de feu, d'esprit, et l'on peut presque dire de grâce. De plus, il était d'une très petite taille et très mal proportionnée, et jamais une belle âme et de grands talents n'ont été renfermés sous une enveloppe moins séduisante. Sa construction réellement bizarre contribuait, sans doute, à lui donner une complexion très délicate qu'il était parvenu à fortifier par son extrême sobriété, par sa tempérance et par la régularité de sa vie, qui l'ont mis à même de résister aux fatigues de la guerre et des voyages et qui le conduisirent à une assez longue vieillesse. Il

était âgé de soixante ans, lorsque j'ai commencé à le connaître.

Je fus admis, dès lors, dans la société particulière du prince Henri, où j'allais de compagnie avec M. Borelli, qui en était depuis longtemps un habitué. Nous soupions plusieurs fois par semaine chez lui, dans ses petits appartements que l'on appelait les entresols et où l'on arrivait par une porte et un escalier qui ne communiquaient pas avec la cour de son palais. On se réunissait vers neuf heures du soir, dans un salon où le prince se rendait par les dégagements de son intérieur, et où l'on passait environ une heure, avant celle du souper, à s'entretenir avec lui ou à entendre quelques lectures, toujours en langue française, et qu'il faisait souvent lui-même, car il aimait beaucoup à déclamer, surtout les vers de nos belles tragédies, dont il avait sans doute pris le goût pendant le séjour de Voltaire à la cour de Berlin. Il invitait quelques voyageurs de marque, ainsi que des gens de lettres ; et nous n'étions toujours que huit ou dix à table, en y comprenant trois ou quatre gentilshommes de sa maison, qui, du reste, n'avaient rien de distingué qu'une extrême politesse, à l'exemple de leur prince. Jamais je n'ai vu de femmes à ces soupers, et dans le très petit nombre d'hommes du pays qu'il y admettait, ceux que j'y ai le plus habituellement rencontrés étaient le duc Frédéric de Brunswick [1], son neveu, et le baron de Kniphausen. Le premier était un petit homme un peu bossu, d'une tournure de corps et d'esprit assez grotesque, vif, plai-

1. Frère du duc de Brunswick qui commandait l'armée prussienne en Champagne, en 1792, et la commandait encore dans la campagne de 1806, lors de la bataille d'Iéna et d'Auerstaedt, où il reçut une blessure dont il mourut à Ottensen, près d'Altona, le 11 novembre de la même année. (*Note de l'auteur.*)

sant, grand parleur, et donnant souvent prise, par l'originalité comme par l'incohérence de ses idées, aux plaisanteries du prince, qui aimait à exercer sur lui sa causticité naturelle. Le sujet qui y fournissait le plus était son zèle et sa foi pour les Illuminés, dont il était un des principaux initiés, et où il me tourmentait beaucoup pour me faire affilier, me promettant que j'y apprendrais les plus merveilleuses choses du monde et m'engageant à ne point faire cas de ce qu'il appelait les préventions de son oncle, pour lequel il avait, sur tout le reste, une grande vénération. J'aurais effectivement, je crois, trouvé de quoi intéresser vivement ma curiosité, et j'ai presque regretté de l'avoir fait céder à ma raison. Le baron de Kniphausen, qui avait été longtemps employé dans la diplomatie, était un homme de beaucoup d'esprit et de sens, très versé dans la politique, d'une forte capacité, mais que l'âge commençait à affaiblir, et qui exerçait une grande influence sur le prince Henri, tant pour ses lumières et ses talents que pour la haine qu'il portait à M. de Herzberg, son beau-frère, avec qui le prince était en hostilité ouverte.

On se mettait vers dix heures à table, où l'on restait souvent jusqu'à une heure du matin, et pour s'abandonner avec plus de sécurité à la conversation, qui ne tarissait pas, aucun valet n'était présent : le service se faisait au moyen de meubles appelés *servantes*, placés aux quatre coins de la table ; lorsqu'il exigeait absolument que les domestiques parussent, ils étaient avertis par une sonnette que le prince plaçait à côté de lui pour cet effet, et ils se retiraient aussitôt que leur devoir était rempli. La chère était très peu recherchée, l'on peut même dire mauvaise, et cette table ressemblait plus à celle d'un philosophe qu'à celle d'un prince, mais la délicatesse des mets

était remplacée par la liberté, la gaieté, dont le prince faisait le premier les frais, et par l'égalité même dont il donnait l'exemple. La conversation était animée par l'intérêt des discussions que le prince prenait plaisir à établir, et qui roulaient sur la politique, l'histoire, principalement celle des événements modernes, sur la morale et surtout sur la religion et la métaphysique, dont il s'entretenait plus volontiers. Quoiqu'il aimât à rapprocher de lui quelques gens de lettres, ainsi que je l'ai dit, instruit par l'exemple du Roi, son frère, qui avait eu tant à souffrir de leurs prétentions et de leurs tracasseries, il traitait peu les questions de littérature. Il parlait encore moins souvent de guerre ; sa modestie rendait très difficile de l'amener sur ce sujet, et l'on avait d'autant plus à le regretter que le peu qu'il en disait était comme des traits de lumière. Cependant, il s'y livrait davantage, lorsqu'il trouvait l'occasion de déprécier les talents militaires de Frédéric, et qu'il y était excité par cette jalousie contre son frère qui se manifestait trop dans tous ses discours, mais qui, malgré mon respect et ma déférence pour ses opinions, m'affligeait plus qu'elle ne me persuadait.

Malheureusement, je n'étais pas autant en garde contre des impressions d'un genre plus important : ramené sans cesse par son goût et par la nature de son esprit vers les questions métaphysiques et religieuses, le prince Henri avait adopté à leur égard des opinions trop conformes à celles des philosophes modernes, et qui n'étaient aussi que trop de mode à cette époque. Sa doctrine était, comme celle de Frédéric, le matérialisme et même l'athéisme, et il en résultait en lui de l'incrédulité et du mépris pour le Christianisme. Il était en cela parfaitement d'accord avec M. Borelli, ainsi qu'on peut le croire d'après ce que j'ai dit du patron de celui-ci, et le

concours des opinions de ces deux personnes, qui, sous des rapports différents, exerçaient tant d'influence sur moi, devait agir et n'a effectivement que trop agi sur mes impressions religieuses. Le doute sur le dogme et l'indifférence pour les pratiques, dont j'ai pris avec eux l'habitude et en quelque sorte la conviction, m'ont nui beaucoup aux yeux des hommes qui comptent bien plus dans la religion les signes extérieurs que les sentiments du cœur, et qui sont plus jaloux de l'hommage qu'on rend à leurs croyances que de celui que l'on porte vers Dieu; mais, mes sentiments pour la divinité n'ont pu être altérés par cette éducation philosophique : je lui ai toujours reporté mes actions, adressé mes vœux avec humilité et offert avec résignation mes souffrances, comme à l'auteur de toutes choses, et si ce culte intérieur n'a pas suffi pour ôter à mes ennemis l'arme que leur donnait mon apparente et prétendue irréligion, j'ai du moins la confiance qu'elle ne m'a pas été et ne me sera pas inutile auprès de Celui qui nous juge tous.

Au reste, personne ne savait plus que le prince Henri parler à chacun selon son goût, ses talents ou ses intérêts ; il n'y avait, je crois, aucun livre qu'il n'eût étudié, même approfondi, et, pour me servir de quelques expressions de Bossuet, en parlant du grand Condé, *son grand génie embrassait tout;* aussi l'on peut dire que *sa conversation était un charme d'où l'on sortait toujours plus éclairé*, et chacun y trouvait à étendre ou *à rectifier ses pensées*, *soit par ses pénétrantes questions*, *soit par ses réflexions judicieuses*, ou par une analyse toujours nette et également profonde. On peut juger de quel intérêt et de quel avantage étaient pour moi de semblables entretiens, et combien ils devaient contribuer à former et à développer mon esprit, qui s'exerçait plus, comme l'on

pense bien, par l'attention que je mettais à les suivre et à en profiter, que par la part que j'y prenais, et qui se bornait à montrer que je n'en étais pas tout à fait indigne.

Le prince qui en jugeait ainsi, peut-être avec une prévention trop favorable, me montrait une bienveillance toujours soutenue, et me traitait avec une distinction qui excitait même la jalousie de M. Borelli, dont j'ai déjà fait connaître la vanité. Il ne pouvait surtout supporter que j'eusse à la table du prince une place au-dessus de la sienne, et il m'en faisait des reproches souvent assez violents; je l'engageais à les adresser au prince lui-même, en lui faisant observer combien il serait difficile, et même inconvenant, que je refusasse l'honneur qu'il voulait bien me faire en désignant ma place. Mais ces bonnes raisons ne calmaient point l'humeur de M. Borelli, qui était encore excitée par les plaintes que sa femme lui faisait de mes dédains pour elle, dont je n'étais pas moins innocent que de la préférence du prince Henri, et dont assurément ce n'était pas à son mari à se fâcher. Mme Borelli était une femme de trente et quelques années, de taille courte et épaisse, commune de figure, d'esprit, de tournure, de ton et de manières, et elle joignait à tout cela un caractère impérieux, acariâtre et susceptible. Il paraît qu'elle aurait été disposée à de plus douces impressions, et que ma jeunesse ainsi que mes rapports habituels lui avaient donné le désir de s'y livrer en ma faveur. Mais tous ses agréments ne me l'avaient point fait partager, et elle en était venue à des avances tellement positives, que mon inexpérience même eût pu les comprendre, si un peu d'attrait lui avait prêté son secours. Les femmes pardonnent peu cette espèce de tort envers elles, qui ne leur laisse que l'embarras et la honte sans le profit, et la

même ardeur qui les a enflammées change bientôt leur amour en haine, surtout si on leur offre un double objet d'exciter celle-ci. Des yeux moins éclairés encore par l'amour-propre et par la jalousie eussent pu découvrir facilement le secret de mon intelligence avec une jeune personne de dix-huit ans qui logeait avec nous, et qui était tout à la fois demoiselle de compagnie et gouvernante des enfants. La voix de la nature s'était effectivement fait entendre à nous, avec une prompte et facile sympathie, et nous avait amenés à un échange réciproque d'innocence. Notre liaison ne put rester longtemps cachée, la vertu de Mme Borelli s'en offensa comme il convenait : la jeune demoiselle ne tarda pas à être congédiée. Sa maîtresse ne gagna rien par là dans mon cœur ni dans mon esprit, et je n'en fus pas mieux dans le sien.

Le prince Henri retourna au printemps à Rheinsberg, où il m'invita à aller le voir pendant l'été, et M. Borelli et moi nous nous y rendîmes dans le mois de juillet [1]. Ce lieu est situé à douze milles (vingt-quatre lieues de France) de Berlin, dans la moyenne Marche, sur les confins du Mecklembourg. Le château s'élève en forme carrée, sur les bords d'un lac de plusieurs lieues de circonférence. Après avoir traversé d'immenses forêts de sapins, ou des plaines du sable le plus aride, on est étonné de trouver un lieu aussi agréable, et l'on en jouit doublement. On n'est pas moins agréablement surpris, quand on parcourt les jardins qui bordent ce beau lac et la forêt qui en termine la perspective, où, malgré le goût un peu germanique des ornements dont ils sont surchargés, l'art a fait

1. Ce morceau, ainsi que plusieurs passages de ce chapitre concernant le prince Henri, est extrait de la vie de ce prince que j'ai publiée, chez Delaunay, en un vol. in-8, Paris, 1809 : *Vie privée, politique et militaire du prince Henri de Prusse, frère de Frédéric II.* (*Note de l'auteur.*)



d'heureux efforts pour vaincre une nature sauvage. Frédéric habita cette demeure, après la catastrophe malheureuse de sa jeunesse, et l'avait déjà rendu célèbre en s'y adonnant à l'étude des sciences et à la culture des lettres. On lisait encore sur la première porte du château cette inscription qu'il y fit graver : *Frederico tranquillitatem colenti.* Le prince Henri, qui reçut du Roi cette résidence et son domaine, lors de son mariage en 1752, y ajouta de nouveaux embellissements ainsi qu'un nouvel intérêt, et il n'en voulut pas faire seulement, à l'exemple de son frère, la retraite d'un sage, mais encore le séjour d'un grand seigneur. Là, entouré d'un petit nombre de courtisans choisis dont il sut faire ses amis, il se livrait à ses goûts et à ses penchants, qui partageaient son cœur et son esprit entre l'étude, la bienfaisance et les douceurs de la société.

Les répétitions qu'il avait faites dans sa jeunesse avec M. de Voltaire de ses chefs-d'œuvre dramatiques avaient inspiré au prince Henri l'amour du théâtre français. Il avait, en conséquence, fait construire, dans un emplacement attenant au château, une salle de spectacle tout à la fois simple et élégante, décorée par des artistes d'Italie, et il avait réuni une troupe de comédiens français dont quelques-uns avaient eu ailleurs des succès. Le prince, qui dirigeait tout, tirait parti des talents naturels qu'il découvrait dans ses serviteurs, pour les faire contribuer à l'ornement de ce spectacle, et lui-même y ajoutait par des compositions agréables, remplies d'esprit et de gaieté. Il mettait surtout à profit les dispositions innées des Allemands pour l'harmonie musicale, et il avait formé de la plupart des gens de sa livrée un orchestre, dont le nombre et l'exécution le mettaient à même de faire représenter les plus grands opéras, avec un appareil et un ensemble auxquels les cos-

tumes et les décorations concouraient également. Il trouvait ainsi l'avantage d'augmenter et d'entretenir son théâtre à moins de frais, et de procurer à ceux qui le servaient des talents qui, en les détournant des vices de l'oisiveté et de l'ignorance, leur offraient des ressources au-dessus de leur état, et donnèrent même de la célébrité à quelques-uns d'entre eux. De cette manière, tout à la fois noble et simple, le prince Henri était parvenu à former un spectacle qui l'eût emporté sur les meilleurs théâtres des villes de province de France, et à procurer à sa cour et au petit nombre d'étrangers qu'il y admettait un divertissement digne de lui, et que l'on ne retrouvait chez aucun autre prince de l'Europe.

Il jouissait d'autant plus de ce plaisir, qu'il lui fournissait un moyen de plus de faire du bien; mais il ne s'en tenait pas là : par ses soins, des ouvriers de toute espèce et des artistes furent attirés à Rheinsberg, où ils trouvaient dans sa générosité le prix de leur travail et de leur talent. Il établit plusieurs fabriques, entre autres de verrerie et de poterie anglaises, dont il sortait des ouvrages d'un goût et d'un fini dignes des meilleurs ateliers. Il fit bâtir des maisons qu'il distribuait à ceux qui l'avaient le mieux servi; et Rheinsberg agrandi, embelli et animé par lui, offrait au milieu de la Prusse, sous les auspices d'un prince prussien, le spectacle singulier d'une peuplade presque française, d'un État en quelque sorte séparé, et semblait le séjour des arts, de la paix et du plaisir.

Le prince Henri avait distribué le temps de la manière la plus commode, la plus libre et en même temps la plus agréable pour lui-même, ainsi que pour les personnes qui étaient admises dans sa société à Rheinsberg. Il passait ordinairement seul toute la matinée, qu'il consacrait à quelque travail d'esprit, au recueillement, ainsi qu'à sa

correspondance, qui était très étendue, et se promenait souvent pendant quelques heures également seul ou avec quelque personne qu'il voulait distinguer, et dont la conversation lui plaisait. Chacun jouissait de la même indépendance jusqu'à une heure après midi que l'on se réunissait pour le dîner, et après quelques moments de conversation qui suivaient ce repas, on retrouvait sa liberté. Le prince se retirait dans son cabinet, où, pendant qu'on lui faisait la lecture, il s'exerçait à la peinture ou à quelque autre ouvrage des mains qui fixait son attention sans le fatiguer. Au bout de quelques heures, on se réunissait encore, soit pour le spectacle, soit pour la promenade ou pour la conversation; et la journée se terminait par quelque jeu et par un souper, qui se prolongeait toujours beaucoup plus que le dîner, par l'intérêt des discussions que le prince aimait à soutenir, surtout lorsque les convives lui plaisaient, et dont j'ai déjà indiqué la nature.

Je trouvai à Rheinsberg une société assez nombreuse, composée de quelques dames et de plusieurs hommes venus de Berlin : de ce nombre était le baron de Kniphausen, dont j'ai parlé ; mais le personnage le plus singulier que j'y rencontrai était le comte de Mirabeau, déjà célèbre par l'immoralité et les désordres de sa vie, par les punitions éclatantes et la déconsidération qu'ils lui avaient méritées, ainsi que par la hardiesse de quelques écrits, et qui ne l'est devenu que trop depuis, par l'influence qu'il a exercée sur les destinées de la France. Il était arrivé vers la fin de juillet à Berlin, chargé, sous le prétexte d'un simple voyage, d'une mission dont le but était d'observer les cours du nord, et particulièrement celle de Prusse, au milieu des changements que le déclin sensible du Roi devait y produire prochainement, c'est-à-dire d'y servir d'honnête espion. M. de Calonne, qui

s'était entendu avec M. de Vergennes pour l'employer ainsi, avait de plus compté sur lui, pour remplir un objet que la légèreté et l'audacieuse inconséquence de ce ministre avaient seules pu lui faire concevoir comme une ressource, dans la situation fâcheuse où se trouvaient les finances de la France. Il avait imaginé qu'il pourrait persuader au roi de Prusse de lui prêter le trésor considérable qu'il avait amassé, et l'agent qu'il avait choisi lui paraissait le plus propre, tant pour le peu d'ombrage que son existence pouvait donner, que par sa pénétration et par ses talents dans l'intrigue. M. de Mirabeau avait sans doute trop d'esprit et de sens, pour croire au succès d'une négociation dont l'absurdité et le ridicule même devaient frapper tout homme raisonnable ; et il ne s'était apparemment décidé à s'en charger que par le désir immodéré qu'il avait d'entrer d'une manière quelconque dans les affaires, et par les embarras de toute espèce de sa position, qui lui imposaient le besoin de se faire valoir, et encore plus de se faire payer.

Le prince Henri, qui accueillait avec empressement et avec grâce les voyageurs français, surtout ceux qui avaient quelque célébrité, probablement aussi poussé par la curiosité de connaître le secret de la mission dont il soupçonnait que M. de Mirabeau était chargé, l'avait aussitôt invité à venir à Rheinsberg. Cette circonstance me procura donc l'occasion de passer quelques semaines avec cet homme remarquable, dans les rapports plus particuliers qu'établit la vie de campagne. Quoique je fusse trop jeune pour pouvoir me rapprocher beaucoup de lui, lors même que j'en eusse eu le goût, je ne laissais pas que de l'observer et de l'écouter attentivement. Sa figure était, comme l'on sait, d'une laideur extrême, mais animée par le jeu de la physionomie la plus expressive ; sa tournure était

sans grâce; et ses manières, gauchement affectées, rappelaient assez que le grand monde et la bonne compagnie lui étaient étrangers. Son ton se ressentait également des mauvaises habitudes de sa vie, et la force de ses raisonnements, l'âpre et énergique originalité de ses expressions, les éclairs de lumière qui jaillissaient de ses yeux et de sa pensée, loin de racheter ce désavantage, n'indiquaient que mieux la nature vicieuse du terroir.

Quoique le prince souffrît et aimât même la liberté des discussions, M. de Mirabeau dépassait toutes les bornes par des formes et des locutions tranchantes et impératives qui révoltaient chacun. Il parlait sans relâche, sans réserve et sans supporter la contradiction; on peut même dire qu'il pérorait comme dans la tribune aux harangues, à laquelle il semblait déjà se disposer, et qui convenait mieux à sa voix retentissante et à son caractère impérieux que le cercle paisible et restreint de la conversation. Mais ce qu'il y a de particulier, c'est que cet homme, qui s'est fait depuis tribun du peuple en apostasiant et en écrasant la noblesse, n'était occupé que de parler de la sienne, avec une vanité de mauvais goût qui eût suffi pour faire douter de ses titres. L'exaltation de son orgueil l'avait tellement emporté sur son habileté naturelle et sur l'intérêt de sa mission, qu'il avait irrité contre lui, par ses airs d'importance et de supériorité, M. de Kniphausen, qui avait beaucoup d'ascendant sur le prince, auquel il n'avait pas eu de peine à faire partager ses impressions; et il est problable que l'impatience qu'il put remarquer souvent dans celui-ci, le peu d'estime et de confiance même qu'il lui inspira, choquèrent son amour-propre et le portèrent à tracer, dans l'écrit diffamant [1] qu'il publia

1. *Histoire secrète de la cour de Berlin*, publiée en 1789. (*Note de l'auteur.*)

par la suite, un portrait aussi injuste qu'injurieux de cet hôte illustre et respectable sous tant de rapports.

L'état désespéré du Roi ne laissant plus d'incertitude sur sa fin que l'on attendait à chaque instant, M. de Mirabeau nous quitta quelques jours avant l'événement, qui arriva le 17 août, pour se rendre à Berlin et se rapprocher de la scène qui allait s'ouvrir, afin de servir les intérêts dont il était chargé et d'en tirer parti pour lui-même. La nouvelle de la mort du grand homme [1] qui laissait un vide

1. Les deux lettres suivantes, copiées sur le volume des Lettres manuscrites de Louis de Bouillé à la marquise de Bouillé, sa mère, du 12 septembre 1786 jusqu'en 1803, donneront une idée de l'enthousiasme qu'excitait le héros prussien dans la jeunesse guerrière de son époque :

Berlin, le 12 septembre 1786.

J'ai été tous ces jours-ci, ma chère maman, au milieu des cérémonies les plus lugubres. J'ai assisté aux obsèques du feu Roi, qui ont été faites le 9, dans l'église où est déposé le grand Frédéric. Cette pompe funèbre inspirait vraiment la tristesse, et l'idée de l'anéantissement d'un si grand homme avait quelque chose d'accablant. J'ai vu avec enthousiasme le lieu de sa sépulture, dans le caveau de l'église de la garnison de Potsdam, auprès de son père. C'est dans ce lieu simple que repose le plus extraordinaire et le plus singulier des hommes. J'ai été voir aussi à Sans-Souci la chambre et même la place où est mort ce grand homme. J'ai contemplé avec affection le fauteuil sur lequel ce héros a rendu le dernier soupir. Il était encore dans la même position, et mon imagination, qui n'avait pas de peine à se représenter ce grand homme expirant, me rendait ce spectacle bien attristant.

Je joins à ma lettre une ode latine du marquis de Luchesini, qui a été chantée aux obsèques du grand Frédéric. Je vous prie de la remettre à mon père, à qui je l'ai promise. On a honoré Frédéric, après sa mort, comme les anciens héros athéniens, qu'on célébrait ainsi par des apothéoses en vers. Il est bien fait pour figurer auprès de ces héros de la Grèce, et son nom passera, comme le leur, aux siècles les plus reculés.

On est ici dans la plus grande agitation. Tout annonce une guerre prochaine, d'après les idées du plus grand nombre des politiques, ce qui effraie les uns et en réjouit beaucoup d'autres. Je suis du nombre de ces derniers, et je ne désire que feu et sang. Je suis très convaincu, d'après mille circonstances, que la guerre est inévitable, mais il faut encore attendre quelques mois, et le printemps prochain nous éclaircira sur toutes nos conjectures actuelles.

Adieu, ma chère maman, aimez-moi toujours et écrivez-moi un peu plus souvent. Comme j'imagine que mes frères sont auprès de vous à Orly, je

immense non seulement dans la Prusse, mais dans toute l'Europe, arriva à Rheinsberg le lendemain matin. Le prince Henri, se flattant qu'elle lui procurerait l'occasion et la facilité de prendre la prépondérance qu'il ambitionnait, y fut sans doute peu sensible, mais il cacha ses impressions en se renfermant seul dans ses appartements, pendant le peu d'heures qui s'écoulèrent entre l'arrivée du courrier et son départ pour Berlin. Il n'en fut pas de même des personnes de sa maison, dont il n'emmena

vous prie de les embrasser pour moi, ainsi que ma sœur. Je vous embrasse de tout mon cœur.

Mille choses tendres à mon père. Dites-lui que je ne lui écrirai peut-être que dans une huitaine de jours, pour profiter d'une occasion par laquelle je pourrai lui dire beaucoup de choses.

Mille choses à ma tante, à ma cousine Émilie, au cher de Chavaniac, etc., etc., à l'abbé de Bouillé.

Berlin, le 7 octobre 1786.

Il y a quelque temps, ma chère maman, que je n'ai eu le plaisir de recevoir de vos nouvelles, et l'agitation dans laquelle on est ici, jointe à mes occupations, m'a empêché de vous écrire aussi souvent que je l'aurais désiré. Nous avons eu ici une grande fête et qui ne se renouvelle que très rarement à Berlin. Toute la ville a été illuminée, à l'occasion des hommages qu'a rendus au Roi la province de la marche de Brandebourg. Cette fête avait mis les Allemands en gaieté et leur avait donné de l'activité. Ces illuminations n'approchent pas dans ce pays de la magnificence et de la gaieté des nôtres, et le génie allemand se retrouve toujours partout. On a remarqué l'idée d'un juif, qui avait entouré ses lampions de crêpe. Il sent, comme bien d'autres, la perte irréparable que ce pays a faite par la mort du grand Frédéric, et il a eu la hardiesse de l'exprimer.

Le séjour de Berlin est fort intéressant dans ce moment, et fournit de grandes observations aux étrangers. Je suis enchanté d'avoir été témoin d'un aussi grand événement, et la douleur que cause à tout le monde la mort d'un grand homme est effacée par l'intérêt et la curiosité qu'inspire un tel changement, qui doit influer sur le sort de l'Europe. J'espère que nous aurons la guerre le printemps prochain et je m'en réjouis d'avance. C'est la seule chose que je désire dans ce moment, et je fais les vœux les plus ardents pour cette révolution que tout nous annonce. Je souhaite que ceux qui ont donné au roi de Prusse, dès les premiers jours de son règne, des conseils violents, lui en donnent encore, et fassent déclarer la guerre. Il n'a tenu à rien que l'on ne fît déjà la guerre dans ce moment, et je crois que cela n'est que différé.

. . . .

BOUILLÉ.

qu'une seule avec lui. A peine fut-il parti, qu'elles firent servir sous une allée, en face du château, un déjeuner où furent réunis tous les hommes de la société du prince qui se trouvaient à Rheinsberg, et là on se livra aux démonstrations les plus indécentes, comme les plus puériles, de la joie qu'inspirait l'espoir au moins indiscret de puiser à pleines mains à la source des faveurs, par l'influence dont le prince Henri devait jouir. Quelques-uns allèrent jusqu'à jeter en l'air et casser, comme dans un repas de garnison, verres, bouteilles, assiettes. Je ne pus prendre part à une telle scène, dont je fus révolté, et dont je ne cachai même pas ma désapprobation, que l'on voulut bien excuser, en raison de ma jeunesse et des préventions trop favorables que me laissait encore mon inexpérience. Je pus dès lors reconnaître toute la vanité de la gloire humaine, et juger combien, dans des hommes estimables sous d'autres rapports, l'intérêt personnel peut étouffer la voix de la justice, celle de la reconnaissance, et jusqu'au sentiment des convenances.

J'écrivis de Rheinsberg, dès le jour même, à mon père, cette nouvelle si importante et qui devait l'intéresser vivement par plus d'un motif. Ma lettre, qui ne passa point par Berlin, dont les postes avaient été aussitôt fermées, lui parvint avant qu'aucun courrier ni aucune dépêche officielle en eût donné connaissance à Versailles. Il s'empressa de la porter à M. de Vergennes qui, non moins mécontent que surpris de n'avoir pas été directement et diplomatiquement informé, voulut d'abord élever du doute sur l'événement, mais les termes étaient si précis, mon témoignage si certain, qu'il ne put en conserver. M. le comte d'Esterno, qui était alors notre ministre en Prusse, avait effectivement négligé de prendre les mesures nécessaires et même faciles que l'approche assurée

de la mort du Roi devait lui suggérer, pour en informer sa cour, comme tout lui en indiquait le pressant intérêt ; il s'était laissé prévenir par la fermeture des postes, avec une indolence et une apathie trop naturelles en lui, mais dont une telle circonstance eût pu et dû le faire sortir ; il est vrai que M. de Mirabeau, quoique plus avisé et plus actif, ne fut ni plus heureux ni plus adroit, de sorte que ce fut par ma lettre que la cour de France reçut cette importante information, qui ne lui parvint par la voie de son agent accrédité que plusieurs jours après [1]. M. de Vergennes ne put cacher à M. d'Esterno son mécontentement de s'être ainsi laissé devancer par une lettre particulière, qu'il lui apprit être de moi, et il lui adressa des reproches sévères et bien mérités dont il fit rejaillir son humeur sur moi, quoique je fusse très innocent de ce tort. Il s'y livra d'autant plus volontiers, qu'elle lui donnait une occasion de satisfaire la violente jalousie que lui inspirait la distinction marquée que l'on m'accordait non seulement chez le prince Henri, mais aussi chez les autres princes et dans la société de Berlin, sur ses deux fils, qui étaient du même âge que moi et y achevaient aussi leur éducation.

La cour du prince Henri ne fut pas seule à témoigner des sentiments si différents de ceux que paraissait devoir inspirer en Prusse la mort de son héros et du fondateur même de cette monarchie. A l'exception de la princesse Amélie, sa sœur, et de l'abbé Batthyani, qui était véritablement son ami, et dont la douloureuse émotion fut une des principales causes qui les conduisirent tous deux,

1. C'est à tort que M. de Mirabeau, dans son *Histoire secrète de la cour de Berlin*, dit que c'est par la *Gazette* de Leyde que M. de Vergennes apprit la nouvelle : mais il ne pouvait connaître la circonstance dont je parle. (*Note de l'auteur.*)

peu après lui, au tombeau, sa famille fut peu touchée de sa perte; cependant, par une singularité remarquable, elle fut vivement sentie de la Reine, qu'il voyait à peine une fois par an, et pour laquelle il n'avait jamais eu sous aucun rapport les soins d'un mari. Cette princesse, très estimable, mais aussi très insignifiante, admirait et même aimait sincèrement celui qui portait le titre de son époux, et elle fut inconsolable de l'avoir perdu, comme s'il lui avait réellement appartenu; elle se consacra au deuil et à une solitude presque entière, tant qu'elle lui survécut, et, comme elle n'avait jamais été fort comptée ni même recherchée, et qu'elle le devint encore moins, on ne l'appela plus que la feue Reine.

Il est assez commun de voir les princes peu regrettés, après leur mort, de ceux qu'ils ont le mieux traités et qui n'ont plus rien à attendre d'eux, mais ce qui étonnera plus, c'est que le grand Frédéric ne le fut point davantage de son armée, qu'il avait si souvent conduite à la victoire, qui était le principal objet de son attention, mais aussi qui tremblait devant lui. Il y eut, de la part du public, beaucoup d'indifférence, et parmi un grand nombre de la satisfaction même, excitée tant par le peu d'égards qu'il avait toujours, ainsi que je l'ai dit, témoigné pour sa nation, que par la lassitude produite par un long règne; et la fin de son gouvernement, régulier mais sévère, délivrait à la fois des dégoûts de la monotonie et du malaise de la contrainte. Les principales personnes de la cour et de la société concevaient de plus l'espoir de faire mieux leurs affaires sous le nouveau Roi, prince d'un caractère facile et même faible, peu ami du travail, adonné à tous les genres de plaisirs et surtout aux femmes, dont l'influence est la plus favorable aux ambitions particulières.

Cependant celle du prince Henri et de ceux qui l'entou-

raient ne put entretenir une longue illusion. Il avait, ainsi qu'eux, manifesté depuis longtemps et trop ouvertement qu'il s'attendait à régner sous le nom de son neveu, et dès qu'il se vit appelé et distingué par le nouveau Roi, ses espérances et les leurs s'accrurent promptement. Il prit trop facilement des caresses pour du crédit et des égards pour de la confiance ; il oublia que ceux qui ont le plus besoin d'être gouvernés sont ceux qui veulent le moins le paraître, et que les princes faibles et inappliqués ne sont pas les moins vains ni les moins jaloux de leur pouvoir ; enfin il afficha des prétentions qu'il fallait dissimuler pour les établir, il affecta un ascendant qu'il fallait cacher, lors même qu'il l'eût déjà obtenu, pour le conserver ; et, il faut en convenir, le prince Henri ne montra pas, dans cette importante occasion, la sûreté de calcul et la force de raison qui l'avaient fait réussir dans tant d'autres : ses ennemis en profitèrent.

Le plus dangereux et le plus habile, comme le plus acharné d'entre eux, était M. de Herzberg, l'un des deux ministres chargés de la direction des Affaires Étrangères. Le séjour qu'il avait fait près du feu Roi, pendant ses derniers moments, lui avait procuré l'occasion de voir plus familièrement l'héritier du trône, et les moyens de se mettre en mesure de profiter des premiers instants de son avènement, en même temps qu'il avait su, avec plus de finesse qu'on ne lui en supposait, s'en prévaloir pour se donner une plus grande importance politique qu'il n'avait encore eue. Cette circonstance lui procura en effet l'avantage, que l'on pourrait appeler le mérite, de saluer le premier Frédéric-Guillaume II du nom de roi, et il en reçut aussitôt le cordon de l'Aigle Noir avec le titre de comte, faveurs qui lui donnaient déjà une grande avance dans la lutte qui allait s'ouvrir.

Ce ministre avait, depuis longtemps, embrassé et manifesté des principes politiques tout différents de ceux adoptés par le prince Henri et par Frédéric lui-même. Prévoyant que les efforts du prince pour s'emparer du pouvoir, sous le nouveau règne, tendraient à l'écarter, et jugeant qu'il ne pourrait balancer la supériorité de rang et de lumières de son concurrent que par l'appui d'un parti étranger, il s'était de plus en plus prononcé pour le système anglais, parce que le prince Henri était partisan connu et ardent du système français.

Les distinctions et les marques de confiance accordées à M. de Herzberg, tandis que le Roi s'en tenait aux politesses avec son oncle, durent faire juger promptement de quel côté pencherait la balance; d'ailleurs, pendant que le prince Henri heurtait l'amour-propre et la vanité du Roi, l'autre le flattait de toutes les manières. L'influence de l'un, qui n'eût pu être dissimulée ni désavouée, ressemblait trop à celle d'un tuteur, pour que l'orgueil de celui qui voulait au moins être cru le maître pût s'y prêter. M. de Herzberg, au contraire, quoique ministre, n'avait pas assez d'éclat pour offusquer; tenant tout de la faveur et de la complaisance du Roi, il ne pouvait la conserver que par ses propres complaisances. Il avait, de plus, un auxiliaire puissant dans les charmes de M[lle] de Voss, nouvelle maîtresse du Roi, que le parti anglais sut bientôt mettre dans ses intérêts.

Le prince Henri ne tarda donc pas à avoir la mesure des espérances que ce nouveau règne offrait pour lui, et même pour la Prusse; mais, des dégoûts personnels vinrent bientôt l'éclairer encore davantage. Tandis qu'il pensait à augmenter son importance politique et en même temps à protéger les intérêts de l'État, il eut à plaider pour les siens particuliers, et au lieu de gagner du terrain

dans les conseils et dans les affaires, il eut à travailler à ne pas perdre les droits que ses anciens services, aussi bien que sa naissance, devaient lui assurer. Mais, un désagrément plus sensible pour lui fut la préférence marquée avec laquelle le Roi traita le comte de Kalckreuth, dont les torts envers lui avaient déterminé le feu Roi à tenir ce général éloigné pendant tout son règne; cette distinction affectée montrait trop l'intention d'offenser et d'aigrir le prince pour manquer son but.

Toutes ces circonstances prouvaient assez au prince Henri l'éloignement du Roi pour lui et le triomphe de ses ennemis ; mais la marche générale que ne tardèrent pas à prendre l'administration et la politique, qui tourna tout entière du côté de l'Angleterre au détriment de la France et même des individus français, vint lui ôter la dernière lueur d'espérance aussi bien que le désir de se mêler des affaires; car, toutes les nouvelles mesures, dictées par l'animosité bien plus que par un principe raisonné, paraissaient dirigées contre son système personnel, et bientôt il ne lui fut plus permis de douter que c'était comme *anti-Henri* que l'on était à Berlin *antifrançais*. Aussi, après avoir fait pendant tout l'hiver d'inutiles efforts pour arrêter les maux qui existaient déjà, et pour prévenir ceux plus grands qui s'accumulaient sur sa patrie, le prince Henri se retira, au printemps de 1787, à Rheinsberg, gémissant sur la chose publique, qu'il regarda dès lors comme perdue ; pronostic qui parut dicté par l'humeur et par le regret d'une ambition trompée, mais que l'expérience a confirmé.

Tel fut le nœud principal de la scène politique que présenta la cour de Berlin, pendant les six premiers mois qui suivirent la mort du grand Frédéric. J'étais à portée d'en connaître toutes les circontances, que je recueillais avec

soin pour les transmettre à mon père dans ma correspondance avec lui. Elle en reçut ainsi un plus grand intérêt, qui lui parut même mériter d'en donner communication aux ministres, et particulièrement à M. de Montmorin, son parent et son ami, lorsque celui-ci fut, après la mort de M. de Vergennes, secrétaire d'État des Affaires Étrangères. Mes rapports, puisés à bonne source, eurent assez de succès et me firent même une certaine réputation de capacité, qui, à mon retour en France, engagea ce ministre à me demander une note sur la situation politique de la Prusse et sur la marche que l'on devait suivre pour y relever nos intérêts : cette note fut lue par lui au conseil du Roi et approuvée. Mais elle ne pouvait servir à rien. Il n'était plus guère possible de regagner le terrain qu'on avait perdu : d'ailleurs, la faiblesse de notre cabinet était déjà trop connue en Europe pour faire rechercher notre alliance, ou faire craindre notre mécontentement, et elle n'était que trop secondée par le peu d'habileté et d'énergie de celui qui le représentait en Prusse. M. d'Esterno était l'homme le moins propre à balancer l'influence anglaise, à laquelle il n'opposait qu'une silencieuse et flegmatique circonspection, qu'une raideur paresseuse qui lui avait ménagé peu d'amis et même de rapports à cette cour, et à laquelle il avait joint la maladresse de marquer trop peu d'égards pour M. de Herzberg, qui n'était pas d'un caractère à le lui pardonner.

Au surplus, si mes rapports réussirent en France, il n'en fut pas de même à Berlin. Soit que l'on voulût me rendre un mauvais service, ou plutôt au prince Henri, dont on me supposait l'organe, soit par suite d'une mesure générale qui rendait le secret des lettres plus intéressant à connaître dans ces circonstances, plusieurs des miennes furent portées au Roi, qui ne fut pas flatté des couleurs trop

vraies, mais sévères, sous lesquelles je le peignais, ainsi que son administration. Quoique ce prince dût juger que je n'étais en grande partie que l'écho de son oncle, il en conçut pour moi une déplaisance déjà préparée par mes relations avec le prince Henri, et qu'il m'a toujours témoignée, bien qu'il m'ait admis, depuis, à faire une campagne dans son armée.

Le temps que j'avais dû passer à Berlin allait finir ; mon père, qui avait compté revenir m'y chercher, étant retenu par l'assemblée des Notables dont il fut membre, remit le soin de me ramener en France à M. le comte de Surgères, son ami, colonel du régiment Dauphin-dragons, qui vint à Berlin pour les revues du printemps ; car la réputation de l'armée prussienne n'avait point encore expiré avec son chef, et la plupart des militaires français qui, comme M. de Surgères, avaient le goût et même l'ardeur de leur métier, venaient y chercher des connaissances et perfectionner celles qu'ils avaient déjà. Pour moi, je m'abstiendrai de donner des détails devenus indifférents aujourd'hui sur ces troupes alors si renommées, et qui depuis, dans leur lutte contre les Français, notamment dans les campagnes de 1792 et de 1806, ont prouvé que l'instruction manœuvrière sert moins au succès des armées que l'esprit qni les anime et le chef qui les conduit.

J'allai, au commencement de mai, avec M. de Surgères, à Rheinsberg, prendre congé du prince Henri, avec tout l'attachement et la reconnaissance que devaient m'inspirer ses bontés, qui ne se sont jamais démenties ; et nous partîmes ensuite pour la France, que je revis avec transport. Je quittai M. de Surgères à Metz, où son régiment était en garnison, pour me rendre à Paris, où j'éprouvai un vif bonheur de me retrouver au sein de ma famille, après deux années de séparation.

CHAPITRE III

METZ. — ALEXANDRE DE BEAUHARNAIS. — LE COMTE LOUIS DE NARBONNE. — LE VICOMTE DE SÉGUR. — PARTICULARITÉS SUR LE CARDINAL DE LOMÉNIE. — COURSE EN AUVERGNE.

(1787)

Je fus nommé capitaine, le 13 juin 1787, ayant atteint l'âge de dix-huit ans auquel on pouvait obtenir ce grade; j'eus ce que l'on appelait à cette époque une réforme de cavalerie dans le régiment de Royal-Pologne, commandé par M. le marquis de la Rochejaquelein, dont le nom, alors peu connu, a été illustré par la conduite honorable de son fils dans la guerre de la Vendée. Ces réformes de cavalerie, qui donnaient simplement la commission et le grade de capitaine, sans exiger aucun service, provenaient du changement opéré dans l'organisation de l'armée, après la paix de 1763. Jusque-là les compagnies appartenaient aux capitaines, qui les payaient, et le gouvernement, en les leur retirant, avait été obligé de rembourser leurs finances, dont il se récupérait par celles attachées à ces réformes, qui, diminuant à chaque mutation, devaient s'éteindre définitivement après un certain laps de temps. Effectivement, j'eus à déposer entre les mains du trésorier général de la Guerre la somme de 7,500 francs, sur la-

quelle on me délivra un brevet de retenue pour les deux tiers du prix, qui me furent remboursés, quand je passai dans un autre corps.

Mon père obtint dans le même temps le commandement de la province des Trois-Évêchés, et se rendit en conséquence à Metz au mois d'août pour en prendre possession. Il m'emmena comme aide de camp, ainsi que le vicomte de Beauharnais, qui avait déjà servi près de lui en cette qualité, dans la dernière campagne de la guerre d'Amérique, et qui a été connu dans la Révolution sous le nom d'Alexandre Beauharnais. Il était marié à Mlle Tascher de la Pagerie, parente de ma mère, et qui a été depuis, par un des jeux les plus singuliers de la fortune, l'impératrice Joséphine. Cette union, formée sous de fâcheux auspices, n'était point heureuse. Forcé par son père, qui avait pour maîtresse une Mme Renaudin, tante de Mlle de la Pagerie, il l'avait épousée à contre-cœur, et n'avait pas tardé à s'en détacher, tant par ressentiment de la contrainte qu'il avait éprouvée à cause d'elle que par ses doutes sur sa fidélité : la naissance d'une fille, que sa femme mit au monde quelques mois après son départ pour la Martinique, en 1782, et qui a été Hortense Beauharnais, reine de Hollande, détermina leur rupture complète.

M. de Beauharnais, sans avoir rien de remarquable ni par sa figure ni par sa taille, qui n'était guère au-dessus de la moyenne, avait beaucoup d'agréments dans son extérieur, des formes douces et aimables, une grâce dans les manières qui plaisait généralement, et plus particulièrement aux femmes, auprès desquelles il avait de nombreux et brillants succès. Ce genre de mérite, car c'en était un alors, flattait son amour-propre et l'occupait presque exclusivement. Quoiqu'il eût neuf ans de plus que moi, ses

relations dans ma famille nous eurent promptement liés ensemble : il m'entretenait sans cesse de ses bonnes fortunes, dont il me communiquait même les pièces justificatives, qu'il conservait et classait, comme un autre aurait pu faire pour les titres de sa gloire. Il joignait à ses confidences des préceptes de conduite avec les femmes qui n'étaient pas, comme on le pense bien, dictés par la sensibilité ni par la moralité, et qui, appuyés par des exemples trop puissants à cette époque, devaient faire impression sur mon esprit novice, et je peux dire encore innocent. Ils en firent effectivement plus qu'il n'aurait fallu, malgré l'obstacle que leur a toujours opposé mon peu de goût et même d'adresse pour ce manège. L'opinion qu'il m'apprit à concevoir des femmes, en me les faisant peu estimer toutes, m'a inspiré une légèreté dans mes choix qui a beaucoup influé sur mon bonheur.

De tous les agréments extérieurs dont M. de Beauharnais était doué, le principal était son talent pour la danse, qui le faisait rechercher au point qu'il fut invité au bal de la Reine, quoiqu'il ne fût pas de qualité à y être admis, car sa noblesse n'était pas assez ancienne pour qu'il pût en faire les preuves avant 1400, ainsi qu'on l'exigeait pour monter dans les carrosses du Roi et pour la présentation des femmes. Ce désavantage, qui faisait le tourment de sa vanité, a peut-être plus contribué qu'aucun autre motif à le jeter dans le parti ennemi de la cour et dans les voies de la révolution. Au reste, sous cet air et ces habitudes de frivolité, M. de Beauharnais avait de l'énergie, de l'opiniâtreté même dans le caractère, de la pénétration dans l'esprit, l'ardeur d'acquérir de la réputation et une excessive ambition. Les événements ne tardèrent point à développer ces dispositions ; mais, ceux qui l'ont connu comme moi ne furent pas peu surpris de la capacité qu'il

montra dans les débats politiques et même dans le commandement de l'armée du Rhin, qui lui fut confié en 1793, à la tête de laquelle il fut au moment de faire lever le siège de Mayence. Par une de ces bizarres vicissitudes du sort dont notre temps fournit tant d'exemples, il présidait l'Assemblée nationale, lors de l'évasion du Roi, et il eut à prononcer la proscription du général dont, quelques années avant, il s'estimait très heureux d'être l'aide de camp.

La garnison de Metz était nombreuse et brillante. La plupart des régiments qui la composaient avaient à leur tête les hommes les plus agréables de la cour, dont un grand nombre aussi servaient à la suite des différents corps de cavalerie. Les colonels, peu occupés en général des détails de leurs régiments, qu'ils abandonnaient aux lieutenants-colonels, majors et adjudants, tenaient un état considérable : la somptuosité de leur table, l'élégance des équipages, ainsi que les plaisirs d'une facile séduction, étaient l'objet le plus important de leur rivalité comme de leurs soins, et l'on gagnait du moins en agrément ce que l'esprit militaire y perdait. Je devais, comme l'on pense bien, être frappé du contraste que m'offrait ce spectacle avec celui de l'austérité et de la rigueur même du service prussien dont je venais de me pénétrer. Cependant, la tenue des troupes était belle, la cavalerie était bien montée ; il régnait beaucoup de discipline intérieure dans les corps, et l'instruction y était assez avancée. Mon père essaya même de leur faire faire quelques grandes manœuvres ou simulacres de guerre, d'après les principes et surtout d'après les exemples qu'il avait, ainsi que moi, rapportés de Prusse, et elles furent assez bien exécutées, malgré les efforts de quelques colonels pour les déjouer.

Parmi ceux-ci, les plus marquants par leur esprit, leurs

manières, et surtout par leur légèreté, étaient le comte Louis de Narbonne, colonel du régiment de Piémont-infanterie, et le vicomte de Ségur, colonel du régiment de dragons de son nom. M. de Narbonne, qui passait pour être le fruit d'un inceste royal, et qui, en tout cas, était chéri de Madame Adélaïde, tante du Roi, dont il tirait largement de quoi fournir à son goût immodéré pour la dépense, était un des hommes les plus à la mode de ce moment, quoiqu'il n'eût aucun agrément dans la figure ni dans la tournure; mais il remplaçait ce qui lui manquait sous ces rapports par un esprit fin et orné, par des manières nobles et gracieuses, surtout par son assurance, et, comme il avait plus de fond et de solidité dans les idées qu'il n'en montrait, les succès que ses airs et son ton lui procuraient dans le monde servaient de moyen à son ambition, qui était fort grande. Elle eut occasion de se manifester et de se satisfaire même au commencement de la Révolution : il fut ministre de la guerre en 1792, mais avec aussi peu de relief et de succès que de durée; depuis, il imagina, à l'âge de cinquante-cinq ans, de devenir aide de camp de l'empereur Napoléon, ce qui leur allait aussi mal à l'un qu'à l'autre.

Le vicomte de Ségur avait plus d'avantages extérieurs que M. de Narbonne. Sa figure était agréable, sa taille élevée, leste et dégagée; la gaieté brillait dans ses traits et dans toute sa personne, et se communiquait par un charme presque irrésistible; ses saillies vives et brillantes, son ton enjoué, la tournure plaisante qu'il donnait à tout, son persiflage léger et exempt d'amertume, tiraient encore un nouveau sel de l'air de nonchalance, presque de simplicité, dont il les accompagnait : c'était vraiment le marquis de Moncade de l'*École des bourgeois*. Tous deux enfin étaient les plus parfaits modèles de la fatuité

de cette époque, qui était véritablement un art dans lequel ils professaient également bien, où ils ont eu beaucoup de copies, qui, n'ayant pas leur esprit et leur grâce, n'ont été que ridicules, et dont heureusement il ne reste plus aujourd'hui que deux ou trois vieux échantillons, avec qui s'en perdra sans doute la tradition.

Ces messieurs avaient pris à tâche de se divertir aux dépens de M. de Surgères, qui, bien que beaucoup plus âgé, n'avait encore que le même grade qu'eux. Cet homme, respectable sous infiniment de rapports, plein de sens, d'honneur, ainsi que de générosité dans le caractère, et dont je me plais à honorer ici la mémoire, offrait peut-être dans ses dehors de quoi exercer l'arme du ridicule en des mains si habiles et si accoutumées à la manier. Son occupation un peu minutieuse des détails, et surtout de l'instruction de son régiment, faisait indirectement la censure de leur négligence à cet égard ; ils la taxaient donc de pédanterie et la rendaient l'objet de leurs railleries, qu'ils savaient modifier avec assez d'art et doser même, si l'on peut dire, avec assez de tact, pour qu'il ne pût s'en fâcher sans en manquer lui-même. Mais elles avaient pour témoins, et par conséquent pour échos, les officiers inférieurs qui, voyant un de leurs chefs déjoué par ses confrères, apprenaient de ceux-ci à perdre le respect qu'ils leur devaient à tous également, et c'est ainsi que les liens de la subordination, dont la considération pour la hiérarchie est le premier et le plus ferme anneau, se relâchaient par l'influence de ceux qui étaient le plus intéressés à les maintenir.

Cet esprit ne régnait que trop alors parmi les chefs de l'armée et les rendait des instruments fort incommodes, si ce n'est dangereux pour la guerre, quoiqu'il n'est pas douteux qu'ils s'y fussent d'ailleurs conduits en gens de

cœur. Mon père, qui paraissait devoir en faire le plus prochainement l'expérience, le sentait avec peine et même avec effroi, car on lui destinait un commandement pour la guerre que l'on croyait au moment d'éclater au sujet des troubles de Hollande. Il était résolu à ne l'accepter qu'à condition qu'on ne lui donnerait, du moins pour l'infanterie, qu'un bataillon par régiment, commandé par le lieutenant-colonel ou le major. Cette classe d'officiers, ne parvenant point au commandement des régiments et n'ayant ni appui ni relations à la cour, non seulement n'avait aucun intérêt ni moyen d'y déjouer leur général par leurs intrigues, comme les colonels, qui presque tous en faisaient partie; mais, ils étaient d'autant plus maniables dans ses mains, que son estime et sa protection étaient plus utiles et même nécessaires à leur avancement. C'est en partie à cette disposition qu'il a dû le succès des entreprises hardies et opiniâtres qu'il a exécutées, pendant la guerre d'Amérique, et le peu de colonels qu'il a eus sous ses ordres l'ont plus gêné qu'ils ne l'ont secondé.

Effectivement, la France se disposait à rassembler à Givet un corps de quinze mille hommes, qui devait marcher sous les ordres de mon père, pour soutenir les patriotes hollandais, que depuis plusieurs années elle excitait au soulèvement, et qui en ce moment étaient menacés par un mouvement de troupes prussiennes destinées à agir contre eux, par l'effet de l'influence anglaise autant que des liens de famille qui unissaient le roi de Prusse au stathouder. On a prétendu que le défaut d'argent empêcha cette démonstration, qui eût suffi probablement pour arrêter les Prussiens, car j'ai entendu assurer qu'avant de s'avancer sur la Hollande, le duc de Brunswick, qui les commandait, envoya des officiers déguisés reconnaître ce prétendu camp de Givet, et que ce ne fut qu'après

avoir acquis la certitude qu'il ne s'y trouvait personne, et que l'on n'y faisait même aucune disposition de guerre, qu'il se décida à pénétrer dans les Provinces-Unies. La conduite que tint notre gouvernement, en abandonnant ainsi les Hollandais, lui fut inspirée sans doute par la faiblesse et l'inconséquence qui caractérisaient toutes ses démarches, mais peut-être aussi par la perfidie non moins que par l'ineptie des conseils qui perdaient déjà Louis XVI. Ce prince avait eu le malheur de mettre à la tête des affaires l'archevêque de Toulouse, puis de Sens, et cardinal de Loménie, que l'intrigue et le charlatanisme d'une réputation usurpée en avaient rendu maître, après de longs et pénibles efforts, et qui, dans ce poste qu'il avait tant ambitionné, ne montra ni honneur, ni principes, ni talents. Indépendamment des sentiments de justice et de dignité qui devaient décider la France à prendre les armes dans cette occasion, ce ministre aurait dû sentir l'avantage et même la nécessité de donner par cette voie un essor et un cours à la fermentation intérieure qui tourmentait tous les esprits ; il eût probablement évité par là les malheurs qui ont affligé depuis sa patrie ; mais, on peut croire que ce n'était point son intention, d'après une communication assez singulière que m'a faite un de ses amis, et que j'ai consignée il y a près de trente ans dans une note que je rapporterai ici :

« Je me rappelle parfaitement avoir entendu dire en 1788 à Achille du Chastellet, qui était très lié avec la famille du cardinal, qu'il ne fallait pas attribuer toutes les fautes de l'archevêque de Sens à l'ignorance et à l'ineptie, et qu'il avait eu plus de grandes vues qu'on ne lui en supposait, qui ne tarderaient pas à se développer. L'ardeur avec laquelle M. du Chastellet embrassa la cause de la Révolution, et la conduite que tint le cardinal de Loménie, ainsi

que sa famille, lorsqu'elle eut éclaté, indiquent assez que c'est pour elle que ce ministre travaillait dès lors, de concert avec ceux qui la préparaient de longue main.

« On a prétendu que cet homme, rongé à la fois d'ambition et de dartres, voulait détacher l'Église gallicane de celle de Rome, et se faire nommer patriarche de France : ces assertions sont autant de problèmes historiques connus de peu de contemporains, et que la postérité n'aura ni les moyens ni peut-être la curiosité de résoudre. La preuve en serait cependant d'autant plus intéressante, qu'elle pourrait garantir les chefs des gouvernements de confier leurs intérêts à des hommes sans vertu et sans morale, professant hautement des principes opposés à l'esprit et à l'habit même de leur état ; car le cardinal de Loménie était de ceux que l'on appelait en France, avant la Révolution, les *évêques philosophes*, et qui se faisaient honneur de ne pas croire en Dieu, au nom de qui ils se gorgeaient d'honneurs et de richesses. »

Nous revînmes, au mois d'octobre, de Metz à Orly, maison de campagne de mes parents, à trois lieues de Paris, près de Choisy-le-Roi. Pendant que nous y étions, le comte de Bouillé y passa, venant de son régiment, pour se rendre en Auvergne, au mariage de Mlle de...., ma cousine, avec le comte de.... de la...., où il me proposa de venir avec lui. Mlle de...., qui était du même âge que moi, avait passé, avant mon départ pour la Prusse, plusieurs années à Paris, où j'avais eu de fréquentes occasions de la voir. Nos relations de famille, ainsi qu'un attrait réciproque, nous avaient inspiré des sentiments plus tendres que l'amitié, mais dont nous ne nous expliquions pas encore la nature. MM. de Beauharnais et du Chastellet, qui se trouvaient aussi en ce moment à Orly, avaient été à même de s'apercevoir de notre inclination naturelle. Ils n'avaient

pas l'un plus que l'autre des principes fort délicats en affaire de femmes et, ne demandant pas mieux que de m'endoctriner sur ce point à leur façon, ils me pressèrent d'accepter l'offre du comte de Bouillé, en me présentant sous un appât trop séduisant le mérite que j'aurais à m'emparer des prémices de la noce. Ce conseil, assez immoral, fit d'autant plus d'impression sur moi, qu'il ranimait celle que ma cousine avait laissée dans mon cœur, et que deux années d'absence n'avaient point encore effacée. Mon amour-propre, aussi bien que mon amour, s'exalta ; le désir de voir des lieux nouveaux et intéressants pour moi s'y mêla, et je demandai la permission de faire cette course à mon père, qui me l'accorda, à condition que je ne serais pas absent plus de quinze jours. Je partis donc avec le comte de Bouillé, et je ne pouvais avoir un plus agréable compagnon de voyage. L'amitié qu'il me témoignait m'attachait à lui autant que son dévouement, sa vénération et sa reconnaissance pour mon père, à qui il devait non seulement son avancement militaire, mais toute sa fortune, par le mariage avantageux qu'il lui avait fait contracter aux Iles, pendant qu'il y commandait, différent en cela de son fils [1], qui n'a peut-être pas toujours assez reconnu toutes ces obligations et les siennes propres. Il était d'ailleurs plein d'énergie, d'activité, de franchise et de loyauté ; sa droiture ainsi que sa joviale cordialité faisaient passer sur la médiocrité de son esprit et sur son ton assez mauvais.

Nous arrivâmes au château de.... deux jours avant la célébration du mariage, qui y avait réuni une partie de la principale noblesse de la province, et qui s'annonçait par

1. Le comte de Bouillé, aide de camp du roi Charles X, créé pair, le 5 novembre 1827, gouverneur de la Martinique en 1826 jusqu'en 1828. (*Note de l'auteur.*)

les démonstrations bruyantes des joyeux hommages des vassaux. Le comte de Bouillé imagina, pour jouir de la surprise que je devais causer, de me faire passer pour un jeune officier de son régiment qu'il amenait en semestre ; mais, la méprise ne pouvait être longue, malgré le changement qu'avait produit en moi depuis mon absence le développement que la nature prend à cet âge, et ce fut une vraie reconnaissance de théâtre. La joie fut vivement et également sentie par ma cousine et par sa mère, qui toutes deux, pour des motifs différents, n'avaient consenti à ce mariage qu'avec regret et même répugnance. Il n'en fut pas de même de la famille de M. de....; les mines s'allongèrent extrêmement, surtout quand on vit Mlle de.... se livrer aux témoignages les plus simples comme les plus vifs du plaisir qu'elle éprouvait à me revoir et, en négligeant celui qui allait être son mari, pour ne s'occuper que de moi, montrer, avec autant d'ingénuité que d'évidence, que le don de sa main n'était pas le choix de son cœur.

La mère, qui avait toujours desiré de me faire épouser sa fille, crut voir renaître et pouvoir réaliser l'espoir qu'elle en avait conçu, et être encore à temps pour rompre une alliance qui lui était d'autant plus désagréable, qu'elle avait eu des rapports trop particuliers avec son gendre ; cependant, quoique ma cousine fût belle, d'une naissance distinguée, et destinée à posséder un jour une assez belle fortune, les espérances qu'elle apportait étaient trop éloignées pour remplir les vues que l'on devait et que l'on pouvait même avoir pour mon établissement. Notre âge, trop rapproché, était un obstacle de plus à ses vœux ; mais la passion raisonne-t-elle ? Au lieu donc de combattre, comme elle l'aurait dû, les sentiments qui s'étaient réveillés dans le cœur de ma cousine, et même dans le mien, elle les encouragea à un tel point que, pendant la nuit qui

précéda la célébration, elle m'introduisit dans la chambre de sa fille. L'entrevue fut tendre, vive, passionnée, mais avec toutes les restrictions que pouvaient imposer l'innocence virginale, l'embarras d'une telle surprise, et, de ma part, une timidité naturelle, inspirée par un sentiment de conscience autant que par un attachement pur et vrai; ainsi, ce tête-à-tête n'eut point les résultats que la corruption aurait pu en obtenir, au grand désappointement de la mère, dont la présence dans un cabinet voisin était au moins une maladresse, qui contribua toutefois à nous garantir tous deux du piège qui nous était présenté. Il lui fallut donc conduire le lendemain matin sa fille à l'autel; mais le triomphe du mari fut troublé par le refus des droits que je n'avais point su ou osé lui ravir. Cette résistance se prolongea pendant plusieurs jours et M. de...., ainsi que sa famille, qui m'en accusaient plus encore que je ne le méritais, s'en allèrent, avec beaucoup d'humeur contre moi, dans un de leurs châteaux, voisin de celui où ils nous laissèrent assez imprudemment.

Après avoir joui pendant une semaine d'une liberté qui eût pu être si dangereuse, il fallut aller rejoindre le mari, chez qui je passai encore un ou deux jours, fort embarrassé de mon rôle, que l'on supposait plus complètement heureux qu'il ne l'était réellement; et, après avoir pris le congé que l'on était impatient de me donner, je repartis pour Orly, où j'arrivai au terme fixé par mon père. N'ayant point de voiture pour m'en retourner, M. de.... m'offrit un cabriolet qu'il voulait renvoyer à Paris. Je l'acceptai; mais je ne tardai pas à m'en repentir, et je ne doutai pas que ce ne fût une petite vengeance qu'il voulait tirer de moi, tant la voiture était rude et me fit souffrir par son cahotement pendant toute la route. Je fus plus généreux à son

égard, en engageant sa femme, qui persistait toujours dans ses refus, dont elle me faisait hommage, à céder enfin à son devoir, qui devint depuis de l'inclination; et si j'ai retardé un peu le bonheur de ce ménage, j'ai du moins la satisfaction de penser que je ne l'ai point empêché.

CHAPITRE IV

HIVER A VIENNE. — L'EMPEREUR JOSEPH II. — LE PRINCE DE KAUNITZ

(1788)

Les apparences de guerre de la part de la France s'étaient dissipées, et avec elles les espérances que j'y avais attachées pour mon ambition et pour ma gloire. Je me repaissais avidement de la perspective qu'elles m'avaient offerte un moment de combattre sous les ordres et aux côtés d'un général aussi distingué que celui dont j'avais l'avantage d'être le fils, et qui, en m'accordant toute sa confiance, m'aurait mis à même de développer et de faire ressortir l'instruction et l'ardeur militaire auxquelles je me donnais entièrement : si le sort eût exaucé alors mes vœux et répondu à mon appel, j'ose croire que j'eusse pu sortir du cercle ordinaire de la médiocrité et presque m'élancer jusqu'au grand ; mais déjà il commençait à réaliser sur moi le supplice de Tantale au milieu des ondes. Cependant mon père ne voulant pas encore me livrer au monde de Paris, dont il redoutait pour moi les dangers, et désirant, de mon côté, employer le temps de cette espèce de quarantaine d'une manière utile et honorable, je pensai à profiter des chances que les événements qui allaient se

passer hors de ma patrie offraient à mes goûts belliqueux. Le bruit de la guerre retentissait des extrémités du nord, où la Russie venait de la déclarer à la Porte. Je formai le souhait et l'espoir d'y prendre part. J'y aurais sans doute réussi, en retournant en Prusse solliciter dans cette vue l'intérêt du prince Henri et son crédit auprès de l'impératrice Catherine, qu'il employa avec autant de succès que d'empressement pour d'autres officiers français moins connus de lui, entre autres pour le comte Roger de Damas; mais la fortune, qui s'amusait dès lors à me faire faire fausse route, me fit prendre celle de l'Autriche: je me flattais d'y atteindre facilement mon but par les lettres de recommandation que la Reine voulut bien me donner pour l'Empereur, son frère, et où elle lui demandait de m'employer, ainsi que le chevalier de Bouillé, mon frère, comme volontaires dans l'armée qu'il allait, comme allié de la Russie, faire agir contre les Turcs. Nous partîmes donc vers le milieu de décembre, mon frère et moi, pour Vienne, où nous arrivâmes le 24 du même mois.

L'ambassadeur de France à cette cour était le marquis de Noailles, second fils du maréchal, dont il était loin d'avoir l'esprit léger et piquant, sans en manquer pourtant lui-même, mais d'un autre genre : il avait surtout les manières les plus douces et les plus polies; il nous fit l'accueil le plus obligeant, et nous ouvrit même sa maison avec une sorte de cordialité. Quoique M. de Noailles eût déjà rempli d'autres ambassades importantes, entre autres celle d'Angleterre, à l'époque de notre rupture pour les troubles de l'Amérique, je ne sais pas jusqu'à quel point il était habile négociateur; mais il avait auprès de lui un homme qui dirigeait sa politique aussi bien que sa conscience : c'était un abbé Desnoyers, ancien régent du collège des Jésuites, où il avait même connu mon père, et

qui, comme tous ceux que cette société intrigante et ambitieuse détachait auprès des grands pour la direction des affaires du monde, portait, sous l'extérieur de la simplicité, de la modestie et presque de l'humilité, l'esprit le plus fin et le plus délié.

Nous fûmes présentés à l'empereur Joseph II. Ce prince, qui, sous le double vernis de la simplicité militaire et philosophique, n'était pas exempt de la morgue que l'on attribue à sa maison, et qui est, au reste, le type assez universel de la royauté, avait des formes polies et affables, et nous fit un accueil gracieux. Son portrait a été tracé trop de fois; son caractère, ses inconséquences, les malheurs qui en résultèrent pour lui, et qui pensèrent ruiner ses États, sont trop connus pour que je m'arrête à les reproduire ici. Cependant le portrait que Philippe de Commynes [1] fait de Charles le Téméraire, dernier duc de Bourgogne, dont la puissance était une partie de l'héritage de Joseph, m'a assez frappé par sa ressemblance avec celui-ci, pour m'engager à le rapporter, en lui en faisant l'application.

« Il taschoit à tant de choses grandes, qu'il n'avoit point « le temps à vivre pour les mettre à fin, et estoient choses « presque impossibles, car la moytié d'Europe ne l'eust « sceu contenter. Il avoit assez de hardement pour entre- « prendre toutes choses ; sa personne povoit assez porter « le travail qui luy estoit necessaire ; il estoit assez puis- « sant de gens et d'argent : mais il n'avoit point assez de « sens ne de malice pour conduire ses entreprinses ; car « avec les aultres choses propices à faire conquestes, si le « très grant sens n'y est, tout le demourant n'est riens. »

Joseph II tenait auprès de lui son neveu l'archiduc

1. Société de l'histoire de France, I, 229.

François, fils aîné du grand-duc de Toscane, depuis Léopold II. Il affectionnait particulièrement ce jeune prince, alors âgé de vingt ans, qui était destiné à porter un jour la couronne impériale, et est effectivement devenu l'empereur François II. Il s'occupait à l'élever dans ses principes de gouvernement et à le former sur son modèle; mais l'archiduc, qui était pénétré d'attachement, d'estime et de déférence pour son oncle, n'avait ni son esprit ni ses facultés, et ce fut un bonheur pour lui comme pour ses États. Cette naturelle médiocrité le garantit probablement des idées fausses, dont l'exemple et les instructions de Joseph auraient pu jeter en lui le germe, et le préserva surtout de cette agitation vague, de cette activité inquiète et turbulente, ainsi que de ce goût imprudent d'innovation qui tourmentaient le monarque aussi bien que la monarchie autrichienne.

Peu de jours après mon arrivée à Vienne, on célébra (le 6 janvier 1788) le mariage de l'archiduc François avec la princesse Élisabeth de Wurtemberg, dont la beauté, la fraîcheur et les qualités semblaient promettre une heureuse et féconde union: mais cette princesse ne jouit pas longtemps du bonheur dont elle semblait le gage; elle mourut deux ans après (le 19 février 1790), précédant d'un seul jour au tombeau l'empereur Joseph, dont elle était tendrement aimée, et pour qui sa mort fut une des plus vives amertumes qui remplirent ses derniers moments. J'assistai aux fêtes qui eurent lieu à cette occasion et où la cour de Vienne, habituellement simple et sans aucune représentation imposante ou gênante, étala toute la magnificence et toute la pompe digne de sa grandeur et de sa puissance.

Quoique Vienne fût alors le centre en quelque sorte de l'empire germanique, et fût habitée par une partie de la

plus haute noblesse des États autrichiens, son séjour n'offrait guère d'intérêt ni d'agrément. Les grands seigneurs de ce pays, possesseurs de biens immenses, mais en général moins amplement pourvus des dons de l'esprit et des grâces extérieures, étaient peu propres comme peu enclins au commerce social. Loin de rappeler et de pratiquer cette noble urbanité, cet échange de rapports faciles et aimables qui faisaient le charme et la réputation de la bonne compagnie de Paris, à l'époque dont je parle, ils se communiquaient peu même entre eux. Le nombre de leurs valets et de leurs chevaux, l'éclat de leurs équipages, quelques repas somptueux, quelques bals brillants, un fastueux étalage de pierreries, d'habits et de livrées, aux jours de cérémonies, étaient l'unique emploi qu'ils faisaient de leurs richesses, et des ressources qu'elles leur fournissaient pour jouir et faire jouir les autres des douceurs de la vie. Renfermés pendant la plus grande partie de leur temps dans leurs hôtels ou palais, ils y concentraient leur morgue parmi des subalternes ou des complaisants qui flattaient et alimentaient leur vanité.

Un exemple différent leur était donné par l'Empereur : le matin, on le rencontrait souvent traversant les rues de Vienne ou se promenant au Prater, promenade à la porte de cette ville, dans un modeste *birouth* ou calèche à deux chevaux, qu'il conduisait lui-même, suivi d'un seul valet de pied en habit gris, sans gardes et sans escorte ; le soir, il allait quelquefois faire des visites dans quelques maisons, notamment chez une baronne de Berg, femme de l'ancien chef de police : il y arrivait comme un simple particulier et sans se faire annoncer ; la porte n'était point fermée par égard pour sa présence, et il s'entretenait familièrement avec les personnes qu'il y trouvait. Je fis plusieurs fois en sorte de le rencontrer ainsi, mais, à mon

grand regret, ce fut en vain. Les embarras et les peines qu'il éprouvait déjà commençaient à le rendre plus soucieux, et ses visites devenaient plus rares.

Toutefois nous étions admis chez quelques dames qui recevaient à la manière française, chez qui l'on trouvait l'agrément et la liberté d'une conversation aimable et spirituelle, et où l'on passait les soirées souvent assez avant dans la nuit : c'étaient entre autres la comtesse de Thun et la baronne de Rombeck, sœur du comte Louis de Cobenzl, qui depuis a été ministre. Les étrangers faisaient le fonds principal de cette société; les Anglais étaient plus particulièrement distingués et recherchés à Vienne. Cependant nous n'eûmes, mon frère et moi, qu'à nous louer de l'accueil que nous reçûmes, et nos rapports devinrent assez familiers pour jouer la comédie avec plusieurs de ces dames, en présence d'un très grand nombre de spectateurs. Les représentations se répétèrent plusieurs fois : mon frère y eut beaucoup de succès, moi aucun, et nous le méritions également.

Nous partagions cet accueil et cette distraction avec deux autres jeunes Français : l'un était le prince de Talmont, qui depuis a péri sur l'échafaud révolutionnaire, pour avoir combattu dans la guerre de la Vendée; l'autre, le marquis de Duras, neveu de l'ambassadeur et déjà premier gentilhomme de la chambre du Roi, en survivance du maréchal de Duras, son grand-père. Chacun d'eux était accompagné par un officier d'un grade inférieur et d'un âge mûr qui leur servait de mentor. Quoique nous fussions, mon frère et moi, du même âge qu'eux, nous étions livrés à nous-mêmes, et cette confiance de la part d'un père tel que le nôtre était une prévention en notre faveur. Nous trouvâmes encore à Vienne un autre compatriote, le chevalier de Boisgelin, plus âgé que nous, et qui, en sa

qualité de chevalier de Malte, y était venu pour demander aussi la permission de faire, comme volontaire, la campagne contre les Turcs. Il avait de l'esprit et de l'instruction, et il a composé plusieurs ouvrages assez estimés, entre autres, et conjointement avec M. de Fortia, un *Voyage de deux Français dans le nord de l'Europe.*

La maison de l'ambassadeur, qui avait une assez grande représentation, nous offrait l'occasion de rencontrer les personnes du pays qu'il pouvait être intéressant de connaître. J'y vis effectivement le célèbre maréchal de Laudon, alors âgé de soixante-douze ans, dont l'air froid, modeste, triste même et commun, ne décelait point sa gloire, et, malheureusement pour Frédéric, avait trop peu révélé ses talents, lorsqu'il se présenta à ce prince pour lui demander du service. Une personne qui n'attira pas moins mon attention et excita peut-être plus encore ma curiosité fut la comtesse de Batthyani qui, plus de cinquante ans avant, avait fait les honneurs de la maison du prince Eugène de Savoie, et avait eu, disait-on, des relations plus intimes avec lui. Elle était alors âgée de plus de quatre-vingts ans, et je me plaisais, en lui témoignant mes égards et en causant avec elle, à me mettre en quelque façon en rapport avec ce grand capitaine. Rien n'est plus imposant ni plus intéressant, en effet, que ces vieux témoins dont la tradition vivante forme une correspondance non interrompue entre nous et le passé, et nous reporte ainsi en arrière, en même temps que nous sommes entraînés vers l'avenir, tels que ces chênes antiques qui semblent rassembler sous leurs rameaux les générations successives qu'ils ont ombragées. Malheureusement, Mme de Batthyani ne répondait guère à ce prestige de l'imagination : son esprit, qui n'avait jamais été, je crois, très distingué, était fort affaibli par son grand âge ; sa

mémoire était en partie effacée, et je n'en pus tirer que des éloges sur la bonté, la grâce et la politesse du héros, et le récit du plaisir qu'il prenait à faire jouer la comédie dans son beau palais du Belvédère, près de Vienne.

Mais de tous les personnages que le séjour de Vienne pouvait me donner le désir de connaître, le plus curieux et le plus digne d'observation, par l'importance de son rôle politique autant que par la singularité de ses manières, était le prince de Kaunitz, qui, depuis près de trente ans, dirigeait le cabinet autrichien. Je ne hasarderai pas ici une opinion sur les talents de cet homme d'État, dont il est parlé dans tant d'autres écrits, et qui ont été l'objet d'éloges et de critiques que je crois également exagérés. Il suffit de rappeler qu'il dut sa réputation et son influence dans le gouvernement de son pays au succès de ses négociations pour former entre la France et l'Autriche cette alliance monstrueuse, d'autant plus utile à cette dernière puissance qu'elle était plus contraire aux intérêts et à la gloire de son ancienne rivale. Chacun sait l'ascendant que le prince de Kaunitz sut prendre et exercer constamment sur Marie-Thérèse; quelle que soit la cause à laquelle on ait voulu l'attribuer, un homme ordinaire n'aurait pu dominer autant et si longtemps une telle souveraine, et encore moins conserver cet empire sous ses successeurs. Il l'avait en effet si solidement établi, qu'il ne se bornait pas à maîtriser leur confiance, mais qu'il les avait soumis, ainsi que toute la famille impériale, à ses caprices et même à ses hauteurs. M. de Kaunitz en offrait effectivement le mélange le plus complet et le plus rare, et jamais l'orgueil humain n'abusa à un tel point des droits ou des licences que le pouvoir ou la faveur peuvent s'arroger. La déférence du souverain envers lui, qui pouvait être motivée par la reconnais-

sance, par le besoin de ses services, ainsi que par une bonté particulière, était imitée avec une servile complaisance par les courtisans, qui toujours adoptent et exagèrent même les dispositions de leur maître, et dont la vanité s'allie parfaitement à la bassesse pour s'en faire un mérite et en tirer profit. Il connaissait assez les hommes pour savoir que, lorsqu'on est parvenu, surtout dans une position assez élevée, à leur faire supporter quelques singularités, elles deviennent un privilège et même un titre de plus à leurs égards, à leur considération, presque à leur admiration, et personne ne confirma avec plus d'étendue cette observation. Mais ce qui doit étonner davantage, c'est que les ambassadeurs et les ministres étrangers, y compris le nonce du Pape, qui était alors M. de Caprara, que nous avons vu depuis cardinal légat à Paris, se prêtaient à cette espèce de culte; ils s'y livraient même avec un empressement dont l'inconvenance allait jusqu'au ridicule, à l'exception pourtant de l'ambassadeur de France, M. de Noailles, qui, dans ses rapports avec un homme si gâté par les succès de son arrogance, savait conserver sa dignité personnelle ainsi que celle de la puissance qu'il représentait.

M. de Kaunitz était dans sa soixante-dix-huitième année, lorsque je l'ai connu. Sa taille était ordinaire; il était assez maigre; sa figure, quoique altérée par l'âge et malgré une perruque qui lui couvrait le front, en se joignant à ses sourcils, avait encore de la régularité, et sa physionomie annonçait de la finesse. Il était vêtu assez simplement et, l'occupation continuelle où il était de sa personne le portant à toutes sortes de précautions, il était toujours couvert d'un petit manteau à l'espagnole, pendant la saison d'hiver où je l'ai vu. J'étais fort curieux d'observer de près cet homme extraordinaire, et je m'étais en consé-

quence arrangé de manière à dîner au moins deux fois par semaine chez lui, où il n'y avait pas foule pour être invité. Afin de se singulariser davantage, il ne se mettait à table qu'à six ou sept heures du soir, tandis que dans toutes les autres maisons de la ville on dînait au plus tard à deux heures après midi, de sorte qu'on pouvait très bien assister dans la même journée à l'un de ces repas et au sien. Il lui arrivait quelquefois de traverser le salon, au moment du dîner, pour se rendre au manège, où il se promenait pendant une heure entière qu'il faisait attendre ses convives, qui n'étaient jamais qu'au nombre de douze ou quinze.

Il avait préposé à la direction de sa maison une femme de qualité, mais peu riche, la comtesse de Clary, qui faisait les invitations presque toujours sans sa participation : il se permettait seulement de lui faire quelques observations et même des reproches, lorsqu'il n'en était pas content. Un jour, et je prie de croire que je ne m'y trouvais pas, après avoir promené ses regards autour de la table, il lui dit avec la dernière insolence pour ceux qui y étaient placés : « Vous m'avez invité aujourd'hui, Madame, assez étrange compagnie. » Il parlait très peu, toujours par sentences et avec un ton doctoral qui n'admettait aucune réplique. Je vis constamment à sa table deux parasites, le général Burghausen et un peintre italien nommé Casanova [1], qui semblaient avoir l'emploi et remplir l'office de thuriféraires. Ils adressaient au prince, à l'envi l'un de l'autre, des bouffées d'encens dont la vapeur ne lui paraissait jamais trop épaisse, souvent même pas assez, et qu'il renforçait alors par son propre éloge. A la fin du repas,

1. Frère de Casanova, dont on a publié les *Mémoires*, assez curieux par leur cynisme et par les aventures qui y sont racontées. (*Note de l'auteur*.)



on établissait devant lui un grand miroir avec un bassin d'argent et tous les ustensiles nécessaires pour la toilette de sa bouche, qu'il faisait avec le soin le plus minutieux et le plus grossier pour les assistants. La présence d'aucun d'eux, quel que fût son rang, ne pouvait exempter de cette représentation ; et le seul moyen que le duc d'York, fils du roi d'Angleterre, qui dînait chez lui, trouva pour sauver sa dignité de cette inconvenance, fut de se faire apporter une semblable toilette et de l'imiter.

Il ne traitait pas avec plus d'égards les membres de la famille impériale. Je dînais un jour chez lui, lorsqu'on vint lui annoncer que l'archiduc François, qui venait de se marier, était avec l'archiduchesse dans le salon: « Eh bien ! dit-il, qu'ils attendent! » L'archiduc, n'ayant pas voulu apparemment se conformer à cet ordre, parut tout à coup seul dans la salle à manger. Nous nous levâmes aussitôt. « Asseyez-vous, Messieurs, nous dit M. de Kaunitz; » puis se tournant vers ses gens: « Un fauteuil pour M. l'archiduc ! » Celui-ci s'assit effectivement, assista au reste du dîner ainsi qu'à la toilette de bouche, qui ne fut pas dérangée par sa présence; et, lorsque tout fut achevé : « Allons, Monsieur l'archiduc, dit le prince, allons voir Mme l'archiduchesse. » Nous la trouvâmes effectivement qui attendait. Après une courte visite, le ménage impérial se retira, sans que M. de Kaunitz fît un pas pour le reconduire ; et, quand il fut parti, il s'écria avec son emphase ordinaire : « Voilà des enfants pour qui j'ai plus fait que pour les miens ! »

La pièce où il recevait, que l'on trouvait toujours remplie, après son dîner, de tout ce qu'il y avait de plus distingué à la cour, ainsi que du corps diplomatique, ressemblait moins à un salon qu'à un café; deux ou trois marchands de livres ou de bijoux y étaient établis, comme cela se

pratiquait au reste dans plusieurs des maisons de Vienne, les jours de grandes réceptions. Le prince était assis dans un fauteuil élevé, sur une petite estrade particulière, auprès d'un billard où l'on jouait pour lui faire sa cour et pour l'amuser. Il jugeait les coups avec une importance vraiment puérile, et lorsqu'il ne les approuvait pas, il venait lui-même donner une leçon, à laquelle les flatteurs applaudissaient souvent avec autant de maladresse qu'il en avait mise à réparer la faute.

En voilà, je crois, assez pour peindre ce personnage vraiment singulier : j'ajouterai seulement un trait de sa bizarrerie qui m'est personnel. Malgré mon assiduité près de lui, il avait paru faire très peu d'attention à moi et accorder une sorte de bienveillance à mon frère, qu'il appelait son petit hussard, parce qu'il portait l'uniforme de cette arme dans laquelle il servait. Lorsque nous prîmes congé de lui, il lui parla à peine; mais, s'adressant à moi presque pour la première fois, il me dit qu'il était charmé de m'avoir connu, qu'il m'avait observé, que je réussirais et qu'il me chargeait de faire ses compliments à mon père, en le félicitant d'avoir un fils si raisonnable. M. de Kaunitz vécut encore six ans : sa haine pour la France put jouir du spectacle du bouleversement de ce pays ; mais ce à quoi il ne s'attendait pas sans doute, c'est que le lieu de sa sépulture (Austerlitz) serait le théâtre le plus brillant d'un des triomphes de la nation française sur la sienne.

L'Empereur nous avait fait donner sa réponse à notre demande de faire la campagne dans son armée; elle me fut transmise par le maréchal de Lascy, qui avait toute sa confiance pour les affaires militaires. C'était un refus motivé par la détermination prise de n'admettre aucun volontaire, mais adouci par la promesse d'être les premiers à qui cette faveur serait accordée, si l'on revenait sur cette

décision. Le principal objet de notre voyage était donc manqué, et mon père, que j'en instruisis, nous rappela. J'en avais eu un autre assez secondaire, dans lequel je ne réussis pas mieux, mais que j'abandonnai avec moins de regret. On avait eu l'idée de me faire épouser une demoiselle de Fries, jeune et riche héritière, qui avait déjà été recherchée sans succès par plusieurs autres Français. Il fallait, pour y parvenir, faire la cour et plaire à une mère capricieuse, fantasque, remplie de manies et même de ridicules. Je m'en occupai, mais avec la légèreté qu'à l'âge que j'avais on met à de semblables projets, et surtout avec le peu d'attrait et de confiance que m'inspirait le caractère bizarre de cette mère. J'avais pourtant réussi, selon ce que j'ai su depuis, à faire quelque impression sur la fille, mais je n'eus pas le temps de la développer ni même de m'en apercevoir; et ce n'est pas la seule fois qu'un défaut de confiance en moi-même, dont on ne m'a pourtant point soupçonné, m'a empêché de pénétrer les sentiments dont la connaissance eût pu donner une direction plus heureuse à ma destinée.

Nous partîmes donc de Vienne, au commencement d'avril. Mon frère me quitta à Metz, pour rejoindre à Rocroy le régiment d'Esterhazy-hussards, où il était lieutenant, et je me rendis directement à Paris et de là à Orly.

CHAPITRE V

COMMENCEMENT D'AGITATION EN FRANCE. — MESURES CONTRE LES PARLEMENTS. — METZ : ESPRIT DES CHEFS DE CORPS DE LA GARNISON. — MORT D'UN DE MES FRÈRES. — CAMP DE METZ; LE MARÉCHAL DE BROGLIE. — MON DÉBUT DANS LE MONDE; ESPRIT DE LA SOCIÉTÉ; L'ACADÉMIE FRANÇAISE. — PARTICULARITÉS SUR LA DEUXIÈME ASSEMBLÉE DES NOTABLES, SUR MONSIEUR ET SUR M. DE LA FAYETTE.

(1788-1789)

Le peu de succès que les Autrichiens eurent dans leur première campagne contre les Turcs me consola de n'y avoir point pris part; j'en fus d'ailleurs distrait par l'agitation qui commença dès lors à se manifester en France. Il y existait en ce moment une autre guerre, dont les effets et les résultats devaient être plus terribles que celle entre deux armées : c'était la guerre que faisaient à la puissance et à l'autorité du Roi les parlements et surtout celui de Paris, dont l'esprit de prétention et de domination, comprimé mais non éteint sous Louis XIV, renouvelé sous Louis XV, dont il avait lassé la patience et armé même la faiblesse, s'était ranimé avec plus d'assurance sous son successeur, qui lui avait rendu l'existence, et il fondait l'audace de ses entreprises sur les embarras et sur les dangers du gouvernement.

Fatigué d'une résistance turbulente et même factieuse, que les concessions n'avaient fait jusque-là qu'enhardir, le Roi, ou plutôt son ministre, sortit de son engourdissement et voulut employer les moyens de force qui lui restaient encore entre les mains. Cependant, au lieu de couper le mal dans la racine et de prendre l'initiative dans un combat qu'on ne pouvait plus éviter, l'habitude de l'hésitation, de l'incertitude et de la faiblesse fit recourir à un *mezzo termine*. Au lieu de dissoudre définitivement les parlements, on chercha à réduire leur influence et leur autorité par la création d'une cour suprême appelée cour plénière, qui devait être chargée exclusivement de l'enregistrement des édits. Les projets de la cour, qui menaçaient les parlements, furent découverts, avant leur exécution, par quelques membres de celui de Paris ; il s'empressa de protester, dans une assemblée générale, les pairs y séant, contre tout ce que la cour pourrait ordonner de contraire aux lois fondamentales du royaume, qu'il rappelait dans son arrêté de la manière la plus spécieuse et la plus hostile contre l'autorité royale, pour se faire ainsi un rempart et même un appui de l'opinion publique. Ce qui prouve mieux que tout combien le parlement avait raison de compter sur l'esprit d'opposition, et l'on pourrait dire de vertige, qui remplissait alors tous les esprits, c'est que de ces pairs, à qui la cour plénière devait donner une existence politique qu'ils étaient bien loin d'avoir dans l'organisation actuelle, dix, se trouvant à cette séance, protestèrent d'avance contre les opérations du gouvernement et contre tout ce qui tendrait à éloigner la convocation des États généraux [1].

1. Ces dix pairs étaient les ducs d'Uzès, de la Rochefoucauld, de Choiseul-Praslin, de Béthune-Charost, de Fitz-James, de Montmorency-Luxembourg, de Gesvres, d'Aumont, de Biron et de Villars-Brancas. (*Note de l'auteur.*)

La cour était trop avancée pour reculer et, après avoir fait arrêter avec éclat, au sein même du parlement, deux de ses membres les plus violents et auteurs de la déclaration, le Roi tint, le 8 mai, à Versailles, un lit de justice, où il fit enregistrer, par exprès commandement, plusieurs édits pour réduire les attributions et la compétence des tribunaux du royaume, ainsi qu'un édit pour l'érection d'une cour plénière [1], et il promit d'assembler les États généraux dans trois ans.

La mesure s'étendait à tous les parlements du royaume; et les commandants des provinces où il en existait furent chargés d'y faire enregistrer le même jour ces édits, en séparant ensuite les membres de ces cours par des lettres de cachet. Mon père se rendit en conséquence à Metz, dans les premiers jours de mai. Il n'éprouva aucune difficulté à remplir la tâche sévère, mais trop nécessaire alors, dont il était chargé. Le parlement n'y était ni aimé ni considéré, et il était haï des troupes, qu'il tracassait sans cesse. Il se soumit donc sans résistance, après avoir toutefois protesté avant la lecture des édits, ainsi qu'ils firent tous. Cependant, et ce qui est digne de remarque, il y eut

1. Composition de la cour plénière, d'après l'édit rapporté dans la *Gazette de France* du 27 mai 1788 :
« Le chancelier ou garde des sceaux; la grand'chambre du parlement de « Paris, dans laquelle prendront séance les princes du sang, les pairs, les « deux conseillers d'honneur nés et six conseillers d'honneur; le grand « aumônier; le grand maître de la maison du Roi; le grand chambellan; « le grand écuyer; deux archevêques et deux évêques; deux maréchaux « de France; deux gouverneurs et deux lieutenans-généraux de provinces; « deux chevaliers des ordres; quatre autres personnages qualifiés du « royaume; six conseillers d'État, dont un d'Église, un d'épée; quatre « maîtres des requêtes; un président, un conseiller de chambre des « autres parlemens; deux de la Chambre des comptes et deux de la Cour « des aides de Paris. Le capitaine des Gardes y aura entrée et séance, avec « voix délibérative, *toutes les fois qu'il y accompagnera le Roi*. Sa Majesté « nommera tous les membres, à l'exception des pairs et de la grand'« chambre; ils seront irrévocables et à vie, etc., etc. » (*Note de l'auteur.*)

n essai d'opposition de la part des chefs des corps militaires, qui devaient montrer une obéissance plus passive ; et je citerai ici ce que mon père rapporte à ce sujet dans ses mémoires inédits, 3e partie, chap. XI.

« Nous reçûmes, dit-il (les commandants de provinces), l'ordre de défendre aux parlements de s'assembler, de mettre les scellés sur le greffe et des gardes aux portes du palais de la justice, et, dans le cas où les parlements s'assembleraient ailleurs ou auraient protesté, de faire distribuer par des officiers des lettres de cachet qui nous avaient été adressées à cet effet, pour les envoyer en exil dans les lieux que nous leur indiquerions.... Les jeunes colonels de la garnison, qui étaient, pour la plupart, mal disposés pour l'autorité royale et qui étaient imbus de ces principes de liberté, qui, depuis quelque temps, s'étaient répandus dans les cercles de Paris et même de Versailles, vinrent me représenter qu'ils craignaient qu'il n'y eût de leurs officiers, qui montrassent de la répugnance à remplir ce devoir et même qui s'y refusassent. Ils se hasardèrent à me conseiller de donner cette commission aux officiers des troupes étrangères qui faisaient partie de la garnison. Je leur répondis que je n'avais pas une pareille crainte, parce que je les prévenais que je rendais les colonels responsables de l'exécution des ordres du Roi, et que je les ferais arrêter, si un officier de leur régiment désobéissait. Je donnai ces lettres de cachet aux chefs de tous les corps de la garnison, qui durent les faire remettre à leurs adresses par des capitaines, avec injonction d'en faire exécuter le contenu dans les vingt-quatre heures. »

La fermeté de mon père prévint le mauvais effet qu'auraient pu produire de pareilles représentations, et assura l'exécution des ordres du Roi. J'ajouterai que j'ai entendu plusieurs de ces colonels dire que, si le Roi leur ordonnait

de faire marcher leur régiment contre les parlements, ils n'obéiraient pas : à quoi je me permis de répondre qu'il me semblait que, lorsqu'on pensait ainsi, on devait donner sa démission. Pourtant, tel était l'esprit qui régnait alors dans les premières classes de la société : elles ont ainsi préparé, provoqué même la révolution ; et aujourd'hui, par un défaut de jugement ou de mémoire qui ne peut s'expliquer que par les passions humaines, on voit ces mêmes personnes, ou celles de leur famille et de leur ordre, pousser l'intolérance des principes absolus jusqu'au fanatisme, et, tout en profitant des avantages du nouvel ordre de choses, s'ériger en censeurs sévères et en juges inexorables des moindres déviations.

Pendant que j'étais à Metz avec mon père, auprès de qui je servais toujours comme aide de camp, nous éprouvâmes un grand chagrin, par la nouvelle de la perte que nous fîmes de mon frère Hippolyte : c'était le premier lien que la mort venait rompre dans ma famille, qu'elle a depuis moissonnée sévèrement et prématurément. En outre que les impressions de ce genre sont plus vives dans la jeunesse, j'y fus d'autant plus sensible qu'il existait entre nous une liaison plus intime. Quoiqu'il ne fût âgé que de seize ans, quand il termina sa carrière, il s'annonçait déjà par toutes les qualités qui devaient la rendre brillante. Son âme était forte autant que son esprit avait de vivacité, de grâce, de finesse, jointes à une étendue déjà extraordinaire : mais son goût et la direction de ses idées, autant qu'une faible complexion altérée par les suites d'une violente maladie, le portaient à préférer la vie tranquille et les succès d'esprit et de société aux routes ordinaires de l'ambition. La sienne était satisfaite par la perspective, qui lui paraissait alors assurée, de posséder de bonne heure une commanderie dans l'ordre de Malte, où

il avait été reçu dès le berceau. Son penchant pour la littérature s'était montré par une petite pièce [1], qu'il avait composée dès l'âge de treize ans, qui fut jouée et réussit aux Variétés, dont elle lui avait ouvert l'entrée, et que je conserve imprimée, ainsi qu'elle le fut dans le temps.

Mais ce genre d'occupation et de succès ne convenait point à mon père. Ayant une famille nombreuse, il désirait que chacun de ses enfants s'ouvrît une carrière, qui pût lui fournir des avantages solides et brillants. Il pensait que le troisième de ses fils les trouverait dans le service de la marine, pour lequel ses rapports d'opération pendant la guerre d'Amérique lui avaient inspiré de l'estime et même de l'attrait, et il résolut de l'y faire entrer. La déclaration de cette volonté affligea profondément mon frère : toutes ses représentations étant inutiles, il me chargea de les renouveler et de les appuyer auprès de mon père, en lui déclarant qu'il ne se sentait ni la force ni les dispositions nécessaires pour ce service, et qu'il était sûr de mourir à son premier voyage sur mer. Mon père, qui prit cette résistance pour de l'enfantillage, ou pour un entraînement vers la frivolité, ne changea rien à sa détermination. Dès qu'Hippolyte vit qu'il ne pouvait plus ni la combattre ni l'éviter, il s'appliqua, avec une ardeur égale à la répugnance qu'il avait jusque-là témoignée, à acquérir les connaissances nécessaires pour être admis dans le poste qu'on lui destinait ; et, telles étaient l'énergie de son caractère et la pénétration de son esprit, que, surmontant le dégoût que lui inspirait l'aridité de ce nouveau travail, il se mit en trois mois en état d'être reçu le troisième dans l'examen qu'il eut à subir.

1. *A trompeur, trompeur et demi, ou la mère intéressée*, proverbe : petite plaquette sans nom d'imprimeur et sans date, dont M. le marquis de Bouillé possède un exemplaire.

Arrivé à Brest, il eut une occasion de déployer un autre genre de courage : ayant été attaqué hors de cette ville par des voleurs, il se défendit seul, et malgré la faiblesse de son âge, de sa santé et la petitesse de sa taille, il les mit en fuite. Ce trait, qui fut cité dans les journaux, lui avait déjà fait une réputation dans son corps autant que la supériorité reconnue de ses facultés, lorsqu'il s'embarqua, pour faire sa première campagne, comme élève à bord d'une frégate qui se rendait à la Martinique : c'est là que devait se réaliser le funeste pressentiment qu'il avait exprimé, et le pronostic trop certain qu'il nous avait fait : triste exemple du danger de forcer et de contrarier la vocation, et dont le sentiment vint redoubler la douleur amère qu'éprouva mon père ! Mes regrets, renouvelés par le souvenir que je consacre ici à la mémoire d'un frère chéri, ont trouvé leur consolation dans cette Révolution même, source de tous mes maux, dont cette fin précoce lui a ôté sa part, en le dérobant aux infortunes et à la fatalité de sa famille.

Au mois de septembre, on assembla deux camps de dix-huit à vingt mille hommes chacun, l'un à Saint-Omer, sous les ordres de M. le prince de Condé, l'autre à Metz, sous ceux du maréchal de Broglie. Les embarras de notre gouvernement, et la faiblesse qu'il venait de montrer dans sa conduite envers la Hollande, ne pouvaient faire supposer que ces rassemblements eussent pour objet des préparatifs de guerre : je crois donc qu'ils n'en avaient d'autre que de faire l'essai et la répétition des nouvelles manœuvres réglées par le conseil de la Guerre, de donner de l'ensemble aux troupes par leur exécution en grand, et de s'assurer de celle de la nouvelle organisation qu'il avait établie. Ce conseil, formé pendant l'hiver précédent sous la direction du ministre de la Guerre, M. de Brienne,

frère de l'archevêque de Sens, et composé de plusieurs officiers généraux que l'on désignait sous le nom de faiseurs, parce qu'ils tracassaient les troupes par toutes les minuties de détail dans le service et dans l'instruction, avait opéré une révolution dans l'armée et dans toutes les parties de son administration, qui ne contribua pas peu au dégoût et au mécontentement qui ne tardèrent pas à s'y manifester. Cependant, au milieu du bouleversement qu'il avait causé, il avait fait quelques dispositions utiles, entre autres la répartition de l'armée en vingt et une divisions, commandées chacune par un lieutenant général qui en était en même temps l'inspecteur, et qui avait sous lui plusieurs maréchaux de camp, ce qui mettait ainsi les officiers généraux plus en rapport avec les troupes.

L'armée, rassemblée au camp de Metz, se composait de quatre de ces divisions, savoir :

	BATAILLONS	ESCADRONS
La 1re de Lorraine :	—	—
Le duc du Chastelet, lieutenant général.	9	10
1re des Évêchés :		
Le marquis de Bouillé, lieut. général.	12	14
2e des Évêchés :		
Le comte d'Haussonville, lieut. général.	8	14
2e de Lorraine :		
Le baron de Vioménil, lieut. général.	»	20
Totaux	29	58

L'état-major de l'armée avait à sa tête un officier général, qui avait le titre de maréchal général des logis, et l'infanterie et la cavalerie avaient chacune un chef d'état-

major particulier, l'un sous le nom de major général, l'autre sous celui de maréchal général des logis de la cavalerie, ce qui compliquait infiniment plus les détails que l'organisation actuelle de cette branche du service réduite à un seul chef. Chacun de ceux-ci avait sous lui un certain nombre d'officiers attachés à leur état-major, avec le titre d'aides-maréchaux généraux des logis de l'armée ou de la cavalerie, et d'aides-majors généraux pour l'infanterie.

Le maréchal de Broglie voulut bien me faire attacher à l'état-major de la cavalerie, et m'écrivit, pour me l'annoncer, la lettre suivante :

« à Broglie, ce 23 juin 1788.

« La manière dont vous avez profité, Monsieur, du séjour que vous avez fait en Prusse m'a persuadé que vous pourriez être utile dans l'état-major de la cavalerie. J'ai été fort aise de pouvoir vous mettre à portée de faire connaître les talents que vous annoncez, et de donner à monsieur votre père une nouvelle preuve de mon amitié pour lui.

« J'ai l'honneur d'être très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« Le maréchal, duc DE BROGLIE. »

Le camp était établi en avant du village de Montigny, la droite à la Moselle, la gauche sur les hauteurs de Frescaty. Au moment où les troupes allaient y entrer, il s'éleva, au sujet de leur ordre de bataille, une contestation qui eût pu avoir des suites sérieuses. D'après le rang d'ancienneté des lieutenants généraux, la division de M. le duc du Chastelet devait avoir la droite, et celle de mon père, qui était le second, la gauche ; mais, dans celle-ci se trouvait le régiment de Picardie, le premier de l'armée,

qui tenait d'autant plus à conserver le droit de préséance que son numéro lui donnait, qu'il eût fallu le céder au régiment du Roi-infanterie, qui faisait partie de la division de M. du Chastelet et qui, par ses privilèges et surtout par ses prétentions, déplaisait à tous les autres. Cet esprit de corps est un des principes les plus nobles et les plus puissants de l'émulation militaire : c'est en quelque sorte un dépôt d'honneur d'autant plus essentiel à conserver, qu'il est plus facile d'en tirer parti dans l'occasion. Cependant le maréchal de Broglie, qui l'ignorait moins qu'un autre, voulait mettre de côté cette considération et s'y obstinait même, avec une opiniâtreté dirigée principalement contre mon père, en qui il voyait avec peine son successeur dans le commandement des armées, et à qui il enviait sa faveur auprès des habitants de Metz, dont lui-même s'était fait peu aimer par les abus de son autorité inquisitoriale et par des exigences assez intéressées. Mais, le régiment de Picardie ayant manifesté hautement la résolution d'aller attaquer celui du Roi, s'il occupait la droite, la crainte d'une pareille scène et du désordre qui en eût résulté dans toute l'armée, força de céder. Cette circonstance servit seulement à faire paraître l'humeur jalouse du maréchal, dont mon père se ressentit pendant toute la durée du camp, et elle encouragea celle de la plupart des officiers généraux contre lui, qui du moins était motivée par la médiocrité de leurs talents et par l'obscurité de leurs services.

Le maréchal de Broglie était d'une fort petite taille, et son air n'avait rien d'expressif ni d'imposant. Quoiqu'il eût alors soixante-dix ans. il était encore plein de force et de vigueur. Ses passions n'avaient rien perdu non plus de leur activité, et celles qui dominaient en lui étaient la vanité, l'ambition et la jalousie : il en avait donné, pen-

dant la guerre de Sept Ans, des preuves funestes et éclatantes, dont ses succès n'avaient pu réparer le tort ni effacer la trace. Dans ce moment même, il offrait un trait de son caractère altier et insubordonné, en refusant de faire exécuter aux troupes réunies sous son commandement les règlements et ordonnances du conseil de la Guerre, qui avaient l'approbation et le sceau du Roi, sans calculer le danger d'un tel exemple, surtout dans l'état d'agitation où l'on était alors. Son extrême dévotion, loin de l'adoucir, ne faisait qu'exciter encore son aigreur et son âpreté, ainsi que sa disposition naturelle au despotisme. Il était rempli de prétentions, encore plus déplacées dans un homme dont le mérite était reconnu et qui avait de véritables titres de gloire ; son ton était bref, sec et tranchant ; sa jactance babillarde lui ôtait de sa dignité et de sa considération, tandis que la réputation bien établie de ses talents militaires et de ses faits de guerre se serait accommodée de plus de modestie. J'ai ouï dire à mon père qu'il avait un coup d'œil sûr et prompt et que personne n'était plus brillant sur un champ de bataille ; mais, le peu d'étendue de son esprit, accompagné, ce qui est assez ordinaire, de beaucoup d'entêtement, le rendait peu propre à concevoir et à combiner des plans vastes, et l'on s'accordait à attribuer ceux qu'il avait exécutés au comte de Broglie, son frère, qui lui était fort supérieur par la trempe de son âme et de son caractère, ainsi que par sa capacité.

Si le camp de Metz ne fut pas plus utile à l'instruction des troupes, elles se firent du moins remarquer par leur discipline dans les rangs inférieurs et parmi les soldats. Il n'en fut pas de même à celui de Saint-Omer : plusieurs colonels y éprouvèrent de la part des officiers des marques d'insubordination et même des outrages qui furent

au moment d'aller jusqu'à des violences ; et c'est ainsi que se manifestaient de tous côtés l'effervescence et la fermentation qui agitaient tous les esprits.

Effectivement, l'horizon se rembrunissait de jour en jour, et l'atmosphère de la France se chargeait de vapeurs brûlantes dont les parlements étaient le foyer actif et constant. La résistance de ceux de Rennes et de Grenoble et les actes séditieux qui en furent la suite donnèrent l'impulsion à l'opinion publique, dont le débordement se manifesta bientôt par des écrits [1] et même par des faits dans la capitale. Déjà l'on entendait retentir les mots synonymes de liberté et de révolution ; et, ce qui est digne de remarque, ce qui ne doit jamais être oublié, non seulement ils trouvaient leur écho, mais, on peut le dire hardiment, leur provocation et leur signal dans le sein même de la cour et de la plus haute société. Les intrigants s'en réjouissaient, les étourdis en étaient éblouis, les sages s'en effrayaient ; le plus grand nombre s'enivrait et s'exaltait par ce prestige. Cependant, la noblesse et le clergé même, qui appelaient les États généraux, étaient signalés à la haine et à la vengeance nationales. Le Roi, trop faible pour réprimer des outrages qui, en attaquant les classes les plus élevées, se dirigeaient même jusqu'à lui, arrêté par son incertitude naturelle qu'embarrassaient encore de perfides influences, méconnut les droits et le

1. Entre autres écrits incendiaires qui furent publiés alors avec impunité, je citerai ceux-ci : « *La cour plénière*, héroï-tragi-comédie en trois « actes et en prose, jouée le 14 juillet 1788, par une société d'amateurs « dans un château aux environs de Versailles ; par l'abbé de Vermond, « lecteur de la Reine. A Baville, et se trouve à Paris, chez la veuve « Liberté, à l'enseigne de la Révolution, 1788. »

Et : « *La passion, la mort et la résurrection du peuple* ; imprimée à « Jérusalem. » L'anathème contre la robinaille sacrilège et la noblesse y était terminé par ces mots : « Au nom de Louis XVI, du comte de Pro- « vence et de M. Necker ; ainsi soit-il. » (*Note de l'auteur.*)

pouvoir de son autorité, en cédant à celle de l'opinion, dont on lui exagérait la puissance et l'unanimité. Il n'eût fallu rien moins qu'un bras de fer dirigé par un génie supérieur, pour sauver l'État dans une telle crise ; mais, ni l'un ni l'autre n'étaient donnés à Louis XVI et à son ministre Loménie de Brienne. Celui-ci, après avoir ouvert un libre cours au torrent, fut obligé de céder la place et d'aller cacher sa honte hors du royaume, pour mettre à couvert de la fureur du peuple sa tête coupable, qui n'en fut pas moins ornée du chapeau de cardinal.

Le déploiement de force ou plutôt de formes absolues, que ce ministre au moins imprudent avait essayé, fut donc un véritable avortement, dont la condescendance forcée du gouvernement rendit les suites irrémédiables. Il faut le dire sans ménagement pour le passé et au profit, s'il se peut, de l'avenir, le grand défaut et même la grande maladie de l'ordre politique en France avant la Révolution, c'est que le pouvoir du Roi et les droits des corps, ainsi que des différentes classes, n'étant point établis sur des bases fixes et bien connues, ni modifiés par des formes régulières, le Roi ou ses ministres étaient forcés, à chaque opération qu'ils entreprenaient, de tâter, pour ainsi dire, le pouls à l'opinion publique, et de soumettre leurs démarches à ce juge aussi inconstant que sévère. De là venait qu'il fallait souvent rétrograder; et, en fait d'autorité, on ne regagne jamais le terrain que l'on a perdu. A chaque pas rétrograde que fait l'homme armé du pouvoir, il pose lui-même une barrière devant lui qui ne s'ouvre plus, quelque effort qu'il fasse. Aucun prince n'a plus que Louis XVI vérifié cette observation, et c'est ici que commence cette série de concessions aussi intempestives qu'imprudentes, où l'entraînèrent d'une part l'espoir

de conjurer un orage déjà trop menaçant, de l'autre le manque de l'énergie ainsi que de la prévision nécessaires pour lui résister.

Trop docile à la voix de l'opinion, qui, dès lors, eût dû lui être suspecte, il mit à la tête de ses conseils un homme qui, comme républicain, étranger, protestant et agioteur, eût dû en être éloigné; que de plus ses relations avec le parti philosophique, et d'autres encore plus élevées, ne rendaient pas moins dangereux. Tous les vœux et toutes les espérances se tournaient en ce moment vers M. Necker, de même que, dans les maladies compliquées et invétérées, on a recours aux empiriques. Mais ce grand régulateur de l'opinion, ce prétendu médiateur entre le Roi et la nation ne tarda pas à montrer son inhabileté, ou sa perfidie, et, selon ma manière de voir, l'une et l'autre. Les édits furent retirés, la cour plénière ajournée, les parlements rappelés, conséquemment plus hardis et plus actifs à creuser sous les fondements du trône la mine qui les a engloutis avec lui; enfin, les États généraux, qui devaient produire l'explosion, furent solennellement annoncés pour le mois de mai suivant.

Imbu des principes de fermeté que j'avais puisés à l'école de Frédéric, je pensais alors qu'une guerre civile pouvait seule dénouer le drame qui s'ouvrait, et j'en exprimai plusieurs fois, avec toute l'ardeur de la jeunesse, le sentiment et même le vœu à mon père, qui le repoussait toujours vivement. Peut-être cependant mon instinct m'inspirait-il mieux que sa raison. Sans doute, au premier aspect, on peut reculer devant l'idée de recourir à un tel moyen; mais la réflexion pouvait, dans un intérêt bien entendu, le faire préférer aux maux d'une sanglante anarchie, ainsi qu'à l'intervention tôt ou tard inévitable des étrangers, à qui nos troubles devaient un jour ouvrir nos

portes, et dont la France n'a que trop su depuis ce que vaut et ce que coûte le concours.

C'est dans ces dispositions et dans ces circonstances que je revins, vers le 1er octobre, à Paris, avec mon père, qui me présenta à la cour et me fit faire mon entrée dans le monde. J'y étais recommandé par la considération dont il jouissait, par la réputation d'une bonne éducation et par quelques agréments extérieurs. Mais ces avantages mêmes, en appelant sur moi l'attention, devaient animer la jalousie des autres jeunes gens, surtout de ceux qui étaient en possession de l'empire de la société et qui, maîtres de la position, en profitaient pour repousser ceux qui pouvaient la leur disputer. D'ailleurs, le début d'un jeune homme avait alors quelque chose d'embarrassant et même d'imposant, qui n'existe plus dans les mœurs actuelles : la hiérarchie dans les familles et entre les personnes était bien établie, les rangs étaient plus fixés, les devoirs plus marqués, et le cercle étant plus circonscrit mettait chacun plus à même d'être apprécié qu'au milieu de cette foule qui, aujourd'hui, a tout envahi et tout obscurci.

Mais si l'équilibre se maintenait encore dans les usages et dans les formes, il n'en était pas de même des têtes, qui étaient toutes plus ou moins à l'envers, J'en ai déjà dit assez, pour indiquer quel était l'esprit de la société. Cette ardeur si vive et si commune des Français pour toutes les nouveautés se portait vers celles à introduire dans l'État : la mode, qui se mêle toujours en France aux choses les plus graves et les plus importantes, venait y ajouter, pour ainsi dire, un aiguillon de plus, et les femmes, qui en sont le plus puissant auxiliaire, doublaient encore le charme de ce prestige, auquel elles étaient elles-mêmes soumises. Elles avaient à leur tête Mme de Staël, qui les dominait

toutes par son esprit, par son habileté dans l'intrigue et par l'ascendant que lui donnait la position de M. Necker, son père. Si quelques-unes d'elles, que je pourrais nommer, ont oublié dans la vieillesse cette erreur ainsi que d'autres plus douces de leur jeunesse, honneur soit à leur conversion; mais, le repentir du mal qu'elles ont fait en devrait être l'expiation, et leur intolérance ne devrait pas réveiller d'indiscrets souvenirs. Du moins à cette époque on conservait encore, dans les dissidences et les discussions politiques, de la modération, de la politesse et des égards réciproques; on n'en était pas venu à cette aigreur, à cette acrimonie injurieuse, souvent calomnieuse, qui a tant dégradé la bonne compagnie et l'a confondue avec la classe grossière qu'elle affecte de dédaigner; mais c'est qu'alors les opinions paraissaient l'emporter sur les intérêts, tandis qu'actuellement les opinions n'étant plus que des intérêts, la moindre contradiction pénètre jusqu'au vif.

Au reste, il était de bon air de professer les principes les plus libéraux, d'affecter de l'indépendance, de fronder les actes du gouvernement, de se montrer même disposé à leur résister, enfin de se déclarer le partisan et le protecteur du peuple, dont on proclamait et provoquait l'émancipation, sans penser ni prévoir qu'il fût possible qu'il en abusât; la philanthropie était le dogme du jour, auquel chacun s'empressait de sacrifier, autant par vanité que par zèle. Ceux mêmes dont les privilèges et les abus étaient le patrimoine et le seul titre ne parlaient que de réformes; les hommes que l'on citait comme les plus vains de leur naissance et de leur rang étaient les apôtres de l'égalité des droits; mais, sous un désintéressement apparent, on pouvait apercevoir, dans les corps comme dans les individus, l'intention et l'espérance de détourner au profit de

leurs ambitions ce qu'ils pourraient dérober à l'apanage de la couronne. Cette tendance des esprits, résultat d'une inquiétude et d'un malaise universels qu'entretenait le relâchement de l'autorité, était surtout produite par ces doctrines philosophiques, dont celle-ci avait trop souffert la facile propagation, et qui, en réduisant tout à l'analyse, avaient décomposé tous les principes et même tous les sentiments : elle était due surtout à l'influence qu'exerçaient alors dans la société les gens de lettres, particulièrement les membres de l'Académie française, qui appartenaient presque tous au parti philosophique, et cette considération, dont je ne fus pas moins choqué que frappé, mérite peut-être ici quelque développement.

L'institution de l'Académie française n'eut d'autre but que d'encourager et de récompenser ceux qui s'adonnaient aux lettres et qui, en éclairant les esprits, devaient adoucir cette âpreté de mœurs occasionnée par les longs troubles et par les guerres civiles de la France. C'est à cet objet d'émulation, c'est à cet appât de vanité, auquel nulle classe n'est plus sensible que celle des gens de lettres, que la langue française doit sa perfection et tous les chefs-d'œuvre, qui, plus que la prépondérance politique, ont établi son universalité et immortalisé le siècle de Louis XIV. Mais cette assemblée, après avoir réuni et épuisé dans tous les genres ce que l'esprit humain a de plus noble et de plus sublime, ne songea qu'à se prévaloir de la gloire qui en rejaillissait sur elle, pour s'attribuer une importance sociale et politique. Les académiciens modernes, inférieurs en talent à leurs devanciers, mais plus habiles en intrigues, se répandirent dans le monde pour y dominer par l'association de quelques grands seigneurs qui leur y donnèrent accès, autant que par la manie trop générale du bel esprit; et l'égalité qui existait dans l'Académie pro-

duisit dans la société cette familiarité des gens de lettres, qui était établie hors de mesure, lors de mon début dans le monde. Les beaux esprits académiciens voulurent ériger un tribunal d'opinion plus fort que toutes les autorités régulières ; ils y réussirent, secondés par les *académiciens seigneurs* [1], qui, croyant recevoir un brevet d'esprit en s'asseyant dans un fauteuil académique, pensaient s'arroger ainsi le double avantage des dignités et des lumières. Bientôt ces dominateurs de l'opinion devinrent des professeurs de factions : la religion, l'autorité, la vertu, tout ce qui ne doit jamais être présenté aux hommes comme un doute, fut mis en discussion et par cela même annulé. De là le philosophisme, ce mal particulier au XVIIIe siècle, prit naissance, et comme l'on peut en attribuer l'origine à l'existence de l'Académie française, puisqu'elle fut un moyen de réunion, d'accord et de concert pour le parti, on peut aussi en attribuer le développement aux relations de cette assemblée dans la société.

Les réformateurs, que l'on eût pu déjà désigner du nom de factieux, avaient remporté un grand avantage, en obtenant ou plutôt en imposant la convocation des États généraux, qui n'avait pas eu lieu depuis 1614 et était tombée dans une complète désuétude. Depuis cette époque, tout avait changé, tant dans les formes du gouvernement que dans les mœurs, dans la disposition des esprits et dans le partage même des propriétés et des classes. Il s'agissait de faire concorder l'élection et la formation de ces nouveaux États avec toutes ces modifications ; cet embarras

1. Il est à remarquer que, depuis la fondation de l'Académie française jusqu'à la fin du règne de Louis XIV, on n'y compte pas plus de trente seigneurs ou gens du monde ; encore trouve-t-on dans ce nombre le grand Colbert, Fénelon et le cardinal de Polignac ; tandis qu'en 1784 elle en réunissait seize, dont deux seulement (le duc de Nivernais et le cardinal de Bernis) avaient quelques titres littéraires. (*Note de l'auteur.*)

offrait un vaste champ aux discussions, et, par suite, à l'influence des agitateurs. M. Necker, sous prétexte d'éclairer le Roi sur cette matière, mais plutôt, je crois, pour mettre les représentants des classes les plus qualifiées aux prises avec l'opinion, convoqua une seconde assemblée des Notables du royaume, composée des mêmes membres que la première : elle se réunit le 6 novembre à Versailles.

La grande question qui occupait tous les esprits était le nombre de députés que le Tiers état devait avoir aux États généraux. Le parti populaire demandait la double représentation du Tiers état, c'est-à-dire égale à celle des deux autres ordres réunis. Ce parti était appuyé et probablement excité par M. Necker, qui était parvenu à inspirer au Roi cette opinion, en lui montrant l'avantage, auquel il n'était pas moins sensible que tous les princes de sa race, d'abaisser les premiers corps et surtout la noblesse du royaume, en s'appuyant sur le peuple, et d'augmenter ainsi son autorité, sans prévoir ou laisser pressentir que ce même peuple pourrait bien ne pas se contenter de la part qu'on lui ferait, et se la faire lui-même, à la façon du lion.

Sur six bureaux entre lesquels étaient répartis les Notables, cinq furent opposés à cette double représentation ; un seul, celui présidé par Monsieur, frère du Roi, fut de cet avis, qui encore, malgré l'influence et les intrigues du prince, ne l'emporta que d'une voix. Cette voix fut celle de M. le comte de Montboissier, qui, s'étant endormi pendant que l'on votait, fut réveillé par son voisin, pour donner sa voix qui devait décider la majorité. Il s'informa de l'opinion du prince et, sur ce qui lui fut répondu qu'elle était en faveur de la double représentation, il opina en conséquence, et l'on peut dire, du bonnet. Cette seule

voix d'un homme d'un caractère honorable, mais plus que septuagénaire, et en qui les lumières ne répondaient pas aux bonnes intentions, décida donc l'opinion dont M. Necker fit à la majorité des Notables l'insulte de se prévaloir, pour faire triompher l'avis de leur minorité : c'est ainsi que souvent les plus importants résultats proviennent des plus petites causes, et que le hasard se plaît à exercer son influence par l'agent le plus faible, le moins apparent, et, comme il arriva dans cette occasion, le plus involontaire.

Ce triomphe populaire fut consacré par la déclaration que le Roi rendit, le 27 décembre, et il ne fit, comme on doit le penser, qu'enfler les espérances et les prétentions du parti. Je ne tardai pas à en avoir la preuve par moi-même. J'étais le jour de l'an 1789 à Versailles, où je rencontrai M. de la Fayette, qui, en m'abordant et apercevant un papier que je tenais à la main, me demanda ce que c'était. Je lui montrai la déclaration du Roi, en lui disant, d'après la connaissance que j'avais de ses opinions : « Vous devez être content ; le Roi vous cède un grand point ! » — « Oh ! me répliqua-t-il, nous le mènerons plus loin que cela ! » Une telle confidence montre assez combien la partie était déjà bien et fortement liée. J'en fus tellement frappé que, de retour à Paris, je m'empressai de la rapporter à mon père (qui n'était pas venu à Versailles pour la cérémonie de l'ordre), afin qu'il pût en faire l'usage qu'il jugerait le plus utile et le plus convenable, auprès de ceux qu'il importait d'éclairer.

Déjà il avait fait, dans l'intérêt de la chose publique, les représentations les plus fortes et les mieux motivées à plusieurs ministres, entre autres à MM. de Montmorin et Necker, mais sans succès. Il ne pouvait effectivement en avoir aucun, surtout auprès de ce dernier, qui conspirait

contre la monarchie, dont le gouvernail lui était remis. Il ne lui eût pas été facile de faire entendre directement ces vérités au Roi, ainsi qu'à la Reine, qui, égarés par de trop funestes erreurs, couraient d'eux-mêmes vers les écueils où l'on voulait les entraîner, et dont les yeux étaient si fascinés, qu'ils savaient mauvais gré à mon père de la chaleur avec laquelle il s'était prononcé, dans l'assemblée des Notables, pour les principes fondamentaux de la monarchie, et pour la défense des véritables intérêts du trône. Il encourut même à cette époque et pour ces motifs presque leur disgrâce.... et pourtant, deux ans après, il fut le seul à qui ils purent et osèrent se confier, pour chercher une chance de salut dans leur naufrage.

Ne pouvant donc s'adresser au Roi lui-même, ni à la Reine, et pressé par son zèle autant que par l'urgence des circonstances, il pensa que l'intermédiaire le plus naturel serait Monsieur, qui avait su gagner ou plutôt, je crois, surprendre la confiance du Roi. Il lui demanda en conséquence une entrevue qui eut lieu chez Mme de Balbi, qui était seule en tiers, et m'en a dit depuis les circonstances, que je crois devoir consigner ici. Mon père fit à Monsieur le tableau le plus exact et le plus frappant de la marche des affaires ; il lui exposa, dans les termes les plus énergiques, les plans audacieux et les espérances criminelles des ennemis du trône, les funestes et inévitables effets du débordement de toutes les passions qui étaient mises en mouvement, les malheurs qui menaçaient l'État, le Roi ainsi que sa famille, si l'on poursuivait la route dangereuse dans laquelle on était engagé, et si l'on ne prenait les mesures les plus promptes et les plus vigoureuses. Mais il ne s'adressait guère mieux qu'à M. Necker, avec qui il est plus que probable que ce prince faux et ambitieux était déjà d'intelligence. Monsieur écouta mon

père fort tranquillement et, quand il se fut retiré, il dit à Mme de Balbi « qu'il n'était pas rassurant. » — « Il est même très effrayant, reprit-elle, et ses avis méritent une grande attention. » — « Oh ! reprit Monsieur, M. de Bouillé a la tête vive : il ne faut pas prendre à la lettre tout ce qu'il vient de dire. » Ce prince avait effectivement ses raisons pour ne pas vouloir qu'on crût à de pareils avertissements, et pour repousser des pronostics qu'il travaillait à réaliser en partie, dans l'espérance d'en profiter. Cette opposition à ses vues qu'il rencontrait dans mon père fut sans nul doute la première cause de l'éloignement qu'il lui a toujours témoigné, malgré quelques démonstrations forcées de confiance ou de considération, et dont j'ai depuis ressenti moi-même les effets.

Monsieur affectait dès lors les principes les plus libéraux ; il employait tous les moyens pour se rendre populaire, et son vote aux Notables en faveur de la double représentation du Tiers en était un témoignage et même un gage. On pourrait rapporter, à l'appui de cette assertion, plusieurs faits particuliers, qui ont déjà percé à travers le nuage dont ils ont été soigneusement enveloppés. Je me bornerai pour le moment à rappeler que, d'après des rapports assez authentiques, on est porté à croire que c'est à son instigation que fut fait au parlement de Paris, à l'époque dont je parle, le dépôt de pièces tendant à priver les enfants du Roi de la succession à la couronne, en établissant leur illégitimité.

Je partageais, autant par conviction que par respect filial, les opinions très prononcées de mon père, et je résistais non seulement à l'influence de la mode, qui ne laissait pas que d'exercer sur moi son empire en d'autres points, mais encore à celle de ma société et de mes amis, qui tous professaient les principes du parti contraire ;

mais je dois à ces derniers, parmi lesquels je comptais en première ligne MM. de Beauharnais et du Chastellet, le témoignage qu'ils respectèrent ma déférence et même mon dévouement aux dispositions de mon père. Il n'en fut pas de même de M. de la Fayette, qui, comme on l'a vu, formait dès lors ses plans et ses espérances pour le rôle qu'il a joué depuis. Il était mon proche parent, et je le voyais fréquemment. Il m'attirait par ses manières douces et insinuantes, ainsi que par l'affection particulière qu'il me témoignait; et le prestige de sa renommée, joint à l'aménité de son caractère, m'avait rendu jusque-là fort sensible à la distinction qu'il me marquait. Soit véritable intérêt pour moi, soit désir de faire des prosélytes, et qu'il jugeât que je pouvais justifier et seconder ses vues, il fit ses efforts pour m'engager dans son parti, en me présentant l'appât de la louange et de l'ambition. Il me montrait sous un point de vue séduisant la carrière qui s'ouvrait pour la génération nouvelle, et faisait ressortir à mes yeux les avantages que j'avais pour en profiter : ils devaient, selon lui, me décider à prendre mon propre essor, sans me subordonner aux idées de mon père, qui n'étaient plus de saison et qui ne convenaient qu'à son âge et à ses habitudes. Le charme se dissipa, et repoussant vivement des insinuations qui me parurent inconvenantes et même coupables, je lui répondis que, par devoir comme par sentiment, je n'avais qu'une ligne à suivre, celle qu'adopterait mon père, et que j'étais bien résolu à ne pas me détacher de lui. Les événements ne tardèrent pas à me mettre à l'épreuve.

CHAPITRE VI

OUVERTURE DES ÉTATS GÉNÉRAUX. — EXPLOSION DE LA RÉVOLUTION; LE ROI S'Y SOUMET. — SON ÉLOIGNEMENT POUR LES TROUPES. — M. LE COMTE D'ARTOIS ET LE MARÉCHAL DE BROGLIE SORTENT DE FRANCE. — NOUVELLE SITUATION DE MON PÈRE A METZ; MES RAPPORTS AVEC LUI. — MON PORTRAIT A L'AGE DE VINGT ANS FAIT PAR UNE FEMME.

(1789)

La tenue des États généraux ayant été fixée pour les premiers jours de mai, les assemblées primaires et électorales furent convoquées, les premières pour le mois de mars, les secondes pour le mois d'avril; et tous les commandants de provinces eurent ordre de se rendre dans leur commandement, pour veiller au maintien de l'ordre et de la tranquillité. Mon père partit en conséquence, le 1er mars 1789, de Paris, que sa destinée ne devait plus lui laisser revoir, pour se rendre à Metz, où l'attendait un rôle plus important et plus éclatant encore, quoique moins heureux que celui qu'il avait joué jusque-là. Il m'emmena avec lui, malgré toutes mes instances pour qu'il me permît d'achever le cours des plaisirs de l'hiver, dont le charme nouveau avait agi fortement sur moi. Je fus ainsi arraché péniblement à ce tourbillon de dissipations, qui,

malgré les nuages qui obscurcissaient déjà l'horizon, avait conservé son éclat ainsi que toute sa frivolité, et dont je n'ai connu le prestige séduisant que trop peu de temps pour en jouir et en profiter, assez pour recevoir l'atteinte de la contagion, semblable à celle de ces doses de poison qui, trop faibles pour détruire l'existence, laissent des traces funestes sur toute sa durée. J'avais de plus un sujet de regret non moins naturel à mon âge : quoique le désir de la gloire et l'ambition me dominassent, l'amour était venu y joindre ses traits, qui s'étaient d'autant plus enfoncés dans mon cœur, qu'en général mes impressions étaient plus fortes; d'ailleurs, cette passion s'allie fort bien aux deux autres, parce qu'elles proviennent toutes également de la chaleur et de l'exaltation de l'âme. Ce sentiment, qui n'était encore qu'ébauché en moi, s'y grava de plus en plus, tant par mon obstination que par les rêves de l'imagination, qui ne s'échauffe souvent que trop dans l'absence; et ses progrès, son triomphe et ses suites, qui ont trop marqué dans ma vie, m'obligeront assez à en parler plus tard, pour me borner à l'indiquer en ce moment, où de plus grands soins, de plus grands intérêts, et, j'ose dire, plus dignes de moi, vont m'occuper.

Les États généraux, d'où allait sortir la plus violente révolution dont l'histoire fasse mention, s'ouvrirent à Versailles, le 5 mai 1789. Ils portaient dans leur sein des germes féconds de discorde et même des éléments de combustion, et leur début indiquait déjà une disposition plus propre à justifier les craintes qu'à réaliser les espérances qu'ils avaient fait concevoir. La lutte s'engagea d'abord par des voies indirectes, qui ne paraissaient hostiles que dans les formes. Mais, tandis que les fauteurs de troubles amusaient en quelque sorte le tapis pour

aiguiser leurs armes, les partis se formaient et se mesuraient dans une guerre de chicane, que l'autorité entretenait par des tâtonnements insidieux non moins qu'intempestifs et imprudents. Ce genre de guerre ne pouvait, en effet, que lui être aussi contraire qu'avantageux à ses ennemis : car tout pouvoir qui se laisse ainsi mesurer encourage à le braver ; et de là à le renverser il n'y a qu'un pas.

Ces signes précurseurs de la tempête ne se manifestèrent à Metz que par quelques mouvements parmi le peuple, au sujet des grains, et qui furent facilement réprimés par les troupes, dont la contenance imposait à la population et aux agitateurs ; d'ailleurs ceux-ci n'avaient point encore reçu le signal. N'étant point utile à mon père dans ces circonstances, je lui demandai, au commencement de juin, la permission d'aller passer quelque temps au régiment de Mestre-de-camp-général des dragons, auquel j'avais été attaché comme capitaine, le 6 janvier précédent, et dont la garnison, n'étant éloignée que d'une vingtaine de lieues, m'offrait la facilité de revenir au premier avis. Je partis en conséquence pour Neufchâteau, en Lorraine, où je fis mon apprentissage du service intérieur d'un régiment, auquel les fonctions d'aide de camp, que j'avais remplies exclusivement jusqu'alors, me rendaient encore étranger, et je commençai, malgré mon grade, par faire le service de dragon, de brigadier et de maréchal des logis. C'est là que j'appris l'explosion de la révolution qui éclata à Paris, le 14 juillet, par la prise de la Bastille, ainsi que par le massacre de MM. de Flesselles et de Launay. Sur ces nouvelles, je me hâtai de retourner à Metz auprès de mon père, que je trouvai, ainsi qu'on peut le penser, absorbé par l'impression qu'elles devaient produire et par les conjectures qu'elles devaient faire naître.

Les rapports les plus sinistres nous arrivaient de jour en jour et presque d'heure en heure. L'audace et la violence de l'insurrection croissaient en raison de la mollesse ou plutôt de la nullité de la résistance. Un instant de réveil de la part de l'autorité n'avait fait que mieux révéler sa craintive et incertaine timidité, et l'appareil de la force militaire, réuni un moment autour du trône, n'avait servi qu'à presser et à orner en quelque sorte le triomphe de ses adversaires; enfin, l'imprévoyance, l'étourderie et la présomption, qui avaient présidé aux conseils de la cour, n'enfantèrent que la peur. M. Necker, qui venait enfin, mais trop tard, d'être renvoyé, fut presque aussitôt rappelé; le ministère éphémère qui lui avait succédé pendant peu de jours, assez pourtant pour montrer son incapacité et pour précipiter la catastrophe, fut sacrifié; les troupes, dont le Roi n'avait ni voulu ni plutôt osé employer les armes, furent éloignées, sans avoir eu d'autres combats à soutenir que ceux que leur livra avec succès la corruption. Enfin, le monarque, trahi ou délaissé par ses plus naturels défenseurs, et encore plus par lui-même, vint à Paris consacrer, par sa présence et par son adhésion, les entreprises des factieux, en prenant leurs couleurs, et crut conserver sa couronne, en se refusant à la défendre.

En vain le maréchal de Broglie, qui, dans le commandement de l'armée réunie auprès de Paris, avait montré une inexcusable incurie, reprenant l'énergie de son caractère militaire, voulut détourner le Roi d'une démarche qui compromettait également sa sûreté et sa dignité, en lui représentant qu'il ne pouvait assurer l'une et l'autre qu'en s'éloignant de ce foyer volcanique avec les troupes et en prenant à leur tête, au milieu de ses places fortes, une attitude convenable et imposante. Des conseils moins sincères et moins sages prévalurent : ce furent ceux du duc

de Liancourt, partisan de la Révolution, qui abusa, pour la servir, de la faveur dont il jouissait jusque-là auprès du Roi et de la Reine, et encore plus ceux du baron de Breteuil, qui s'était paré pendant quelques jours du titre de principal ministre. Cet homme à vues courtes, d'une vanité et d'une ambition démesurées, chez qui la rudesse et l'assurance remplaçaient le mérite et la capacité, n'avait su rien prévoir ni rien empêcher. S'aveuglant au point de ne regarder ce grand mouvement, qui l'avait pris au dépourvu, que comme une révolte passagère, obligé toutefois de céder à l'orage, en fuyant sous un déguisement, et jaloux de son ascendant et de sa suprématie dans les conseils, qu'il se flattait de reprendre bientôt, il craignait de les voir passer entre les mains d'un chef militaire, s'il laissait le Roi suivre les avis de ce chef et en accepter la protection. Ainsi, la perfidie d'une part, de l'autre de misérables calculs d'intérêt personnel, non moins que les erreurs d'un jugement étroit, donnèrent à Louis XVI cette première impulsion qui l'engagea dans la fausse route, où il ne fit que s'égarer de plus en plus.

Ces conseils n'étaient au reste que trop en harmonie avec sa disposition naturelle pour les partis mixtes et même timides, qui lui faisait croire qu'il gagnait tout ce qu'il marchandait, et qu'éluder les difficultés c'était les vaincre; ils ne flattaient pas moins l'éloignement extrême que ce prince avait conçu, par méfiance ou par embarras, pour tout ce qui pouvait le mettre en rapport avec ses troupes; et je citerai à ce sujet un témoignage qui ne saurait être suspect, celui de M. le duc d'Angoulême lui-même. Ce prince, qui m'honorait alors d'une sorte de confiance et de bienveillance affectueuse, dont la trace s'est bien effacée depuis, m'a raconté en 1795 le fait suivant. A l'époque du rassemblement des troupes auprès de Paris,

avant le 14 juillet 1789, deux régiments d'infanterie furent établis dans l'orangerie de Versailles. On fit tout ce que l'on put pour engager le Roi à les aller voir; il s'y refusa toujours. Enfin, comme on pensait qu'il était indispensable, dans de pareilles circonstances, qu'il se montrât, un jour qu'il se promenait dans les jardins, on dirigea sa promenade vers l'orangerie, et, quand il fut proche, on l'avertit qu'il y trouverait les deux régiments, qui désiraient le voir. « En ce cas, dit le Roi avec humeur, je vais par ici », et il tourna brusquement d'un autre côté. Un roi qui connaissait aussi peu ses dangers et ses ressources pouvait-il conserver longtemps une couronne déjà si chancelante sur sa tête? Il est à remarquer que Louis XVI est le premier roi de France de sa dynastie, et je crois même le premier, depuis les rois fainéants, qui n'ait jamais vu ses troupes et ne se soit, dans aucune occasion, montré à leur tête.... il a été détrôné par ses sujets.

Cependant l'effroi s'était répandu parmi presque tous ceux qui tenaient à la cour, ou qui tenaient tout d'elle, et le signal du danger avait été pour la plupart celui d'une fuite précipitée. Elle mit à couvert la famille de Polignac, que sa faveur avait rendue odieuse. Les princes de la maison de Condé jugeant apparemment, par le peu d'énergie que montrait le Roi, qu'ils ne pouvaient lui donner des preuves utiles de la leur, avaient pris le même parti. M. le comte d'Artois s'était enfui secrètement de Versailles, dans la nuit qui précéda le voyage de Louis XVI à Paris, par l'ordre du Roi, qui craignit avec raison, pour lui-même non moins que pour son frère, les suites funestes de la haine que le peuple lui portait alors, et ce prince avait pris la route de Bruxelles.

Dès que mon père sut M. le comte d'Artois hors de France, sa première pensée fut de me dépêcher vers lui,

pour connaître ses projets, ses intentions, et pour lui offrir un asile dans une place de son commandement. Mais, s'attendant à recevoir d'un moment à l'autre des communications de ce prince, et réfléchissant qu'il était vraisemblable que je me croiserais avec son envoyé, ou avec lui-même, il jugea ma mission inutile ; et il avait raison, quoique ce ne fût pas comme il l'entendait. Nous n'avions pas effectivement deviné, alors, que la fuite serait la première et presque la seule preuve de fidélité offerte au Roi par ceux qui étaient le plus intéressés et le plus obligés à lui en donner, et que la monarchie, la patrie, les droits, les devoirs mêmes, allaient se trouver transportés hors du royaume. M. le comte d'Artois préféra ce parti à celui de se retrancher sur son propre terrain : il se retira à la cour de Turin, près de son beau-père, d'où il se contenta de nourrir et d'exciter des intelligences, qui ne servaient qu'à compromettre quelques agents imprudents ou insignifiants, et qui ne pouvaient avoir un résultat utile ni important.

Le maréchal de Broglie fit sa retraite lentement, avec plusieurs régiments qui revenaient dans les garnisons des Évêchés, d'où ils avaient été tirés pour leur triste expédition sur Paris. Il était accompagné de quelques officiers généraux et autres, de la maréchale sa femme, d'une partie de sa famille et de quelques hommes et femmes qui y tenaient et qui s'étaient joints à lui, pour se mettre en sûreté sous l'escorte de ces troupes. Il arriva à la fin de juillet à Verdun, d'où il se disposait à se rendre à Metz, avec toute cette suite. Dès qu'on en fut informé, il se manifesta une grande fermentation dans cette ville, où depuis longtemps il était haï, et dont les derniers événements n'avaient fait qu'exaspérer encore plus la population, au point d'exciter le peuple à des outrages, que nous

eûmes beaucoup de peine à réprimer, contre tous les signes qui rappelaient sa personne ou son autorité. Afin de prévenir l'effet que cette disposition pouvait produire, tant sur la tranquillité mal assurée des habitants et sur les sentiments de la garnison, que pour la sûreté du maréchal, ainsi que de ceux qui l'accompagnaient, mon père m'envoya à Verdun pour l'en informer et prendre ses ordres en conséquence. Je lui exposai donc les dangers que présenterait non seulement pour lui, mais pour toutes les personnes de sa famille et de sa suite, son entrée dans Metz avec appareil et avec un cortège nombreux, et je lui proposai d'y entrer seul de sa personne, sans bruit, sans être annoncé, et à la tête d'un détachement de cavalerie, qui viendrait le prendre à quelque distance de la ville. Il tint en ma présence un conseil composé de la maréchale et de l'évêque de Verdun, où mon avis fut rejeté et où il fut décidé que le maréchal renoncerait à retourner à Metz, et sortirait de France par la frontière des Ardennes, pour se rendre à Luxembourg et de là à Trèves, où il s'établit effectivement.

La retraite du maréchal de Broglie hors de France mit mon père en possession du commandement en chef des Trois-Évêchés, qu'il n'exerçait jusque-là qu'en second, et elle lui facilita les moyens de maintenir l'ordre à Metz et dans la province, ainsi que la discipline parmi les troupes. Il put dès lors se livrer à sa seule et libre impulsion, pour déployer l'énergie de son âme, la fermeté et la loyauté de son caractère, qui ont marqué d'une manière si honorable sa conduite dans ces temps difficiles et critiques.

Je ne le suivrai pas dans le récit de ces graves circonstances, qu'il a tracé dans ses *Mémoires* imprimés, mieux que je ne le ferais. et je n'en parlerai qu'autant que je

pourrai y répandre une nouvelle lumière, ou y joindre quelques particularités qui me sont personnelles. Il me suffit, pour l'intérêt comme pour l'honneur de mes *Souvenirs*, de dire que je fus intimement associé aux travaux de mon père, à ses desseins, à ses efforts, à ses dangers, enfin à toutes ses pensées et à tous ses sentiments. Mon être s'était comme fondu dans le sien, et s'était ainsi agrandi et doublé. Si, en offrant aux agitations de son âme et de son esprit le soulagement et la sécurité d'un libre épanchement, si, en concourant de tout mon zèle à ses vues et aux intérêts de sa gloire, j'ai su justifier sa confiance et mériter sa satisfaction, voilà ma plus douce récompense : je la préfère à toutes celles auxquelles il m'a laissé tant de droits, et dont je me vois frustré par l'envieuse et lâche malignité des vampires de cour, d'accord avec les caprices de princes injustes et ingrats. Mais, je n'avais point encore appris à connaître si bien ceux-ci, et, la grandeur des objets et des intérêts dont j'étais pénétré nourrissant en moi les illusions, j'ose le dire, de la plus noble ardeur, j'envisageais le but encore plus que le prix, et l'importance des choses bien plus que le mérite des personnes.

Il faut pourtant faire la part de l'âge que j'avais alors ; et, pour faire connaître à peu près ce que j'étais et ce que je pouvais valoir à vingt ans, peut-être me sera-t il permis, sans être taxé de trop d'amour-propre, de présenter le portrait que fit de moi, à cette époque, une dame de Metz, M[me] de Ba....y. A cette finesse de tact dont les femmes sont assez généralement douées, celle-ci joignait de l'esprit naturel, l'acquit de l'expérience, et une connaissance du monde qu'elle avait puisée ou étendue dans le commerce des hommes les plus aimables de la société de Paris, que leur service avait amenés de ces côtés.

Quoique M[me] de Ba....y fût d'une quinzaine d'années plus âgée que moi, j'avais formé avec elle une de ces liaisons, que la facilité plus que le goût fait naître en garnison, mais où elle apportait des sentiments plus tendres et même plus passionnés que ceux que je lui montrais. On pourra s'en apercevoir par l'amertume et la personnalité de quelques-uns de ses traits, qui, cependant, ne nuisent pas absolument à l'ensemble :

« Il joint à une tournure noble et agréable une figure charmante, qui prend une nouvelle expression lorsqu'il aime. Les yeux décèlent ce qu'un extérieur froid et sérieux semblerait vouloir dissimuler. Il a de l'esprit naturel, plus de désir de s'instruire qu'on n'en a à vingt ans. Trop de réflexion le porte souvent à la mélancolie. Oubliant qu'on cède plus à l'agrément qu'à la vérité, il ne veut rien devoir à l'imagination, quoique ce ne soit qu'à elle qu'on doive l'illusion des plaisirs. Si quelques goûts ont pu l'amuser, aucun ne l'a assujetti : il est incapable de sentiments vifs et profonds. Une opinion des femmes prise trop légèrement le rend méfiant ; la crainte d'être gouverné par elles l'empêche de se livrer, et lui donne une roideur plus calculée que naturelle. Il leur prête tous les défauts que leur faiblesse pourrait rendre en elles excusables, pour éviter de rendre justice à leurs qualités. La sensibilité dans la femme qu'il préfère lui devient souvent insupportable : sa coquetterie est pénible pour son amour-propre, et les suffrages qu'on lui accorde le flattent sans l'attacher. L'amitié est un sentiment assez froid pour qu'il en refuse les conseils. Il ne croit pas que, quelque raison que l'on ait, il faille se défier de ses propres lumières. L'ambition est sa seule passion ; l'amour de la gloire le portera à employer les moyens pour se mériter une réputation. Tout ce qui pourra le servir lui de-

viendra seul nécessaire, mais il éprouvera souvent que la passion fait parler comme il lui plaît. Il a toutes les qualités qui le mettent au-dessus de son âge, sans en avoir les inconvénients. Il peut souhaiter ce que tant d'autres ont à craindre, qui est la connaissance de bons juges.

« Pour moi, qu'un intérêt tendre porte à désirer son bonheur, je lui voudrais plus de facilité dans la société, moins de méfiance pour l'opinion qu'on a de lui. Il blesse sans cesse par elle l'attachement des gens qui l'aiment. Que son jugement lui serve à le connaître ; s'il ajoute à ses moyens de plaire celui de les conserver, je dirai avec vérité, ce que je n'ai jamais cessé de penser, qu'il était plus naturel de le regretter qu'il ne serait facile de ne pas l'aimer. »

CHAPITRE VII

DIVERSES PARTICULARITÉS, NOTAMMENT SUR LES JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE 1789 ET SUR L'AFFAIRE FAVRAS

Au milieu de l'exaltation populaire, dont les événements du 14 juillet avaient provoqué l'essor et qui partout rompaient toutes les digues, la garnison de Metz, résistant aux efforts ainsi qu'aux exemples propres à l'ébranler, conserva pendant longtemps l'ordre, la discipline et le sentiment de ses devoirs. Elle faisait, on peut dire, un corps à part dans l'armée comme dans la nation, en se distinguant non seulement par sa bonne conduite, mais encore par les anciennes couleurs de la monarchie, qu'elle continua à porter jusqu'au mois de novembre suivant. Je pensai même en être victime. Étant allé à Toul, dans le mois d'octobre, au-devant de ma mère qui revenait avec ma sœur des eaux de Barrèges, où elle avait conduit le plus jeune de mes frères, Frédéric, dont une humeur vicieuse avait corrompu le sang, ma cocarde blanche me fit remarquer dans un village près de Metz que je traversais à cheval : un coup de fusil fut tiré sur moi, et la balle alla frapper le mur que je longeais. A Pont-à-Mousson, le même signe m'attira la même attention ; j'en fus averti, en relayant, par la maîtresse de poste, qui me pressa de ne pas perdre un moment pour partir, sur ce qu'elle avait

entendu plusieurs hommes, qui rôdaient autour de sa maison, proférer les plus violentes menaces contre moi, et elle m'engagea à prendre mes précautions pour éviter un mauvais parti, lorsque je reviendrais; mais, ayant repassé le soir dans la voiture de ma mère où je ne fus point reconnu, j'échappai à ce danger que je lui laissai ignorer, et nous arrivâmes sans accident à Metz.

Il s'y faisait presque journellement une sorte de petite guerre entre la populace, que l'on poussait à s'ameuter, toujours sous le prétexte des grains, et les troupes, dont la contenance suffisait pour réprimer ces mouvements, sans effusion de sang de part ni d'autre. Ils étaient dirigés ouvertement contre mon père, dont la fermeté gênait les agitateurs, à qui elle paraissait avec raison le plus grand obstacle à leurs desseins, et ils cherchaient tous les moyens, même les plus criminels, de s'en délivrer. Ils en vinrent une fois entre autres jusqu'à faire assaillir, le soir, la maison que nous occupions alors, dans un quartier très écarté, par une populace nombreuse qui voulait la forcer, pour s'emparer, disait-elle, des blés qui y étaient accaparés. Quelques grenadiers de garde étaient la seule force que nous pouvions opposer; malgré leur ferme résistance, nous étions au moment de nous voir à la merci de ces furieux, auxquels nous nous disposions à disputer chèrement notre vie, en nous armant ainsi que tous nos gens, lorsqu'un de ceux-ci, traversant à la nage un canal qui bornait le jardin, courut avertir de notre danger le régiment de Picardie à la caserne Coislin, voisine de la maison, mais avec laquelle nous ne pouvions communiquer sans ce moyen. Aussitôt les compagnies de grenadiers prennent les armes; elles arrivent, en battant la charge, et leur approche dissipe cet attroupement, auquel mon père voulut bien alors accorder la satisfaction

de permettre à quelques-uns de ses députés de s'assurer qu'il ne recélait point de blé.

Toutes ces émeutes étaient excitées et combinées par un conseiller au parlement de Metz, M. Rœderer, qui s'était érigé en tribun du peuple, ou plutôt de la populace, et préludait ainsi, comme acteur de province, aux scènes plus tragiques où il a depuis figuré sur le grand théâtre de la Révolution, principalement celle du 10 août 1792. Il agissait de concert et d'intelligence avec le marquis du Mesnil [1], colonel du régiment Colonel-général des hussards, qui était en garnison à Metz et qui appartenait au duc d'Orléans, dont cet officier était la créature et l'agent. Ce prince, ou son parti, lui avait offert, pour l'engager à le servir, l'appât et l'espoir du commandement de cette place, s'il parvenait à se défaire de mon père. Il y travaillait effectivement avec toute l'ardeur que peuvent donner l'ambition et l'intérêt; mais, n'ayant pu y réussir, il alla cacher son dépit et même son repentir chez la comtesse de Forbach, sa belle-mère, dans une terre voisine, où il mourut, peu de temps après, de l'impression que lui causa le rôle aussi infructueux que peu honorable qu'on lui avait fait jouer.

Les troupes qui étaient sous le commandement de mon père, et surtout celles de la garnison de Metz, présentèrent ainsi, pendant les premiers mois qui s'écoulèrent depuis le commencement de la Révolution, un noyau de fidélité auquel toutes les espérances et tous les efforts des amis de la monarchie paraissaient pouvoir et devoir même se réunir, tandis que, dans des vues différentes, elles étaient le point de mire des ennemis du trône. Elles of-

1. Le marquis de Chastellier du Mesnil était colonel inspecteur de ce régiment; le duc d'Orléans, colonel général des hussards.

fraient effectivement un appui encore solide à Louis XVI, si, à l'époque de la catastrophe du 6 octobre, il eût su y recourir, ainsi qu'on le lui conseillait. Mais, après être venu capituler à Paris le 17 juillet, il aima mieux cette fois se rendre à discrétion et donner une nouvelle preuve de sa faiblesse et même de sa pusillanimité, aussi propre à enhardir ses adversaires qu'à décourager ses serviteurs. L'un des plus fidèles d'entre eux nous a laissé le triste témoignage de l'engourdissement et du défaut de résolution de ce prince, dans un récit qui est devenu public [1], et que je mettrai ici à la place du mien, avec d'autant plus de confiance que je l'avais entendu dans les mêmes termes de la bouche de son auteur, lorsque je le vis à Stockholm en 1793. Voici donc quelques passages de ce que rapporte à cette occasion M. de Saint-Priest, alors ministre du Roi.

Il avait donné au Roi, en présence des autres ministres, le conseil courageux de se défendre, en se portant à la tête des troupes au-devant de la populace qui marchait sur Versailles, et de se retirer d'abord à Rambouillet, s'il ne pouvait l'arrêter. Ce plan fut combattu par M. Necker. « Le Roi, dit M. de Saint-Priest, ne s'expliqua point sur le parti qu'il prendrait; il finit le conseil, et nous sûmes qu'il avait été consulter la Reine. Elle lui déclara qu'elle ne voulait, pour quelque motif que ce pût être, se séparer de sa personne et de celle de ses enfants, ce qui rendait impossible l'exécution de la mesure que j'avais proposée. Dans cette perplexité, on n'en prit aucune et l'on attendit. »

Lorsqu'une populace insolente et furieuse se fut répandue dans Versailles et que l'on eut fait replier les Gardes du corps. « Je ne pus m'empêcher, dit encore M. de

1. Voyez dans les *Mémoires de Mme Campan*, 1re édition, t. II, p. 292, la pièce intitulée : Abrégé des circonstances du départ de Louis XVI pour Paris, le 6 octobre 1789, par M. de Saint-Priest. (*Note de l'auteur.*)

Saint-Priest, de témoigner à M. d'Estaing, dans un moment où il vint auprès du Roi, mon étonnement de ne lui voir faire aucune disposition militaire. — « Monsieur, me répondit-il, j'attends les ordres du Roi (lequel n'ouvrait pas la bouche). — Quand le Roi n'ordonne rien, ajoutai-je, un général doit se décider en homme de guerre. »

Le Roi avait assemblé son conseil ; il était nuit. M. de Saint-Priest apprit par une lettre de M. de la Fayette qu'il marchait avec l'armée parisienne sur Versailles. Après avoir lu au conseil la lettre de M. de la Fayette, j'observai, continue-t-il, « qu'il était pressant que le Roi, avec sa famille et ses troupes réglées, partît pour Rambouillet. Alors la controverse entre M. Necker et moi s'échauffa plus vivement que la première fois. J'exposai les risques que le Roi et sa famille allaient courir, s'ils ne les évitaient en partant. Je m'étendis sur les ressources qu'on aurait, en quittant Versailles pour Rambouillet, et je finis par dire au Roi : « Sire, si vous êtes conduit demain à Paris, votre couronne est perdue. » — Le Roi fut ému et se leva pour aller parler à la Reine, qui cette fois consentit au départ.... Le Roi, en rentrant au conseil, me donna l'ordre de faire préparer ses voitures, ce qui termina la séance. Je prévins Sa Majesté que j'allais exécuter ses ordres, faire partir pour Rambouillet ma femme et mes enfants, et m'y rendre moi-même pour m'y trouver à son arrivée.... Je me rendis chez moi pour mes arrangements personnels. Après en être convenu avec Mme de Saint-Priest pour son départ, je montai à cheval enveloppé de mon manteau, pour ne pas être remarqué, ce qui me réussit. J'avais à peine fait une demi-lieue que la voiture de ma femme m'atteignit. Elle me prévint que M. de Montmorin lui avait fait dire que le Roi ne partait plus.... Je revins sur mes pas...., et me rendis par les jardins chez le Roi....

Le Roi, en se retirant, donna à son capitaine des gardes l'ordre de défendre toute voie de fait à ses subordonnés.

« Je n'ai jamais bien su ce qui avait fait changer d'avis au Roi sur son départ. Je rentrai chez moi dans une grande anxiété.... Les bandits pénétrèrent chez la Reine et, trouvant leur proie échappée, ne firent aucun désordre dans l'appartement. Mais ils avaient assassiné deux Gardes du corps et blessé plusieurs autres dans la salle des gardes, ce qui fut le fruit de l'ordre de non-résistance donné par le Roi la veille. M. de la Fayette monta chez le Roi et trouva la porte de l'antichambre, nommée l'œil-de-bœuf, fermée et barricadée. On parlementa avec les Gardes du corps qui s'y étaient réfugiés pour préserver l'appartement de Sa Majesté.... Je montai à l'appartement du Roi. Je le trouvai avec la Reine et le Dauphin, sur le balcon de sa chambre à coucher, protégé par M. de la Fayette qui haranguait de temps en temps cette canaille; mais tous ses discours ne pouvaient arrêter les cris : « à Paris ! à Paris ! » Il partit même de la cour quelques coups de fusil, dont heureusement personne ne fut atteint. Le Roi rentrait de temps en temps dans sa chambre pour s'asseoir et se reposer ; il était dans un état de stupeur difficile à imaginer et à peindre. Je m'approchai de lui plusieurs fois, et lui représentai que tout délai à accéder au vœu de ce peuple était inutile et périlleux ; qu'il fallait promettre d'aller à Paris ; que c'était le seul moyen de se débarrasser de ces bandits qui, d'un moment à l'autre, pouvaient se porter aux plus grandes extrémités ; qu'il ne manquait pas de gens pour le leur suggérer. A tout cela le Roi ne répondait pas un seul mot. La Reine présente me dit « Ah! Monsieur de Saint-Priest, pourquoi ne sommes nous pas partis hier au soir? » — Je ne pus m'empêcher de lui répondre : « Ce n'est pas ma faute. — Je le sai

bien, » répliqua-t-elle. Ce propos me prouva qu'elle n'était entrée pour rien dans le changement de résolution de Sa Majesté. Elle se décida enfin, vers onze heures, à promettre d'aller à Paris. On entendit alors quelques cris de : « Vive le Roi! » et le peuple commença à évacuer les cours et à reprendre le chemin de la capitale.... On conduisit Leurs Majestés à l'hôtel de ville, comme pour y faire amende honorable. Je ne sais qui en donna l'ordre. Le Roi monta à l'hôtel de ville et dit qu'il venait « librement » habiter sa capitale.... Il était près de dix heures du soir, lorsque le Roi arriva aux Tuileries. Je lui dis, lorsqu'il descendit de carrosse, que, si j'avais su qu'il irait à l'Hôtel de ville, j'aurais été l'y attendre. — « Je ne le savais pas non plus, » me répondit le Roi tristement.

« Ainsi se vérifia ce que j'avais dit au Roi l'avant-veille à Versailles, que, s'il se laissait entraîner à Paris, il perdrait sa couronne. Je ne m'attendais pas alors que de cette fausse démarche dépendît aussi la vie de cet infortuné monarque.

« Lorsque je me rappelle combien une résolution plus constante de quitter Versailles aurait eu probablement d'heureuses suites, je me sens encore aujourd'hui pénétré de regrets.

« 1° Le sieur de Villars, aide de camp de M. de la Fayette, qui vint m'apporter sa lettre à Versailles, le 5 octobre, m'a dit qu'il avait été envoyé par son général au pont de Sèvres savoir s'il était défendu, et qu'en ce cas on eût rétrogradé.

« 2° Mme de Saint-Priest, étant arrivée à Rambouillet, y vit des députés de la ville de Chartres, qui en est voisine. Ils venaient au nom de leurs concitoyens prier Sa Majesté de prendre asile dans leur ville, l'assurer qu'ils détestaient l'insolence des Parisiens et qu'ils sacrifieraient, pour le

maintien de l'autorité de Sa Majesté, leurs biens et leurs vies : exemple qui eût été immanquablement suivi par les autres villes de proche en proche, et notamment par celle d'Orléans, parfaitement disposée pour la cause royale. Le maire de Rambouillet m'a depuis assuré que la supplique des députés de Chartres avait été transcrite dans les registres de la municipalité de Rambouillet ; elle doit s'y trouver encore aujourd'hui.

« 3° L'Assemblée nationale, sous la présidence de Mounier, homme probe et qui voulait le bien de l'État, s'était déclarée inséparable de Sa Majesté. Elle l'aurait donc suivie à Rambouillet et à Chartres. Il est probable de plus que les chefs factieux n'auraient osé s'y risquer et que l'Assemblée nationale, épurée par leur séparation, se serait unie au Roi, dont les intentions étaient pures, et qu'il en serait résulté des réformes utiles, sans renverser la constitution monarchique.

« 4° Enfin, s'il avait fallu en venir aux extrémités pour réduire Paris, quel avantage n'aurait-on pas eu contre cette ville, qui ne subsistait alors que par les blés qui remontaient la Seine ! En arrêtant les convois à Pontoise, Paris était affamé. D'ailleurs le Roi aurait aisément rassemblé autour de lui dix mille hommes en quatre jours, et quarante dans la quinzaine, sauf à réunir des forces plus considérables, si les circonstances venaient à l'exiger. L'armée que commandait M. de Bouillé dans son commandement de Metz eût été bientôt prête à marcher, et, sous un tel général, les mutins eussent été bientôt soumis. »

Un voile couvre encore les machinations dont je viens d'exposer le résultat, et quoique quelques insinuations confidentielles et quelques écrits même en aient soulevé un coin, le temps n'est pas arrivé où l'histoire, juge tar-

dif mais inévitable, pourra l'écarter entièrement. En attendant ce jour de justice et de vérité, j'essaierai d'ajouter quelque lumière à celle qu'il doit répandre sur cette œuvre infâme de ténèbres, par le récit de ce qui est venu à ma connaissance.

Je dirai donc que, pendant la campagne de 1807, servant au corps d'armée employé en Silésie, j'eus l'occasion de connaître assez particulièrement le colonel Rewbell, aide de camp du prince Jérôme. Il n'avait contre lui que son nom et la triste célébrité que son père y a attachée. Il était personnellement rempli de loyauté, de droiture et de sincérité; ses manières, aussi bien que ses sentiments, démentaient l'opinion qu'on aurait pu s'en former d'après son origine, et ses principes politiques étaient absolument différents de ceux que son père avait professés et soutenus pendant la Révolution, qu'il n'excusait que comme il convenait à un fils, en les attribuant à sa conviction et à sa conscience. Nous parlions souvent ensemble de notre malheureuse Révolution, qu'il ne déplorait pas moins que moi. Il me dit un jour que, nous autres royalistes et émigrés, nous ne connaissions cette Révolution que par ses effets, et n'avions que des notions très imparfaites ou très erronées sur les causes qui les avaient produits. — « Cela peut être vrai, lui répondis-je, pour la plupart de ceux dont j'ai partagé le sort, qui, guidés par la prévention et peu disposés à rechercher ou à accepter la vérité, ont préféré adopter des opinions toutes faites. » J'ajoutai que je pensais n'être pas de ce nombre, et que je m'étais donné la peine, comme j'en avais été à même, de découvrir les ressorts de plusieurs des principaux faits qui avaient eu lieu avant ma sortie de France. — « Eh bien! reprit-il, je gage que vous ne pourriez pas me dire quel a été le moteur d'un des événements les plus

marquants, de celui du 6 octobre 1789? — Je vous dirai du moins, répliquai-je, qui ne l'a pas été : le duc d'Orléans. » — Il demeura comme stupéfait à mes paroles, et, me fixant d'un air surpris : « Comment, me dit-il, avez-vous pu le savoir ? — Vous voyez, lui répondis-je, que, puisque je ne partage pas l'opinion reçue sur l'auteur de ce complot, je connais celui qui l'a été véritablement, et vous devez apprécier les motifs de convenance, fondés principalement sur la situation actuelle du personnage, qui me défendent de le nommer. Mais dites-moi à votre tour si je suis bien informé. — Parfaitement, répliqua-t-il, j'en ai vu toutes les preuves entre les mains de mon père, pendant qu'il était membre du Directoire ; mais encore une fois, comment avez-vous pu pénétrer ce mystère ? » — Je me refusai à lui en donner l'explication, satisfait de celle que j'avais obtenue de lui : elle ne justifie que trop les informations que j'ai reçues à ce sujet, particulièrement d'une personne [1] qui, dès ma première jeunesse, avait été en grande relation avec moi et qui, ayant travaillé pour la partie militaire au Comité de salut public, m'a assuré que le témoignage de ce fait existait dans les papiers saisis [2] chez un ex-conventionnel nommé Durand de Maillane. Au surplus, je ne prétends rien préjuger : je présente seulement une déposition ; elle devient peut-être assez importante par son rapprochement avec ce que j'ai déjà dit de la conduite et des opinions politiques d'un prince, à qui la dépouille de Louis XVI revenait plus directement qu'à M. le duc d'Orléans, et qu'elle tentait pour le moins autant.

Il est bien connu que Monsieur ne fut l'objet d'aucune

1. Le général comte de Grimoard.

2. Un extrait de ces papiers a été publié dans le *Moniteur* du 20 germinal an VI. (*Note de l'auteur.*)

recherche ni d'aucune menace de la part des brigands qui envahirent le château, pendant la nuit du 5 au 6 octobre ; et si M. le duc d'Orléans eût tramé le complot, ou qu'il l'eût été par ses amis dans le but de le placer sur le trône, serait-il vraisemblable que l'on eût ainsi négligé de détruire tous les obstacles qui pouvaient lui en fermer l'accès, et de faire disparaître tous les membres de la famille royale qu'il avait sous sa main, pour lui aplanir le chemin et légitimer presque son usurpation ? Loin de là, Monsieur passa cette nuit fort tranquillement, tout habillé, dans l'attente même, à ce que l'on assure, que l'on viendrait le chercher, pour le proclamer au moins régent, et je citerai à ce sujet ce que dit un historien [1] dont le témoignage, souvent peu exact, et même suspect, ne peut l'être sur ce point, où il s'accorde avec tant d'autres :

« Pendant ces deux journées, on ne parle pas plus de ce prince que s'il n'existait pas. Personne ne fait connaître où il se trouvait, pendant que des forcenés bouleversaient le château. Monsieur, dès huit heures du matin, avait achevé sa toilette; il était coiffé, poudré, habillé avec sa recherche ordinaire, et revêtu de ses ordres. La plus grande tranquillité paraissait régner sur sa physionomie; il sortit de son appartement, sans que les brigands qui avaient dévasté le château eussent troublé son sommeil et se fussent même informés de sa personne. Ce prince se rendit à huit heures et demie auprès du Roi. »

Les préventions, pour ne pas dire plus, qui s'élèvent contre ce prince, dans cette circonstance, paraissent tirer une nouvelle force de l'affaire de Favras, qui suivit de si près, non moins que des relations qu'avait à cette époque formées ce même prince avec Mirabeau, par l'entre-

1. L'ABBÉ DE MONTGAILLARD, *Histoire de France* (1827, in-8°), t. II, p. 163.

mise du duc de Lévis, son capitaine des gardes, qui, ainsi que le marquis de Montesquiou, également en charge et en faveur auprès de lui, était alors partisan zélé de la Révolution. L'intrigue, dont M. de Favras fut l'instrument et la victime, avait pour but d'enlever le Roi et de le conduire à Péronne, où Monsieur comptait se faire nommer régent du royaume ; et, si ce projet avait réussi, on croit que ce prince aurait fait usage des pièces déposées au parlement, pour faire déclarer que les enfants du Roi n'étaient pas de lui. Pour parvenir à l'exécution de ce plan, le marquis de Favras fut chargé de faire des achats d'armes et de chevaux, et de répandre de l'argent dans les faubourgs, afin d'opérer un soulèvement pendant lequel l'enlèvement du Roi aurait pu s'effectuer, en même temps que l'on aurait, dit-on, fait assassiner M. de la Fayette et M. Bailly, maire de Paris. Une circonstance, qui indiquerait assez que cette entreprise s'appuyait sur des moyens pris dans le sein des partis révolutionnaires, est qu'il ne parut point que l'on se fût assuré, pour l'aider et la soutenir, du concours d'aucun chef militaire, ni d'aucune troupe réglée.

Le complot ayant été dénoncé à M. de la Fayette par le comte de Luxembourg, capitaine des Gardes du corps du Roi, qui crut sans doute servir ce prince en déjouant les projets de Monsieur, Favras fut arrêté, dans la nuit du 24 au 25 décembre, et les papiers saisis chez lui prouvèrent qu'il agissait par l'impulsion de Monsieur, et avec les fonds qu'il lui fournissait à cet effet. Le prince, se voyant compromis par cette découverte, en fut tellement alarmé, que la peur le conduisit, dès le 26, à l'hôtel de ville, où il prononça, pour se justifier, un discours aussi plat que la démarche l'était elle-même. Après une procédure qui dura près de deux mois, M. de Favras fut condamné

à mort et pendu, le 19 février, sans que Monsieur eût fait aucune démarche pour le sauver ; il ne s'inquiéta que de ce qu'il pouvait dire et des moyens de l'empêcher de parler. Mais le procès en fit connaître assez pour jeter le prince dans un grand trouble et fournir contre lui des armes qu'il a toujours redoutées ; on doit même croire que c'est à cette crainte et à la possession, ou peut-être à la remise des pièces de ce procès et de celui du 6 octobre, instruits l'un et l'autre devant le Châtelet, qui étaient restées entre les mains de M. Talon, avocat du Roi à cette cour, que Mme du Cayla, fille de ce magistrat, a dû la faveur et la fortune dont elle a étalé sous Louis XVIII l'odieux et ridicule scandale.

Après avoir présenté sur cette affaire l'opinion la plus générale et qui paraît le mieux fondée, j'ajouterai quelques communications que j'ai reçues à ce sujet, entre autres une note que j'ai écrite en 1797 à Londres, d'après une conversation avec Mme de Balbi, que j'y voyais très habituellement pendant notre émigration, et qui a été, comme l'on sait, intimement liée avec Monsieur : on verra que, tout en excusant ses intentions, qu'elle ignorait peut-être elle-même ou qu'elle voulait déguiser, elle ne s'est point refusée à des aveux importants et à offrir des traits remarquables du caractère de ce prince.

Mme de Balbi était absente et voyageait en Angleterre, lorsque Monsieur traita, par le moyen de M. de la Châtre, son premier gentilhomme, avec M. de Favras, qui s'était ouvert à celui-ci sur le désir et les moyens qu'il avait de délivrer le Roi. Monsieur était donc à la tête du projet entamé à cet effet par M. de Favras, à qui M. Cromot du Bourg, trésorier de ce prince, remit plusieurs fois de l'argent en son nom. Le comte de Luxembourg, capitaine des gardes du Roi, auquel on s'était adressé et qui avait

eu quelque part au complot, sujet à s'effrayer et se voyant surveillé de près, alla révéler tout à M. de la Fayette. Celui-ci se servit de cette découverte pour alarmer Monsieur, qui le fut tellement, que le duc de Lévis, son capitaine des gardes, et Mirabeau, lui persuadèrent qu'il n'avait d'autre moyen de se sauver qu'en allant à l'hôtel de ville faire un discours très constitutionnel, mais très peu noble, rédigé par Mirabeau, qui eut même l'indiscrétion de le lire la veille à plusieurs personnes, ce qui déjoua encore plus Monsieur. Sa frayeur, ainsi que celle de M. de la Châtre (et elles étaient au comble), durèrent jusqu'à la mort de M. de Favras, que M. de la Fayette fit exécuter, pour intimider le prince et les aristocrates qui croyaient pouvoir se rallier à lui. C'est M. le comte de Luxembourg, que M. de Favras a désigné dans son testament de mort; mais, il demanda à son confesseur, le curé de Saint-Paul, s'il sauverait sa vie en déclarant les principaux auteurs du projet, « Monsieur et M. de la Châtre »: le confesseur (gagné par le prince) l'assura que non, et il mourut ainsi avec son secret. Son exécution eut lieu le soir, fort tard et aux flambeaux. Monsieur était en ce moment au petit Luxembourg, avec quelques-uns de ses plus intimes familiers, pour souper chez Mme de Balbi qui, sur ces entrefaites, était revenue à Paris. Son trouble, partagé par sa société, l'empêcha de commencer le repas, avant de connaître le dénouement de la catastrophe. On allait, on venait, on s'agitait avec la plus vive anxiété, dans la crainte que le malheureux sacrifié n'eût fait quelque dangereuse révélation. Enfin, on annonce le curé de Saint-Paul : M. de la Châtre court à lui et, revenant aussitôt, il s'écrie avec les transports d'une joie aussi indécente que cruelle : « Il est mort! il n'a rien dit! » Le calme et le contentement reparaissent

sur la figure de Monsieur, qui dit froidement en se frottant les mains : « Allons, nous pouvons nous mettre à table et souper de bon appétit »; ce qu'il fit effectivement.

Monsieur fit une pension à la veuve de M. de Favras; en fit une également au curé de Saint-Paul, qui ne la méritait pas moins; et il l'accueillit avec la plus grande distinction à Coblentz, après sa sortie de France [1].

Tel est le récit de Mme de Balbi, dont on tirera telles inductions que l'on voudra. Je ferai seulement observer que son absence l'a sans doute empêchée d'être bien instruite à l'égard du fait relatif à Mirabeau, qui se trouve démenti par une autre note que je vais rapporter. Je tiens les détails qu'on va lire de M. de Saisseval lui-même, à qui je les ai entendu raconter, en présence de trois autres personnes, le 14 mai 1824, et je les mis aussitôt par écrit :

« Ce fut le marquis de Saisseval qui rédigea le discours prononcé par Monsieur, le 26 décembre à l'hôtel de ville. La veille au soir, le duc de Lévis, capitaine des gardes et confident de ce prince, vint avec M. de Sémonville, l'un des agents les plus actifs de la Révolution, chez M. de Saisseval, pour l'engager à se charger de cette besogne, à défaut de Mirabeau, qu'ils avaient, disaient-ils, cherché inutilement partout pendant la journée (et qui sans doute s'était caché à cette intention). M. de Saisseval s'en excusa d'abord, et principalement sur ce que Monsieur était plus en état que personne de composer son discours; mais

1. Enivré de l'honneur que les princes lui faisaient de l'admettre à leur table, un jour ce curé, abordant avant le déjeuner M. le comte d'Artois, lui dit en niais courtisan : « Monseigneur a certainement bien dormi cette nuit? — Eh! sur quoi, Monsieur le curé, répondit le prince, le jugez-vous? – Ah! reprit-il, c'est que Monseigneur fait si bien tout ce qu'il fait! » – On peut juger par ce trait combien il était facile de disposer de la conscience d'un tel homme. (*Note de l'auteur.*)

ils lui représentèrent que ce prince avait l'esprit trop préoccupé. Sur leurs instances et à l'aide des notes qu'ils lui remirent, il se mit à ce travail, dont il porta dans la nuit le résultat, devenu si public, à M. de Lévis, qui logeait en face de lui, dans la rue de Bourbon.

En conséquence de ce service, M. de Saisseval avait, à la Restauration, obtenu de Monsieur, devenu Louis XVIII, une pension de six mille francs, qui fut même portée jusqu'à douze, sur sa menace de parler de choses dont la révélation eût été fâcheuse et embarrassante.

Pour compléter ce qui concerne l'affaire de Favras, en tout ce qui est venu à ma connaissance, j'ajouterai que, lorsque je vins à Paris, quelques mois après, M. de la Fayette, que je voyais fréquemment, me dit un jour, en se plaignant de la haine des aristocrates contre lui, que, parmi tous les reproches dont ils l'accablaient, ils ne pouvaient du moins lui adresser celui d'avoir fait périr une seule victime. Je le regardai en souriant et sans lui répondre; il me pressa. Alors je lui dis : « Et M. de Favras?
« — C'est où je vous attendais, reprit-il plus vivement
« qu'il ne lui était naturel : Eh bien! ce sacrifice que j'ai
« été obligé de faire, loin d'être un tort, doit être pour
« moi un mérite aux yeux des aristocrates, puisqu'il a eu
« pour objet des intérêts et des jours qui leur sont plus
« précieux. » Voulait-il parler du Roi ou de Monsieur? C'est ce que j'ignore.

Quant aux relations de Mirabeau avec Monsieur, je citerai encore ce que j'en ai appris par Mme de Balbi : « Monsieur avait essayé de gagner Mirabeau, et il avait souvent des conférences avec lui au Luxembourg; mais celui-ci, dont l'indiscrétion était extrême, défaut capital pour le rôle qu'il jouait, perdit entièrement la confiance du prince, après une conversation très longue dont il

rapporta aussitôt les principales circonstances, en ajoutant : Cet homme ne vaut pas mieux que l'autre (voulant parler du Roi); il a peut-être plus d'esprit, mais pas plus de caractère, et l'on ne peut rien en faire. — Ce propos, rapporté à Monsieur, piqua vivement son amour-propre, et fit perdre à Mirabeau tout ce que cette liaison lui promettait. Il en avait déjà reçu cent mille écus. Leur rupture eut lieu à l'époque de la discussion du droit de paix et de guerre (au mois de mai 1790), qui fut très orageuse, et où Mirabeau parla en faveur de la prérogative royale. ».... Mais déjà Mirabeau, voyant qu'il ne pouvait faire aucun fond sur Monsieur, ni en tirer un parti qui répondît à la grandeur des circonstances et à celle de ses vues, ainsi qu'à son énergie, avait écrit au Roi sa fameuse lettre, par laquelle il s'engageait à servir ses intérêts, et qui est aujourd'hui devenue publique [1].

1. Voyez l'ouvrage intitulé : *Tableaux de genre et d'histoire, etc.*, ou *Morceaux inédits sur la Régence, la jeunesse de Louis XV et le règne de Louis XVI*, publié par M. Barrière en 1828. (*Note de l'auteur.*)

CHAPITRE VIII

INFLUENCE DES ÉVÉNEMENTS DU 6 OCTOBRE SUR LES TROUPES, ET PARTICULIÈREMENT SUR NOTRE SITUATION A METZ. — PREMIÈRE COMMUNICATION DU ROI A MON PÈRE. — RELATIONS AVEC M. DE LA FAYETTE QUI EN SONT LA SUITE; MA MISSION AUPRÈS DE LUI; SON PORTRAIT: RÉFLEXIONS SUR SON CARACTÈRE ET SUR SA CONDUITE POLITIQUE. — LE COMTE DE LA TOUR DU PIN, MINISTRE DE LA GUERRE. — FÉDÉRATION DU 14 JUILLET.

(1790)

Le succès des attentats des 5 et 6 octobre, et la situation où le nouvel acte de faiblesse du Roi venait de le placer, donnèrent une plus grande force à la Révolution, par la confiance et l'audace qu'ils inspirèrent aux différents partis qui la fomentaient, autant que par le découragement qu'ils devaient causer parmi les amis de la monarchie. Il était trop dans l'intérêt des factieux d'ôter au Roi et à ses partisans l'appui qu'ils pouvaient trouver encore dans les troupes, pour qu'ils négligeassent aucun moyen de les gagner, c'est-à-dire de les corrompre. Ils dirigèrent leurs principaux efforts contre celles du commandement de mon père et particulièrement de Metzs avec d'autant plus d'activité que l'on avait répandu, san,

doute à dessein, le bruit que le Roi avait eu l'intention de se retirer dans cette place, bruit dont cependant le rapport de M. de Saint-Priest, que j'ai cité, démontre le peu de fondement; mais enfin, cette chance existait, et ils avaient à craindre qu'elle ne fût saisie dans une autre occasion. Le calme et la discipline, qui s'étaient maintenus jusque-là dans la garnison, commencèrent à céder à la séduction employée contre elle par les gardes nationales et par les clubs patriotiques, et plusieurs actes de désordre, quoique promptement réprimés, attestèrent les progrès de la contagion.

Mon père était personnellement en butte aux attaques des fauteurs de ces troubles, auxquels M. de la Fayette n'était pas étranger, malgré quelques démonstrations d'amitié et même de confiance, qui semblaient indiquer de sa part le désir d'un rapprochement. Le nouveau serment imposé aux troupes, qu'il leur avait fait prêter en s'en dispensant lui-même, était le sujet des inquiétudes et le texte des plaintes des agitateurs contre lui. Dégoûté par toutes les tracasseries qu'ils lui suscitaient, opposé par raison comme par honneur aux principes de la Révolution, et plus encore aux moyens qui frayaient sa marche, convaincu de l'inutilité de ses efforts et de l'illusion de ses espérances pour le retour vers le bien, découragé surtout par les fausses démarches dans lesquelles le Roi s'engageait sans cesse, avec autant d'imprudence que de faiblesse, et par l'ignorance où ce prince le laissait sur ses véritables intentions, il fut plusieurs fois au moment de tout abandonner et de quitter la France. J'avoue que je combattis constamment cette disposition, que je regardais comme contraire à l'intérêt public non moins qu'à son caractère personnel, en lui représentant que, dans le mouvement général dont nous étions témoins, il devait s'offrir

tôt ou tard quelque chance qui pourrait tourner à l'avantage de l'un et de l'autre. Je pensais que, s'il lui fallait renoncer à disputer la partie, ce ne devait être que d'une manière éclatante, et non à l'imitation de ceux dont la retraite précipitée n'avait eu pour règle que la faiblesse, l'imprévoyance et la maladresse, bien plus qu'une générosité consacrée depuis, il est vrai, par de cruels et irréparables sacrifices, mais étrangère alors à leurs motifs. Mes représentations ne laissaient point que d'agir sur son esprit; mais, elles eussent sans doute échoué, sans l'impression que produisit sur lui la communication qu'il reçut enfin du Roi. Ce prince, moins inspiré encore par l'instinct de son intérêt que par les conseils de son ministre de la Guerre, M. de la Tour du Pin, commença à faire quelque attention au parti qu'il pouvait tirer de la position et des moyens que mon père s'était ménagés; et ce fut à la fin d'avril, c'est-à-dire près d'un an après le commencement de la Révolution, qu'il lui écrivit la première lettre où il lui fit entrevoir ses sentiments et connaître sa satisfaction de la conduite qu'il avait tenue jusque-là pour le servir.

Les expressions du vœu encore plus que de la volonté royale fixèrent les incertitudes de mon père, et surmontèrent ses dégoûts et ses répugnances, qu'il sacrifia sans balancer à l'espoir que le Roi lui présentait de pouvoir lui être utile. C'était en l'engageant à entrer dans les voies de la constitution, que ce prince, qui n'y était entré lui-même que forcément, lui indiquait d'en chercher les moyens. Mon père dut se rapprocher à cet effet du parti qui en soutenait les principes et en poursuivait l'œuvre avec le plus d'apparence de modération, et par conséquent de M. de la Fayette, qui en paraissait le chef. Il renoua donc ses relations avec lui, dans le but de l'amener à un con-

cours utile à la chose publique et au Roi, et de juger s'il en avait la volonté et la force; mais, connaissant son peu de sincérité, il ne voulut point, avec raison, se fier aux insinuations qu'il lui fit parvenir pour l'attirer à Paris, d'où, sans doute, il ne l'aurait point laissé retourner à Metz. Il se contenta de me charger d'aller le sonder, de tâcher de démêler ses plans, ses vues, ses projets, de lui offrir sa coopération pour tout ce qu'ils auraient d'utile, et d'obtenir de lui qu'il travaillât avant tout au retour de l'ordre et de la discipline dans l'armée. Je partis, en conséquence, de Metz vers le 15 mai, avec ces instructions, et je me rendis à Paris pour suivre cette négociation.

M. de la Fayette me reçut avec beaucoup de démonstrations d'amitié. Il me prodigua les caresses les plus affectueuses ainsi que les assurances de son estime, de son attachement même pour mon père et de son désir de s'unir franchement à lui, pour le rétablissement de l'ordre auquel il prétendait parvenir, sans se relâcher des principes qui en causaient et devaient en produire de plus en plus le renversement. Ayant intérêt à connaître ses intentions et ses moyens, je profitai de son accueil amical, pour le voir fréquemment et pour tirer parti de la confiance qu'il me témoignait, malgré sa dissimulation naturelle. Mes assiduités chez lui inquiétaient et faisaient même murmurer les royalistes, dont elles me mettaient pourtant plus à portée de servir la cause, mais qui, prenant leurs inconséquences pour du courage, leur exagération pour de la force, l'âpreté de leurs discours pour une arme puissante, blâmaient, sans jugement comme sans justice, tout ce qui contrariait leur impatience et semblait ne pas justifier, de la part de mon père, l'indiscrète autant qu'importune amitié qu'ils lui accordaient. La gravité de l'objet

dont j'étais chargé l'emportait sur de si faibles et si petites considérations, et ne me permettait point de me laisser arrêter par leur influence. Il me fallait, pour réussir, prendre l'attitude de la modération et travailler même à détruire l'impression contraire, que devait produire mon opinion bien connue, et surtout celle de mon père que je représentais. J'évitai en conséquence d'aller à aucun club des différents partis, malgré les instances que j'en reçus; et je fréquentai les sociétés les plus opposées, avec une égale neutralité. Ainsi j'allais beaucoup chez la duchesse de Brancas au Louvre, où se réunissait tout ce que l'aristocratie avait de plus ardent et de plus intolérant même, et à l'hôtel de la Rochefoucauld, qui était le point central des constitutionnels et le rendez-vous de ceux qui, professant les principes de la Révolution, croyaient la contenir dans un cercle raisonnable et modéré. Ce que je voyais, ce que j'entendais des deux côtés balançait l'impression qu'aurait pu faire sur moi l'un ou l'autre, et me dégoûtait également de tous les deux.

Cependant, comme il se pouvait que mes rapports avec M. de la Fayette donnassent de l'ombrage à la cour, et qu'il était à craindre qu'il n'en résultât un effet tout contraire à celui que je recherchais et que j'en attendais, je crus devoir faire prévenir le Roi et la Reine de leur nature et de leur objet, en leur faisant envisager ma présence chez ce chef de la force révolutionnaire comme un moyen intermédiaire entre eux et lui, s'ils jugeaient à propos de se servir de moi. Ils acceptèrent mon offre transmise par le comte d'Esterhazy, alors ami de mon père, et qui, en raison de son origine autrichienne, était de la société intime de la Reine et dans la plus grande faveur auprès d'elle. En me transmettant l'approbation et même l'autorisation de Leurs Majestés, que je l'avais prié de solliciter,

il m'exprima de leur part le gré qu'elles me sauraient de tout ce que je pourrais faire pour ramener M. de la Fayette à des sentiments plus favorables au Roi et à la royauté, ainsi que leur désir que je lui fisse des ouvertures directes dans ce but. Je lui parlai effectivement plusieurs fois des moyens que lui donnait sa position pour contribuer au bien public et pour arrêter le mal, dont le cours incalculable de la Révolution menaçait notre patrie. Je tâchai de lui présenter, sous un point de vue séduisant pour son ambition comme pour son amour-propre, la gloire de sauver le monarque et la monarchie, ainsi qu'il en avait le pouvoir, et je lui montrai sur quelles bases solides il était à même d'élever à la fois son nom et sa fortune. Il me répondait toujours par de vagues protestations d'attachement pour la monarchie, particulièrement pour la personne du Roi, enfin de modération et de désintéressement; mais tout se bornait là et il se renfermait toujours dans le cercle étroit, et l'on pourrait dire vicieux, des faux principes qui faisaient la base de ses discours. Je fus cependant dans le cas de l'amener à une explication positive, et dont les termes aussi bien que le fond sont remarquables. Ayant été chargé par la cour de lui offrir toutes les récompenses et tous les honneurs qui lui seraient assurés, même l'épée de connétable, s'il terminait la Révolution ou la dirigeait vers un but également avantageux au Roi et à l'État, j'en reçus la réponse suivante : « Qu'il n'avait aucune ambition que celle du bien public et de l'achèvement d'une heureuse et libre constitution; qu'il ne demandait d'autre récompense de ses services que le suffrage et l'estime de ses concitoyens; qu'une fois sa tâche remplie, il reprendrait son rang militaire et se retirerait à la campagne, où, jouissant de l'approbation et de l'affection publiques, il attendrait que la nation en danger l'appelât pour

combattre le despotisme, s'il voulait reparaître. « Alors, ajoutait-il, je jouirai de tous mes travaux; alors j'aurai acquis une existence que je ne devrai qu'à la pureté de mes principes, à la simplicité de mon caractère, et la confiance générale me mettra au-dessus du Roi lui-même. » A quoi je répliquai : « Je ne suis pas autorisé, mon cousin, à vous offrir d'être plus que le Roi. » C'est ainsi que M. de la Fayette croyait cacher son ambition par son exagération même, et il parlait d'abdiquer, avant d'avoir su usurper. L'importance politique qu'il avait alors et son influence sur nos destinées, particulièrement sur la mienne, me donnent lieu de penser qu'il ne sera pas hors de propos de présenter ici des réflexions que m'a suggérées le rôle qu'il a joué, et de tracer les traits principaux de la personne, du caractère et de la conduite d'un homme qui s'est acquis une trop fatale célébrité.

M. de la Fayette entra dans le monde, avec un nom déjà illustre et une grande fortune; il avait encore doublé ces avantages, en s'alliant à la famille de Noailles, dont le crédit était tout-puissant. Quoique ses traits eussent une expression de douceur, et que sa taille fût assez élevée, il n'avait aucun des agréments extérieurs qui devaient plaire dans une jeune cour; et son amour-propre, blessé de n'avoir aucune part aux succès que les grâces procuraient à ceux de son âge, contribua autant que l'inquiétude de son esprit à donner à ses idées et à ses vues une direction plus solide. Sous les dehors de la réflexion et de la réserve, il laissait supposer une prudence et une pénétration précoces. Une pâleur inaltérable déguisait l'ardeur et la violence même de ses sentiments, et la nature avait répandu sur toute sa personne le voile d'une profonde dissimulation.

Entraîné dès ses premiers ans par un penchant irréflé-

chi autant qu'irrésistible pour la célébrité, il ne perdit pas une occasion de la rechercher, comptant sans doute qu'elle le conduirait à la gloire, comme ces courtisans qui flattent les sous-ordres, pour arriver aux faveurs du prince; il n'épargna donc aucuns frais pour satisfaire cette passion dominante, qui le distinguait, le séparait même de sa génération. Les troubles de l'Amérique septentrionale, qui, à son début dans le monde, occupaient l'attention de l'Europe, particulièrement celle de la France, fixèrent bientôt ses vœux et ses espérances. Il alla d'abord dérober aux ennemis des Américains les moyens de servir ceux-ci, et, sans autre but que de faire du bruit et de l'effet, il profita de la liberté que lui donnait la jouissance prématurée de sa fortune, pour voler à l'extrémité des mers. Ce mouvement d'élan devait plaire au public; aussi le recommanda-t-il vivement auprès de lui, et plus efficacement encore auprès du grand homme qui dirigeait cette révolution. Dépendant de l'assistance de la France pour le succès de ses glorieux travaux, il pénétra habilement le parti qu'il pouvait tirer des relations de M. de la Fayette à la cour, et un commandement militaire fut la récompense immédiate de son zèle apparent pour les intérêts de la liberté; quelques événements plus heureux que brillants parurent justifier cette distinction et firent réfléchir sur ce novice quelques rayons de la gloire de son maître.

Jeune et inexpérimenté, M. de la Fayette devait prendre l'impression de tout ce qui l'entourait; il recevait une nouvelle éducation d'autant plus puissante, que le succès secondait son émulation. Il était donc naturel qu'il s'enthousiasmât pour la cause de la liberté, qui lui avait procuré sa première célébrité; et lorsque la nation, amie de la nouveauté et déjà imbue d'impressions révolutionnaires,

lorsque les femmes [1], législatrices de l'opinion, couronnèrent ce jeune homme, ne fut-il pas excusable de se laisser prendre aux flatteries de la renommée, qui se présentait à lui sous les formes de la beauté, de l'esprit, de la popularité et du pouvoir [2]? Il eût pu et même dû s'en tenir là pour quelque temps et sentir que, s'il était dangereux pour lui d'avoir commencé sa réputation trop jeune, parce qu'il lui restait trop de temps pour la perdre, il l'était encore plus de la mettre, comme il fit, pour ainsi dire en serre chaude ; il devait donc attendre, au lieu d'étouffer par son avidité les fruits qu'il ne pouvait manquer de recueillir dans son pays, sous les auspices des formes établies ; mais, par une erreur de son esprit qui en démontre assez la petitesse, il était devenu plus américain que français, et il avait mesuré sur l'échelle des États-Unis sa conduite et ses vues. Après s'être d'abord assez abusé pour se croire le héros de la liberté, il s'en érigea l'apôtre ; et, sans raisonner ni ce qu'était la liberté en elle-même, ni ce qu'elle pouvait être pour sa patrie, il pensa qu'un sujet turbulent était un homme indépendant, et qu'en troublant la France il en serait le Washington. Dès lors, tout ce qui menaçait ou ébranlait l'autorité lui parut être du domaine de son ambition, et il s'en allait brûler les ailes

1. Une des femmes dont le suffrage était le plus recherché dit alors à M. de la Fayette « qu'elle se félicitait d'être de son siècle. » Cette exagération des salons en son honneur donna lieu au fameux duc de Choiseul de répondre à des femmes qui le comparaient à César : « Oui, c'est Gilles César. » Il est à remarquer que le grand Frédéric, qui se connaissait encore mieux en hommes de mérite que les femmes de Paris, fit un accueil très froid à M. de la Fayette, quand il vint promener sa gloire et son ignorance militaire à Berlin, en 1785. (*Note de l'auteur.*)

2. A un retour de M. de la Fayette à Paris, pendant la guerre d'Amérique, la Reine était à l'Opéra, lorsqu'on vint annoncer son arrivée à Mme de la Fayette, qui s'y trouvait aussi : elle l'emmena aussitôt dans sa voiture à l'hôtel de Noailles, où il était descendu, pour que le bonheur de leur réunion ne fût pas retardé d'un instant. (*Note de l'auteur.*)

de sa renommée à chaque étincelle d'opposition ou de révolte.

C'est ainsi qu'ayant, par ses protestations et ses supplications même, forcé M. de Calonne à le faire nommer de l'assemblée des Notables, où ni son âge ni sa position ne l'appelaient, il fut l'accusateur le plus ardent et le plus inconsidéré de ce ministre. Après avoir flatté l'archevêque de Toulouse (Loménie) par ses attaques contre M. de Calonne, il se tourna de même contre lui, et ne se montra pas moins ingrat ni moins perfide envers ce nouveau ministre. Il appuya fortement la résistance de la noblesse de Bretagne à ses opérations et aux ordres de la cour, et se joignit à la députation hostile de ce corps, où l'on peut dire qu'il n'était qu'un intrus, puisqu'il n'y tenait que par des héritages et non par son origine, démarche qui lui fit perdre ses emplois dans l'armée. Champion des prérogatives de l'ordre dont il faisait partie par sa naissance, lorsqu'elles pouvaient être le sujet ou le prétexte d'une révolte, il se montra celui des patriotes de Hollande ; il voulut aller prendre une part bénévole dans les troubles de ce pays, jusqu'à ce qu'il eût pu en soulever dans le sien, et y substituer la démocratie à ces mêmes privilèges de noblesse, pour lesquels il avait montré peu de temps auparavant un zèle si volontaire. De cette manière, il abandonna une carrière toute frayée, pour s'en ouvrir une sur des précipices ; et ayant perdu, par mille inconséquences, sa considération à la cour aussi rapidement qu'il l'avait acquise, il s'était mis dans la délicate alternative de ne pouvoir peut-être la recouvrer qu'en se rendant dangereux, pour se rendre ensuite nécessaire. C'était la marche que l'ambition la plus éclairée comme la plus hardie pouvait lui conseiller, celle que ses amis pouvaient désirer, que ses ennemis pouvaient craindre, lorsque les

uns et les autres le placèrent par différents motifs [1] à la tête de l'armée de l'insurrection, et le firent en quelque sorte le généralissime de la Révolution.

Le moment était venu où M. de la Fayette devait faire taire ses détracteurs, justifier ses panégyristes, enfin se tenir parole à lui-même. Son zèle pour l'indépendance, ses efforts. ses sacrifices mêmes pour en propager la doctrine étaient sa seule caution pour le poste important qui venait de lui être confié. Sa réputation ne pouvait plus vivre d'espérance, il fallait montrer les talents dont on l'avait crédité, développer le plan de conduite qu'on devait lui supposer, enfin faire voir que, dans l'innovation qu'il avait tant courtisée, il n'avait pas seulement cherché le changement, comme ceux dont parle Montaigne, qui *pour décrasser effacent; qui veulent amender les défauts particuliers par une confusion universelle, et guérir les maladies par la mort;* mais que, connaissant la maladie de son pays, il n'avait provoqué une crise que pour la rendre utile et même salutaire. Cependant, satisfait apparemment d'avoir, selon l'expression du même auteur, *emporté ce qui le maschait*, M. de la Fayette demeura court. Arrivé au comble de ses vœux factieux, il en parut étonné. On le vit interdit et stupéfait au milieu de la tempête qu'il avait lui-même désirée et en partie soulevée. Armé de la confiance et plus encore de la force de la nation, il devait la diriger dans un sens quelconque. Au lieu de cela, il voulut, après avoir déclaré la guerre, se maintenir dans une sorte de neutralité, et il entreprit de tenir tous les partis en suspens, sans en abattre ni en contenter un seul. Aussi inconséquent qu'imprudent, après avoir pro-

1. On demandait à Mirabeau, qui méprisait M. de la Fayette, pourquoi il avait contribué à le faire nommer commandant des gardes nationales : « Il nous fallait, répondit-il, un nom de Gazette. » (*Note de l'auteur.*)

clamé l'insurrection « comme le plus saint des devoirs », il parut tenir encore à quelques anciennes formes de l'ordre qu'il renversait, et il prétendit conserver, au milieu des factions, l'équilibre et la police d'un gouvernement affermi. Tout en avilissant journellement la royauté, il prétendait la respecter; lié d'opinion, de sentiments et d'obligations aux constitutionnels, il ménageait et quelquefois même encourageait les Jacobins, les plus violents ennemis de ce parti et de lui-même; il craignait et haïssait l'armée et, n'ayant pas la force ou le courage de la licencier, il travaillait tantôt à la désorganiser, tantôt à la réorganiser, mais toujours à demi, et selon la circonstance. Enfin, gardant des scrupules au milieu de l'abnégation de tout préjugé, de tout principe, il eut la folie de vouloir être, comme lui dit Mirabeau, Cromwell et Grandisson tout à la fois. Ces contrastes, ces contradictions continuelles, montrent combien il était loin d'être ni l'un ni l'autre, et combien surtout il était au-dessous de la grande tâche qu'il avait entreprise ou acceptée.

Mais il fallait aux auteurs de la Révolution un chef de cette trempe pour la conduire à la maturité qu'ils lui destinaient, comme il leur avait fallu un roi tel que Louis XVI pour la faire éclore. Ainsi la médiocrité même de ce général le protégeait auprès des factieux plus habiles dont elle couvrait les trames; et la prolongation de son usurpation léthargique fut secondée de plus par la circonstance bizarre, et peut-être unique, qui le plaça d'abord entre deux adversaires également timides, Louis XVI et M. le duc d'Orléans. Doué d'un instinct assez sûr pour pénétrer et entretenir le faible de ces deux personnages, il sut se balancer tellement entre eux, qu'il s'en servit alternativement pour les perdre l'un par l'autre ; ainsi, devenu, par la défiance des attentats attribués à M. le duc

d'Orléans, maître de la personne du Roi, il employa le ressentiment de ce prince à le délivrer de la présence de son rival.

Cette conduite rusée et politique compléta pour un moment la puissance de M. de la Fayette, mais elle comblait aussi sa portée. Comme il savait assez profiter des circonstances, mais jamais en créer ni en prévenir aucune, il s'admira et s'arrêta dans son succès, et il attendit que la fortune lui en fournît un nouveau. On peut, dans un temps calme, ployer ses voiles et attendre le vent; mais, dans un orage, il faut faire quelques manœuvres et prendre le large; autrement, après avoir été ballotté quelque temps, on finit par échouer : c'est ce qui est arrivé au pilote incertain de la constitution. Après avoir perdu par son immuable sécurité toute occasion d'user de ses ressources, il laissa périr sa puissance d'inanition. Pour n'avoir pas pris le ton qui lui convenait d'abord, il fut réduit à prendre celui qu'on lui dicta; pour n'avoir pas su se former ou s'attacher un parti, il fut réduit à se traîner à la suite de chaque parti révolutionnaire, de sorte qu'après l'avoir fait servir successivement à leurs vues, ils se réunirent tous pour l'abandonner. Grand exemple qu'il ne faut point prétendre composer avec la faction ni avec la conscience, et que les hommes pardonnent plutôt de grands crimes qu'ils ne pardonnent de vouloir tenir la balance entre le vice et la vertu.

Il résulte de ce tableau que, si M. de la Fayette manquait de ces grandes vues qui marquent le génie, de ces grands sentiments qui font les héros, il manquait également de cette résolution et de cette suite qui remplacent souvent les talents, qui produisent presque autant de grands hommes qu'eux, et qui sont indispensables pour un chef de parti. On a pu juger son esprit aussi désavan-

tageusement que son caractère, par l'abus qu'il a fait ou plutôt par l'usage qu'il n'a pas fait de la position rare où il s'est trouvé. Il n'était pas cependant aussi dépourvu de ce premier avantage que ses détracteurs ont voulu le représenter : le style de ses lettres ainsi que sa conversation ne manquait pas d'une certaine aisance, qui indique de la clarté dans les idées ; et un laconisme assez positif donnait un ton de dignité à ses paroles et à ses discours : mais il n'avait point le talent de parler en public, talent nécessaire dans la position et dans le temps où il se trouvait. A l'exception de ses principes ou plutôt de son système en fait de gouvernement, il était ignorant, et, ce qui est rare, assez modeste sur tous les autres objets : mais il avait assez de sens et la tête assez froide pour recevoir et peser les différents avis. Il est étonnant que, voulant se lancer dans la carrière des révolutions, il n'eût pas étudié et appris davantage la science des hommes, qu'il ne connaissait, ainsi que celle des gouvernements, que comme on saurait une langue apprise dans un dictionnaire. Il lui manquait absolument cette application pratique, cette expérience fondée sur la réflexion autant que sur l'usage, sans laquelle tous les calculs humains ne sauraient avoir rien de solide ; et il le prouva assez par la nature de son ambition même, qu'il eut la folie de fonder sur la constance et sur la reconnaissance du peuple, bases dont tout factieux et tout homme public de tous les temps a connu et éprouvé la fragilité. Cette erreur le fit paraître désintéressé, lorsqu'il n'était qu'insatiable dans ses prétentions, et l'on put croire qu'il méprisait toutes les dignités et tous les honneurs, lorsqu'il ne visait qu'à les mettre tous indistinctement au-dessous de lui.

S'il est permis de parler de la vie privée d'un homme malheureusement aussi public, je dirai qu'il était doux et

facile dans son intérieur ; que ses manières étaient affables, et que son air n'avait rien de gênant ni de choquant pour personne dans l'habitude de la vie. Il s'étudiait et parvenait en général à se faire pardonner les préférences de la fortune ; de sorte qu'il n'eut guère d'ennemis que lorsqu'il fut devenu celui de la chose publique ; mais aussi on peut dire qu'il eut toujours plutôt des complices que des amis. Des mœurs aussi douces ne pouvaient produire un grand criminel, tel que la position de la France et surtout la sienne l'exigeaient peut-être, et il est possible que la plus grande partie de nos malheurs soit provenue de la ressemblance qui se trouva entre le Roi et son antagoniste : même passibilité de courage, même système de philanthropie, même dissimulation, même irrésolution, même méfiance en général, et particulièrement l'un vis-à-vis de l'autre ; enfin même rétrécissement dans les vues et dans les idées. La faiblesse de Louis XVI n'eût probablement pas été un si grand fléau, s'il fût tombé entre les mains d'un homme qui, n'ayant, comme M. de la Fayette, aucun penchant pour la vraie gloire, eût eu du moins de l'énergie pour le crime. La France eût pu alors changer de face subitement ; elle eût conservé son équilibre par la rapidité même de la secousse, et elle ne fût pas ainsi tombée en ruines.

Dans tous les jugements sur les hommes publics, on doit faire la part du hasard : je serais donc injuste, si je la refusais à celui-ci, et je crois pouvoir atténuer la critique méritée par sa nullité politique et par sa présomption impuissante, en disant que, s'il fut malheureux pour Louis XVI d'avoir un adversaire qui l'endormit autant que fit M. de la Fayette, il ne le fut pas moins pour la réputation de ce dernier, comme factieux, de rencontrer un roi aussi insouciant ou aussi peu éclairé sur ses inté-

rêts. La facilité qu'éprouvèrent ses tentatives lui inspira peut-être cette aveugle sécurité; et il se peut que, si le sort lui eût permis de trouver plus de résistance, il eût développé des talents propres aux circonstances et surtout une grandeur de courage moins contestée.

Tel était l'homme à qui j'avais affaire : on peut juger si mes démarches auprès de lui devaient avoir ou même me promettre beaucoup de succès. Effectivement, je ne pus non seulement le ramener à des idées plus saines et plus monarchiques, mais même parvenir au but principal de ma mission relatif à l'armée, quoique je fusse activement secondé, dans ce dernier objet, par le ministre de la Guerre. M. de la Tour du Pin, qui l'était alors, avait été placé dans ce poste important par l'influence de M. de la Fayette, avec qui sa belle-sœur, la princesse d'Hénin, femme très intrigante, et l'ami de celle-ci, M. de Lally-Tollendal, qui ne l'était pas moins, entretenaient des liaisons intimes de société et d'intérêt révolutionnaire. Il avait été recommandé au parti dominant par son adhésion à des principes dont il attendait, ainsi que beaucoup de gens de bien, des améliorations sages et utiles; mais, son cœur droit, son âme pure et son esprit juste lui firent bientôt reconnaître son erreur. Sa confiance et ses espérances généreuses avaient fait place à des sentiments tout contraires ; et, aussi dégoûté qu'effrayé de la direction imprimée au mouvement général, il n'était soutenu que par le désir et l'espoir d'employer utilement, pour le service et la personne du Roi, les moyens que pouvait lui offrir son département. L'analogie de ses vues et de ses sentiments l'avait, dès son début dans le ministère, rapproché de mon père, quoiqu'ils n'eussent eu jusque-là aucune liaison. Une estime réciproque et le dévouement au Roi ainsi qu'à la chose

publique étaient la base et le lien de cette alliance politique, fortifiée et entretenue par M. de Gouvernet, fils du ministre, qui professait le plus vif attachement pour mon père, dont il avait été aide de camp, pendant une partie de la guerre d'Amérique.

Je dus à ces dispositions l'accueil plein de bonté que me fit M. de la Tour du Pin et l'accès familier qu'il m'accorda chez lui. Sa maison devint la mienne ; bientôt les épanchements de sa confiance, les effusions de ses sentiments et les témoignages de son affection même me placèrent près de lui dans des rapports semblables à ceux que j'avais avec mon père, et me pénétrèrent de tout l'attachement et le respect que peut inspirer le plus noble caractère. Je pus lire dans son âme, qui se mettait à découvert devant moi et se soulageait même, dans nos entretiens, de la fatigue et du dégoût que lui causaient les intrigues dont il était témoin et les intrigants qui l'entouraient ; je dois dire qu'elle n'était animée que de l'amour du bien, de l'enthousiasme du devoir et de l'honneur, et d'un patriotisme aussi courageux qu'éclairé. Il me disait souvent et répétait très haut, avec une franchise peut-être indiscrète dans sa position, qu'un ministre qui, dans les circonstances où il se trouvait, était honnête homme et voulait faire son devoir, devait s'attendre à être immolé à la haine populaire ; qu'il savait que tel serait son sort ; mais qu'aucun motif de crainte ni aucune considération ne l'empêcheraient de servir le Roi et de s'opposer aux ennemis de la chose publique. Effectivement, ceux-ci animèrent plusieurs fois le peuple contre lui, sa tête fut demandée à plusieurs reprises ; il la sauva pourtant alors, pour la perdre plus tard sur l'échafaud révolutionnaire [1],

1. Il périt le 9 floréal an II (28 avril 1794), âgé de soixante-six ans. (*Note de l'auteur.*)

qui ne pouvait laisser échapper une si honorable victime. Les justes et profonds regrets que m'a causés sa fin déplorable sont du moins adoucis par l'hommage que je me plais à rendre à sa mémoire, qui restera toujours gravée dans mon cœur, comme celle d'un des hommes les plus vertueux que j'aie connus, et presque comme celle d'un père, dont il eut pour moi les bontés. Plus soigneux même que le mien de mon avancement, il voulut y pourvoir, quoique je ne lui eusse présenté aucune demande à cet égard ; et, l'âge de vingt et un ans que je venais d'accomplir me permettant de prétendre au grade de major en second, il me fit nommer de son propre mouvement, le 5 juin, à cet emploi, dans le régiment de Bercheny-hussards. Ma promotion, qui eut lieu en même temps que celle de M. de Montmorin, au commandement du régiment de Flandres-infanterie, fut remarquable, parce qu'elle donna occasion aux ennemis du Roi de lui disputer le droit de nommer aux emplois militaires, sous prétexte que ces deux choix indiquaient le dangereux usage qu'il en pouvait faire [1]. Mais si les bonnes intentions du ministre me furent profitables, il n'en fut pas de même pour le rétablissement de l'ordre dans l'armée, auquel il appli-

1. Lettre de M. le comte de la Tour du Pin, ministre de la Guerre, à M. le marquis de Bouillé, relativement à cette nomination :

« Paris, le 6 juin 1790.

« Je me trouve bien heureux, Monsieur, de n'avoir, en vous écrivant aujourd'hui, qu'à vous entretenir de choses qui vous intéressent personnellement et qui doivent vous être une nouvelle preuve de l'estime particulière que le Roi vous accorde; si vous êtes en même temps persuadé de la part sensible que je prendrai toujours à ce qui vous touche, il vous sera aisé de juger de la satisfaction que j'ai à vous annoncer que Sa Majesté vient de nommer M. le comte de Bouillé à la place de major en second du régiment de hussards de Bercheny. Sa Majesté était déterminée à ne plus accorder de grâce de ce genre; mais, en dérogeant à ces déterminations en faveur de M. votre fils, elle a été bien aise de vous donner un témoignage plus marqué de sa bienveillance. Elle désire cependant

quait tout son zèle et tous ses soins auprès de l'Assemblée nationale. Je l'accompagnai à une de ses séances, où il se rendit pour présenter le tableau, aussi exact qu'effrayant, des désordres qui régnaient parmi les troupes, de ceux plus grands encore qui s'annonçaient, et pour solliciter, au nom du salut de l'État, les mesures les plus promptes et les plus vigoureuses ; mais, il s'adressait à des hommes trop intéressés à entretenir le mal, pour faire aucune impression sur eux.

Voyant donc l'inutilité des efforts de M. de la Tour du Pin pour obtenir un décret sur l'organisation de l'armée, que M. de la Fayette, réuni au comité militaire, lui promettait, ainsi qu'à moi, vainement et même dérisoirement, je jugeai ne devoir pas prolonger plus longtemps le séjour que je faisais à Paris depuis près de deux mois. Je me hâtai d'autant plus de partir, que je voulais éviter de me montrer à la Fédération, qui devait avoir lieu le 14 juillet, à la suite ou aux côtés de M. de la Fayette, comme il m'en faisait l'insidieuse proposition ; et je retournai à Metz quelques jours avant, pour rendre compte

que, pour éviter nombre de demandes de ce genre, cette grâce soit tenue quelque temps secrète.

« Quoique je ne voie pas M. votre fils aussi souvent que je le désirerais, j'ai voulu lui prouver que je n'avais pas de rancune, en sollicitant pour lui un avancement, dont son mérite personnel le rend digne autant que vos services.

« Quant à M. le chevalier de Bouillé, je ne sais pas s'il ne m'a point oublié; mais moi, j'ai été fort aise de lui prouver que je ne l'oubliais pas; je n'ai pas voulu qu'il fût moins content de moi que M. son frère, et je viens de le proposer à une compagnie vacante dans le régiment d'Esterhazy, à laquelle Sa Majesté a bien voulu le nommer.

« Agréez, Monsieur, mes sincères félicitations sur ces marques des bontés du Roi et l'avancement de MM. vos fils; j'en ai un plaisir aussi vrai que s'il était question du mien.

« J'ai l'honneur d'être, avec un très parfait attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

« LA TOUR DU PIN. »

(Copié sur l'original.)

à mon père du résultat de mes démarches et de mes observations, notamment sur M. de la Fayette, avec qui je lui démontrai l'impossibilité de s'entendre.

Cette Fédération fut l'un des plus beaux jours de M. de la Fayette, et l'on peut même dire qu'elle fut l'apogée de sa puissance révolutionnaire : elle marqua, en sens inverse, dans la carrière aussi obscure qu'épineuse où le Roi se fourvoyait. Dans cette journée, l'on vit Louis XVI immolant, sur l'autel factice de la patrie, les restes de sa dignité et de son pouvoir, prêter à une constitution qui le dépouillait de l'un et de l'autre un serment qu'il abjurait tacitement; l'on entendit les organes de la nation faire retentir aux oreilles du monarque des serments non moins illusoires. Rien ne manquait, pour imprimer le caractère le plus imposant à cette solennité. Au moment où la double foi fut jurée, le temps s'éclaircit tout à coup; le soleil se montra dans tout son éclat. « Il semblait, dit un député royaliste, que l'Éternel lui-même voulût être témoin de ce mutuel engagement et le ratifier par sa présence.... Oui, ajoute-t-il, il le vit, il l'entendit, et les maux affreux qui, depuis ce jour, n'ont cessé de désoler la France, ô Providence toujours active et toujours fidèle! sont le juste châtiment d'un parjure. Tu as frappé et le monarque et les sujets, parce que le monarque et les sujets ont violé leurs serments [1]. »

1. *Mémoires du marquis de Ferrières* (Paris, Baudouin), 1822, II, 95.

CHAPITRE IX

INSURRECTION PARMI LES TROUPES. — DANGERS QUE JE COURUS POUR SAUVER LA VIE A M. DEPONT, INTENDANT DE METZ. — TROUBLES ET AFFAIRE DE NANCY.

(1790)

Nous ne tardâmes pas à ressentir, à Metz et dans les garnisons voisines, les effets du pacte de fraternisation entre les troupes de ligne et les gardes nationales, qui, sous les emblèmes de l'union et de la concorde, ne servit qu'à lancer sur tous les points de nouvelles torches incendiaires. Les soldats, députés à la Fédération, en rapportèrent tous les germes de la corruption qu'ils répandirent dans l'armée. Leur retour fut le signal d'une insurrection générale, qui se manifesta par les actes les plus violents, et nous fûmes exposés, pendant plus de six semaines, à tous les désordres, tous les excès où peut se porter une soldatesque effrénée, dont la catastrophe de Nancy fut le complément.

La populace, excitée par les agitateurs, et toujours prête d'ailleurs à prendre part aux scènes de troubles dans l'espoir d'en profiter, se mêla aux mouvements séditieux des troupes ; et celle de Metz tourna sa fureur contre M. Depont, intendant de la province. Le 4 août, sous le vain prétexte de quelques contributions imposées

par lui, elle alla le prendre à son hôtel, le conduisit chez le trésorier, pour le forcer à la restitution des deniers perçus, et elle était au moment de lui arracher la vie, lorsqu'on vint en avertir mon père et lui remettre une réquisition de la municipalité, pour employer la force militaire. J'étais alors auprès de lui, me disposant à aller voir ma mère qui, depuis le premier du mois que nous avions perdu mon frère Frédéric, s'était retirée à la campagne, aux environs de Metz : mon père m'ordonna aussitôt de partir sur le cheval que je tenais prêt, d'aller prendre à la Place d'armes une partie de la grand'garde qui s'y tenait, et de marcher à sa tête pour délivrer M. Depont.

Arrivé avec ce détachement près de la maison où il était retenu, je sommai le peuple qui l'entourait de se retirer, en vertu de la loi dont l'exécution m'était confiée. Sans avoir égard à mon injonction, cette multitude séditieuse m'environne et se porte sur moi avec des gestes et des cris furieux. Je me retourne vers les soldats qui me suivaient, je leur ordonne de faire leur devoir et de la repousser. Loin de m'obéir, ils s'éloignent en me menaçant de faire feu sur moi, si je fais un mouvement en avant. Alors, on m'entraîne dans la rue de la Vieille-Intendance qui était voisine ; l'attroupement se grossit, et de toute part on crie qu'il faut me pendre. Au milieu de l'agitation de ce flot populaire, j'étais parvenu à me maintenir sur mon cheval, dont les mouvements un peu vifs intimidaient parfois mes assaillants et me donnaient quelque relâche. Pour mettre fin à cette lutte, un sergent du régiment d'Auvergne, qui faisait partie du détachement, saisit la bride de mon cheval, pour me renverser sous lui, tandis que déjà on préparait le réverbère fatal. Dans ce moment, une femme s'élance au milieu de la foule ; c'était Mme de

Ba....y, dont la maison était voisine du lieu de cette scène : son désordre, ses cris, ses prières attirent l'attention ; mais, loin d'émouvoir ces furieux, elle n'en reçoit que des injures dont son honneur eût été blessé, si son cœur ne l'eût été davantage. Dès que je l'aperçois, je l'invite, je lui enjoins même de se retirer, pour ne pas me compromettre encore plus en s'exposant elle-même inutilement. Un secours plus efficace se présente alors à moi : M. Dutaillis, substitut du procureur du Roi, homme robuste et d'une taille élevée, parvient à entraîner loin de moi le sergent qui s'acharnait à ma perte. Au même instant accoururent plusieurs officiers de la garnison, avertis de mon danger : leur premier mouvement est de mettre l'épée à la main ; je les en empêche, en leur représentant qu'ils ne feront que se perdre ainsi que moi. Une cocarde, dont les diverses couleurs montraient assez que je ne voulais pas porter celle adoptée depuis par la Révolution, animait surtout la colère de la multitude ; j'en fus avertis, et j'en substituai une tricolore, qui parut un peu la calmer. Profitant de cette impression, je représentai au peuple qui me pressait, qu'il ne voulait point sans doute se rendre coupable d'un crime ; que je n'avais agi que d'après une réquisition de la municipalité ; qu'il devait s'y rendre avec moi pour s'en convaincre et que, si j'étais dans mon tort, ses magistrats lui feraient justice de moi. Cette harangue, prononcée avec fermeté et de sang-froid, produisit l'effet que j'en espérais. On s'écrie aussitôt : « Oui, à l'hôtel de ville : nous le pendrons là aussi bien qu'ici ! » Je traversai les rues qui y conduisent avec ce cortège furieux, recueillant sur mon passage des injures et même des pierres.

Dès que je fus arrivé à l'hôtel de ville, je sautai à bas de mon cheval et je me jetai derrière la grille qui en ferme le vestibule : j'y trouve le maire avec ses adjoints

revêtus de leurs écharpes ; je réclame son appui, en lui déclarant que, si je dois périr, nous mourrons ensemble. C'était un fort honnête homme, qui se mit aussitôt en devoir de me protéger. Il sortit sur la place, où nous trouvâmes une compagnie de gardes nationales, qui s'y était rassemblée à la nouvelle de ce tumulte ; se mettant à sa tête, précédé du drapeau rouge qui avait été arboré, conformément à la loi martiale nouvellement établie, il s'avança avec moi au milieu de cette foule séditieuse, dont la fureur se calma presque aussitôt.

Nous étions à peine en marche, lorsque nous fûmes rencontrés par mon père. Au premier avis du péril où j'étais, pressé de me porter du secours, s'il en était encore temps, et n'ayant pu se faire suivre par sa garde de grenadiers, qu'il trouva plongée dans l'ivresse, il accourait seul pour me sauver, lorsqu'il avait été rejoint par un grand nombre d'officiers, que le même motif avait fait sortir de la salle de spectacle attenant à sa maison. On peut juger de sa joie aussi bien que de son étonnement, de me voir au milieu de ce cortège, qui avait presque l'air d'un triomphe. Nous nous rendîmes tous et dans le même ordre à l'intendance, pour nous assurer de l'existence de M. Depont. Celui-ci, profitant de la diversion que j'avais apportée à la fureur du peuple, était parvenu à s'échapper par les derrières de la maison où on l'assaillait, et à regagner secrètement son hôtel. Il ne nous restait plus ainsi qu'à nous féliciter réciproquement de l'heureuse issue de notre aventure, dont M. Depont était encore tellement effrayé et même anéanti, qu'on eût été presque tenté d'en rire. Cependant, quelques jours après, revenu de cette impression de terreur, il pensa à se faire honneur de son danger et de son courage. Il en fit insérer dans la *Gazette de Nancy* la relation pompeuse, qu'il avait composée lui-

même, et il s'en allait partout produire ce prétendu témoignage de sa gloire. Comme il en faisait la lecture devant moi à plusieurs personnes, on lui fit observer qu'il était singulier que l'on eût omis de rappeler qu'il me devait son salut : « Ah! Monsieur, me dit-il, cela est vrai, j'ai entièrement oublié de vous faire mentionner. — Monsieur, lui répondis-je, vous avez eu raison ; ce que j'ai fait n'était pas pour vous, mais pour obéir à mon devoir et à la voix de l'humanité. » — Une ingratitude si prompte et si peu déguisée méritait, je crois, cette réponse.

Je ne m'engagerai pas dans le récit de toutes les situations difficiles et périlleuses dont cette crise de séditions, à la fois populaires et militaires, nous offrit le renouvellement presque journalier. Seulement, en les rappelant, je dirai sans rancune contre le peuple de Metz qui menaça si violemment mes jours, qu'il n'avait point de dispositions méchantes, encore moins cruelles, malgré tous les efforts de quelques hommes coupables pour les lui inspirer; que la bourgeoisie, dont le plus grand nombre formait la garde nationale, quoique assez attachée aux principes de la Révolution, conservait des sentiments de modération, d'ordre et même de loyauté ; enfin, que les soldats, tout en rompant d'une manière effrayante les liens de la subordination, ne se souillèrent d'aucun crime, encore retenus par la prudente conduite de plusieurs de leurs chefs, principalement par la courageuse contenance du général, dont je partageais les chances comme fils et comme aide de camp. Mais il n'en fut pas de même ailleurs et particulièrement à Nancy, dont la garnison et le peuple se livrèrent à des excès qui firent couler des flots de sang. Le caractère et le dénouement de cette insurrection ont produit une trop grande impression, pour que je

ne m'y arrête pas ; cet événement mémorable a d'ailleurs d'autant plus d'intérêt pour moi, qu'il me procura la première occasion d'aller au feu, et que c'est dans ce combat malheureux, puisqu'il eut lieu contre des Français, mais trop nécessaire, que j'ai gagné mes éperons.

Ce serait dépasser l'objet que je me suis proposé, que de remonter aux causes et de détailler les circonstances de cette insurrection : on les trouvera suffisamment développées tant dans les *Mémoires* imprimés de mon père, que dans un ouvrage historique [1] dont l'auteur est aussi recommandable par son exactitude que par son talent, et auquel je crois pouvoir emprunter quelques traits, qui offrent un éclaircissement aussi satisfaisant pour moi que convenable à la situation du moment :

« Le marquis de Bouillé réunissait sous son commandement les anciennes provinces de la Lorraine, des Trois-Évêchés, de l'Alsace (et du Hainaut). Metz était sa résidence habituelle.... Il ne respirait que pour délivrer le Roi du joug de la Révolution. Comme il était d'un naturel très ouvert, ses dispositions furent bientôt connues de la cour. Elle le réservait secrètement pour le parti désespéré que pourrait commander un péril extrême ; mais, elle eut la crainte d'être privée de ce dernier appui, lorsqu'elle lui vit refuser le serment civique prescrit par les décrets de l'Assemblée à tous les militaires. Le Roi et la Reine employèrent tous leurs moyens pour fléchir sa résistance. Il prêta son serment, se rapprocha de M. de la Fayette et cessa d'exciter les ombrages du parti constitutionnel. Il peignit au ministre de la Guerre (c'était encore M. de la Tour du Pin) les désordres militaires de Nancy sous des

1. *Histoire de France pendant le XVIII*e *siècle*, par CH. LACRETELLE (Paris, 1808-26, 14 vol. in-8°), VIII, 95.



couleurs sombres qui n'avaient rien d'exagéré. Le ministre réussit cette fois à faire partager ses craintes à l'Assemblée nationale, qui, animée par la voix du puissant Mirabeau, se résolut à mettre un frein à cette anarchie militaire. Par un décret d'une vigueur inusitée, elle confiait à M. de Bouillé une autorité fort étendue, pour réprimer ces troubles. »

Les progrès de ces troubles devenaient de jour en jour si effrayants, que, pour prévenir une combustion générale, il était urgent d'appuyer, par l'appareil et par l'usage même de la force, l'exécution du décret de l'Assemblée nationale dont il vient d'être parlé. Mon père fut donc contraint de suivre ce parti : après avoir fait, en conséquence, les dispositions militaires que l'esprit des troupes et la nature des circonstances permettaient, il résolut de marcher contre les rebelles ; mais, ayant lieu de craindre de se voir retenu par les soldats de la garnison de Metz, qui avaient promis à ceux de Nancy de ne point agir contre eux, il partit secrètement de cette première ville, le 29 août au soir, sous l'apparence d'une promenade aux environs, n'emmenant que moi et M. de Gouvernet, fils du ministre, qui s'était rendu depuis peu auprès de lui. Il laissa à ses autres aides de camp l'ordre de venir le rejoindre à Toul, où il arriva le même jour, à neuf heures du soir, et d'où il adressa au peuple et à la garnison de Nancy la sommation de se soumettre aux décrets de l'Assemblée.

Il se trouvait déjà à Toul un bataillon suisse et le régiment de Royal-Normandie-cavalerie. Pendant la nuit et la matinée suivante, des courriers furent expédiés aux troupes postées dans les environs de la ville de Nancy pour les en rapprocher : la plupart furent interceptés ; mais, l'embarras et la perplexité causés par ce contretemps fu-

rent portés au comble, lorsqu'on apprit, le 30, à cinq heures du soir, la défection des carabiniers formant huit escadrons, et sur lesquels on croyait pouvoir le plus compter. Ils avaient livré et conduit dans les prisons de Nancy M. de Malseigne, officier général chargé primitivement du rétablissement de l'ordre, et qui, au moment de devenir la victime de cette mission périlleuse, s'était réfugié à Lunéville près de ce corps, où il avait servi précédemment.

Le premier plan était de cerner la ville de Nancy avec une nombreuse cavalerie, d'imposer aux rebelles par un appareil militaire, et de les forcer, sans coup férir, à livrer les chefs de la rébellion. Une telle disposition devenait inexécutable par cette diminution de force inattendue et d'autant plus sensible, qu'il était à craindre que l'exemple des carabiniers n'entraînât le reste des troupes. Il fallut donc aviser au parti qui restait à prendre dans une situation également embarrassante et critique. Mon père tint alors une sorte de conseil avec les officiers qui l'entouraient : tous furent d'avis qu'il fallait renoncer à toute entreprise sur Nancy. Les uns proposaient de se retirer dans une bonne position, avec les troupes déjà rassemblées, d'y réunir une plus grande force et de se conduire d'après les événements et les dispositions qui se manifesteraient; les autres voulaient que mon père renvoyât les troupes dans leurs garnisons respectives, et se rendît de sa personne à Paris, pour informer lui-même de l'état de choses et de l'impossibilité d'y porter remède. C'était l'avis de M. de Gouvernet qui, bien qu'animé des meilleures intentions, était un peu troublé par la singularité de la circonstance et par des craintes qui assurément ne lui étaient pas personnelles ; c'était surtout celui de M. Desmottes, aide de camp de M. de la Fayette, envoyé

par son général sous prétexte d'aider et de seconder mon père auprès des gardes nationales, mais réellement pour l'observer et même l'espionner.

Au milieu de cette délibération, j'émis aussi mon avis, pour me prononcer également contre ces deux partis, en exprimant fortement que je n'en voyais d'autre à prendre, que de marcher contre Nancy et d'attaquer les rebelles. Mon père, tout préoccupé des différentes pensées qui roulaient dans sa tête, me dit que je parlais avec l'imprévoyante confiance d'un jeune homme ; sur quoi je me retirai, ne voulant pas participer à des conseils que je désapprouvais et sur lesquels je n'espérais pas que le mien pût prévaloir. Quelques instants après, il vint me retrouver dans ma chambre, et me dit en m'abordant : « Eh ! bien, vous pensez donc qu'il faut attaquer? » — « Je n'y pense plus, lui répondis-je, puisque vous désapprouvez cette idée. » — « Mais, voyons, reprit-il, développez-la : je n'en suis pas aussi éloigné que vous le croyez. » — « Ah ! j'étais bien sûr, répliquai-je, qu'au fond c'était votre pensée ! elle m'est inspirée par mon attachement pour vous, par mon intérêt pour votre gloire, qui ne saurait être ni aussi vif ni aussi sincère dans les personnes que vous venez d'entendre. L'avis de M. Desmottes doit surtout vous être suspect : en saisissant l'occasion de vous attirer à Paris, il vous tend un piège, pour délivrer son général d'un adversaire et d'un rival, et quand il vous aura presque remis entre ses mains, je ne puis calculer qu'avec effroi les moyens qu'on prendra pour vous retenir. Je sais que le parti que je vous propose nous offre bien des périls et une mort presque certaine, contre une chance peu vraisemblable de succès ; mais il est le seul digne de vous. Engagé comme vous l'êtes dans ce pas difficile, vous ne pouvez en sortir qu'avec éclat, et non

surtout sans avoir essayé tous les moyens de frapper le coup que vous avez annoncé. » — « Vous avez raison, me dit-il, voyons les moyens d'y parvenir. » Alors je lui proposai de réunir le lendemain près de Nancy toutes les troupes qu'il avait mises en mouvement, de juger par lui-même de leurs dispositions, et de ne prendre un parti décisif qu'après cette épreuve, qui devait, selon moi, produire un résultat favorable. Il adopta ce plan, qui s'accordait si bien avec ses sentiments ; il m'ordonna de partir aussitôt pour requérir à Pont-à-Mousson un détachement de gardes nationales, et me donna rendez-vous pour le lendemain matin 31, au château de Frouard, situé à deux lieues de Nancy, où il établit son quartier général, et sur lequel il dirigea les troupes qu'il rassemblait.

Après m'être assuré que trois cents hommes des gardes nationales de Pont-à-Mousson se mettaient en marche, pour se joindre à l'armée devant Nancy, je me hâtai de me rendre à Frouard. Je rencontrai sur la route les détachements des troupes de la garnison de Metz qui s'y rendaient également, sur la demande qu'elles en avaient fait parvenir à mon père ; mais j'eus lieu de craindre que ce renfort ne fût plus dangereux qu'utile, en entendant les apostrophes menaçantes qui me furent adressées le long de la colonne. Je me gardai de paraître y faire attention ; mais je pressai le train de mon cheval, pour en donner à mon père le plus promptement possible l'avis qui pouvait influer sur ses mesures. Je le trouvai occupé à dicter les ordres pour le mouvement des troupes, qui étaient presque toutes rassemblées et échelonnées sur les hauteurs entre Frouard et Nancy, et qui, dans l'inspection qu'il en venait de faire, lui avaient déjà manifesté une bonne volonté et même une ardeur propres à ranimer sa confiance et la nôtre.

L'armée se composait ainsi qu'il suit :

Le marquis de Bouillé, général.
Le baron de Frimont, maréchal de camp.

Le comte de Gouvernet, colonel, fils du ministre de la Guerre.
Le chevalier de Contades, major en second de Bourbonnais-infanterie.
Le comte Louis de Bouillé, major en second de Bercheny-hussards, fils aîné du général.
Le comte de Maleissye, officier des ci-devant Gardes françaises.
Desmottes, aide de camp de M. de la Fayette.
Le chevalier de Rodais, capitaine de Hainaut-infanterie.
Le comte Charles de Laubespin, capitaine au régiment de la Reine-cavalerie.
(Aides de camp du général.)

De Guerre, capitaine au régiment de Lorraine-dragons.
Le baron d'Armur, capitaine de Royal-Normandie.
(Aides de camp de M. de Frimont.)

De Vaudouleur, commissaire des guerres, faisant fonctions d'intendant de l'armée.
De Courtois, grand prévôt, commandant cinq brigades de maréchaussée.

INFANTERIE

Grenadiers et chasseurs d'Auxerrois	200	Commandés par MM. de Menou, lieutenant-colonel au régiment d'Auvergne; de Gaston, major au régiment de Hainaut.
— d'Auvergne . . .	200	
— de Hainaut . . .	200	
2 bataillons de Castella, Suisse	800	Commandés par M. de Girardier, lieut.-colonel.
1 bataillon de Vigier, Suisse	470	Commandé par le baron de Paraviccini, major.

1 bataillon de Royal-Liégeois.	350	Commandé par le comte de Latour, colonel.
Gardes nationales de Metz	500	Commandées par M. Duteil, colonel gén.
Gardes nationales de Pont-à-Mousson . . .	300	. . . .
Total de l'infanterie.	3,020 hommes.	

8 pièces de canon, dont 2 de quatre et 6 de huit, servies par 50 canonniers, commandés par M. d'Orival, capitaine.

CAVALERIE

3 escadrons de Royal-Normandie.	340	Commandés par M. de la Chaise, lieutenant-colonel.
2 escadrons de Royal-Allemand	240	Commandés par le chevalier de Mandell, major.
2 escadrons de Lauzun-hussards	200	Commandés par le comte de Mac-Mahon, colonel.
Détachement de Royal-dragons.	200	Commandé par le duc de Choiseul-Stainville, col.
Détachement de Monsieur-dragons. . . .	200	Commandé par le comte Ch. de Damas, colonel.
Détachement de Condé-dragons.	200	Commandé par le comte François de Jaucourt, col.
Détachement de chasseurs à cheval de Hainaut	100	Commandé par M. Ch. de Montault, capitaine.
Total de la cavalerie.	1,480 chevaux.	

Les dispositions ordonnées étaient ainsi conçues :

« L'armée, en arrivant près de Nancy, se partagera en deux colonnes ; la première, prenant le chemin à droite, ira, en tournant autour de la ville, attaquer la porte Stanislas, et la seconde, marchant directement devant elle, attaquera au même signal la porte de Stainville.

« La première colonne, aux ordres de M. de Frimont, maréchal de camp, sera composée à l'avant-garde de quarante hussards de Lauzun, cent cinquante volontaires suisses et deux pièces de canon, couvertes par les quatre compagnies des grenadiers et chasseurs des régiments d'Auxerrois et d'Auvergne, et d'un détachement des gardes nationales de Metz. Le corps de la colonne, ayant deux pièces de canon en tête, sera composé du régiment de Vigier et de toutes les gardes nationales de Metz. Le régiment de Royal-Normandie, les dragons de Condé et les chasseurs à cheval de Hainaut fermeront la colonne.

« La seconde colonne, commandée par M. de Latour, colonel de Royal-Liégeois, sera composée à l'avant-garde de deux pièces de canon, de trente gardes nationales de Metz, des grenadiers et chasseurs du régiment de Hainaut, des grenadiers de Castella et Royal-Liégeois, et d'un escadron de hussards de Lauzun. Le corps de la colonne, ayant deux pièces de canon en tête, sera composé des régiments de Castella, Royal-Liégeois, et en cavalerie des régiments de Royal-Allemand, Royal-dragons et de Monsieur-dragons.

« Il est ordonné de tirer sur tous les soldats qui seront rencontrés les armes à la main, tant dehors que dans la ville. On épargnera, le plus possible, les gardes nationales et le peuple qui serait armé, et on ne fera feu sur eux qu'en cas de résistance. »

Les rebelles, au nombre de plus de dix mille, se composaient des quatre bataillons du régiment du Roi, des deux du régiment suisse de Châteauvieux, des trois escadrons de Mestre-de-camp-cavalerie, d'une partie des gardes nationales de Nancy ou des environs, et de gens du peuple armés, que l'appât du pillage et une criminelle sé-

duction y avaient réunis. Ils étaient répandus dans la ville, dont les habitants honnêtes et paisibles, livrés aux plus cruelles angoisses, attendaient à tout instant le signal de la dévastation et de la mort. Ils avaient établi des batteries aux portes de la ville et fait toutes les dispositions de défense, pour soutenir et repousser l'attaque.

L'armée était au moment de se mettre en marche, lorsque, vers midi, on vit arriver à Frouard une députation des soldats de la garnison, accompagnés de membres de la municipalité et du département, qu'ils avaient forcés de marcher avec eux. Le général leur donna audience, dans la cour du château, en présence des soldats et des gardes nationales de son armée qui la remplissaient. Après avoir écouté les propositions de ces députés, il leur dit : « Je ne traite point avec des rebelles ; j'ordonne que la garnison de Nancy sorte de la ville les armes basses ; qu'elle se range en bataille dans la plaine, qu'elle me rende sur-le-champ les généraux de Noue et de Malseigne, qui sont retenus prisonniers, et que quatre des principaux mutins de chaque régiment me soient livrés, pour être envoyés à l'Assemblée nationale qui les jugera. Si la garnison persiste dans sa révolte, j'entrerai dans Nancy avec mes troupes, deux heures après le retour de votre députation, et tous ceux qui seront trouvés les armes à la main seront passés au fil de l'épée. » — Ces paroles, prononcées d'un ton ferme, produisirent une forte impression sur les députés, qui ne furent pas moins intimidés, lorsqu'ils entendirent les soldats de l'armée du général non seulement applaudir à son discours, mais demander la mort de ces rebelles et de marcher sur-le-champ contre ceux qui les avaient envoyés. En ce moment, des soldats du régiment suisse de Vigier, qui avaient retourné leurs revers, dont la couleur était semblable à ceux de Châteauvieux, ne

voulant, disaient-ils, avoir rien de commun avec ces rebelles, vinrent, au nom de leur corps, demander qu'on leur livrât les députés de ce régiment pour les pendre. Le général eut beaucoup de peine à soustraire ces députés à la fureur dont se montraient surtout les plus animés ces mêmes grenadiers de Metz, qui avaient exprimé deux heures avant des sentiments si contraires. C'est ainsi que, dans des temps d'effervescence et encore plus dans ceux de révolution, l'on ne saurait compter sur les dispositions des troupes dans un sens ou dans un autre : leur impulsion dépend du moment, le tout est de le saisir ; et, en de telles situations, l'audace et la fermeté ne manquent presque jamais leur effet sur des soldats, particulièrement sur des Français.

Un des officiers municipaux ayant représenté que, pour une cause à laquelle les bons citoyens n'avaient pris aucune part, la ville allait courir les plus grands dangers, le général lui répondit : « Je désire ne point entrer dans votre ville à main armée ; je ne demande que de l'obéissance ; retournez à Nancy ; assurez tous les citoyens que je ne suis venu que pour faire respecter leurs personnes et leurs propriétés. » — Tous les membres des corps administratifs, qui faisaient partie de la députation, témoignèrent alors la crainte de devenir victimes de la fureur des rebelles, s'ils rentraient dans Nancy; et le général, pour les en préserver, leur ordonna de rester près de lui. La contenance et les menaces violentes de nos troupes causèrent aux députés de la garnison une frayeur qu'ils communiquèrent à leurs camarades, en leur assurant que l'armée, grossie à leurs yeux par la peur, était trop nombreuse pour entreprendre de lui résister, et qu'il ne restait qu'à se soumettre à la clémence du général. Ils avaient été, en effet, témoins de l'ardeur avec laquelle les

soldats prirent les armes, lorsqu'au moment de leur départ ils reçurent le signal pour se mettre en marche. Il était alors une heure.

L'armée, formée en deux divisions, marcha d'abord par le même chemin, pour se séparer, selon l'ordre indiqué, lorsqu'elle serait arrivée aux approches de Nancy. L'avant-garde de la première division était, à deux heures et demie environ, à une portée de canon de la porte de Stainville, quand on vit venir une nouvelle députation du département et de la municipalité de Nancy, avec des officiers que les soldats avaient forcés de s'y joindre. Le général leur fit la même réponse qu'à la première, en indiquant une prairie hors de la ville, où les régiments devaient se rendre pour se soumettre au décret de l'Assemblée. Ces députés demandèrent un délai d'une heure, qui leur fut accordé et qui devait expirer à quatre heures. L'avant-garde continua alors à s'avancer vers les portes de la ville, qui étaient garnies de troupes et de peuple armé, et défendues par plusieurs pièces de canon. Il vint encore une députation. où se trouvaient des officiers principaux de la garnison, entre autres M. de Lanjamet, major du régiment du Roi. Le général fit arrêter une seconde fois ses troupes, qui étaient déjà à trente pas de la porte de Stainville, pour entendre ces députés qui étaient sortis par une autre. Ils assurèrent que les ordres allaient être exécutés, que les régiments sortaient pour se rendre à l'endroit désigné, et qu'on allait remettre à l'instant les deux officiers généraux.

Effectivement, nous aperçûmes bientôt la tête de la colonne du régiment du Roi, qui débouchait hors de la ville par la porte Sainte-Catherine ; mais, les deux généraux qui devaient nous être remis ne paraissant point, je fus envoyé vers cette colonne, pour m'assurer de ce qui les

concernait. Je les rencontrai au milieu de cette troupe, dans une voiture où se trouvaient aussi des officiers municipaux et dont chaque portière était gardée par un soldat, qui passait en dedans son fusil armé de sa baïonnette. Je signifiai qu'il fallait remplir les conditions et que les généraux devaient être mis en liberté. L'un des deux dit qu'ils étaient libres : à quoi je répliquai que je doutais que le général le jugeât ainsi; et, sur-le-champ, je retournai près de lui, pour lui rendre compte de ce que je venais de voir, en lui représentant le danger que MM. de Noue et de Malseigne pourraient courir, s'il survenait quelque nouvelle circonstance. Je lui demandai en même temps d'aller au plus vite m'assurer de leur personne avec un détachement de cavalerie, ce qu'il me permit. Je pris, en conséquence, le premier peloton du régiment de Royal-Normandie qui se trouvait sous ma main ; j'arrivai à sa tête et au galop, au milieu de la colonne du régiment du Roi qui n'opposa aucune résistance, et je fis descendre de voiture les deux généraux, que je ramenai libres et saufs. Il était temps de les délivrer, car, au moment où ils rejoignaient nos troupes, l'affaire s'engagea, comme on va le voir; et il est plus que vraisemblable que le signal du combat eût été celui de leur perte. M. de Malseigne le sentit et, plus reconnaissant que M. Depont, il se plaisait à m'appeler depuis « son jeune libérateur ». Quant à M. de Noue, homme dur et de plus assez borné, qui s'était fait peu aimer des officiers et soldats du régiment du Roi, lorsqu'il en était lieutenant-colonel, non seulement il ne m'adressa aucun remerciement, mais il me témoigna même de l'humeur du zèle pressant que je mettais à le tirer de sa position critique.

Le général, se croyant assuré du rétablissement de la paix, ordonna à la première colonne, qui devait forcer la

porte Stanislas, d'entrer directement par celle de Stainville, qu'il s'attendait à lui voir livrer sans difficulté. Mais au lieu de ces dispositions pacifiques, le peuple et la populace armés, avec lesquels étaient restés un grand nombre de soldats qui n'avaient pas suivi leurs drapeaux, refusèrent de recevoir les troupes qui voulaient entrer, en leur enjoignant de se retirer. Il s'ensuivit une vive altercation avec l'avant-garde composée de Suisses; et aussitôt, par un acte de trahison qui excita l'indignation et la fureur dans nos rangs, elle essuya une décharge de mousqueterie et d'artillerie qui lui tua une cinquantaine d'hommes, entre autres M. de Schuphauwer, capitaine du régiment de Vigier, qui commandait les volontaires. Dans cette attaque, M. de Laubespin, qui, se trouvant démonté pour avoir prêté son cheval à M. de Malseigne, s'était allé joindre aux volontaires, fut blessé d'un coup de feu; M. de Gouvernet eut son cheval blessé sous lui et fut renversé : ce cheval appartenait à mon père; et cet accident donna lieu à l'envoi que Louis XVI lui fit d'un des siens, en lui demandant de le garder « pour l'amour de lui ».

C'est dans ce moment que le jeune Desilles, officier du régiment du Roi, qui avait été forcé de rester au poste de la garde de cette porte, s'immortalisa par son généreux dévouement. Se couchant, malgré les efforts d'une troupe furieuse pour l'en arracher, sur une pièce de 24 chargée jusqu'à la bouche, il en empêcha, au prix de ses jours, l'explosion, qui eût causé le plus grand ravage dans notre colonne, serrée sur une chaussée étroite. J'avais été son camarade de collège, et ce fut un motif de plus pour moi d'admirer sa belle action, comme de regretter qu'il n'ait pu jouir de sa gloire que le peu de semaines qu'il survécut à ses blessures.

Le feu des volontaires et celui des deux pièces de canon

de l'avant-garde ayant mis en fuite les rebelles, celle-ci entra par la porte de Stainville, dont les boulets avaient fait sauter les grilles, et pénétra dans la ville en débouchant par la place de Grève, où ces troupes, ainsi que celles de la seconde division que le général amenait lui-même, furent assaillies par une grêle de coups de fusil qui arrivaient dans toutes les directions, sans qu'on pût juger d'où ils partaient. Ce feu devint si vif et si meurtrier, dans la première rue où la colonne entra, au sortir de la place, que les troupes lâchèrent pied, et que nous eûmes beaucoup de peine à les ramener. Leur confiance ne se rétablit même que lorsqu'elles virent arriver sur la place de Grève la cavalerie, ayant à sa tête le régiment de Royal-Normandie, et qui était restée hors de la porte où j'allai la chercher pour les soutenir. Cette cavalerie, qui faisait la plus forte partie de notre armée, mais que la nature de l'action rendait inutile, resta en bataille sur cette place, à l'exception des hussards de Lauzun, qui, ayant pris la tête de la colonne et s'étant répandus assez imprudemment dans la ville, où ils chargèrent avec une grande bravoure les rebelles qu'ils rencontrèrent, perdirent beaucoup de monde. L'infanterie avait repris courage, et le général étant parvenu à empêcher les soldats de répondre trop longtemps au feu qu'ils recevaient, il les reforma en colonne et leur ordonna de se porter vers la place Royale, qu'ils gagnèrent d'un pas intrépide et en bon ordre, et dont ils s'emparèrent, ainsi que de plusieurs pièces de canon qui y étaient placées.

Au premier engagement du combat, les troupes de la garnison, dont la plus grande partie, disposée à se soumettre, se formait déjà en bataille, hors de la ville, s'imaginant qu'on avait profité de leur sortie pour attaquer le peuple et ceux de leurs camarades restés dans Nancy, ren

trèrent précipitamment pour les défendre. Les officiers du régiment du Roi parvinrent à persuader à leurs soldats, qui les avaient retenus avec eux, de se retirer dans la cour de leur caserne qui était fermée, de s'y retrancher avec du canon, et d'attendre qu'on vînt les y attaquer. Cette heureuse détermination, secondée surtout par la lâcheté de ces soldats, fit que nous n'eûmes à combattre que les plus séditieux du régiment du Roi et de celui de Châteauvieux, qui s'étaient joints aux autres rebelles.

Dès que M. de Frimont avait vu les hostilités commencées, il s'était mis en devoir d'exécuter les ordres qu'il avait reçus. Tournant en conséquence à droite, avec le corps de bataille de la première division, pour se diriger vers la porte Stanislas, qu'il devait attaquer, il en trouva les avenues fortifiées par des poutres disposées en travers sur des charrettes, derrière lesquelles était rangé un corps d'infanterie rebelle, avec trois pièces de canon. Cette barrière fut enlevée de vive force après quelque résistance. Les rebelles se replièrent sur la porte Stanislas, dont ils fermèrent les grilles en rentrant dans la ville: celles-ci, ayant été brisées à coups de canon, furent aussitôt abandonnées par les ennemis qui fusillaient au travers. La colonne, composée des Suisses et des gardes nationales de Metz, entra dans la ville, perdant du monde par le feu qui partait des maisons et de quelques pelotons d'infanterie. Elle en était ébranlée, au moment où le général, qui se portait partout où était le plus fort du danger, y arriva et changea sa disposition. Ayant fait avancer deux pièces de canon en tête, il remit la colonne par pelotons avec des tirailleurs sur les flancs, et il la conduisit dans cet ordre vers la place de Grève, où il la fit mettre en bataille. Nous eûmes encore dans cette marche à essuyer le feu le plus vif, qui venait des fenêtres du bâtiment de l'Univer-

sité et des rues adjacentes, et que l'on eut beaucoup de peine à faire taire. On y perdit quelques hommes, entre autres cinq gardes nationaux de Metz et M. de Vigneulles, leur lieutenant-colonel. M. de Frimont eut son cheval tué sous lui; M. Desmottes, qui l'accompagnait, avait reçu à l'attaque de la porte Stanislas une blessure légère, qui ne l'empêcha pas de continuer de combattre; M. de Contades eut son cheval blessé; M. de Mac-Mahon, colonel des hussards de Lauzun, fut assez grièvement blessé. Quant à ce qui est personnel à mon père et à moi, je me permettrai de citer les expressions d'une relation publiée à cette époque [1] : « La fortune des héros a préservé notre général; les grenadiers disaient de son fils : Il est brave comme son père. » Malgré la distance où je suis aujourd'hui de cet événement, malgré la trop sensible différence de ma situation actuelle, et quoique j'aie dû renoncer depuis longtemps aux fumées de la gloire et de la vanité, je n'ai pu me refuser la satisfaction de rapporter cet éloge comme le plus flatteur que j'aie pu recevoir : le témoignage des soldats est en effet le plus honorable et le plus désirable, parce qu'il est indépendant, désintéressé et, par conséquent, le plus sincère.

Il était près de huit heures du soir; le combat durait depuis quatre heures environ; le feu avait commencé à devenir moins vif, et nous étions parvenus à nous rendre maîtres des principales places, où aboutissaient les casernes du régiment du Roi et des Suisses de Châteauvieux, qui, comme je l'ai dit, s'y étaient en grande partie retirés, au commencement de l'affaire, et faisaient mine de vouloir s'y défendre. Quoique nous eussions pris douze pièces

1. *Relation exacte de ce qui s'est passé à Nancy, le 31 août 1790;* à Metz, de l'imprimerie de J.-B. Collignon, 1790.

de canon, tué beaucoup de monde aux rebelles et fait sur eux un grand nombre de prisonniers, rien n'était encore décidé. Les pertes considérables que nous avions essuyées nous avaient fort affaiblis; la nuit approchait, et il était difficile de calculer toute l'influence qu'elle pouvait avoir sur le dénouement. Le général était alors avec environ quatre cents grenadiers français, ayant en tête plusieurs pièces de canon sur la place Royale, faisant face à la rue où était située la caserne du régiment du Roi, distante de deux cents pas et d'où l'on ne tirait que faiblement. Les grenadiers demandaient à attaquer ce régiment, trois fois plus nombreux qu'eux, et, malgré le désavantage que présentait cette supériorité de nombre, ainsi que la position, il semblait ne rester d'autre parti à prendre, lorsque M. de Rodais, qui s'était porté en avant et était parvenu à pénétrer dans la caserne, vint rendre compte qu'il avait parlé aux soldats, qu'il les avait trouvés très alarmés, plus dociles à la voix de leurs officiers, et que, si le général paraissait, il ne doutait pas de leur soumission. Mon père n'hésita pas; il s'y porta aussitôt, accompagné seulement de moi et d'un hussard. Nous entrâmes ainsi seuls dans la caserne, nous livrant avec une confiante assurance qui imposa à cette troupe jusque-là mutinée.

Les soldats, saisis de repentir et encore plus de crainte, voulurent mettre bas les armes; le général les en empêcha, mais en leur signifiant de quitter la ville dans un quart d'heure, à quoi ils se soumirent; et il leur donna l'ordre de se rendre en garnison à Verdun. Par un effet aussi remarquable que singulier de la terreur dont ils étaient frappés, et, on peut le dire, de leur lâcheté, ils mirent pour condition à leur départ qu'ils seraient escortés par un détachement et un aide de camp du général, pour les protéger dans leur marche contre la fureur de nos

troupes; et cependant ils avaient leurs armes chargées et leurs gibernes pleines de cartouches qu'il avait bien fallu leur laisser, dans la crainte d'apporter quelque obstacle ou du retard à leur sortie, point le plus important et le plus pressant à obtenir. Alors je m'offris pour marcher avec eux, en leur demandant si la présence du fils du général les rassurerait assez. Ils me comblèrent d'acclamations et même de caresses, dont j'avoue que je leur témoignai faire assez peu de cas; et, ayant été rejoint par un détachement de vingt-cinq hussards de Lauzun, je sortis de la ville avec ce régiment par les avenues extérieures, en traversant plusieurs corps de notre armée, dont les murmures l'intimidaient encore. Je conduisis ainsi jusqu'au delà de Frouard le régiment du Roi, dont je me séparai au pont sur la Moselle, en lui souhaitant bon voyage. Je repris alors la route de Nancy. Il était près de minuit, la nuit était obscure, et, pendant que je regagnais la queue de la colonne, je fus salué de plusieurs coups de fusil, qui, heureusement, n'atteignirent ni moi ni aucun des quatre hussards que j'avais pris pour mon escorte.

La soumission du régiment du Roi entraîna celle de Châteauvieux, qui reçut et exécuta l'ordre de se rendre à Marsal, Vic et Moyenvic. Il en fut de même du régiment de Mestre-de-camp-cavalerie, qui partit pour Toul, puis pour Void; et, à neuf heures du soir, les troupes séditieuses avaient entièrement évacué la ville; le calme et la sécurité avaient succédé au désordre et à la tourmente qui venaient de l'agiter. La modération et la discipline des troupes répondaient parfaitement aux intentions de leurs chefs et produisirent cet heureux résultat. Dans la chaleur même de l'action, les soldats épargnèrent les citoyens qui se rendirent volontairement, et, quoiqu'il fallût forcer quelques maisons, pour faire cesser le feu très vif qui en par

tait, les propriétés furent généralement respectées. Nous eûmes dans ce combat environ trois cents hommes tant tués que blessés, dont trente-cinq officiers. La perte des rebelles ne put être évaluée, parce qu'ils tiraient des fenêtres et des caves des maisons qui les couvraient, et que l'on n'en retrouva qu'une centaine tués ou blessés sur les différents points où se passa le combat; mais elle dut être beaucoup plus considérable.

Pendant la nuit et la matinée du lendemain, de nombreuses patrouilles furent employées à ramasser les soldats rebelles, qui étaient encore cachés dans les maisons et que les bourgeois, soit par crainte ou par indignation, en faisaient sortir. Cependant, beaucoup de ces soldats trouvèrent moyen de se sauver, à la faveur du déguisement que leur fournirent les gens du petit peuple ou de la populace qui les recélaient, et qui avaient fait cause commune avec eux; de sorte que le nombre des prisonniers que l'on fit, tant pendant l'action qu'après, ne s'éleva qu'à environ 600, dont 113 du régiment de Châteauvieux. Ceux-ci furent jugés, conformément au droit des corps suisses, par un tribunal militaire formé dans les régiments de Castella et de Vigier de cette nation : un fut condamné à être rompu, 22 à être pendus, 30 aux galères pour trente ans et 60 renvoyés à leur corps pour un plus ample informé. La sentence reçut aussitôt son exécution....; deux ans après, ceux de ces rebelles qui subissaient aux galères leur juste châtiment en furent retirés, pour recevoir à Paris, de l'Assemblée législative, les honneurs du triomphe, sur la proposition du citoyen Pastoret, que j'ai la satisfaction de voir figurer aujourd'hui comme marquis de Pastoret, pair, chevalier des ordres, vice-président de la Chambre des pairs, enfin chancelier de France, etc., etc.!

Quant aux soldats du régiment du Roi, au nombre de

cent quatre-vingts, qui, ainsi que trois cents hommes du peuple, furent pris les armes à la main, l'autorité militaire n'ayant pu les juger, ils furent élargis depuis sans jugement, et aucun d'eux ne fut puni ; car l'Assemblée nationale et M. de la Fayette lui-même, remis de la frayeur que leur avaient causée les mouvements de Nancy, ne songèrent plus qu'à arrêter l'effet favorable à l'ordre, à la discipline et peut-être même au royalisme, que pouvait produire leur issue. Malgré les éloges qu'ils donnèrent à la conduite de l'armée et à celle de son général, leur jalousie contre celui-ci ne fit que s'en accroître. L'Assemblée envoya deux commissaires à Nancy, sous prétexte de connaître les causes de l'insurrection, et réellement dans l'espoir de trouver quelque tort à imputer à mon père ; mais il avait agi avec tant de sagesse et de modération, qu'ils ne purent y parvenir. L'Assemblée ne se rebuta cependant point ; plus tard elle revint encore sur cette affaire et, malgré les mauvaises intentions et les efforts de M. de Sillery, qui lui présenta un rapport d'après les enquêtes qui avaient été faites, le général qu'elle espérait perdre fut encore trouvé irrépréhensible.

Le Roi, pénétré de l'importance du service que mon père venait de rendre, lui écrivit qu' « il avait sauvé la France, le 31 août » ; il voulut même ajouter aux expressions de sa satisfaction et de sa reconnaissance le bâton de maréchal de France. Le ministre de la Guerre l'annonça de sa part à mon père, qui lui répondit qu'il n'accepterait point cette récompense, qui serait le prix d'un succès remporté sur des Français et qui pourrait faire douter du désintéressement de son zèle : conduite bien différente de celle de tant de personnages de nos jours, qui ne doivent leur fortune, leurs honneurs et la figure brillante et hautaine qu'ils font dans le monde qu'à leur

trafic des intérêts de la patrie et même du sang français. Un tel exemple devait être ma règle ; aussi me refusai-je à la demande de la croix de Saint-Louis, que les officiers des régiments suisses qui avaient combattu à Nancy m'exprimèrent le désir de faire en ma faveur, en les assurant que ce témoignage qu'ils voulaient bien me donner de leur bienveillance et de leur estime était ma plus flatteuse récompense, et celle à laquelle je devais me borner dans cette occasion. Au reste, je puis dire que la joie que j'eus du succès de ce combat et d'y avoir pris part a été la plus vive de ma vie. Comme le dit Vauvenargues, *les feux de l'aurore ne sont pas si doux que les premiers regards de la gloire*. C'est ce que j'éprouvai. Pourquoi m'a-t-il fallu éprouver aussi qu'une aurore brillante peut précéder un jour sombre et orageux ! Mais avant d'en venir là, et pour donner un aperçu aussi exact qu'impartial de l'effet que produisit cet événement, tant sur les esprits que par rapport au chef qui en avait eu le fardeau et l'honneur, je rapporterai ce que dit à ce sujet l'historien que j'ai déjà cité [1].

« L'Assemblée, dit-il, fut satisfaite d'avoir échappé au fléau de l'anarchie militaire, quoiqu'elle ne comprît pas ses dangers dans toute leur étendue; mais son libérateur l'inquiétait trop pour exciter en elle une profonde reconnaissance. Tous les yeux restaient attachés sur M. de Bouillé, qui venait de déployer tant de fermeté, de courage, de chaleur d'âme, pour punir des rebelles et pour entraîner au devoir, au combat, des soldats d'une fidélité peut-être flottante. Combien les royalistes ne regrettaient-ils pas qu'un homme aussi ardent, aussi intrépide, n'eût pas été chargé de veiller au salut de la famille royale dans

1. *Histoire de France pendant le XVIIIe siècle*, VIII, 103.

les journées des 5 et 6 octobre, avant la journée du 14 juillet! L'espoir entrait dans le cœur du Roi. La captivité à laquelle il était condamné réellement dans son palais, dans sa capitale, et qu'on lui faisait chaque jour plus amèrement sentir, lui devenait plus insupportable, depuis qu'il croyait voir l'homme auquel il pouvait confier son salut. Ces sentiments étaient partagés par la Reine, qui s'était vue menacée de la mort, ne croyait pas ses dangers passés, voyait ceux de son époux s'accroître, et rêvait nuit et jour à l'échafaud de Charles Ier. Ce qui rendait le crédit de M. de Bouillé plus puissant, c'est que M. de la Fayette n'avait ni témoigné ni conçu aucune jalousie contre un exploit d'une nature plus éclatante que ses plus beaux faits domestiques, et entretenait avec lui une correspondance dans laquelle il se flattait de le gagner à ses principes démocratiques. Mais lorsqu'il sut, par le rapport de l'un de ses aides de camp [1] qu'il envoyait souvent à M. de Bouillé, que ce général montrait plus que de la tiédeur pour la Révolution et s'exprimait sur la constitution même avec un mépris mal dissimulé, leur bonne intelligence se refroidit et ne consista plus que dans des égards et de vagues promesses par lesquelles ils se trompaient l'un l'autre. Quant au Roi, M. de Bouillé lui était devenu tellement précieux, qu'il ne craignait pas de lui envoyer message sur message, et même d'entretenir avec lui une correspondance par chiffres [2]. M. de Bouillé était vivement enflammé dans son zèle par les espérances secrètes que la cour fondait sur lui; mais il

1. M. Desmottes, aide de camp de M. de la Fayette, était, comme on l'a vu, auprès de mon père, lors de l'insurrection et du combat de Nancy, et l'accompagna dans la tournée qu'il fit en Alsace, immédiatement après cette affaire. (*Note de l'auteur.*)

2. La suite fera voir bientôt quel fut l'objet de ces messages ainsi que de cette correspondance.

ne savait comment faire violence à sa franchise, à son impétuosité naturelle, pour échapper aux ombrages de l'Assemblée. La cour le conjurait d'être prodigue de paroles qui parussent des gages de son respect pour la Révolution ; mais il en proférait souvent de fort opposées : seulement, il saisit une occasion favorable qui lui fut offerte. De jeunes officiers de la garnison de Belfort, à la suite d'un repas, avaient fait entendre des cris indiscrets et menaçants ; M. de Bouillé sévit contre eux avec une grande rigueur. Tous les journaux, tous les pamphlets révolutionnaires et les cris de quarante mille clubs n'en continuèrent pas moins de demander sa tête. »

CHAPITRE X

PREMIÈRES OUVERTURES POUR LE PROJET DE DÉPART DU ROI [1]

(1790)

Ce fut au mois d'octobre 1790 que le Roi et la Reine adoptèrent le projet de se délivrer de l'esclavage où ils étaient retenus à Paris, depuis la honteuse et horrible journée du 6 octobre 1789. Ce projet leur fut suggéré par

1. Ce chapitre et les suivants (XI, XII, XIII, XIV et XV) constituent le *Mémoire sur l'affaire de Varennes*, qui a déjà été livré au public en 1823, et fait partie de la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française*, édités chez Baudouin frères.

J'ai été forcé de le faire paraître par le double devoir de la piété filiale et de l'attachement fraternel, pour repousser des attaques non moins indiscrètes qu'intempestives, dirigées par M. le duc de Choiseul, dans une *Relation du départ de Louis XVI* qu'il publia et fit insérer dans la même collection en 1822, et pour réfuter ses assertions erronées aussi bien que mal intentionnées. Malgré le développement que j'ai donné aux faits, malgré le désir et l'intérêt de faire connaître la vérité, malgré même la vivacité peut-être un peu sévère, mais bien juste, de mes observations sur la conduite de ce fatal acteur de cette scène, j'ai été encore retenu par des considérations de convenance que commandaient la publicité et l'époque où elle a eu lieu. Si par la suite on juge à propos de publier une nouvelle édition de ce *Mémoire*, avec toute la liberté que permettra la distance de l'événement et la disparition des personnes qui y ont figuré, on devra se conformer à la version que je présente ici, dégagée des ménagements de circonstance, débarrassée des altérations ou restrictions que j'ai cru devoir y faire en la mettant au jour, telle enfin que je désire qu'elle soit conservée. (*Note de l'auteur.*)

M. d'Agoult, évêque de Pamiers, revenu de Suisse, où il l'avait concerté avec M. le baron de Breteuil, qui, forcé par les événements de juillet 1789 de quitter le ministère et la France, s'était retiré à Soleure, et de là entretenait toujours, [au nom [1] et] dans l'intérêt de Louis XVI, quelques correspondances avec les cabinets étrangers. Il faut avouer que, déjà à cette époque, il était bien tard pour relever l'autorité royale et que les moyens de réaction en faveur du Roi étaient au moins usés. L'esprit du peuple était corrompu par les clubs: les premiers ordres de l'État et les cours de justice étaient anéantis; les troupes étaient de toutes parts en insurrection ou prêtes à s'y remettre, malgré la catastrophe récente de Nancy. Enfin, le monarque lui-même, [par ses fausses démarches et par l'incertitude de son opinion ainsi que de sa conduite,] avait perdu sa dignité dans la même proportion que sa puissance, [et n'inspirait guère plus de confiance à ses amis que de crainte à ses ennemis]. Il n'en était pas ainsi de la Reine, dont le maintien, relevé par les cruelles épreuves qu'elle avait à subir, annonçait un sentiment de désapprobation et même d'impatience qui ne demandait que l'occasion de se développer; [aussi ce fut par elle] que le comte de Fersen, [à qui sa position et surtout sa liaison intime avec cette princesse] donnaient accès [et crédit] auprès du Roi, fit parvenir à ce prince le projet de sa délivrance.

Ce projet, exposé dans un mémoire qui fut mis sous ses yeux, consistait à lui prouver l'urgence d'adopter un plan quelconque, qui mît fin à la méfiance générale que donnait à tous les partis sa marche incertaine, et à lui démontrer que le seul qui pût remplir cet objet était de

1. Les crochets indiquent les passages qui ne sont pas compris dans le *Mémoire* déjà imprimé, ou qui ont été modifiés.

quitter Paris, où il était retenu prisonnier, pour se retirer dans un lieu sûr au dedans du royaume, et s'y entourer de troupes fidèles; que de cette retraite seule il pourrait espérer mettre fin aux entreprises criminelles de l'Assemblée nationale et aux malheurs de la France. On lui proposait en conséquence : 1° de s'assurer l'appui des puissances étrangères, de sonder leurs dispositions respectives, et de charger de cette négociation une personne capable, qu'il semblait plus convenable de choisir parmi celles [attachées au Roi], que la Révolution avait déjà fait sortir de France; 2° pour l'intérieur, pour le lieu de la retraite du Roi ainsi que pour les troupes qui devaient le protéger, de s'adresser à M. de Bouillé, qui seul pouvait fournir cette ressource première, par la confiance que l'armée lui marquait, et par la certitude que sa conduite donnait de son dévouement; 3° de charger également une personne sûre de sonder ce général et de lui faire les propositions au nom du Roi. Le mémoire contenait en outre différentes questions sur la situation politique de ce prince vis-à-vis des puissances de l'Europe, principalement à l'égard de l'Empereur, et lui promettait un plan pour son évasion des Tuileries et de Paris, dans le cas où il n'y aurait pas déjà pensé lui-même.

Le [lâche] abandon, l'ingratitude et la perfidie même que le Roi avait rencontrés dans [presque tous] ceux qu'il avait le mieux traités, les pièges dont il se voyait environné à chaque pas, sa méfiance et sa timidité naturelles, peut-être même le sentiment du malheur, tous ces motifs le rendirent incertain pendant quelques jours, et il ne répondit point. Enfin, pressé par les instances de la Reine, assuré du dévouement de ceux qui lui proposaient ce plan, fatigué des persécutions journalières de ses ennemis, il fit les réponses et observations suivantes :

« Le Roi n'a encore pensé à aucun plan de retraite ou de fuite, mais il approuve l'idée qu'on lui en donne, et il compte sur les dispositions favorables de l'Empereur et de l'Espagne.

« Il choisit le baron de Breteuil pour traiter, en son nom, avec les puissances étrangères, d'après un plein pouvoir qu'il consent à lui envoyer.

« Il ne connaît point les dispositions de M. de Bouillé, et craint qu'il n'entre point dans son plan. Il ne connaît personne à lui envoyer. »

[Il paraîtra sans doute extraordinaire] qu'à cette époque le Roi n'eût pas encore expliqué ses intentions [à un homme qui occupait un poste si important], et qui, dans sa correspondance comme dans sa conduite, avait toujours cherché à lui faire entendre qu'il n'attendait qu'un ordre, qu'un signe de sa volonté, pour lui donner toutes les preuves qu'il pouvait exiger de sa fidélité. [Il est cependant certain que] les termes les plus clairs dans lesquels ce prince se fût exprimé vis-à-vis de lui, étaient ceux contenus dans la lettre qu'il lui avait écrite après l'affaire de Nancy : « Soignez, lui mandait-il [1], votre popularité; elle peut m'être bien utile et au royaume ; je la regarde comme l'ancre de salut, et que ce sera elle qui pourra servir un jour à rétablir l'ordre. »

La réponse du Roi au mémoire, quoiqu'elle fût assez vague, était beaucoup pour son caractère et pour sa position; et, une fois obtenue, il fallut en profiter pour [le lier] par de nouvelles démarches. M. l'évêque de Pamiers se chargea de faire passer à M. le baron de Breteuil le plein pouvoir de la main du Roi, qui fut aussi authentique et aussi entier qu'on pouvait le désirer; et il fut question

1. Le 4 septembre 1790.

d'envoyer quelqu'un vers M. de Bouillé. Les choix que fit le Roi [étant tous plus mauvais les uns que les autres], l'évêque se chargea encore de cette commission : il arriva à Metz, le 26 octobre, muni d'une lettre de créance de la main du Roi, ainsi conçue :

« St Cloud [1], le 20 8bre 1790.

« J'espère, Mr, que vous continuez à être content de « votre position avec les troupes dans ce moment-cy. Je « saisis avec plaisir les occasions de vous renouveller l'as- « surance de tous mes sentiments d'estime pour vous. »

« Louis. »

L'évêque avait en outre les pouvoirs nécessaires pour faire à M. de Bouillé toutes les offres les plus brillantes de la part de ce prince, si habitué à trouver des hommes perfides ou intéressés, qu'il ne croyait pas que l'amour de la gloire et le sentiment du devoir pussent seuls décider à une action qui portait avec elle sa récompense, [et dont l'éclat était supérieur à celui que les grâces du Roi pouvaient donner].

Avant de faire connaître à M. de Bouillé l'objet de sa mission, l'évêque voulut sonder ses dispositions. Il trouva dans ce général la réserve que commandait sa position, et qui était naturelle dans un entretien dont il ignorait l'objet, mais un mécontentement extrême de ce qui se passait et un attachement sans bornes pour le Roi. Ces dispositions lui montrèrent qu'il pouvait s'ouvrir ; et M. de Bouillé reçut cette ouverture avec les sentiments d'un fidèle sujet, pénétré du désir de relever l'État de sa ruine. Mais, en même temps, il crut de son devoir de re-

1. Dans le *Mémoire* publié en 1823, cette lettre porte la date du 23 ; mais, en la collationnant sur l'original, qui est entre les mains du marquis de Bouillé, j'ai constaté que la lettre est datée du 20 octobre.

présenter à l'évêque qu'il craignait que cette démarche décisive ne compromît ce prince encore davantage, et ne l'éloignât beaucoup plus du retour de son autorité, qu'il paraissait possible de regagner pied à pied, depuis que l'esprit des administrations départementales semblait s'améliorer. Au reste, il l'assura qu'il serait fidèle aux ordres du Roi, et que, malgré qu'il eût le projet de quitter la France et l'espoir d'un sort brillant en Russie, il n'abandonnerait pas un poste qui lui donnait les moyens et les occasions d'être utile.

Quoique cette première conversation ne fût que très générale et n'eût pour objet que de connaître les sentiments de M. de Bouillé, cependant l'évêque développa l'état des négociations entamées avec les différentes puissances ; et, comme il parut que les dispositions du corps helvétique à cette époque assuraient les secours les plus efficaces, il fut proposé que le Roi se retirât à Besançon, dont la citadelle lui offrait un asile respectable et une communication facile avec la Suisse. Il fut convenu aussi que, pour faciliter à M. de Bouillé les moyens de disposer de ce côté tout ce qui était nécessaire à la retraite du Roi, on joindrait à son commandement, qui comprenait déjà plusieurs provinces, celui de la Franche-Comté. Effectivement. l'évêque étant reparti le lendemain matin pour Paris, les lettres de commandement furent expédiées peu de jours après son retour.

Les préparatifs, tant extérieurs qu'intérieurs, exigeant du soin et du temps, il était vraisemblable que ce projet ne pourrait avoir d'exécution qu'au printemps suivant et, cette première conférence n'étant que pour s'assurer les uns des autres, il fut décidé que, lorsque les négociations avec les puissances seraient plus avancées, le Roi le ferait savoir à M. de Bouillé, afin qu'il envoyât quelqu'un à

Paris, pour entrer dans de plus grandes explications sur cet objet. Quoique cette entrevue n'eût aucun rapport avec les intentions ultérieures du Roi après sa délivrance, cependant M. de Bouillé voulut en avoir quelque connaissance, parce que, encore qu'il fût décidé à tout sacrifier pour sauver le Roi et la monarchie, il n'était pas dans ses principes de servir le despotisme, qu'il détestait autant que l'anarchie ; et il faut ici rendre au Roi la justice de dire que ses intentions étaient les plus pures, et que le général n'eut point à les combattre.

Deux mois se passèrent tranquillement, depuis la visite de M. l'évêque de Pamiers, M. le baron de Breteuil usant de son plein pouvoir auprès des puissances étrangères, le Roi faisant ses arrangements provisoires pour sa fuite, M. de Bouillé combinant ses moyens et ses plans, pour les lui soumettre quand le moment de lui envoyer la personne convenue serait arrivé. Vers la fin de décembre, l'évêque, qui était resté en correspondance avec le général, lui manda que le Roi et la Reine désiraient qu'il m'envoyât pour traiter; car, du premier moment que ce projet lui avait été communiqué, mon père avait exigé que j'y fusse initié, et m'avait désigné pour cette mission. Il me chargea donc d'aller à Paris, pour juger et convenir des choses par moi-même et le mettre en rapport direct avec le Roi.

CHAPITRE XI

MON VOYAGE A PARIS POUR TRAITER DU DÉPART DU ROI. — CONVERSATION AVEC L'ÉVÊQUE DE PAMIERS SUR LA POSITION A L'INTÉRIEUR ET A L'EXTÉRIEUR. — PRINCES ÉMIGRÉS. — M. DUPORTAIL, MINISTRE DE LA GUERRE. — CONFÉRENCES AVEC LE COMTE DE FERSEN POUR POSER LES PREMIÈRES BASES. — MOT ET BILLET DE LA REINE; ÉCRIT DU ROI.

(Décembre 1790 et janvier 1791)

Je partis de Metz dans la nuit du 25 décembre; j'arrivai à Paris le 26 au soir, et, pour rendre mon voyage moins suspect à M. de la Fayette et aux différents partis populaires qui devaient épier mes démarches, je me logeai, ainsi que je l'avais fait la première fois que j'étais revenu à Paris depuis la Révolution, chez M. Achille du Chastellet qui, malgré ses liaisons avec les révolutionnaires, et conséquemment malgré la différence décidée de nos opinions, était resté jusqu'alors mon ami. Il ne se trouvait point à Paris : il voyageait en Angleterre, sans doute pour les affaires de la Révolution, et il me paraissait aussi bizarre que profitable que la même demeure servît à un des plus fervents amis de ce parti, et à celui qui était envoyé pour concerter les moyens de le combattre.

Je n'étais porteur d'aucun écrit, mais seulement d'in-

structions verbales très étendues, pour recevoir et donner toutes les informations nécessaires. Je trouvai à mon arrivée un billet de M. l'évêque de Pamiers, qui me demandait un rendez-vous pour le lendemain. Ce rendez-vous eut lieu effectivement; et, pendant une conversation de deux heures, dans laquelle l'évêque me renouvela les assurances de la reconnaissance dont le Roi comptait donner à mon père les marques les plus éclatantes [1], et de la confiance absolue que le rapport de son entrevue avec lui avait inspirée à Leurs Majestés, nous entrâmes en explication sur les moyens d'exécution du projet et sur la position actuelle des affaires. Il me dit que le Roi et la Reine étaient instruits de mon arrivée, et que, comme il serait trop dangereux pour moi aussi bien que pour eux que je les visse en particulier, le comte de Fersen était chargé de me voir de leur part et de me mettre au fait de toutes les relations intérieures et extérieures, afin que je pusse en rendre un compte exact, à mon retour à Metz. Je commençai par lui objecter qu'il était possible que le Roi, qui ne me connaissait guère, eût quelque méfiance de mon âge (j'avais alors vingt-un ans et demi), et que, quoiqu'au point où j'en étais de la confidence il valût peut-être mieux me la laisser tout entière, je remettrais mes pouvoirs à un homme plus mûr, si on le jugeait plus propre à cette négociation. L'évêque répondit, de la part du Roi, à mes scrupules de la manière la plus flatteuse [et la plus obligeante]. De mon côté je lui fis part aussi des craintes que me laissait, pour l'exécution de notre plan, le caractère indécis du Roi, [et je lui représentai qu'en mettant au-

1. [Entre autres, la promesse du duché-pairie.... et cependant, malgré nos efforts et nos sacrifices pour la cause et la personne de Louis XVI, je n'ai pas été depuis pourvu de cette pairie de la nouvelle fabrique de la Restauration, qui est donnée si fort au rabais.] (*Note de l'auteur.*)

tant au jeu que nous le faisions, il fallait être assurés que nous n'aurions pas inutilement tous les frais et risques de la partie]. Il me tranquillisa autant qu'il put sur ce point, qui fut toujours, je l'avoue, le plus grand sujet de mes inquiétudes pendant la conduite de cette affaire. Il me donna les détails les plus satisfaisants sur l'intérieur du Roi; et, entre autres preuves des sentiments de ce prince sur la Révolution, et de la fatigue qu'il éprouvait de sa position, il me cita que, le jour où il avait sanctionné dernièrement le décret relatif au serment du clergé, il avait dit au comte de Fersen : « J'aimerais mieux être roi de « Metz que de demeurer roi de France dans une telle po- « sition; mais cela finira bientôt. » Il me confia en outre que, depuis le 6 octobre, ce prince avait envoyé au roi d'Espagne sa protestation contre tout ce qu'il pourrait sanctionner par la suite, comme n'étant point libre de ses volontés. [Cette protestation fut portée à Madrid par un M. de Fonbrune, agent subalterne d'intrigues, tel que le Roi et la Reine n'en employaient que trop.]

Nous passâmes ensuite rapidement sur l'état des négociations entamées. Il me confirma les bonnes dispositions du corps helvétique, celles de l'Espagne, qui promettait de faire avancer incessamment des troupes pour appuyer la démarche du Roi, et les promesses de secours d'hommes et d'argent de la part de l'Empereur.

Les [princes] émigrés qui se trouvaient alors à Turin et leurs projets nous occupèrent un moment. Je témoignai mes craintes à leur égard, et persuadé que, dans toute grande combinaison, rien ne nuit plus au but général que la multiplicité des moyens, je représentai à l'évêque combien toute entreprise mal concertée de leur part embarrasserait et pourrait même rendre impossible la conduite du plan adopté par le Roi. Il me répondit que ce prince en

était si convaincu et si inquiet, surtout d'après la fausse [et folle] démarche que l'on venait d'essayer à Lyon, qu'il avait envoyé à Turin [à M. le comte d'Artois] trois courriers, dont le dernier avait été adressé au roi de Sardaigne directement, pour défendre [à son frère] de rien tenter pour entrer en France, dans la conjoncture actuelle, et qu'il avait mandé qu'il gardait copie de sa lettre, pour lui servir de justification envers la France, en cas qu'il [résistât] à ses ordres et à ses prières. Cette démarche [vis-à-vis de M. le comte d'Artois, dont l'imprudence compromettait journellement les amis du Roi au dedans, sans être utile à ceux du dehors], me rassura d'autant plus, qu'elle fut appuyée de l'expression de la volonté formelle du Roi de ne rien communiquer de son projet actuel [à son frère, dont il redoutait autant que nous l'indiscrétion et l'étourderie]. Il avait fait part en même temps de son message à Turin aux meneurs du parti révolutionnaire, et cette ouverture lui avait attiré une popularité momentanée, qui ne laissa pas d'être utile à cacher ses desseins.

Cependant la position du Roi était toujours la même dans Paris. Prisonnier dans son palais, décrédité [et avili] aux yeux du peuple, humilié à chaque occasion par l'Assemblée nationale, par la municipalité et par le chef de la force armée, il ne présentait plus que le fantôme d'un monarque, que tous les succès de ses partisans eussent pu difficilement rendre à son existence première. Au reste, il s'était occupé, quoique trop tard encore, à gagner Mirabeau, et il y était parvenu. Ce factieux le servait lentement en travaillant les esprits, principalement par les moyens de séduction que lui fournissait l'argent qu'on lui donnait à répandre pour cet objet, et dont il faisait plus souvent un emploi personnel. Il s'aperce-

vait facilement que la cour n'avait en lui qu'une demi-confiance, calcul bien faux dans toute affaire de parti et bien dangereux surtout avec des esprits de la trempe de celui-ci. Aussi Mirabeau disait-il assez plaisamment, pour justifier la méfiance que lui inspiraient les allures secrètes du château, [et surtout les petites intrigues de la Reine,] qu'il en était là comme dans les cuisines de grandes maisons, « qui ont toujours quelque pot-au-feu caché. » M. de Montmorin, ministre des Affaires Étrangères, était un de ceux qui travaillaient au rapprochement de cet homme important avec la cour, et il essayait de réparer, par ce genre de service, les torts réels ou apparents qu'il avait eus envers le Roi, son bienfaiteur et même son ami.

Tel est le tableau de la situation tant extérieure qu'intérieure de Louis XVI, ainsi qu'il me fut présenté à mon arrivée à Paris. M. l'évêque de Pamiers termina notre première entrevue par me dire qu'étant au moment de se retirer lui-même en Suisse [et que, comme il serait trop imprudent que je visse moi-même le Roi], Leurs Majestés désiraient que je traitasse dorénavant avec M. de Fersen, qui avait toutes leurs instructions. Ce fut donc chez celui-ci qu'il me promit d'arranger le premier rendez-vous.

Pour détourner de moi les soupçons que pouvait occasionner ce voyage, je me montrai dans le monde et dans les sociétés les plus opposées; [et je suivis absolument la même marche qu'au voyage que j'avais fait l'été précédent à Paris].

M. Duportail, officier du corps du génie, qui avait aidé M. de la Fayette en Amérique, et que celui-ci avait à son tour fait connaître, était alors ministre de la Guerre. Je lui portai des lettres que j'avais pour lui. Dans une con-

versation assez patriotique qu'il eut avec moi, je ne vis dans ce ministre qu'un homme nul, qui cachait sous un air dur et sévère une profonde médiocrité. Ses dispositions défavorables pour mon père, dont sa liaison avec M. de la Fayette m'était un garant suffisant, ne l'empêchèrent pas de me communiquer, avec une apparente confiance, un projet de divisions pour l'armée, qui réduisait infiniment son commandement. Il faut convenir que ce commandement était en effet d'une étendue bien extraordinaire, dans un temps où un homme du caractère de ce général, et qui avait acquis tant d'influence, pouvait être si dangereux pour le parti dominant; aussi ce projet n'avait-il d'autre but que de remédier à cet inconvénient. Quoique M. Duportail m'assurât que le général ferait lui-même sa part, il n'était pas difficile de sentir la portée du coup qu'on lui préparait. C'est pourquoi mon père, pour qui il était essentiel de rester dans les Évêchés, où l'habitude et sa conduite lui avaient donné une grande consistance, s'empressa, sur le rapport que je lui en fis, de marquer un désintéressement bien étonnant aux yeux de ses ennemis, en renonçant à l'espèce de dictature qui lui était confiée. J'en fis avertir en même temps le Roi, pour qu'il lui fît conserver le commandement des Évêchés et évitât qu'on l'éloignât davantage de Paris, comme auraient pu et même dû le faire les démocrates, s'ils avaient été conséquents à leurs principes.

Pour mieux cacher l'objet de mon voyage, j'avais aussi des lettres de M. de Bouillé pour M. de la Fayette; et, quoique je susse combien celui-ci était dangereux à nos projets, j'avais eu l'imprudence de passer trois jours à Paris, sans les lui remettre. Il me fit témoigner son regret de ne m'avoir pas encore vu et son désir de me parler. Je m'empressai de réparer la faute où m'avait entraîné

mon sentiment sur le rôle qu'il jouait. Je me rendis chez lui. Il me demanda d'abord l'objet qui m'amenait à Paris. Ma jeunesse, le goût des plaisirs, etc., m'offraient de bons prétextes, dont je me servis pour éluder une question sur laquelle il ne pouvait espérer de moi une réponse franche.

Comme [1] je pensais que mon accès chez lui pouvait être utile aux intérêts du Roi, j'en fis prévenir ce prince, et je demandai son agrément, que j'obtins facilement, ainsi que j'avais fait lors de mon précédent voyage.

Dès notre premier abord, M. de la Fayette me renouvela les plus aimables assurances de sa tendresse pour moi. Il me fit aussi les plus belles protestations de considération et d'amitié pour mon père, ainsi que d'attachement pour la monarchie, particulièrement pour la personne du Roi, enfin de modération et de désintéressement; mais ces démonstrations ne purent vaincre ma réserve, [qui augmentait en proportion de sa dissimulation].

Pendant le peu de jours que je passai à Paris, j'eus avec lui plusieurs conférences semblables. Lui ayant demandé comment il était avec le château, il me répondit: « Le Roi « sert la constitution : c'est vous dire assez si j'en suis « content. D'ailleurs, vous le connaissez; c'est un bon « homme, qui n'a nul [courage ni] caractère, et dont je « ferais ce que je voudrais, sans la Reine, qui me gêne « beaucoup. Elle me témoigne souvent de la confiance, « mais elle ne se livre point assez à mes avis, qui assure « raient sa popularité. Elle a ce qu'il faut pour s'attacher « le cœur des Parisiens, mais une ancienne morgue et une « humeur qu'elle ne sait point assez cacher les lui

1. Depuis ce paragraphe et dans les suivants, jusqu'à celui qui commence par : J'arrivai dans la nuit...., M. de Bouillé a supprimé des passages du *Mémoire* imprimé, qui ont trouvé leur place dans le portrait de M. de la Fayette, que nous avons imprimé dans les *Souvenirs* (p. 134 et suiv.).

« aliènent le plus souvent. Je voudrais qu'elle y mît plus « de bonne foi. » [Je ne crois pas] que M. de la Fayette en mît beaucoup lui-même dans cette confidence; mais, elle était aussi remarquable [de la part d'un homme auquel ses rapports et ses intérêts donnaient sujet de connaître à fond ces deux personnages,] qu'elle pouvait leur être profitable; aussi je crus de mon devoir de ne pas la leur tenir secrète.

Pour revenir à l'objet de ma mission, au bout de quelques jours mon entrevue avec le comte de Fersen fut arrangée par M. l'évêque de Pamiers, ainsi que nous en étions convenus. Je pris les plus grandes précautions, pour qu'on ne pût me voir entrer chez une personne que [sa liaison connue avec la Reine et] son assiduité au château devaient rendre suspecte au parti opposé; mais, soit négligence ou excès de confiance, il est certain qu'on observait peu ses démarches. [Il faut dire aussi, à la louange de ce favori, que la décence et la tranquillité inaltérable de son maintien ne pouvaient donner prise à la malignité la plus active. Son dévouement pour la Reine, aidé de son phlegme naturel, l'avait garanti de l'ivresse de son succès, qu'il justifiait presque par une prudence et une discrétion à toute épreuve. Il était tel enfin que devrait toujours être l'amant d'une reine, et tel qu'auraient dû être tous ceux que cette princesse a trop légèrement distingués, et qui étaient bien plus intéressés que cet étranger à ne pas la compromettre ou l'avilir].

J'arrivai donc de nuit dans une maison très retirée, au coin de la rue de Matignon, faubourg Saint-Honoré, et après nous être assurés que nous ne pouvions être entendus, nous entrâmes en matière.

D'après les ordres qu'il en avait reçus du Roi, M. de Fersen me mit d'abord au fait de l'état des négociations

que Sa Majesté avait déjà entamées, pour sa délivrance, avec les puissances étrangères, et qui n'étaient encore guère avancées. On avait des raisons de compter sur les bonnes et utiles dispositions des Cantons suisses, quoique la forme du gouvernement helvétique, presque incompatible avec le secret, eût empêché de s'en procurer la certitude complète. On avait aussi reçu des marques d'intérêt des cours de Vienne, de Madrid et de Stockholm, mais qui se bornaient à des promesses bien éloignées et assez vagues de services. Indépendamment de l'insouciance que rencontre presque toujours le malheur auprès des hommes et surtout auprès des cours, celles-ci paraissaient encore, si ce n'est refroidies, au moins ralenties par l'influence de la Prusse et de l'Angleterre. Il ne semblait pas douteux alors que cette dernière n'eût suscité et n'entretînt les troubles de la France, et que, pour distraire entièrement l'Empereur de la part qu'il pourrait y vouloir prendre, ces deux puissances réunies ne fomentassent la guerre qu'il avait alors à soutenir, tant contre les Turcs que contre ses propres sujets du Brabant. Les secours d'hommes qu'il pouvait donner n'étaient donc que très incertains, et le devenaient encore davantage par la condition que ce prince paraissait y mettre, que le roi de France se fût assuré d'un parti dans l'intérieur, et eût fait une démarche décisive, avant que l'on pût ou que l'on voulût l'aider. Il était aisé de découvrir que ce souverain désirait engager le Roi, son beau-frère, et plonger la France dans une guerre civile, pour y prendre une part toujours avantageuse aux auxiliaires, plutôt que de faciliter les moyens de faire rentrer les factieux dans le devoir, par un appareil auquel ils n'avaient ni la force ni la volonté de résister. C'était cependant sur cet allié que l'on me parut compter le plus; et les intrigues de M. de

Mercy, alors ministre dans le Brabant, qui avait conservé de l'influence sur la Reine, ainsi que [la prévention que cette princesse nourrissait en faveur de sa maison et de son pays, et] l'illusion qu'elle se faisait sur l'intérêt qu'elle devait attendre de sa famille, ne permettaient pas au Roi ni à ses agents d'avoir de la méfiance envers le cabinet de Vienne, et me permettaient encore moins d'en témoigner. Ainsi, il fallut se contenter des espérances vagues, des promesses conditionnelles et spécieuses que l'on recevait; mais, il était difficile d'y compter entièrement, et, si les mauvaises intentions des cours de Berlin et de Londres présentaient des embarras aussi évidents que puissants, le peu de bonne foi et d'empressement de celle de Vienne n'en offrait pas un moins grand ni moins dangereux, comme la suite de toute cette affaire le prouvera.

Les moyens d'argent, cette base fondamentale de toute entreprise, n'étaient ni plus avancés ni plus assurés, pour les mêmes raisons que je viens d'indiquer; et je vis que sur de tels aperçus il était impossible de s'engager dans une démarche aussi grave. Je conçus donc (et ce fut l'opinion du comte de Fersen, ainsi que de Leurs Majestés, quand il la leur eut communiquée), qu'il ne fallait rien entreprendre pour le moment, mais seulement gagner du temps et en profiter pour s'assurer des ressources plus solides. En effet, au point de corruption où en était l'armée, il eût été déraisonnable de compter sur les troupes seules du Roi. Quelques régiments, fidèles jusqu'à cette époque, et qui peut-être le seraient encore au moment de l'exécution du projet, pouvaient bien accompagner sur la route et recevoir le Roi et sa famille dans le lieu de leur retraite; mais il était indispensable d'avoir des troupes étrangères à portée, pour pouvoir les mêler aux nôtres, s'il devenait nécessaire, et encourager ou contenir même,

par leur exemple, nos soldats dont la fidélité était exposée à tous les genres de séduction et ne savait guère y résister.

Quelque précieux que fussent les moments et quelque pressantes que fussent les circonstances, pour exiger un coup de vigueur de la part du Roi, ces vérités étaient trop évidentes et trop fortes pour qu'on n'y cédât point, et il fut convenu que l'on ne pourrait agir avant trois mois, c'est-à-dire avant le commencement du printemps. Cependant, comme je ne devais pas avoir de fréquentes conférences avec M. de Fersen, ni ne pouvais faire d'autre voyage à Paris, sans exciter des soupçons, il fallut discuter et déterminer d'avance le lieu où le Roi se rendrait, et ce fut ce qui nous occupa le plus.

Il se présentait plusieurs points susceptibles de le recevoir et dont le choix changerait entièrement le plan du projet. Le Roi pouvait en effet :

Se retirer sur Besançon, dont la citadelle offrait un poste très fort et très avantageux pour rassembler une armée et donner le signal et la main aux Suisses, dont le voisinage et les dispositions facilitaient la jonction ; de là, s'avancer sur la Bourgogne, où le parti royaliste était puissant, et ensuite sur Paris ;

Se rendre à Valenciennes ou telle autre place de la Flandre, occupée par une garnison sûre, où M. de Bouillé se porterait lui-même et ferait arriver les troupes de son commandement qui auraient été fidèles jusque-là ;

Sortir par les Ardennes et la Flandre autrichienne ; rentrer en France par cette frontière, en se portant sur une des places que M. de Bouillé livrerait dans son commandement, et où il ferait un rassemblement de troupes ;

Ou enfin se porter directement par l'intérieur dans les Évêchés, soit à Sedan, soit à Montmédy, où le général

s'environnerait de troupes, si on lui laissait le temps de cacher ses dispositions, et s'il pouvait être soutenu d'un corps autrichien sur la frontière.

Tous ces projets avaient des avantages et des inconvénients presque égaux. Le plus grand de ceux-ci était la distance, particulièrement pour Besançon, et c'est ce qui rendait le choix de Valenciennes plus séduisant et plus agréable au Roi que les deux autres; d'ailleurs, le bon esprit dont cette ville paraissait encore animée alors l'y encourageait. Je le combattis cependant pour des raisons qui le rendaient presque impraticable, malgré l'inclination de ce prince, et qui finirent par l'en détourner. Effectivement, si le Roi avait eu dans le Hainaut un commandant à sa disposition, la proximité de cette province eût demandé la préférence; mais M. de Rochambeau, qui y commandait, étant entièrement livré au parti démocratique, et le Roi ayant placé toute sa confiance et son espérance dans M. de Bouillé, celui-ci ne pouvait faire aucune disposition militaire que dans son commandement, ni fournir à Sa Majesté, si elle allait dans celui d'un autre, que le secours impuissant de son zèle personnel : elle se privait ainsi des ressources que lui offrait l'influence que M. de Bouillé avait conservée sur les troupes et sur la majeure partie des habitants des provinces où il commandait. Il se joignait encore à ce motif des avantages de localité, que j'expliquerai plus bas, en faveur du poste de Montmédy, que ce général proposait au Roi pour sa retraite.

Après cet aperçu sur l'asile que le Roi pouvait et devait choisir, nous traitâmes des moyens d'y arriver; et la sortie du château des Tuileries, dont toutes les issues étaient gardées avec une vigilance extrême, me parut le point le plus difficile. Cependant, le comte de Fersen s'en char-

geait et répondait de cette opération délicate. Il me donna assez de détails sur l'intérieur du château, pour me faire voir la possibilité d'en tirer secrètement la famille royale.

Le voyage et la route de Leurs Majestés étaient aussi deux objets fort épineux. Nous les discutâmes également, et je proposai que, pour diminuer le danger, on le partageât, en faisant voyager la Reine avec M. le Dauphin séparément du Roi, ce qui avait le double avantage de procurer des moyens plus lestes et moins suspects de les transporter, et de ne pas réunir sur le même point tous les intérêts. Mais cette proposition ne fut pas agréée, et elle fut particulièrement rejetée par la Reine, [qui, connaissant la haine que le peuple lui portait, craignit d'en être la victime, si elle était arrêtée sans le Roi]. Ce ne fut pas cependant le motif qu'elle objecta, mais bien celui, [en apparence] très noble et très courageux, de vouloir partager constamment les dangers et le sort du Roi. Elle me fit même faire cette réponse remarquable, [qui caractérise les princes en général, et ceux-ci en particulier,] que « si nous voulions les sauver, il fallait que ce fût tous ensemble ou point du tout. » [Il paraissait donc par ces paroles que l'obligation dût être toute de notre côté, et que l'emploi périlleux de délivrer le Roi était une faveur de sa part autant et peut-être plus qu'un service de la nôtre. C'est ainsi que les rois portent jusque dans le besoin qu'ils ont des autres l'opinion et l'abus de leurs droits, et qu'ils pensent pouvoir exiger et marchander tout ce qu'ils ont la faculté de payer ou de récompenser.]

Je n'insistai cependant que trop faiblement [sur cette représentation de la Reine, et mon père eut peut-être encore plus de tort que moi de ne pas la combattre et la rejeter même tout à fait, lorsque je la lui rapportai ; car,

quand on a la responsabilité d'un événement, surtout aussi majeur, on devrait aussi pouvoir en exiger la conduite entière et absolue, pour ne donner aux causes étrangères que la part que la nécessité et le hasard savent toujours s'arroger, en dépit de la prudence humaine. Quoi qu'il en soit,] il fut arrangé entre M. de Fersen et moi [(et il n'y fut rien changé par la suite)] que le Roi, la Reine, Madame Élisabeth et les enfants de France voyageraient dans une même voiture, qui devait être construite exprès. Je crus remédier aux inconvénients [que je prévoyais et que je représentai devoir résulter de ce tableau de famille sur une longue route], en demandant, d'après les instructions que j'en avais, qu'en outre des trois gardes du corps, qui devaient l'accompagner en habit de courriers, le Roi prît dans sa voiture quelqu'un *qui* pût parler aux postes et se montrer. Cette précaution était nécessaire pour que, dans aucun cas, le Roi ne se fît voir, et que le peu d'habitude qu'il avait des voyages et de l'incognito ne pût lui nuire. Sa Majesté me fit dire et promit formellement qu'elle emmènerait avec elle pour cet objet le marquis d'Agoult, major des gardes-françaises, homme de tête et de courage, tel qu'il le fallait dans cette circonstance, et dont le choix avait été indiqué par M. de Bouillé. [La suite fera voir le peu de fidélité du Roi à cet arrangement important et positif, et les conséquences funestes que produisit cette infraction à sa parole.]

Ces différentes réponses me furent portées par M. de Fersen, dans une maison tierce (chez la comtesse de Souza, ambassadrice de Portugal, ma cousine), pendant l'intervalle de quelques jours qui se passa entre la première conférence dont je viens de rendre compte, où furent posées les bases du projet, et la seconde qui devait être la dernière. Celle-ci était destinée à me rendre les réponses

définitives du Roi, [dont j'ai anticipé plusieurs,] et à me donner la certitude de sa résolution, [que j'étais porté à regarder comme nécessaire, par une méfiance naturelle qu'augmentait la connaissance du caractère de ce prince. En effet, dans la crainte que sa vacillation et sa timidité habituelles ne doublassent et ne rendissent inutiles les dangers de l'entreprise, tant pour lui que pour nous, je voulus m'assurer, autant que je le pouvais avec un roi, un surtout de cette nature, qu'il les partagerait et qu'il s'y regardait comme obligé. En conséquence, dès les premières paroles qui furent portées, j'exigeai un écrit de la main du Roi qui pût dissiper mes inquiétudes sur l'incertitude de sa volonté, et qui fût à la fois un engagement pour lui et un gage pour M. de Bouillé]. Cette demande, qui causa de l'étonnement aux intermédiaires qui la transmirent, fut accueillie avec une extrême bonté par Sa Majesté, qui y satisfit avec l'empressement [de la franchise]. M. de Fersen me communiqua un billet que lui adressait la Reine avec la lettre du Roi pour moi, dont l'original devait lui être remis, quand j'en aurais pris copie. La Reine disait dans ce billet que le désir de se tirer de l'affreuse position, où le Roi et elle se trouvaient, était retenu par la nécessité de s'assurer davantage les secours des puissances étrangères, et que l'on allait y travailler avec chaleur. Elle ajoutait que « l'on avait une entière confiance dans M. de Bouillé, et que, pour la reconnaissance qu'on lui aurait, c'était à lui d'en juger par l'étendue du service. »

La lettre du Roi était de sa main et détaillée. Il y répétait les assurances d'une entière confiance dans M. de Bouillé, qu'il avait toujours regardé comme le principal instrument de sa délivrance. Il disait qu'il fallait s'assurer des secours étrangers et patienter jusque-là; « qu'une fois sa résolution de quitter Paris prise et annoncée, elle se-

rait invariable, et que l'on pouvait y compter »; qu'il pensait « que le secret le plus grand était nécessaire pour le succès de cette entreprise, et qu'en conséquence moins on emploierait de personnes, plus on serait sûr de l'obtenir. » Sa Majesté désignait différentes routes pour s'éloigner de Paris, et disait « qu'elle avait toujours songé à se rendre à Valenciennes, mais assurait qu'elle irait volontiers à Montmédy, si M. de Bouillé persistait à croire ce lieu le plus sûr et le plus convenable » ; que toutefois, dans les routes qu'il prendrait pour y arriver, le Roi ne « pouvait adopter celle qui l'eût fait sortir et rentrer par les Ardennes, parce qu'il ne voulait point mettre le pied hors de son royaume, et qu'il tenait absolument à n'en point sortir ; qu'une telle démarche pourrait irriter son peuple, et qu'il voulait au contraire la paix et la tranquillité. » Ces derniers mots, qui sont l'expression libre et désintéressée de Louis XVI, doivent faire rougir les perfides et imposer silence aux ignorants, qui ont calomnié ou dénaturé ses intentions.

Telle était la substance de ces deux écrits, dont je regrette infiniment de n'avoir osé conserver la copie, que je pris alors en encre sympathique, ainsi que j'en étais convenu, pour la porter à Metz. Je remis les originaux à M. de Fersen, et je trouvai que c'était beaucoup, d'après le caractère à la fois méfiant et loyal du Roi, de l'avoir décidé à se prononcer et à s'expliquer ainsi.

Dès que j'eus reçu ces réponses, et posé ces premières bases, je m'empressai de retourner près de mon père. Je partis de Paris le 8 janvier et j'arrivai à Metz le lendemain soir.

CHAPITRE XII

MON RETOUR A METZ. — MOYENS DE CORRESPONDANCE. — PERSONNES A EMPLOYER AVEC LES TROUPES SUISSES ET ESPAGNOLES. — MONTMÉDY ADOPTÉ PAR LE ROI POUR LE LIEU DE SA RETRAITE; ROUTES POUR Y ARRIVER. — ESCORTES. — SITUATION DE MONTMÉDY. — RAPPORTS AVEC LA COUR DE VIENNE.

(1791)

Je remis à mon père les lettres du Roi et de la Reine, et l'on peut juger de l'intérêt avec lequel il entendit le rapport que je lui fis de mon voyage. Il entrevoyait bien des difficultés pour le succès avant mon départ; mon retour ne lui en présentait pas moins ; mais son vif attachement à la personne du Roi, l'intérêt du salut de ce prince et l'avantage qui devait en résulter pour l'État, lui donnèrent le courage et la patience nécessaires dans une pareille entreprise.

J'avais concerté avec M. de Fersen des moyens sûrs pour notre correspondance. Nous avions un chiffre que je regarde comme impossible à deviner, et, quoique toutes nos lettres passassent par la poste, il est remarquable que, pendant une correspondance de six mois sur un aussi grand intérêt, pas une de ces lettres ne fut interceptée et qu'il n'arriva qu'un seul malentendu, qui fut heureusement sans conséquence. M. de Fersen avait oublié d'indiquer la

page du livre convenu entre nous pour trouver le mot qui servait à la combinaison du chiffre; mais je parvins, à force de travail, à remédier à cette omission, qui eût été d'autant plus importante, que la lettre indiquait le jour fixé par le Roi pour son départ. Je fus chargé de toute cette correspondance. Les lettres m'étaient adressées par M. de Fersen pour le baron de Hamilton, suédois et colonel du régiment de Nassau en garnison à Metz; j'adressais les miennes pour M. de Fersen à la baronne de Korff, femme de cinquante ans, intime amie de celui-ci et entièrement dévouée au Roi et à la Reine; d'autres fois à M. Silverspare, secrétaire de l'ambassade de Suède. Tels étaient les canaux par où cette grande affaire se conduisait et, quoique ces détails puissent paraître minutieux, je crois cependant ne devoir pas les omettre, par l'importance de l'objet auquel ils se rapportent.

Le premier usage que je fis de tous ces moyens de correspondance fut pour témoigner au Roi toute la reconnaissante satisfaction que M. de Bouillé éprouvait de sa confiance en lui et de sa détermination, et pour insister: 1° sur la nécessité [indispensable] d'obtenir de l'Empereur qu'il fît des démonstrations hostiles sur la frontière, une quinzaine de jours avant celui où le Roi sortirait de Paris; 2° sur l'avantage de la retraite à Montmédy, et 3° sur l'impossibilité que M. de Bouillé fît, ailleurs que sur ce point, tous les préparatifs que demandaient la réception et la sûreté du Roi.

Je dois ajouter que le Roi ayant porté la confiance jusqu'à me faire témoigner, pendant mon séjour à Paris, le désir que M. de Bouillé lui désignât les personnes à employer avec les armées que la Suisse et l'Espagne fourniraient, au moment de son évasion, et que je lui indiquasse moi-même les choix que je pensais qui lui conviendraient,

j'avais répondu que je n'avais aucune instruction ni aucune donnée sur ce sujet, et que je satisferais à cette demande, lorsque je serais de retour à Metz. Pressé cependant de fournir quelques renseignements à cet égard, j'avais insinué que le baron de Falkenhayn, lieutenant général, né en Alsace et employé dans cette province, pouvait convenir au commandement des Suisses, et, pour les Espagnols, j'avais indiqué le comte de la Tour du Pin, qui, depuis son ministère de la Guerre, commandait les divisions militaires de la partie méridionale de la France, et qui, secondé par M. de Gouvernet, son fils, ne pouvait que faire honneur au choix du Roi, pour lequel ils avaient l'un et l'autre un dévouement [et une fidélité que n'avait point altérés le zèle peut-être immodéré du fils pour la Révolution dans son principe]. Sa Majesté, tout en approuvant ces choix, désira, avant de s'y arrêter, connaître l'avis de M. de Bouillé, qui me chargea de répondre dans ma première lettre que, quoiqu'il pensât que M. de Falkenhayn était presque le seul officier général à employer avec l'armée que l'on espérait des Suisses, il était d'avis qu'il fallait mettre à leur tête un homme d'une plus grande consistance et dont la dignité pût faire taire toutes les prétentions particulières ; qu'ainsi M. le maréchal de Castries, qui se trouvait alors en Suisse, lui paraissait convenir parfaitement, tant à cause des considérations ci-dessus, que par son caractère, ses talents et ses principes, et que M. de Falkenhayn, ainsi que M. de Gelb, lieutenant général et alsacien comme le premier, pourraient être employés sous lui,

Quant à l'Espagne, il lui paraissait que les rapports entre cette cour et M. de la Tour du Pin seraient trop difficiles à établir, et que d'ailleurs, la jalousie des Espagnols pour le commandement ne permettant de placer auprès

d'eux qu'un négociateur propre à entretenir les relations nécessaires entre le Roi et leur armée, il préférait à tout autre M. le duc de la Vauguyon, ambassadeur à cette cour, où il avait un grand crédit et dont il avait une parfaite connaissance.

Le Roi donna son approbation à tous ces choix et agit aussitôt en conséquence. Quoiqu'on laissât ignorer le secret à M. de la Vauguyon, plusieurs négociations qui y étaient relatives passèrent par lui.

Sa Majesté adopta également l'avis de M. de Bouillé relativement à sa retraite sur Montmédy, et lui demanda seulement de lui indiquer la route la plus courte et la plus sûre, et de lui envoyer l'itinéraire le plus exact.

Il se présentait plusieurs routes pour se rendre de Paris à Montmédy. Celle de la sortie du royaume et de la rentrée par les Ardennes ayant été entièrement rejetée par le Roi, comme je l'ai dit, ces routes furent indiquées et soumises à Sa Majesté, et quoiqu'elles n'offrissent pas de grandes différences entre elles, leur choix pouvait influer et influa effectivement beaucoup sur l'issue de l'entreprise.

La première était celle de Paris à Metz, que l'on quittait après avoir traversé Verdun pour prendre, le long de la Meuse, celle de Stenay, dont Montmédy n'est distant que de trois lieues.

La seconde était par Reims, Isle, Pauvres, Rethel et Stenay : c'était celle sur laquelle M. de Bouillé insistait le plus, parce qu'elle était moins sujette à être découverte que l'autre ; que, par conséquent, elle eût été plus aisée à assurer ; [qu'excepté la ville de Reims, qui ne présentait pas une plus nombreuse population que Châlons,] le pays étant pauvre et presque désert, exigeait par cela même moins de précautions, [et diminuait les démonstrations qui pou-

vaient faire naître les soupçons;] et que le régiment de Royal-allemand, qui était resté le meilleur de l'armée, étant en quartier à Stenay, pouvait être chargé à lui seul de l'escorte du Roi depuis Isle ou Rethel. L'on évitait ainsi l'inconvénient et le danger même d'un trop grand mouvement de troupes, pour former des détachements que le Roi exigeait sur la route qu'il devait prendre, et qu'il avait fallu lui promettre, tant pour affermir sa résolution [timide et incertaine] que pour céder à la demande positive qu'en faisait, je ne sais par quel motif, M. de Mercy, ministre de l'Empereur, quoique M. de Bouillé fût contraire à cette mesure. Il objectait, avec raison, que ces détachements, s'ils étaient faibles, ne pouvaient être utiles, et s'ils étaient forts, éveillaient l'inquiétude publique et devenaient dangereux. Cependant il céda sur ce point, comme il avait fait sur celui du voyage en commun de la famille royale, et comme il fit sur la répugnance du Roi à prendre la route de Reims, toute préférable qu'elle était à tous égards, dans la crainte que Sa Majesté témoignait d'être reconnue dans cette ville, où elle avait été sacrée, [au lieu qu'elle pensait ne point être connue sur celle de Châlons et des villes voisines, où elle ne s'était jamais montrée]. Ainsi il fut décidé que le Roi suivrait la route de Châlons par Varennes, pour éviter Verdun, et que les détachements seraient placés dans les trois ou quatre petites villes qui partagent l'espace entre Montmédy et Châlons. Cependant, telle était l'inquiétude du Roi, que, cette disposition ne le rassurant pas encore suffisamment, il fit dire à M. de Bouillé par M. de Goguelat, qu'il verrait avec plaisir qu'il plaçât un détachement jusque dans la ville de Châlons et même encore par delà. Mais le général se refusa absolument à cette mesure, dont il démontra l'impossibilité, quoique, par une sorte d'accommodement entre les craintes du Roi

et le désir de lui complaire, il promit d'en envoyer un à Pont de Somme-Vesle, première poste après Châlons, où il ne fut, comme on ne le verra que trop dans la suite, d'aucune utilité, mais, au contraire, d'un grand inconvénient.

On doit être étonné de la condescendance de M. de Bouillé pour les inquiétudes [et même pour les fantaisies pusillanimes] du Roi, et on pourrait trouver qu'il y avait une sorte de faiblesse de sa part à ne pas insister davantage sur la direction exclusive d'une opération dont toute la responsabilité [et le plus grand risque] roulaient sur lui. Mais, outre qu'il était dans son caractère loyal et courageux de ne pas vouloir paraître écarter les dangers personnels que lui offraient les diverses volontés du Roi, et entre autres celle relative aux détachements, il était aussi trop désintéressé pour marchander le service qu'il voulait rendre au monarque et à l'État, au delà de ce qui lui semblait nécessaire pour assurer les probabilités du succès; et quoiqu'il ne portât pas dans cette entreprise des motifs d'ambition personnelle tels qu'on les lui a supposés, il ne voulait pas décourager le prince faible auquel il désirait être utile, en lui présentant trop de contradiction. Il faut dire de plus qu'il pensait que les dangers étaient égaux de Paris à Reims ou à Châlons; que cet espace offrait même les plus grands du voyage; qu'ils seraient conséquemment passés, lorsque le Roi trouverait les détachements, et que jusque-là ils seraient diminués ou surmontés par la personne de tête qu'il avait engagé ce prince à mener avec lui. D'anciennes idées nourries par l'habitude du gouvernement sous lequel il avait vécu, d'anciens ménagements que les circonstances auraient pu écarter, le rendirent moins absolu et moins opiniâtre qu'il semble qu'il aurait dû l'être dans ses conditions. [Ce fut un tort

que tout homme chargé d'un pareil événement, et surtout ayant affaire à un prince aussi timide, doit éviter soigneusement.] Il se prêta avec trop de soumission à tout ce qui pouvait satisfaire ou rassurer le Roi, tandis que ce prince [manqua envers lui à] la principale précaution qui lui avait été demandée, [et à laquelle il s'était formellement engagé,] de sorte que M. de Bouillé, sans être courtisan, laissa trop prendre à toute cette affaire les couleurs d'une affaire de cour. [Cette faute, qui a eu de grandes conséquences, est la seule qu'on aurait pu lui reprocher, et celle à laquelle personne n'a pensé.]

Cependant le général, en cédant sur plusieurs points, avait toujours et irrévocablement tenu à celui qu'il regardait avec raison comme la base principale de son projet, et il demandait, comme condition presque exclusive de l'exécution, le rassemblement d'un corps de troupes autrichiennes de quinze mille hommes au moins sur la frontière. C'est pour cette raison qu'il avait tant insisté sur les avantages de la position de Montmédy, qu'il faut faire connaître, afin que l'on puisse comprendre comment elle était liée au concours des Autrichiens, et comment ces deux parties essentielles du plan s'aidaient mutuellement.

Montmédy, place de la frontière de France du côté des Ardennes, est situé sur la Chiers, rivière très profonde et fort encaissée, qui prend sa source à cinq ou six lieues de Longwy, autre place de la même frontière, et se jette dans la Meuse près de Sedan. La partie qui est adossée à la Chiers se nomme Médy-Bas et ne contient qu'une très faible population. Cette ville est entourée d'une muraille crénelée qui se joint, par la montagne, à la forteresse, située sur un escarpement de cinq à six cents pieds. Celle-ci ne renferme que le nombre d'habitants nécessaires aux besoins de la garnison, qui peut être de sept à huit cents

hommes; et quoiqu'elle ne fût pas alors dans un état très redoutable, cependant elle était très facile à défendre contre les ennemis que nous aurions eu à combattre, et présentait un fort bon poste et une excellente tête de position. La montagne sur laquelle elle est située forme un plateau couvert par le canon de la place. Elle s'appelle le Camp des hautes forêts ou de Thonnelle, et a toujours été reconnue pour une des meilleures défenses de cette partie de la frontière. Le front en devait être changé, puisque nous devions nous garantir contre ceux que, dans des temps plus heureux, nous aurions eu à défendre; mais, par une circonstance rare, cette position pouvait être retournée sans perdre de son avantage, et la Chiers, qui en couvrait le front, le rendait pour le moins aussi imposant du côté de la France qu'il l'était de l'autre sens pour les états de l'Empereur. C'était là que M. de Bouillé se proposait de rassembler les troupes qu'il destinait pour la réception et pour le soutien du Roi, en laissant seulement dans la place la garnison suffisante pour la défendre, et composée du régiment le plus sûr qu'il aurait eu dans son armée. Il ne voulait pas que le Roi lui-même s'enfermât dans la forteresse, où il eût pu être victime de la trahison; mais il comptait le placer dans un quartier général, d'où, gardé par l'élite de la cavalerie et par ce qui se serait sur-le-champ rassemblé de gentilshommes, il eût été à même de se mettre en sûreté, si cela fût devenu nécessaire. Ce quartier général était le village de Thonnelle, situé au pied du plateau sur lequel devait camper l'infanterie et placé dans un fond où devait être la cavalerie, pour profiter d'un ruisseau qui coule de ce côté et pour veiller de plus près sur le Roi. Ce village est à l'entrée de la gorge qui forme le débouché de Virton, distant de trois lieues seulement, et où M. de Bouillé voulait qu'un corps

autrichien fût placé, tant pour servir d'asile au Roi, en cas de malheur, que pour soutenir et même contenir les troupes françaises, si elles chancelaient.

On voit donc que ces deux dispositions tenaient l'une à l'autre et que le voisinage des troupes autrichiennes appuyait et renforçait la position de Montmédy, comme celle-ci couvrait et secondait l'approche de ces troupes. Mais, malheureusement, l'importance de ce mouvement nous jetait dans la dépendance de la cour de Vienne qui, peu empressée de secourir le roi de France et peu sincère dans les protestations qu'elle lui faisait, l'embarrassait dans un labyrinthe de difficultés d'autant plus affligeantes, qu'elles étaient bien capables d'altérer la détermination d'un prince naturellement vacillant. Tantôt c'était la Prusse qui inquiétait l'Empereur, tantôt il témoignait redouter l'Angleterre, dont les dispositions [ne pouvaient être que] contraires aux intérêts du Roi. Une autre fois, il accusait l'Espagne (la plus franche des alliées de Louis XVI à cette époque) de ne pas agir de bonne foi. Il était évident que l'Empereur, en lui supposant même des vues plus favorables qu'elles ne l'étaient véritablement, ne voulait aider Louis XVI que quand ce monarque serait hors de Paris, et c'est ce que nous pûmes bien juger par un plan qu'il lui envoya et qui nous fut communiqué. Il y était dit qu'il était nécessaire que le Roi se formât un parti de troupes fidèles et de gentilshommes, dans une province dont il fût assuré ; qu'il sortît de Paris et engageât la guerre civile, ce qui était aussi contraire aux sentiments de ce prince qu'au projet qui semblait arrêté : ce plan indiquait que la nouvelle face qu'il donnerait ainsi à ses affaires faciliterait l'entremise de ses alliés. Sans doute, la faiblesse connue du Roi portait l'Empereur à ne vouloir se déclarer pour lui, que lorsqu'il serait sorti de sa prison, afin de

n'être pas exposé à une reculade honteuse, si la résolution ou le succès manquait dans l'exécution, ou à engager à lui seul une guerre avec la France, lorsqu'il en avait d'autres sur les bras. Probablement aussi, la cour de Vienne n'était pas fâchée d'entretenir le désordre en France, en y laissant allumer une guerre civile, qui, quelque favorable qu'elle eût pu devenir aux intérêts du Roi, eût entraîné des malheurs que ce prince ainsi que M. de Bouillé pensaient éviter par l'appareil des forces étrangères. Cependant l'Empereur ne refusait point positivement le mouvement qu'on lui demandait sur la frontière, et l'espoir qu'il en laissait encourageait toutes nos démarches au milieu des dangers qui nous entouraient. Mais toutes ces objections, qu'il fallait combattre, apportaient des retards indispensables et tels, que cette entreprise, projetée depuis le mois de décembre, et qui aurait dû être exécutée au commencement d'avril, n'était pas encore en train dans les premiers jours de mai, tant pour ces raisons que parce que le Roi avait demandé jusqu'au 15, pour recevoir une réponse positive de l'Espagne, qui fermât la bouche à l'Empereur et assurât la diversion que cette puissance, ainsi que la Suisse, avait promise. Je dois dire que, malgré toutes ces entraves, malgré tous ces contretemps, les lettres du Roi annoncèrent toujours une détermination invariable dans son projet et un vif désir de l'exécuter. Mais ces délais ajoutaient chaque jour aux difficultés qu'ils étaient censés devoir lever. Les troupes, principal instrument de cette opération, se perdaient de plus en plus et s'attachaient davantage à la Révolution, par l'établissement des clubs auxquels elles étaient invitées, et dont nous étions redevables à cette entreprise de Lyon, que j'ai mentionnée : de sorte qu'à force d'attendre le moment favorable et de traîner pour réunir toutes les précautions qui de-

vaient le rendre tel, on le manquait et l'on se faisait peut-être plus de tort par excès de prudence, qu'on n'aurait pu s'en faire par une sorte de témérité. On justifiait bien, dans cette circonstance, ce que dit Machiavel, « que le « délai est toujours préjudiciable, et qu'il n'y a jamais de « conjoncture entièrement favorable dans toutes les affaires « qu'on entreprend ; de sorte que qui attend jusqu'à ce qu'il « rencontre une occasion parfaite, jamais n'entreprendra « une chose, ou, s'il l'entreprend, en sortira souvent « mal. »

CHAPITRE XIII

TENTATIVES DES PARTIS RÉVOLUTIONNAIRES AUPRÈS DE M. DE BOUILLÉ. — MIRABEAU; SA MORT. — SCÈNES A PARIS, FACHEUSES POUR LE ROI. — IMPATIENCE DU BARON DE BRETEUIL. — DISPOSITIONS PRÉPARATOIRES POUR LE CAMP DE MONTMÉDY. — M. DE GOGUELAT ET LE DUC DE CHOISEUL INITIÉS AU PROJET. — JOUR FIXÉ ET ANNONCÉ PAR LE ROI POUR SON DÉPART.

(1791)

Pendant que cette négociation et les préparatifs de l'exécution marchaient à l'ombre du secret, la position de M. de Bouillé à Metz devenait chaque jour plus délicate et plus intéressante. La résistance courageuse qu'il avait opposée avec un succès constant aux persécutions et aux menées de ses ennemis, c'est-à-dire ceux de la chose publique qui redoutaient son attachement à la royauté, les avait enfin lassés. Cette conduite, en lui attirant la confiance et le respect des troupes et du peuple, l'avait rendu nécessaire à ceux qui voulaient dominer et qui lui auraient fait les conditions les plus brillantes, (ainsi que le lui proposa le député Emmery, avocat de Metz,) si, se livrant à eux, il avait abandonné le Roi et la noblesse. Les diverses tentatives [auxquelles il fut en butte, à cette époque, de la part de tous les partis, sont assez détaillées dans les *Mé-*

moires qu'il a publiés sur la Révolution, pour me dispenser de les rapporter] : elles démontrent suffisamment l'importance du rôle qu'il jouait alors et qu'il ne devait qu'à la solidité de son caractère et à la supériorité reconnue de son courage et de ses talents. [Peut-être, cependant, en eût-il pu tirer un plus grand parti, s'il eût moins douté de ses moyens et s'il eût connu cette ambition aventureuse qui, dans une âme corrompue, conduit aux grands crimes, mais qui, dans un cœur aussi noble et aussi généreux que le sien, ne pouvait jamais être que le mobile des plus belles et des plus utiles actions.]

Je ne ferai qu'une remarque sur les personnages qui recherchèrent tour à tour l'appui ou l'alliance de M. de Bouillé, [car il était devenu, selon l'expression assez usitée pendant la Révolution, « une puissance »,] c'est que presque tous étaient des intrigants dont il fit très bien de se méfier également, et qui n'avaient que des vues trop courtes et des moyens trop faibles pour s'y associer. Un seul était un vrai factieux à la hauteur des circonstances; c'était Mirabeau : aussi M. de Bouillé, sans se livrer à cet homme à la fois habile et dangereux, comptait-il plus sur lui que sur tout autre, et avec raison. Car si la corruption de son caractère avait fait passer Mirabeau successivement dans chaque parti qui menait la Révolution, un homme tel que lui trouvait un intérêt et une gloire plus solides à rétablir l'ordre et un gouvernement légitime, et ne pouvait s'être fait autant craindre que pour se rendre nécessaire et utile. Telles étaient effectivement les dispositions de Mirabeau, qui s'avançait vers un grand projet, digne de lui et du général qui lui avait promis son concours, lorsque la mort vint l'arrêter au premier pas qu'il avait fait, en dénonçant les vingt-trois factieux avec cette impétueuse éloquence qui lui était naturelle. Soit, comme on l'a cru,

que ceux-ci [(on a dit que les Lameth étaient du nombre)] aient détourné leur perte en consommant leur vengeance, soit que la nature ait servi leurs intérêts à point nommé, il est certain que cette mort fut un malheur pour la France, dont elle remit les destinées au hasard du projet que nous suivions, et que les mesures de Mirabeau eussent remplacé plus solidement.

Si les ménagements et les avances mêmes des *factieux* envers M. de Bouillé augmentaient ses moyens de servir le Roi, et lui faisaient moins désespérer de sa cause, la situation de ce prince s'embarrassait de plus en plus à Paris, par les intrigues et les mouvements partiels de quelques agents auxquels [il se laissait aller, par de mauvais conseils qu'il n'avait pas la force de repousser]. Au lieu d'endormir l'attention du public, il la réveillait ainsi par les démonstrations [les plus] impolitiques, qui [lui attirèrent] plusieurs scènes [humiliantes]. L'une eut *lieu le* 28 février, où, après avoir [réuni] aux Tuileries et autour de sa personne, pendant une révolte suscitée près de Vincennes, un grand nombre de gentilshommes armés, qui, [malgré ce que leur zèle avait d'honorable, lui formaient une garde non moins inutile et imprudente que grotesque], le prince eut [la honte et la faiblesse] d'être témoin de leur désarmement et de les voir chassés avec dureté par M. de la Fayette, qui, revenant avec toute l'arrogance de la victoire et avec le ressentiment de ce qui [paraissait être une perfidie] manquée, réclama pour la garde nationale le droit exclusif de garder le château, et saisit ainsi l'occasion et le prétexte d'humilier le Roi dans la personne de ses serviteurs. On n'a jamais su quel pouvait être le but [d'une telle levée de boucliers, d'une sorte d'hostilité aussi mal combinée] : il est probable que ceux mêmes qui la dirigèrent n'en calculaient pas davantage l'objet et le

résultat. Le Roi, [honteux sans doute de cette échauffourée, ne nous] en parla pas dans ses lettres, [quoiqu'il nous instruisît exactement de toutes les circonstances qui altéraient sa position, ainsi qu'il le fit pour] une scène plus violente, [qui eut lieu le 18 avril et qui], en attaquant sa personne, manifesta de plus en plus sa captivité. Après une légère maladie qu'il venait d'éprouver, il voulut aller passer quelques jours à Saint-Cloud avec sa famille : les factieux, dont la vigilance avait été réveillée récemment par le départ de Mesdames, tantes du Roi, lui supposèrent le projet de s'échapper. Ils ameutèrent la populace dans la cour des Tuileries, au moment où le Roi montait en voiture. Quoique M. de la Fayette assurât que la constitution était dans le plus grand danger, si le monarque ne faisait pas usage de la liberté qu'elle lui accordait ; quoiqu'il donnât à l'un et à l'autre l'appui de la force publique, avec cette apparence de zèle tiède, aussi dangereux pour lui-même que [perfide] pour ceux qui en étaient l'objet ; quoique le Roi réclamât en sa faveur les simples droits de l'homme, il fut forcé de rentrer dans sa prison, après une résistance de deux heures, pendant lesquelles lui, la Reine et ses enfants furent menacés, et quelques-uns de ses serviteurs furent maltraités, entre autres le jeune marquis de Duras, premier gentilhomme de la chambre.

Dans ces deux occasions, on soupçonna le Roi d'avoir eu le projet de s'éloigner de Paris, mais d'avoir manqué de force dans l'exécution. Ce qui est certain, c'est qu'au mois de février rien n'était encore préparé pour le recevoir, et qu'il n'avait rien annoncé à M. de Bouillé, ni rien concerté avec d'autres ; et qu'au mois d'avril Sa Majesté attendait encore les démonstrations des Autrichiens, que ceux-ci retardaient de jour en jour. Seulement le Roi

manda, après cette fâcheuse journée, que la colère qu'il en avait ressentie avait failli le décider à risquer le tout pour le tout, et à profiter des moyens véritables qu'il avait de s'évader. Et plût à Dieu qu'il eût suivi l'impulsion d'un si noble ressentiment ! Il est vraisemblable que la sécurité que causait à ses ennemis le triomphe qu'ils venaient de remporter, l'eût plus servi que toutes les précautions et toutes les lenteurs de la prudence. Quoi qu'il en soit, nous fûmes très alarmés à Metz de ce qui venait d'arriver au Roi, le 18 avril, moins à cause du redoublement de surveillance qui devait en résulter, qu'à cause de l'impression que le Roi pouvait en recevoir et dont il était à craindre que sa détermination ne fût ébranlée. Mais, l'époque de son départ ayant été reculée jusqu'à la fin de juin par des circonstances que je dirai ensuite, l'effet de celle-ci, tant sur l'esprit de ce prince que sur celui de ses adversaires, eut le temps de se détruire, et elle ne put rien ajouter à la surveillance de M. de la Fayette, qui, tirant sa force de la captivité du Roi, mettait, depuis le 6 octobre, toute son attention et tous ses efforts à la prolonger.

Cependant M. le baron de Breteuil, impatient de voir [son ambition satisfaite par le dénouement d'une scène que ses conseils et ses intrigues avaient préparée, et dont il se flattait de recueillir le principal fruit], et se méfiant du caractère incertain du Roi, se désolait à Soleure des délais qu'éprouvait le départ, et écrivait à M. de Bouillé pour le presser, tandis que celui-ci, exigeant toujours des secours étrangers, se bornait à se mettre en mesure, jusqu'à ce qu'ils fussent prêts pour [couvrir et] appuyer ses démarches. Ce général avait employé ce temps à faire des marchés secrets de fourrages avec des marchands des environs de Stenay et de Montmédy. Il avait fait passer dans cette dernière ville, en outre de l'artillerie

que la place contenait habituellement pour son armement, un train extraordinaire de douze pièces de canon, avec des munitions de guerre, des farines et des tentes pour un corps de quinze mille hommes, sans qu'aucune de ces dispositions eût fait naître le moindre soupçon, tant il avait su forcer la confiance de ses ennemis mêmes, et tant il avait mis d'adresse à répandre, dans le pays où il commandait, l'opinion d'une guerre qui n'avait aucune probabilité. Il serait fastidieux et superflu de raconter ici toutes les contrariétés, tous les incidents, toutes les difficultés qui embarrassèrent la marche secrète de ce plan. Combien de fois M. de Bouillé eut à tromper la surveillance des uns, à vaincre la méfiance des autres! Que de fois il fallut abuser de l'ignorance de ceux-ci, égarer les lumières de ceux-là! Que de personnes il fallut conduire, malgré elles ou à leur insu, au succès des dispositions que chacun voulait interpréter et que nul ne devait deviner! De quel masque pénible, pour un homme aussi franc, aussi loyal, il fallut se couvrir, pour faire traverser Metz par les troupes qu'il rassemblait pour la délivrance du Roi, non seulement sans donner la moindre inquiétude à la municipalité la plus soupçonneuse, mais encore en lui persuadant tellement que l'ennemi allait envahir la frontière, qu'elle dépêcha le plus ardent de ses membres, M. Gell, notaire, pour demander des secours à Paris, et éloigna, par cette mission, cet observateur trop clairvoyant! Si, dans un temps ordinaire, la conduite d'une expédition secrète exige des talents rares, combien n'en fallait-il pas pour faire, pendant trois mois, tous les approvisionnements, tous les préparatifs de tout genre pour le rassemblement d'un corps d'armée, au milieu d'une telle méfiance, en dépit de l'inquisition populaire et municipale, et à l'insu des agents indispensables qu'il fallut employer

et qui ne virent leur propre ouvrage que lorsque la catastrophe eut fait tomber le rideau? Outre les espions dont on était entouré, les aides de camp, les secrétaires, les familiers, tant de la ville que de la garnison, étaient autant de témoins importuns, dont il fallait faire des instruments aveugles. J'étais le seul excepté de ce nombre et le seul qui, recevant les confidences du général et partageant ses peines, ses dangers et ses inquiétudes, ait pu en juger la mesure et apprécier tous ses travaux. Aussi le succès incroyable de cette longue disposition, dont les obstacles se renouvelaient à chaque instant et étaient aussitôt surmontés par l'active fertilité des ressources de M. de Bouillé, m'a toujours paru un plus grand titre pour sa réputation que n'eût pu l'être le succès même de l'exécution, qui dépendait tant des autres et du hasard. Si la fortune se refusa à couronner ses efforts, du moins la victoire fut à lui, lorsqu'il y avait le plus à combattre, et lui resta assez longtemps pour rendre son entreprise mémorable et glorieuse.

Parmi les difficultés de toute espèce qui nous embarrassaient, les moindres n'étaient pas celles qui venaient du ministre de la Guerre, M. Duportail, qui ne travaillait qu'à diminuer la force militaire du commandement de M. de Bouillé et à lui retirer les régiments suisses et allemands, sur lesquels il comptait presque exclusivement. Ce ne fut qu'avec une peine infinie que le général put conserver le peu de troupes étrangères, qui lui restaient encore à l'époque du départ du Roi. Combien de fois nous eûmes à regretter ce bon et vertueux M. de la Tour du Pin, dont le véritable patriotisme eût si efficacement aidé le nôtre! Il n'était pas facile, en effet, de faire approuver à un ministre, démocrate ardent et soupçonneux, tous ces préparatifs de guerre, sur une fontière qui

n'était point menacée. Cependant, M. de Bouillé reçut plusieurs fois des témoignages d'approbation de la part de M. Duportail, quoiqu'il l'assurât constamment, ainsi que M. de Montmorin, ministre des Affaires Étrangères, d'une vérité que nous n'ignorions pas plus qu'eux, que la guerre n'aurait point lieu et que les craintes des frontières n'avaient aucun fondement. M. Duportail retira donc à M. de Bouillé le régiment de Saxe-hussards, placé dans le Clermontois, et sur lequel il comptait le plus, celui de Royal-dragons, quelques autres encore assez fidèles jusque-là, et lui refusa constamment des régiments suisses, qui lui étaient promis depuis longtemps. Le général réussit du moins à conserver un régiment étranger dans la forteresse de Montmédy, qui était le point principal pour recevoir le Roi et le protéger, ainsi que l'armée qui devait camper sous le canon de cette place. Ce régiment était celui de Bouillon-infanterie. Il était parvenu également à conserver, jusqu'au moment de l'exécution, douze bataillons allemands, qui devaient former toute l'infanterie du premier rassemblement, et quinze escadrons étrangers, qui faisaient la plus grande partie de la cavalerie. Quoique M. de Bouillé comptât augmenter son armée de quelques bataillons français, selon l'effet qu'aurait produit sur eux la délivrance du Roi, il ne pouvait s'y fier avant qu'elle fût opérée. Mais pour que la nation n'eût pas à reprocher au Roi de ne s'entourer que d'étrangers, et comme la conduite des troupes à cheval avait été généralement meilleure, depuis la Révolution, que celle de l'infanterie, le général désigna quelques escadrons pour les mêler aux troupes allemandes, qui, d'ailleurs, étaient en assez grand nombre pour imposer aux corps français qui eussent voulu manquer de fidélité, et pour contenir le détachement d'artillerie placé à Montmédy, tiré d'un régiment

très mal disposé (celui d'Auxonne), mais dont il était impossible de se passer. Au surplus, comme je l'ai dit, les dispositions relatives à la formation de cette armée n'étaient que pour le premier moment, et il était raisonnable de croire que les circonstances, l'étonnement, l'enthousiasme ou même la peur, produiraient mille ressources que l'on ne devait pas calculer, mais qu'il fallait espérer.

Il restait à s'occuper des moyens d'entretenir ces troupes, pendant les premiers instants. Il fallait se précautionner contre la séduction que le défaut de solde pouvait introduire parmi elles, et avoir en même temps assez de fonds pour récompenser ou intéresser leur fidélité, s'il était nécessaire. En conséquence, M. de Bouillé, à qui le Roi avait fait offrir, dès le commencement de la négociation, toutes les sommes qu'il jugerait utiles au projet, lui demanda, vers le milieu d'avril, de lui envoyer un million dont il pût disposer, tant pour les premières dépenses du camp, que pour les gratifications nécessaires aux troupes qui seraient employées dans les escortes, et pour la paie des autres pendant les premières semaines. Il reçut aussitôt une somme de 995,000 livres en assignats, qu'il fut chargé de réaliser, ce qui était coûteux, les assignats perdant alors vingt pour cent, et difficile sans donner de soupçons. Cependant, M. de Bouillé y parvint avec bonheur et avec adresse, et, comme il eût été également dangereux qu'il s'en chargeât lui-même, ou qu'il confiât cette somme à une seule personne dont les démarches eussent éveillé promptement l'attention publique, il prit une mesure qui remplissait doublement son objet, en distribuant une partie de la somme aux commandants des différents régiments qui devaient être rassemblés au camp de Montmédy. De cette manière, il réalisait ce papier sans qu'on s'en aperçût, et il plaçait dans les caisses des régi-

ments l'argent tout prêt pour leur subsistance. Aucun des chefs n'étant dans le secret de son projet, il fallut les tromper sur la véritable destination de ces fonds. Il donna aux uns le prétexte que, l'armée étant menacée d'être payée en assignats et même de ne l'être plus du tout, il voulait se ménager ce moyen de soutenir quelque temps la sienne. Il fit croire à d'autres que ces sommes provenaient des remboursements qu'il avait reçus d'une vente de biens, et qu'il voulait mettre en sûreté. Plus de 300,000 livres se trouvèrent ainsi placées. Mais il fallut confier à un agent particulier une somme de six cents et quelques mille livres, trop considérable pour être déposée dans les caisses militaires. Cette commission délicate fut donnée au jeune baron de Tschoudy, lieutenant dans le régiment suisse de Castella, officier plein de courage, d'honneur et de vertus. Sans connaître le véritable objet de sa mission, il se rendit à Paris, où, après avoir tenté inutilement de réaliser la somme, à cause du danger qu'un tel revirement aurait produit pour ceux qui s'en seraient chargés, il obtint du banquier Perregaux des lettres de change sur Francfort, où il les porta et les fit accepter à MM. Bethmann. Ces voyages se passèrent avec un succès étonnant; mais, ce qui ne nous le parut pas moins, c'est que, malgré les opinions révolutionnaires de M. Perregaux et malgré la malheureuse issue de l'entreprise, les lettres de change furent payées exactement, lorsque, après sa sortie de France, M. de Bouillé, [dédaignant de se précautionner contre les besoins de l'exil auquel il était condamné, et trop sensible au malheur de n'avoir pu sauver son Roi, pour penser à un dédommagement de cette espèce,] remit, [avec son désintéressement accoutumé,] ces sommes aux princes, frères du Roi, [qui ne lui en surent pourtant aucun gré, tandis que Louis XVI, de son côté, lui en fit

témoigner du mécontentement, tant cette famille était unie et reconnaissante] !

Jusqu'au commencement de mai, le secret était resté de notre côté entre mon père et moi ; mais, le moment d'agir approchant, il fallait s'ouvrir à quelques personnes dont la coopération devenait nécessaire. Il valait mieux les lier par une confidence entière, que de s'exposer aux effets indiscrets de l'agitation où les eût jetées une demi-confidence. Le choix de ces personnes était [d'une importance que l'événement a trop fait sentir] pour ne pas en développer les motifs. Les deux premières qui furent initiées à cette époque seulement, et qui eurent une part [trop] principale dans l'entreprise, furent M. de Goguelat et le duc de Choiseul. M. de Goguelat fut envoyé à M. de Bouillé par la Reine, avec ordre de l'employer [1], et de l'instruire du projet. Déjà il était venu à Metz, porteur de douze blancs-seings qui avaient été demandés au Roi, pour remplir les ordres nécessaires pour la disposition et les mouvements des troupes, le jour de son départ. Cet officier ignorait alors l'objet de la mission dont il était chargé ; mais, M. de Bouillé, qui n'avait eu jusque-là aucun rapport avec lui, le voyant appuyé des plus fortes recommandations, [du comte de Fersen, qui le connaissait beaucoup, et de celle] de la Reine, qui témoignait un grand intérêt pour lui, n'hésita plus à se soumettre à la volonté de Leurs Majestés, trop intéressées au succès de l'événement, pour qu'il dût craindre qu'elles eussent choisi légèrement ceux à qui leurs personnes et leur sort devaient être confiés. M. de Goguelat était un officier de l'état-major [peu avancé encore dans cette carrière,] qui avait été introduit chez la Reine par le comte Esterhazy,

1. Voyez à ce sujet les *Mémoires* de Mme Campan, t. II, p. 129, 130.

[son favori, et qui avait réussi auprès d'elle par cette complaisance subalterne qui plaît tant aux princes; et cette opinion nous fut bien confirmée, mais trop tard, quand nous eûmes acquis une entière connaissance de lui]: on voit donc que M. de Bouillé était tout à fait étranger à ce choix [et que, s'il eut une si funeste influence, il n'en saurait être responsable].

[Malheureusement,] il n'en est pas de même de celui du duc de Choiseul; et il a été l'arme la plus forte des détracteurs de M. de Bouillé [et des censeurs de l'exécution de son projet,] qui, [avec l'avidité et l'aveuglement de l'envie,] ont rejeté sur le général les torts [trop éclatants et] trop décisifs de celui qu'il avait employé. Ils lui ont reproché d'avoir remis le sort d'une affaire aussi importante entre les mains d'un homme [que sa légèreté, son inconséquence, son inexpérience et son défaut de tête y rendaient aussi peu propre. Ce sont autant de vérités que l'événement n'a que trop prouvées, mais que toute la connaissance des hommes et de celui-ci ne pouvait faire deviner alors. Tout en reconnaissant que rien n'annonçait dans M. de Choiseul une grande capacité, nous ne pouvions voir et nous ne vîmes en lui] qu'un colonel, qui avait le mérite d'être du très petit nombre de ceux qui, dans ces moments dangereux et difficiles, étaient restés à la tête de leur régiment, qui avait jusque-là conduit le sien avec assez de fermeté et de succès, et avait montré un zèle honorable, en accourant de Paris, où il était alors, pour se trouver avec ce régiment à l'affaire de Nancy. [Quoique sa troupe s'y fût conduite faiblement et que M. de Choiseul n'eût eu aucune occasion de se montrer différemment dans cette journée,] son empressement [pour chercher les dangers] l'avait noté avantageusement auprès de M. de Bouillé et fut un des principaux motifs qui lui firent jeter les yeux

sur lui, et qui me décidèrent à le déterminer en sa faveur; car je dois avouer que j'y eus la plus grande part : [si cette erreur est un tort, j'en suis le plus coupable,] et ce sera un regret de toute ma vie. [Nous crûmes donc qu'un tel colonel était en état de commander un détachement de cinquante] hommes et [de suivre les] dispositions [qui lui seraient] bien clairement expliquées et strictement prescrites. [Nous vîmes] de plus en lui un homme d'un nom illustre, attaché à la cause du Roi par ses principes, par sa dignité de pair qu'il avait intérêt à recouvrer, par une grande fortune qu'il avait le désir de conserver, et dévoué à la Reine par les relations de sa famille, ainsi que par des obligations particulières. Dans ces temps malheureux, où l'on marchait entouré de la trahison et de la délation, où la corruption était si active et si puissante, il était doublement important de choisir un agent qu'elle ne pût atteindre et qui, au lieu de chercher, comme des subalternes pouvaient le faire, à s'assurer, par la révélation du secret, une fortune que les préjugés qui environnaient encore le trône ne leur permettaient pas d'espérer, appuyait des avantages de sa naissance les droits que ce nouveau service lui donnerait. Les relais et les premiers besoins de l'établissement du Roi exigeaient aussi des préparatifs qui eussent été suspects de la part de M. de Bouillé, et que la fortune et la position de M. de Choiseul le mettaient dans le cas de faire avec convenance et sûreté. Ce fut même ce qui lui fit donner la préférence sur le comte Charles de Damas, autre colonel, dont le courage avait été plus constaté par les occasions [et dont la position à la cour présentait autant de garanties; mais il était frère de Mme de Simiane, maîtresse de M. de la Fayette, et cette relation nous inspirait une méfiance, injuste sans doute, mais excusable dans de pareils troubles; d'ailleurs], n'ayant point

à son régiment un état aussi considérable que M. de Choiseul, il ne pouvait remplir aussi bien notre objet. Il fut cependant admis dans le secret, mais plus tard, et ne fut employé qu'en seconde ligne. Au surplus, M. de Choiseul montrait une telle satisfaction de l'être en première, une telle confiance, une telle ardeur de s'illustrer, que, quand nous eussions eu quelques inquiétudes sur lui, son enthousiasme les eût dissipées. [Comment s'attendre que toute cette assurance ne serait que pour les coulisses, et qu'au moment d'entrer en scène il manquerait aussi complètement son rôle?]

Dès que M. de Bouillé eut instruit M. de Goguelat du projet, il l'envoya à Paris, pour bien connaître les dispositions du Roi, les rapporter verbalement à Metz, et faire différer le départ qui était annoncé, ainsi que le général l'avait demandé à Sa Majesté, pour les premiers jours de juin. Car, sur les lettres de M. le baron de Breteuil et d'après le décret qui prescrivait à l'armée un nouveau serment plus embarrassant encore que les précédents, il avait écrit au Roi qu'il ne fallait plus éloigner l'époque du départ; que, le 1er juin passé, il était presque impossible de le sauver; que les troupes se corrompaient de jour en jour, et que d'ailleurs il voulait prévenir le moment où le serment serait exigé. Le Roi l'avait pris au mot, et lui avait répondu qu'il partirait avant le 8 juin; mais, cette réponse étant venue trop tard pour que toutes les dispositions du camp pussent être faites, les Autrichiens n'effectuant d'ailleurs aucune de celles qu'ils avaient promises, M. de Bouillé avait craint d'exposer le Roi témérairement; il lui avait dépêché M. de Goguelat pour le retenir, tandis que ce prince lui annonçait, de son côté, qu'une femme de chambre de M. le Dauphin, très démocrate, et qui ne sortait de service que le 11 au matin, le forçait de remettre

son départ au dimanche 12, jour de la Pentecôte [1], et qu'il désirait attendre le paiement du mois de la liste civile, qui ne devait se faire que dans les premiers jours. Le Roi lui promit, d'ailleurs, de l'informer plus positivement du jour de son départ; et M. de Bouillé avait prévenu Sa Majesté qu'une fois qu'il aurait reçu cet avis, il ne pourrait plus se prêter à aucun retard, à cause des dispositions qu'il aurait faites, ainsi que des ordres qu'il aurait à donner pour la marche des escortes, et qu'il était nécessaire qu'il sût à quoi s'en tenir invariablement quatre jours d'avance.

Sur le compte que M. de Goguelat rendit au Roi de la position des choses à Metz, et d'après l'état où il les trouva à Paris, il fut décidé que le Roi [2] ne partirait que le dimanche 19, à minuit, et cet officier en rapporta la nouvelle certaine à M. de Bouillé, qui fit ses derniers arrangements en conséquence. Il lui annonça aussi de la part du Roi la promesse que ce prince avait reçue de l'Empereur, que quinze mille Autrichiens occuperaient le 15 juin les débouchés d'Arlon.

1. La même circonstance se renouvela le 19, et occasionna le retard jusqu'au 20.

2. Et non pas : « le Roi *espérait* partir le 19 », comme le dit M. de Choiseul, dans sa *Relation* (p. 39).

CHAPITRE XIV

MISSION DU DUC DE CHOISEUL PRÈS DU ROI. — ÉTAT DES TROUPES DEVANT FORMER LE CAMP DE MONTMÉDY ; NOMBRE ET EMPLACEMENT DES ESCORTES SUR LA ROUTE DU ROI. — INSTRUCTIONS DONNÉES A M. DE CHOISEUL PAR M. DE BOUILLÉ POUR LE SERVICE ET LE POSTE QUI LUI SONT CONFIÉS. — RETARD DE VINGT-QUATRE HEURES DANS LE DÉPART DU ROI; EFFET DE CE RETARD. — CONTRE-TEMPS DIVERS. — ORDRE POUR LES TROUPES SUR LA LIGNE D'ESCORTE. — COMMISSION DE M. DE GOGUELAT; SES INSTRUCTIONS. — DERNIÈRES DISPOSITIONS POUR RECEVOIR LE ROI.

(Juin 1791)

Nous touchions donc au moment de l'exécution, et comme il restait beaucoup de détails particuliers et de précautions à prendre, relativement au voyage, qui n'eussent pu être expliqués par lettres, le duc de Choiseul fut envoyé par M. de Bouillé, le 9 juin, à Paris, pour en traiter avec le Roi, s'assurer de ses dernières intentions, les rapporter si elles changeaient, et, si elles se maintenaient, précéder Leurs Majestés de douze heures, jusqu'au premier détachement placé à Pont de Somme-Vesle, dont il devait prendre le commandement et où il devait les attendre, avec d'autant plus de confiance qu'il connaîtrait leur marche mieux que personne. Je dois dire que, lorsque M. de Bouillé fit connaître à Leurs Majestés la mission

qu'il devait donner à M. de Choiseul près d'elles, le Roi et la Reine en furent alarmés et en témoignèrent une inquiétude fondée sur [l'opinion de sa légèreté, ainsi que sur l'indiscrétion [1] à laquelle pouvaient l'entraîner] ses nombreuses relations à Paris. Mais, je dois ajouter aussi que, lorsque M. de Choiseul les eut approchés [et qu'il leur eut étalé tout son enthousiasme pour leur entreprise et son dévouement pour son succès,] ils crurent, comme nous, qu'ils en verraient les plus brillants effets, et ils remercièrent M. de Bouillé d'un choix [qui leur fut, ainsi qu'à lui, si funeste].

M. de Choiseul ne devant nous rejoindre qu'avec le Roi, il fallut arrêter, avant son départ, les dernières dispositions, tant pour ce qui lui était personnel que pour ce qui concernait le reste de la chaîne, dont il allait former le premier et principal anneau, afin qu'il ne pût avoir aucune incertitude sur la conduite qu'il aurait à tenir, et *qu'il* soumît tous les arrangements à l'approbation de Sa Majesté [2]. En conséquence, il porta à ce prince l'état des troupes et des relais distribués sur la route pour les escortes qu'il avait demandées, avec le nom des personnes qui devaient y être employées ; et M. de Bouillé reçut, dès que cet état fut présenté à Sa Majesté, son entière sanction et le témoignage même de sa satisfaction.

1. [Effectivement j'ai su depuis que M. de Choiseul avait confié le secret d'État dont il était dépositaire à plusieurs de ses parents et amis, entre autres à Mme la duchesse de Gramont, sa tante.] (*Note de l'auteur.*)

2. Cependant, arrivé près du Roi, pour y remplir sa mission, M. de Choiseul nous apprend [dans sa *Relation* (p. 32), c'est-à-dire longtemps après l'événement,] qu'il lui fit observer « combien il était à regretter d'avoir à faire quatre-vingt-dix lieues pour aller à Montmédy au *lieu de* passer par la Flandre. » Par cette observation aussi inutile que gratuite, puisqu'il savait qu'il n'était là qu'en conséquence d'un parti pris, M. de Choiseul ne risquait-il pas (car je ne puis croire qu'il y essayât) d'ébranler ce prince, dont la résolution [était naturellement si vacillante]. (*Note de l'auteur.*)

État nominatif des troupes qui devaient former le camp de Montmédy et s'y réunir de leurs garnisons respectives, les 21, 22 et 23 juin.

NOMS DES RÉGIMENTS	GARNISONS	FORCE
	INFANTERIE	
Bouillon.	Montmédy.	2 bat^ons.
Castella (suisse).	Metz.	2 —
Royal-Deux-Ponts.	Id.	2 —
Nassau.	Thionville. 1 bataillon était déjà à Montmédy.	2 —
Royal-Hesse-Darmstadt.	Mézières.	2 —
Reinach (suisse).	Maubeuge.	2 —
	Total	12 bat^ons.
	CAVALERIE	
Royal-allemand.	Stenay.	3 escadr.
Esterhazy-hussards.	Sedan et Mézières.	4 —
Lauzun-hussards.	Les environs de Stenay.	4 —
Chamborant-hussards.	Longwy.	2 —
Chass^rs de Champagne.	Montmédy.	2 —
Royal-dragons.	Clermont.	1 —
Monsieur-dragons.	Id.	1 —
Chasseurs de Flandre.	Étain.	1 —
Dauphin-dragons.	Thionville.	3 —
Bercheny-hussards.	Sarre-Louis.	2 —
	Total	23 escadr.

Nota. — Un équipage complet de 16 pièces de campagne, avec leur approvisionnement, était rendu à Montmédy dès le 1er mars.

État et emplacement des détachements disposés suivant la volonté du Roi pour son escorte jusqu'à Montmédy.

1er à Pont de Somme-Vesle, première poste en deçà de Châlons-sur-Marne.	40 hussards de Lauzun.
Conduits par M. Boudet, sous-lieutenant, et par M. de Goguelat, officier d'état-major, et devant être rejoints par M. le duc de Choiseul, colonel de Royal-dragons.	
2e à Sainte-Menehould.	40 dragons du régiment Royal.
Commandés par M. d'Andouins, capitaine dans ce régiment, et informé du secret peu avant l'exécution.	
3e à Clermont	140 dragons de Royal et Monsieur.
Commandés par M. le comte Charles de Damas, colonel de ce dernier régiment, et informé du secret.	
4e à Varennes	60 hussards de Lauzun.
Commandés par M. Rohrig, sous-lieutenant. (On verra pourquoi ce détachement, qui est devenu si important, fut confié à un officier aussi subalterne.)	
5e à Dun, ayant un pont sur la Meuse.	100 hussards du même régiment.
Commandés par M. d'Eslon, chef d'escadron, dans le secret, la veille seulement.	
6e à Mouzay, village entre Dun et Stenay.	50 cavaliers de Royal-allemand.
Commandés par M. de Güntzer, chef d'escadron.	

7° à Stenay	300 hommes de Royal-allemand.
Commandés par M. de Mandell, lieutenant-colonel. Il fut la veille informé du secret. Le général devait se tenir à ce dernier poste, et y attendre les nouvelles de l'approche du Roi.	
Total.	730 hommes.

Quant à ce qui regardait personnellement M. de Choiseul, il fut arrêté qu'il se rendrait de Paris à Pont de Somme-Vesle, à trois lieues au delà de Châlons, où il trouverait un détachement de quarante hussards, qui y serait conduit le 21 au matin par M. de Goguelat; qu'il en prendrait le commandement pour attendre le Roi, dont il aurait précédé la marche de douze heures, afin d'être assuré de sa dernière résolution et de se conduire en conséquence; qu'il prendrait tous les moyens pour faire passer la famille royale, si elle arrivait à son poste, ou pour la délivrer, si elle était retenue à Châlons, comme on en avait avec raison l'inquiétude; [que, tout en ménageant, autant qu'il pourrait, dans cette dernière entreprise, les jours du Roi, il ferait céder cette considération au salut de l'État, tant pour dégager le reste de sa famille que pour empêcher le monarque de retomber entre les mains de ses ennemis et de ceux de la chose publique, le but de nos efforts étant de sauver les jours de Louis XVI, s'il était possible, mais surtout la monarchie;] qu'à cet effet, il lui serait remis par M. de Goguelat un ordre signé du Roi et apostillé de M. de Bouillé, pour ne lui laisser que le soin d'une soumission aveugle et le soulager de toute responsabilité envers ce prince et envers la nation; que, le Roi passé, il laisserait son détachement sur la route, pour arrêter tous les voyageurs et tous les courriers qui, sans

doute, suivraient ses pas, afin d'intercepter ainsi toute communication avec la capitale, jusqu'à l'arrivée de Sa Majesté dans son camp, et qu'il dépêcherait M. de Goguelat en courrier sur toute la ligne, ou la parcourrait lui-même, pour prévenir les détachements ainsi que les relais, et les faire préparer. Il devait aussi prendre les ordres du Roi, à Pont de Somme-Vesle, sur la manière dont il désirerait continuer son voyage : si c'était incognito, chaque détachement, qui devait en être prévenu par M. de Choiseul, laisserait passer la voiture sans faire aucun mouvement, et la suivrait d'une demi-heure ou une heure au plus. Si le Roi voulait être reconnu et escorté, les détachements, également prévenus par M. de Choiseul ou par M. de Goguelat, seraient prêts à monter à cheval, à l'arrivée de ce prince, et se réuniraient successivement autour de lui. Telles furent les instructions que reçut verbalement M. de Choiseul, [et que malheureusement la nature de l'opération ne permettait pas de donner par écrit, ni de garder en minute, circonstance dont il a cherché à se prévaloir depuis pour les altérer ou les contredire]. Mon père me chargea de les lui répéter, pensant avec raison qu'un plus grand degré de liberté, qui devait régner entre nous, me donnerait la facilité de mieux reconnaître jusqu'à quel point il les avait saisies et était pénétré de toute leur importance. Cet entretien eut lieu dans ma chambre, où M. de Choiseul se rendit, et en présence de M. le comte Charles de Damas, [qui put juger comme moi que] ces instructions, positives [et telles que je les rapporte,] étaient gravées profondément, non seulement dans l'esprit, mais dans le cœur de M. de Choiseul. La seule inquiétude [que lui et moi nous pûmes concevoir et que nous nous communiquâmes, ainsi qu'à mon père, fut que sa courageuse exaltation et le désir ambitieux d'atti-

rer sur lui tout l'honneur de la délivrance du Roi, ne le portât à compromettre les jours de ce prince, ainsi que le succès de notre opération], en cherchant avec trop d'ardeur l'occasion de le dégager, s'il survenait quelque embarras à Châlons. Certes, rien dans les discours de M. de Choiseul, [si animés alors,] ne pouvait nous faire démêler cette « haute prudence » qui, pour faciliter le passage de Sa Majesté dans cette ville, ainsi qu'il l'a prétexté, lui fit lever le poste de Pont de Somme-Vesle, sans rester lui-même ni laisser personne en arrière pour avertir le Roi de ses motifs, et le porta même à s'égarer dans les bois, avec le détachement, pour rejoindre ce prince à Montmédy, en passant par Varennes.

M. de Choiseul eut la bonté de témoigner à M. de Bouillé le désir que je fusse avec lui à Pont de Somme-Vesle, et un vif regret, lorsque le général s'y refusa, en voulant bien lui dire qu'outre la crainte de donner des soupçons, en envoyant si loin l'un de ses fils, il ne pouvait se passer de la seule personne qui avait eu toute sa confiance dans la conduite de cette affaire. J'ai eu lieu de regretter que cette destination m'eût été refusée; [je ne sais si elle m'aurait donné une influence plus heureuse sur l'événement,] mais, j'aime à croire qu'entre M. de Choiseul et moi (qui nous entendions si bien alors), nous aurions eu plus de patience, plus de confiance dans la détermination du Roi, et surtout plus de soumission aux ordres précis de notre général. Pour répondre au désir que M. de Choiseul montrait que je fusse employé avec quelqu'une des escortes, mon père lui promit que je le serais au relais de Varennes, et il l'annonça à Leurs Majestés, qui restèrent quelque temps persuadées que j'y avais été, [et furent indisposées contre moi, tant qu'elles le crurent. Je ne peux me flatter que dans ce poste, auquel

toutes mes peines et même mes dangers dans la conduite de cette affaire me donnaient bien quelque droit, et que je cédai au chevalier de Bouillé, mon frère, par attachement pour lui et par condescendance pour mon père, qui m'y engagea, je ne peux, dis-je, me flatter que j'eusse changé la fortune, mais je suis assuré que je l'aurais surveillée davantage et qu'elle ne m'eût pas surpris. L'amour de la gloire qui m'animait, les espérances que j'en avais bâties sur ce projet, ainsi que la profonde et longue méditation que j'avais faite, malgré ma jeunesse, sur cette entreprise, que je regardais comme la résurrection ou le tombeau de la monarchie, m'eussent inspiré un zèle plus actif et plus confiant]. Ce fut le 20 juin seulement, à Stenay, que je consentis à cet arrangement en faveur de mon frère, non, comme on peut bien le juger, sans [un grand] déplaisir [que mon père eut peine à adoucir, tant par le désir qu'il me témoignait de me tenir près de lui en ce moment critique, qu'en me représentant le peu d'importance dont nous jugions alors que devait être le poste de Varennes, puisqu'il n'était que le quatrième que le Roi devait trouver, et celui où les autres détachements, en s'y repliant sous la direction de chefs supérieurs, devaient le plus faciliter son passage]. Cependant, beaucoup de personnes, aussi mal instruites que malveillantes, ont fait à M. de Bouillé le reproche d'avoir placé, par ambition, l'un de ses fils à Varennes, tandis que, comme on l'a vu, il refusa de m'envoyer à Pont de Somme-Vesle, où j'aurais été bien plus en évidence. Quel droit de plus eût donc pu ajouter à un si éminent service la présence d'un de ses fils sur la route du Roi? Cette disposition ne pouvait provenir, au contraire, que de la confiance, qu'il devait assez naturellement avoir, que personne n'apportait plus de zèle qu'eux à le seconder. Au reste, le témoignage de

M. de Choiseul lui-même, qui convient, dans sa *Relation*, qu'il avait exprimé le désir que je fusse à Varennes, vient ici se joindre au mien, pour démontrer l'injustice de ce reproche de calcul ambitieux.

Enfin, le moment du dénouement arriva, et, comme je l'ai déjà dit, sur la promesse des Autrichiens qui devaient se trouver le 15 juin, au nombre de quinze mille hommes, aux débouchés d'Arlon et de Virton, le départ du Roi fut fixé au 19 à minuit. M. de Bouillé fit en conséquence tous les préparatifs pour la marche des troupes. Il expédia des ordres aux régiments de Royal et de Monsieur-dragons, qui devaient former la plus grande partie des escortes, et qui étaient alors à Commercy et à Saint-Mihiel, pour se rendre à Mouzon par Clermont, séjourner le 20 dans cette dernière ville et se trouver ainsi sur le passage du Roi, sans donner aucun soupçon. Le comte Charles de Damas, qui les commandait et qui partit de Metz le 15 au matin, avec cet ordre, était seul instruit de leur véritable destination et devait envoyer un détachement à Sainte-Menehould. Tout était ainsi ordonné, et le départ de M. de Bouillé était annoncé, lorsqu'il reçut, le 15 au soir, une lettre du Roi, qui différait le sien de vingt-quatre heures et obligeait ce général à retarder également ses dispositions. Des courriers furent envoyés en conséquence, dans la nuit, aux régiments qui devaient former les escortes, et la fortune sembla nous sourire assez, pour permettre que ce contre-ordre ne produisît aucun effet défavorable sur les troupes. Il n'en fut pas de même pour les équipages de M. de Choiseul, qui devaient former le relais du Roi à Varennes. M. de Bouillé ne pouvait comprendre dans son ordre un aussi petit détail, sans éveiller la curiosité et s'exposer aux indiscrétions qu'elle aurait fait naître. L'officier chargé du soin de ces équipages, [et qui ignorait leur

destination, ne crut pas devoir subordonner strictement leur marche à celle du régiment]. Il laissa, [je ne sais à quelle intention,] partir en avant un palefrenier avec deux chevaux de M. de Choiseul, qui arriva dès le 20, [c'est-à-dire vingt-quatre heures trop tôt] à Varennes, et par ses propos autant que par son séjour attira l'attention et causa de l'inquiétude dans cette ville; ce qui gêna beaucoup les officiers envoyés le lendemain pour disposer le relais et le diriger. M. de Goguelat, [qui avait passé ce même jour par Varennes,] parla effectivement à M. de Damas, qu'il rencontra à Clermont, de l'inquiétude causée dans cette première ville par cette circonstance; et, quoiqu'il prétendît l'avoir facilement calmée, elle prépara celle qui se manifesta le lendemain, lorsqu'on y vit paraître et s'arrêter les gros équipages de M. de Choiseul.

M. de Bouillé ne changea rien à son départ de Metz [1], qu'il quitta le 16 de grand matin, avec très peu de suite et d'équipages, sous le prétexte d'une tournée sur la frontière, pour visiter les cantonnements qu'il y établissait. Il prit sa route par Longwy, Montmédy et Stenay, où il se trouva le 19 au soir. Il avait reçu, dans la matinée du même jour 19, un billet du Roi qui lui confirmait sa résolution de partir dans la nuit du 20 et une lettre du ministre de la Guerre, Duportail, qui lui faisait des éloges de la

1. On pourra remarquer ici quelques contradictions entre mon récit et ce que dit mon père, dans ses *Mémoires* :

« Moi-même je partis de Metz, le 13 juin, sous le prétexte de faire une tournée de places frontières.... »

« Le 15, je reçus à Longwy une lettre du Roi, qui m'instruisait que son départ serait retardé.... »

La multiplicité des détails, dont il avait alors la tête remplie, et la distance de l'époque où il écrivait à celle de l'événement, ont pu faire qu'il se méprît sur la date précise de son départ de Metz. Au reste, l'essentiel est que le contre-ordre ait été expédié dans la nuit du 15; peu importe que ce fût de Metz ou de Longwy. (*Note de l'auteur*.)

part de Sa Majesté, sur les préparatifs de défense que son activité et sa prudence lui avaient dictés. Le ministre était donc bien loin de deviner combien ces préparatifs étaient offensifs contre lui et son parti; ainsi, le plus grand mystère, la plus parfaite sécurité semblaient conduire l'entreprise à sa fin. Cependant la fortune commençait à chanceler, et elle nous l'annonça par un contre-temps bien inattendu, qui vint ajouter aux embarras inséparables de notre position et aux inquiétudes de plus d'un genre qui nous tourmentaient. Au moment de l'arrivée de M. de Bouillé à Montmédy, où était le régiment allemand de Bouillon, sur lequel il croyait pouvoir compter, il s'y manifesta un esprit d'insurrection qui lui fit craindre, avec raison, de livrer le Roi et cette place, qui devait être son point d'appui et le nôtre, à une troupe aussi peu sûre. Il fallut, en conséquence, faire un travail qui dérangea tout à fait la première disposition, et dont la précipitation pouvait avoir de grands inconvénients, pour éloigner aussitôt ce régiment. Il fut envoyé à Mézières, en remplacement de celui de Hesse-Darmstadt, qui venait au camp, et Montmédy fut occupé par un bataillon de Nassau venant de Thionville. Je ne cite cette circonstance, qui fut peu importante et qui paraît peu considérable par elle-même, que comme un exemple de l'incertitude de tous les calculs, surtout dans des temps pareils, et pour montrer à combien d'incidents, autres que ceux qui entrent ordinairement dans une combinaison militaire, nous étions exposés. Elle servit aussi à convaincre M. de Bouillé de quelle nécessité il était pour lui de se tenir le plus à portée possible du centre de mouvement des troupes qu'il rassemblait, afin de veiller par lui-même sur leurs dispositions et de pouvoir, si elles venaient à s'altérer, en prévenir les effets, ou même y remédier. Il se résolut donc, plus forte-

ment encore par ce motif, à rester de sa personne à Stenay, ainsi qu'il en avait prévenu le Roi.

Il survint une autre circonstance aussi imprévue et qui eut des conséquences plus graves. M. de Bouillé, en arrivant à Stenay, [reçut, par je ne sais quelle mauvaise ou perfide influence, l'avis] que le capitaine commandant le détachement des hussards de Lauzun à Varennes (M. d'Eslon) paraissait peu disposé pour la cause du Roi. Ces soupçons, justes ou non, étaient assez importants pour mériter d'être vérifiés, et M. d'Eslon fut mandé à Stenay, où M. de Bouillé le sonda. Le général fut très content de cet officier, lui rendit toute la justice qu'il méritait et lui en donna la preuve, en lui confiant le poste beaucoup plus important de Dun, qui gardait le passage de la Meuse. Mais, par ce déplacement, celui de Varennes, qui paraissait moins intéressant et qui devint si essentiel, fut abandonné à un jeune sous-lieutenant (M. Rohrig) dont [l'incapacité ou] l'inexpérience fut si funeste à la France entière. C'est encore ici que l'on voit combien les causes les plus improbables et les plus éloignées influèrent sur cet événement, et combien l'assistance directe ou indirecte des subordonnés fut contraire à M. de Bouillé, au lieu de lui être utile, comme il eût dû l'espérer. Ce fut alors, en effet, qu'il apprit que les détachements de hussards de Lauzun, au lieu d'être commandés par les premiers capitaines du régiment, ainsi qu'il l'avait ordonné, étaient abandonnés à des jeunes gens sans fermeté et sans expérience. par la négligence [condamnable] du major de ce régiment (le baron de Malzen), qui, attachant peu d'importance à l'ordre qu'il avait reçu quinze jours avant de rappeler tous les congés, en avait donné de nouveaux aux plus vieux officiers : ce qui prouve qu'un subordonné quelconque doit se garder de vouloir expliquer et interpréter

l'ordre qu'il reçoit, et à quel point il s'expose même à se rendre involontairement coupable, quand il se dispense d'une obéissance aveugle. Mais comment échapper à cet esprit raisonneur, [trop souvent mêlé à celui d'intrigue,] si dangereux et trop commun dans nos armées, dans un temps où le service militaire n'était plus fondé sur les lois du devoir, mais sur celles très vacillantes de l'opinion et de l'esprit de parti, où nulle autorité, nul tribunal n'imposait, et où les fautes de tous genres étaient assurées de la protection de ceux qui alors étaient les plus puissants? Heureux encore si, dans cette occasion, on n'avait éprouvé que cet exemple du manque de soumission des subordonnés!

M. de Bouillé fit partir, le 19, de Montmédy, M. de Goguelat, avec des ordres pour tous les détachements de la route, annonçant qu'ils devaient attendre et escorter un trésor envoyé de Paris pour la subsistance des troupes. Cet ordre était le même pour tous les commandants qui, à l'exception du comte Charles de Damas, en ignoraient le véritable objet. Le prétexte dont on se servait avait d'autant plus de vraisemblance que, depuis quelque temps, on parlait de plusieurs vols d'envois d'argent sur cette route, que toute la surveillance de la maréchaussée n'avait pu empêcher. Au reste, il était assez indifférent, puisque, un peu avant l'arrivée de la famille royale, l'ordre du Roi pour protéger et assurer son passage devait être montré, et M. de Goguelat était également porteur de plusieurs expéditions de cet ordre. Il dut prendre, à son passage à Varennes, un détachement de quarante hussards, et le conduire, le 21 au matin, à Pont de Somme-Vesle, pour y attendre l'arrivée du duc de Choiseul. Il dut aussi reconnaître, pour la seconde fois, la route jusqu'à ce dernier poste, afin d'éviter tout retard et toute méprise

pour la marche de Leurs Majestés, examiner l'emplacement de chaque détachement, et, d'après la connaissance exacte qu'il prendrait du terrain, y faire les changements qu'il jugerait nécessaires; indiquer aux gens de M. de Choiseul, qu'il devait rencontrer le 20 à Clermont, la maison où ils devaient s'arrêter avec ses équipages, et qui était la première auberge à l'entrée de la ville, afin que le Roi ne fût point retardé; enfin, distribuer ses propres relais de chevaux de selle et ceux de M. de Choiseul sur la route, pour devancer Leurs Majestés et avertir toute la chaîne des postes jusqu'à M. de Bouillé. Telle était la commission de M. de Goguelat. Elle était entièrement du ressort d'un officier d'état-major; elle n'exigeait que les premières notions du métier, [et ce n'est pas assurément ce mérite qui lui manquait]. M. de Goguelat ne pouvait se dispenser, [et l'on doit croire] qu'il ne négligea pas, de faire connaître la mission qu'il avait eu à remplir et ses instructions ultérieures à M. de Choiseul. Il se trouva nécessairement sous ses ordres, dès qu'il l'eut rejoint. C'était donc à celui-ci à surveiller l'exécution de ceux que cet officier avait reçus de son général. M. de Goguelat, appartenant à l'état-major, n'avait point de commandement direct sur la troupe; il n'était là que pour être dépêché, lorsque le moment serait venu de porter des ordres ou des avis aux détachements en arrière, et il en résulte la conviction que, si on lui eût fait suivre cette destination tout naturellement indiquée, au lieu de lui faire faire route avec les hussards qui quittèrent Pont de Somme-Vesle, et que, s'il eût été dirigé de sa personne, comme ses instructions le portaient, sur le poste de Sainte-Menehould, pour y donner au Roi les renseignements sur le chemin de Varennes, il aurait évité à ce monarque et à ses courriers les questions qui, comme on le verra, eurent un effet si

nuisible. Quant à l'autorisation que M. de Goguelat avait reçue pour le déplacement des postes, s'il le jugeait nécessaire, il est également évident que sa mission à cet égard était terminée, lorsqu'il eut amené le détachement à Pont de Somme-Vesle, et l'eut remis sous les ordres de M. de Choiseul.

M. de Goguelat marcha avec les quarante hussards, arriva le 21, dans la matinée, à Pont de Somme-Vesle, et y trouva M. de Choiseul, qui avait quitté Paris la veille, avec l'assurance que la famille royale était partie à minuit. Il lui remit l'ordre du Roi et le commandement de cette troupe, qui devait escorter Leurs Majestés, de près ou de loin, selon qu'elles voudraient se faire reconnaître ou non, et selon la disposition des soldats. C'est de là que ces deux officiers durent donner le signal et l'exemple aux autres, et devenir en quelque sorte les intermédiaires et la première barrière entre les oppresseurs et les libérateurs du Roi [1].

Telle fut la disposition générale, et, tandis que chacun était distribué à son poste, M. de Bouillé se tenait au sien à Stenay, ainsi qu'il en était convenu avec le Roi, pour être au centre de ses troupes et des opérations que la circonstance exigerait. Il avait avec lui les généraux d'Offelize, de Klinglin et de Heymann, qui tous trois étaient dans une parfaite ignorance de ce qui se préparait. M. d'Offelize commandait à Stenay, M. de Klinglin à Thionville, d'où il avait été mandé, et M. de Heymann était parti avec nous de Metz, où il commandait en second. Les deux premiers

1. Que l'on veuille bien rapprocher les instructions données à M. de Choiseul et celles à M. de Goguelat, la position et la destination de l'un et de l'autre, et l'on sentira de quelle importance était le poste de Pont de Somme-Vesle, et surtout la mission de ces deux officiers, qui devaient donner de là le branle à tout le reste. (*Note de l'auteur.*)

étaient d'excellents militaires, de plus remplis de loyauté et de zèle pour la cause que nous servions. M. de Heymann était un intrigant très fin, très délié, sous une apparence de franchise et de bonhomie qui ne l'aidait que mieux à tromper. Il était en outre l'ami et la créature du duc de Biron et de M. le duc d'Orléans, ce qui devait le rendre suspect; aussi m'inspirait-il une défiance dont il s'apercevait, qu'il ne me pardonnait pas, mais que je n'ai pu malheureusement faire partager au même degré à mon père et que, selon que je l'ai toujours pensé, il ne justifia que trop dans cette occasion.]

Le 21, à huit heures du matin, le Roi devant être en route et le régiment de Royal-allemand sortant de Stenay pour manœuvrer devant le général, comme dans le temps de la plus parfaite tranquillité, M. de Bouillé assembla ces trois généraux et leur confia l'objet de son attente et de ses espérances. Leur joie, leur enthousiasme, augmentés encore par leur surprise, [se manifestèrent de manière à ne laisser aucune inquiétude sur leur coopération dans cette grande entreprise]. En même temps, il envoya à Varennes le chevalier de Bouillé, son second fils, et le comte Charles de Raigecourt, officier de Royal-allemand, pour attendre le courrier du Roi et diriger le relais, de manière à accélérer le passage de Sa Majesté dans cette ville. Ils étaient porteurs d'un ordre à cet effet, qu'ils ne devaient remettre au commandant du détachement, que lorsqu'ils seraient avertis de l'arrivée de Leurs Majestés, par le courrier qui devait les précéder d'une heure au moins; ils devaient aussi laisser le relais où M. de Goguelat l'aurait placé, dans la ferme persuasion qu'il aurait suivi les instructions qu'il avait reçues à ce sujet; enfin ils durent, jusqu'au moment d'agir, donner le moins de soupçons qu'il leur serait possible.

Dans la même journée, M. de Klinglin fut envoyé à Montmédy avec M. de Rodais, aide de camp de M. de Bouillé, pour y tracer le camp, disposer tout pour qu'il fût tendu aussitôt qu'il serait nécessaire; faire cuire le pain pour l'armée qui devait arriver, et préparer le logement du Roi dans le château de Thonnelle. On ne pouvait choisir deux officiers plus propres à cette mission, qu'ils remplirent avec toute l'activité et toute l'intelligence qu'elle exigeait et qu'on devait attendre d'eux.

M. de Heymann, [dont il fallait tirer aussi bon parti qu'il était possible, et qu'il eût été désirable, à mon avis, de pouvoir éloigner plus tôt,] fut envoyé à Sarre-Louis, pour connaître les dispositions des troupes qui étaient de ces côtés, ramener celles qui lui paraîtraient fidèles; faire marcher le régiment de Bercheny-hussards, sur lequel il avait de l'influence, et reprendre, en revenant par Thionville, celui de Dauphin-dragons, qui y tenait garnison.

Il fallut aussi confier le secret du voyage de Leurs Majestés au commandant de Royal-allemand, M. de Mandell, dont le régiment devait leur servir d'escorte pendant la nuit. Ce chef eut ordre d'en instruire également les principaux officiers de son corps, et de disposer tout de manière à ce qu'il fût prêt avant le point du jour, et pût être à cheval au premier signal qu'il recevrait. Si les officiers et soldats de ce brave et fidèle régiment justifièrent pleinement la confiance que M. de Bouillé mettait en eux, il n'en fut pas de même de M. de Mandell, dont la négligence eut toutes les apparences ainsi que les effets les plus défavorables. Quoiqu'il soit rigoureusement possible que l'étourdissement causé par une nouvelle aussi grande et aussi imprévue y ait eu part, [on ne peut admettre que cette seule impression ait agi sur un chef de corps, homme mûr, expérimenté et façonné à la disci-

pline allemande. J'ai tout lieu de croire, au contraire, que son inexactitude à remplir l'ordre si simple qu'il avait reçu, provint de ses mauvaises dispositions pour la cause du Roi, et qu'il s'entendit pour cela avec le général de Heymann, qui connaissait et partageait ses relations avec les amis de la Révolution. Telle est du moins mon opinion personnelle, fondée sur assez de vraisemblance pour que j'en demeure pénétré].

Au reste, je dois dire ici que j'ai observé, dans cette [importante] circonstance, combien les grands événements trouvent peu d'hommes en état de les soutenir, et combien la surprise dans de si hauts intérêts peut déranger les organes humains et absorber toutes les facultés. Les effets de cette confidence inattendue furent aussi remarquables que variés, selon le caractère de chaque individu; mais aucun n'était plus le même homme, et c'est peut-être à cette révolution subite, causée par l'étonnement qu'éprouvèrent les acteurs de cette scène, qu'il faut attribuer la plus grande partie des fautes qu'ils firent dans l'exécution.

CHAPITRE XV

ÉVASION DU ROI ET DE SA FAMILLE DU CHATEAU DES TUILERIES ET DE PARIS. — CIRCONSTANCES DE SON VOYAGE. — SON ARRESTATION A VARENNES. — INUTILITÉ DES SECOURS. — SON RETOUR VERS PARIS. — NOTRE SORTIE DE FRANCE.

(20, 21 et 22 juin 1791)

Le Roi était effectivement parti le 20 à minuit, ainsi qu'il l'avait annoncé. Le comte de Fersen, qui avait dirigé tout le projet de cette évasion, qui avait surveillé les différents préparatifs et fait construire la voiture de voyage de Leurs Majestés, se chargea de les sortir de Paris. En conséquence, il prit une voiture de remise qu'il conduisit lui-même, le 20, à dix heures et demie du soir, dans la cour des Princes, à la porte de l'escalier qui menait chez la Reine [1]. Il attendit quelque temps, déguisé en cocher; et, malgré la surveillance d'une sentinelle nationale qui la gardait, conjointement avec un soldat suisse, il fit monter dans la voiture M. le Dauphin et Madame Royale avec Mme de Tourzel, leur gouvernante; il les conduisit hors de la cour des Princes, traversa le Carrousel et

1. Le château des Tuileries était alors séparé du Carrousel par une muraille, en place de la grille qu'on y voit aujourd'hui; et l'espace entre cette muraille et le château était partagé en trois cours également murées : celle dite des Princes conduisait au pavillon de Flore. (*Note de l'auteur.*)

se rangea au coin de la rue de l'Échelle, pour y attendre le Roi et la Reine, qui ne devaient sortir qu'à minuit. Un peu avant cette heure, Madame Élisabeth sortit à pied du château, accompagnée d'un vieux et fidèle valet de chambre, et rejoignit la voiture où elle monta aussitôt. Dans cet instant, M. de la Fayette passe ; des flambeaux éclairent sa marche et jettent l'effroi parmi ses captifs ; mais il n'aperçoit point sa proie qui va lui échapper. Le Roi, de son côté, ne tarde pas à paraître, déguisé autant que sa figure et sa tournure remarquables le permettent. Il sort seul au milieu de ses gardes, après avoir trompé le valet de chambre qui couchait près de lui et qui, l'ayant vu entrer dans son lit, s'était mis dans le sien. Il passe devant plusieurs sentinelles, traverse la grande cour, sans rencontrer le moindre obstacle, et arrive au lieu désigné, tandis que la Reine, donnant dans cette occasion l'exemple d'un courageux dévouement, ne sort que la dernière, après avoir assuré l'évasion de tous les objets de son intérêt ; elle se fit même attendre assez longtemps pour causer les plus vives inquiétudes. L'ignorance [inconcevable] de son guide, sur le chemin qui conduisait du château au lieu où était la voiture, fit qu'elle s'égara pendant près d'une demi-heure et perdit ainsi involontairement un temps trop précieux. Au moment où elle traversait le Carrousel, M. de la Fayette repassa près de la Reine sans la reconnaître. [On dit même qu'elle se donna le plaisir assez puéril et non moins féminin de frapper la roue de sa voiture d'une baguette qu'elle tenait à la main] ; enfin, elle joignit la voiture qui s'éloigna aussitôt ; il était alors minuit et demi.

On a prétendu et l'on trouve encore des personnes portées à croire que M. de la Fayette était instruit de l'évasion du Roi et voulut la favoriser. [Il se pourrait que ses

amis et lui-même eussent désiré le persuader, depuis qu'ils ont connu le peu de stabilité de leurs triomphes révolutionnaires, et que, n'ayant éprouvé que l'indifférence ou le mépris du parti qu'ils ont servi, ils voulussent diminuer la haine de celui auquel ils ont été opposés. Mais, outre qu'il est bien démontré que toute la force et toute l'importance de M. de la Fayette était dans la possession du Roi, celle de la Révolution y était également]; et quand il eût assez méconnu son intérêt, pour fermer les yeux sur une mesure qui le perdait, quand il eût pu mettre de côté son ambition [trop connue], au point de laisser à un autre le mérite de sauver le Roi, [ce que tout le reste de sa conduite contredit,] quel compte terrible n'eût-il pas eu à rendre aux chefs de la Révolution et au peuple, qui regardaient la captivité de ce monarque comme leur sûreté ! Ne savait-il pas qu'il y allait de sa tête, et qu'elle serait demandée, ainsi qu'il arriva, dès que le danger public serait connu? Si réellement M. de la Fayette eût été instruit du projet, n'est-il pas plus vraisemblable qu'il n'eût pas manqué de le détruire dans un instant et par lui seul, comme il en eut l'occasion, et d'étonner ainsi tout Paris par l'activité de sa surveillance ? Quel triomphe pour lui ! et quelle puissance il acquérait, en montrant, au milieu de la nuit et au bruit de la générale, le Roi échappé à ses gardes, prêt à plonger par sa fuite l'État dans de nouveaux troubles, et retenu par le génie tutélaire de la nation transformé en M. de la Fayette ! Sans doute il n'eût pas abandonné un tel succès au hasard de faire arrêter les voyageurs sur leur route, en supposant qu'il la connût. Son empressement à dépêcher ses aides de camp sur leurs traces le démontre, autant que le point où l'un d'eux atteignit la famille royale, et où il ne parvint et ne put réussir que par le concours de fautes et d'incidents

d'autant plus improbables alors, qu'aujourd'hui même on a de la peine à s'en rendre raison.

Quoi qu'il en soit, la famille royale fut toute réunie hors de sa prison à minuit et demi, et le comte de Fersen la conduisit sur les boulevards, près de la porte Saint-Martin, où la voiture de voyage, attelée de ses chevaux, l'attendait avec [deux] des gardes du corps qui devaient accompagner le Roi. Le troisième l'avait devancé à Claye, pour commander les chevaux de poste, [ou, si le Roi n'avait pu sortir de Paris, être en mesure de partir aussitôt, pour faire replier les détachements, et, en prévenant M. de Bouillé de la non-exécution du projet, lui donner, ainsi qu'à ceux qui y coopéraient avec lui, le temps et les moyens de se mettre à couvert].

M. de Fersen conduisit Leurs Majestés à bon port jusqu'à ce relais: ce fut là [qu'il dut les quitter] et les abandonner à leur sort, malgré les [pressantes] instances qu'il fit au Roi pour le suivre [1]. M. de Fersen, par son sang-froid et son courage, eût pu lui être très utile et remplacer du moins M. d'Agoult, que le Roi avait pris l'engagement d'emmener avec lui : la confiance qu'inspirait au général la présence d'un homme d'un caractère aussi fort et d'une tête aussi froide pouvait seule, en effet, le rassurer sur les incidents de la route, qu'il était naturel de craindre et facile de prévoir. Mais la fatalité la plus marquée voulut que [cette combinaison importante, que nous regardions avec raison comme l'une des principales garanties du succès, fût dérangée au dernier moment]. La charge de gouvernante des enfants de France donnait à Mme de Tourzel le droit de ne pas les quitter ; et cette considéra-

1. Je tiens de M. de Fersen lui-même tous ces détails sur la sortie de la famille royale des Tuileries et de Paris, jusqu'au moment où il se sépara d'elle. (*Note de l'auteur.*)

tion d'étiquette [1] [semble avoir suffi à faire oublier] au Roi [sa parole formelle et] son intérêt même, [qui exigeait qu'il eût près de lui une personne ayant l'habitude des voyages, qui se montrât et parlât aux postes, et qui, par sa prépondérance et sa résolution, pût lever les obstacles. Et cependant, ce fut probablement cette dernière raison même, qui influa le plus sur Louis XVI; sa faiblesse et sa timidité lui firent redouter d'être entraîné dans les chances périlleuses d'un parti vigoureux, par l'énergie de celui qui l'aurait accompagné. M. de Fersen jugea, selon ce qu'il m'a dit depuis, que cette même raison avait fait refuser son offre, lorsque, effrayé des dangers auxquels le Roi et sa famille allaient être exposés par les mouvements d'imprudence et d'inconséquence qu'il avait déjà observés, il se mit à ses genoux, pour conjurer ce prince de l'emmener avec lui. Une femme de la cour paraissait sans doute moins gênante et moins imposante par l'impulsion de ses conseils, et elle offrait le prétexte d'occuper dans la voiture la place de l'homme de résolution qui devait la remplir]. C'est ainsi que, dès le commencement de l'exécution, on vit déjà s'évanouir les dispositions convenues avec M. de Bouillé, sur qui on a cependant voulu depuis faire peser la responsabilité [d'un événement qui lui a fait sacrifier non seulement sa fortune et celle de sa famille, mais encore peut-être une partie de sa réputation

1. Quand le *Mémoire sur l'affaire de Varennes* est paru, en 1823, M. de Bouillé partageait, avec son père, l'opinion la plus répandue, qui voulait que « les prétentions et l'importunité » de Mme de Tourzel, « jalouse de profiter de tous les avantages que cette entreprise pourrait assurer à ceux qui y auraient été associés, » eussent eu raison de la promesse de Louis XVI d'emmener avec lui M. d'Agoult. Dans le *Mémoire*, tel que nous le publions aujourd'hui, on verra que sa conviction s'est modifiée plus tard. La duchesse de Tourzel s'est d'ailleurs défendue, dans ses *Mémoires*, contre l'imputation dont elle était l'objet. (Paris, Plon, 1893, 2 vol. in-8.)

et de sa gloire, pour sauver un prince si peu fidèle à ceux qui le servaient, et plus capable de les perdre que de les seconder].

En rendant justice au zèle, au dévouement de M. de Fersen et à son intelligence, dans la conduite de la partie du plan qui dépendait de lui, il faut avouer cependant qu'il y eut quelque imprudence de sa part à faire construire, pour un tel voyage, une voiture dont la lourdeur et la forme singulière étaient propres à attirer tous les regards, auxquels il fallait au contraire échapper, et à retarder la marche des voyageurs. Aussi, quand ils eurent pris la poste à Claye, ils n'allèrent plus aussi vite qu'il aurait été à désirer et qu'on l'avait calculé. Cependant, à un [léger] accident près, qui survint à une des parties de cette pesante machine, [mais qui fut promptement réparé,] ils avancèrent sans trouble et sans embarras [jusqu'à Étoges. C'est là que le Roi, ne pouvant faire au salut de sa couronne le sacrifice d'un repas, s'arrêta pour dîner au château appartenant à M. de Chamilly, l'un de ses premiers valets de chambre, et perdit ainsi une grande heure, qui, comme on le verra, ne fut que trop comptée par ceux qui l'attendaient au premier poste, comme trop marquée dans ce qui arriva à Varennes. Notre respect pour les infortunes de ce prince nous a portés, mon père et moi, à déguiser cette circonstance aussi remarquable que décisive, en donnant, dans nos *Mémoires* imprimés sur cette affaire, un emploi plus simple à cette heure perdue si inconvenablement; mais, rien ne saurait plus m'obliger à ce ménagement, aujourd'hui que, pour diminuer le mérite du dévouement et se dispenser de le reconnaître, on a cherché à relever et à supposer même des fautes de notre côté, et que d'ailleurs je n'écris que pour la postérité, à qui appartient toute la vérité].

Un des gardes du corps, dont j'ai déjà parlé, voyageait sur le siège, en habit de courrier, tandis que les deux autres couraient l'un en avant, l'autre à côté de la voiture; mais le choix de ces gardes, plus fidèles et plus dévoués qu'actifs et intelligents, ne seconda que trop tous les accidents qui se réunirent pour consommer le malheur de cette tentative. En effet, le courrier ne précéda partout le Roi que de peu d'instants, et plusieurs fois les voyageurs pensèrent ne point trouver leurs chevaux commandés. Ils traversèrent toutefois en plein jour et sans difficulté la ville de Châlons, qu'eux et nous redoutions le plus, et ils arrivèrent à cinq heures et demie du soir à Pont de Somme-Vesle, où le Roi comptait rencontrer la première escorte et se croyait sauvé.... Mais quelle cruelle surprise! La terre, comme il l'a dit lui-même, semble s'entr'ouvrir sous lui [1].... Il ne trouve personne. Il ne voit ni M. de Choiseul, parti quelques heures avant lui, avec la certitude de son départ, ni M. de Goguelat qui lui était annoncé, ni le détachement des quarante hussards, ni qui que ce soit pour lui rendre compte d'un changement aussi inattendu.

En effet, ces deux officiers, après être restés jusqu'à cinq heures de l'après-midi à Pont de Somme-Vesle, jugèrent à propos de ne pas attendre le Roi plus longtemps, et prirent sur eux de se retirer, avec le détachement qu'ils commandaient, sans même avoir égard à l'ordre qu'ils avaient reçu de laisser leur troupe sur la route, pour arrêter tous les voyageurs et tous les courriers qui devaient naturelle-

1. Telles sont les propres expressions du Roi, ainsi qu'elles m'ont été rapportées par une personne qui m'a assuré les avoir entendues de sa bouche. — Voyez le *Précis historique* de M. DE VALORY (page 29), au sujet de l'étonnement que causa au Roi la retraite de ce détachement. (*Note de l'auteur.*)

ment s'y porter. Mettant de côté toutes les instructions qui leur avaient été données et toutes les dispositions auxquelles ils étaient subordonnés, non seulement ils quittèrent la grande route, par où ils devaient rejoindre les détachements placés en arrière, pour les affermir ou les soutenir dans leurs postes, si eux-mêmes n'avaient pas jugé celui de Pont de Somme-Vesle tenable; mais M. de Choiseul alla jusqu'à envoyer aux autres commandants l'avis de ne plus attendre le Roi. Cet avis, contenu dans un billet dont était porteur le sieur Léonard [1], que M. de Choiseul dépêcha de Pont de Somme-Vesle dès quatre heures du soir, était ainsi conçu : « Il n'y a pas d'appa-« rence que le trésor passe aujourd'hui; je pars pour aller « rejoindre M. de Bouillé; vous recevrez demain de nou-« veaux ordres.... » Ces termes sont précis autant que laconiques. On remarquera que M. de Choiseul ne prévenait point par ce billet les détachements en arrière de lui, de l'évacuation complète du poste qui les couvrait, et d'où ils attendaient le signal, ni de la direction que lui-même prenait avec les hussards, ce qui devait augmenter encore les perplexités et les embarras de ces commandants, et les jeter dans une incertitude dont les effets ne se firent que trop sentir. [Mais, il alla encore plus loin :] il adressa l'ordre de faire desseller au commandant du détachement de Sainte-Menehould, qui, étant officier de son régiment, lui obéit trop ponctuellement; et c'est ainsi qu'il substi-

1. [On ne peut qu'être également étonné et affligé de voir figurer parmi les personnes admises dans l'intimité de ce voyage du Roi, le valet de chambre coiffeur de la Reine, tandis que l'on s'était dispensé d'emmener le marquis d'Agoult, personnage bien autrement important de toute manière; mais, ce n'est là qu'une des nombreuses autant que fatales inconséquences et indiscrétions de ceux qui étaient le plus intéressés à les éviter. Il me serait trop pénible de les rappeler ici en détail, et je préfère renvoyer aux *Mémoires* de Mme Campan.] (*Note de l'auteur.*)

tuait ses ordres particuliers à ceux de son général, qui se reposait avec confiance sur leur exécution.

Cette conduite est aussi inexplicable qu'elle paraît impossible à justifier ; et, ne pouvant donner des doutes sur le zèle et l'intérêt qui portaient M. de Choiseul à servir le Roi, [elle a jeté]les soupçons les plus défavorables sur la fidélité de M. de Goguelat. De si graves inculpations demandent des preuves, si ce n'est plus particulières, du moins plus positives que je n'en ai ; mais, ce qui peut donner une forte présomption contre lui, c'est le soin avec lequel il a évité, depuis l'événement, de voir M. de Bouillé, et de lui rendre aucun compte, ce dont nul de ses agents dans cette circonstance, pas même M. de Choiseul, ne s'est dispensé. Néanmoins, ce même M. de Goguelat n'avait pas craint ni négligé de se réclamer de son général [1], pour se soustraire aux suites d'un dévouement dont il endurait involontairement l'apparence et le danger, et dont il a eu cependant l'adresse de se faire le mérite et de s'assurer la récompense, tant auprès du Roi et de la Reine, puis de leurs successeurs, qu'auprès du chef de la maison d'Autriche, dont il y a lieu de présumer qu'il n'a servi que trop bien les intérêts. Quels qu'aient été les motifs de sa conduite, il est plus que vraisemblable que ce furent ses conseils qui entraînèrent M. de Choiseul dans un tort si grave, et dont les conséquences étaient si sensibles. Toutefois, la légèreté de celui-ci et sa faiblesse, pour ne pas dire plus, durent être poussées bien loin, pour qu'il abandonnât à son collègue l'avantage que lui donnait l'autorité de son grade, malgré la responsabilité dont elle le chargeait, et malgré la certitude qu'il

1. [Voyez la lettre de Mme la comtesse de Haugert à M. le marquis de Bouillé, au nom de M. de Goguelat. (N° 7 des *Pièces justificatives* jointes à mon *Mémoire* imprimé.)] (*Note de l'auteur.*)

avait que le Roi avait quitté Paris]. En effet, M. de Valory, garde du corps, lui avait remis à Bondy [1], dans la nuit, un billet que le Roi lui écrivit en montant dans sa voiture de voyage, à la porte Saint-Martin, pour lui annoncer qu'il était hors des Tuileries et de Paris. Ainsi, au lieu de l'avoir précédé de douze heures, comme on en était d'abord convenu, il n'avait sur lui que l'avance de deux ou trois heures, qu'un cabriolet léger pouvait gagner sur une lourde voiture. M. de Choiseul pouvait-il donc douter de l'arrivée du Roi à Pont de Somme-Vesle? Ne devait-il pas au moins compter, [ainsi qu'on en était convenu avec lui,] sur celle d'un courrier, pour lui annoncer l'accident qui l'aurait empêchée, et ne pouvait-il, avec de telles garanties, [avoir assez de patience et de fermeté pour] attendre, de sa personne, pendant toute une journée qui allait décider de si grandes destinées? Il a allégué qu'un soulèvement, arrivé quelques jours avant, dans une terre voisine appartenant à M[me] la duchesse d'Elbeuf, lui avait fait craindre un rassemblement du peuple des environs, parce que, pour mettre ces paysans à la raison, on leur avait annoncé des hussards; que l'arrivée [*fortuite*] du détachement, en confirmant ces menaces, avait répandu l'alarme dans le canton, et qu'il avait jugé prudent, pour en éviter les effets, de faire retirer sa troupe; mais, quelque faibles que puissent paraître ces raisons (puisque Châlons était tranquille et la route toujours

1. [M. de Choiseul, pour déguiser cette circonstance, qui dépose si fortement contre lui, et pour retrouver le temps qu'il passa à Bondy à attendre l'avis de la sortie du Roi, ainsi que pour expliquer comment il n'arriva à Pont de Somme-Vesle qu'à onze heures du matin, a supposé, dans sa *Relation* (p. 72 et 73), qu'il s'arrêta pour souper à Montmirail, et y resta jusqu'à quatre heures du matin ; fait entièrement démenti, tant par ce que j'en ai su de M. de Fersen, que par le rapport de M. de Moustier, l'un des trois gardes du corps. (Voyez la note, p. 98 de mon *Mémoire* imprimé, 1[re] édition.)] (*Note de l'auteur.*)

libre), en supposant même que ces craintes ne fussent pas un motif de plus pour se tenir en mesure de protéger le Roi, ne pouvait-on prendre un autre poste en avant ou en arrière sur la route, et n'était-ce pas de cette seule manière qu'il était permis de transgresser les ordres et de changer les dispositions du général?

[Cependant] M. de Choiseul, cherchant à persuader que sa retraite de Pont de Somme-Vesle facilita le passage du Roi à Châlons, s'applaudit, dans sa *Relation*, de l'avoir effectuée si à propos, et assure qu'il le ferait encore, dans les mêmes circonstances. Loin de moi assurément la pensée de le contredire sur ce point; mais je suis bien assuré que M. de Bouillé ne lui en eût pas fourni une seconde fois l'occasion. D'ailleurs, il a oublié que, malgré la protection que sa retraite devait donner au passage du Roi, ce prince, reconnu à Châlons, ne dut de ne pas y être arrêté qu'aux bons sentiments du maire et à la présence d'esprit qu'ils lui inspirèrent. M. de Choiseul [avoue qu'il] était instruit qu'à trois heures de l'après-midi on parlait à Pont de Somme-Vesle du passage prochain du Roi. D'où pouvait venir cet indice, [donné sans doute par la trahison,] dont ce prince lui-même fut informé entre cette poste et Châlons? Mais ce bruit, tout vague qu'il était, ne devait-il pas l'engager à ne pas trop s'écarter de la route avec le détachement, s'il fallait absolument le retirer. Néanmoins, il est à remarquer qu'aucun des deux gardes du corps, qui ont publié des relations, n'a parlé de cette fermentation populaire, qui, selon M. de Choiseul, existait à Châlons ; M. de Valory dit même que le plus grand calme y régnait. Or, il paraît peu vraisemblable que ces mouvements d'inquiétude, sur lesquels on fonde le motif de la retraite, eussent pu déjà faire place à une tranquillité et une sécurité si parfaites, lors du passage du Roi, qui

eut lieu avant l'heure où, au dire de M. de Choiseul, Pont de Somme-Vesle fut évacué, et qu'ainsi on ne pouvait encore en avoir la nouvelle à Châlons.

[Quoi qu'il en soit,] ne fallait-il pas au moins laisser une ou plusieurs personnes en arrière, pour avertir le Roi du déplacement de ce détachement? Fallait-il négliger aussi d'intercepter toute communication avec la capitale, disposition qui, si elle devenait inutile au service de Leurs Majestés par la non-réussite du projet, devenait au moins utile pour la sûreté de ceux qui s'y trouvaient compromis? Enfin, M. de Choiseul, qui savait que son détachement était le principal anneau de la chaîne, ne devait-il pas, ainsi que je l'ai dit, se replier sur le poste suivant, [pour se fortifier mutuellement et attendre ensemble avec plus de confiance le Roi]; et comment pouvait-il abandonner ainsi l'issue de cette entreprise et se séparer de tout ce qui devait y concourir, pour se [sauver à Varennes] par des chemins de traverse, [où il ne pouvait jamais être utile] et qu'il ne connaissait pas. Mais, si l'on fait attention que M. de Choiseul, qui se hâta de quitter sa position, avait le commandement général sur toutes les troupes, comme il le dit lui-même, « sans considération de grade ni d'ancienneté »; qu'en conséquence, il pouvait bien abandonner le soin d'un détachement de quarante hussards à l'officier qui le commandait, pour aller se mettre à la tête de son régiment et de celui de Monsieur, établis à Sainte-Menehould et à Clermont; si l'on considère qu'il avait de plus un prétexte très plausible, pour s'arrêter quelque temps et attendre encore le Roi dans cette première ville, occupée par des dragons de son régiment, qui même espéraient sa présence, et que, quelque raison (très fondée assurément) qu'il eût « d'être sûr » de M. d'Andouins, il n'en devait pas moins compter davantage sur lui-même;

on jugera, par la direction qu'il prit, autant que par sa retraite, qu'il ne songeait plus qu'à se replier de sa personne sur Montmédy, et qu'il avait entièrement renoncé à l'entreprise. Il a été donné pour motif [de la direction suivie dans la retraite du détachement de Pont de Somme-Vesle], que M. de Goguelat n'osa repasser par Sainte-Menehould, parce que la veille il avait eu une contestation très vive avec la municipalité, pour ne l'avoir pas prévenue du passage de sa troupe, selon les règles ordinaires du service. Mais, cette faute de plus ne saurait être une excuse pour les autres : elle prouve seulement combien le succès était déjà compromis par des causes étrangères à l'exécution du plan, [ou même par des intentions au moins suspectes. Ne se pourrait-il pas, en effet, que M. de Goguelat, en négligeant ainsi une formalité, connue du moindre officier qui conduit un détachement, ait voulu éveiller l'attention et préparer, par cette impression défavorable, les obstacles qu'elle devait naturellement faire naître]?

Il restait encore une ressource que l'importance de l'objet, ainsi que les espérances qui résistent à tous les obstacles, dans de telles entreprises, et qui devaient abandonner M. de Choiseul moins qu'un autre, auraient pu lui suggérer : c'était de se retirer au pas sur la grande route, qu'il fallait suivre pendant trois lieues, avant de trouver le fatal chemin de traverse. Mais il faut croire qu'il se retira bien précipitamment, puisqu'il exécuta sa retraite à cinq heures et que le Roi, arrivant à Pont de Somme-Vesle à cinq heures et demie, ne put le rejoindre. Enfin, s'il jugeait être autorisé par la circonstance à ne suivre aucune des dispositions prescrites et dont il tenait le premier fil, de quel droit pouvait-il en affranchir les autres? Il est évident que tout dépendait de l'exécution des in-

structions données à M. de Choiseul, de l'impulsion qu'il devait imprimer; et qu'une fois ce premier chaînon rompu, tout était abandonné au hasard et aux caprices de la fortune. Cependant, comme elle ne fit pas encore connaître ses mauvaises intentions, elle parut excuser M. de Choiseul et lui servit même à colorer sa conduite, aux yeux d'un prince et d'une princesse alors trop malheureux et trop délaissés pour être sévères envers ceux qui lui témoignaient encore de l'attachement, et peut-être même vis-à-vis d'un public toujours porté, par la jalousie ou par l'ignorance, à blâmer le chef pour qui un résultat heureux eût forcé son admiration.

Le Roi arriva effectivement à Sainte-Menehould aussi heureusement que s'il eût été escorté. Mais, dès cette poste, les effets de la retraite de M. de Choiseul commencèrent à se faire sentir, ainsi que ceux de l'absence de M. d'Agoult, qu'il avait été recommandé et qu'il importait tant au Roi de mener avec lui. En effet, inquiet du dérangement survenu dans les dispositions qui lui avaient été annoncées et qui fondaient ses espérances; étonné, tourmenté même de ne point trouver le détachement prêt, ce qui provenait de l'inquiétude causée la veille par le passage de M. de Goguelat, et surtout de l'avis reçu de la part de M. de Choiseul; incertain de la route qu'il devait prendre [pour se rendre à Varennes] et sur laquelle M. de Goguelat, chargé, [comme je l'ai dit, de la reconnaître deux jours avant], devait le diriger; enfin, troublé par toutes ces perplexités [autant que par la timidité naturelle de son caractère], le Roi se montra à la portière de sa voiture, interrogea avec une agitation remarquable le maître de poste sur le point où il devait prendre la route de traverse pour Varennes; et, par ces questions, auxquelles se joignirent encore celles de ses courriers, il éveilla l'at-

tention, indiqua sa marche et se fit reconnaître [1]. En effet, le maître de poste fut frappé de sa ressemblance avec l'effigie empreinte sur les assignats, et dont il était d'autant plus pénétré, qu'il avait reçu le matin même un paiement considérable avec ce papier-monnaie ; mais, encore incertain des dispositions des dragons établis à Sainte-Menehould, il dépêcha son fils, le trop célèbre Drouet, à Varennes, où il ignorait qu'il y eût des troupes, afin qu'il éveillât, dans cette dernière ville, l'attention sur une voiture qu'il supposait, avec raison, conduire la famille royale. Un des maréchaux des logis du détachement de Sainte-Menehould, le sieur Lagache, qui s'aperçut du départ de Drouet et en pénétra le motif, monta à cheval et le suivit pendant quelque temps sur la route ; mais Drouet, se voyant poursuivi et au moment d'être atteint, se jeta dans les bois, qu'il connaissait parfaitement, et mit ainsi à couvert sa personne et ses projets.

Cependant le Roi arriva à Clermont, où le comte Charles de Damas l'attendait avec cent soixante dragons. N'ayant point voulu se soumettre à l'avis qu'il avait reçu, de ne plus compter sur la délivrance de ce prince, et ne pouvant renoncer aussi légèrement à de si importantes espérances, il s'était tenu sur la route avec quelques officiers, dans l'attente du courrier qui devait précéder les voitures. Ce courrier arriva si peu de temps avant elles, que M. de Damas n'eut pas celui de faire monter à cheval un détachement qu'il tenait prêt. Il se contenta de faire relayer le plus promptement possible la famille royale, se proposant de la suivre ou de l'atteindre avec sa troupe ; mais, au moment où il veut la mettre en mouvement, une émeute

1. Et M. de Choiseul a osé dire « qu'il n'était nullement important que le Roi fût étonné, ou non, de ne pas le trouver à Pont de Somme-Vesle ! ! ! » (Voyez sa *Relation*, p. 24.) (*Note de l'auteur*.)

s'élève dans la ville; la municipalité sort en écharpe, lui demande compte de l'ordre qu'il vient de donner, et, quoiqu'il s'y refuse en vertu même des décrets, il ne peut se faire suivre de ses dragons, [dont cependant il avait garanti la fidélité avec une légèreté funeste, inspirée sans doute par le désir ambitieux de concourir à cette grande entreprise, pour en recueillir les fruits, comme il l'a fait depuis largement]. Il ne lui reste ainsi que la ressource de s'échapper, avec quelques personnes fidèles, pour aller annoncer à M. de Bouillé la révolte de son détachement et joindre le Roi, qu'il trouve arrêté à Varennes, après avoir encore passé heureusement à Clermont. De ce que le Roi passa à Sainte-Menehould et à Clermont, et de ce qu'il ne fut arrêté qu'à Varennes, M. de Choiseul, tirant la conséquence que sa prudence a facilité jusque-là le passage de la famille royale, a dit, avec [autant d'assurance que de] satisfaction: « Où le Roi fut-il arrêté?.... à Varennes.... Je n'y commandais pas. » — Mais l'influence de son commandement général sur toutes les troupes, c'est-à-dire sur la chaîne des postes, ne s'étendait-elle pas aussi sur celui de Varennes? C'était pour pouvoir se porter sur tous les points sans exception, qu'il avait des relais sur chacun. L'officier d'état-major qui lui était adjoint n'avait-il pas également des relais dans chacun de ces postes pour les prévenir, en précédant le Roi d'une heure au moins, et M. de Choiseul ne devait-il pas à cet effet l'envoyer sur cette route, pour que tout y fût prêt, au lieu de se faire accompagner par lui sans utilité dans sa retraite détournée? Mais le malheur est arrivé à Varennes; donc les torts sont là. Ce raisonnement serait à la portée du vulgaire, qui aime à ne juger que d'après l'événement. Mais les causes ont-elles donc toujours leur effet direct et immédiat? C'est pourtant dans cette confiance que M. de Choi-

seul a voulu s'attribuer « le résultat d'avoir amené le Roi à soixante-cinq lieues de Paris »!.... N'est-il pas plus simple et plus juste de dire, que le Roi et la Reine durent à leur propre résolution leur évasion du château des Tuileries, au zèle et à la prudence du comte de Fersen leur sortie de Paris et leur arrivée au premier relais où ils prirent la poste, et qu'ensuite la promptitude des chevaux, plus encore malheureusement que celle de leur courrier, les amena, sous la protection de la fortune, jusqu'au lieu où celle-ci devait les abandonner.

Le Roi était arrivé à Varennes à onze heures et demie, et, comme il avait annoncé à Clermont qu'il comptait y trouver des relais à l'entrée de la ville, le maître de poste avait recommandé à ses postillons de ne point la passer : de sorte que, sur la demande même des voyageurs, la voiture s'arrêta à la première maison, où ils croyaient trouver d'autres chevaux. Il est bien vrai qu'on le leur avait annoncé ; mais M. de Goguelat, qui, comme je l'ai dit, avait été chargé, deux jours avant, de reconnaître encore la route et de placer ce relais, l'avait envoyé dans une auberge, à l'autre extrémité de Varennes, où il avait laissé ses propres chevaux. Le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, qui furent envoyés pour y veiller, n'osèrent donc le déranger, tant pour les motifs déjà indiqués, que pour être plus sous la main du courrier et de l'officier qui devaient les prévenir. Si M. de Goguelat eût attendu le Roi à Pont de Somme-Vesle, il eût pu l'informer du changement fait au relais de Varennes, ou, s'il l'eût devancé comme courrier, il eût donné le temps aux deux officiers, qui comptaient sur son avertissement, de disposer ce relais différemment. M. de Goguelat avait peut-être fait sagement de porter le relais dans la partie basse de la ville ; car, il pouvait y avoir plus d'avantages à lais-

ser derrière soi, en relayant, le pont où quelques hussards pouvaient intercepter toute communication et arrêter tous les courriers, que d'avoir en avant, pendant ce temps, un passage qui pouvait être facilement obstrué, ainsi qu'il arriva. Mais toujours fallait-il que le Roi en fût informé, car je puis assurer que, sur l'état des dispositions adressé à ce prince, il lui avait été indiqué qu'il trouverait le relais à l'entrée de la ville. M. de Choiseul a fait à M. de Bouillé le reproche, aussi frivole que peu fondé, « d'avoir oublié de dire au Roi, dans sa dernière lettre, le nom de l'auberge ». Comment aurait-il pu le mentionner, puisqu'il n'avait point été lui-même à Varennes, et qu'il avait chargé du soin de la disposition du relais l'officier d'état-major qui devait prévenir le Roi et ensuite le précéder? Au reste, il fallait dans tous les cas que les deux officiers, qui devaient attendre avec autant de mystère que de confiance, fussent avertis à temps; et, comme le dit M. de Valory, dans son *Précis historique*, « le fils de M. le mar-
« quis de Bouillé et le marquis de Raigecourt, officier au
« régiment de Royal-allemand, chargés du relais, avaient
« été gîter dans une auberge au delà du pont qui est sur
« la rivière, pour y attendre que l'aide de camp du géné-
« ral marquis de Bouillé (c'est-à-dire l'officier d'état-major)
« vînt les prévenir de l'approche du Roi et du moment où
« ils devaient se porter au lieu du rendez-vous, avec les
« chevaux destinés aux deux voitures ».

Cependant l'inquiétude de Leurs Majestés, qui croissait toujours depuis Pont de Somme-Vesle, fut à son comble, lorsqu'elles ne trouvèrent point de chevaux au lieu indiqué ; elle porta même la Reine à [commettre l'imprudence de] descendre de voiture, pour prendre des informations, [au lieu d'en charger les gardes du corps qui les accompagnaient. La Reine frappa elle-même et interroge

à plusieurs maisons : elle demanda] à deux auberges, où on [lui] dit qu'il n'y avait [point de chevaux]; et lorsqu'on [lui] désigna le Grand-Monarque, de l'autre côté et dans la partie basse de la ville, où on [lui] dit que deux officiers arrivés dans la matinée attendaient avec des chevaux, [il ne vint dans l'idée ni à elle, ni à aucun des compagnons de ses embarras, d'y envoyer]. Si l'un des gardes du corps s'y fût porté rapidement, tout était sauvé!

Il faut dire que la ville, ou plutôt le bourg de Varennes, est à cheval sur la petite rivière d'Aire, qui la partage en ville haute et en ville basse. La première, adossée à une montagne, en forme la plus grande partie, et se joint à l'autre par une voûte étroite communiquant à un pont. C'est dans cette ville basse qu'est située cette auberge du Grand-Monarque, où le relais et les officiers chargés de le diriger attendaient le Roi, et où, après tant de recherches inutiles, ce prince obtint enfin que les postillons le conduisissent. Mais le temps perdu dans la ville haute avait donné à Drouet celui d'arriver. M. de Valory raconte que, « médiocrement affecté de l'espèce de petite agitation « qu'il venait de remarquer dans les rues de Varennes, « sans en tirer une grande conséquence, il s'achemina au « galop vers le carrosse du Roi. Quels furent, dit-il, sa « cruelle surprise et son vif désespoir, quand, voulant « rendre compte à Sa Majesté, elle lui dit : François, nous « sommes vendus! Un courrier qui vient de passer a dé- « fendu aux postillons d'aller plus loin, et leur a ordonné, « de par la nation, de dételer, ajoutant qu'ils menaient le « Roi ». Comment ne vint-il pas alors dans l'idée des deux gardes du corps qui étaient auprès de la voiture, d'arrêter ce courrier? Drouet dit aussi, dans son rapport, « que, « lorsqu'il arriva à Varennes, les voitures étaient à l'en- « trée de la ville, le long des maisons, et qu'il y avait

« une dispute entre les postillons et les conducteurs des « voitures ».

Ce malheureux rassembla aussitôt quatre ou cinq mauvais sujets, à la tête desquels il osa exécuter son infâme projet, [au moment où la voiture s'avançait sous la voûte, pour traverser le pont et gagner la ville basse]. Ainsi, une poignée d'hommes, aussi criminels qu'audacieux, entreprit et consomma cet attentat contre la liberté et la personne du Roi, sans que ce prince essayât de leur opposer aucune résistance, et sans [qu'il ordonnât] aux trois gardes du corps qui l'accompagnaient, et que leur service soumettait à une obéissance passive, de faire usage de leur force et de leur courage, en se servant des armes [dont ils étaient munis et dont la voiture était garnie]. Aucune menace, aucune promesse ne fut employée, pour faire avancer les postillons, qui s'arrêtèrent au premier ordre de Drouet et de ses complices, et Louis XVI, [qui devait sentir que cette démarche était décisive et le mettait dans l'obligation de réussir ou de périr,] se laissa conduire paisiblement à la maison du sieur Sauce, procureur de la commune, où il fut détenu prisonnier, quoiqu'il s'y fît bientôt reconnaître. Presque aussitôt le détachement de hussards fut réuni; mais M. Rohrig, qui le commandait et qui, jusqu'à ce moment, avait ignoré qu'il dût attendre le Roi, au lieu de faire quelque effort, quand il en eut connaissance, ou du moins de rester à son poste, où il eût pu maintenir sa troupe, l'abandonna à un maréchal des logis qui la mit en désordre, et vint, avec un empressement trop répréhensible, annoncer cette affreuse nouvelle à M. de Bouillé.

Cependant le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, instruits de l'arrestation du Roi, mais ne doutant point qu'il ne fût bientôt délivré par les troupes, tant de

l'intérieur que du dehors, jugèrent ne devoir songer qu'à sauver le relais dont la direction leur était confiée, afin qu'il ne pût occasionner aucun retard, lorsque Sa Majesté serait parvenue à passer la ville, et ils le placèrent sur la grande route, à quelque distance de l'auberge. Ils ne purent néanmoins exécuter cette disposition qu'en abandonnant deux chevaux et un postillon, qui furent arrêtés par le peuple déjà rassemblé autour de la maison, et en essuyant eux-mêmes quelques coups de fusil. Après avoir attendu près de vingt minutes dans cette position, ces deux officiers, assurés qu'il n'y avait plus d'espoir que le Roi fût dégagé par les troupes qui étaient le plus proches de lui et sur lesquelles ils avaient compté, pensèrent, avec raison, n'avoir plus un moment à perdre, pour aller prévenir le général et chercher près de lui les secours devenus nécessaires, d'autant plus que la distance, l'obscurité de la nuit, la difficulté du chemin, présentaient assez de causes naturelles de retard. Il était plus de minuit et demi, lorsqu'ils partirent.

La conduite de ces deux officiers a été le sujet d'une censure trop amère contre eux, et même contre le général qui les a employés, pour que je ne m'y arrête pas. Je dois faire voir combien le jugement qu'on a porté a été injuste; combien surtout il a été inspiré par les rapports de personnes intéressées, [pour couvrir leurs torts réels et injustifiables,] à aggraver les moindres fautes des autres, et qui, en cherchant à jeter du blâme sur M. de Bouillé dans la personne d'un de ses fils, se sont prévalues de la disposition du public à exercer de préférence sa sévérité contre celui qui agit en chef. J'ai déjà montré le peu de fondement, comme le peu de vraisemblance, du reproche d'ambition fait au sujet de la mission de ce fils. Un autre, non moins répété, a porté sur son âge et sur celui de M. de

Raigecourt, qui lui était adjoint. Mais comment supposer que deux jeunes officiers, dont le dernier avait plus de vingt-cinq ans, et qui, tous deux, étaient depuis longtemps capitaines dans l'armée, ne fussent pas propres à attendre, près d'un relais disposé d'avance, le courrier qui devait les avertir de l'arrivée du Roi, et à le diriger en conséquence? Comment penser qu'ils seraient dans le cas d'avoir à parer à un accident, sur un point où tout semblait prévu, qui était en dehors de la route ordinaire, dont la population était si faible et où trois cents chevaux environ devaient se réunir, à la suite de Leurs Majestés, si les troupes eussent été fidèles et si chacun eût fait ce qui lui était prescrit, double hypothèse qu'on devait admettre? Ce poste devait paraître et parut si peu important à M. de Bouillé, que, quoiqu'il me fût destiné depuis longtemps, il désira que j'y renonçasse, ainsi que je l'ai dit, pour me garder auprès de lui, où il me croyait plus utile, [et je puis dire que nul de ceux qui ont eu des rapports avec moi, dans toute cette affaire, que M. de Choiseul lui-même, tout intéressé qu'il fût à rejeter l'issue malheureuse de cette opération sur nous, n'a objecté contre moi les inconvénients de mon extrême jeunesse, pour tout ce qui m'a concerné [1]].

Si donc le général ne pouvait ni prévoir les conséquences de cette mission, ni regarder ces officiers comme y étant inférieurs, leur conduite n'a-t-elle pas répondu aux instructions qu'ils avaient reçues et à la confiance qui leur était accordée? N'étaient-ils pas dans l'auberge, près du relais qu'ils tenaient préparé, lorsque le Roi est arrivé à Varennes? N'ont-ils pas dû laisser ce relais où il avait

1. [Voyez sur ce point le témoignage de M. de Choiseul dans sa *Relation*, ainsi que celui de M. de Goguelat, note *D*, p. 48 du *Mémoire* qu'il a publié en 1823.] (*Note de l'auteur.*)

été placé, sur l'indication de M. de Goguelat, et où celui-ci, ainsi que le courrier, devait venir directement? S'ils ne l'ont pas trouvé à l'entrée de Varennes, du côté de Clermont, n'est-ce pas la faute de cet officier, qui n'avait pas suivi l'instruction qui lui avait été donnée à cet effet? Si, comme il leur était recommandé, ils ont évité de donner de l'ombrage, d'inspirer des soupçons, et si, en conséquence, ils ont attendu dans l'auberge les courriers qui devaient précéder la famille royale et les avertir; si, d'ailleurs, ils ont remarqué que le séjour du relais commençait à attirer de la part des habitants une attention mêlée d'inquiétude, [qu'augmentaient encore les réflexions et les propos des gens de M. de Choiseul,] n'ont-ils pas agi avec autant de circonspection que de ponctualité, en s'abstenant de faire, par le déplacement de ce relais, un mouvement qui eût pu nuire à l'objet de leur mission? Si ensuite, au moment de l'arrestation du Roi, ne pouvant lui porter secours ni même communiquer avec lui, ils sont partis, pour aller en chercher près de M. de Bouillé, que personne n'avait pensé à prévenir, n'ont-ils pas rendu tout le service qu'on pouvait exiger d'eux?

Mais toutes ces raisons reçoivent encore plus de force par la circonstance suivante, que j'extrais du rapport particulier que mon frère a remis sur ce qui le concernait personnellement. Ce fait explique assez de choses, et il sera d'autant plus facile d'en tirer les conséquences, qu'il coïncide avec l'avis donné à Sainte-Menehould et à Clermont, qu'il ne fallait plus compter sur le passage du Roi.

« Vers neuf heures et demie, nous venions, M. de Raigecourt et moi, de rentrer à l'auberge et nous étions devant la porte, lorsque nous vîmes arriver une voiture très simple, qui vint s'y arrêter. Aussitôt que nous l'avions aperçue, nous avions fait sortir les chevaux du relais,

et les postillons se tenaient prêts à les atteler. Cependant, ne voyant pas cette voiture accompagnée de troupes, nous eûmes quelques doutes. Dès qu'elle fut arrêtée, je m'avançai pour reconnaître les personnes qui étaient dedans. Un homme, dont la figure m'était inconnue, parut à la portière. Je vis que ce n'était pas le Roi. Il me demanda d'un ton très élevé si je n'étais pas M. le chevalier de Bouillé. — Je répondis que je l'étais. — Ah! je suis bien aise de vous trouver ici; j'ai beaucoup de choses à vous dire. — J'observai que je n'avais pas l'honneur de le connaître, et, m'apercevant que l'on commençait à s'assembler autour de la voiture, je lui dis que ce n'était pas un lieu propre à entrer en conversation. Je l'engageai à descendre et à venir dans l'auberge. — Je le veux bien, mais vous allez me donner les chevaux que vous avez ici. — Je fus très surpris de cette demande, et je ne répondis pas. Arrivés dans une chambre de l'auberge, il me réitéra sa demande. Je lui témoignai que je ne comprenais pas ce qu'il voulait me dire. — Vous n'avez pas besoin de me rien cacher, je sais tout. — Ma surprise augmentait toujours. — Je sais tout, ajouta-t-il; le Roi est parti de Paris, mais il n'y a pas apparence qu'il ait pu suivre son voyage; j'en ai déjà prévenu M. de Damas; il a fait retirer ses postes; le régiment de dragons s'est mutiné; il y a eu une émeute à Clermont; j'ai eu beaucoup de peine à passer. — Voyant mon étonnement continuer, il ajouta : Je suis Léonard [1], valet de chambre, coiffeur de la

1. Comment Léonard trouva-t-il si facilement l'auberge où était établi le relais, ainsi que les officiers qui en étaient chargés, s'il n'en avait pas été instruit à Pont de Somme-Vesle par MM. de Choiseul et de Goguelat? et comment ceux-ci pensaient-ils que, voyageant en voiture, il pût relayer à Varennes, si ce n'était avec les chevaux destinés pour le Roi, [et dont ils prétendaient ainsi changer la destination en faveur de ce singulier messager] ? (*Note de l'auteur.*)

Reine. Je sais tout. J'ai dans ma voiture l'habit de cérémonie du Roi et les bijoux de la Reine ; je vais à Luxembourg, où je dois attendre les ordres de la Reine. Je reviendrai à Montmédy, si le Roi y arrive. Je crains d'être arrêté ; il faut absolument que je parte : donnez-moi les chevaux que vous avez ici, et vous-même je vous engage à partir, car vous courez des risques, en restant plus longtemps ici. — Voyant qu'effectivement il était instruit de toute l'affaire, je lui répondis que mes ordres m'enjoignaient de rester à Varennes, jusqu'à quatre heures du matin, et que je ne savais qu'obéir ; que bien certainement je ne lui donnerais pas mes chevaux. — Aidez-moi donc à m'en procurer, me dit-il, car il faut absolument que je parte de suite. — J'étais également pressé de le voir partir. Cette scène n'avait pu avoir lieu sans causer de la rumeur, dans un temps où tout portait ombrage au peuple. J'engageai l'aubergiste à s'employer pour lui procurer des chevaux ; on parvint à lui en procurer, et il partit. Nous n'avions donc plus qu'un faible espoir de voir arriver le Roi, et ce que nous avait dit Léonard nous paraissait assez vraisemblable. Cependant, nous nous tenions toujours préparés, etc.... »

Effectivement le chevalier de Bouillé, inquiet de ce qui lui avait été dit par Léonard et de ne recevoir aucune nouvelle, fit partir vers onze heures du soir, pour Clermont, un hussard du détachement de Varennes, pour aller prendre des informations auprès de M. de Damas et les lui rapporter [1]. En même temps, d'après les mesures

1. Ce hussard se croisa, sur la route de Varennes à Clermont, avec la voiture du Roi, mais il ne pouvait se douter qu'elle était l'objet de sa mission. Comment les voyageurs ne le questionnèrent-ils point ? Si l'un des deux officiers se fût porté de sa personne à Clermont, au lieu d'y envoyer un simple hussard, cette rencontre eût tout éclairci, et les circonstances qui ont amené l'arrestation du Roi eussent été prévenues. (*Note de l'auteur.*)

qu'il avait prises, les hussards étaient aux casernes, leurs chevaux sellés, attendant les ordres pour monter à cheval. Sans doute, je dois convenir qu'il est malheureux que le chevalier de Bouillé et le comte de Raigecourt, s'étant promenés, comme ils le firent, pendant toute la soirée sur la route, l'un d'eux n'y soit pas resté, à l'entrée de la nuit; mais, la crainte d'être remarqués, en se montrant si tard dans une petite ville où tout fait événement, et plus encore la confiance qu'ils avaient d'être avertis par les courriers, leur causa cette sécurité, qui peut bien être le sujet d'un regret, mais non celui d'un reproche.

Le Roi, ainsi que je l'ai dit, s'était fait reconnaître ; et, [au lieu de tenter aucune démarche pour son salut, soit auprès du peuple par ses paroles, soit auprès des hussards par l'impulsion de son autorité,] il restait dans cette maison, se livrant avec une [molle] confiance aux espérances trompeuses que lui donnaient ses ennemis, encore trop peu en force pour lui donner des ordres, et auxquels il laissait ainsi le temps de tout concerter pour sa perte. C'est surtout dans ce moment que la présence d'un homme tel que M. d'Agoult eût été nécessaire, [et que le malheur d'en être privé se fit le plus sentir, car on ne peut douter que], connaissant le caractère du Roi et sa répugnance pour toute résistance active, il n'eût pris conseil que de lui-même et de la nécessité. [Il n'en fut ni n'en pouvait être ainsi de] M. de Damas, [qui rejoignit le Roi à Varennes, une heure environ après son arrestation,] avec quelques officiers ou dragons qui l'avaient suivi. [Cette poignée d'hommes déterminés, jointe aux hussards qui étaient dans la ville, eût pu entreprendre un coup de main dont l'urgence était évidente. Le succès eût été plus probable encore, si le détachement de quelques hommes, que M. de Damas avait envoyé pour faire le logement à Varennes,

ne s'était pas trompé de route, par une méprise inconcevable, que la prévoyance d'un chef tant soit peu expérimenté pouvait si facilement prévenir. Ce détachement n'arriva donc à Varennes qu'après M. de Damas lui-même, tandis que, s'il avait été instruit de sa route, il y serait entré en même temps que les voitures, et son apparition, en le faisant prendre pour l'avant-garde d'une troupe plus forte, eût imposé vraisemblablement à ceux qui osèrent arrêter le Roi. Cette faute, qui n'a point été assez relevée, en démontrant la fatalité qui se mêlait aux moindres détails, et surtout le peu de fond que M. de Bouillé pouvait faire sur les instruments qu'il était forcé d'employer, prouve aussi que M. de Damas, quel que fût son courage naturel, n'avait point tout ce qu'un tel genre de service exigeait de tête ainsi que de résolution; et, indépendamment du trouble où le jetait la défection de sa troupe, dont il avait si étourdiment répondu, il était trop homme de cour, pour se déterminer à agir sans et encore moins contre la volonté du Roi. Cependant, il assure] qu'il proposa de placer la famille royale entre les hussards et de la faire sortir de la ville, ce que les dispositions des soldats et le peu de forces que l'on avait à leur opposer rendait encore possible alors. Il valait effectivement mieux tout risquer que de rester enfermé dans une maison et d'y attendre que la faible population de Varennes s'augmentât de toute celle des campagnes, appelée par le son du tocsin, et dont le rassemblement rendait de plus en plus douteux le succès des secours éloignés sur lesquels on se reposait. Mais les propositions, les conseils de M. de Damas sont rejetés; il est condamné à se soumettre à la malheureuse inaction dont l'exemple le consterne, dont le résultat l'épouvante, et à ne montrer sa fidélité qu'en se dévouant à partager le sort de ses maîtres.

De son côté, M. de Choiseul, après avoir fait une marche longue et pénible, au milieu des bois et dans les chemins de traverse, [où il fut si malheureusement entraîné et encore plus mal guidé par M. de Goguelat,] était arrivé en même temps que M. de Damas, et trois quarts d'heure après l'arrestation du Roi, à la porte de Varennes. Il y trouva un rassemblement encore faible, qui lui annonça que le Roi était retenu dans cette ville. On lui présenta un canon qui, d'après les dépositions recueillies sur les lieux, ne fut jamais chargé et qui même, comme nous l'avons tous su depuis, n'était que de bois. M. de Choiseul, au lieu d'enlever sa troupe et de braver une première décharge, pour tomber sur une populace peu nombreuse, mal armée et toujours timide devant la cavalerie, surtout devant des hussards, parlemente avec elle, malgré les ordres et les instructions qu'il avait reçus, d'employer tous les moyens qui lui étaient confiés pour la délivrance de la famille royale. Il entre dans la ville par une capitulation [honteuse], au lieu de tenter un effort dont il avait paru souhaiter l'occasion, dont la nécessité était indiquée et dont la gloire, si ce n'est le succès, était assurée. Il se présente devant le Roi, avec son épée qu'il met à ses pieds, et que ce prince, [incapable de prendre un parti vigoureux,] lui ordonne, ainsi qu'il devait s'y attendre, de remettre dans le fourreau. Ainsi M. de Choiseul, qui, selon lui, eut l'avantage d'amener le Roi à soixante-cinq lieues de la capitale, ne fit rien pour le faire passer outre, lorsque, arrivant à Varennes, il trouva ce prince arrêté et dut être convaincu que la force seule pouvait le dégager. Cependant, quand il parut avec les quarante hussards de Pont de Somme-Vesle, il pouvait faire ce qu'on eût tenté inutilement avec deux cents, deux heures plus tard; et la facilité avec laquelle, d'après son propre aveu, il traversa

la ville, pour se rendre au quartier du détachement qui l'occupait, démontre assez la possibilité et les chances de succès d'une charge brusque et impétueuse.

M. de Goguelat était aussi monté chez le Roi, pour prendre ses ordres, et, d'après la confiance où était Sa Majesté qu'on la laisserait partir au jour, il faisait des dispositions pour son apparente sûreté, en plaçant des sentinelles de hussards et des gardes nationales à la porte de la maison. Bientôt après, s'adressant aux hussards, déjà déconcertés du désordre qui les entourait et qui commençaient à se désorganiser, il leur fait la demande, [plus insidieuse sans doute que maladroite,] s'ils tiennent pour le Roi ou pour la nation. Les cris du peuple, ceux de leurs camarades déjà séduits, les décident pour cette dernière : de ce moment, la captivité du Roi se trouve resserrée par le détachement même commandé pour son salut, [et qui l'eût effectué, s'il se fût trouvé à sa tête un homme capable de l'entraîner [1]].

M. de Choiseul ayant laissé échapper l'occasion brillante que la fortune lui présentait, [et dont la connaissance qu'il avait du Roi, autant que son devoir, lui ordonnait de profiter,] ne pouvait plus que partager la sécurité funeste de ce prince et de la Reine, [adopter les conseils timides qu'elle leur dictait,] enfin se résigner aux effets de cette cruelle bonté de Louis XVI, non moins fatale à la France qu'à lui-même, et qui, [jointe à l'erreur orgueilleuse, qui ne lui faisait envisager dans son sort que son individu, et non l'État et ses destinées,] le porta dans cette occasion, comme dans [toutes] les autres, à s'opposer à toute mesure qui eût pu faire répandre du sang pour

1. Voir ce que dit Mme Campan dans ses *Mémoires* (t. II, p. 155), sur la conduite de M. de Goguelat dans cette occasion.

lui : [il paraît que, s'il devait en être répandu, ce prince, pour se ménager au besoin la ressource d'un désaveu, aimait mieux en charger la conscience et la responsabilité de son général, qu'il] résolut d'attendre, et sur lequel lui et ceux qui le conseillaient préféraient se reposer, sans réfléchir que les secours que ce général pourrait amener devaient nécessairement être tardifs, et que chaque moment de retard augmentait le danger et ajoutait aux difficultés.

Cependant M. de Bouillé était monté à cheval à Stenay, à neuf heures du soir, et s'était porté avec moi, et trois ou quatre personnes, vers Dun, pour être à portée de recevoir plus promptement des nouvelles du Roi. Arrivés à un quart de lieue de cette ville, où son entrée eût été trop remarquée, nous nous arrêtâmes sur le bord de la route et nous nous établîmes dans un fossé, tenant nos chevaux en arrière. Nous passâmes ainsi toute la nuit, dans une anxiété que l'on peut assez imaginer. J'aurai toujours présente à ma mémoire cette nuit d'une si longue et si grande attente, où le moindre bruit, le moindre mouvement, selon qu'il s'approchait ou s'éloignait, venait pénétrer notre âme des plus vives impressions d'espérance ou de désespoir. Ce dernier sentiment s'empara presque entièrement de nous, lorsque le jour commença à paraître, sans que nous eussions vu arriver personne, ni reçu aucune nouvelle. M. de Bouillé, ne pouvant en expliquer la cause, mais jugeant bien qu'il devait être survenu quelque dérangement dans le projet, se retira alors sur Stenay, pour être plus en mesure de donner les ordres nécessités par les circonstances. Nous étions à un quart de lieue de cette ville, lorsque nous aperçûmes des courriers, qui arrivaient au grand galop vers nous. Le cœur nous battit de joie, ne doutant pas qu'ils ne vinssent enfin nous apprendre la prochaine arrivée du Roi. Mais, quelles furent notre sur-

prise et notre douleur, lorsque nous reconnûmes le chevalier de Bouillé, le comte de Raigecourt, et, ce qui nous étonna le plus, l'officier commandant le poste de Varennes (M. Rorhig), qui nous annoncèrent que le Roi avait été arrêté dans cette ville, à onze heures et demie du soir, en n'ajoutant que des détails très vagues. Il était alors environ quatre heures et demie du matin. M. de Bouillé ne pouvait rien concevoir de cet événement. Conservant cependant quelque confiance dans les dispositions qu'il avait faites, ainsi que dans ceux qui devaient les exécuter, et particulièrement dans la force des détachements qui devaient se replier sur Varennes, il espérait encore que le Roi serait délivré par eux, ou au moins qu'ils feraient quelque tentative. Il s'empressa donc de les seconder, en marchant lui-même à la tête de Royal-allemand, sans calculer les hasards d'une entreprise que le retard et l'éloignement rendaient si incertaine.

Au premier mot de cette sinistre nouvelle, il m'envoie dans Stenay porter au régiment de Royal-allemand, qui avait eu la veille l'ordre de se tenir prêt à la pointe du jour, celui de monter à cheval et de se rendre aussitôt hors de la ville. En même temps, il expédie aux détachements de Mouzay et de Dun celui de s'avancer sur Varennes, en gardant le passage de la Meuse, et de commencer l'attaque, s'ils le pouvaient et s'il était nécessaire, leur promettant de les soutenir de près ; il envoie également ordre au régiment suisse de Castella, qui était en marche de Metz à Montmédy, de se rendre à Stenay, et à M. de Klinglin de faire marcher sur Dun le bataillon de Nassau-infanterie, qui était à Montmédy, et de se porter de sa personne à Stenay avec deux escadrons. M. de Bouillé se tient, avec deux personnes seulement, à la porte de cette ville, pour attendre et conduire lui-même le régi-

ment de Royal-allemand, tandis que je cours à cheval chez le commandant de ce corps (M. de Mandell), qui, à mon extrême surprise, était encore au lit. Je l'informe de l'événement, je lui rends l'ordre du général ; et, pendant qu'il se lève, je vais aux casernes le porter et le faire exécuter; mais mon étonnement augmente et le dépit s'empare de moi, lorsqu'au lieu de trouver les chevaux sellés et les hommes prêts à les monter, je vois que rien n'est préparé, ni disposé. Je vais en informer le colonel, qui témoigne le même étonnement, vrai ou feint, et qui me promet de remédier promptement à ce qu'il appelle un malentendu. Je retourne auprès de M. de Bouillé lui rendre compte de ma mission, et calmer sa juste impatience, qui le porte, au bout de quelques minutes, à me renvoyer avec de nouveaux ordres, pour presser la marche du régiment. Je trouve le colonel, dont je ne chercherai pas à pénétrer les intentions, partageant peu ma vivacité et n'en mettant pas davantage à presser ses soldats. Le petit nombre de ceux qui étaient déjà rassemblés me témoigne cependant un zèle et une disposition que j'encourage de mon mieux, et qui m'arrachent même des larmes d'impatience. Je reviens en rendre compte au général et, après avoir attendu un espace de temps [1], que notre agitation allongeait sans doute, mais qui dépassait toutes les mesures

1. C'est alors que nous vîmes passer le cabriolet qui avait conduit le duc de Choiseul de Paris à Pont de Somme-Vesle, et dans lequel se trouvait Léonard, valet de chambre, coiffeur de la Reine, qui était parti avec lui. Il portait dans la vache du cabriolet les habits du Roi [et le bâton de maréchal de France pour mon père]. Quoique Léonard n'eût précédé le départ de la famille royale que de quelques heures, et qu'il eût dû par conséquent nous rejoindre beaucoup plus tôt, il ne put nous donner aucun renseignement sur le voyage du Roi, ni sur son arrestation qu'il ignorait, s'étant dirigé, quelques heures avant, de Varennes sur Verdun : ses idées étaient si troublées, qu'il ne put nous dire rien que de très vague, même au sujet de M. de Choiseul. (*Note de l'auteur.*)

ordinaires du service, je me porte encore au quartier du régiment, qui n'était guère plus avancé. J'avais remarqué que la porte, par laquelle j'étais obligé d'entrer à Stenay et d'en sortir, était gardée par un détachement de la garde nationale, qui prenait les armes chaque fois à mon passage et à qui mes allées et venues paraissaient donner de l'inquiétude. Je craignais qu'il ne finît par s'y opposer et surtout que, soutenu du reste de la garde nationale qui se rassemblait plus lestement que le régiment, il ne mît obstacle à la sortie de celui-ci. Je redoutais que nous fussions obligés de débuter dans notre entreprise par un combat aux portes de Stenay, ce qui eût arrêté encore notre marche, ébranlé peut-être les dispositions de notre troupe et gêné notre retraite avec le Roi. J'avertis donc le colonel de ce danger, qu'il parut sentir, et je lui proposai, pour le prévenir, d'envoyer un détachement garder cette porte. Il me promit de le faire ; mais, voyant qu'il ne donnait aucun ordre à cet effet, je pris sur moi de commander aux cinquante hommes de l'escadron de droite, qui étaient déjà à cheval, de me suivre, et je les plaçai à cette porte. Je pensais que le reste du régiment allait venir, et j'en donnai l'espoir au général ; mais, ce que l'on ne saurait croire, et ce qui est certain, c'est que ce régiment, auquel dix ou quinze minutes eussent dû suffire, dans les temps ordinaires, pour être à cheval au signal le moins attendu, ne put se mettre en marche que trois quarts d'heure après le premier ordre que je lui avais porté, et auquel il devait être préparé. Tout ce que l'activité et l'impatience naturelles du général, redoublées par l'intérêt de la circonstance, durent lui faire souffrir, peut se concevoir. Il en fut un peu dédommagé par l'excellente disposition où il trouva cette brave et respectable troupe, officiers et soldats, lorsque, les ayant fait arrêter sur le chemin en

dehors de Stenay, il leur apprit l'objet de cette marche par une courte harangue, qui fut accueillie aux cris de Vive le Roi! Après leur avoir distribué près de quatre cents louis qu'il avait sur lui pour cet objet, leur avoir fait envisager la gloire dont ils allaient se couvrir et leur avoir promis pour récompense qu'ils deviendraient la garde allemande du Roi, il les fit partir au grand trot. Nous soutînmes cette allure pendant les neuf grandes lieues de pays, presque toujours montagneux, qui séparent Stenay de Varennes. Notre ardeur et notre impatience d'arriver étaient telles, nous avions tant d'intérêt à tarder le moins possible, que l'on peut aisément juger que, sans la crainte de crever nos chevaux et de rendre par conséquent notre secours inutile, nous eussions pris une allure encore plus prompte.

Nous trouvâmes le poste de Mouzay abandonné par le détachement qui avait marché en avant. Il en était de même de celui de Dun, dont le pont sur la Meuse, passage important et le seul qui assurât notre retraite, était gardé par un piquet que M. d'Eslon, commandant de ce poste, y avait sagement laissé. Nous pensions que nous n'arriverions que pour terminer et décider un combat, que nous supposions commencé par la réunion des détachements qui avait dû se faire à Varennes. J'avoue même que je ne pus contenir ni cacher un sentiment, qui avait peut-être sa source et son excuse dans ma jeunesse, et qui me portait à me réjouir de voir le Roi, par ce concours d'accidents, engagé [malgré lui et en dépit de sa faiblesse,] dans une [action] vigoureuse et décisive, que je regardais comme nécessaire au salut de sa couronne. Nos espérances et notre confiance diminuèrent cependant un peu, lorsqu'à une lieue environ de Dun nous trouvâmes le détachement de Mouzay, que nous croyions déjà aux portes et même d

dedans de Varennes, arrêté près d'un bois par quelques misérables tirailleurs de gardes nationales, que nous fîmes aussitôt disperser et qui ne retardèrent pas notre marche. Ce fut là seulement que nous rencontrâmes le volontaire de Royal-allemand, qui nous avait été dépêché par M. de Choiseul, et dont il ne nous fut possible de tirer aucun éclaircissement.

Nous continuâmes notre route, au bruit du tocsin qui sonnait, et des tambours qui retentissaient de toutes parts. Cet appareil de guerre ne faisait que ranimer et presser notre ardent désir d'arriver au lieu de la détention du Roi, que nous regardions comme celui de sa délivrance; et nous nous enfoncions en quelque sorte avec ce faible détachement dans la France armée contre nous, sans envisager autre chose que la gloire et le devoir qui nous appelaient. Cependant, plusieurs avis, que nous recueillîmes sur notre route, pouvaient jeter l'inquiétude dans nos esprits sur ce qui se passait à Varennes; et je me souviens qu'étant à la tête de l'avant-garde de Royal-allemand, je fus apostrophé par un prêtre, sans doute assermenté, qui m'assura que toute la hâte que nous faisions était inutile, que nous ne trouverions plus le Roi à Varennes. Je le traitai comme un imposteur et comme un blasphémateur de son maître, [que j'aimais encore à croire incapable de se laisser ramener si lâchement à Paris]. Cependant il n'avait que trop raison. Nous étions à trois quarts de lieue de Varennes environ, quand je reçus cet avis. A peine étions-nous en vue de cette ville, qu'il nous est confirmé par le chevalier de Bouillé et par M. d'Eslon, commandant du détachement de Dun, qui, après avoir passé à la nage un bras de la rivière, pour fondre sur l'escorte du Roi et le délivrer, et après avoir fait de vains efforts pour traverser un canal impossible à franchir, reviennent, avec cent

hussards qu'ils commandaient, nous annoncer qu'ils ont vu, de l'autre côté de la ville, le Roi et la famille royale repartir pour Paris, au milieu d'une foule de peuple. M. d'Eslon rend compte à M. de Bouillé qu'il a été de sa personne introduit dans Varennes; qu'il a parlé à ce malheureux prince, qui lui a annoncé son retour à Paris et l'a chargé de dire au général, qu'étant prisonnier il n'avait plus aucun ordre à lui donner, mais qu'il comptait qu'il ferait tout ce qui dépendrait de lui. Il nous rapporte qu'un aide de camp [1] de M. de la Fayette, envoyé de Paris sur les traces du Roi, l'ayant rejoint à Varennes, a déterminé ce retour, en présentant un décret de l'Assemblée nationale, et a triomphé ainsi de l'irrésolution de la municipalité, qui avait voulu attendre les ordres de cette Assemblée avant de se défaire de ses précieux otages: il nous dit qu'il a vu MM. de Choiseul, de Damas et de Goguelat prisonniers; ce qui nous indique que toutes les dispositions ont échoué, en même temps que l'arrivée de l'aide de camp de M. de la Fayette nous montre que la plus essentielle a été négligée, celle d'intercepter toute communication avec Paris. M. d'Eslon nous dit aussi qu'il a appris que la garnison de Verdun était en marche avec du canon, pour soutenir le mouvement insurrectionnel des habitants de Varennes et de ses environs; enfin, il nous fait le tableau le plus affligeant de [l'abattement, de

1. [Cet aide de camp s'appelait Romeuf. Il est aujourd'hui général.... et Mme la Dauphine, la fille de Louis XVI, l'a admis à sa table, dans un voyage qu'elle a fait, en 1828, dans un département de Lorraine où il commande!.... Il serait beau d'oublier ainsi les injures, si cela était plus général, et si l'on n'oubliait pas plus facilement encore les marques de dévouement et les services. On a donné pour motif, ou plutôt pour excuse, de cette distinction envers M. Romeuf les égards qu'il témoigna, en remplissant son insolente et fatale commission.... Singulière composition de la piété filiale, de l'orgueil et du ressentiment royal, avec la capricieuse inégalité des souvenirs et des traitements!....] (*Note de l'auteur.*)

l'apathie] du Roi, de la Reine même, et de tout ce qui les entoure, à l'exception de M. de Damas et de Madame Élisabeth, [qui seule conserve de la présence d'esprit et un courage digne d'elle et de la circonstance].

Il était alors plus de neuf heures. Le Roi était parti à huit. On demande des gués; plusieurs officiers et cavaliers de Royal-allemand avaient été détachés dans ce poste; cependant aucun n'en connaît [1], et notre embarras devient égal à notre désespoir. D'abord, notre volonté unanime est de suivre le Roi; mais bientôt les chefs et les officiers, ainsi que le général d'Offelize qui était avec nous, consultés par M. de Bouillé, lui en démontrent l'impossibilité. Ils représentent la nécessité, avant d'aller plus loin, de faire du moins rafraîchir les chevaux harassés par une marche de neuf lieues faite à une allure forcée; et cette observation trop fondée, l'avance que les voitures ont déjà sur nous, la crainte d'exposer encore plus les jours de la famille royale, en lui portant un secours inutile, puisque quatre cents chevaux épuisés de fatigue ne pouvaient qu'être perdus au milieu d'une multitude qui grossissait à chaque pas, tout décide à la retraite la plus pénible qu'aient jamais pu faire des hommes remplis des sentiments de l'honneur, et même d'une juste indignation. La mort nous paraissait à tous préférable. Nous ignorions si nous n'allions pas la rencontrer dans notre retour, et le seul regret qu'elle nous présentait était de ne pouvoir la rendre utile au Roi et à l'État.

1. [Bien des années après l'événement, et même après la publication de mon *Mémoire* sur cette malheureuse affaire, j'ai su, par une personne des plus respectables, M. de Failly, chef d'escadron d'artillerie et ancien député, qui le tenait de son père, lieutenant-colonel de cavalerie alors retiré, qu'un lieutenant de Royal-allemand, nommé le chevalier de Planta, avait dit en sa présence qu'il connaissait bien un gué, mais qu'il ne l'avait point indiqué, parce qu'il ne voulait pas faire écharper le régiment.] (*Note de l'auteur.*)

La retraite fut donc commandée, et jamais ordre ne coûta plus à M. de Bouillé. J'ai encore, et j'aurai toujours devant les yeux, l'impression de la douleur qui décomposa tous ses traits. Jamais je n'oublierai cette plainte douce et déchirante, ce mot profond, et le seul qu'il m'adressa quelques moments après, avec l'accent du malheur, et qui se rapportait à la confiance que je lui avais toujours témoignée pour le succès de cette entreprise, d'après le bonheur qui avait accompagné jusque-là toutes les autres : « Eh bien ! direz-vous encore que je suis heureux? » — [Il m'a dit depuis, et tout me le faisait alors redouter, que, dans cet horrible moment, il eut la pensée de se détruire lui-même ; mais, que le sentiment de l'obligation où il était de ne pas abandonner ceux qui étaient associés à son sort, la crainte de livrer sa réputation à un public aveugle et injuste, et plus encore ses regards qui se tournèrent vers moi, arrêtèrent ce funeste mouvement. Si, en y résistant, il prolongea ses jours, l'amertume douloureuse dont cet événement les remplit en abrégea le terme plus cruellement peut-être encore que s'il les eût tranchés d'une manière aussi tragique.]

Le silence et la douleur la plus profonde accompagnaient nos pas. Le soldat partageait notre consternation, et sa morne contenance était un soulagement, mais aussi un regret de plus pour nous, en nous montrant ce que nous eussions pu attendre de tels hommes, s'il nous eût été possible de les faire agir. Nous marchâmes ainsi au plus petit pas pendant neuf lieues, au milieu de la France en armes et soulevée de tous côtés. Nous rencontrâmes même plusieurs détachements de garde nationale des environs, qui se portaient sur Varennes, tambour battant et drapeaux déployés, et qui, loin de nous attaquer, nous rendirent tous les honneurs militaires, exemple singulier

de la versatilité et de l'ignorance de ce peuple, qui devenait un instrument si terrible dans les mains des factieux qui s'en emparaient.

Arrivés à moitié chemin de notre retraite, dans un grand village appelé Romagne, nous fîmes une halte, pour rafraîchir nous et nos chevaux, et nous nous exposâmes aux dangers que ce délai pouvait accumuler sur nous, avec cette indifférence que produit l'impression d'un grand malheur irréparable. Non seulement les habitants de ce village ne nous inquiétèrent point, mais ceux de Dun, qui étaient maîtres de notre retraite sur la Meuse, nous virent revenir sans alarme, et ne nous opposèrent pas plus d'obstacles qu'à notre premier passage. Enfin, notre contenance retint la garde nationale de Stenay, qui s'était embusquée sur la route, en avant de cette ville, sans doute dans de mauvaises intentions qu'elle n'osa exécuter, et elle rentra dans ses murs avec Royal-allemand.

Ce régiment, celui de Nassau-infanterie, que nous trouvâmes en arrière de Dun, dans sa marche pour nous soutenir, et les détachements des hussards de Lauzun voulaient suivre M. de Bouillé hors de France ; mais, dans l'incertitude de la manière dont ils seraient reçus dans les États autrichiens, et dont il pourrait les y faire subsister, le général se refusa à leur désir. Il permit seulement à une vingtaine d'officiers de ces différents corps de l'accompagner. M. de Bouillé était entré avec cette troupe dans une auberge à la porte de Stenay, pour donner un moment de repos à nos chevaux, que nous montions depuis près de vingt heures, lorsqu'il fut averti que la municipalité et la garde nationale de la ville se disposaient à venir l'arrêter. Nous remontâmes alors à cheval avec la même tranquillité, et nous continuâmes

notre route aussi paisiblement jusqu'à La Ferté, village de la frontière sur la Chiers, qu'il nous fallait passer, pour nous mettre à l'abri hors du royaume. Les paysans armés gardaient le pont de notre côté et paraissaient vouloir nous opposer de la résistance, en exécution de l'ordre qu'ils avaient déjà reçu de ne laisser sortir personne des frontières; mais nous échappâmes à ce danger, par la présence d'esprit d'un aide de camp de M. de Bouillé, M. de Rodais, qui, se détachant aussitôt vers eux, leur annonça leur général et leur ordonna de lui rendre tous les honneurs qu'ils lui devaient. L'assurance de cet officier les étonna tellement, qu'ils obéirent aussitôt. Ils se mirent en haie, en battant aux champs pour celui qu'ils devaient arrêter, et nous étions à peine passés que, s'apercevant de leur erreur, ils se mirent à tirer sur la queue de notre colonne, nous tuèrent quelques chevaux et saisirent une de nos voitures. Enfin, nous arrivâmes à la nuit tombante dans le pays de l'Empereur, à l'abbaye d'Orval, dont nous trouvâmes les moines à table, étonnés de notre arrivée et consternés de son motif; et nous terminâmes à onze heures du soir cette trop cruelle et trop mémorable journée.

Je laisse à l'histoire à tracer les détails de la marche du Roi et de sa famille vers Paris. Cette triste scène fut le prélude du dénouement terrible qui termina le règne et la vie de ce Roi et de cette Reine infortunés, et dont la France aura toujours à gémir. Les trois gardes du corps enchaînés sur le siège de la voiture du Roi; le reste de ses fidèles serviteurs captifs ou fugitifs; une foule de peuple grossissant à chaque pas, et insultant au malheur de son monarque; M. de Dampierre lui offrant, au milieu des injures de la populace, le courageux hommage d'un loyal sujet et en recevant le prix sous ses yeux, par une mort

cruelle ; la joie triomphante et dédaigneuse de l'Assemblée nationale et de M. de la Fayette, s'exaltant en raison de la frayeur dont la fuite du Roi les avait frappés : tout ce tableau tragique demande une plume plus habile que la mienne. Il m'en a déjà assez coûté d'en esquisser l'ensemble et d'arrêter mon esprit sur les résultats, comme sur les circonstances de ce désastreux événement [1].

1. Je crois intéressant de donner, comme épilogue de cette douloureuse histoire, la transcription fidèle de la lettre écrite par le Roi au gouverneur des Trois-Évêchés, que M. le marquis de Bouillé conserve dans ses archives :

Paris, le 3 juillet 1791.

« Vous avez fait vostre devoir, Monsieur ; cessez de vous accuser. Vous avez tout oser pour moi et pour ma famille et vous n'avez pas réussi ; Dieu a permis des circonstances qui ont paralisé vostre courage et vos mesures. Le succès dépendoit de moi, mais la guerre civile me fait horreur, et je n'ai pas voulu verser le sang de mes sujets égarés ou fidels. Mon sort est lié à celui de la Nation, et je ne veux point régner par la violence. Vous, Monsieur, vous avez esté courageux et fidel ; j'ai voulu vous exprimer mes remerciements, et peut-estre un jour sera-t-il en mon pouvoir de vous donner un gage de ma satisfaction particulière. »

Louis.



CHAPITRE XVI

MA MISSION A BRUXELLES; RENCONTRE DE MONSIEUR, FRÈRE DU ROI. — L'ARCHIDUCHESSE CHRISTINE; LE COMTE DE MERCY. — ARRIVÉE DE M. LE COMTE D'ARTOIS A BRUXELLES : LETTRES ET DISPOSITIONS DE CE PRINCE. — JE REJOINS MON PÈRE A LUXEMBOURG : SA LETTRE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE. — NOUS NOUS RENDONS A MAYENCE : LE BARON DE STEIN, MINISTRE DE PRUSSE; DE LA A COBLENTZ : LES PRINCES FRANÇAIS ET L'ÉMIGRATION; PUIS A AIX-LA-CHAPELLE, PRÈS DU ROI DE SUÈDE : NOTRE ENTRÉE AU SERVICE DE SUÈDE.

(Fin de juin et juillet 1791)

Après avoir pris à l'abbaye d'Orval un repos trop nécessaire, mais fort troublé, comme on peut le penser, par l'agitation de nos esprits et par l'impression de tristesse et d'inquiétude sur le sort du Roi dont nos âmes étaient pénétrées, nous nous rendîmes à Arlon, petite ville à quelques lieues de là, dans le duché de Luxembourg. Nous ne fûmes pas peu étonnés de n'y trouver aucune trace de dispositions pour le rassemblement des quinze mille Autrichiens, qui avait été si positivement promis et sur la foi duquel nous nous étions engagés dans le pas difficile dont le résultat venait de nous accabler. L'inexécution de cette promesse, que le Roi nous avait transmise avec autant de confiance et de sincérité sans doute qu'il l'avait reçue lui-

même, prouvait assez le peu de franchise et de zèle de l'Autriche dans ses intentions à l'égard de ce malheureux prince. J'eus sujet de m'en convaincre encore plus à Bruxelles, où mon père m'envoya aussitôt, pour informer le gouvernement des Pays-Bas de son arrivée sur ce territoire, avec un certain nombre d'officiers et soldats, et de celle d'un plus grand qui devait l'y rejoindre. Je partis d'Arlon le 24 juin, à onze heures du soir, porteur des lettres qu'il adressait à l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, et au ministre autrichien, le comte de Mercy, à l'effet d'obtenir leur agrément pour l'établissement de cette petite troupe, et de celles qui devaient la suivre bientôt, dans le duché de Luxembourg. Le 25, à la pointe du jour, comme je courais à franc étrier, je fus croisé par un voyageur en chariot de poste, qui m'engagea à m'arrêter ; je m'approchai, nous nous reconnûmes aussitôt, à la grande surprise de l'un et de l'autre : c'était l'évêque de Pamiers, qui se rendait à Montmédy, dans la ferme confiance d'y trouver le Roi. J'eus la douleur de lui apprendre la catastrophe ; je lui dis l'objet de mon voyage, et, en lui faisant rebrousser chemin, je montai dans sa voiture, pour continuer la route ensemble. Nous cheminions tristement, nous entretenant de tout ce qui avait rapport à cette cruelle circonstance, dont je ne connaissais encore que la partie qui nous concernait, lorsque nous vîmes venir quelques officiers qui couraient en poste. Nous les arrêtâmes, pour les interroger. Ils nous apprirent qu'ils précédaient comme courriers Monsieur, frère du Roi, qu'ils avaient laissé à une ou deux lieues de là, dans la petite ville de Marche-en-Famenne, d'où il se disposait à se rendre à Montmédy. Nous leur dîmes qu'il était inutile qu'ils allassent plus loin, et de retourner auprès de Monsieur, à qui j'allais rendre compte moi-

même de l'événement qui me forçait à leur donner cet avis.

Je les suivis de très près, et je me rendis aussitôt près de Monsieur, que je trouvai au milieu de plusieurs officiers français, entre autres le duc de Laval, Achille, son second fils, qui fut tué en 1793 au corps de Condé, et notamment M. d'Avaray, l'un de ses gentilshommes d'honneur, qui l'avait accompagné dans sa fuite, et pour lequel ce prince prodiguait les témoignages les plus exagérés et les plus affectés de reconnaissance, pour faire croire qu'il avait eu lui-même de grands dangers à surmonter. Le fait est cependant qu'il n'en avait couru aucun; personne n'avait suivi sa trace, tandis que l'on s'était attaché exclusivement et avec une certitude remarquable à celle du Roi, qui, au reste, eût échappé peut-être également, s'il eût employé des moyens aussi simples et aussi lestes. On laissa aller Monsieur si tranquillement, que son libérateur n'eut d'autre effort à faire, que de décider le postillon à tourner la ville de Maubeuge, en employant l'accent anglais et en lui mettant quelques guinées dans la main. De sorte que lorsque Monsieur, devenu Louis XVIII, a mêlé, en mémoire de ce service, l'écusson de France aux armoiries de Béziade d'Avaray, en y joignant pour devise : *Vicit iter durum pietas*, et la date de l'événement, il eût été, ce me semble, plus juste et plus naturel de donner celle-ci : *Fouette cocher!* L'extrême facilité avec laquelle on laissa Monsieur sortir de France a fait penser qu'il était d'intelligence avec les meneurs révolutionnaires, et qu'il leur avait fait donner sous main avis du départ de son frère et de la direction que celui-ci devait suivre. Je ne m'arrêterai pas aux bruits qui ont été assez généralement répandus à ce sujet, et aux assertions consignées dans plusieurs écrits publiés ; mais, ce qui pourrait leur donner quelque

force, c'est l'indifférence avec laquelle ce prince s'exprime dans la *Relation* de son voyage qu'il composa alors, et qu'il a eu l'étonnante confiance de livrer au public, lorsqu'il était sur le trône. C'est, entre autres, cette phrase : « La « joie que j'eus d'y retrouver Madame fut empoisonnée par « l'idée de la position du reste de ma famille, et la com- « paraison que je fis, malgré moi, de son sort avec le « nôtre.... » Ce « malgré moi » n'est-il pas d'une naïveté non moins curieuse que révoltante?

« Arrivés à Marche, dit ce prince dans cette singulière « *Relation* [1], nous y fûmes joints par le fils de M. de « Bouillé, qui nous apprit les détails de ce cruel événe- « ment.... » Ce fait est exact, mais la suite de la narration ne l'étant pas autant, je crois devoir y suppléer et même la rectifier, par le récit de mon entrevue avec Monsieur. Je le trouvai dans une salle basse, sans doute la même où il avait fait la veille ce souper dont il raconte si complaisamment et si peu délicatement, à mon avis, les détails gastronomiques. Il était debout, appuyé et se dandinant contre une commode, pendant que je lui apprenais le peu de circonstances que je connaissais encore de cette malheureuse affaire, et que je l'entretenais des périls que couraient en ce moment le Roi et sa famille. Il m'écoutait avec un calme imperturbable, une froideur impassible, dont il ne sortait que pour m'adresser quelques questions vagues, et dont je n'étais pas moins révolté que surpris. J'ignore si, comme il le dit, « ses larmes, qui n'avaient pu couler dans le premier instant, étaient venues le soulager » avant mon arrivée, mais ce que je puis assurer, c'est que l'on n'en voyait aucune trace dans ses yeux par-

1. *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz* (1791). Paris, Baudouin, 1823, in-8.

faitement secs, comme son cœur, et que l'on n'y pouvait remarquer que leur expression habituelle de fausseté, à travers laquelle s'échappaient quelques jets d'une satisfaction perfide. J'avais de la peine à contenir l'impression que produisait sur moi un tel maintien, une telle insensibilité, lorsque ce prince m'offrit lui-même, sans le vouloir, l'occasion de l'en faire sortir, en excitant sa pusillanime personnalité. M'ayant demandé froidement où et dans quelle situation j'avais laissé mon père, je lui répondis que je l'avais quitté à Arlon, à l'entrée de la nuit, et que j'étais dans la plus vive inquiétude pour lui, parce qu'au moment de mon départ, on était venu annoncer que des partis français rôdaient sur la frontière, dans le dessein d'épier ses pas et de l'enlever. — Comment! reprit-il, la frontière n'est donc pas éloignée? — Non; Monsieur n'en est ici qu'à une ou deux lieues; et si ces partis viennent à savoir que Monsieur s'y trouve, ils n'hésiteront pas à la franchir, pour faire une capture bien plus importante que celle de mon père. — L'éclair n'est pas plus prompt que l'effet de ces paroles; la figure du prince s'anime alors tout à coup; sa voix éclate; il s'écrie : Messieurs, nous ne sommes point ici en sûreté; partons; des chevaux! vite des chevaux! — Ces paroles sont répétées de bouche en bouche : chacun aussitôt de se démener avec un empressement qui m'eût fait rire, dans toute autre situation. Les uns mettent leurs armes en état, les autres courent faire atteler les voitures, tandis qu'un officier est envoyé par le prince, pour aller à bride abattue requérir une escorte de cavalerie du commandant de Namur. Au milieu de cette agitation, j'étais allé regagner ma voiture, que l'évêque de Pamiers tenait prête, et je partis pour continuer ma route. Chemin faisant, nous rencontrâmes le détachement de uhlans autrichiens qui accourait à toutes jambes,

pour protéger Monsieur; mais ce prince, dans sa frayeur, ne l'avait point attendu; il nous dépassa bientôt, au train forcé des chevaux de poste, et arriva ainsi à Namur, avec le détachement qui le rencontra. Je m'arrêtai également pour coucher dans cette ville, rempli des réflexions que m'inspirait une telle scène, dont j'ai eu lieu de m'apercevoir que Louis XVIII, qui avait bonne mémoire, a gardé le souvenir, quoiqu'il se soit dispensé de le consigner dans sa relation.

Je rencontrai à Namur le comte de Fersen, en qui je trouvai du moins plus de sympathie, de regret sur la malheureuse issue de notre entreprise, et de sollicitude sur la situation alarmante du Roi et de la Reine. Ce fut là qu'il m'apprit les circonstances que j'ai rapportées de leur sortie des Tuileries et de Paris, jusqu'au relais de poste où il se sépara d'eux; et, quoiqu'à la façon dont il les vit s'embarquer dans leur voyage, il ne pressentît que trop quelque fâcheux accident, il ne pouvait encore comprendre, non plus que moi, comment ils avaient échoué à Varennes, après avoir rejoint tous les détachements qui devaient les escorter et les y entourer, et au milieu des dispositions prises et ordonnées pour leur sûreté. Nous nous rendîmes ensuite, l'évêque de Pamiers, lui et moi, tous trois tristes compagnons du même revers, à Bruxelles, où Monsieur vint également.

J'eus une audience de l'archiduchesse Christine, gouvernante des Pays-Bas, sœur de l'Empereur et de notre Reine. Dans l'entretien qu'elle voulut bien avoir avec moi, sur l'événement qui occasionnait ma mission près d'elle, je n'eus pas lieu d'être fort touché de la sensibilité qu'elle témoigna pour le malheur de sa sœur. Je ne fus frappé que de ces mots vraiment remarquables, qu'elle m'adressa au sujet des périls auxquels je lui représentais la Reine

exposée, dans son retour à Paris : « Ma pauvre sœur! il « eût bien mieux valu pour elle de n'avoir jamais été ma« riée! » — L'archiduchesse, unie par un mariage d'amourette à un prince cadet de la maison de Saxe, et son autre sœur même, la reine de Naples, avaient toujours envié à la reine de France l'avantage que lui donnait sur elles l'éclat de sa situation. Ses paroles n'étaient donc que l'expression mal déguisée de ce sentiment de jalousie : elles me parurent si sèches et si déplacées, surtout dans la circonstance, que je ne pus m'empêcher de répondre que le trône de France me semblait pourtant un assez bel établissement.

Le comte de Mercy, qui me reçut aussi en particulier, ne me parut pas animé d'une ardeur plus vive pour les intérêts du Roi et de la Reine, dont il regardait les jours comme assurés, du moins pour le moment, d'après les nouvelles que l'on avait eues de leur rentrée, le 25, à Paris. Il opposa à l'émotion que je lui témoignai et que je cherchai à lui inspirer pour leur sort, une réserve diplomatique avec laquelle s'accordaient fort, je crois, ses sentiments particuliers. Il me répéta ce que j'ai déjà indiqué des intentions de l'Autriche à l'égard du Roi, en insistant sur la nécessité que ce prince, pour que l'Empereur le secourût, recouvrât sa liberté et se fût assuré un parti dans l'intérieur; et, sur ce que je lui fis observer que c'était justement ce qu'il venait d'essayer; que le mauvais succès de cet effort pour rompre ses fers ne faisait que les river davantage; que les nouveaux périls de sa situation actuelle semblaient imposer à ses alliés l'obligation de l'en retirer au plus tôt, il me répondit qu'ils ne pouvaient rien faire, tant que le Roi ne ferait rien pour lui-même, en ajoutant froidement : « Vous connaissez le proverbe : aide-toi, et « l'on t'aidera. »

Pendant que j'étais à Bruxelles, M. le comte d'Artois, qui s'était établi depuis peu à Coblentz, vint rejoindre Monsieur, qui lui avait donné rendez-vous dans cette première ville. Ces deux frères avaient été peu unis jusque-là, et ne l'ont guère été plus depuis : leurs opinions politiques avaient été, dès le commencement de nos troubles, aussi opposées que leurs goûts; leurs manières, leur genre de vie et même d'esprit étaient différents. Monsieur, qui n'était pas prince à rien céder de sa suprématie, se voyait avec déplaisir placé, si ce n'est dans une infériorité, du moins dans une déférence forcée vis-à-vis de son cadet, auquel il ne se croyait pas moins supérieur par ses lumières que par son rang, mais que la direction des affaires du dehors, dont ce prince s'était emparé depuis deux ans qu'il était sorti de France, avait rendu le chef de l'émigration. M. le comte d'Artois, de son côté, se voyait avec regret contraint de céder, ou du moins de partager cette première place, dont il avait facilement pris l'habitude, et que sa vanité, mêlée à son ambition, lui faisait déjà regarder comme un droit. Il y était effectivement autorisé par la confiance, les hommages, je dirai même l'enthousiasme que lui témoignait la noblesse émigrée, et dont il reçut en ma présence de vives démonstrations de la part des membres considérables de cet ordre, dont la plus grande partie se trouvait alors à Bruxelles. Tous les regards, tous les vœux, tous les respects, se portaient vers lui, tandis que Monsieur, fort embarrassé de sa personne, semblait devoir à la protection de son frère les égards qu'on voulait bien lui marquer, et le pardon qu'on ne lui accordait qu'avec peine, pour sa conduite politique; car, ce prince n'a jamais été ni aimé ni estimé du parti royaliste, ou, pour parler plus correctement, du parti émigré. Au reste, la contenance de ces deux princes

contrastait singulièrement avec la situation où se trouvait en ce moment leur frère et leur Roi, et n'annonçait point une grande sympathie de leur part. Monsieur jouissait intérieurement du nouveau rôle qu'il était appelé à jouer et de la destinée qui s'ouvrait devant lui, tandis que M. le comte d'Artois, vif, sémillant, presque radieux, déployant cet air cavalier que l'on voulait prendre pour chevaleresque, paraissait, à la puissance et à la gloire près, dans toute l'attitude d'un conquérant : l'éclat de la couronne semblait déjà briller sur son front. Tout ce que je voyais, tout ce que j'entendais correspondait trop peu à l'état de mon âme, et aux idées dont celui de la France me pénétrait, pour pouvoir me plaire; aussi je me hâtai de retourner auprès de mon père, après avoir fait ma cour à M. le comte d'Artois, qui me témoigna assez légèrement le désir de l'appeler à Coblentz et me chargea de lui annoncer une lettre, qui lui ferait connaître plus positivement ses intentions. Je le rejoignis le 28 à Luxembourg, où la lettre du prince me suivit de près. J'ai cru devoir n'en joindre qu'un extrait au mémoire que j'ai publié sur l'affaire de Varennes, mais je la rapporterai ici en entier.

« Bruxelles, 28 juin 1791.

« J'ai reçu votre lettre, Monsieur, et le chevalier de « Rodais m'a donné tous les détails dont vous l'aviez « chargé de m'instruire. Nos maux sont à leur comble, « et mon cœur est cruellement affecté; mais mon âme « est trop accoutumée au malheur, pour que rien puisse « l'abattre, et réuni avec Monsieur, m'honorant d'être son « second, ou de ne faire qu'un avec lui, mes forces sont « plus que doublées, et nous ne désespérerons jamais du « salut de notre Roi, ni de celui de notre Patrie.

« Votre conduite et votre dévouement méritent nos

« éloges et notre reconnaissance; nous acceptons avec « plaisir l'offre de vos services, nous emploierons utilement votre zèle, vos talents, et je vais commencer à « vous communiquer nos ordres,

« Notre premier mouvement avait été de vous rapprocher de nous et de vous engager à venir sans délai à « Coblentz; votre fils a même dû vous le proposer de « notre part; mais nous pensons, après de plus mûres « délibérations, que cette démarche serait trop précipitée, et que votre présence à Luxembourg peut être « encore d'une grande utilité au service du Roi.

« En conséquence, nous vous engageons : 1° à vous « occuper avec soin de l'établissement des officiers qui « ont partagé votre sort, et de celui de tous ceux qui « viendront vous rejoindre. Nous vous chargeons de leur « annoncer que nous les mettons tous à vos ordres, et « que notre intention est qu'ils restent pour le moment « dans le pays de Luxembourg;

« 2° A ne pas tarder à nous envoyer tous les plus grands « détails sur les provinces où vous commandiez, sur les « troupes qui peuvent encore rester fidèles, sur les approvisionnements de toute espèce dont vous étiez pourvu; « sur les places dont on pourrait s'assurer; sur la quantité de forces que vous croirez nécessaire pour s'y « établir au nom du Roi, et enfin sur le nombre de soldats « qu'on pourrait attirer hors du royaume, si nous pensions que cette démarche pût devenir nécessaire;

« 3° A nous rendre compte des fonds que le Roi avait « fait remettre entre vos mains, pour que nous puissions « vous indiquer l'emploi que vous devrez en faire; approuvant cependant que vous disposiez d'une partie de ces « fonds, pour venir au secours des officiers que l'honneur « aurait déterminés à quitter leur corps.

« Voilà, Monsieur, quelles sont nos intentions pour le « premier moment; nous attendons avec impatience vos « réponses, et nous ne négligerons aucune occasion de « vous bien prouver à quel point nous comptons sur vous.

« Dans mon particulier, vous savez combien j'ai tou- « jours désiré vous témoigner ma vraie confiance : la no- « blesse, la fermeté et la suite de votre conduite ont encore « redoublé mon estime et tous les sentiments que vous « m'avez inspirés depuis longtemps.

« Le comte d'ARTOIS [1]. »

Il est facile d'apercevoir dans cette lettre une disposition pour le moins peu gracieuse, qui perce à travers quelques compliments, plutôt commandés par la convenance que dictés par la sincérité. Si, au lieu de vouloir rapprocher de lui mon père, comme le prince le disait, son intention n'eût pas été de l'éloigner, ne devait-il pas s'empresser de l'appeler auprès de lui, non seulement pour lui donner lui-même « ces éloges » et les marques de cette « reconnaissance », que « méritait », selon ses propres expressions, son « dévouement » ainsi que « la noblesse, la fermeté et la suite de sa conduite »; mais encore, pour recevoir, d'une manière plus directe, plus prompte et plus instructive, tous les détails demandés. Mon père pouvait d'autant moins se méprendre sur les véritables sentiments de M. le comte d'Artois à son égard, qu'il y était préparé par le rapport de M. de Rodais, l'un de ses aides de camp, que, dès sa sortie de France, il lui avait envoyé. Ce prince, bien loin de témoigner l'intérêt que devait sans doute inspirer l'effort qui venait d'être tenté, avait laissé échapper,

1. Ce prince avait adopté cette signature dans sa correspondance particulière, pour éviter la gêne du protocole. Cette lettre est toute de sa main.

avec une indiscrète impatience, ces paroles non moins déraisonnables qu'inconvenantes : « M. de Bouillé a tout « gâté ; sans son entreprise, nous allions tout arranger « avec le concours des forces étrangères. » — Cette folle illusion provenait de la confiance que lui et son ministre Calonne fondaient, avec leur légèreté naturelle, sur quelques vagues dispositions par lesquelles l'empereur Léopold l'avait amusé, lors de l'entrevue qu'ils avaient eue ensemble, le 20 mai précédent, à Mantoue; car ce souverain, parfaitement instruit des préparatifs et arrangements pour le départ prochain du Roi et de la Reine, ainsi que pour le lieu de leur retraite, était d'accord avec eux sur ce point, dont on n'informait pas M. le comte d'Artois, malgré la confiance qu'on semblait lui témoigner. Ce serait trop m'écarter de mon sujet et sortir même de ma sphère, que de vouloir pénétrer ce qui put se passer alors entre l'Empereur, M. le comte d'Artois et le Roi, qui, à l'insu de ceux auxquels il remettait le soin difficile et périlleux de son salut, avait donné une mission auprès de ces deux princes au comte Alphonse de Durfort, agent qui ne se recommandait que par son zèle et sa fidélité. D'ailleurs, si l'on est curieux d'en connaître les détails, on peut recourir aux *Mémoires* de M. Bertrand de Molleville et à ceux tirés des *Papiers d'un homme d'État* [1], publiés en 1828. Je crois pouvoir seulement faire observer qu'il semble que chacun, dans ces communications, ne cherchait qu'à se tromper mutuellement, et qu'il était bien malheureux, pour ceux qui se dévouaient franchement, de rencontrer une telle dissimulation et de telles intrigues.

M. le comte d'Artois, qui se croyait devenu l'arbitre des

1. *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, etc., par le comte A.-Fr. d'Allonville, A. de Beauchamp et A. Schubart. Paris, Ponthieu, 1828-38, 13 vol. in-8.

destinées de la France et voulait l'être de celles du monarque, était fort blessé que le Roi eût pensé à se soustraire à sa malheureuse situation par sa propre résolution, et par des moyens qu'il n'avait ni indiqués ni dirigés. Cet acte de la détermination de Louis XVI, exécuté sans la participation de son frère, prouvait trop aussi le peu d'accord qui régnait entre eux, et ceux qui, par leur concours, en rendaient en quelque sorte témoignage, ne pouvaient que lui être désagréables. Dans son humeur, M. le comte d'Artois s'en prit à mon père, qui n'avait cependant pu agir autrement, et, au lieu de l'estimer davantage, comme il l'aurait dû, pour sa fidélité sans partage au service de son Roi, il lui sut très mauvais gré de ne l'avoir pas prévenu d'un projet, dont le secret ne lui appartenait pas, mais au Roi lui-même, qui n'avait pas jugé devoir le lui confier, par la crainte très fondée qu'inspirait son indiscrétion et celle de ses conseils. Ce prince avait encore un grief non moins sensible à son ambitieux amour-propre, et qui n'était ni moins injuste ni, j'ose le dire, moins absurde. Au mois de janvier 1790, M. le comte d'Artois, qui était alors à Turin, expédia à mon père un courrier, qui passa, pour se rendre à Metz, au château de Forbach, situé sur la frontière, appartenant à la comtesse de ce nom, ancienne maîtresse du duc des Deux-Ponts, qui l'avait même épousée secrètement, et amie particulière de mon père. Ce courrier, dont les propos n'étaient pas plus mystérieux que la livrée d'Artois qu'il portait, y fut heureusement retenu; et le baron d'Hamilton, l'un des colonels de la garnison de Metz qui s'y trouvait, jugeant tout le danger d'un pareil message, dont le prince s'inquiétait peu de nous faire courir les chances, quoiqu'elles ne compromissent pas moins ses intérêts que notre salut, prit les dépêches et se chargea de les porter lui-même à Metz. M. le

comte d'Artois y prescrivait de lui rendre compte de l'état de la province, principalement de l'opinion des peuples et des troupes, et des moyens de s'en servir pour opérer une contre-révolution. Il y était joint une instruction très détaillée, pour préparer un mouvement qui procurât quelques places fortes aux princes émigrés, et pour commencer une guerre civile, chose impossible alors, et surtout à ce prince, qui n'avait aucune considération en France, ni dans le peuple ni dans l'armée. Mon père lui répondit qu'il croirait trahir son devoir envers le Roi et être même criminel, si, sans sa permission, il traitait avec un prince du sang hors du royaume; qu'il le priait de l'y faire autoriser, et qu'alors il ferait tout ce que le Roi lui ordonnerait à cet égard, ainsi qu'à tout autre; que, de plus, pour le convaincre de la crainte qu'il avait de le compromettre, si sa lettre et ses instructions s'égaraient, autant que pour le rassurer, il les lui renvoyait, le suppliant de regarder cette démarche comme un témoignage de son respect.

Ces prétendus torts étaient encore envenimés auprès de M. le comte d'Artois par M. de Calonne, qui s'était emparé de toute sa confiance et qui, quoiqu'il eût été disgracié avec éclat par Louis XVI, quoiqu'il fût en grande partie l'auteur de tous nos maux par son imprudence, son étourderie et le désordre de son administration, était devenu son premier ministre et celui de l'émigration. M. de Calonne en voulait à mon père, pour avoir dénoncé, à la première assemblée des Notables, des abus concernant les domaines du Roi, que ce ministre avait engagés en faveur et au profit des Polignac et de leurs parents et amis, au grand détriment des finances du royaume. La considération personnelle que l'éclat de son dévouement acquit à mon père auprès de la plupart des souverains étrangers, l'accès et la prépondérance même qu'il eut dans leurs con-

seils, indépendamment et souvent à l'exclusion de celui de Coblentz, vinrent, en excitant la jalousie des princes et de leurs entours, ajouter depuis à ces griefs, que M. le comte d'Artois ne lui a jamais pardonnés. J'ai dû m'y arrêter, parce qu'ils expliquent non seulement sa conduite dans cette circonstance, mais encore la défaveur dont il a donné des marques à mon père jusqu'à sa mort, et dont j'ai hérité moi-même.

Indépendamment de l'impression que pouvait produire sur lui le ton de la lettre de M. le comte d'Artois, mon père fut assez surpris que le second frère du Roi, son aîné, Monsieur, étant avec lui hors de France, lui donnât des ordres et lui fixât une sorte d'exil. Persuadé que sa situation malheureuse dans le pays étranger, après avoir fait tant de sacrifices pour soutenir les principes de la monarchie et le monarque, abandonnés ou bien mal défendus par ces princes, lui donnait d'autant plus de droits à sa liberté, qu'elle était désormais son seul bien, il répondit à M. le comte d'Artois que, des affaires l'obligeant à quitter Luxembourg, il ne pouvait, malgré son respect pour lui, exécuter ses ordres. Ce trait, qui montrait trop peu de reconnaissance ainsi que de confiance de la part des princes, était venu ajouter aux dégoûts naturels qu'il éprouvait à se mêler encore activement dans les affaires de la Révolution, non seulement avec eux, tant que leur autorité n'émanait pas du Roi, mais surtout avec ceux qui les entouraient [1].

Un homme de son caractère et de sa trempe ne pouvait pourtant pas rester passif, au milieu des circonstances critiques où se trouvait la France et à la vue des malheurs

1. Ce que j'exprime dans cet alinéa est le sentiment de mon père lui-même, que j'ai extrait presque textuellement de ses Mémoires inédits. (*Note de l'auteur.*)

et des dangers toujours croissants qui environnaient le Roi. Déjà, dans l'espoir de sauver les jours de ce prince et ceux de sa famille des premiers excès de l'effervescence populaire, il avait écrit, le 26 juin, de Luxembourg, à l'Assemblée nationale cette lettre trop fameuse, qui lui a attiré un blâme, peut-être exagéré par la haine des partis aussi bien que des envieux, mais qui, du moins, produisit l'effet auquel elle était destinée. J'avoue que, lorsque mon père me la communiqua, à mon retour près de lui à Luxembourg, je ne pus m'empêcher de lui témoigner le regret que j'éprouvais de n'avoir pas été près de lui, pour essayer de le détourner de cette démarche précipitée, tout en applaudissant et en m'associant même à la générosité de son motif. Car je craignais, avec trop de raison, que le noble dévouement qui la lui avait inspirée ne fût pas assez généralement apprécié et ne servît point d'excuse aux menaces exagérées que cette lettre renfermait, dont je venais de reconnaître par moi-même le peu de fondement, et qu'elles ne fussent considérées que comme un acte de fureur et de jactance tout à la fois, après le revers qu'il venait d'éprouver, lorsqu'il ne lui restait plus à offrir à la cause qu'il avait soutenue que son courage et son épée. C'est effectivement ce qui est arrivé; et le vulgaire méconnut ce que dit un ancien [1], que l'occasion qui émeut le courage rend plus excusable çelui qui, ayant un grand sujet de sortir des bornes de la raison, est renversé de son assiette ordinaire comme par un coup violent. Cependant les différents souverains de l'Allemagne, et même de l'Europe, auxquels mon père adressa des exemplaires de cette lettre, lui firent des réponses flatteuses; et particu-

1. PLUTARQUE, *Comparaison de Thésée et de Romulus*, traduction de Dacier.

lièrement le roi de Suède, qui se trouvait alors à Aix-la-Chapelle, où il était accouru pour venir aider Louis XVI de son expérience en fait de révolutions, dans la situation nouvelle et difficile où devait le placer l'exécution de son projet, et dont ce monarque était informé.

Il n'était plus guère possible d'attendre de l'intérieur des chances favorables à la cause du Roi. Le dernier attentat même qui venait d'être commis contre lui à Varennes devait faire craindre et prévoir les plus extrêmes, et la seule espérance des serviteurs fidèles du monarque et de la monarchie ne pouvait plus que se tourner vers l'appui des puissances étrangères, triste et douloureuse ressource pour tout ami de sa patrie. Mon père, trop généreux pour ne pas sentir et trop éclairé pour ne pas redouter les inconvénients de cette intervention, jugea pourtant qu'elle était devenue une nécessité; et il tourna d'abord ses vues vers la Prusse, où ses anciennes relations paraissaient lui présenter plus de chances de succès. Mais, ne jugeant pas devoir s'y montrer lui-même, dans un moment où il attirait encore trop de regards et trop d'attention, il engagea le général de Heymann à se rendre près du roi de Prusse, dont il était fort connu et assez aimé, pour exciter l'intérêt de ce prince et aiguillonner ses sentiments personnels, comprimés jusque-là et peut-être même dénaturés par des influences et des liaisons politiques. Ce général, que j'ai dépeint ailleurs et qui paraissait s'être associé d'assez bonne foi à notre sort, en quittant la France avec nous, était d'autant plus propre à cette mission, qu'il connaissait parfaitement les alentours du Roi, ses maîtresses, ses favoris, ses valets de chambre, et particulièrement le baron de Bischoffswerder, l'ami du Roi, dont il avait alors toute la confiance. M. de Heymann partit donc de Luxembourg, le 1er juillet, pour Berlin, emmenant avec lui mon frère,

le chevalier de Bouillé, pour le faire entrer au service de Prusse, où le Roi l'admit effectivement, en le nommant capitaine à la suite du régiment de hussards d'Eben, ci-devant Zieten. Il devait, en passant à Mayence, voir le ministre de Prusse près cette cour, le baron de Stein, sonder ses dispositions et celles de son cabinet pour notre cause, et en rendre compte aussitôt à mon père ; ce qu'il fit par la lettre suivante :

Mayence, le 3 juillet 1791.

« Mon général,

« Je suis arrivé ce matin ; j'ai vu la personne dont nous « avons convenu. Je ne peux vous exprimer toute la sa-« tisfaction que j'ai de sa franchise et de sa loyauté. Il est « important et absolument nécessaire que vous veniez ici « en personne, pour conclure le meilleur de tous les pro-« jets. Pour cet effet, mon général, vous voudrez bien « vous rendre à Bingen sur le Rhin, qui est la dernière « station de Luxembourg à Mayence ; là je viendrais avec « la personne en question vous joindre. Quatre heures de « conversation vous mettront du baume dans le sang ; « mais, il faudrait que vous envoyassiez une estafette à « M. le baron de Stein et lui fassiez dire le jour positif où « vous serez à Bingen. Au nom de la France, qui vous est « chère à sauver, venez tout de suite. Il est de la dernière « importance que vous sachiez ce qu'il faut faire. Rece-« vez les assurances du tendre et respectueux attachement « avec lequel, etc....

« DE HEYMANN. »

Cet appel était trop pressant et d'une nature trop importante, pour permettre aucune hésitation. Mon père se mit donc en route, aussitôt qu'il lui fut parvenu, et il partit avec moi de Luxembourg, le 5, après avoir formé à

Grewenmacher sur la Moselle, dans l'électorat de Trèves, un établissement pour les officiers des différents régiments, au nombre d'environ soixante, qui l'avaient suivi ou qui étaient déjà venus le rejoindre : il le laissa sous le commandement du baron de Klinglin. Nous trouvâmes, le 6, à Bingen, le baron de Stein, avec qui nous allâmes le lendemain à Mayence, où nous entrâmes sous des noms supposés et restâmes logés secrètement chez lui.

Le baron de Stein, frère de celui qui a acquis de la célébrité comme ministre du cabinet de Berlin, sans être doué de lumières supérieures ni d'une portée d'esprit très étendue, avait de la justesse dans les idées, de la droiture dans les principes, de la franchise dans les manières et dans le caractère, et il portait à notre cause un intérêt sincère, qui était entretenu et même excité en lui par la baronne de Coudenhoven, avec laquelle il était lié très particulièrement, je crois. Elle était exaltée au point de me dire « qu'elle voudrait accoucher d'une armée de cent mille hommes et nous la donner pour combattre la Révolution ». Le ministre prussien désirait voir partager ses sentiments par le Roi son maître, dont il était l'ami ; il y employait tous ses efforts, de concert avec l'électeur de Mayence [1], qui exerçait de l'influence sur la cour de Prusse et prenait d'autant plus de part aux troubles de la France, qu'il en redoutait et prévoyait les suites pour les princes et les États de l'Allemagne. M. de Stein donna à mon père l'assurance du vif intérêt que le roi de Prusse prenait à la situation du roi de France ; et, pour détruire les doutes que pouvaient élever sur ce point les intrigues du baron de Goltz, ministre de Prusse à Paris, au com-

1. Frédéric-Charles-Joseph, baron d'Erthal, né le 3 janvier 1719, élu le 18 juillet 1774.

mencement et en faveur de la Révolution, ainsi que la mission donnée par sa cour au juif Ephraïm pour soudoyer les Jacobins, il montra une lettre qu'il avait reçue de son souverain, sur la première nouvelle de l'arrestation de Louis XVI à Varennes, et qui était conçue dans des termes tels, qu'on aurait pu l'attendre de l'ami le plus sincère et de l'allié le plus fidèle. Ces bonnes dispositions du monarque prussien furent confirmées par l'électeur, qui, d'accord avec M. de Stein, engagea mon père à rédiger un mémoire sur la situation de la France, qu'ils envoyèrent au roi de Prusse et dont ce prince reconnut la vérité, la modération et l'impartialité, ainsi qu'il l'a dit lui-même depuis à son auteur [1].

Après un séjour de quarante-huit heures à Mayence, nous en partîmes le 9 pour Coblentz avec Mme de Coudenhoven et M. de Stein : nous fîmes ce petit voyage de la manière la plus agréable, en bateau sur le Rhin, qui, dans cette partie de son cours, offre sur ses deux rives les sites les plus variés et d'une nature également pittoresque et imposante.

Coblentz était alors la résidence des deux princes frères du Roi, et le centre, l'on peut même dire le foyer de l'émigration, qu'eux ou leurs agents excitaient par toutes sortes de moyens, et qui commença à devenir générale dans l'armée, ainsi que dans les premiers corps de l'État, à l'époque de l'arrestation du Roi. Ils rassemblèrent autour d'eux, tant dans cette ville que dans des cantonnements environnants, tous les officiers qui quittaient leurs corps et tous les gentilshommes que leur appel fit accourir du fond des provinces, pour se former une armée et un parti hors de

1. Cet exposé de la situation de la France est inséré dans les *Mémoires* du MARQUIS DE BOUILLÉ sur la Révolution française, sous le titre de : *Notes sur les affaires de France*. (Note H, page 432, édition de Baudouin.)

France, quoique les uns et les autres les eussent bien mieux servis en restant à leurs postes ou dans leurs foyers, jusqu'au moment de se déclarer. C'est en effet de cette manière que ceux-ci eussent pu devenir utiles, soit au Roi qui demeurait prisonnier, soit aux princes, quand ils auraient paru avec des forces étrangères pour le délivrer ; et c'est ainsi que tous les partis de guerre civile se sont formés : l'histoire en offre plus d'un exemple ; celle de notre temps en a présenté un non moins remarquable et non moins éclatant par le soulèvement de la Vendée, dont on a si peu su ou voulu profiter.

Mais ces princes, ainsi que leurs conseillers, jaloux de s'emparer du premier rôle et de s'assurer la direction des affaires de la France, ou du moins une grande prépondérance dans leur arrangement, ne calculèrent que les intérêts d'une ambition peu réfléchie. Leur vanité se complut à exercer un gouvernement sans souveraineté, à avoir une cour sans puissance, un conseil sans affaires, une armée sans soldats et surtout sans finances, un parti royaliste sans l'assentiment du Roi, qui, malgré sa captivité, avait conservé des moyens de faire connaître ses intentions. Ce faux calcul motiva donc les rassemblements de Coblentz et de Worms, où la noblesse française attacha le même point d'honneur et la même mode qu'elle mit jadis aux Croisades ; où chacun apporta des prétentions proportionnées pour le moins aux sacrifices qu'on lui avait imposés ; où enfin l'esprit d'intrigue, d'insubordination, de démocratie même, ainsi que tous les vices de l'oisiveté, s'introduisirent à la suite d'un grand nombre de gens tarés ou sans aveu, qui profitèrent du prétexte le plus honorable, pour se ranger sous les bannières d'un parti qui en a reçu un tort notable, et pour s'affilier à un ordre auquel ils étaient jusqu'alors étrangers. Ce même esprit inspira une

intolérance non moins impolitique que les principes et les mesures dont elle n'était en quelque sorte que le complément; car, tandis que des hommes obscurs, qui étalaient la plus ridicule exagération dans l'opinion royaliste, étaient reçus à bras ouverts, on repoussait avec les formes les plus dures des hommes utiles, qui, ayant cédé au premier entraînement des idées nouvelles, venaient offrir l'hommage de leur conversion : l'on a dégoûté ainsi, par les effets du juste ressentiment qu'ils emportèrent, les partisans encore incertains que l'on pouvait avoir, et qu'il fallait encourager dans l'intérieur.

De son côté, M. le prince de Condé formait une autre armée et tenait une autre cour à Worms. La jalousie qui ne s'est que trop constamment montrée dans le parti des émigrés, et qui a été la source de tant de fautes et de malheurs, divisait ces deux cours, qui ne s'accordaient que sur un seul point, l'intolérance à l'égard de ceux qui voulaient s'y rallier. La réputation militaire de M. le prince de Condé, la préférence marquée que lui donnaient les officiers de l'armée, tandis que la cour et tout ce qui y tenait de quelque manière affluait à Coblentz, mit de la division entre lui et les frères du Roi, mais surtout entre leurs conseillers, qui traitaient cette grande affaire comme une des intrigues auxquelles ils étaient si accoutumés à Versailles. M. le prince de Condé, d'un caractère méfiant non moins qu'intrigant et ambitieux, accueillit facilement les préventions qui lui furent données sur les dispositions de Coblentz envers lui ; et, quelque peu favorables que fussent à cette époque celles des puissances à l'égard des émigrés, il n'est pas douteux que le scandale de leurs divisions et de leurs jalousies particulières, les intrigues des cours de Coblentz et de Worms, aussi peu d'accord entre elles que chacune d'elles l'était peu avec les démarches que le Roi faisait se-

crètement de sa prison, n'aient beaucoup influé sur les sentiments et la conduite de la plupart des souverains.

Monsieur et M. le comte d'Artois habitaient le château de Schœnbornslust, près Coblentz, que leur avait prêté leur oncle, l'électeur de Trèves, de la branche électorale de la maison de Saxe, prince d'un caractère généreux, doux et bienfaisant. Ces qualités se manifestèrent en lui dans ces circonstances de la manière la plus noble, non seulement par les attentions qu'il prodigua à ses neveux qui, dans l'éclat de leur prospérité, l'avaient presque méconnu, mais par l'établissement qu'il accorda aux corps d'émigrés armés, sans être arrêté par la considération du danger imminent qu'il attirait, par cette protection, sur ses États et sur lui-même.

Les princes firent à mon père un assez bon accueil, mais où il était aisé d'apercevoir plus de politesse et de bienséance que de confiance et d'affection. Ils le questionnèrent beaucoup sur les dispositions des troupes et des peuples des frontières de France ; il leur lut le court mémoire qu'il avait rédigé sur cette matière, et qu'il avait, comme je l'ai dit, fait parvenir au roi de Prusse par l'entremise de l'électeur de Mayence et du baron de Stein. Ce mémoire flattait trop peu leurs passions ou leurs préjugés, il s'accordait trop mal avec les rapports intéressés et complaisants de leurs conseillers et agents, pour pouvoir leur plaire ; aussi l'écoutèrent-ils avec peu d'attention, et les principes modérés qu'il renfermait firent encore moins regretter à M. le comte d'Artois et à son ministre Calonne, ainsi qu'aux plus exagérés des émigrés qui avaient la confiance de l'un et de l'autre, la malheureuse issue du départ du Roi. En tout, à travers quelques marques d'intérêt et d'empressement, il perçait des signes trop évidents de la satisfaction qu'inspirait l'échec récent

d'un général, objet de la jalousie des principaux chefs du parti, qui eussent vu leurs calculs ambitieux dérangés par le succès d'une entreprise dont ils lui enviaient encore l'éclat, et qui étaient d'autant mieux disposés à se consoler de cette catastrophe, que leur folle présomption leur promettait pour et par eux-mêmes un triomphe prochain et complet. Cette disposition, qui ne put m'échapper, fit sur moi un effet pénible, que rendit encore plus vif l'irritation naturelle à la jeunesse, ainsi que celle causée par le malheur qui venait de me frapper, et qui était excitée non seulement par le sentiment filial, mais par celui de l'injustice qui m'a toujours trop animé ; car il faut s'attendre et se résigner à la rencontrer dans les jugements des hommes, surtout lorsque l'on est en quelque évidence. Cette impression commença à calmer mon enthousiasme et à me refroidir, si ce n'est pour la cause en elle-même, du moins pour ceux qui en étaient les chefs et les soutiens, et qui depuis n'ont que trop justifié le peu de confiance et d'attrait qu'ils m'inspirèrent dès lors.

Nous ne restâmes que deux jours à Coblentz, dont le séjour m'avait peu séduit. Nous en partîmes le 11, pour aller à Aix-la-Chapelle voir le roi de Suède, d'après l'espèce d'invitation qu'il en avait faite à mon père, qui était empressé de connaître un prince dont le caractère et les actions brillantes donnaient plus de prix au suffrage qu'il lui avait accordé, dans cette dernière circonstance. Il ne l'était pas moins de rendre hommage à un monarque, non seulement l'ancien allié de la France, mais l'un des plus zélés amis de Louis XVI, et que son zèle pour sa cause avait appelé du fond du Nord. Le roi de Suède lui fit l'accueil que sa lettre promettait, et, comme elle le lui faisait pressentir, des propositions d'entrer à son service, qu'il accompagna de la promesse séduisante du commande-

ment sous lui d'une expédition, qu'il projetait de concert avec l'impératrice de Russie, pour rétablir le roi de France sur son trône.

Mon père était alors en négociations pour obtenir du service en Russie. Jugeant que, dans l'entreprise à laquelle il se dévouait, les chances contraires balançaient pour le moins celles du succès, il avait pensé à se ménager une ressource honorable, en cas de revers : la puissance ainsi que les vues et les sentiments également grands de Catherine II lui présentaient de quoi occuper son activité, et le dédommager de ce qu'il perdrait dans sa patrie d'occasions de gloire et de fortune. Il avait donc, peu de temps avant le départ du Roi, envoyé, avec des pouvoirs pour traiter de cet objet, M. de Sombreuil, jeune homme alors peu connu, et qui depuis a obtenu de la célébrité par une fin tragique, qui marque plus son malheur que ses talents. Cet officier, qui à cette époque regardait cette commission comme l'aurore de sa fortune, et pour qui elle a eu réellement cet effet, quoiqu'en se détournant de sa cause, était à Pétersbourg, occupé de cette mission, lorsqu'on y apprit le départ et l'arrestation de Louis XVI; et cette circonstance, dont le malheur même jetait un nouvel éclat sur le principal acteur, ne pouvait que redoubler l'intérêt dont l'impératrice de Russie lui avait déjà donné des assurances.

Cependant mon père s'était rendu à Aix-la-Chapelle, et n'avait aucune nouvelle de son envoyé; le roi de Prusse lui avait même fait des offres qu'il n'avait pas acceptées, dans l'attente du succès de ses démarches auprès de la Russie; et il avait reçu avec reconnaissance, mais sans explication positive, les instances du roi de Suède. Dans l'incertitude de la tournure que prendraient les affaires de France, recherché comme il l'était par la plupart des souverains, qui joignaient à l'estime inspirée par ses ta-

lents, de l'intérêt et une espèce de reconnaissance pour son dévouement à son Roi, il devait se tenir quelque temps dans une sorte d'expectative, et surtout attendre les résolutions de la Russie à son égard. Mais cette marche, qui lui était conseillée par tous ceux qui s'intéressaient à sa personne ou à sa gloire, ne cadrait pas malheureusement avec l'impatience et l'inquiétude naturelles de son caractère, surexcitées en ce moment par l'impression du revers qu'il venait d'éprouver, le premier qui eût encore arrêté sa carrière. Il était dans cette agitation d'esprit, lorsqu'il reçut une lettre de M. de Sombreuil, qui lui annonçait une décision prochaine sur ses demandes, mais lui faisait concevoir des doutes sur le succès, et surtout de l'ombrage sur la disposition avec laquelle les chefs de l'armée russe, notamment le prince Potemkin, favori de l'Impératrice et maître de l'empire, le verraient arriver. C'était un piège concerté entre M. de Sombreuil et le prince de Nassau, homme aussi jaloux qu'ambitieux, qu'une grande ostentation de bravoure a fait jouir d'une célébrité qui a ébloui quelque temps. M. de Nassau, que l'on appelait à juste titre l'aventurier de l'Europe, craignant la concurrence militaire de mon père dans le service de Russie, où il occupait un poste brillant, avait travaillé ce jeune envoyé ; et, par des caresses et des promesses, qu'il avait même commencé à acquitter en le faisant nommer major à ce service, il l'avait détaché de celui que son nouveau protégé regardait d'abord comme l'auteur de sa fortune. Cette conduite de M. de Sombreuil, dans son début, prouve et son ambition et son indifférence sur les moyens, et était un coup d'essai digne des maîtres dans l'art de l'intrigue. Le peu de temps qu'il a vécu a suffi pour développer de tels commencements; et cette marche lui a valu sa réputation et sa fin précoce. Quoi qu'il en soit,

mon père ne se méfia pas, dans le moment, de l'infidélité de son agent, parce qu'il en coûte trop à un cœur droit de soupçonner l'ingratitude et la perfidie, surtout dans un homme que son âge devait encore attacher à de nobles illusions.

Cette lettre de M. de Sombreuil fut un nouvel aliment à l'inquiétude de mon père, et l'engagea à détourner ses vues de la Russie, mais en ne les arrêtant encore d'aucun côté. Cependant le roi de Suède, qu'il voyait journellement et qui avait, par sa vivacité chevaleresque, une grande analogie avec lui, le pressait sans cesse. Enfin, un jour que la conversation devint plus animée et les instances plus vives, il se laissa entraîner avec trop de facilité; et, sans attendre les réponses définitives de l'Impératrice, *il* se donna à un prince qui n'avait de grand que les sentiments et les idées, et ne pouvait lui offrir qu'une amitié, très honorable sans doute, mais infructueuse. Cette décision fut un coup de foudre pour moi, et pour tous ceux qui s'intéressaient à mon père; elle nous affligea encore plus vivement, lorsqu'un mois après il reçut, par M. de Grimm, des réponses de l'Impératrice, qui lui offrait tout ce qui pouvait être avantageux pour sa fortune et son ambition, tant pour lui que pour sa famille; car la bienveillance de cette souveraine avait été jusqu'à accorder une charge dans sa maison à ma mère, si elle voulait aller en Russie. Il fallut refuser ces offres brillantes et généreuses; et Catherine, fière et vindicative, qui d'ailleurs n'aimait pas le roi de Suède, ne pardonna jamais à mon père de s'être attaché si légèrement à ce prince, quelque excuse que l'un et l'autre pussent lui en donner.

La transaction qui nous engagea au service de Suède fut conclue le 22 juillet : elle est assez remarquable pour mériter de trouver place ici.

M. de Bouillé prie S. M. le roi de Suède de lui donner le rang de lieutenant général à son service, puisqu'il n'y a point en Suède de généraux d'armée, ainsi qu'il en avait le brevet et qu'il en remplissait les fonctions en France; et de lui accorder un traitement fixe, tel que Sa Majesté a bien voulu le lui promettre. Il est lieutenant général du mois d'avril 1782.

Il désire que son fils soit placé en qualité d'aide de camp du Roi, et il demande pour lui le grade de lieutenant-colonel, qu'il a en France [2], et des appointements de trois mille livres, tels qu'il les avait.

Réponses du Roi écrites de sa main

Le marquis de Bouillé sera reçu lieutenant général de mes armées et prendra le rang après son brevet de France, du mois d'avril 1782. Je lui donnerai un régiment de cavalerie, s'il le souhaite, dès qu'il vaquera, et 2,500 rixdales, espèces de Suède [1], d'appointements fixes, souhaitant de pouvoir augmenter ce traitement, lorsque les finances de la Suède seront un peu soulagées des embarras que leur a laissés la guerre.

Je reçois avec bien du plaisir le comte Louis de Bouillé parmi mes aides de camp, ayant rang de lieutenant-colonel; étant persuadé que, marchant sur les traces de son père, il me sera aussi attaché que l'a été le marquis de Bouillé au roi de France. Ces trois mille livres lui sont accordées, s'ils surpassent le traitement de mes aides de camp généraux de l'aile; s'ils sont moindres, il aura le même

1. Douze mille livres de France.

2. J'étais lieutenant-colonel, depuis le 1er avril 1791, avec quatre et non *trois* mille francs d'appointements. (*Note de l'auteur.*)

Il supplie Sa Majesté d'accorder au chevalier de Rodais, son aide de camp, le grade de capitaine, qu'il a en France, et ses appointements de deux mille livres.

M. de Bouillé espère des bontés du Roi qu'il voudra bien placer M. de Rodais et son fils dans l'armée, quand l'occasion s'en présentera.

Si son second fils, capitaine de hussards au service de France, n'était pas placé au service étranger, il prie Sa Majesté de lui accorder le même grade et de le placer dans un corps de cavalerie, quand il sera possible.

Il prie Sa Majesté de lui permettre de suivre les affaires de France, tout le temps qu'il croira possible de servir le Roi, et d'en rester à portée, tant que les circonstances pourront lui donner l'espoir de lui être utile, ainsi que de rester au service de France en même temps qu'à celui de Sa Majesté, y étant engagé par honneur et par devoir, d'après les bontés et

traitement que mes aides de camp généraux de l'aile (*general adjudanter af flugellen*) ont sur l'État.

Le chevalier de Rodais est reçu aux conditions que le marquis de Bouillé a demandées, placé près de lui comme son aide de camp, et attaché comme capitaine à la suite du régiment de Skaraborg-infanterie.

Comme je ne souhaite rien plus que d'attacher le marquis de Bouillé et sa famille irrévocablement à la Suède, cette demande est accordée avec plaisir.

Ayant eu le double objet d'acquérir un général habile, expérimenté, et dont la réputation militaire double par là seul mes forces, et en même temps de donner un asile à un sujet fidèle, qui s'est dévoué pour son prince et sa patrie, j'accorde avec plaisir cette demande, espérant cependant que le marquis de Bouillé n'entreprendra rien sans m'en avertir, au cas que les cir-

les marques de confiance dont le roi et la reine de France l'ont honoré. Il supplie Sa Majesté de lui permettre de ne servir en Suède qu'après que la position du Roi et celle des affaires de France seront déterminées, et il demande la liberté de s'absenter, dans les temps où son service n'exigera point sa présence et hors de la saison des exercices et des rassemblements, jusqu'à ce qu'il ait plu au Roi de lui donner un commandement qui fixe sa résidence et qui le rende nécessaire; l'objet de M. de Bouillé étant de servir sous Sa Majesté pendant la guerre principalement.

constances missent des obstacles insurmontables à mes bonnes intentions, le marquis de Bouillé devant alors être assuré que je n'empêcherais pas un vrai chevalier français de servir son Roi, s'il le peut efficacement; et, pour ce qui est de rester après le rétablissement du Roi en France à son service, une longue confraternité unissant depuis près de trois siècles les noblesses suédoise et française, il n'y aura certainement de mon côté aucun obstacle.

M. de Bouillé s'engage sous sa parole d'honneur, quelque chose qui puisse arriver, si les circonstances le forcent à quitter le service de Suède, de ne jamais porter les armes contre la Suède.

Bouillé.

Aix-la-Chapelle, le 21 juillet 1791.

Le marquis de Bouillé jouira sur cet article de toute liberté, ne doutant pas, lorsque mon service l'exigera, qu'il ne vienne de lui-même, espérant cependant d'avoir quelquefois le plaisir de le voir en Suède.

Gustave.

Aix-la-Chapelle, ce 22 juillet 1791.

Le service de Suède, auquel nous venions de nous attacher, ne nous offrait ni avantages présents ni perspective brillante pour l'avenir, si nous étions forcés d'y rester; ce qu'il présentait de plus satisfaisant est que nous n'étions

pas censés quitter le service de notre patrie, d'après un ancien accord entre la France et la Suède, par lequel le grade que l'on occupait chez l'une de ces puissances était reconnu par l'autre; mais aucun de nous n'y gagnait rien. L'alliance, qui depuis plusieurs siècles unissait les deux couronnes, jointe aux sentiments personnels du roi de Suède et à la nature même de sa puissance, ne pouvait faire voir en lui que l'ami le plus sincère et le plus désintéressé de la France. Cette considération agit puissamment sur mon père; mais, il ne fut pas moins entraîné par la promesse de commander sous ce prince l'expédition projetée pour le printemps suivant, qui, en flattant son amour pour la gloire, devait lui fournir l'occasion de renouveler ses efforts pour le salut de Louis XVI.

Le roi de Suède, pour montrer tout le prix qu'il attachait à l'acquisition de son nouveau général, et pour satisfaire son goût pour l'apparat et les formes extérieures de la grandeur, qui lui faisaient illusion sur la médiocrité de sa puissance, voulut marquer par une sorte de solennité notre réception dans son service. Aix-la-Chapelle réunissait alors plusieurs personnages marquants de divers pays étrangers, et surtout de l'ancienne cour de France. On comptait parmi eux le baron de Breteuil, l'auteur ambitieux et inconsidéré de ce fatal projet de départ du Roi. Indépendamment de la communauté d'intérêts que cet événement avait établie entre nous, sa famille m'en présentait un plus vif encore, en me rapprochant de l'objet de mon premier sentiment. Une absence de plus de deux ans, remplie par des occupations d'une nature bien propre à m'en distraire, n'avait pu en détruire la racine; et cette première impression du cœur, qui se mêle si intimement à notre être, parce qu'elle semble nous l'avoir révélé, reprit d'autant plus d'empire sur moi, que

mon âme, brisée par le choc dont toute mon existence venait d'être frappée, sentait le besoin d'une émotion forte et douce tout à la fois, pour en amortir la violence. Le roi de Suède réunit chez lui, dans un grand souper, toute cette société brillante, pour la rendre témoin de notre admission à son service ; et voulant donner à cette représentation un air tout à la fois galant et chevaleresque, il nous fit remettre les cocardes suédoises par les mains des deux plus jeunes dames françaises de l'assemblée. Celle qui m'intéressait remplit cette mission envers mon père, à qui je n'enviai pourtant pas la préférence ; car, le regret du parti que j'étais forcé de prendre avec lui n'eût été que plus amer, en tenant ce gage d'exil de la personne qui devait me le rendre plus pénible. Il me fut transmis par la marquise de Conflans, fille du duc d'Havré. Dans toute autre circonstance, je me serais félicité de l'occasion qui me donnait le droit de l'embrasser, mais je n'en profitai que de mauvaise grâce, et même à contre-cœur, et jamais femme aussi jolie n'inspira moins d'empressement.

Nous venions de recevoir le décret de l'Assemblée nationale du 16 juillet, dans lequel j'étais compris, qui traduisait mon père devant la haute cour nationale d'Orléans, pour le fait de l'évasion du Roi. On savait aussi que sa tête avait été mise à prix par les chefs les plus ardents du parti révolutionnaire. Cette double proscription jeta l'alarme, non pour lui, mais pour leur propre tranquillité, parmi les émigrés français qui se trouvaient à Aix-la-Chapelle ; ils craignirent que les magistrats de cette ville, qui était alors l'une des villes libres et impériales, inquiets du mécontentement que pouvait causer au parti dominant en France la présence d'un tel proscrit dans ses murs, ne leur donnassent à tous l'ordre de quitter ce séjour, où ils avaient fait des établissements commodes et agréables ;

et dans leur généreuse sollicitude, ils pressèrent mon père de s'éloigner au plus tôt. Il se prêta volontiers à satisfaire leur impatience ; et, dès le 23, nous repartîmes pour retourner à Luxembourg, où il commença aussitôt à s'occuper des moyens d'exécution, pour l'expédition projetée par le roi de Suède, qui reprit, au commencement d'août, le chemin de ses États.

CHAPITRE XVII

RÉFLEXIONS SUR MA NOUVELLE SITUATION. — RETOUR ET ÉTABLISSEMENT A MAYENCE. — CONSEIL ET MINISTRES DES PRINCES A COBLENTZ. — M. DE CALONNE ET M. DE BRETEUIL. — CONFÉRENCES DE PILLNITZ. — ENVOYÉS DES PRINCES DANS LES COURS ÉTRANGÈRES. — VOYAGE A PRAGUE AU COURONNEMENT DE L'EMPEREUR. — MON RETOUR A COBLENTZ. — ACCEPTATION DE LA CONSTITUTION PAR LE ROI; PARTICULARITÉS A CE SUJET. — SOMMES REMISES AUX PRINCES PAR MON PÈRE. — PROCLAMATION DU ROI AU SUJET DES ÉMIGRÉS. — APERÇU SUR L'ÉMIGRATION. — LETTRES DE M. LE COMTE D'ARTOIS SUR LA SITUATION DU MOMENT. — MON SÉJOUR A RASTATT. — COUR DE CARLSRUHE. — PARTICULARITÉS SUR L'AMBASSADE DU COMTE DE SÉGUR A BERLIN.

(Du mois d'août jusqu'à la fin de l'année 1791)

Un nouvel avenir venait s'ouvrir devant moi, ou plutôt mon avenir commençait, bien différent de celui que semblait me promettre mon début dans le monde. La tempête politique qui m'assaillit à vingt ans, et me jeta hors de la route que me frayaient les avantages de ma situation sociale et particulière, m'en avait dédommagé, en me lançant dans une sphère plus étendue que ne m'eût présenté le cours ordinaire des événements. Cette grande lutte, dans laquelle je me trouvais plus engagé et plus agissant

qu'on ne devait l'être naturellement à mon âge, par mon association au rôle principal et tout à fait à part qu'y prit mon père, m'avait mis dans le cas de donner plus de développement à mes facultés, plus de gravité à mes occupations, plus de maturité à mes idées; et, en m'identifiant avec lui, avait porté sur moi un reflet de l'importance des objets, en même temps qu'elle m'en avait fait prendre le goût et l'habitude. Si le mouvement de tant de passions en sens divers m'avait enlevé trop tôt les douces illusions qui sont un des charmes et des avantages de la jeunesse, ce spectacle avait quelque chose d'imposant, qui satisfaisait mon âme et s'accordait avec la tendance qu'elle avait vers ce qui était grand et fort. De nobles illusions remplaçaient celles que j'avais perdues; j'en trouvais une source abondante dans l'intérêt attaché au soutien d'un trône ébranlé, à la défense et au salut d'un Roi malheureux, à la conservation ou au rétablissement de l'ordre public, et dans la chance unique qui semblait nous en avoir réservé l'honneur.

La délivrance du Roi assurait effectivement une gloire d'autant plus flatteuse, qu'elle était d'un genre tout particulier, et le fruit d'une de ces occasions rares qui décident du sort d'un empire, et ne se représentent guère dans le cours des siècles. Elle était un titre d'illustration supérieure à celle que peuvent donner les succès de la guerre ou de la politique, et surtout les honneurs de cour; et c'était un gage ou une égide contre l'ingratitude à laquelle on pouvait s'attendre, et qui est si familière aux princes, surtout lorsqu'ils ont reçu de trop grands services. J'y voyais donc un point de départ comme un point d'appui pour toutes les chances d'une brillante carrière, qui venaient nécessairement se produire sous mes pas pour peu que je les eusse secondées. Ce beau rêve fut dissipé en un mo-

ment par la fatalité attachée à Louis XVI, qui semble s'être appesantie depuis sur moi, et qui fut alors trop secondée par l'étourderie, l'impéritie ou la négligence de quelques personnes, dont malheureusement l'une, qui me tenait de bien près, a été l'occasion à mon égard de méprises que je n'ai pas toujours été à même d'éclaircir, et dont probablement j'ai éprouvé plus d'une fois les effets à mon insu.

Le mouvement continu et forcé dans lequel je passai le premier mois qui suivit ma sortie de France, le renouvellement rapide de lieux et de scènes, ne me firent d'abord éprouver qu'un violent étourdissement ; mais, quand je fus revenu à Luxembourg, et que, dans ce séjour âpre et solitaire, je pus me livrer à toute l'amertume de mes réflexions, je sentis plus profondément les regrets et les angoisses dont ma nouvelle situation devait être et a été pour moi une source intarissable ; car toute mon existence a découlé en quelque sorte de cette catastrophe de ma jeunesse, qui a été comme le germe de tous les embarras, de toutes les traverses, les vicissitudes, et, si l'on veut, les inconséquences de ma vie. Mes rapports avec les autres s'en sont également ressentis : j'ai été méconnu, et, par conséquent, mal jugé, parce qu'errant à peu près à l'aventure, sans boussole et surtout sans confiance, je n'ai presque jamais pu être ce que j'aurais dû et voulu être. En effet, la contradiction entre la destinée et notre nature produit un malaise, une irritation ainsi qu'un étourdissement, qui tournent nos avantages mêmes en tourment et en écueils pour nous, en désavantage et souvent en torts aux yeux des autres ; elle gâte tout, dénature tout, notre humeur, notre caractère, jusqu'à notre aptitude et le sentiment que nous avons de nous-mêmes, à plus forte raison l'opinion que l'on prend de nous.

C'est ce qui m'est effectivement arrivé en grande partie.

Ce coup, qui m'avait frappé dans un âge où le tempérament physique se développe, agit violemment sur moi: tout le système nerveux en fut ébranlé, au point que j'éprouvai, pendant plusieurs semaines, une sorte d'assoupissement habituel et irrésistible; et jamais il ne s'est parfaitement rétabli; j'avais été tellement renversé hors de mon assiette, que rien, même quelques apparences d'un retour plus favorable de la fortune, n'a pu me le faire retrouver. Les objets qui se sont présentés depuis n'ont excité en moi qu'un faible intérêt, ce qui a nui, pour ainsi dire, à ma mise en valeur; et si les feux de l'amour, si l'ardeur guerrière m'ont ranimé et entraîné quelquefois, mon âme y a trouvé plutôt de la distraction qu'un véritable aliment.

Ainsi, plus ma perspective avait été jusque-là vaste et brillante, plus, dès ce moment, l'horizon qui la remplaçait me parut sombre, chargé de nuages, et circonscrit dans des bornes étroites, que n'étendait guère à mes yeux l'engagement nouveau que j'avais contracté sans mon aveu et même malgré moi. Car les projets du roi de Suède pour notre cause me semblaient une ancre d'espérance bien faible. Je regardais leur exécution comme fort problématique, si ce n'est chimérique; je croyais plus aux intentions de ce prince qu'à ses moyens, tandis que ma confiance était en rapport inverse à l'égard des souverains plus puissants que lui et dont le secours nous était plus important et plus nécessaire.

Nous ne restâmes qu'une quinzaine de jours à Luxembourg : nous en partîmes le 8 août pour Mayence, où mon père s'était décidé à faire son établissement, pour être plus au centre de ses rapports tant avec Coblentz qu'avec les cabinets étrangers. L'électeur, qui l'avait invité à se

fixer près de lui, était alors à Aschaffenburg, sur le Main, où il réunissait à l'éclat d'une cour brillante tout le charme d'une société aimable et d'une douce liberté. Nous passâmes deux jours dans ce séjour agréable autant que magnifique, et nous y trouvâmes le baron de Stein, revenu de Berlin, où il s'était rendu, après les conférences qu'il avait eues avec mon père. Il lui transmit l'ordre du roi de Prusse de se rendre à Dresde, à la fin du mois, pour s'y trouver lors de l'entrevue que ce prince devait y avoir avec l'Empereur, et d'y porter le mémoire sur les dispositions et les opérations des armées étrangères contre la France, qui lui avait été demandé précédemment par lui ainsi que par les princes français. Ceux-ci, instruits de cette disposition du roi de Prusse à l'égard de mon père, qu'ils ne pouvaient contrarier, quelque peu agréable qu'elle leur fût, le mandèrent à Coblentz pour se concerter avec lui et lui donner leurs pouvoirs [1]. Nous y arrivâmes le 13, et nous trouvâmes M. le comte d'Artois partant pour Vienne, où il allait solliciter de l'Empereur la permission d'assister à la conférence qui devait avoir lieu à Pillnitz, où il n'était point mandé. Il donna rendez-vous à Dresde pour le 23 à mon père, qui fut alors admis dans le conseil des princes. En outre de M. le prince de Condé et de M. le maréchal de Castries, qui, comme mon père, en faisaient partie lorsqu'ils venaient ou étaient appelés à Coblentz, ce conseil était composé de :

M. le prince Xavier de Saxe, oncle des princes et frère de l'électeur de Trèves;

M. le maréchal de Broglie [2];

1. Ces pouvoirs sont consignés dans un écrit de la main de Monsieur, signé de lui, en date du 14 août 1791, et qui est rapporté page XVIII de la notice placée en tête des *Mémoires* imprimés, édit. Baudouin.

2. Les princes ne s'étaient pas bornés à avoir un conseil, ils avaient

M. le marquis de Jaucourt, lieutenant général et chevalier des ordres, qui était de l'intimité de Monsieur ;

M. le baron de Flachslanden, gentilhomme alsacien ;

M. le comte de Vaudreuil, ami de M. de Calonne, lié avec M. le comte d'Artois par la société Polignac, et plus distingué par l'agrément de ses manières et par la légèreté de son esprit que par sa capacité politique et militaire ;

M. l'évêque d'Arras (Conzié) ;

M. de Calonne ;

Et plus tard :

M. le prince de Nassau-Siegen, dont j'ai déjà parlé.

Le principal objet dont s'occupait le conseil *était la* correspondance avec les ministres, ou plutôt les agents que les princes avaient dans les principales cours de l'Europe, pour y entretenir ou y exciter les dispositions propres à effectuer une contre-révolution en France, par le concours de celles-ci et par la force armée ; car, les moyens de conciliation, quoiqu'ils fussent le vœu connu du Roi, étaient rejetés par les princes, par la presque unanimité de leur conseil, et en général par tous les émigrés ; de sorte que ces agents étaient en opposition avec *ceux* qu'envoyait de son côté le baron de Breteuil, au nom du Roi, dont il avait un plein pouvoir ; et l'on peut juger le tort qu'une pareille discordance devait faire à une cause qui ne pouvait tirer sa force que de l'union et de l'accord de ceux qui la servaient, principalement de ses chefs. M. de Breteuil s'était établi à Bruxelles, et, comme on le pense bien, ne faisait point partie du conseil. Il était d'ail-

aussi des ministres, dont chacun avait son département, qu'on pouvait bien appeler *in partibus*.

Ainsi le maréchal de Broglie avait celui de la Guerre ; le baron de Flachslanden, des Affaires Étrangères ; l'évêque d'Arras, du Clergé et de la Magistrature ; et M. de Calonne celui des Finances ; mais il était de fait le ministre principal et dirigeait tout. (*Note de l'auteur.*)

leurs ennemi déclaré de M. de Calonne, et par cela même détesté de M. le comte d'Artois, qui ordonnait et faisait tout, malgré la présence de Monsieur, entaché, comme je l'ai dit, aux yeux des émigrés, du vice constitutionnel. On s'occupait aussi au conseil des rapports adressés par des agents secrets, que les princes entretenaient dans les différentes provinces, ou par des personnes attachées à la monarchie, plus ou moins considérables : mais, le plus souvent des hommes sans influence, sans considération et sans mérite avaient la confiance du conseil et de ces princes, qu'ils n'accordaient qu'à ceux qui flattaient leurs desseins et leurs espérances d'une contre-révolution facile et prochaine.

Après avoir communiqué son mémoire au conseil de Coblentz qui l'approuva, mon père retourna à Mayence, pour se rendre de là à Dresde, où nous arrivâmes le 23 au soir, en compagnie du prince de Nassau. Nous l'avions rencontré d'une façon fort imprévue, à une journée de cette ville, dans sa course de Pétersbourg à Coblentz, où il comptait trouver M. le comte d'Artois; et il revint avec nous sur ses pas pour lui offrir, dans son impatience chevaleresque, le secours de son épée, et je crois même de son argent, dont on fit plus d'usage.

L'empereur Léopold et le roi de Prusse arrivèrent, chacun de leur côté, dans la matinée du 25 août, au château de Pillnitz, situé sur l'Elbe, à deux lieues de Dresde, et où l'électeur de Saxe faisait sa résidence en été. Ils n'amenèrent l'un et l'autre que très peu de suite. L'Empereur avait avec lui l'archiduc François, son fils aîné, qui lui a succédé, le maréchal de Lascy, le baron de Spielmann, et un seul chambellan, le comte Palffy. Le roi de Prusse était accompagné du prince royal son fils, du prince de Hohenlohe-Ingelfingen, lieutenant général à son service,

du baron de Bischoffswerder, son premier aide de camp, et du colonel baron de Stein. L'entrevue de ces deux souverains, dont le rapprochement, surtout à cette époque, n'était pas un des effets les moins sensibles de l'influence de la Révolution française, se passa sans beaucoup de cérémonial, et seulement avec l'étiquette indispensable, quoique l'on en observât habituellement beaucoup à la cour de l'électeur de Saxe. Aucun ministre étranger ne fut admis aux conférences ni ne parut même à Pillnitz, pendant le séjour des deux monarques, et la permission en fut refusée à l'envoyé d'Angleterre près la cour de Dresde, qui l'avait demandée. Dès le jour même, il y eut un banquet somptueux, qui fut suivi d'un concert, pendant lequel on vint annoncer l'arrivée inopinée de M. le comte d'Artois. Le prince parut aussitôt, à la grande surprise des deux souverains, qui ne la cachèrent pas, non plus que le mécontentement que leur causait sa venue. Cette impression, dont je fus témoin, et qui se faisait remarquer surtout de la part de l'Empereur, fut pénible pour M. le comte d'Artois, qui eût été encore plus embarrassé de sa personne, sans les marques d'affection et de tendresse même que lui prodiguèrent deux vieilles princesses de Saxe, ses tantes, touchées de sa situation. Cependant le sommeil, que la fatigue du voyage ne lui permit pas de surmonter, vint l'étourdir sur le désagrément de cette scène, à laquelle cet incident ne fit qu'ajouter des témoignages du peu de bienveillance que sa présence inspirait. M. le comte d'Artois avait à sa suite, à laquelle mon père et moi nous nous trouvâmes accidentellement adjoints, le baron des Cars, le prince de Nassau, le duc de Polignac, les barons de Flachslanden et de Roll, le comte Esterhazy, et M. de Calonne, l'âme de ses conseils, qui l'avait entraîné dans cette démarche au moins indiscrète.

Il y eut un premier entretien secret entre les deux souverains, dans lequel l'Empereur développa et parvint même à faire adopter en partie au roi de Prusse ses vues pacifiques et de temporisation à l'égard de la France, appuyées de l'appareil des armées étrangères sur les frontières, qu'il croyait suffisant pour l'exécution de son plan, dont il était convenu avec Louis XVI; car, ce malheureux monarque comptait toujours sur le succès des moyens conciliatoires, et répugnait à en employer d'autres. Mais, les princes ses frères, étrangers ou indifférents à ses intentions comme à ses périls, ainsi que leur conduite l'a prouvé jusqu'à sa mort, étaient loin de partager ces dispositions; et l'insistance de M. le comte d'Artois pour les moyens de contre-révolution à main armée, qu'il demandait qu'on employât exclusivement, fut d'autant plus importune et mal accueillie, qu'elle contrariait les projets des deux souverains approuvés par Louis XVI.

Cependant le roi de Prusse montrait des dispositions plus hostiles que l'Empereur, soit par un penchant à la fausseté, à laquelle il s'était exercé sous le règne du Grand Frédéric, son oncle, soit par un effet de la faiblesse qui lui était naturelle, et qui le soumettait à l'influence variable de ses entours et de ses favoris. L'un de ceux-ci, le prince de Hohenlohe [1], jeune officier général, qui se flattait de trouver dans la guerre des occasions de gloire et de fortune, l'y excitait par ces deux motifs, dont le dernier n'était peut-être pas le moins puissant; car les princes, ou plutôt M. le comte d'Artois et son conseil, connaissant la confiance que le Roi avait en lui, l'avaient gagné par un de ces appâts auxquels peu d'hommes savent résister, encore moins ces petits princes allemands, que la modicité de leur

1. Ingelfingen, et depuis Langenburg-Œhringen.

patrimoine, disproportionné à leur vanité, porte à s'attacher, par calcul bien plus que par inclination, au service du souverain qui leur offre le plus. M. de Hohenlohe avait donc été facilement entraîné à apercevoir, dans le rétablissement de la monarchie française par les armées prussiennes, des chances plus brillantes que ne lui en offrait ce service; et, pour l'intéresser à y contribuer, on avait fait avec lui un marché, dont j'ai parfaitement su dans le temps toutes les conditions; mais, ma mémoire ne les ayant plus bien présentes, je craindrais de commettre quelque inexactitude en les rapportant. Ce que je puis affirmer est que le traité fait avec lui par les princes assurait des avantages pécuniaires et honorifiques très considérables, s'il parvenait à décider le roi de Prusse à opérer avec eux et pour eux la contre-révolution. Au reste, ce ressort ne fut pas le seul que l'on employa, et l'on en fit agir d'autres d'un genre dont le succès était encore plus assuré auprès de ce monarque.

Quels que fussent alors les sentiments et les dispositions du roi de Prusse, il désira que l'on s'occupât du plan de dispositions des armées étrangères contre la France, que mon père avait rédigé sur sa demande et lui avait fait remettre. Il lui fit dire, en conséquence, de se rendre chez le maréchal de Lascy avec le prince de Hohenlohe, pour en conférer ensemble. M. le comte d'Artois, en ayant été prévenu par mon père, voulut que M. de Calonne assistât à ces conférences; ce qui ne parut pas moins extraordinaire aux deux monarques que ridicule et choquant à leurs deux généraux. M. de Calonne se présenta donc à cette conférence, où il commençait à entamer la question avec cette assurance et cette indiscrétion qui lui étaient familières, lorsque le maréchal de Lascy, peu jaloux de se mesurer avec un tel champion, lui ferma la bouche en

prétextant que, l'Empereur ne lui ayant pas fait connaître la quantité de troupes qu'on devait employer contre la France, l'on ne pouvait rien régler sur les dispositions; ajoutant qu'il attendait les ordres de son maître, et que lorsqu'il les aurait reçus, il en instruirait les personnes présentes à ce conseil. Les choses en restèrent là, pendant le court séjour des deux souverains à Pillnitz; et l'Empereur, pour éluder l'intervention de M. de Calonne et celle même de M. le comte d'Artois, fit dire au prince de Hohenlohe et à mon père de le suivre à Prague, où il allait se faire couronner roi de Bohême.

Cependant M. le comte d'Artois, accompagné de M. de Calonne, eut avec les deux monarques plusieurs conférences, auxquelles assistait l'homme de confiance de l'Empereur, M. de Spielmann, secrétaire du conseil aulique. Celui-ci, soutenant des principes de modération qui étaient ceux de son souverain, ne voulait employer que des moyens de prudence, tandis que M. de Calonne voulait qu'on ne suivît que des partis violents qui étaient adoptés par son prince. Cette opposition dans leurs vues était encore animée par celle de leur caractère : M. de Spielmann, aussi lourd que M. de Calonne était léger, aussi flegmatique que celui-ci était vif et ardent, contrastait par la rudesse de son ton et de ses manières avec l'urbanité de son adversaire, dont il repoussait et déjouait le persiflage par sa grossière brusquerie. Aussi, en résulta-t-il entre eux des scènes indécentes, en présence des deux monarques, où M. de Spielmann alla jusqu'à attaquer la probité de M. de Calonne avec d'autant plus d'assurance, qu'il se sentait soutenu par les préventions de ces princes contre l'ancien contrôleur des Finances.

Enfin, M. le comte d'Artois obtint des deux monarques une déclaration, qu'ils ne se décidèrent à lui donner que

quelques heures avant leur départ, et comme pour se débarrasser de ses importunités : elle est trop connue et trop fameuse, pour qu'il soit besoin de m'y arrêter. L'Empereur et le roi de Prusse quittèrent Pillnitz, le 28 août, pour retourner dans leurs États, et M. le comte d'Artois reprit, le 29, le chemin de Coblentz, après avoir fait partir de Dresde ses différents agents ou ministres près des cours étrangères, qu'il croyait déjà ou faisait semblant de croire prêtes à déployer leurs forces pour sa cause.

Le baron de Roll retourna à Berlin; le duc de Polignac près de l'Empereur à Prague, puis à Vienne; le baron des Cars fut envoyé en Suède; le comte Esterhazy à Pétersbourg, où il montra autant d'avidité, pour tirer personnellement parti de la générosité de l'impératrice Catherine, que d'ingratitude envers la reine de France, sa bienfaitrice. Les autres envoyés des princes étaient : en Espagne, M. le duc d'Havré et M. le comte de Toulouse-Lautrec; à Londres, le duc d'Harcourt; en Suisse, le baron de Castelnau, qui avait dans la maison de M. le comte d'Artois le poste important de premier fauconnier et chef des oiseaux du cabinet; près des cercles de l'Empire, le comte de Piré; près de la diète à Ratisbonne, le marquis de la Rouzière. Tous ceux qui ont connu les membres de ce corps diplomatique peuvent juger des services qu'ils pouvaient rendre, et du degré d'influence qu'ils pouvaient acquérir; pour ceux qui ne les ont point connus, les particularités sur leurs personnes seraient de trop peu d'intérêt.

D'après l'invitation de l'Empereur, mon père se rendit à Prague, où nous arrivâmes le 2 septembre. Nous y assistâmes au couronnement de ce prince et de l'Impératrice son épouse, comme roi et reine de Bohême, qui eut lieu le 6, et fut accompagné des fêtes les plus brillantes. On y

vit éclater toute la magnificence que la noblesse autrichienne déploie dans ces grandes occasions; mais, au milieu de cette pompe et de cette splendeur, ce qu'il y avait de non moins remarquable était la simplicité de l'Empereur et de sa nombreuse famille qui l'entourait. Je ne parlerai point ici des conférences que ce monarque eut alors avec mon père, qui les a suffisamment fait connaître dans ses *Mémoires* imprimés; je me bornerai à dire que Léopold, qui avait d'abord traité mon père à Pillnitz avec assez de froideur, dans la fausse supposition qu'il excitait M. le comte d'Artois aux partis violents que celui-ci proposait et soutenait, parut à Prague lui accorder plus de bienveillance et de confiance. Il le questionna particulièrement sur le malheureux départ du Roi, dont il avoua que les circonstances ne lui étaient qu'imparfaitement connues, et il lui demanda des éclaircissements. Mon père me chargea en conséquence de faire un rapport sur cette affaire, que je rédigeai aussitôt pour être remis à ce prince [1].

L'Empereur ayant demandé à mon père « pourquoi il avait employé M. de Goguelat », cette question, qui nous frappa d'autant plus qu'elle fut une des premières et des plus vives qu'il lui adressa, me porta à commencer, comme on peut le voir, mon rapport par l'explication des motifs du choix de cet officier, qui, autrement, n'aurait dû y figurer que secondairement. Sans doute, l'Empereur connaissait les reproches, dont plusieurs ne sont que trop fondés, que la Reine sa sœur adressait à M. de Goguelat, ainsi que je l'ai rapporté, d'après les *Mémoires* de Mme Campan; il savait qu'elle lui attribuait essentiellement la mal-

1. Cette pièce se trouve, sous la lettre F, dans les *Mémoires* imprimés de mon père, page 411, édit. de Baudouin. (*Note de l'auteur.*)

heureuse issue de l'évasion du Roi, ce qui, lors même qu'on n'y eût vu de sa part que de la maladresse, eût suffi pour produire de l'étonnement autant que du regret qu'il eût été appelé à y concourir. Cependant, M. de Goguelat ayant été mis en liberté, après l'amnistie qui suivit l'acceptation de la constitution, fut reçu par la Reine avec la plus grande bonté. Il fit même si bien, que, ligué avec le duc de Choiseul, il parvint à dénaturer et même à effacer leurs torts communs, en jetant dans l'esprit de cette princesse de fausses impressions contre le chef de l'entreprise, et en attribuant l'événement à celui de ses fils qui se trouvait à Varennes, qu'ils avaient un égal intérêt à accuser. Par ces menées, d'un succès d'autant plus facile que ceux contre lesquels elles étaient dirigées se trouvaient éloignés, M. de Goguelat non seulement sut se faire excuser, mais il obtint la confiance de la Reine, qui le chargea dès lors de toute sa correspondance avec l'étranger; et c'est sans doute le prix de ce genre de service qu'il a recueilli depuis à la cour de Vienne.

Nous quittâmes Prague, le 14 septembre, et nous fûmes de retour le 19 à Mayence. Mon père m'envoya à Coblentz, où sa santé l'empêchait d'aller lui-même, pour rendre compte aux princes de ce que l'Empereur lui avait fait connaître de ses dispositions, dont ils étaient déjà probablement assez informés. Elles s'accordaient trop peu avec leurs vœux, leurs espérances, et l'on peut même dire avec leurs prétentions, pour que le rapport leur en fût agréable; j'avais de plus sujet de croire que l'intermédiaire dont j'étais l'organe ne le leur était guère davantage. Je ne sais si ce fut par un effet de ce sentiment, ou par une conséquence de son inconséquence naturelle, que je reçus de M. de Calonne l'audience singulière qu'il me donna. M'étant présenté chez lui dans la matinée, au château de

Schœnbornslust, je le trouvai dans une grande chambre, où étaient établis ses bureaux occupés en ce moment par plusieurs secrétaires; lui-même l'était à se raser devant un miroir attaché à l'une des fenêtres. Je m'approchai, pour lui demander quand il pourrait entendre le rapport que j'avais à lui faire. Il me dit que ce pouvait être sur-le-champ; et, comme je lui objectai qu'il vaudrait peut-être mieux attendre que son valet de chambre, qui se tenait derrière lui, et les autres personnes présentes se fussent retirées, il me répliqua que je pouvais parler librement devant elles; qu'il était sûr de leur discrétion : je crois, effectivement, qu'elle n'était pas moins grande que la sienne.

Un instant après, entra M. le comte d'Artois, suivi de quelques-uns de ses conseillers, entre autres de l'évêque d'Arras et de M. de Vaudreuil. On se rangea debout autour d'une table, comme pour tenir conseil, et l'on écouta assez froidement et non moins légèrement ce que j'avais à dire. La cour de Coblentz était alors fort préoccupée et encore plus mécontente de l'acceptation que le Roi venait de donner, le 13 de ce mois, à la constitution : cet acte, promulgué à Paris le 19, y avait été célébré par des fêtes, dont la plus brillante était celle donnée par le Roi, dans la nécessité comme dans l'espoir de persuader le peuple sur la sincérité de son assentiment. Il s'était même montré en grande loge à l'Opéra, ainsi que la Reine, qui avait été accueillie avec une sorte d'enthousiasme. On venait de recevoir à Coblentz les journaux français contenant les détails des démonstrations de joie qu'avait excitées cet événement important. Ces messieurs, qui les tenaient à la main, en firent lecture; et, lorsque l'on en fut à la représentation qui avait eu lieu à l'Opéra, on fit les observations les plus libres et les plus amères

sur l'empressement de la Reine à y recueillir des applaudissements. Une voix, que bien des motifs eussent dû forcer du moins au silence, fit entendre ces mots plus qu'indiscrets : « Elle aura été enchantée de cette occasion d'aller faire les beaux bras. » Je ne fus pas moins étonné qu'affligé de ce trait d'une ironie que le moment rendait de toute façon peu délicate, et je n'y vis que trop la preuve de la funeste mésintelligence qui existait entre les Tuileries et Coblentz.

Dans cette dernière cour, on accusait la Reine d'agir en opposition des princes, ses beaux-frères, et d'employer toute son influence tant auprès du Roi qu'auprès de l'Empereur son frère, pour combattre leurs projets et leurs démarches, dans la crainte qu'ils ne prissent en France un trop grand pouvoir, si le rétablissement de l'autorité royale était leur ouvrage. On lui attribuait même d'avoir, dans cette vue, autant que pour mettre ses jours en sûreté, décidé le Roi, d'accord avec l'Empereur, à cette acceptation de la constitution qui déconcertait les plans et les espérances des princes ; car, elle servit de prétexte à l'Empereur et au roi de Prusse pour ne point faire marcher leurs troupes contre la France. Ce dernier, qui semblait presque décidé à les mettre en mouvement, si celles de l'Empereur s'y étaient mises, prétendait que « le Roi ayant accepté la constitution, il n'y avait plus rien à faire ». Telles sont ses propres expressions, recueillies par la personne même à qui il les adressa.

La Reine en voulait aux princes, ou plutôt à M. le comte d'Artois, d'avoir donné la direction de leurs affaires à M. de Calonne, dont elle croyait avoir à se plaindre, et contre qui elle était animée par le baron de Breteuil, homme haineux, vindicatif, non moins qu'arrogant et violent, incapable de sacrifier le moindre objet de son ambi-

tion ni le moindre de ses ressentiments à aucune considération d'intérêt public, ainsi qu'il l'avait déjà prouvé plusieurs fois, notamment, et pour le malheur de la Reine, lors d'une affaire trop fameuse, où il encouragea cette princesse à un acte d'irritation inconsidéré, dans le but de satisfaire pour lui-même une inimitié personnelle. Les avances de M. de Calonne, celles mêmes des princes, ne purent rien gagner sur lui : il voulut être exclusivement et à part d'eux le représentant du Roi hors de France, et il n'est pas douteux que les couleurs qu'il sut donner, tant aux yeux de ce prince qu'à ceux des souverains étrangers, aux motifs de cette scission, ainsi que le scandale même qu'elle occasionna, n'aient eu une influence funeste sur les événements.

Le 30 septembre je retournai à Mayence, porteur de la lettre suivante de M. le comte d'Artois :

« Schœnbornslust, ce 30 septembre 1791.

« J'ai reçu votre lettre, Monsieur, et je m'empresse de « vous renvoyer votre fils. Nous aurions désiré que vous « fussiez venu ici, mais avant tout nous voulons que vous « soigniez votre santé et que vous vous mainteniez en état « de bien servir le Roi.

« D'ailleurs à présent nous pensons, Monsieur et moi, « que vous ferez bien d'attendre le prince de Hohenlohe « et de venir ici avec lui, pour achever de régler les plans « dont vous serez convenus ensemble.

« Depuis votre départ de Prague, nous avons reçu des « nouvelles plus satisfaisantes et qui nous font espérer que « les affaires marcheront plus promptement.

« Si vous apprenez quelque chose d'important, je vous « prie de me le mander ; j'en ferai autant pour vous.

« Nous ne pourrons vous envoyer que dans quelques

« jours les signatures que vous désirez, mais vous les « recevrez bien sûrement le plus tôt qu'il sera possible.

« Adieu, mon cher Bouillé, ne doutez jamais de tous mes « sentiments et de ma confiance.

« Le comte d'Artois. »

Les signatures dont il est question dans cette lettre sont relatives à la décharge que les princes devaient donner, et donnèrent effectivement, en date du 20 octobre 1791, à mon père, des sommes qu'il avait reçues du Roi pour son évasion, et qu'il crut devoir leur remettre. Le compte [1] leur en avait été adressé par lui, dès le 29 juillet, sur la demande officielle qu'ils s'étaient empressés de lui en faire, à l'instigation et par l'organe de M. de Calonne, qui mettait tous ses soins et son habileté à attirer dans la caisse des princes toutes les sommes qu'il pouvait découvrir. Ne voulant pas que ceux qui, jaloux de l'effort qu'il venait de faire, affectaient de n'y voir qu'un motif d'ambition personnelle, pussent avoir le moindre prétexte de lui reprocher d'en avoir tiré un parti quelconque pour lui-même, mon père s'était hâté de remettre ce dépôt entre les mains des princes, qui devaient le restituer au Roi, dès qu'il l'exigerait, et de se débarrasser de cet argent. Il eût sans doute mieux fait d'attendre les ordres du Roi, qui, en lui envoyant ces fonds, lui avait mandé qu'il en ferait l'emploi qu'il jugerait à propos, et qu'en cas d'événement malheureux il les garderait à sa disposition, à moins d'ordres contraires de sa part. Ce prince connaissait parfaitement tous les sacrifices que mon père avait été dans le cas de

1. Ce compte se trouve, sous le n° 8, parmi les pièces jointes aux *Mémoires* que j'ai publiés sur l'affaire de Varennes, 1re édition. (*Note de l'auteur.*)

lui faire, et savait aussi que la nature même d'une opération, qui devait être si secrète, n'avait pu lui permettre de prendre aucun arrangement de fortune, pour se mettre à couvert, lui et sa famille. Il n'était pas présumable que le Roi restât insensible aux pertes qu'un serviteur aussi dévoué venait d'essuyer et aux besoins qu'il pouvait éprouver : c'est pourtant ce qui arriva.

Vers le milieu d'octobre, le baron de Tschoudy, qui, comme je l'ai dit, avait été chargé de négocier la plus grande partie du million en assignats que le Roi avait envoyé, pour les préparatifs de son départ, arriva à Mayence. Cet officier avait été arrêté, en portant des ordres pour faire marcher sur Varennes au secours du Roi le régiment de Castella (suisse), dans lequel il servait, et avait été alors conduit dans les prisons de Metz, où il resta détenu pendant trois mois. Il apporta le reçu du banquier de Francfort pour la somme de 670,000 francs, que celui-ci avait en dépôt, et qu'il devait remettre sur la présentation de cet écrit, que mon père passa aussitôt à l'ordre des princes. Il leur avait également remis plusieurs reçus de différents chefs de corps, dépositaires d'une autre partie de ces fonds, sur lesquels ils firent rentrer environ cent mille francs ; de sorte qu'il fit toucher ainsi aux princes plus de 700,000 francs. Cependant, loin de lui tenir compte de cet excès de zèle et de son désintéressement, ils ne voulurent y voir que l'accomplissement d'un devoir, d'après leur opinion que la monarchie était transportée avec eux hors de France, opinion qui les portait à s'arroger la revision de tous les actes, même les plus libres, du Roi, depuis la Révolution, ainsi que l'attribution de toutes les affaires qui ne devaient relever que de lui. Il en résultait ainsi un schisme politique ; car Louis XVI, non moins, et peut-être plus ouvertement jaloux de cette opposition exté-

rieure et domestique tout à la fois, que de celle des factieux qui annulaient sa volonté et sa puissance, blâmait ceux qui au dehors semblaient reconnaître une autre autorité que la sienne.

Le Roi désapprouva donc mon père de n'avoir pas attendu ses ordres, pour disposer de ces fonds, surtout de les avoir remis aux princes ses frères. Il le lui fit témoigner par le duc de Choiseul, qu'il chargea, au mois de novembre, de lui en demander le compte, avec des détails si parcimonieux et si peu généreux, que j'ai cru devoir, par respect pour la mémoire de Louis XVI, en supprimer la plus grande partie, lorsque j'ai publié les lettres écrites à ce sujet par M. de Choiseul. Le baron de Breteuil, que mon père avait chargé d'en instruire le Roi, lui en témoigna ses regrets en ces termes, dans une lettre du 12 octobre 1791 : « Je suis très fâché que vous n'ayez pas gardé entre vos mains ce qui y avait été remis, mais les choses faites, il n'y a rien à dire. La personne principale (le Roi) en sera instruite comme vous le désirez. » Mon père avait effectivement résisté à l'invitation que M. de Breteuil lui avait faite de garder ces fonds, en lui insinuant que le Roi lui en laisserait une partie, et comptant intérieurement que l'autre serait pour lui-même. Il ne s'en cacha pas vis-à-vis de moi ; car, revenant, plusieurs années après, à parler de cet objet, qu'il avait toujours sur le cœur, il me dit un jour : « Votre père a bien mal fait de remettre cet argent aux princes : s'il avait attendu et qu'il m'eût écouté, j'aurais demandé et obtenu l'agrément du Roi, pour partager cette somme entre lui et moi. » Je lui répondis que, si mon père avait été tenté d'en avoir quelque chose, il aurait gardé le tout.

Après avoir accepté la constitution, le Roi adressa, le 14 octobre, une proclamation aux émigrés, pour les con-

vaincre de sa parfaite adhésion à l'acte constitutionnel et les engager à s'y rallier. Il écrivit en outre aux princes ses frères, pour les rappeler en France, et Monsieur fut particulièrement sommé d'y rentrer par un décret. Il se refusa, comme on le pense bien, à l'ordre du Roi, qu'il « regarda comme n'étant pas l'expression libre de sa volonté, en lui déclarant que son honneur, son devoir, sa tendresse même, lui défendaient d'y obéir » : tels sont les termes de sa réponse. Cette proclamation, qui fut renouvelée le 12 novembre, n'eut aucun effet. L'émigration, loin de se ralentir, continua avec une nouvelle ardeur, excitée de plus en plus par l'exemple et l'appel de Coblentz, ainsi que par les provocations des agents des princes dans l'intérieur, sans égard pour le vœu du Roi, qui, en outre des proclamations publiques où il était permis de méconnaître sa libre volonté, les en avait instruits par des messages directs et secrets. Il est probable aussi que les factieux mêlèrent leurs suggestions perfides à ce mouvement, imprimé non moins par l'esprit d'imitation ou de mode que par le point d'honneur, et qu'ils profitèrent de cette impulsion irréfléchie, tant pour avoir à disposer des biens de ceux qui émigraient, que pour s'en faire une arme contre le Roi, en l'accusant d'une connivence qui était démentie par la seule considération de son intérêt.

On vit donc affluer à Coblentz, non seulement presque tous les officiers des armées de terre et de mer, mais des gentilshommes qui arrivaient du fond de leur province, avec leur famille entière et ce qu'ils pouvaient emporter de leur fortune, pour former ce nouvel arrière-ban. Ceux qui apportaient le plus d'argent étaient les mieux venus : tous les moyens de séduction étaient employés pour le leur faire sacrifier aux besoins réels ou prétendus des princes, sous la forme d'emprunts, et l'on sait comment ils

ont été remboursés depuis. Le sentiment qui produisit cette émigration était sans doute noble et généreux : mais, ainsi que je l'ai déjà dit, s'il eût été inspiré par un royalisme pur et surtout éclairé, ne se serait-il pas montré d'une manière plus utile, en retenant en France, et dans les lieux où ils pouvaient exercer de l'influence, tant d'individus qui, ainsi transplantés, n'offraient qu'un zèle infructueux ? C'était, en effet, une singulière manière de défendre le trône et le Roi que de les abandonner ; mais il était de principe, à Coblentz, qu'il fallait séparer la monarchie du monarque, et que celui-ci n'étant pas libre, le moyen de le délivrer de sa prison était de s'en éloigner. Il semble aussi que cette masse d'émigrés, répartie sur les différents points du royaume, eût pu y former de nombreux partis, dont la coopération eût secondé les affaires du dehors, au jour de l'apparition des forces étrangères, et empêcher celles-ci de dicter la loi trop impérieusement à la France et à son Roi. Mais ce n'était point là le compte des princes : ils voulaient se présenter aux puissances comme les véritables et uniques chefs des royalistes, et se faire plus compter par elles, en leur montrant au dehors un parti qu'ils n'auraient pu former au dedans, et qu'ils n'auraient osé y conduire seuls, ainsi qu'on l'a vu, puisqu'aucun d'eux n'alla aider et fortifier par sa présence le parti qui, plus tard, et de sa propre impulsion, combattit dans les provinces de l'ouest, avec tant d'énergie et de constance pour la royauté.

Peut être s'étonnera-t-on que je tienne ce langage, d'après la position où je me trouvais alors ; mais que l'on se rappelle que j'ai déjà exprimé plusieurs fois, dans ces *Souvenirs*, mon peu de dispositions à l'émigration et le vœu que je formais pour une guerre civile, qui me paraissait offrir aux défenseurs de la monarchie le seul moyen

efficace et convenable aussi bien qu'honorable pour résister, si ce n'est pour triompher. D'ailleurs, je ne suis point sorti de France à l'instar des émigrés, mais par suite de ma participation dans une grande entreprise, dont le non succès, en me frappant de proscription, ne me laissait de refuge ni de chance de fortune que hors de mon pays, aussi longtemps du moins que l'ordre et la paix ne m'en auraient pas rouvert les portes.

La dernière proclamation contre les émigrés fut suivie d'un message de l'Assemblée au Roi, relativement à leurs rassemblements, avec invitation de requérir les princes de l'Empire de ne plus souffrir sur leur territoire aucun attroupement et enrôlement de Français fugitifs. Les préparatifs militaires qui furent faits en conséquence, ainsi que les menaces dirigées contre les États des princes de l'Empire sur la rive gauche du Rhin, où se trouvaient des rassemblements d'émigrés, notamment contre les électeurs de Trèves et de Mayence, jetèrent l'alarme tant dans l'esprit de ces princes que parmi les Français établis à Worms et à Coblentz. On en jugera par les lettres suivantes : elles expliqueront mieux que je ne pourrais le faire la situation où se trouvaient alors les princes et les émigrés.

« Coblentz [1], ce 18 décembre 1791.

« Je n'ai rien à ajouter, mon cher Bouillé, à tout ce qui « vous sera dit et porté par M. de Rebourguil. Cet officier « mérite considération, et je vous recommande de le faire « bien traiter par l'électeur.

« Il n'est plus possible de douter que nos ennemis ne « veuillent pousser tout à l'extrême, et je suis fermement « convaincu qu'ils nous attaqueront. C'est le moment de

1. Lettre non signée de M. le comte d'Artois au marquis de Bouillé.

« la fermeté, et c'est là surtout ce qu'il faut inspirer à « l'électeur; mais, principalement, décidez-le à ne rien « faire, avant d'avoir reçu une réponse de Vienne, avant « de savoir s'il sera soutenu par les landgraves et avant « d'avoir reçu le plan militaire que nous ne tarderons pas « à lui envoyer. S'il fait un acte de faiblesse, il pourra se « croire plus tranquille pour le moment; mais, il ouvre « la porte à la propagande, et il ne pourra plus la refer« mer de sa vie. Vous renverrez M. de Rebourguil, aus« sitôt que vous aurez une réponse positive pour nous et « pour l'électeur de Trèves.

« J'ai reçu votre lettre et je vous autorise très fort à « faire l'affaire des armes : c'est principalement de fusils « dont nous aurions besoin; tâchez aussi de faire prépa« rer des cartouches, si vous en avez la possibilité.

« Vous pouvez dire de ma part à l'électeur que j'ai la « certitude, par voie directe et sûre, qu'il n'existe aucune « correspondance secrète entre la Reine et l'Empereur, « et que, si ce dernier le dit, il ment impudemment.

« Adieu, mon cher Bouillé; vous aurez bientôt de nos « nouvelles, et j'espère que nous vous verrons sous peu de « temps. Vous connaissez tous mes sentiments pour vous.

« Je vous préviens que M. le prince de Condé est averti « que vous êtes dans ce moment chargé de traiter pour « nous auprès de l'électeur. Si les nouvelles de demain « paraissent confirmer ce que nous avons appris par voie « directe, nous enverrons Flachslanden à Cassel, pour « tâcher de décider le landgrave à recevoir et à réunir « tous les Français dans ses États à Hanau, dans le cas « où les électeurs ne pourraient pas faire face à l'orage. »

« Coblentz, 21 décembre 1791.

« Je n'ajoute rien, mon cher Bouillé, aux instructions

« contenues dans la lettre de M. de Calonne. L'occasion « est pressante et bien importante. Partez sur-le-champ « pour Cassel, et ne négligez rien pour déterminer le « landgrave à nous donner Hanau et assez de place pour « loger douze à 15,000 hommes; car, nous réunirons aussi « les troupes qui sont chez le cardinal de Rohan. Faites « bien sentir au landgrave qu'il va acquérir une gloire im- « mortelle et qu'il ne court aucun risque. Nous écrivons « par ce courrier au roi de Prusse, pour qu'il appuie notre « demande auprès du landgrave; mais ne parlez de cette « ressource que si vous trouvez de l'hésitation : alors vous « attendriez à Cassel le courrier que le baron de Roll vous « enverra.

« Assurez que nous sommes certains de la violence af- « freuse qu'on a exercée envers le Roi, pour le faire aller « à l'Assemblée : sa captivité est plus resserrée que jamais, « et la nuit il y a des gardes qui couchent en travers derrière « sa porte, ainsi que dans l'appartement de la Reine et de « M. le Dauphin. Enfin, mon cher Bouillé, employez tous « les talents, la grâce et la fermeté que Dieu vous a donnés, « pour obtenir ce que nous demandons au landgrave.

« Vous sentirez facilement combien la position de Hanau « serait avantageuse dans ce moment-ci; je n'ai pas besoin « de vous en dire davantage.

« Vous pourrez tout dire à l'électeur, avant de partir; « j'ai toute confiance en lui, et il pourra même nous aider « de ses conseils.

« Nous avons écrit à M. le prince de Condé, comme il « l'a désiré.

« Adieu, mon cher Bouillé, bon voyage, bon succès : « ne doutez jamais de mes sentiments, ni de ma véritable « amitié.

« Le comte d'ARTOIS.

« Je vous préviens qu'en cas de refus total du landgrave, « même avec la recommandation du roi de Prusse, nous « demandons à ce dernier de nous donner pour retraite « les margraviats d'Anspach et de Bayreuth, où il a toute « influence : ce serait notre dernière ressource. »

« Coblentz [1], le 21 décembre 1791.

« Je viens d'être chargé, Monsieur, d'écrire à M. le « prince de Condé, de manière à le persuader qu'il doit se « rendre aux offres que M. l'électeur de Mayence lui a « faites pour sa retraite dans les bailliages de Bergstrass, « sauf qu'il n'acceptera pas vraisemblablement celle de lo- « ger lui-même avec sa suite au château de Langenstein, « et qu'il préférera de s'établir à Heidelberg, pour être « plus à portée de ses cantonnements, lesquels se trouve- « ront distribués dans les environs, comme le propose « Son Altesse électorale.

« Mais les nouvelles arrivées hier au soir ne feront-elles « aucun changement ? Vous aurez vu, Monsieur, ou vous « verrez, en lisant *Le Moniteur* ou *Le Logographe* des « 14 et 15 de ce mois, que le Roi est allé à l'Assemblée « déclarer sa résolution de faire la guerre aux princes de « l'Empire qui ont donné asile aux Français émigrés, et « nommément à l'électeur de Trèves, si, au 15 de janvier « prochain, il en subsistait encore aucun rassemblement « dans leurs États. Il n'est pas mention, dans le discours « du Roi, de l'électeur de Mayence ; mais les mêmes mo- « tifs s'appliquent à son égard ; ils devraient aussi concer- « ner pareillement l'Empereur, que Sa Majesté en excepte « néanmoins, comme ayant déféré à sa réquisition et par- « tageant ses vues, quoique l'électeur de Trèves se soit

1. Lettre de M. de Calonne au marquis de Bouillé.

« conduit de même. Le Roi s'est exprimé de manière à « faire entendre qu'il est d'accord avec l'Empereur, ce qui « peut faire présumer que Sa Majesté impériale ne don- « nera aucun secours aux États qui seraient attaqués, en « conséquence de cette résolution. Vous en jugerez vous- « même, Monsieur, en pesant les termes de l'étrange dis- « cours qu'on a fait prononcer à notre infortuné souve- « rain. Lisez aussi, dans les mêmes feuilles, ou plutôt *La* « *feuille du soir* [1], le discours de M. de Narbonne, dont il « n'y a de remarquable (sans prendre garde au style, à « l'égoïsme et aux phrases où il dit que « le Roi l'aide dans « son travail ») qu'une annonce de mettre en campagne, « dans l'espace d'un mois, trois armées de cinquante mille « hommes chacune, commandées par MM. de Luckner, de « Rochambeau et de la Fayette. Je crois que Son Altesse « électorale ne sera pas fort effrayée de cette forfanterie. « Si elle voulait nous recevoir tous à Mayence, dont la dé- « fense serait bien plus facile que celle de Trèves, vous « regarderiez sûrement cette place comme étant à l'abri de « toute insulte ; d'autant plus qu'il est probable que nous « aurons bientôt le renfort de trois régiments de cavalerie « et de douze cents hommes d'infanterie, qui sont sortis « avec armes de la Franche-Comté, ayant M. le marquis « de Toulongeon à leur tête ; et cet exemple pourra être « suivi. On nous l'annonce déjà de plus d'une part.

« Mais si les électeurs, ne se voyant soutenus ni de l'Em- « pereur, ni du roi de Prusse, dont on a réclamé les se- « cours, ni même des principaux États de l'Empire qui « sont dans le cas de s'armer pour repousser toute inva-

1. A propos de *La feuille du soir*, la *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française* (II, 563) ne parle que d'un « prospectus » : des numéros de ce journal auraient-ils échappé aux savantes recherches de M. Maurice Tourneux ?

« sion, craignent de trop exposer leur territoire et leurs « sujets, en continuant de donner asile aux Français, et « si les termes de la détermination de l'Assemblée, qui « n'est pas encore connue, sont tels qu'il ne suffise pas de « répondre, comme on le pourrait à l'égard du discours du « Roi, qu'on a déjà interdit et qu'on empêchera de plus en « plus tout « rassemblement militaire », alors il faudra « bien chercher un autre refuge, et il n'est pas aisé d'aper- « cevoir où le trouver, s'il n'y a pas moyen de s'en don- « ner un en France, l'épée à la main.

« Les princes, obligés de s'occuper de mesures éven- « tuelles, que les refus de l'Empereur et du roi de Prusse « pourraient rendre nécessaires, désirent, Monsieur, que « vous fassiez, avec votre zèle ordinaire et l'habileté qu'ils « vous connaissent, les plus grands efforts pour engager « en ce cas M. le landgrave de Hesse-Cassel [1] à les rece- « voir, avec tous les gentilshommes et militaires français « réunis sous leurs ordres, dans la ville et les environs de « Hanau, où ils seraient parfaitement en sûreté. Il n'y a « nulle apparence que les hordes, à qui l'on prostitue le « titre d'armée française, fussent tentées de faire aucune « agression sur la souveraineté du landgrave, qu'il est en « état de faire respecter. Vous saurez, Monsieur, mieux « que personne, lui exprimer combien la confiance des « princes et de la noblesse française, unie aux excellentes « troupes qu'il commande, serait fondée, et combien il « acquerra de gloire, ainsi que de titres à la reconnaissance « de la maison de Bourbon, si, dans cette occasion vraiment « unique, Son Altesse accorde aux princes, frères du Roi, « l'asile qu'ils lui demandent dans ses États, jusqu'à ce « qu'une meilleure saison permette aux puissances qui

1. Georges-Guillaume, landgrave de Hesse-Cassel.

« s'intéressent à leur sort de leur envoyer des secours « efficaces. »

Conformément au désir des princes, mon père se rendit à Cassel auprès du landgrave, qui le reçut très bien, lui fit beaucoup de compliments, mais se refusa à toutes les demandes dont il était chargé de leur part, ainsi qu'à employer ses troupes pour la défense des princes de l'Empire menacés par la dernière déclaration de guerre de la France. J'aurai plus tard occasion de parler de ce singulier personnage, que je fus dans le cas de voir moi-même peu de temps après. Au surplus, les refus du landgrave ne servirent qu'à montrer sa mauvaise volonté et sa mauvaise grâce. Les inquiétudes que l'on avait eues pour les électorats de Trèves et de Mayence se calmèrent, par suite de la crainte que les Français eurent d'engager dans cette querelle l'Empereur et le roi de Prusse, avant d'être eux-mêmes en mesure de déclarer la guerre au chef de l'Empire ; et les émigrés demeurèrent tranquilles, pendant l'hiver, dans les établissements qu'ils avaient formés. Seulement M. le prince de Condé ayant reçu, le 30 décembre, une députation des magistrats de Worms qui le priaient de s'éloigner, quitta cette ville le 2 janvier, avec le corps d'émigrés qu'il y avait réuni. Il passa le Rhin, pour se porter vers Strasbourg, dont il croyait pouvoir se rendre maître, au moyen de quelques intelligences, et d'après un plan pour l'exécution de ce projet qui lui avait été envoyé de Coblentz, et avait été tracé par M. de Calonne. Ce plan, qui, ainsi qu'on peut en juger d'après l'ignorance militaire de son auteur, était mal conçu et mal combiné, échoua, comme on devait s'y attendre : M. le prince de Condé, après avoir séjourné inutilement pendant près d'un mois dans les environs de Strasbourg, fut contraint de se

retirer d'abord dans la Bergstrass, entre le Neckar et le Main, puis à Bingen, sur le Rhin, où il resta, avec le corps sous ses ordres, jusqu'au commencement des hostilités qui eurent lieu quelques mois après.

Rien n'annonçant des événements prochains, je m'étais séparé de mon père le 1er novembre, pour aller à Rastatt, près de ma mère, qui s'y était établie avec Mme de Contades, ma sœur, et que je n'avais pas vue depuis le malheur qui avait causé ma sortie de France. J'y passai deux mois à jouir de tout le bien-être que pouvait comporter notre situation. Elle était fort adoucie par les égards et les prévenances que nous éprouvions de la part du margrave de Bade [1] et de sa famille, qui résidaient à Carlsruhe, à quelques lieues de là. Il nous invitait très souvent, ainsi que les principaux des émigrés français établis à Rastatt, à venir passer des journées entières à sa cour, où il nous faisait l'accueil le plus gracieux, le plus amical même, et d'où les formes de l'étiquette et de la représentation étaient presque entièrement bannies, pour faire place à la plus douce affabilité, à la plus noble bienveillance. Le margrave, prince vénérable sous tous les rapports, et qui jouissait en Allemagne d'une considération méritée, était aussi chéri de ses peuples pour la douceur de son gouvernement, qu'il l'était de ceux qui l'approchaient pour sa bonté naturelle, ses qualités distinguées et cette noble simplicité de manières qui constitue la véritable dignité. Peu semblable aux autres souverains de l'Allemagne, qui, presque tous, repoussaient et même maltraitaient les émigrés, il n'a cessé de leur témoigner de l'intérêt; et quoique ses États fussent les plus exposés aux coups de la France, il leur a accordé, tant

1. Charles-Frédéric, margrave de Bade.

qu'il l'a pu, la plus généreuse hospitalité. La margrave, sa belle-fille [1], sœur du landgrave de Hesse-Darmstadt [2] et de la reine de Prusse [3], femme d'un grand mérite, partageait à cet égard les sentiments et ajoutait aux bons procédés du margrave. Elle faisait l'ornement de cette cour, tant par ses agréments personnels et par la noblesse de ses manières, que par sa nombreuse famille, qu'elle élevait avec des soins éclairés et d'où sont sorties plusieurs princesses, qui ont partagé des trônes où elles ont trouvé plus d'éclat que de bonheur : telles que l'impératrice de Russie [4], et la reine de Suède [5], qui a eu à subir les bizarreries et le sort de l'extravagant et malheureux Gustave IV. Pendant que j'étais à Carlsruhe, on arrangeait le mariage de la première de ces princesses avec le grand-duc Alexandre, depuis empereur, et, au milieu des fêtes qui eurent lieu à cette occasion, elle attirait tous les regards, moins encore par la grandeur de sa destinée que par les charmes de sa jeunesse et par l'éclat de sa beauté. Si je voulais recueillir des souvenirs pour mon amour-propre, je pourrais dire que j'avais inspiré quelque intérêt à l'une de ces princesses, qui depuis est montée sur un trône d'Allemagne; mais ce même amour-propre n'a joui que tardivement de ce succès éphémère, dont je me doutai à peine alors, n'osant élever si haut mes idées, et dont je n'ai été assuré que par son oncle, le prince Louis de Bade, aujourd'hui grand-duc régnant, qui m'en fit la confidence, pendant que je servais avec lui à l'armée prussienne. Mes desti-

1. Amélie de Hesse-Darmstadt, femme de Charles-Louis, prince héréditaire de Bade.

2. Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt.

3. Frédérique-Louise de Hesse-Darmstadt, reine de Prusse.

4. Louise-Marie-Auguste de Bade, fille de Charles-Louis, prince héréditaire de Bade, femme (Élisabeth-Alexiewna) de l'empereur Alexandre Ier.

5. Frédérique-Dorothée-Wilhelmine de Bade, autre fille de Charles-Louis, reine de Suède.

nées ne m'ont jamais rapproché depuis de cette princesse; la sienne lui a fait porter ses tendres sentiments sur un Français de son rang, dont la fin tragique a été le sujet d'une indignation et d'une douleur universelles, dans lesquelles elle a pu confondre plus librement ses regrets personnels.

Pendant mon séjour à Rastatt, une circonstance aussi singulière qu'imprévue me fournit l'occasion d'agir avec assez d'importance, quoique d'une manière indirecte et secrète, dans l'intérêt de la cause à laquelle j'étais attaché. Vers la fin de décembre, une dame allemande, la comtesse de Grais, mariée à un ancien envoyé de France à la cour de Cassel, et qui était fort liée avec ma mère, nous arriva encore tout occupée et tout émue de ce que le hasard venait de mettre à sa connaissance, et qu'elle s'empressa de me raconter. Elle avait logé à Strasbourg, dans la même auberge que le comte de Ségur qui se rendait à Berlin, chargé par le gouvernement constitutionnel de la France d'une mission extraordinaire près de cette cour. En outre des instructions communes à tous les diplomates constitutionnels, qui étaient d'engager les puissances à ne point s'immiscer dans les affaires intérieures de la France, de leur proposer d'indemniser en argent ou en terres les princes germaniques possessionnés en Alsace, et d'obtenir qu'on fît cesser l'armement des émigrés, M. de Ségur en avait d'une nature plus particulière et plus délicate. Il devait employer tous les ressorts de la diplomatie à détacher le cabinet de Berlin de sa nouvelle alliance avec l'Autriche, en lui offrant des compensations et des avantages séduisants dans une alliance avec la France; et, dans le cas où ces propositions ne seraient pas acceptées, il devait s'efforcer d'empêcher le concours hostile de la Prusse, par l'emploi de moyens actifs et

puissants de corruption. Pénétré de l'objet de sa mission et plein de confiance dans son succès, M. de Ségur s'en était expliqué très librement et très ouvertement au maire de Strasbourg, M. Dietrich, qui était venu lui rendre visite, et il lui avait fait confidence des relations dont il était assuré dans le cabinet prussien, même dans les entours les plus intimes du Roi, ainsi que du prix que chacun avait mis à ses services, et des moyens qu'il avait à sa disposition pour y satisfaire. Mais, M. de Ségur avait oublié que quelquefois les murs ont des oreilles, surtout ceux d'une auberge, qui le plus souvent ne sont que de simples cloisons. Celle qui séparait la chambre de Mme de Grais de la sienne permit à celle-ci d'entendre toute cette conversation si indiscrète, et qui l'était encore plus de la part d'un homme d'esprit tel que lui, et aussi exercé dans les affaires diplomatiques. A peine ce secret lui eut-il été ainsi révélé, qu'elle se hâta de quitter Strasbourg, pour passer en Allemagne, où elle espérait rendre sa découverte utile à notre cause, pour laquelle elle était exaltée, et faire partager son indignation, d'autant plus violente que M. de Bischoffswerder, son proche parent et je crois même son beau-frère, était désigné par M. de Ségur comme l'un de ceux qui étaient gagnés, et sur lequel il comptait. Elle désirait vivement que tous ces détails, qu'elle n'osait transmettre elle-même, précisément par la raison que je viens de dire, fussent promptement connus à Berlin, et me demanda si je n'aurais pas un moyen de les y faire parvenir. Je lui proposai de les adresser à mon frère, qui y était alors et à qui sa liaison intime avec Mme Ritz [1], ancienne maîtresse du Roi, dont elle était demeurée l'amie, donnerait des moyens faciles et directs

1. Depuis comtesse de Lichtenau.

de les communiquer à ce prince, et d'en tirer le parti que nous désirions. J'écrivis donc à mon frère, par la voie des estafettes, dont chacun peut disposer en Allemagne; ma lettre servit effectivement à instruire le Roi et fut commentée avec assez d'habileté, pour faire éclater les expressions de son mécontentement contre ceux qui étaient accusés. Ceux-ci, pour éloigner tout soupçon fondé ou non de corruption de leur part, se montrèrent aussitôt les plus grands adversaires du nouvel ambassadeur, de sorte qu'avant son arrivée à Berlin le mauvais accueil qu'il devait y trouver était décidé, et son ambassade était manquée. Voici du reste comment un témoin oculaire de la réception et de l'échec de M. de Ségur en rapporte les circonstances.

« Berlin [1], le 17 janvier 1792.

« M. de Ségur a été reçu dans l'audience publique, le « dimanche dernier 15, comme je vous l'ai annoncé, c'est« à-dire fort mal. Le Roi, en sortant de la grande salle « d'ordre, est venu dans celle où se trouve tout le corps « diplomatique avec les étrangers. Le Roi ne parle ordi« nairement, ces jours de cour, qu'à quelques membres du « corps diplomatique et aux seuls étrangers qui lui sont « présentés pour la première fois. Le Roi a parlé ce jour « à tous les membres du corps diplomatique. Arrivé vis« à-vis de M. de Ségur, le Roi l'a toisé de la tête aux pieds, « d'une manière très remarquable, s'est détourné et a « parlé à son voisin, qui était le comte de Hatzfeld, en lui « demandant des nouvelles de l'électeur (de Mayence), et « si le prince de Condé n'était pas près de lui; qu'il pre« nait un grand intérêt aux princes. Le comte de Hatzfeld « lui a répondu que le prince de Condé était chez le cardi-

1. Lettre du général de Heymann au marquis de Bouillé.

« nal de Rohan à Ettenheim, plus près encore des fron-« tières de France qu'à Worms. Ayant coulé tout le corps « diplomatique à fond, excepté M. de Ségur et le nouveau « maréchal de camp Maisonneuve, qui va en qualité de « ministre à Stuttgard, qu'il n'a pas regardé, le Roi, pour « marquer davantage la chose, me parla avec beaucoup « de bonté et de gaieté. L'audience finie, M. de Ségur a été « délaissé par tout le monde; il est venu à moi me deman-« der de mes nouvelles; je lui en ai demandé de son père « et de sa femme. Voilà à quoi s'est réduite notre conver-« sation. Comme l'après-midi il y avait cour chez la Reine, « le Roi a écrit un billet à la Reine, pour lui dire qu'elle « ne devait pas dire un seul mot à M. de Ségur. Elle lui « répondit que jamais ordre ne serait exécuté avec plus « de plaisir; en effet, la Reine parla à tout le monde, à « moi encore, et fila très vite devant M. de Ségur. Le Roi « eut la bonté de me parler, afin que cela fût remarqué. « La situation de ce ministre est horrible ici, d'autant que « personne de la cour ne doit lui parler : je pense qu'il « s'en retournera bientôt. Hier au soir, après le souper « chez le Roi, Sa Majesté me prit à part et me dit que M. de « Ségur méritait le traitement qu'il éprouvait; que, dans sa « mission à Pétersbourg, il s'était permis des choses sur « son personnel; qu'un ministre devait suivre les instruc-« tions de sa cour, mais ne jamais se permettre de per-« sonnalités sur les souverains, et que, si un des siens s'en « avisait, il saurait l'en punir.

« Il est arrivé un courrier de Pétersbourg, pour engager « le roi de Prusse à presser l'Empereur sur les affaires de « la France; mais, on dit que depuis la dernière déclara-« tion du Roi, la Reine était maltraitée par le public et « qu'il craint d'exposer les jours de sa sœur, en agissant « vivement. Je ne sais si la chose est vraie ou non, etc. »

« 14 février 1792 [1].

« .... M. de Ségur doit quitter incessamment; et M. de « Custine, le fils, gendre de Mme de Sabran, vient ici comme « chargé d'affaires. Mme de Sabran, qui est venue passer « huit jours ici avec le prince Henri et le chevalier de « Boufflers, l'a recommandé au Roi, qui lui a répondu: « Ni vous ni moi, Madame, ne lui donnerons de mauvais « conseils. »

« 21 février 1792.

« On attend tous les jours M. de Custine, qui doit rem- « placer M. de Ségur, qui partira dès qu'il l'aura installé. « La situation de M. de Ségur est toujours la même ici, et « il n'a pas gagné un pouce de terrain. La nouvelle qu'on « a mandée à Paris qu'il s'était donné trois coups de cou- « teau est fausse [2]. On dit que M. de Custine est à Reins- « berg, où le chevalier de Boufflers, qui n'est pas plus « aristocrate qu'il ne faut, l'instruit. »

« 1er mars 1792.

« Le comte de Ségur est parti dans un état pitoyable: je « ne sais s'il pourra faire la route, sans s'exposer à périr, « car la veille de son départ il a encore craché du sang. Il « n'a pas eu les moyens de déployer son esprit, consé- « quemment il ne laisse aucun regret. »

1. Extraits de la même correspondance.

2. On peut consulter, sur ce prétendu suicide de M. de Ségur, les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, qui s'accordent avec M. de Heymann pour démentir cet acte, qui eût été plus ridicule que tragique. *Note de l'auteur.*)

CHAPITRE XVIII

MON DÉPART DE MAYENCE POUR LA SUÈDE [1], AVEC UNE MISSION PRÈS DU ROI : OBJET DE CETTE MISSION. — JE ME RENDS D'ABORD A COBLENTZ : OBSERVATIONS SUR CE SÉJOUR. — CONTINUATION ET DIVERSES CIRCONSTANCES DE MON VOYAGE. — CASSEL ; LE LANDGRAVE DE HESSE ET SA COUR. — HAMBOURG. — LE HOLSTEIN. — LES BELTS. — COPENHAGUE ; LE ROI DE DANEMARK. — ENTRÉE EN SUÈDE. — ROUTE JUSQU'A STOCKHOLM ; MON ARRIVÉE DANS CETTE VILLE.

(Du 19 janvier au 11 février 1792)

Depuis l'engagement que mon père avait pris avec le roi de Suède, il s'était occupé, selon ce dont ils étaient convenus ensemble, de prendre les renseignements et de faire faire sur les côtes les reconnaissances nécessaires pour la combinaison du plan d'expédition maritime que ce prince méditait contre la France. Lorsque ces travaux préparatoires eurent été achevés, il en forma un mémoire détaillé, qu'il était important de faire parvenir au Roi avec sûreté et promptitude, ainsi que de le lui faire expli-

1. Ce qui suit, jusqu'à la fin du chapitre XXIV, est extrait d'un journal que j'écrivais jour par jour, pendant mon voyage en Suède, jusqu'à mon retour à Mayence. J'y ai conservé mes impressions du moment, et je n'ai fait que les changements nécessaires, pour l'adapter à la forme et au ton de mon récit actuel. (*Note de l'auteur.*)

quer par quelqu'un qui pût recevoir ses objections et y répondre. Ne pouvant s'éloigner lui-même en ce moment, il me chargea de cette mission, et, afin de me mettre par ses propres explications en état de la remplir, il me rappela près de lui à Mayence, où je revins le 29 décembre : j'en partis le 19 janvier 1792 pour cette destination. En outre du plan d'opérations militaires que j'étais chargé de présenter au Roi et de discuter avec lui, j'étais porteur de la lettre suivante, que je rapporterai ici, tant pour donner une idée de ma mission, que parce qu'elle fait connaître la situation de nos affaires à cette époque.

« Mayence [1], ce 19 janvier 1792.

« Sire, j'envoie mon fils présenter à Votre Majesté le « résultat de mes réflexions sur un plan général d'opéra- « tions des armées confédérées. J'ignore s'il lui en a été « envoyé de Coblentz. On m'a dit que M. de Calonne en « avait fait un : il ne m'est pas connu; mais, comme de « pareils projets ne peuvent être conçus que par des mili- « taires éclairés par l'expérience et en état de les exécu- « ter, j'ai cru de mon devoir de m'occuper d'un objet « d'où dépend le salut de la France et la gloire de Votre « Majesté, à laquelle je prends la liberté de communiquer « mes idées et à laquelle je les soumets.

« Je n'ai pas jugé devoir en donner connaissance aux « princes et à leur conseil, dont je suis un des membres, « parce que je suis persuadé que je n'y aurais trouvé au- « cune lumière, mais beaucoup de difficulté à le faire « adopter, s'il y en a un de proposé, et de grands incon- « vénients dans la publicité, qui jusqu'ici a accompagné « tous nos projets et toutes nos démarches; et Votre Ma-

1. Lettre du marquis de Bouillé au roi de Suède.

« jesté jugera que, lorsqu'elle se sera arrêtée à un plan « d'exécution ainsi que les autres puissances confédérées, « principalement s'il est question d'opérations maritimes, « il doit être enveloppé du plus profond mystère; qu'il ne « doit être connu que d'elle, du cabinet de Madrid, qui « est très secret, de celui de Turin qui l'est également, et « de l'Impératrice. Les princes et la noblesse française peu- « vent contribuer au succès, sans connaître les projets et « les moyens que l'on se propose d'employer: c'est le désir « même de les servir qui m'engage à m'expliquer ainsi. « Dans ce moment, je m'occupe de leur procurer un corps « de dix mille Allemands, qui sera prêt au mois de juin, si « l'Espagne veut les prendre à sa solde; et j'envoie, à leur « insu, au duc de la Vauguyon, en Espagne, le projet de « marché pour être présenté à M. de Florida-Blanca. Au « moyen de ce corps de dix mille Allemands, réuni à « douze ou quinze mille gentilshommes ou troupes déjà « levées par les princes, ils pourront avoir à leur dispo- « sition une armée de vingt-cinq mille hommes, au mo- « ment où la campagne s'ouvrira, employée soit à faire « une diversion utile sur nos frontières, soit à appuyer « les opérations de Votre Majesté, si elle attaque la France « par Dunkerque; mais, sans s'y réunir, ce qui serait su- « jet aux plus grands inconvénients. J'ai engagé M. le « comte d'Artois à prendre le commandement de cette « armée: il en est convenu et de prendre un conseil; sans « cela, avec la foule de généraux et le nombre de princes « qui y seront réunis, il serait impossible d'en tirer aucun « parti. Je prie Votre Majesté d'insister auprès de la cour « d'Espagne, pour qu'elle fournisse les moyens de lever ce « corps d'armée, ce qui est d'autant plus nécessaire, que « l'on regarde la négociation qu'elle a entamée avec la « Suisse, pour prendre leurs régiments qui étaient à la

« solde de la France, comme manquée par les indiscrétions « qui ont été commises.

« Je dois prévenir Votre Majesté, et elle en est peut-« être déjà instruite, que, dans ce moment, le baron de « Breteuil a uniquement la confiance du Roi et de la « Reine. Les princes ne l'ont pas, malgré tout ce que j'ai « pu faire pour les mettre en rapport avec eux, et malgré « que l'on m'ait fait dire des Tuileries, il y a deux mois, « qu'on approuvait leur conduite. J'ai été alors au mo-« ment d'obtenir de la Reine une lettre pour l'impératrice « de Russie, commune pour Votre Majesté et le roi d'Espa-« gne. Après l'avoir promise et l'avoir fait attendre trois « semaines, elle s'y est refusée; elle se plaignait alors de « l'Empereur. J'ai fait proposer au Roi dernièrement, par « le baron de Breteuil, de le faire évader par la Norman-« die, au moyen de deux bâtiments sous pavillon suédois « que j'aurais armés en Angleterre, ou que Votre Majesté « m'aurait envoyés et que j'aurais tenus sur la côte, pour « le recevoir. Il n'a pas voulu: l'exécution était cependant « facile; mais, j'ai remarqué que depuis quelque temps il « était, ainsi que la Reine, plus réservé, et qu'il employait « plus de dissimulation, ce qui me fait juger qu'il y a un « plan arrêté, dans lequel entre l'Empereur, dont ils ne se « plaignent plus. Je crois que le plan connu du baron de « Breteuil n'est autre chose que d'attaquer la France « avec les forces de l'Empire, en vertu de la garantie des « traités violés par les Français, et d'appuyer les intrigues « du dedans pour le rétablissement de l'autorité royale, « ce qui ne doit pas, ce me semble, empêcher les autres « puissances garantes de ces traités d'agir en même temps « contre la France, afin d'empêcher l'Empereur et le roi « de Prusse de disposer à leur avantage des conditions de « la paix qui terminerait cette guerre. Il me semble encore

« que nos amis et nos alliés ont un grand prétexte pour atta-
« quer la France et pour y rétablir l'ordre, celui de l'arme-
« ment monstrueux de quatre millions d'hommes, sous le
« nom de gardes nationales, qui peuvent, s'ils acquièrent
« par la suite un esprit militaire et de la discipline, mena-
« cer la tranquillité et la liberté de l'Europe entière. C'est
« même la seule forme qu'on puisse employer pour facili-
« ter au roi de France le moyen de désarmer le peuple,
« qu'il ne pourra jamais soumettre, s'il reste armé. Ainsi,
« s'il m'est permis d'avoir une opinion, je pense que la
« violation des traités et l'armement du peuple français
« doivent être la base du manifeste des puissances, qui se
« disposent à l'attaquer et à le soumettre à l'obéissance
« pour son souverain.

« Je prie Votre Majesté de ne pas négliger la précau-
« tion d'envoyer des officiers, pour faire les reconnais-
« sances sur les différentes parties de la côte indiquées
« dans le mémoire, et, de mon côté, je chercherai à me
« procurer tous les renseignements possibles, qui seront
« l'objet d'un second mémoire, que je lui adresserai dans
« le temps.

« Mon fils porte quelques cartes à Votre Majesté, et il
« est en état de lui donner les éclaircissements qu'elle
« pourrait désirer ; j'ose le recommander à ses bontés ;
« j'espère qu'il en sera digne ; et elle peut compter sur
« son zèle et sa discrétion déjà très éprouvée. »

Les princes, instruits de mon départ pour la Suède, désirèrent que je vinsse à Coblentz prendre leurs ordres et recevoir leurs dépêches pour le Roi : je m'y rendis en conséquence, ainsi que pour me charger des commissions du ministre suédois accrédité près d'eux, le baron Oxenstiern.

J'arrivai à Coblentz le 20. Je vis aussitôt le ministre

suédois, qui me dit qu'il ne pouvait m'expédier que le lendemain au soir, et qu'il avait déjà prévenu les princes qu'il ne fallait pas me retenir, mon arrivée étant annoncée au Roi. Je fus à la résidence des princes, qui m'accueillirent bien, mais ne me donnèrent aucune certitude sur le moment de mon départ. Cependant, comme leurs ordres dans ce moment n'étaient que fort accessoires à l'objet de ma mission, je les fis presser par le ministre de Suède que je retrouvai le soir chez Mme de Balbi, et qui demanda à M. le comte d'Artois de me donner ses dépêches. Ce prince me remit au lendemain à deux heures. Il me donna effectivement alors une lettre pour le roi de Suède, me recommanda de faire de bonne besogne et de revenir bientôt avec « mon général ». Je lui dis que je comptais le retrouver en bonne santé et le pied à l'étrier. Nous nous quittâmes ainsi. Il fallut rassembler ensuite les dépêches de M. de Calonne, ce qui fut moins facile.

J'eus lieu d'être infiniment content de M. Oxenstiern, dont je reçus beaucoup de prévenances, ainsi que de marques d'intérêt et de confiance. Il était simple, honnête, modeste et discret dans son ton et dans ses manières. Il avait beaucoup d'obligeance pour les Français en général, un grand désir de servir notre cause, mais en même temps la persuasion de l'impossibilité du secret, avec un conseil composé comme l'était celui de Coblentz; et il était pénétré de la nécessité que ce secret fût observé, dans une entreprise du genre de celle que le roi de Suède méditait pour secourir notre souverain. Il voyait avec peine l'incompatibilité de certains individus avec un ordre de choses raisonnable et modéré, et l'embarras que causerait toute réunion avec eux, pour des opérations bien combinées et d'une exécution délicate. Nous fûmes bientôt d'accord sur tous ces points, qui malheureusement

étaient l'objet des premières réflexions qu'un homme sensé pouvait faire, en habitant ce séjour de l'intrigue, de la cabale et de l'inconséquence, dont la faiblesse de Monsieur et la légèreté naturelle de M. le comte d'Artois permettaient qu'à chaque moment les exemples se renouvelassent sous leurs yeux. Le ministre me montra d'ailleurs un vif enthousiasme pour son maître, fondé sur ses actions et ses qualités, et qui faisait autant d'honneur au sujet qu'au souverain. Au milieu des épanchements de l'admiration du Suédois pour son Roi, je lui enviais intérieurement le bonheur d'être dans le cas d'éprouver ce sentiment et de n'être pas, comme nous, forcé de gémir sur le sort qui nous a fait rencontrer un prince dont la nullité a produit en grande partie tous ses malheurs et ceux de notre patrie, et ne pouvait qu'inquiéter sur notre existence à venir.

Le comte de Romanzow, ministre de l'impératrice de Russie auprès des Cercles, et particulièrement auprès de nos princes, avait des manières plus vives, plus aimables que l'autre; je doute qu'il eût la même franchise et la même simplicité en affaires. Il servait cependant notre cause de son mieux. Il fut excessivement honnête pour moi.

Au reste, je trouvai Coblentz tel que je l'avais déjà jugé dans mes précédentes visites, un séjour inhabitable pour tout homme sage et modéré, et éloigné de toute autre prétention que celle de contribuer au bien public; c'était un entourage toujours bien nombreux et livré à l'intrigue; un conseil jouissant de peu de considération chez l'étranger, dans l'intérieur et dans son parti même. Des femmes, des jeunes gens, des courtisans, pareils à ce qu'ils étaient à Versailles, que l'infortune n'avait point changés et qu'au contraire l'espoir trop présomptueux et trop illusoire

d'un prompt et entier changement rendait plus insupportables qu'auparavant, parce qu'ils se voyaient d'avance comme autant de héros que toutes les dignités du royaume ne pourraient assez récompenser. Dans la classe moins rapprochée des princes, des cabales, des propos, des murmures qui ressemblaient beaucoup à l'insurrection, dont le germe était général dans toutes les têtes françaises, et ne différait que dans sa direction. Je vis que nous avions emporté presque autant de vices que nous en avions laissés ; je gémis sur le sort de ma patrie, et je n'en fus que plus empressé de hâter mon voyage et de presser une entreprise qui pût tirer cette classe de mes concitoyens d'une oisiveté et d'une indépendance qui devaient les énerver et les avilir. Mais, avec une machine aussi mal montée et aussi mal conduite, il était bien difficile d'obtenir un heureux résultat. Nous en faisions déjà l'expérience ; et les inconséquences de quelques personnes, l'intérêt particulier de quelques autres, rendaient inutiles le courage et le dévouement de cette noblesse illustre et malheureuse, qui, bien dirigée, eût pu produire de grandes choses, inspirées par l'honneur et le désespoir.

On me parut persuadé alors, à Coblentz, que l'Empereur allait agir bientôt en notre faveur. On disait que le roi de Suède viendrait à la tête d'un corps de troupes, qu'il débarquerait à Embden ou en Normandie, ce qui était bien différent et aussi peu projeté l'un que l'autre, et l'on me félicitait de revenir avec lui. Mes réponses à toutes les questions que l'on m'adressait à ce sujet n'en apprirent pas plus à ce monde étourdi et indiscret qu'il n'en savait.

Je partis de Coblentz avec toutes mes dépêches le 22, et j'arrivai à Cassel le 24. Cette ville, fort bien bâtie, très régulière, ornée de belles places et de beaux édifices,

avait été principalement embellie par le précédent landgrave, qui s'occupait autant des arts et des sciences que son successeur des détails militaires. Étant chargé d'un paquet des princes pour le landgrave, mon premier soin, à mon arrivée, fut d'aller à l'exercice de la parade, qui durait tous les jours depuis onze heures jusqu'à midi, et où l'on présentait les étrangers à ce prince, qui n'y manquait presque jamais. Mais il n'y parut point ce jour-là. Je n'en fus pas moins curieux d'assister à cet exercice, qui n'était formé que d'une division du premier régiment des gardes. J'y retrouvai avec plaisir la tenue, les principes, l'armement, la précision de l'armée prussienne. La désorganisation de notre armée, dont j'avais vu récemment le pénible spectacle, ne pouvait qu'augmenter l'intérêt que m'inspiraient des troupes aussi disciplinées et aussi exercées. Je remarquai dans celles-ci une plus stricte régularité que chez les Prussiens, des tournures plus lestes, plus d'égalité dans les rangs, et une grande politesse parmi les officiers.

Je fus présenté, avant le dîner de la cour, au landgrave qui m'accueillit fort bien, ainsi qu'à sa femme, princesse de Danemark, sœur de la reine de Suède, et à ses enfants. Le landgrave était en très bonne tenue militaire : il avait une tournure fort sèche et fort sévère, qui répondait parfaitement à son caractère despotique. Il n'existait point de prince plus dur, plus absolu, plus indépendant de tous les rapports qui influent ordinairement sur les hommes, et principalement sur ceux de cette classe, plus craint et même plus haï, et, par-dessus tout, plus économe. Il avait alors cent millions dans ses coffres et seize mille hommes des meilleures troupes de l'Allemagne, que les princes français tentèrent plusieurs fois de l'engager à leur prêter, comme il avait fait aux Anglais dans la guerre d'A-

mérique; mais son alliance avec l'Angleterre, le froid intérêt du roi de Prusse pour leur cause, la mauvaise volonté, et l'on pourrait dire la mauvaise foi de Léopold, les ont toujours contrecarrés dans cette négociation. En dernier lieu, mon père était venu, ainsi que je l'ai dit, à Cassel, tant pour cet objet que pour décider le landgrave à employer ses troupes pour la défense des princes de l'Empire, menacés par les déclarations hostiles de la nation française; mais il ne réussit pas mieux auprès « du maître » (c'est ainsi que la crainte avait fait surnommer le landgrave à sa cour). Ce prince me parut effectivement peu aisé à manier et surtout fort attaché aux guinées de l'Angleterre, qui lui avaient si bien rempli ses coffres. Il vivait avec une femme de qualité du pays, et habitait avec elle une petite maison, qu'il s'était fait bâtir à l'extrémité de la ville. Je ne vis pas cette maîtresse, qui d'ailleurs n'avait aucun crédit et se bornait à l'emploi d'amuser les loisirs du sauvage landgrave. Sa femme, délaissée par lui, avait une tournure fort commune, et je pus m'apercevoir que son esprit ne l'était guère moins, quoiqu'elle ne manquât pas de prévenance pour les étrangers. Elle s'était permis dans sa jeunesse quelques légèretés, qu'elle expiait alors par l'indifférence complète de son mari.

Le baron de Wittorf, principal ministre du landgrave, était un homme infiniment respectable, sage et instruit. La bonté et la simplicité, peintes sur sa figure, paraissaient l'expression de son âme. Il me combla de marques d'amitié et de choses obligeantes pour mon père.

Du reste, le dîner de la cour ne valait pas un mauvais repas de garnison. Il était tel qu'on pouvait l'attendre de l'avarice du landgrave, et il ne m'offrit d'amusant que sa curieuse frugalité. La conversation du prince, qui fut presque toujours en allemand, fut en grande partie perdue

pour moi; mais les autres convives, qui entendaient mieux cette langue, me dirent que le prince n'avait fait que parler de lui pendant tout ce dîner, et qu'il trouvait la langue allemande plus favorable aux fanfaronnades que la française.

Je quittai Cassel le lendemain, pour continuer ma route; et après avoir traversé le pays de Hanovre sur une assez belle chaussée jusqu'à Zell, petite ville à neuf lieues de la capitale; après avoir éprouvé beaucoup de difficultés et divers accidents causés par la nature du pays et des chemins, dans la dernière partie de cette route, j'arrivai le 28 à Harbourg, sur la rive gauche de l'Elbe, vis-à-vis de Hambourg. Je comptais y passer aussitôt ce fleuve; mais, le dégel qui était survenu ayant interrompu toute communication sur ce point, je fus contraint de remonter jusqu'à Hoopt, à sept lieues au-dessus, où je passai l'Elbe, qui y forme deux bras, et j'abordai à Zollenspieker, à trois milles de Hambourg. Là un voyageur allemand, qui m'avait fort obligeamment servi d'interprète, me demanda de le mener jusqu'à cette ville, où il était aussi impatient que moi d'arriver, ce que je lui accordai avec plaisir. Ce nouveau compagnon ne laissait pas que d'être assez curieux. Secrétaire du prince de Nassau-Weilbourg, il s'était engraissé à la cour de ce grand souverain; et, non moins enthousiasmé des agréments que de la puissance de son prince, il m'en faisait des récits assez divertissants. Je m'amusais de son admiration autant que de sa bonhomie et de la portée de son jugement, qui se mesurait sur la sphère étroite de sa petite cour, lorsque le poids de sa personne, que, malgré le charme de sa conversation. j'avais envisagé avec assez d'effroi, car il augmentait la charge de trois à quatre cents livres, fit succomber ma voiture déjà fort ébranlée, et me força de le mettre à terre,

pour la faire aller comme je pus jusqu'à Hambourg.

Un faubourg considérable, orné de charmantes maisons de campagne, qui annoncent l'industrie et même l'opulence, conduit de ce côté à une très belle avenue par laquelle on arrive aux portes de la ville, qui est entourée d'un mauvais retranchement non revêtu, et qui pourrait seulement la mettre à l'abri d'un coup de main : elle est antique, et les bâtiments ont un caractère sombre et gothique. La forme en est fort extraordinaire, et les maisons ressemblent à autant de lanternes. Je descendis *à la ville de London*, très belle auberge sur le quai d'un lac qui va de Hambourg à Lubeck, autre ville hanséatique et impériale.

Le délabrement de ma voiture, et le besoin de prendre des renseignements sur les contrées, peu fréquentées des voyageurs, que j'allais parcourir, me forcèrent de m'arrêter deux jours dans cette ville. J'en profitai pour me mettre un peu au fait de la manière de vivre du pays. J'y fus secondé par le chargé d'affaires de Suède, qui, en ma qualité d'aide de camp du Roi, me présenta à un dîner du club diplomatique, où se trouvait réunie la meilleure compagnie de la ville. J'y reçus beaucoup de marques d'intérêt ; mais la personne qui me combla à Hambourg fut la comtesse de Bentheim, première dame de ce pays, qui en faisait les honneurs aux étrangers, et dont je reçus mille honnêtetés. Elle avait de l'esprit, de la dignité dans ses manières et un grand usage du monde. Elle avait beaucoup vécu à la cour de France, et ses démêlés avec le Grand Frédéric lui avaient donné de la célébrité. Elle me témoigna un intérêt bien vif pour notre cause et surtout un enthousiasme au delà de toute expression pour mon père, et le plus vif désir de le voir un jour. Elle m'entretint dans d'autres termes de Luckner, devenu, par l'effet

de la Révolution, maréchal de France, quoiqu'il ne se fût fait connaître de nos armées que par le mal qu'il leur avait fait dans la guerre de Sept Ans, et qui, peu après, paya de sa tête cet honneur si peu mérité. Il était fils d'un maréchal ferrant de cette ville, où il était fort connu et très peu estimé.

Grâce à mon introducteur suédois, j'allai encore dans d'autres sociétés, et je connus à merveille la ville de Hambourg, l'une des principales places de commerce de l'Europe, qui flatte moins les regards du voyageur que son imagination par l'idée des richesses qu'elle renferme, et qui, quelque considérables qu'elles fussent alors, étaient bien loin du point où la guerre les a portées. En peu d'années, par suite des victoires des Français, elle devint non seulement l'un des principaux asiles des émigrés, mais l'entrepôt de presque tout le continent européen et le centre de ses transactions commerciales.

En quittant Hambourg, je traversai le pays de Holstein, qui me parut heureux et fertile. Les villes et même les villages ont une propreté qui annonce l'aisance et le bonheur. On sait que les chevaux sont le plus grand objet de commerce de cette province. On en tire des remontes pour toutes les armées de l'Europe, et j'en vis passer quelques-unes pour la France qui n'étaient pas fort belles. On me dit qu'elle en tirait cette année quatre mille chevaux. Les mœurs, les usages et le caractère des habitants du Holstein, quoique bien rapprochés de l'Allemagne par leur situation, en diffèrent absolument, et plusieurs fois je pus remarquer que je ne réussissais pas, en les comparant à leurs voisins les Germains. La poste, dans les États de Danemark, est beaucoup plus chère que dans l'Allemagne, mais aussi on va beaucoup plus vite, et l'on n'y est point arrêté à chaque moment par le paiement des barrières.

Les postillons sont obligés de faire un mille à l'heure; et, pour s'assurer qu'ils ont rempli leur tâche et que les voyageurs sont satisfaits, ceux-ci, arrivés à la poste, l'inscrivent sur un billet que le postillon a pris à celle précédente et qui marque l'heure à laquelle il en est parti. Cependant cette diligence n'est pas aussi assurée qu'elle paraîtrait devoir l'être, parce que les maîtres de poste ont rarement des chevaux chez eux. Ils me parurent dans ce pays autant de seigneurs, fort peu empressés d'expédier les voyageurs, qu'ils ont le droit de faire attendre une heure. Les relais sont de trois milles au moins (six lieues). On ne vous donne pas moins de quatre chevaux, que l'on paie un marck chacun par mille : trois font un écu de Danemark. Il y avait alors un papier courant dans ce pays, qui perdait dix pour cent et qui me parut fort commun : on me dit qu'il l'était pourtant moins qu'en Suède.

Je ne fus pas arrêté un moment au passage du petit Belt, et nous fîmes en deux heures ce trajet de deux milles (quatre lieues). L'île de Fionie où l'on aborde, qui a vingt lieues de long sur quatorze ou quinze de large, présente un aspect triste et même sauvage, qui s'accorde fort bien avec la nature peu hospitalière des habitants. Je ne fus pas si heureux pour la traversée du grand Belt, et, arrivé à Nyborg pour le passer, j'y fus arrêté par les vents contraires et les glaces qui remplissaient le port. Après deux jours d'une très pénible attente, où M. de Tschoudy, officier suisse dont j'ai déjà parlé, qui m'accompagnait dans mon voyage, pensa ainsi que moi être victime d'un guet-apens, où nous tombâmes parmi des bateliers de la côte, les difficultés qui nous avaient retenus cessèrent; nous traversâmes en trois heures ce bras de mer, qui a quatre milles de large, et nous débarquâmes à Korsœr, pour nous rendre à Copenhague.

Les chemins de la Seeland sont très beaux et dédommagent de ceux de la Fionie : il règne une extrême propreté dans les habitations de cette province, qui me parut être la plus précieuse du royaume de Danemark. L'ordonnance et le service des postes n'y sont plus les mêmes que dans le Holstein; cependant on va assez bien jusqu'à Copenhague. Nous fûmes obligés de nous arrêter à Roskild, dernière ville avant la capitale, pour attendre que les portes de celle-ci fussent ouvertes ; singulière précaution pour une ville aussi principale, garantie par la mer et située au milieu d'une île, où elle est à l'abri de toute surprise. J'y arrivai au jour et je ne m'y arrêtai que deux ou trois heures, pour voir le baron des Cars, accrédité par les princes français auprès du roi de Suède, et qui se trouvait dans cette ville depuis quelques jours ; je repartis sur-le-champ, pour passer encore le Sund dans la journée à Helsingœr et coucher en Suède. Les vents retardèrent encore ma marche et ajoutèrent une double contrariété à celle que j'éprouvais, d'avoir sacrifié à l'empressement de remplir le but de mon voyage l'intérêt de connaître mieux la ville de Copenhague, qui m'avait paru digne de la curiosité d'un étranger, et particulièrement la cour, qui ne l'était pas moins par le spectacle qu'y donnait l'état de démence du Roi.

Si quelque chose devrait dégoûter de la forme monarchique, ce serait l'influence fatale qu'ont sur les destinées de tous les contemporains, moins encore les vices que les faiblesses, les défauts et l'incapacité des hommes que l'hérédité du sang appelle à commander aux autres. Mais, ce qui en même temps fait l'apologie de ce gouvernement, tout despotique qu'il était en Danemark, et ce qui ne fait pas moins l'éloge des sentiments de la nation, ce sont les égards et les respects que l'on conservait pour le mo-

narque, malgré la dégradation dans laquelle l'avait jeté sa triste et honteuse situation. Quoiqu'il fût, comme on le pense bien, entièrement étranger à l'administration de ses États et à l'exercice de la puissance, on lui en avait laissé la représentation. Il tenait toujours sa cour, et l'on me dit que rien n'était plus extraordinaire ni plus indécent que les extravagances dont il la rendait témoin. Elles étaient toutes inspirées par la brutalité la plus grossière; il s'y livrait au milieu du public, et au moment où l'on s'y attendait le moins, sans égard pour l'âge ou le sexe des personnes qui l'entouraient. Un tempérament excessif, apparemment contrarié dans ses opérations, était sans doute la cause de cet état déplorable, qui serait digne de pitié pour tel être que ce fût, à plus forte raison pour un homme appelé à gouverner les autres. Lors de la célèbre aliénation d'esprit du roi d'Angleterre, en 1788, qui provenait, dit-on, du poison administré par les ennemis de M. Pitt pour élever l'opposition au ministère, ce prince éprouva des effets d'une semblable nature; ce qui peut faire croire que l'imbécillité du roi de Danemark avait une même cause.

J'avais appris sur ma route que le baron des Cars était parti de Stockholm, pour venir à Copenhague avec le ministre espagnol près la cour de Suède. J'en étais surpris et, en lui portant des lettres que les princes m'avaient remises pour lui, j'appris que le roi de Suède lui avait conseillé cet éloignement, dans le moment qu'il assemblait ses États, où il régnait des symptômes de fermentation. Le parti opposé à l'autorité royale se servait, pour nuire au souverain, de l'enthousiasme de celui-ci pour notre cause et du violent désir qu'il témoignait d'agir en sa faveur; et le Roi crut à propos d'éloigner, dans une telle circonstance, une personne dont la présence marquait,

d'une manière aussi positive, l'intérêt et la protection qu'il accordait aux princes. Ce premier trait des dispositions suédoises pour nous ne me réjouit guère, comme on pense bien. M. des Cars me dit qu'il craignait que mon arrivée auprès du roi de Suède ne produisît un mauvais effet, et il voulut m'engager à la retarder; mais j'étais pressé de remplir ma mission, et je lui objectai qu'étant attaché à la personne du Roi, l'on ne pouvait trouver mauvais que je profitasse de ce titre pour aller lui faire ma cour. L'envoyé d'Espagne (le chevalier de Corral) ne me consola point davantage, car il me dit en me quittant: « Vous n'arrivez pas dans un moment heureux. » Jusque-là donc, mon voyage n'était rien moins qu'agréable ni entrepris sous d'heureux auspices : tout me faisait déjà craindre que l'issue n'en fût tout à fait inutile à nos intérêts, et ne me donnât la conviction que les moyens du roi de Suède ne pussent seconder son extrême bonne volonté.

Je passai enfin le Sund, le 7 février, par un vent assez mauvais, et j'entrai dans un nouveau pays, aussi opposé de caractère que de sentiments à celui que je quittais. En débarquant à Helsingborg, sur la côte de Suède, j'aurais été fort embarrassé par le changement subit de langage et de monnaie, sans le commandant des hussards qui était en garnison dans ce port (chose assez bizarre). Il me fut de la plus grande ressource et me combla de politesses. Il me donna un hussard pour me conduire jusqu'à Stockholm, les paysans qui fournissent les chevaux ne sachant pas mener; et cette précaution était absolument nécessaire, pour conserver ma voiture dans les mauvais chemins qui m'attendaient. Je fis marché avec cet homme, pour vingt écus de Suède, jusqu'à Stockholm; il me fallut aussi acheter des harnais, parce que les gens de ce pays n'en

donnent pas avec les chevaux de poste; prendre quelques provisions pour subsister sur la route, sur laquelle on ne trouve aucune ressource, et envoyer un billet en avant pour faire tenir les chevaux prêts, ce qui se paie comme un cheval de plus. Ces précautions sont nécessaires pour voyager en Suède. Elles ont un caractère tout à fait particulier et différent de celles que l'on prend dans tous les autres pays; elles m'ont paru devoir être remarquées. La poste n'est pas chère en Suède : elle se paie huit sous par cheval par mille, et l'écu fait quarante-huit sous. Un ou deux sous contentent le paysan qui conduit les chevaux, mais non la voiture, pour laquelle il faut un conducteur particulier. On ne trouvait plus dans ce pays que du papier-monnaie; il n'y avait pas moyen de changer ses espèces autrement, et j'eus même de la peine à me procurer quelques sous de cuivre pour le détail de la route. J'avais cent vingt lieues à parcourir jusqu'à Stockholm et, d'après le billet dont j'ai parlé, où l'heure était marquée pour toute la route, je devais y être rendu en trois jours.

Je vins de Helsingborg jour et nuit, au milieu des neiges et malgré cela sans traîneau, jusqu'à Stockholm, ce que l'on y trouva extraordinaire. Je fus mené avec une promptitude extrême, et même inquiétante dans de certains moments. Rien de ce que j'avais vu dans les autres pays ne ressemblait à la manière de courir la poste en Suède. Les chemins sont excellents, mais la nature du pays, continuellement coupé de montagnes, retarderait beaucoup la marche, sans la manière de mener des Suédois; les chevaux sont infiniment petits, et je pris leur mesure à la hauteur du timon de ma voiture; ils sont fort légers, mais n'ont aucune force, surtout pour retenir le poids de la voiture dans les descentes; de sorte qu'il faut alors s'a-

bandonner absolument à la Providence. Je n'enrayai pas une seule fois et je descendis des montagnes entières de glaces, bordées de précipices, avec une rapidité effrayante. Le poids de la voiture entraîne les chevaux, qui courent pour n'en être point attrapés ; le paysan qui est sur ceux de devant en fait autant, pour éviter les deux chevaux du timon, et c'est à qui ira le plus vite des chevaux ou de la voiture. Cent fois je crus que nous serions précipités sans ressource ; mais il ne nous arriva aucun accident, pas même un cheval abattu.

Je traversai, pour arriver à la capitale, les provinces de Scanie, de Gothie et d'Ostrogothie : cette dernière est meilleure que les deux premières, qui me parurent d'une aridité et d'une sauvagerie, dont on ne peut pas se faire idée quand on n'a vu que les riches et brillants bords du Rhin et de la Seine, si différents de ceux de la mer Baltique et du lac Wettern. Je côtoyai ce lac, pendant une vingtaine de lieues, et ce n'est qu'alors que je commençai à trouver des champs qui annonçaient quelque culture et des habitations un peu plus humaines. Jusque-là, j'avais fait cinquante lieues dans les déserts, sans rencontrer d'autre demeure que la cabane où nous prenions nos relais, et dont l'intérieur était d'une misère inouïe. Je traversai deux ou trois villes que j'aurais prises pour de mauvais villages, si je n'avais été prévenu. En tout, la Suède m'offrit, pendant cette route, l'aspect le plus triste, et me présenta l'image de la misère et des rigueurs d'une nature sauvage, que l'art ne me parut pas s'être beaucoup efforcé d'adoucir. Mais aussi, ce pays a gagné peut-être à ce retard dans la civilisation, à cette rudesse d'usages et de mœurs dignes de son climat, des vertus et des qualités que d'autres peuples ont perdues en se poliçant.

Malgré toute la diligence dont je viens de parler, je ne

pus atteindre Stockholm que le quatrième jour, et j'y arrivai le samedi 11 février dans l'après-midi. Je peux dire avec vérité que je me trouvai au milieu de cette ville, et même presque dans le plus beau quartier, sans me douter que je pusse être dans une capitale, tant ses approches sont sauvages et annoncent la tristesse et la médiocrité. Au premier coup d'œil, Stockholm me parut fort bizarre, entrecoupé de plusieurs bras de mer qui étaient tous gelés, et sur lesquels on se promenait comme sur les places les plus unies. Les maisons sont si basses et si mauvaises, dans le premier quartier de la ville, que je crus d'abord n'être que dans un village : telle fut du moins ma première impression, qui se modifia beaucoup, lorsque je pus connaître mieux cette ville et les édifices qu'elle renferme.

On me remit, à la porte de la ville par laquelle j'entrai, un billet de M. de Franc, secrétaire d'État au département des Affaires Étrangères, qui, prévenu par le Roi de mon arrivée, me faisait part que l'intention de Sa Majesté était que je ne m'annonçasse pas comme courrier, mais comme voyageur et officier suédois, et qui me priait de me rendre immédiatement chez lui : ce que je fis. Ce ministre, en me confirmant son premier avis, me dit qu'il fallait paraître en costume suédois à Gefle, où le Roi tenait alors la diète de ses États et où je devais le rejoindre ; et il me proposa d'attendre que ce costume fût fait, le Roi ne voulant pas que je parusse en habit de voyageur français, de peur que mon arrivée ne fît trop d'effet. Cette précaution me sembla assez inutile, puisque c'était mon nom et mon voyage qui pouvaient faire impression et non mon habit ; mais le désir de plaire au prince, dont je venais réclamer le secours, et l'impatience que j'avais de le joindre, me décidèrent à commander aussitôt un costume

de cour suédois et à me rendre sans délai à Gefle, pour y voir le Roi incognito et y demeurer de même, jusqu'à ce que j'eusse reçu mes habits, qui allaient me transformer tout à fait en Suédois. Cette crainte de ce prince, de se laisser approcher des Français chargés de commissions pour lui, me faisait redouter que notre cause ne fût mal recommandée dans ce pays, que je n'eusse à rencontrer beaucoup d'obstacles, et que le Roi lui-même ne fût fort contrarié dans l'exécution de son excellente volonté pour nous.

Au reste, je ne pus rien savoir de M. de Franc sur ce qui tenait à la politique; notre conversation se passa en compliments; il s'occupa de moi et des plus petits détails de mon costume et de mon établissement, avec un intérêt que je ne pouvais devoir qu'à la recommandation de son maître. La première personne que je rencontrai chez M. de Franc fut le baron de Brockhausen, ministre de Prusse, avec lequel j'avais été deux ans à l'académie militaire de Berlin, et nous ne fûmes pas moins surpris l'un que l'autre de nous retrouver pour la première fois à la cour de Suède, dans des fortunes et des situations si différentes. Nous étions à peu près du même âge, et il devait le poste important qu'il occupait déjà au crédit et à l'intérêt du célèbre comte de Herzberg, son oncle, qui l'avait formé à son école. Il annonçait effectivement de la capacité et même du talent, et il a confirmé cette opinion. Sans doute, il ne manqua pas de faire une dépêche sur mon arrivée; et voilà à quoi pouvaient servir les précautions sur le secret de ma mission. Mais je jugeai que l'on y tenait plutôt par rapport aux gens du pays qu'à l'égard des étrangers, ce qui était peu rassurant pour le succès de l'affaire qui m'amenait.

CHAPITRE XIX

MON ARRIVÉE A GEFLE. — PREMIÈRE AUDIENCE ET CONVERSATION DU ROI. — SOUPERS AVEC CE PRINCE. — LAPONS. — ORGANISATION DES ÉTATS DE SUÈDE; LEUR TRAVAIL AVEC LE ROI; MANIÈRE DE VIVRE DE CE PRINCE PENDANT SON SÉJOUR A GEFLE. — PREMIER ENTRETIEN DU ROI POUR DISCUTER LE PLAN D'OPÉRATIONS MILITAIRES DONT J'ÉTAIS PORTEUR. — DÉPUTATIONS DES ÉTATS AU ROI. — CLOTURE DE LA DIÈTE. — RETOUR A STOCKHOLM.

(Février 1792)

Je partis donc dès le lendemain, laissant à Stockholm mon compagnon de voyage, M. de Tschoudy, pour me rendre à Gefle, où j'arrivai au bout de vingt heures, qui me parurent très longues et fort pénibles, tant par la manière dont je voyageais que par le froid excessif que j'eus à endurer, surtout pendant la nuit, et qui, de l'aveu des Suédois, était un des plus rigoureux de l'année : le thermomètre de Fahrenheit était à plus de trente degrés au-dessous de glace. Je courais à travers la neige, épaisse de cinq à six pieds, dans un traîneau découvert, couché sur quelques bottes de foin; car telle est la manière de voyager dans ce pays pendant l'hiver; et si elle a l'avantage de la promptitude, elle n'a pas, comme on voit, celui de la commodité, et surtout celui de garantir de la ri-

gueur de la température. Je n'avais d'autre moyen de m'en défendre que de tourner le dos en enfonçant la tête dans la litière, pour préserver mon nez et mes oreilles ; celles-ci étaient étourdies des gémissements de mon domestique nègre qui, comme il ne le sentait que trop, se trouvait cruellement désacclimaté. Quant à moi, je n'avais rien à dire : je faisais mon apprentissage d'aide de camp d'un roi du Nord.

Gefle, honoré alors de la présence du Roi et de celle d'une diète, est situé sur le bord de la mer Baltique, à dix-sept milles plus au nord que Stockholm, ce qui fait plus de quarante de nos lieues. La position de cette ville la rend très commerçante, et c'est là que se fait presque tout le débit du fer de Suède, dont les plus belles forges sont très voisines. Elle est plus jolie et mieux bâtie que les villes de Suède que j'avais traversées. Un incendie, qui l'avait consumée entièrement une vingtaine d'années avant, avait décidé les habitants à faire construire la plupart de leurs maisons en pierre. Je fus même étonné de la distribution agréable et commode de l'intérieur de quelques-unes.

Je descendis chez M. de Silfversparre, secrétaire de cabinet du Roi, auquel mon arrivée était annoncée, et qui devait me faire trouver un logement. Aussitôt, il écrivit un mot au Roi pour l'en informer, et Sa Majesté m'envoya chercher sur-le-champ par M. le baron de Taube, premier gentilhomme de sa chambre et son favori. J'allai tel que j'étais habillé chez le Roi, qui me fit l'accueil le plus prévenant et le plus gracieux. Il me demanda à plusieurs reprises, avec intérêt, des nouvelles de mon père et des princes. Son attachement pour notre cause m'était déjà suffisamment connu, mais il m'en renouvela avec vivacité les expressions. Il me demanda des détails sur la

situation intérieure de la France, sur celle de l'armée, sur les moyens d'hommes et d'argent des princes, enfin sur le Roi et la Reine, dont il me témoigna n'être point fort content. Je ne pouvais trouver que fort naturel qu'un souverain, qui montrait un caractère aussi courageux et aussi ferme, blâmât la conduite si nulle et si peu énergique du nôtre. Il me demanda qui menait ces derniers : je lui répondis que c'était Bruxelles, c'est-à-dire le baron de Breteuil et le comte de Fersen. Il me témoigna peu de satisfaction de la conduite de l'Empereur, et je ne pouvais qu'être de son avis. Je lui en fis un portrait qui approchait bien de ses idées. Il me dit qu'il doutait que ce prince eût, comme je le croyais, un plan arrêté avec les Tuileries, mais il ne me convainquit pas. Ce qui me confirma même dans mon opinion fut la connaissance, que le Roi m'avoua avoir, d'un projet formé par Léopold d'assembler un congrès, projet qu'il me dit que l'Impératrice et lui le pressaient tant qu'ils pouvaient d'exécuter, l'essentiel étant, selon eux, d'engager ce prince irrésolu.

Le Roi me dit du bien de la conduite de la Prusse, peu de l'Espagne, ce qui m'affligea, parce qu'il convint avec moi que, ses moyens d'argent étant nuls, il fallait que cette puissance les lui fournît, que cette négociation était traitée avec une lenteur insupportable et qu'il n'y avait encore que des promesses. Quant à l'impératrice de Russie, il m'assura qu'elle était aussi bien disposée que lui, ajoutant qu'elle n'était pas habituée à reculer, et qu'elle allait parfaitement du même pied que lui. Il me dit : « Nous nous sommes tâtés ; nous avons vu que nous ne « pouvions nous faire du mal ; notre alliance est aussi « assurée que possible ; nous sommes comme deux gentils-« hommes qui, après s'être battus à l'épée, sont contents « l'un de l'autre et ne s'en aiment que mieux. » — Enfin

le Roi me parla avec beaucoup de confiance, pendant une conférence d'une heure que j'eus avec lui, et me dit mille choses qu'il me serait impossible de rappeler ici ; entre autres, il m'exprima une grande satisfaction de sa diète ; il me témoigna l'espoir de la terminer avant la fin du mois, et m'engagea à rester à Gefle, en me prévenant que je n'y trouverais aucuns plaisirs.

Effectivement, rien n'était plus triste et plus monotone que cette réunion d'hommes, qui composaient toute la société ; aucune femme n'avait suivi la cour du Roi, et l'on peut dire que l'on menait en ce lieu la vie d'un quartier général de guerre. Mais c'est ainsi qu'on mène les affaires ; et celles du Roi allaient bien, ce qui était nécessaire pour les nôtres, parce que, comme il me dit fort bien, il faut commencer, quand on veut arranger les affaires des autres, par mettre ordre aux siennes. Toutes les troupes qui devaient marcher étaient désignées, leur habillement était prêt ; mais l'argent, le nerf de la guerre, manquait encore, et l'Impératrice n'en avait guère plus que le Roi. Au reste, je vis avec joie que, dans le projet d'opérations, Sa Majesté était convaincue qu'il fallait mettre un pied en France et s'y établir dès le premier pas. C'était le moyen d'être indépendant des autres puissances et de contenir celles qui voulaient faire la loi. Le Roi convint aisément avec moi que cette opération n'était pas difficile ; que les vingt-cinq mille hommes, tant Russes que Suédois, qu'il amènerait y suffiraient ; mais il me dit qu'il faudrait bien connaître notre marine, parce que l'Impératrice la craignait. Je l'assurai que cette crainte était dénuée de fondement, et qu'aucune partie de la force française n'était plus délabrée. Enfin, notre conversation terminée, il en résulta que la disposition du Roi et de l'Impératrice était toujours la même ; qu'il fallait leur concert

mutuel pour décider quelque chose sur le plan que j'apportais ; que les moyens pécuniaires retardaient l'effet de leur bonne volonté ; qu'il restait jusqu'au mois de mai pour se les procurer, et que jusque-là il y avait beaucoup d'espoir de les obtenir.

Le Roi me congédia, pour lire les dépêches que je lui avais apportées, et me donna rendez-vous à son souper, où Sa Majesté réunissait toutes les personnes de sa maison et de sa société. N'ayant pas encore mon habit suédois, j'eus la permission d'y paraître en frac français. Je ne puis rendre la surprise que me causa le costume bizarre dont le Roi était revêtu : une veste noire à parements rouges, avec une écharpe de même couleur, un collet de dentelles rabattu, des nœuds rouges aux souliers et aux jarretières, un manteau noir doublé de rouge, et les décorations de tous ses ordres. Tel était ce costume, qui le faisait ressembler beaucoup à un roi de théâtre ; c'était aussi celui des hommes de la cour et que je devais adopter, étant attaché au service du Roi. Cependant, ceux-ci ne le suivaient pas absolument : ils se contentaient de porter un manteau et une veste tout noirs, mais coupés de la même manière et qui ressemblaient beaucoup à l'habillement de Crispin.

Quand j'entrai dans le grand salon, où étaient réunies les personnes qui devaient souper avec le Roi et où l'on ne voyait que des hommes vêtus ainsi, je fus saisi d'une impression lugubre ; je crus que j'allais assister à quelque cérémonie funèbre. Le Roi, qui ne tarda pas à paraître, causa encore beaucoup avec moi. Il me dit qu'il avait lu le mémoire de mon père et en était parfaitement content. La conversation de ce prince était infiniment vive et agréable, et me fit trouver beaucoup de charme à ce souper, dont, au reste, la chère était plus que médiocre. Le Roi me présenta lui-même de la manière la plus obligeante

à son fils le prince royal. Ce jeune prince, alors âgé de treize ans, avait une figure très noble, les plus beaux yeux, la physionomie ouverte, l'air affable et doux, et il était élevé à merveille. Le Roi paraissait avoir de la tendresse pour lui ; et, loin de regarder son successeur comme son ennemi, ainsi qu'il arrive ordinairement aux souverains, et, en conséquence, de l'éloigner de ses affaires, il l'en rapprochait, au contraire, beaucoup plus que son âge ne semblait le permettre. Mais le caractère naturellement sérieux et discret de ce jeune prince justifiait cette confiance du Roi, qui était convaincu que, pour le soutien de la monarchie dans son pays et pour le bien de son peuple, son fils ne saurait trop tôt connaître les hommes et les affaires. Ainsi, le prince royal assistait au conseil du Roi, au comité secret de la diète; et, pendant la dernière absence de Sa Majesté, il présidait lui-même le conseil de régence et signait les différentes expéditions. Cet exemple était digne d'une sorte d'admiration, tant il était rare: j'en témoignai mon enthousiasme au Roi, qui semblait réellement jouir de son sentiment pour ce fils, qui me parut extrêmement intéressant. Je trouvai à ce souper les favoris du Roi et les officiers de sa maison : tous me firent les plus aimables prévenances, et je n'eus qu'à me louer de l'accueil que je reçus.

Dès le lendemain de mon arrivée, je fis d'autres connaissances moins nobles et moins civilisées, mais qui, au milieu de tant d'objets nouveaux dont j'étais entouré, méritaient aussi d'exciter ma curiosité : c'étaient des familles de Lapons, qui étaient venues s'établir auprès de Gefle, pour se faire voir du Roi et du prince royal qui l'avaient désiré, et que je m'empressai de visiter. Quoiqu'ils ne fussent pas absolument du fond de la Laponie, ils en avaient les mœurs et les usages. En outre de leur

petitesse connue, ils sont extrêmement laids et misérables; ils habitent dans des cabanes de bois faites en forme de canonnières, couvertes de mauvais draps ou de terre jusqu'aux deux tiers, et ouvertes par le haut, pour laisser entrer l'air et le jour, et sortir la fumée du feu, dont le foyer est établi au milieu de la petite cabane. Au sommet est attaché un long crochet de fer, où ils mettent la viande pour la faire cuire. Ils vivent de la chasse qu'ils font avec leurs chiens et leurs rennes, et du grand commerce que produisent ces derniers. Ils courent avec une adresse extraordinaire dans les montagnes et les bois couverts de neige, sur des patins de deux aunes de long et à l'aide de grands bâtons ferrés : c'est ainsi qu'ils font leur chasse. Ils tiennent beaucoup à leurs chiens, qui les accompagnent et les aident dans cet exercice nécessaire à leur subsistance, et qui sont fort doux quoique peu apprivoisés, double caractère qui leur est commun avec leurs maîtres. Je désirai posséder un de ces animaux, plus rares encore par la circonstance qui me les faisait rencontrer que par leur espèce, qui se rapproche beaucoup de celle de nos chiens de berger. J'eus assez de peine à décider un de ces ménages lapons à me vendre le sien; je parvins cependant à les séduire par l'appât d'une petite pièce d'or, dont l'éclat est encore plus puissant sur eux que la valeur. Le lendemain du jour où j'étais en possession de mon chien, que j'avais été obligé d'enchaîner pour le retenir près de moi, on vint me dire que la famille laponne était à ma porte et pressait vivement pour pénétrer dans la maison. Je crus d'abord qu'elle venait pour rompre le marché; je la laissai pourtant entrer. Aussitôt, toute la famille, jusqu'aux petits enfants, se précipitent vers le chien, en versant des larmes et lui prodiguant mille caresses, auxquelles il répondait par les siennes, accompagnées de

hurlements de joie qui se confondaient, sans trop de disparate, avec les cris de ses anciens maîtres. Presque aussi touché que surpris de cette scène, je leur fis demander l'objet de leur visite : leur réponse fut qu'ils avaient seulement voulu faire un dernier adieu à leur compagnon, à leur ami ; et ils se retirèrent, me laissant une vive impression des marques singulières de leur sensibilité et de cet attachement réciproque.

Je faisais assidûment ma cour au Roi, avec qui je soupais tous les soirs et qui me traitait avec une bonté parfaite, une confiance et un intérêt extrêmes ; mais tout ce que ce genre de vie avait de nouveau et d'honorable pour moi ne m'empêchait pas d'en sentir toute la monotonie, qui ne m'éprouvait pas moins sévèrement que le climat. L'assemblée de la diète, qui absorbait en ce moment toute l'attention du Roi et des personnes dont j'étais environné, ne pouvait avoir rien de bien intéressant pour moi, étranger comme je l'étais aux affaires qui s'y traitaient. Les finances du royaume en étaient le principal sujet, et l'objet de cette convocation des États était de faire garantir par eux les billets dont on avait été forcé de faire, pendant la dernière guerre, une émission considérable.

Les États de Suède sont, comme l'on sait, composés de quatre ordres : celui de la noblesse, qui est le premier et qui tient les autres à une grande distance ; ceux du clergé, des bourgeois, des paysans. Chacun de ces ordres s'assemble dans une chambre à part, et chacun a un orateur ou président, nommé par le Roi. Celui du clergé est toujours l'archevêque d'Upsal, qui tient sa dignité épiscopale du Roi. Le président de la noblesse a le titre de grand maréchal de la diète et préside l'assemblée, quand elle est générale : celui qui remplissait alors cette place honorable et importante était le baron de Ruuth, homme de beau-

coup d'esprit, qui jouissait de l'estime et de la confiance publique. Il avait été longtemps ministre des Finances et était un des plus riches particuliers du pays.

Le Roi tenait presque tous les jours un comité secret de la diète, où il traitait avec des députés des quatre ordres les objets qui devaient être soumis d'abord à l'assemblée de chaque ordre, puis à la diète, et réglés par elle. Le Roi était assis sur un fauteuil un peu élevé, devant une table, ayant le prince royal à sa droite et le chancelier à sa gauche ; les bancs de la noblesse étaient à droite, ceux du clergé à gauche, ceux des bourgeois et des paysans vis-à-vis de lui. L'orateur de chaque ordre était assis sur un tabouret devant son ordre, et un secrétaire d'État tenait le procès-verbal de la séance. Ce comité occupait le Roi depuis dix heures jusqu'à deux ou trois heures de l'après-midi. Il faisait, après, une promenade à pied ou à cheval, ou donnait quelques audiences, et il dînait en public, à cinq heures, avec le prince royal. Des membres de tous les ordres de la diète venaient à ce dîner, et l'on voyait ainsi des paysans et des curés mêlés avec les plus grands seigneurs de la cour. Ce spectacle offrait l'exemple de la véritable égalité, qui rapproche tous les rangs sans les confondre, en rassemblant autour du trône, ou dans les délibérations relatives à l'intérêt général, tous les membres de l'État ; elle établissait cependant entre eux une gradation nécessaire au maintien de l'ordre et à la majesté de la puissance souveraine. Après ce dîner, le Roi, rentré chez lui, y donnait encore des audiences, travaillait ordinairement avec les quatre orateurs et faisait ses dépêches. Il venait à neuf heures du soir dans le salon, où étaient réunis les officiers de sa maison, ainsi que les personnes invitées, et où je me trouvais tous les jours. Le prince royal y était aussi et faisait une partie jusqu'à dix heures,

qu'il se retirait dans son appartement. Le Roi ne jouait pas ordinairement; il causait et prolongeait la séance jusqu'à une ou deux heures du matin.

Le Roi me parlait souvent de nos affaires, mais d'une manière générale, celles de la diète, qui l'occupaient, ne lui laissant point assez de temps pour discuter avec moi le mémoire que je lui avais apporté. Huit jours s'étaient ainsi écoulés, lorsque enfin, le 20 février, il me fit appeler pour avoir avec moi une conférence à ce sujet. Je fus introduit dans son cabinet par le baron de Taube, son ami, qu'il consultait sur toutes les affaires politiques et militaires, et qui avait déjà eu plusieurs conversations avec moi sur les moyens à employer pour les opérations du Roi et de l'Impératrice en France. C'est en sa présence que le projet fut discuté : sa sagesse et ses bonnes dispositions pour nos intérêts ne pouvaient que m'inspirer beaucoup de confiance. Le Roi prit la carte générale de France que je lui avais portée, et lut lui-même le mémoire, dont le principal objet était de proposer Dunkerque pour point de débarquement et pour place de sûreté aux troupes suédoises et russes réunies, et, en s'emparant de Bergues, Gravelines et Calais, de se former une ligne de défense qui assurât la retraite de Sa Majesté, dans le cas où elle serait repoussée, et facilitât ses communications avec l'étranger et avec ses dépôts. Le Roi et M. de Taube me parurent portés de préférence pour une descente en Normandie, aux environs du Havre. Le Roi sentait fort bien qu'il lui serait utile d'avoir des places de sûreté, dont la possession rendît sa médiation plus nécessaire et plus directe dans nos affaires; il sentait fort bien aussi qu'il serait avantageux pour lui, dans le cas où ses opérations échoueraient ou se prolongeraient, de pouvoir, sans sortir de France, se renfermer dans des places qu'il pourrait dé-

fendre et qu'il ne rendrait qu'à bonnes enseignes. Le Roi, d'accord avec M. de Taube, objectait contre ce plan :

1° Le trop grand rapprochement des États de l'Empereur, et les rapports qui existeraient probablement alors entre l'armée du Roi et celle du Brabant, qui gêneraient infiniment ses mouvements, par les égards qu'il serait forcé d'avoir pour les demandes et les représentations qui lui viendraient de cette partie ;

2° Qu'il voulait agir indépendamment de qui que ce fût, et que le motif qui engageait mon père à lui proposer ce projet de campagne, fondé sur le désir de lier les opérations de toutes les armées qui devaient agir pour le roi de France, était précisément ce qui l'en éloignerait, parce que, quand lui et l'Impératrice auraient tant fait que de venir du fond du Nord au secours de celui-ci, ils ne voudraient et ne pourraient entendre à aucun autre arrangement que de le rétablir dans toute sa puissance, et qu'ils ne pourraient souffrir d'être arrêtés dans leurs opérations, ce qui arriverait infailliblement.

Je ne pouvais, sur ces deux articles, combattre l'avis du Roi, dont nous devions accepter les services et les bons offices, de la manière qu'il voulait bien les accorder.

3° Le Roi craignait de se réunir aux princes et aux émigrés, et il n'aurait adopté qu'avec peine l'idée de leur confier la garde des places qu'il aurait conquises, parce qu'il prévoyait qu'il se trouverait alors placé entre le roi de France (qu'on ne manquerait pas de faire parler constitutionnellement) et les princes, qui seraient dans une position très embarrassante et pourraient lui rendre très difficile le retour dans les places qu'il aurait acquises.

Je tâchai de rassurer le Roi sur ce point, quoique je ne pusse me dissimuler que, si ces craintes étaient peu fondées, l'embarras de tout le train des princes et des émi-

grés ne dût être insupportable pour lui et funeste à ses opérations.

4° Il craignait de s'affaiblir, par les garnisons qu'il faudrait laisser dans les places prises, et par un corps d'observation, pour contenir les troupes françaises de la Flandre.

5° Il objectait l'éloignement de Paris et la crainte de faire des sièges, qui, quoique faciles, seraient toujours autant d'obstacles.

6° Le Roi croyait nécessaire de se porter le plus promptement possible sur la capitale, et il désirait infiniment s'appuyer du cours de la Seine et de la ville de Rouen, qui lui offraient des ressources qu'il n'aurait point dans l'autre partie.

7° Un seul port pouvait contenir les vaisseaux de guerre, et c'était celui de Cherbourg, dont on devait être bien plus rapproché, en débarquant en Normandie ; en général, le Havre paraissait être le point que le Roi préférait, et l'idée de faire remonter la Seine jusqu'à Paris à ses chaloupes-canonnières lui souriait infiniment.

Quant à ceci, la rade de Dunkerque pouvait contenir les bâtiments de transport, et les vaisseaux de guerre auraient pu tenir la mer ou relâcher, soit dans le port du Havre ou de Cherbourg, soit dans celui de la Hague.

Au reste, le Roi savait à merveille qu'il lui fallait des places de sûreté : il comptait les trouver dans le port du Havre, celui de Dieppe, et les villes de Caen et de Cherbourg, et il convint avec moi qu'il ferait, en débarquant, un détachement de son armée, pour s'assurer de la retraite et d'un point de dépôt. Mais, en général, je vis que le Roi désirait profiter des ressources de la ville de Rouen et de la province de Normandie ; qu'il voulait s'appuyer de la Seine, se porter le plus près possible vers Paris,

foyer de la Révolution, et agir sur un point où il ne pût rencontrer aucunes troupes ; qu'il craignait celles, quelque faibles qu'elles fussent, que M. de Rochambeau commandait en Flandre, qu'il pouvait avoir à combattre, ce qui, dans tous les cas, devait l'arrêter ; et qu'il ne craignait pas moins les suites des dispositions que le voisinage des troupes de l'Empereur l'engagerait à faire dans les places dont on proposait de s'emparer. Par-dessus tout, le Roi désirait agir indépendamment des princes et de la noblesse française, se mettre à l'abri de l'embarras qu'il pensait qu'ils lui causeraient dans un pareil moment, où, sans doute, le roi de France serait forcé de les déclarer rebelles, et agir indépendamment aussi de l'Empereur et du roi de Prusse. Le Roi, comme je l'ai indiqué, pensait qu'il ne devait entendre à aucun accommodement ; l'Impératrice était du même avis. « On n'arme pas, me disait-il, du « fond du Nord, on ne quitte pas un pays si éloigné, on « ne fait pas une démarche si prononcée, pour souscrire à « une capitulation désavantageuse ou honteuse, ou pour en « être témoin. » — C'était moins la personne de Louis XVI et d'un allié malheureux, que lui et l'impératrice de Russie voulaient protéger, que la querelle des rois qu'ils voulaient venger, que la monarchie française qu'ils voulaient rétablir, pour le repos général de l'Europe. Une fois le pied en France, rien ne les arrêterait plus, jusqu'à ce qu'ils eussent atteint ce but. Le roi de Suède était donc décidé à n'écouter aucune considération politique ou particulière, et il voulait regarder le roi de France comme prisonnier, tant qu'il renoncerait aux droits inaliénables de sa couronne, ou qu'il souscrirait à des conditions contraires à l'avantage de sa monarchie et de sa puissance.

Nous n'eûmes pas le temps de terminer la lecture du mémoire ni, par conséquent, de le discuter à fond. Nous

dûmes le reprendre un autre jour; et j'en restai là, dans l'espérance qu'avant de retourner à Stockholm, le Roi s'arrêterait à une idée fixe, et qu'il la soumettrait aussitôt à l'impératrice de Russie, dont je devais attendre la réponse.

En sortant du cabinet du Roi, je passai dans les appartements où Sa Majesté daigna me faire rester, parmi ceux qui avaient les entrées chez elle, et où le prince royal attendait la députation des États, qui devait lui faire subir un examen sur les différentes parties de son éducation. Les députés des quatre ordres arrivèrent en cérémonie : le Roi les reçut, placé derrière la balustrade qui était devant son lit; le prince royal se tenait, ainsi que nous tous, en arrière. Quand la députation fut entrée, le Roi lui adressa un discours fort court, pour la prier d'entendre l'examen que son fils allait subir, et de juger ce qu'il avait appris depuis la dernière diète, où il avait de même été examiné. C'est ainsi que, dans ce gouvernement, l'État et le souverain étaient rapprochés et unis, et que le successeur du monarque était élevé comme l'enfant de la nation, à laquelle il est comptable de son instruction et de ses vertus. Les États avaient été ses parrains, et ils suivaient avec un intérêt vraiment paternel les progrès de cet enfant, dont le caractère devait avoir une influence si essentielle sur le sort de la nation. Le Roi et le prince royal s'assirent après ce discours; tout le monde resta debout. Alors un évêque s'avança et interrogea le prince sur la religion luthérienne, qui est celle du royaume de Suède. Je n'entendais pas le suédois, et je ne pus suivre l'examen, mais je jugeai que le prince n'était point embarrassé; et les éloges que lui donnait l'évêque sur sa pieuse instruction lui firent verser des larmes, qui annonçaient un amour-propre très louable. Le précepteur du prince,

M. de Rosenstein, vint après, et l'interrogea sur le latin, sur la morale et sur l'histoire de Portugal et de Suède. Je suppose que le prince était préparé, mais il répondit fort bien, à ce qu'on m'assura. Je ne pus juger que la cérémonie, qui me parut digne d'être remarquée. L'ordre des paysans y assistait aussi avec le même droit que les autres ordres, et ces bonnes gens témoignèrent au Roi et au prince un respect affectueux qui était fort touchant, et contrastait avec la roideur et la dignité de la noblesse et généralement des autres ordres. Le Roi et le prince dînèrent ensuite en public, comme tous les jours.

Peu de jours après, le Roi mit fin à la tenue des États, ce qui se fait par une proclamation au son des trompettes, et, ordinairement, le Roi en donne l'ordre au moment où l'on s'y attend le moins. Cette fois, tout le monde était prévenu. Le 23 février, le roi d'armes, à cheval, précédé de deux hérauts, de trompettes et d'un détachement de cavalerie, alla successivement devant le lieu d'assemblée de chaque ordre proclamer que la diète était terminée, et que le Roi invitait les ordres à se rassembler le lendemain ou le surlendemain dans la salle générale, pour y assister au sermon et entendre les résolutions du Roi sur les délibérations des États. Le jour de la clôture fut fixé au lendemain 24. Le jour qui la précéda, je fus témoin, au lever du Roi, d'une députation des trois derniers ordres, qui vint le remercier de l'abolition du sénat, qui fut effectuée à la diète de 1789, et pour donner une nouvelle sanction à cet acte, qui augmentait d'une manière incalculable l'autorité royale, par la destruction du seul corps qui pût lui faire ombrage, puisque les États eux-mêmes ne tiennent leur existence que de la volonté du Roi, qui seul peut les assembler, et que, par cet acte dit *de sûreté*, il a le droit de faire la paix et la guerre. L'ordre

de la noblesse s'était exempté, et avec raison, de cette députation, et l'archevêque d'Upsal, orateur du clergé, qui prononçait le remerciement et qui était gentilhomme, paraissait y avoir regret. Mais les quatre ordres se réunirent le soir dans une autre députation, pour remercier le Roi du soin qu'il avait pris de l'éducation du prince royal, et lui annoncer que les États avaient assigné une somme de deux cent mille rixdales pour les frais de son mariage, dans le cas où ils ne seraient point assemblés, lorsqu'il aurait lieu, et où Sa Majesté lui ferait épouser une princesse de la religion luthérienne et qui apportât des alliances utiles au pays. Cette cérémonie m'intéressa fort : j'avais vu des députations traiter avec moins de respect un souverain qui jadis était bien plus puissant que celui-ci. Mais l'un a semblé être de moitié avec ceux qui l'ont dépouillé, l'autre avait augmenté et même créé sa puissance, et avait toute la fermeté nécessaire pour soutenir son ouvrage.

La clôture de la diète, qui eut lieu le 24, n'offrait à la curiosité d'autre intérêt que le spectacle d'une assemblée composée d'un grand nombre de mécontents, et conduite cependant à sa fin avec une promptitude et un ordre qui faisaient honneur à la sagesse et à la fermeté du monarque, ainsi que de ceux qui l'avaient secondé. Rien, au reste, ne rappelait la magnificence et l'éclat qui accompagnent ordinairement de pareilles réunions. Le Roi, avant de se rendre à la salle des États, où les quatre ordres l'attendaient, reçut les personnes de la cour à son lever, où il fit la toilette la plus complète qu'un homme puisse se permettre devant ses semblables; et ce prince, qui cherchait à se modeler en tout sur le cérémonial de la cour de Versailles, l'exagéra cette fois de la manière la moins décente. Le Roi et le prince royal, dans un costume analogue

à la cérémonie, étaient revêtus d'un grand manteau royal et avaient la couronne sur la tête. Le Roi portait celle de Gustave-Adolphe : les souvenirs, ainsi que les rapprochements flatteurs qu'offrait cette circonstance, ne pouvaient pas ne pas être relevés par un prince amoureux de la gloire et assez ami de la louange, non plus que par un étranger qui avait comme moi tant de motifs de chercher à lui plaire.

Le Roi, précédé des personnes attachées au service de sa maison, de quelques hérauts et de deux officiers de la couronne vêtus en conséquence, se rendit, sous un dais et au milieu d'une haie de ses gardes, à la salle des États, où fut d'abord célébré un office luthérien, suivi d'un sermon suédois auquel je ne compris rien, non plus qu'à tout ce qui se dit ensuite; puis les quatre orateurs haranguèrent, debout, l'un après l'autre, le Roi, qui était assis sur un trône fort élevé, la couronne sur la tête, le sceptre à la main. Après ces quatre discours, construits probablement sur le canevas ordinaire des louanges et des compliments d'usage, un secrétaire d'État s'avança sur une des marches du trône et lut le résultat du travail de la diète, qui était signé par chaque membre des États. Cette lecture faite, le Roi harangua à son tour l'assemblée : la fin de son discours fut celle de la diète, et le signal pour aller dîner, ainsi que se réchauffer du froid affreux de cette cérémonie, qui se passait dans une immense salle de bois exposée à tous les vents, construite pour cette grande occasion.

Le Roi retourna aussitôt à Stockholm, satisfait d'avoir si heureusement terminé cette assemblée, et espérant poursuivre sans trouble ses projets de gloire et d'ambition : d'autres ajoutent qu'il fut charmé d'avoir fermé la diète avant le commencement de mars, qui lui était an-

noncé, comme à César, pour une époque dangereuse et qui, effectivement, ne lui fut pas moins fatal.

Je partis également de Gefle à la suite du Roi, et je fus de retour le 26 à Stockholm.

CHAPITRE XX

SOUPER CHEZ LE ROI A HAGA. — LE COMTE DE STACKELBERG, AMBASSADEUR DE RUSSIE. — MAISON D'OPÉRA. — ANECDOTES SUR LA FAMILLE ROYALE. — PARTICULARITÉS SUR LE ROI. — MON SECOND ENTRETIEN AVEC LUI SUR LE PLAN D'OPÉRATIONS MILITAIRES. — ENVOI DU MÉMOIRE SUR CET OBJET A L'IMPÉRATRICE DE RUSSIE. — PLAN D'OPÉRATIONS ADRESSÉ AU ROI PAR LES PRINCES FRANÇAIS.

(Du 26 février au 16 mars 1792)

Le jour même de mon arrivée à Stockholm, je fus invité à souper chez le Roi, à Haga, où il était depuis la veille. C'était sa retraite et sa résidence favorite en hiver : il y passait ordinairement quatre jours de la semaine, et y donnait fréquemment à dîner et à souper. Cette demeure est un petit pavillon au rez-de-chaussée extrêmement modeste, situé sur un lac, au milieu d'un parc assez grand, à la porte de Stockholm. Ce pavillon était arrangé avec une extrême recherche : le Roi n'y avait qu'un lit pour lui, un pour le gentilhomme de la chambre de service, et un pour un valet de chambre. Comme il fallait toujours louer et tout admirer pour réussir auprès du Roi, et qu'avec de grandes qualités il avait, comme tous ses pareils, un amour excessif de la louange, je fis à Haga une dépense prodigieuse d'éloges ; mais, au fait, je trouvai l'apparte-

ment joli et plus élégant que je ne m'y serais attendu au bout du monde, chez un roi du Nord et au milieu des glaces et des bois de sapins, dont j'avais eu presque uniquement le spectacle depuis mon entrée en Suède.

Il y avait au souper chez le Roi quelques dames de la cour, et, avec la meilleure intention de les trouver charmantes, aucune ne me parut digne d'attirer l'attention et encore moins les hommages, si ce n'est une demoiselle de Höpken, qui était fraîche et jolie, et Mme de Piper, sœur de notre Fersen et fille du fameux maréchal comte Axel de Fersen, le seul homme de génie qu'ait eu la Suède depuis longtemps. Celle-ci avait des restes de beauté et une tournure assez noble; pour les autres, elles avaient l'air le plus commun : leurs charmes, si elles en avaient eu, étaient complètement passés, et il était assez singulier qu'il ne se trouvât alors à cette cour que des femmes âgées. Le Roi, qui voulait toujours modeler Stockholm sur Versailles, ne pouvait trouver de point de comparaison dans cette partie de sa cour, peut-être la moins intéressante pour ses goûts, du moins pour ceux qu'on lui attribuait, mais qui est partout le premier ornement et le principal agrément de la société. Les hommes du pays s'en consolaient, en ayant soin d'assurer aux étrangers que toutes ces dames avaient été superbes ; mais ces souvenirs, plus ou moins agréables pour celles qui en étaient l'objet et pour ceux qui les rappelaient, ne pouvaient faire illusion sur la réalité. Deux princesses vinrent aussi à ce souper, la duchesse de Sudermanie, belle-sœur du Roi, et la princesse Albertine, sœur du monarque, autrement dite *Libertine*, ainsi qu'on la surnommait. Cette dernière avait une tournure ignoble et pesante : elle paraissait du reste bonne princesse, ainsi que la duchesse, qui était gentille, remplie de prétentions, mais dont on lui savait bon gré, parce qu'elles la rendaient

infiniment coquette. Elle copiait gauchement la reine de France, dont elle ne possédait ni les grâces ni l'aimable dignité, et elle n'avait que l'enjouement et la gaieté d'une jolie soubrette, qui n'attend que l'insulte et la provoque. On prétendait qu'elle avait quelquefois oublié son rang en faveur de quelques mortels mieux partagés de la nature que le duc son époux (depuis Charles XIII). On disait encore, peut-être était-ce un nouveau tort de la calomnie, que le comte de Fersen, auquel sa beauté et sa modestie ont valu un si brillant succès à notre cour, en avait eu un semblable auprès de la duchesse, et que c'était le seul trait de ressemblance qu'elle eût avec la Reine, son modèle. Dans l'absence de celui-ci, elle se consolait avec le comte Fabian, son frère, et quelquefois elle passait des bras du frère dans ceux de la sœur (Mme de Piper). Ainsi cette famille de Fersen semblait devoir toujours mêler les grandeurs à ses amours; et le comte de Fersen était en train de devenir, s'il continuait, digne du fameux duc de Buckingham, qui avait été l'amant de trois reines.

Je fis connaissance, au même souper, avec le comte de Stackelberg, ambassadeur de Russie, à qui j'étais recommandé par M. de Romanzov, ministre de la même cour auprès des princes. Cet homme, qui avait joué longtemps un rôle célèbre en Pologne, où il avait déployé le despotisme le plus arrogant au nom de sa souveraine, cachait, sous une tournure lourde et commune, une grande finesse d'esprit et beaucoup de gaieté naturelle, qui perçait à travers une morgue plus que russe, et vraiment digne d'un ministre d'une aussi grande princesse que Catherine II. Il se permettait les saillies les plus aimables et les plus piquantes sur les ridicules multipliés qu'il avait sous les yeux, et sa contenance était la plus fière comme la plus familière vis-à-vis de toute la cour. Il me traita, pour mon

compte, avec une prévenance et une bonté parfaites. Je retrouvai avec plaisir son fils aîné, le comte Otto, que j'avais rencontré l'été précédent, avec M. de Nassau, sur la route de Dresde à Coblentz. Nous fûmes présentés ensemble à toute la cour de Suède, et M. de Stackelberg, son père, voulut bien être mon introducteur.

Le lendemain, le Roi étant rentré en ville, il y eut lever dans ses appartements : ce lever, modelé absolument sur celui du roi de France, était cependant, comme on peut le croire, un peu moins brillant; mais le Roi s'y montrait, selon son usage, fort affable et fort aimable. Après ce lever, qui ne fut fini qu'à trois heures et demie, il fut dîner à la maison d'Opéra : il y avait un appartement assez joli, où tous les lundis il dînait avec quelques personnes, et donnait un grand souper. Le Roi me fit l'honneur de m'y inviter, et je fus de là à l'Opéra. La salle est une des plus belles qu'il y ait en Europe après celles d'Italie, sans en excepter celle de Paris. C'est un ouvrage de ce Roi, et c'est à ses loisirs que l'on doit l'établissement de ce spectacle. Les décorations étaient assez belles, les ballets médiocres, le chant assez mauvais ; les paroles étaient suédoises, mais presque tous les opéras étaient traduits des nôtres, et on avait conservé la musique de nos grands compositeurs. On jouait *Orphée*, dont la musique est excellente et du chevalier Gluck. Le Roi avait composé lui-même quelques opéras sur des sujets nationaux, tels, entre autres, que *Gustave Wasa;* il en avait donné le canevas et avait fait mettre en vers les paroles. On en disait la marche fort belle et l'exécution brillante.

En allant à l'Opéra, le comte de Stackelberg, qui, quoique accrédité depuis peu de temps à la cour de Suède, la connaissait déjà fort bien, et qui la jugeait avec

toute la gaieté d'un homme d'esprit et la malignité d'un Russe, me raconta l'anecdote suivante, qu'il me dit tenir d'une personne extrêmement croyable : elle peint trop bien les mœurs de la famille royale, pour ne pas mériter d'être recueillie ; et, vraie ou fausse, elle aura toujours l'avantage de faire diversion à l'âpreté des lieux et à celle encore plus grande des circonstances où je devais m'y trouver. Je puis dire, au reste, qu'elle m'a été confirmée par beaucoup de personnes du pays dignes de foi ; elle donne la clé d'événements postérieurs qui ont décidé du sort du successeur de Gustave III, et en grande partie des destinées actuelles de la Suède.

Le Roi n'avait point d'enfant ; ses goûts et ses moyens physiques s'opposaient à ce qu'il eût de la postérité et justifiaient la stérilité de la Reine : il n'avait point encore confié au comte de Munck l'emploi glorieux de lui assurer un héritier et de donner un roi à la Suède ; la duchesse de Sudermanie, jeune, agréable et coquette, lui paraissait mieux appelée à remplir ce soin. Il fut donc convenu qu'elle serait grosse, et le Roi lui signifia sa volonté ; mais, la constitution du duc ayant une trop parfaite ressemblance avec celle du Roi son frère, il fallait y suppléer par quelque artifice, et peut-être la princesse, si elle en eût eu le choix, en eût-elle préféré un plus naturel que celui qu'on lui indiqua. Le Roi décida qu'elle annoncerait sa grossesse ; que, par des vêtements multipliés, elle marquerait les différents progrès de son état jusqu'au moment du dénouement, et que, pendant la cérémonie des couches, qui se ferait avec toute la représentation et l'étiquette convenables, on substituerait un enfant qui recevrait, par cette heureuse adoption, tous les droits à la couronne. C'est ainsi que, dans sa sagesse, le Roi avait assuré la postérité de sa famille, lorsqu'un confident de ses projets vint avec

un grand empressement lui apprendre que la princesse Albertine, sa sœur, qui n'était pas mariée, se trouvait grosse pour la troisième fois. Le Roi reçut cette nouvelle avec joie. Jusque-là, il ne s'était pas encore déterminé sur le choix d'un héritier, et il vit, à sa grande satisfaction, qu'il pourrait le prendre dans sa propre famille. A mesure que la princesse, sœur du Roi, approchait de son terme, l'embonpoint de la duchesse augmentait. Enfin, le jour des couches arriva ; la duchesse se mit au lit et s'environna de l'appareil des accouchées royales. Mais, ô malheur que la sagesse humaine ne pouvait prévoir ! la princesse Albertine accoucha d'un négrillon. Comme le Roi n'avait pas prévu ce cas et que l'on ne s'était pas assuré d'un autre enfant à donner à la duchesse, on fut obligé de répandre que le sien était mort, et ce malheur jeta la consternation dans la capitale de la Suède.

Cependant le Roi, ne perdant pas le désir de se donner un héritier, à quelque prix que ce fût, jeta les yeux sur le comte de Munck, l'un des plus beaux hommes de sa cour, et qui paraissait plaire à la Reine ; mais cette princesse, retenue par une singulière superstition, n'osait se livrer à son inclination, tout autorisée qu'elle était par la complaisance et même par la volonté du Roi son époux, sans la sanction de la religion. Elle demandait que son infidélité fût légitimée par l'autorité ecclésiastique; il fallut chercher un prêtre qui voulût prêter son ministère. La raison d'État, la complaisance assez ordinaire des gens de cet ordre pour les grands de la terre, et surtout la promesse de l'évêché de Gothembourg, qui en fut effectivement le prix, en firent trouver un. Le lit royal, où le comte de Munck était placé auprès de la Reine, reçut de ce prêtre la bénédiction nuptiale; et, pendant cette cérémonie, aussi ridicule que scandaleuse, le Roi lui-même se

tenait dans un cabinet à côté, avec Mmes de Höpken et de Löwenhielm, dames du palais, dont il s'était servi pour décider la Reine. La consommation eut donc lieu dans toutes les formes; la Reine devint grosse et mit au monde un prince, qui, comme Gustave Wasa, était fils d'un gentilhomme suédois. Ses premiers scrupules passés, la Reine prit goût à ce mariage d'un nouveau genre : elle en eut encore un autre enfant, qui ne vécut pas longtemps, et elle s'attacha trop pour son bonheur à l'amant époux, qui, bientôt lassé de son amour et de sa fidélité conjugale, l'abandonna pour une simple actrice.

Après cette excursion dans le champ des intrigues galantes de la cour de Suède, je retourne à ce qui concerne plus particulièrement le Roi. Pendant les quatre premiers jours de la semaine, il restait à Stockholm et avait lever tous les jours à une heure, ce qui était extrêmement assujettissant, car il remarquait très soigneusement ceux qui y manquaient. Il faisait, après, la liste de son dîner, qui était de quatorze couverts. Aucun étranger n'y était admis : c'est comme aide de camp du Roi que j'y étais invité, et j'aurais souvent préféré à cet honneur la liberté de sociétés plus modestes; mais tel était l'assujettissement où mettait le commerce continuel que l'on avait avec cette cour, qu'il fallait renoncer à tout engagement, lorsque l'on était *ordonné* (pour me servir de l'expression suédoise) chez le Roi, ou même chez un des princes ou princesses de la famille royale. Pour surcroît de gêne, les jours n'étaient pas fixés; le Roi se plaisait, à ce que j'ai entendu dire et pu juger par moi-même, à déranger les dîners et les soupers priés en ville, par jalousie de la magnificence que d'autres, et surtout les ministres étrangers, pouvaient étaler au désavantage de la sienne, très inférieure surtout sous le rapport de la chère, qui était plus mauvaise

qu'on ne pouvait l'imaginer. On assurait même qu'une des causes qui avaient le plus nui auprès du Roi au comte de Razoumovsky, et qui excita la haine de ce prince contre la Russie et donna même lieu à la guerre, fut le dépit d'être surpassé par le faste que déployait à chaque occasion, avec une intention marquée, ce représentant de cette puissance à sa cour.

C'est ainsi que la vanité et l'ostentation détruisaient trop souvent dans ce prince l'effet des grandes qualités qu'on ne pouvait lui contester, et le rapetissaient aux yeux de ses sujets et de ceux qui l'approchaient fréquemment. Il voulait toujours, comme je l'ai dit, se modeler sur la France; il cherchait à chaque moment des comparaisons, soit avec Louis XIV, soit avec Henri IV. Il souffrait même qu'on le flattât sur ce point avec une exagération que son aveuglement seul pouvait enhardir. Mais, qu'il y avait loin de ces grands princes au souverain d'un faible État du Nord, dont l'épée de Gustave-Adolphe ou le surtout bleu de Charles XII eût dû être le principal ornement! Qu'il y a loin aussi de la richesse, de la fertilité, du climat heureux de la France et des ressources infinies de ce royaume à l'aridité, à la médiocrité, aux rigueurs affreuses du climat sauvage de la Suède! Cependant chaque mot du Roi sur son peuple, sur ses États, sur sa capitale, était une comparaison fatigante avec ce que nous avons de mieux en France; et l'on voyait avec peine que l'active et ambitieuse imagination de ce prince, vraiment distingué sous tant de rapports, cherchait à se faire illusion, et se débattait impatiemment dans les bornes étroites où il était resserré. Son amour pour la gloire, sa vanité qui aurait trouvé son compte à rétablir le roi de France, son intérêt enfin, fondé sur l'espoir d'augmenter sa considération vis-à-vis de son peuple et des étrangers,

tels étaient les motifs qui lui rendaient notre cause si chère et lui faisaient désirer d'y jouer un premier rôle. Mais les moyens essentiels lui manquaient : c'était l'argent; *et du vieux Castillan la lenteur ordinaire* arrêtait l'exécution des promesses qu'il en avait reçues, et dont l'assurance ne pouvait suffire pour se mettre en campagne. Cette cause était la seule capable de retarder l'effet des bonnes dispositions du Roi; mais aussi elle était telle que, sans ce secours étranger, il ne pouvait arriver à ses fins. Sur ce point, il lui était impossible de comparer ses moyens à ceux du roi de France, dont le conseil et l'appui lui firent entreprendre sa révolution en 1772, et qui, dans le moment où il l'exécuta inopinément, allait lui envoyer 15,000 hommes de troupes allemandes, sous les ordres de M. d'Hérouville, qui se rassemblaient à Dunkerque, et devaient partir de ce port pour se rendre à Gothembourg. Le seul obstacle qui retarda l'envoi de ces troupes fut la demande que fit Louis XV d'une frégate au roi de Suède, pour venir au-devant des bâtiments qui devaient les transporter. Celui-ci était si faible à cette époque, qu'il ne put la lui fournir. La France n'osait alors faire sortir des vaisseaux du port de Dunkerque, de peur de donner aux Anglais un ombrage, dont ils auraient profité pour faire un armement; cette même considération devait, dans la circonstance actuelle, empêcher l'Espagne d'armer une flotte qui eût croisé sur nos côtes.

Pour revenir au genre de vie du Roi, il passait les trois derniers jours de la semaine à Haga, où il dînait avec quelques personnes de sa société particulière, et où il réunissait quelquefois à souper huit ou dix hommes et trois ou quatre femmes : celles-ci étaient ordinairement M[mes] de Löwenhielm, de Höpken, de Wrede, de Piper, et souvent aussi les deux princesses. Dans tout autre pays, on aurait

cru que les dames de la société intime du Roi étaient ou ses maîtresses ou ses amies; mais telle était la dissimulation enracinée dans le cœur de ces femmes et de ces princesses mêmes, tel était l'acharnement de leur esprit de parti, qui ne leur laissait pas pardonner au Roi l'extension de son autorité, dont elles profitaient cependant, ainsi que l'abaissement de la noblesse, qui, en Suède, est l'ennemie de la monarchie; telle était aussi leur juste indignation contre les goûts du Roi, si contraires à la nature, qu'elles ne venaient chez lui que pour s'en moquer; et, tout en le flattant lorsqu'il était présent, elles le déchiraient en arrière par leurs propos.

C'était un sort non moins singulier que malheureux pour ce prince, d'être forcé de vivre avec des gens qui étaient ses ennemis, et qu'on devait s'attendre à voir le trahir à la première occasion favorable, tandis que ceux qu'il paraissait honorer de sa confiance ou de son amitié étaient trop ambitieux ou trop égoïstes pour offrir des garanties solides de fidélité. Je ne voyais guère à en excepter que le baron de Wrede, qui me paraissait rempli de sentiments d'honneur et qui avait un attachement personnel pour le Roi, joint à du courage et à de la fermeté. Je ne croyais au baron de Taube, tout fidèle et sincère ami du Roi qu'il était, ni la force ni le talent de lui être d'un grand secours et de jouer un rôle marquant dans des dissensions civiles; quant au baron Armfelt, alors premier favori, j'étais convaincu, avec bien d'autres, que, si son ambition démesurée s'était servie avec succès des témoignages de son dévouement à la personne du Roi, pour s'élever de l'obscurité à la plus haute fortune qu'un particulier pût faire en Suède, cette même ambition, qui l'avait rendu le maître des affaires, en aurait fait au besoin un chef de parti et un ennemi de la monarchie, dont l'éclat

seul pouvait encore offusquer sa puissance, et dont il n'aurait pas voulu partager la chute dangereuse.

Au reste, le Roi me paraissait d'une tranquillité qui faisait honneur à sa fermeté et à son génie : il était assuré de sa force ; et, en effet, lorsqu'un roi ne veut céder sa couronne qu'au prix de sa vie, il est presque certain de la conserver. Le Roi avait témoigné dans toutes ses querelles civiles une extrême clémence, qui annonçait un excellent cœur ; sans être plus aimant qu'il n'est ordinaire aux souverains, il était humain : il avait cru d'ailleurs se faire des amis de ceux auxquels il avait pardonné. Il paraissait avoir oublié les injures, tandis que leurs auteurs en conservaient le germe dans leur cœur, et, par cette animosité, relevaient, aux yeux des juges impartiaux, le triomphe du monarque.

Je lui parlai des dangers auxquels il était sans cesse exposé, et particulièrement s'il s'éloignait de ses États, pour agir en France. Il me fit l'honneur de me dire que ses sujets, quoique très braves à la guerre, étaient extrêmement « poltrons » en politique ; que d'ailleurs les succès, selon lui faciles, de la guerre qu'il comptait entreprendre contre les patriotes français, dont il se promettait d'envoyer les trophées en Suède, échaufferaient l'imagination de son armée et de son peuple, et augmenteraient sa puissance, par la confiance et la considération générale qui en résulteraient en sa faveur. Je le pensais comme lui ; mais je croyais qu'il jouait quitte ou double, et que si le malheur de la France et le sien voulaient qu'il succombât, une révolution éclaterait en Suède, et qu'il ne serait jamais dans le cas d'y reparaître.

Le 3 mars, le Roi me fit appeler à Haga, pour reprendre la lecture du mémoire que je lui avais porté, en terminer la discussion et convenir de nos faits. Je dînai avec lui

en quatrième avec le baron de Taube et le gentilhomme de la chambre Borgenstierna. Après le dîner, je suivis le Roi et le baron de Taube dans un petit cabinet proportionné aux dimensions du pavillon, et là, les cartes topographiques sous les yeux, nous lûmes et discutâmes le mémoire. J'ai déjà rendu compte de mon premier entretien à ce sujet. Les objections du Roi et du baron furent toujours les mêmes : il ne se souciait de rien moins que d'avoir les émigrés et tous les princes avec lui; il voulait en être absolument indépendant, ainsi que de l'Empereur et du roi de Prusse. Ces deux raisons le détournaient de se porter en Flandre, où il aurait été infiniment rapproché et dépendant des uns et des autres; et, en même temps, elles le décidaient à agir par mer, à ne quitter ses vaisseaux que pour mettre le pied en France, et à opérer sur les côtes depuis Dunkerque jusqu'à Cherbourg, sur le point qui serait reconnu le plus avantageux et le plus rapproché d'un poste qui, avec des réparations et une bonne garde, pût servir de place de sûreté et d'appui pour les dépôts, les communications, la marche en avant, et même pour la retraite, si l'on y était forcé.

Le Roi persistait à donner la préférence au débarquement près du Havre; et il me répéta, en faveur de ce projet, les mêmes raisons que j'ai déjà rapportées. Je crois inutile de les détailler davantage, ainsi que nous le fîmes dans notre entretien, dont le résultat fut de nous y arrêter, moyennant toutefois que les circonstances locales et les vents pourraient le favoriser. Le point de débarquement et la ligne d'opérations choisis par le Roi me paraissaient effectivement, comme à lui, offrir le plus d'avantages, le plus de gloire, et je dirai même le plus de convenance pour l'entreprise dont il s'agissait. On réunissait ainsi bien plus sûrement tous ses moyens, on menaçait plus

promptement Paris, regardé comme le foyer de la révolution; on employait à marcher avec assurance, couvert par la Seine, le temps que l'on eût mis à s'emparer, en suivant le plan proposé sur Dunkerque, de cette place, de celle de Calais, de Gravelines, de Bergues, de Saint-Omer, dont la possession était indispensable au succès de l'opération, et pouvait, quoique contre toute probabilité, être disputée; et comme il eût fallu, d'après ce même plan, se séparer de la flotte à Abbeville, aussi éloigné de Paris que le Havre, on s'assurait du moins la communication avec elle par cette dernière place et par le cours de la Seine.

Un point sur lequel le Roi revenait toujours était la crainte qu'il avait de s'environner de nos princes : il redoutait leurs prétentions et les intrigues dont ils étaient entourés; et, à moins d'y être forcé par l'Impératrice qui les protégeait particulièrement, et auprès de qui M. d'Esterhazy les servait à merveille, au détriment même des Tuileries, sans égard, comme je l'ai déjà dit, pour les obligations qu'il avait à la Reine, le Roi était décidé à ne point agir avec eux, et il l'avait déjà fait entendre plus d'une fois à cette princesse. Je lui représentai la nécessité pour lui d'être accompagné d'un prince de la famille royale, au nom duquel il pût parler ; et il en convint. Il eût aimé à avoir auprès de lui M. le comte d'Artois, mais sans toute sa suite, ou M. le duc d'Angoulême : celui-ci aurait été moins embarrassant, mais aussi moins imposant que son père, qui, dégagé de ses fâcheuses liaisons et des allures de Coblentz, aurait pu remplir l'objet que le Roi se proposait.

En tout, je vis que ce prince appréhendait fort la légèreté, l'indiscrétion et surtout les intrigues et les divisions de la cour de Coblentz et de la noblesse émigrée. Il me

répéta plusieurs fois, avec l'assurance de la conviction, que les prétentions et le ton de cette noblesse réunis ne pourraient s'amalgamer avec ses officiers. Il fallait que cette idée lui eût été bien fortement inspirée, puisqu'il y persistait, quoiqu'on lui objectât que la plupart d'entre eux, ayant servi en France, étaient tout familiarisés avec les manières et le caractère français. Je ne pouvais, au reste, combattre que faiblement ce sentiment, parce que ce prince était entier dans son opinion, et que je sentais moi-même, sous d'autres rapports, l'inconvénient de cette réunion, personnellement pour le Roi, dont les manières pleines de morgue et d'ostentation auraient déplu à la longue à notre nation, et lui auraient fait des ennemis de ceux mêmes qu'il aurait le mieux servis. Je ne partageai pas son opinion sur un autre point, qui paraissait occuper beaucoup sa pensée et même celle de l'Impératrice : c'était la division d'opinions politiques qui ne se manifestait que trop parmi la noblesse émigrée. Je lui représentai que cette noblesse vivant sans lois et sans aucun rapport de subordination, composée de gens vivement aigris contre le régime actuel et cruellement persécutés, était dans une fermentation d'autant plus naturelle, qu'elle était entretenue par l'espoir dont on l'animait à chaque circonstance, et qu'enfin tout concourait à la placer dans un véritable état d'insurrection ; mais, que je croyais la connaître assez pour pouvoir assurer que, du moment que la majesté et l'éclat du trône seraient relevés, que le Roi aurait recouvré sa liberté et établi un ordre de choses raisonnable et tranquille, lorsque les traverses et les périls de la guerre civile, qui ne pouvait manquer d'exister plus ou moins longtemps, auraient fait soupirer chacun après son repos et ses foyers, cette noblesse, heureuse de se retrouver autour du trône, de reprendre son rang dans

l'armée, et surtout d'avoir contribué au salut de l'État, abandonnerait bien des prétentions et oublierait les divisions qui lui nuisaient en ce moment, et n'étaient entretenues que par quelques factieux non moins dangereux dans notre parti que dans l'autre.

Dans ce même entretien, le Roi me fit l'honneur de me communiquer un projet qu'il avait envoyé à l'Impératrice, l'année précédente, pour un débarquement en Normandie, et qui était entièrement dans les idées que je lui avais présentées. J'y vis l'état des forces que ce prince destinait à cette entreprise : elles consistaient en 16,400 hommes d'infanterie, 2,600 chevaux, onze vaisseaux de ligne, trois frégates, six bricks, quarante bâtiments de débarquement, portant chacun 100 hommes, une artillerie de campagne proportionnée à la force de cette armée, un équipage de pontons, vingt-cinq chaloupes canonnières armées de deux pièces de 24 chacune, soixante bâtiments de transport. L'Impératrice devait en fournir vraisemblablement autant, et cette force eût été plus que suffisante pour agir dans cette partie de la France entièrement ouverte. Mais le Roi, je le répète, craignait de risquer des sièges en commençant, et d'exposer le succès de son entreprise au hasard d'opérations de cette nature, auxquelles les troupes russes et suédoises étaient peu accoutumées, et pour lesquelles son artillerie n'était ni préparée ni calculée.

Le dernier mot du Roi au sujet des princes français fut qu'ils devaient s'attacher à une armée de l'Empire et menacer la partie de la France que cette armée aurait à contenir; d'ailleurs, il était de l'avis présenté dans le mémoire, que les troupes suisses, piémontaises et espagnoles entrassent en France et s'y établissent, tant pour effrayer les rebelles que pour donner la main aux mécontents.

Mais il était persuadé que l'Espagne ne devait ni ne pouvait armer une flotte, parce que cet armement aurait pu servir de prétexte à l'Angleterre pour rompre la neutralité qu'elle avait promise, et dont l'exacte observation était essentielle au succès de nos affaires.

Tels sont les principaux points que le Roi me fit l'honneur de discuter avec moi et que j'ai cru devoir rapporter avec quelque détail, tant pour expliquer ma mission auprès de lui que pour faire connaître les dispositions politiques et militaires de ce prince relativement à nos affaires, pour lesquelles nous regardions son concours comme non moins utile que sincère. Il lui restait à envoyer à l'Impératrice le mémoire dont j'avais été chargé ; ce qu'il avait différé jusque-là, sous prétexte d'attendre des nouvelles de la négociation de M. de Nassau à Berlin et à Vienne, et la communication des projets qu'il avait rapportés à Pétersbourg. Ce retard me causait une vive contrariété, en me retenant inutilement peut-être dans des lieux si peu agréables et surtout si éloignés de ceux où, d'un moment à l'autre, il pouvait se présenter des occasions de gloire et d'honneur. Le Roi me promit d'envoyer, le 13 ou le 14, le mémoire par un courrier, et il voulut que j'en attendisse la réponse, ce qui devait me faire rester près de lui jusqu'au milieu d'avril au moins. Les bontés qu'il me témoignait ne pouvaient, malgré tout leur prix, remplacer les objets qui occupaient ailleurs mon cœur et mon esprit. Aussi, mon empressement de retourner sur les bords du Rhin était le seul point sur lequel je ne pouvais flatter ce prince si avide d'adulation ; mais cette franchise ne pouvait aussi nuire à ma négociation, puisque mes deux meilleurs avocats auprès de lui étaient son intérêt et le besoin qu'il croyait avoir d'un second tel que mon père, et que c'était à eux que je devais les sentiments

et la faveur qu'il me marquait, dont j'étais bien loin d'être enivré.

Je désirais vivement porter moi-même le mémoire et les dépêches du Roi à ce sujet à l'Impératrice, et profiter de cette occasion de voir et d'admirer cette grande et illustre souveraine, dont je me trouvais alors si rapproché. J'en parlai au Roi, qui éloigna par quelques mauvaises raisons cette demande, dont le succès m'aurait comblé et à laquelle je ne renonçai qu'avec un regret extrême, qui s'est souvent renouvelé par l'impossibilité où j'ai été de m'en dédommager depuis. Il s'appuya surtout sur ce que l'Impératrice n'aimait pas, disait-il, à être mise au pied du mur, et que ma présence auprès d'elle pourrait être vue de mauvais œil, en paraissant lui demander un « oui » ou un « non. » Cette raison était tout à fait spécieuse, et il eût été facile de la combattre ; mais le Roi n'en laissait pas le temps, et son véritable motif, dont il ne convenait pas, était, je crois, la crainte qu'il avait que mon arrivée auprès de l'Impératrice ne ranimât l'humeur et le mécontentement qu'il lui connaissait contre mon père, pour la préférence qu'il avait donnée au service de Suède sur le sien, et qu'en nuisant ainsi à la négociation, cette mission ne réveillât en moi les regrets que ce parti pouvait nous laisser.

Probablement aussi ne se souciait-il pas que je m'éclairasse, par ce voyage, sur le véritable état des choses par rapport à lui, ni enfin que je fusse à même de faire une comparaison qui ne pouvait être que défavorable pour sa cour, dont il s'évertuait sans relâche à rehausser le faible éclat à mes yeux, dans l'intention et l'espoir de nous fixer en Suède, mon père et moi ; car il avait cette idée fort à cœur, sans doute pour trancher du grand souverain, en procurant à des sujets de la France le dédommagement et

en quelque sorte le remplacement d'une belle et considérable existence dans leur pays. Il revenait sur ce chapitre, avec une insistance qui, quelque flatteuse qu'elle pût être, contrariait trop mes sentiments pour ne m'être pas fort pénible. Il me citait, à l'appui de ses raisons, l'exemple de la famille française de la Gardie, dont l'établissement en Suède date du XVI[e] siècle, sous le règne de Jean, fils de Gustave Wasa, et qui, depuis cette époque, tient l'un des premiers rangs parmi la noblesse suédoise; mais les temps et bien d'autres circonstances n'étaient point les mêmes. Le Roi ne s'en tenait pas là : comptant que l'amour, quoiqu'il lui fût peu familier, serait un argument plus puissant, et pensant apparemment que l'on pouvait adopter ses lois aussi facilement que celles d'un service étranger, il voulait me donner une maîtresse, et il avait jeté les yeux sur M[me] de H...., qui, quoique déjà sur le retour, conservait des restes de beauté et passait pour être, en général, d'assez bonne composition. La veille même du jour qui devait lui être si fatal, il me dit, en soupant avec lui à Haga, qu'il avait parlé à cette dame, qu'elle était fort bien disposée, et qu'il ne tenait qu'à moi que l'affaire s'arrangeât. Je ne sais, et je n'ai point cherché à m'assurer, s'il était réellement autorisé à me parler ainsi; mais, tout honorable et tout particulier qu'il fût d'avoir un roi pour entremetteur, je n'étais guère attiré par cet appât, non plus que par tous ceux que me présentait sa fastueuse éloquence. Il fallait effectivement que le motif de vanité que j'ai indiqué le dominât fortement, pour qu'il ne s'aperçût pas combien ses offres et ses invitations étaient en contradiction avec l'espérance qu'il me donnait du rétablissement prochain de nos affaires en France, et pour qu'il pût croire que, dans ce cas, nous préférerions sa misérable Suède aux avantages de position que nous

avions déjà dans notre patrie, et auxquels les nouveaux services que nous lui aurions rendus, même avec lui, ajouteraient encore.

Bien résolu donc à ne renoncer à la France qu'en dernier état de cause, et à quitter la Suède le plus tôt qu'il me serait possible, je me résignai à attendre les réponses de l'Impératrice au mémoire que le Roi lui avait envoyé le 13, quoique je prévisse qu'elles seraient entièrement illusoires. Je pensais, avec d'autres, qu'il était plus que douteux que Catherine, après avoir mis en avant le roi de Suède et l'avoir fait parler d'une manière souvent imprudente, vu la disproportion de sa force et de sa puissance, voulût prêter ses troupes et son argent à ce prince, dont elle ne croyait plus avoir besoin, pour qu'il recueillît toute la gloire et peut-être tout le profit de l'entreprise. M. de Nassau surtout, qui avait un grand crédit auprès de cette princesse, principalement depuis la mort du prince Potemkine, devait vouloir agir indépendamment et ne pas se trouver sous ses ordres; d'un autre côté, l'Impératrice paraissait être entrée entièrement dans le plan de l'Empereur et du roi de Prusse, dont l'intention était très certainement d'exclure le roi de Suède. L'arrivée et la réception de M. de Bombelles à Saint-Pétersbourg, envoyé par le baron de Breteuil et les Tuileries, le passage de M. de Nassau à Vienne et à Berlin, où on assurait qu'on lui avait confié plusieurs points du plan convenu entre les deux puissances, l'absence de M. d'Esterhazy, ministre des princes auprès de l'Impératrice, toutes ces circonstances faisaient supposer que cette princesse participait au plan qui paraissait diriger toutes les opérations prochaines, et on devait s'attendre qu'elle répondrait vaguement au roi de Suède.

Celui-ci avait reçu, par les derniers courriers, des nou-

velles peu satisfaisantes de l'Espagne, relativement à l'argent qu'elle lui avait promis. Il était à craindre que cette puissance, influencée par l'Autriche, ne voulût pas lui fournir les moyens d'agir; et lors même qu'elle lui eût accordé les deux millions qu'elle lui avait fait espérer, et que la Russie en eût fourni autant, ces quatre millions réunis avec le crédit d'usage pour quatre millions de livres accordé par les États à la dernière diète, ne lui auraient pas suffi pour se mettre en campagne. Il était donc probable que le roi de Suède serait tenu dans l'impossibilité de jouer le rôle dont son ambition et son amour pour la gloire l'avaient porté à témoigner hautement le désir, mais dont il se serait dispensé avec l'excuse des refus de l'Espagne. Il ne l'aurait peut-être pas même regretté autant qu'on le pense, parce qu'il se serait soustrait ainsi aux dangers qu'aurait couru sa couronne, pendant cette expédition lointaine, et que la restauration de la France, effectuée par d'autres, lui eût procuré les mêmes avantages, en le mettant à l'abri des risques que le mécontentement de sa noblesse devait déjà lui faire craindre. J'aurais eu plus de peine que lui à m'en consoler, puisque le sort m'attachait en ce moment à son service, et que cet engagement gênait les démarches que j'aurais pu faire d'un autre côté. Mais, dans de telles circonstances, je ne pouvais qu'attendre le cours des événements, avec l'espoir que mon ardeur pour la gloire en obtiendrait quelques faveurs.

Le baron des Cars, envoyé des princes, qui était revenu à Stockholm depuis la clôture de la diète, et qui me témoignait beaucoup de confiance et d'amitié, me communiqua le 16 un mémoire avec des cartes pour une descente sur les côtes de Normandie, qui lui avait été envoyé de Coblentz et qu'il avait remis la veille au Roi. Celui-ci

m'en parla à Haga où je soupai, et me dit qu'il l'avait reçu, quoique déterminé à répondre négativement à tout ce qui viendrait de Coblentz, à cause de l'indiscrétion qui y régnait et dont il craignait les effets pour ses opérations. Le Roi me promit même de me montrer ce mémoire, dont je feignis d'ignorer l'existence. Dans la lecture que m'en avait faite M. des Cars, il m'avait paru que, quoiqu'en général le plan ne valût rien, il y avait quelques bonnes idées et quelques renseignements dont on pouvait profiter ; mais si le Roi avait dû agir, il aurait été fâcheux que l'on eût eu à Coblentz idée d'une descente en Normandie ; le bruit en serait devenu bientôt public et aurait augmenté les difficultés de l'entreprise. Au reste, le Roi m'assura qu'il ne s'ouvrirait point à M. des Cars sur le dessein qu'il avait de débarquer dans cette province, et qu'il chercherait même à le dérouter, quoique bien convaincu que, s'il marchait, il ne pouvait opérer que maritimement, et par conséquent en se portant avec sa flotte sur les côtes de France. C'était donc entre Dunkerque, Cherbourg et Brest que le Roi croyait devoir descendre : c'est ce que le dernier courrier envoyé à l'Impératrice, et dont j'attendais la réponse, lui proposait ; et cette princesse avait toujours paru y souscrire ; mais, comme je l'ai dit, je supposais ses idées et ses projets bien changés, tout persuadé que j'étais que sa réponse serait encore dans le même sens que les autres.

CHAPITRE XXI

ASSASSINAT DU ROI DE SUÈDE. — AVIS ET FAITS ANTÉRIEURS QUI S'Y RAPPORTENT. — LETTRE ANONYME. — CATASTROPHE.

(16 mars 1792)

Nous nous livrions ainsi à nos projets, à nos espérances et vraisemblablement à nos illusions, lorsque la plus tragique catastrophe fit tout évanouir. Le vendredi 16 mars, le Roi fut assassiné à l'Opéra, dans un bal masqué, entre onze heures et minuit [1].

J'étais venu en Suède, avec le pronostic d'une révolution dans ce pays. Le caractère ferme et courageux du Roi en avait étouffé les semences, à la diète qu'il venait de terminer, et je m'applaudissais même avec lui de le voir, par cette dernière démarche, affermi sur son trône ; mais, les destinées en avaient ordonné autrement. Pendant que nous nous flattions que la contenance fière et courageuse du Roi retiendrait la fougue et l'animosité d'une opposi-

1. Une partie des circonstances de cet événement est déjà rapportée dans les *Mémoires* de mon père, d'après un extrait de mon journal qu'il me demanda, lors de leur composition en 1797 ; mais, elles reprennent naturellement leur place ici, avec tout le développement que ma présence sur les lieux à cette époque m'autorise à leur donner, et avec l'intérêt que peut ajouter le rapport d'un témoin. *(Note de l'auteur.)*

tion nombreuse et ardente, celle-ci, c'est-à-dire la noblesse, implacable dans sa haine et sa jalousie contre le monarque, formait les plus funestes projets; elle ne les conduisait même pas assez secrètement, pour que ses dispositions ne fussent connues et ne menaçassent d'une explosion prochaine. On avait tous les indices d'une trame dangereuse, quoique le fil n'en fût pas découvert, et tout annonçait une crise violente.

Le baron des Cars, dont j'ai déjà parlé, avait été instruit d'un complot contre la vie du Roi et en avait informé, à ce qu'il m'a dit lui-même, le chef de la police, qui avait reçu et consigné sa déposition; mais, soit insouciance, soit complicité, personne n'en avait tenu compte et n'avait pris la moindre précaution. Moi-même, j'avais reçu, peu de jours après le retour de la diète, une lettre de ma mère alors en Allemagne, qui, en me témoignant les plus vives inquiétudes pour moi, me mandait que le bruit courait que le roi de Suède avait été assassiné. Je l'avais communiquée à ce prince, en le suppliant d'être davantage sur ses gardes, de profiter des avis qu'il recevait de toutes parts, et de se méfier du ressentiment de sa noblesse. Il me répondit avec calme et confiance, qu'il aimait mieux se livrer aveuglément à sa destinée que de se tourmenter par les précautions infinies que ses soupçons exigeraient; que, s'il écoutait tous les avis qu'il recevait, il ne pourrait même boire un verre d'eau; qu'au reste il était loin de croire à l'exécution d'un attentat pareil. Il me répéta ce qu'il m'avait déjà dit sur la timidité de ses sujets en politique, sur l'effet que produirait en sa faveur le succès qu'il se promettait de son expédition en France; et c'est ainsi que les idées chevaleresques qui flattaient son imagination ardente pour la gloire, en exaltant son courage, endormaient sa prudence. Mais elles réveillaient en même

temps l'animosité des mécontents, qui, au désir de vengeance que leur inspiraient la suppression des prérogatives de l'ordre de la noblesse, l'extension de la puissance royale, le désordre des finances, la disproportion des vues et du caractère du Roi avec les bornes de sa puissance, joignaient la crainte de cette expédition qu'on traitait hautement de folie, et où l'on croyait voir toutes les ressources de la Suède, en hommes, en vaisseaux et en argent, aller s'engloutir inutilement.

Tels étaient les principaux motifs du complot qui se tramait, auxquels il faut ajouter l'ambition de quelques hommes hardis, qui est toujours le ressort essentiel de telles entreprises, une haine mal calculée, l'ingratitude si commune et si commode dans notre temps, peu d'esprit public et de désintéressement personnel, cette manie de patriotisme qui, comme le disait une femme de beaucoup d'esprit (Mme de Coigny), est l'hypocrisie de notre siècle. La lecture des papiers français, l'exemple des mouvements révolutionnaires de la France, peut-être même aussi cette fureur fanatique, qui, selon les expressions du discours du Roi à la diète, a ébranlé les fondements des empires et qui a produit tant de nouveaux séides, toutes ces causes contribuèrent aussi certainement, de l'aveu même de quelques coupables, non à faire naître, mais à encourager ce crime ; et c'est là que se borna l'influence de la Révolution française et de ses agents sur cet événement. Je ne mêlerai pas à ces causes les soupçons élevés contre un personnage [1], que les obligations du rang et les liens du sang devaient en préserver ; et puisque ni les aveux des coupables ni les traces du crime n'ont justifié les conjectures odieuses que j'ai entendu exprimer, c'est

1. Le duc de Sudermanie.

au public, c'est à la postérité à le juger par sa conduite, et à décider si l'indulgence qu'il montra dans le châtiment n'était pas plutôt une preuve de son insensibilité sur le malheur de son frère, qu'un témoignage de sa complicité.

On a su que, pendant la diète de Gefle, les conjurés avaient fait plusieurs tentatives inutiles pour exécuter leur projet : la destinée, plus que la vigilance du Roi, l'avait garanti alors; on sut également que, depuis son retour à Stockholm, trois des principaux avaient été à Haga, maison de campagne à une lieue de cette ville, où le Roi passait une partie de l'hiver avec très peu de garde et de cortège. Ils s'étaient approchés du château, à cinq heures du soir, et placés en embuscade près de l'appartement du Roi, qui était au rez-de-chaussée ; ils étaient armés de carabines et se disposaient à se défaire de lui, lorsque ce prince, rentrant d'une longue promenade, vint en robe de chambre s'asseoir dans sa bibliothèque, dont les fenêtres forment des portes sur le jardin. Il s'endormit dans son fauteuil, et les assassins, croyant qu'il venait d'être frappé d'apoplexie, s'éloignèrent aussitôt, sans s'en assurer, et renoncèrent à leur projet. Le courage leur manqua cette fois et plusieurs autres; le masque seul put les enhardir : encore est-il connu que, si la nuit du funeste événement, les conjurés eussent manqué leur coup, ils étaient tellement fatigués du mauvais succès des entreprises qu'ils formaient depuis six mois, qu'ils y auraient renoncé. Mais le moment était marqué par cette même fatalité à laquelle Gustave, à l'exemple d'un de ses prédécesseurs qu'il admirait le plus, se rapportait du soin de son existence, et qui la termina aussi tragiquement dans un âge aussi peu avancé, et au moment où il se disposait également à soutenir, les armes à la main, les droits d'un prince légitime. Charles XII, dont je veux parler, était

effectivement très fataliste : le roi Gustave III n'avait, ainsi que toute la Suède, aucun doute que ce prince n'ait été assassiné; et il m'a même nommé plusieurs fois l'auteur de cet attentat, qui était, si je ne me trompe, un général Cronstedt.

Le jour même où la catastrophe éclata, le Roi, soupant avec un petit nombre de personnes de sa maison, reçut une lettre anonyme ainsi conçue :

« Daignez et permettez de grâce qu'un anonyme, dont la « plume est guidée par la voix de la délicatesse et de la « conscience, ose prendre la liberté de vous avertir, avec « toute la franchise imaginable, qu'il y a des personnes, « tant dans les provinces qu'ici en ville, qui ne respirent « que la haine et la vengeance contre vous, au point même « de vouloir couper le fil de vos jours par un assassinat quel- « conque; on a été désespéré de voir manquer le dernier « bal masqué; or, on est charmé d'en voir un annoncé « pour aujourd'hui. Les brigands n'aiment pas les réver- « bères, dit-on; il n'y a rien de tel pour les coups fourrés « que la nuit et les travestissements; donc, vous êtes « supplié, au nom de tout ce qu'il y a de plus sacré au « monde, de différer ce maudit bal jusqu'à des temps plus « convenables pour votre propre intérêt présent et futur, « et pour celui de quelques enthousiastes auxquels sans « doute, grâce à la réflexion, le bon Dieu arrachera un « jour le poignard de la main; ayant l'honneur de vous « assurer à la face du ciel, dont j'atteste le témoignage « du motif et de la pureté de mes sentiments, que l'avis « que je viens d'avancer vous a été présenté par un « homme qui n'est rien moins que courtisan, qui n'a be- « soin de rien, et qui est bien loin d'avoir approuvé toutes « les fausses démarches que vous avez faites, tant en fait « de guerre que de politique, et surtout en morale. En

« vous faisant cet aveu avec la plus grande cordialité, il « vous paraîtra d'autant moins suspect, que je puis vous « assurer qu'étant à la diète de Gefle, je n'aurais pas hé« sité un seul instant de mettre l'épée à la main pour com« battre vos troupes mercenaires avec la dernière vigueur, « en cas que, par vos ordres, cette soldatesque eût em« ployé la force ouverte, comme il y avait un moment « apparence. Daignez donc remarquer quelle différence « il y a de la conduite d'un homme d'honneur de sens « rassis, avec celle d'un lâche ou d'un enthousiaste : l'un « fait des vœux ardents pour le bien public, ne deman« dant pas mieux certainement que d'user de tous les « moyens avoués par la religion et la probité qui peuvent « y contribuer; l'autre croit toute voie permise pour parve« nir à son but. Quoiqu'il soit difficile, même impossible, « de vous prévenir contre tous les malheurs qui s'as« semblent autour de vous, à moins que vous ne vous « mettiez en frais pour vous réconcilier très sincèrement « avec la saine partie de la nation, moyennant une con« duite tant soit peu opposée à celle que vous avez tenue « jusqu'ici, j'ai cru vous devoir, pour ma propre satisfac« tion, la révélation de ce funeste secret en question, que « j'ai su par hasard, il y a une couple d'heures. Soyez bien « persuadé au moins que ce n'est pas une terreur panique « qui m'a inspiré l'idée de la démarche que je viens de « faire, mais que c'est, au contraire, la malheureuse cer« titude que j'ai, d'après ce qu'on vient de me dire, de la « réalité du fait. Prenez garde aussi, je vous en conjure, « au rez-de-chaussée de Haga, comme étant, à ce que l'on « dit, plus propre que tout autre endroit aux coups inat« tendus. En général, vous ne sauriez trop redoubler de « précautions : si vous m'en croyez, cessez absolument les « bals masqués, au moins jusqu'aux fêtes passées, la chose

« étant d'importance pour vous et pour nous tous. Vous « avez beau alléguer un courage imperturbable ; on sait « que vous avez hardiment affronté les ennemis ; vous « pouvez donc en toute sûreté et en tout honneur éviter « les coups d'un traître. Je ne cesserai jamais de faire des « vœux pour votre bonheur, vous suppliant, en attendant, « de ne point faire de perquisition quelconque pour dé- « couvrir l'auteur de cet écrit, ayant été seul absolument « quand je le fis, et ne l'ayant communiqué à personne. »

Quel pouvait être le motif du conjuré qui écrivit cette lettre ? Voulait-il, pressé par les scrupules de sa conscience, s'acquitter ainsi envers son Roi, sans se démentir auprès de son parti, ou, connaissant le caractère audacieux de ce prince, ne lui présentait-il cet avis que comme une amorce à son courage et pour l'attirer plus sûrement dans le piège ? Ce dernier effet est le seul qu'il produisit. Le Roi montra la lettre aux deux ou trois personnes qui soupaient avec lui, en fit des plaisanteries, et, malgré leurs représentations et leurs instances, il se décida à aller au bal. Il se rendit d'abord dans une loge, accompagné seulement du baron d'Essen, son premier écuyer, et, s'étant présenté fort à découvert, il lui dit : « On peut me bien voir ainsi, et si quelqu'un en veut à ma vie, je lui fais beau jeu. » — Enhardi par le succès de cette démarche courageuse, il descendit dans la salle du bal, où il entra avec assurance et se promena, donnant le bras au même M. d'Essen.

A peine le Roi avait-il fait deux tours dans la salle, qu'il se trouva pressé par la foule, à la faveur de laquelle les assassins s'approchèrent de lui par derrière, du côté où il n'était point accompagné. Ils lui portèrent un coup de pistolet à brûle-pourpoint, dans le côté gauche, au-dessus des reins, et s'éloignèrent aussitôt. Le Roi était masqué,

ainsi que ceux-ci. Celui qui avait porté le coup, après avoir laissé tomber à terre un couteau crochu, dans le genre de celui dont se servit l'infâme Ravaillac, jeta dans les loges l'un des deux pistolets dont il était armé, l'autre vers un des laquais de la cour qui le fixait, et se perdit dans la foule. Le Roi, par un mouvement qu'il fit au moment où il fut frappé, avait dérangé l'effet du coup, qui devait le tuer sur place. Il tomba cependant sur un banc, en s'écriant : « C'est un Français ou Ribbing ! » — Au moment où l'explosion du coup se fit entendre, des cris multipliés : « Au feu ! » partirent de tous les coins de la salle, ce qui annonçait assez qu'elle était remplie de complices, qui voulaient faciliter leur évasion dans la confusion et l'effroi que ces cris devaient produire. Mais, le Roi avait eu la présence d'esprit d'ordonner qu'on fermât aussitôt les portes et que l'on fît démasquer tout le monde. Quatre personnes seulement eurent le temps de s'échapper ; chacun fut obligé de se démasquer, en déclarant son nom, et celui qui sortit le dernier, qu'on sut depuis être l'assassin lui-même, dit avec effronterie au lieutenant de police : « Pour moi, Monsieur, j'espère que vous ne me soupçonnez pas. » — Celui-ci le fixa attentivement et le laissa passer.

Cependant le Roi avait été transporté dans son appartement de cette même maison d'Opéra, sans que les conjurés fissent aucun effort pour achever l'exécution de leur complot. Ils étaient pourtant neuf autour de lui, qui, avec plus de courage, auraient pu achever le crime. Près d'une heure s'écoula, avant que l'on pût trouver les chirurgiens, pour reconnaître et panser sa blessure. Pendant tout ce temps, ce prince montra la plus tranquille fermeté et une générosité non moins grande ; car, ayant demandé si l'assassin était arrêté, et ayant su qu'il ne l'était pas encore : « Dieu veuille, dit-il, qu'on ne le trouve pas ! »

Malgré ses souffrances, le Roi s'entretint en toute liberté d'esprit avec les membres du corps diplomatique et d'autres personnes de sa cour qui l'entouraient. Il dit aux premiers de ne point se presser d'envoyer des courriers à leurs cours et d'attendre au lendemain; qu'ils pourraient parler avec plus de certitude sur son compte, ajoutant qu'il désirait vivre assez longtemps pour savoir ce qu'en diraient MM. Condorcet, Brissot et les Jacobins, et qu'il serait fort aise de lire dans *le Moniteur* l'article de Suède. S'adressant à un Polonais qui était présent, il lui dit : « C'est à peu près le même assassinat que celui de Sigismond; » — puis, il récapitula tous les souverains assassinés, en conservant toujours le plus grand calme, et il ne congédia les assistants que lorsque le premier appareil eut été posé sur sa blessure, et qu'on eut rassemblé une escorte assez nombreuse pour le transporter dans son palais avec sûreté.

CHAPITRE XXII

SUITE DES CIRCONSTANCES RELATIVES A L'ASSASSINAT DU ROI DE SUÈDE. — ARRESTATION ET DÉCLARATIONS DES COUPABLES. — NATURE ET OBJET DU COMPLOT. — PRINCIPAUX CONJURÉS. — MORT DE L'EMPEREUR LÉOPOLD II. — MON DERNIER ENTRETIEN AVEC LE ROI. — SUICIDE D'UN DES CHEFS DE LA CONSPIRATION.

(Du 17 au 28 mars 1792)

L'assassinat du roi de Suède ne causa point dans le moment même la sensation et la rumeur auxquelles on aurait pu s'attendre. Soit que le caractère national se ressente du climat, soit consternation ou indifférence, aucun bruit, aucun mouvement n'accompagna ce grand événement, ni pendant la nuit, ni toute la matinée qui suivit; et cette disposition prouve ce que les conjurés eussent pu exécuter, s'ils avaient eu le courage d'entreprendre. Mais, dans leur plan, le Roi devait tomber sur le coup, et si sa personne ne fut pas sauvée par ce retard, l'État le fut sans doute d'une convulsion dont les dangers et les malheurs étaient incalculables.

A mon grand regret, je n'étais pas présent au bal qui fut le théâtre de cette scène tragique. J'avais soupé chez le comte de Reventlow, ambassadeur de Danemark, avec les principales personnes de la cour, et même celles qui

étaient le plus attachées au Roi par leurs sentiments ainsi que par leurs fonctions. Aucune ne pressentait, non plus que moi, le coup affreux qui les allait frapper, et la plupart d'entre elles se rendirent à l'Opéra, dans l'unique but de faire leur cour au Roi. Pour moi, qui étais loin de m'attendre que ce bal m'en offrirait la dernière occasion, je ne me sentis pas beaucoup de disposition à en profiter pour mon amusement; cependant, en passant sur la place de la maison d'Opéra, je fis arrêter ma voiture et je restai quelques instants en suspens; mais l'impression que m'avait laissée le peu d'agrément du précédent bal masqué, et surtout l'influence de mon triste et morose compagnon, M. de Tschoudy, me décidèrent à rentrer chez moi, sans me douter de la catastrophe qui avait lieu à quelques pas de nous, et probablement dans cet instant même. Il était plus de deux heures du matin, lorsque je me couchai, et l'on peut juger combien fut grande et cruelle ma surprise, lorsqu'à mon réveil seulement j'appris ce fatal événement par mon valet de place. Je lui opposai d'abord des doutes fondés sur la tranquillité qui avait régné autour de moi toute la nuit, quoique je logeasse dans les environs du palais; mais, son rapport était trop détaillé et trop positif pour ne pas y ajouter foi. Je m'empressai donc d'aller au palais m'informer de l'état du Roi et satisfaire l'intérêt que devait m'inspirer à tant d'égards une circonstance si critique.

Je trouvai toute la cour réunie dans les appartements qui précédaient la chambre à coucher du Roi, et rien n'était plus curieux à observer que les figures de tant de personnes dominées par des sentiments si divers. Jamais peut-être la dissimulation ne fut plus générale, et aucun bal masqué ne pouvait offrir plus de déguisements que n'en présentait cette assemblée. Toute l'opposition, c'est-

à-dire tous les chefs de la noblesse et les personnes de la première qualité, s'étaient fait un devoir de venir marquer leur intérêt à la santé du monarque, empressés surtout d'éloigner, par cette démarche, les soupçons qui devaient naturellement se porter sur eux. Les amis et favoris du Roi étaient au désespoir, tandis que sa famille montrait à l'extérieur peu d'affliction et de tristesse. Les ministres étrangers avaient tous une contenance très diplomatique : on paraissait cependant généralement touché et surtout infiniment occupé, car chacun roulait déjà dans sa tête des projets et formait des conjectures sur les événements qui devaient suivre, si le Roi succombait, ainsi qu'il était à craindre, d'après l'état vicié de son sang et la nature du coup dont il avait été frappé.

Cependant, les armes de l'assassin, qu'il avait laissé tomber dans la salle du bal, ayant été reconnues par le nom de l'ouvrier, qui désigna celui à qui il les avait fournies, Ankarström, gentilhomme suédois, ancien officier aux Gardes, fut arrêté dans la matinée du 17, chez lui, où il était resté, sans qu'il fît la moindre tentative pour s'échapper. Il reconnut et ses armes et le crime dont elles avaient été l'instrument. Il dit que le désir de se venger d'un jugement injuste porté contre lui [1] et l'ennui de la vie lui avaient inspiré ce projet, qu'il avait nourri longtemps en lui-même et dont il espérait recevoir une grande récompense de la nation (il avait dit d'abord de l'opposition), ou au moins rendre en mourant un grand service à sa patrie. Il nia l'existence d'un complot et montra dans le premier moment beaucoup de fierté dans ses réponses.

On sut par lui que le pistolet qu'il avait tiré sur le Roi

1. La corruption de ses mœurs l'avait fait chasser du régiment des Gardes, où il servait, et le Roi lui avait fait grâce d'une peine afflictive à laquelle il avait été condamné. (*Note de l'auteur.*)

était chargé de deux clous, de six chevrotines et de deux balles, dont l'une aplatie carrément. Une sonde très profonde avait été faite dans la blessure du Roi, dont on n'avait pu retirer que les deux clous, et le reste de cette charge, qui était resté dans le corps, faisait avec raison appréhender les suites les plus funestes. Malgré la douleur et le peu de succès de cette opération, le Roi avait conservé une présence d'esprit, une gaieté et un courage qui faisaient l'admiration générale et rendaient son sort encore plus intéressant. Il fit aussitôt son testament et nomma un conseil de régence, pour que les affaires ne souffrissent pas de sa maladie et pour n'avoir point à s'occuper de la recherche pénible des coupables, dont il ne voulut pas entendre parler. Ce conseil était composé, sous la présidence du duc de Sudermanie, frère du Roi, du *Riksdrots*, chef de la Justice, le comte de Wachtmeister; du grand maître du royaume, le comte Oxenstierna; du général baron Armfelt; du baron de Taube, premier gentilhomme de la chambre du Roi; du ministre des Finances Hakansson.

Dans la même journée du 17, l'auteur de la lettre anonyme fut arrêté, sur les indices donnés par celui qui l'avait apportée, et au moment où il sortait des appartements du Roi, où il avait passé une partie de la journée avec nous. C'était M. de Lillienhorn, major des Gardes bleues, élevé, nourri, tiré de l'obscurité et même de la plus affreuse misère par le Roi, comblé jusqu'à ce moment des faveurs de ce prince, et qui passait pour un honnête homme : c'est ainsi que les intérêts politiques dénaturent presque tous les caractères, et que souvent ils égarent les sentiments aussi bien que le jugement. Cet homme, que son ingratitude rendait encore plus coupable, garda d'abord une contenance très ferme, et il nia l'exi-

stence d'un complot, prétendant que le hasard seul lui avait donné connaissance du fatal projet; mais, au bout de peu de jours, lorsqu'il vit la conspiration découverte, il avoua la part qu'il y avait, et dit avoir été séduit par l'idée de commander la garde nationale de Stockholm après la révolution qui devait s'opérer, et de jouer le rôle de M. de la Fayette: il avait déjà un trait de ressemblance avec celui-ci, car sa lettre anonyme valait bien les assurances trompeuses et le sommeil de l'autre dans la nuit du 5 au 6 octobre 1789.

Tout concourait à donner la certitude d'un complot, malgré les premières dénégations de l'assassin et de son complice, M. de Lillienhorn. Les cris redoublés : « Au feu! » proférés sans doute pour assembler la foule et faire échapper le coupable, la lettre anonyme, le nombre extraordinaire (et qui fut remarqué) de masques pareils à celui du régicide, annonçaient assez qu'il était l'agent d'une affreuse conspiration. Cet attentat était d'ailleurs trop bien calculé pour les intérêts de l'opposition, pour ne pas soupçonner que quelques-uns de ses membres y avaient trempé, d'autant plus qu'il avait été commis par l'un d'entre eux. Le génie et le courage du Roi étaient les seuls obstacles qui s'opposaient aux prétentions de l'aristocratie. Pour détruire la monarchie, il fallait donc détruire le monarque, afin de livrer, par sa mort, le royaume aux désordres d'une minorité et d'une régence, qui présentassent aux mécontents et aux ambitieux des occasions de satisfaire leurs vues séditieuses et d'établir leur usurpation. Telle était la différence du mouvement révolutionnaire qui agissait en ce moment sur la France et de celui que la noblesse voulait produire en Suède; telle était aussi la différence des chefs que la destinée avait donnés à ces deux États, que chez nous les factieux conservaient

la personne du monarque comme l'instrument le plus favorable pour l'avilissement de la royauté et le renversement du trône, tandis qu'ici il fallait faire périr le Roi pour abattre son autorité; et qu'en France la noblesse se sacrifiait, s'immolait pour un Roi qui ne faisait rien pour mériter ni pour encourager ce dévouement; en Suède, au contraire, les membres de ce même ordre, qui occupaient les marches du trône, qui étaient armés par le monarque pour le défendre, dont beaucoup vivaient de ses bienfaits et plusieurs même composaient sa société, joignant la perfidie à l'ingratitude, étaient ses plus acharnés ennemis et conspiraient contre ses jours.

Cette trame odieuse, ourdie dans l'ombre contre le Roi et contre le gouvernement de l'État, ne tarda pas en effet à être mise au grand jour. Ankarström ne soutint pas longtemps l'assurance et la fermeté qu'il avait montrées dans les premiers moments. Dès le 19, après avoir réclamé l'assistance d'un prêtre, demande qui annonçait de la faiblesse ou des remords, il dévoila tout, dénonça ses principaux complices, fit connaître le plan de la conspiration et déclara même le prix promis pour son crime (48,000 rixdales). Il confirma que le projet était formé depuis le mois d'octobre et que l'on avait tenté vainement de l'exécuter deux fois à Stockholm et onze à Gefle. Sa déposition consistait en trente-deux articles. Le Roi tué, on devait se défaire également des principaux personnages, des barons de Taube, Armfelt, amis du Roi; du comte de Ruuth, grand maréchal de la dernière diète, du comte de Wachtmeister, chancelier; du commandant de la ville, le général Klingspor, aide de camp général du Roi; des chefs des corps de la garnison de Stockholm; porter leurs têtes sur des piques à la manière parisienne et, à l'aide de l'artillerie, du régiment des Gardes

bleues et de celui de la Reine, dont on se croyait sûr, contenir ou entraîner le peuple, priver même le duc de Sudermanie de la liberté et peut-être de la vie ; enfin se rendre maître de la personne du jeune Roi et lui faire signer et proclamer une nouvelle constitution analogue aux principes et aux intérêts des conjurés. Tel était en résumé le plan de cette horrible conspiration, qui ne manqua que par la lâcheté et la maladresse de ses agents, mais qui était bien loin d'être étouffée, et si le Roi n'était pas mort cette fois, sa vie aurait toujours été en danger et sa tranquillité sans cesse troublée; car ce prince avait tant d'idées superstitieuses sur les pressentiments et sur les prédestinations, que son imagination ardente et frappée ne lui eût jamais laissé de repos.

En conséquence des dépositions d'Ankarström, on arrêta la nuit suivante le comte Claes de Horn, le baron de Ribbing et le baron de Kurck, membres et chefs de l'opposition. A chaque instant, on arrêtait quelque nouveau conjuré, et l'on portait déjà à cent onze le nombre des personnes accusées. On ne pouvait plus jeter les yeux sur un noble suédois, sans craindre d'y voir un traître, et qu'au moment où on lui parlait, il ne fût saisi comme complice de l'attentat. L'arrestation des trois derniers coupables que je viens de nommer, et qui appartenaient aux premières familles, jeta le trouble et la consternation parmi la noblesse, principalement parmi celle qui fréquentait le plus la cour. Les appartements du Roi furent moins remplis et les figures bien plus altérées : les craintes, les soupçons étaient dans toutes les âmes ; les uns craignaient pour leurs proches, les autres pour leurs amis ; les femmes tremblaient pour leurs maris, leurs frères ou leurs amants. Jamais on ne vit une déroute plus universelle ; mais, en général, jamais une démarche aussi coupable ne

dévoila plus de lâcheté et plus de crime. Parmi les observations nombreuses que je fus dans le cas de faire, une personne en mérita de moi une plus particulière par nos rapports de patrie et de société : c'était la femme de M. de St....-P...., qui lui-même se trouvait alors à Stockholm et y jouissait d'une considération méritée, tant par sa capacité reconnue que par le zèle éclairé qu'il avait montré, depuis l'explosion de la Révolution, comme ministre de Louis XVI. Comblée des bontés du roi de Suède, ainsi que son mari, arrivée à un âge où les passions de la jeunesse auraient pu être calmées, placée dans une situation où elle devait à tout ce qui l'entourait, ainsi qu'à elle-même, beaucoup de ménagements, Mme de St....-P.... vivait publiquement avec un des principaux membres de l'opposition, le comte de la Gardie. Sa tendresse l'effrayait sur les soupçons qui s'élevaient contre lui, sur le sort auquel il pouvait être livré, et elle le marquait d'une manière indécente, surtout d'après sa qualité de Française, qui aurait dû lui inspirer plus d'intérêt pour un prince aussi dévoué à notre cause et aussi sensible à nos malheurs.

MM. de Horn et de Ribbing, que l'on venait d'arrêter, étaient jeunes, beaux, doués de tous les avantages qui pouvaient leur promettre une existence heureuse et même brillante, si une trop ardente ambition, exaltée par de faux principes et égarée par de funestes influences, autant que par la corruption de leur cœur, ne les eût jetés dans la route du crime. Il fut connu qu'ils avaient tiré au sort, avec Ankarström, à qui frapperait le Roi ; que c'était sous leurs bras que l'assassin avait porté le coup, action plus lâche et plus inexcusable encore, s'il est possible ; et que c'étaient eux qui étaient venus avec lui à Haga, comme je l'ai dit, pour le même dessein. Et pourtant, ils

avaient eu l'effronterie de se présenter chez le Roi, quand toute la cour y fut pour le voir, après sa blessure. Par une destinée singulière et digne de remarque, le grand-père du comte de Horn fut décapité, en 1756, pour avoir tenté une révolution en faveur du père du Roi actuel et de l'autorité royale : le petit-fils devait s'attendre à un sort semblable, trente-six ans après, pour avoir attenté à la vie de son souverain. Le père de ce dernier, le général comte de Horn, avait été l'un des principaux agents de la révolution que fit le Roi en 1772 ; mais à la diète de 1789, son mécontentement contre la cour avait éclaté avec violence ; le Roi lui avait pardonné, et l'avait même nommé depuis chef du conseil de la Guerre. Ce général fut au moment d'être victime de la fureur du peuple de Stockholm qui, apprenant que son fils était un des complices d'Ankarström, se porta à sa maison de la manière la plus menaçante; et l'on fut obligé de le faire conduire sous escorte, comme prisonnier, au palais, pour le soustraire aux emportements de cette multitude. Ce fut le seul acte de ce genre auquel le peuple se porta, pendant le cours de cet événement; car je ne cesserai de répéter qu'il montra une froideur, une immobilité étonnante dans une pareille circonstance, et qui peuvent faire croire que les factieux en auraient eu bon marché, s'ils avaient réussi à faire tomber le Roi immédiatement sous leurs coups.

Quant à M. de Ribbing, l'on ne pouvait s'étonner de le voir figurer dans un complot contre la vie du Roi. Depuis longtemps, l'animosité personnelle qu'il montrait en toute occasion contre ce prince et qu'il poussait jusqu'à la jactance, et l'on peut dire jusqu'à la bravoure, devait le faire présumer. Connaissant la déplaisance et la crainte même qu'inspirait au Roi la vue d'un habit rouge, d'après une

prédiction qui lui avait été faite, M. de Ribbing en portait presque toujours un de cette couleur, à la dernière diète. Je remarquerai, à ce sujet, comme une contradiction dans le caractère de ce prince, mais qui ne lui est peut-être point particulière, que cette faiblesse était poussée si loin en lui, qu'il avait pris en déplaisance, pour cette raison, le baron de Tschoudy, officier suisse au service de France, dont l'uniforme était rouge. J'en fus averti, avant cet événement, sur les observations que je fis au sujet de l'éloignement que le Roi marquait pour mon compagnon de voyage, qui en était vivement affecté. Quelques jours avant de partir pour la diète de Gefle, ce prince étant allé consulter une sorcière, nommée Arwidson, entre autres choses que celle-ci lui dit, telles que de craindre le mois de mars [1] et les habits rouges, elle lui recommanda de se méfier de la première personne qu'il rencontrerait en sortant de chez elle, comme devant le faire périr. Le Roi sort de la maison de cette femme, et, par une singulière fatalité, le premier objet qui frappe ses yeux est le baron de Ribbing. Cette circonstance explique pourquoi il le nomma, lorsqu'il se sentit assassiner. Au reste, il ne se trompait d'aucune façon, quand il dit : « C'est un Français ou Ribbing », car celui-ci passait pour être fils du baron de B...., dont la liaison avec sa mère était fort connue et fort établie, pendant son ambassade en Suède, et valut même à cette dame une pension qu'il lui fit accorder par notre gouvernement, sous le prétexte des services qu'elle pouvait rendre au parti français en Suède.

Après un silence ou des dénégations soutenus pendant plusieurs jours avec une courageuse fierté, surtout de la

1. Le Roi avait effectivement toujours redouté le mois de mars, et son premier mot à Armfelt, après son assassinat, fut pour le lui rappeler.

part de M. de Ribbing, M. de Horn et lui finirent par tout avouer, et ils firent une déclaration dictée par un vif repentir, non moins qu'arrachée par l'ingénieuse adresse du lieutenant de police de Stockholm, Lilliensparre. Pour venir à bout de la résistance du comte de Horn, il eut recours à un moyen propre à agir fortement sur l'imagination et sur le cœur d'un jeune homme peu endurci au crime, et qui effectivement eut un plein succès. Il fit placer dans une chambre voisine de celle du coupable les vêtements que portait le Roi, le jour de son assassinat, encore teints de son sang, et il l'y conduisit. Ce spectacle inattendu produisit sur lui la même impression qu'autrefois la robe ensanglantée de César présentée par Antoine au peuple romain : un entier aveu en fut l'effet. Mais son complice tenait toujours bon ; aucun art, aucun moyen ne le persuadant de rompre le silence, le même magistrat se décida à rester une nuit entière près de Ribbing, qui, entraîné par la confiance ou fatigué du fardeau de son secret, lui dévoila tout. Ces aveux obtenus, M. de Horn, qui était marié, eut la permission de voir sa femme, et elle vint passer la nuit avec lui dans sa prison, circonstance que je ne rapporte que comme un trait de la douceur dont on use en Suède envers les plus grands criminels. La même chose arriva au fameux comte de Brahe, qui eut la tête tranchée en 1756, et pendant la nuit qui précéda son supplice, sa femme devint grosse d'un fils, le comte de Brahe, que j'ai connu ; mais ce qui ne fait pas tant d'honneur aux mœurs et au caractère suédois, c'est que le premier qui signa l'arrêt de mort du malheureux Brahe était le comte Charles Scheffer, amant de sa femme.

Les déclarations de MM. de Horn et de Ribbing chargèrent fortement le général baron de Pechlin, qu'ils accu-

saient de les avoir séduits et entraînés à cet attentat. Celui-ci était déjà arrêté avant leur déposition, qui ne lui arracha pourtant aucun aveu. Cet homme, âgé de soixante-douze ans, était dès longtemps familiarisé avec la trahison et les conspirations, et un trait de sa jeunesse le fera connaître. Lorsqu'à défaut d'héritier direct de Frédéric au trône de Suède, les états choisirent un roi, le Danemark avait un parti, pour faire tomber la couronne sur la tête d'un prince danois, tandis que la Russie voulait qu'elle échût à la branche de Holstein, régnant effectivement en Suède au moment actuel. Le jeune Pechlin, âgé alors seulement de quinze ans, vendit au ministre danois le secret de son père, qui était du parti opposé à celui de cette cour. Un jeune homme capable d'une action si contraire aux sentiments, on peut dire même à l'honneur filial, pouvait bien plus tard faire assassiner son roi.

Ces dispositions naturelles pour d'odieuses intrigues avaient trouvé à s'exercer et à se développer dans le gouvernement de son pays, qui, avant le changement opéré par Gustave III, formait les hommes et surtout la noblesse à la corruption. M. de Pechlin, habitué aux révolutions, commandait à Stockholm, à l'époque de celle de 1772. Il fut déplacé alors, comme contraire aux intérêts du Roi, et il alla aussitôt en Scanie exciter les troupes à la révolte contre lui. On avait de forts indices de la part qu'il devait avoir encore à cette dernière conjuration, et l'on savait que, la nuit où le Roi fut assassiné, il s'enferma chez lui pour brûler ses papiers ; mais cet acte même de précaution ne pouvait que donner beaucoup de difficultés pour le convaincre. D'ailleurs, ce vieux scélérat, endurci dans le crime et doué d'une grande énergie, ne convenait de rien, et conservait un sang-froid et une présence d'esprit inébranlables. Il tournait même sa position en

plaisanterie, et lorsqu'on lui présenta les déclarations de ses complices contre lui, il répondit que les mauvais traitements qu'ils avaient éprouvés dans la prison les avaient apparemment rendus fous, et que leur cervelle était absolument dérangée. Cette opiniâtreté n'était pas moins habile de sa part que courageuse, les lois de Suède ne prononçant la peine de mort contre un coupable qu'après en avoir obtenu l'aveu de son crime ; et grâce à Gustave III, l'horrible usage de la question était aboli.

Il était à craindre que cette trame n'eût des fils fort étendus, et n'excitât des mouvements de la part des provinces. En conséquence, on fit arriver à Stockholm les régiments d'Upland, de Sudermanie et celui de cavalerie des Gardes du corps, sur lesquels on comptait pour se défendre, s'il devenait nécessaire ; car, d'après les déclarations d'Ankarström, les conjurés étaient assurés non seulement de la plus grande partie des corps de la garnison de la capitale, mais encore de plusieurs autres sur différents points du royaume. Les lettres adressées dans les provinces par la poste du vendredi 16 mars, qu'on avait fait revenir et qui avaient été décachetées, avaient fait connaître que le complot y était aussi concerté. Une entre autres disait : « Tout est arrangé : à minuit le coup sera fait; et il sera dans l'autre monde. » Enfin, chaque pas que l'on faisait, chaque mot que l'on entendait, amenait à découvrir quelque nouvelle circonstance plus horrible ou plus grave, et, à part mes inquiétudes pour la vie du Roi, cet événement était pour moi, déjà trop accoutumé aux troubles, un vaste sujet d'intérêt et de curiosité.

L'agitation que me causait la scène que j'avais sous les yeux s'accrut encore par la commotion que nous communiqua, d'une extrémité opposée de l'Europe, un autre événement non moins inattendu et non moins important. Ce

fut la mort de l'empereur Léopold, arrivée le 1[er] mars, et dont la nouvelle nous parvint le 21 à Stockholm. Un mauvais vent semblait souffler sur les souverains, particulièrement sur ceux qui devaient ou qui paraissaient s'intéresser le plus à la cause des émigrés français, ainsi qu'au sort de notre malheureux Roi ; et l'on pouvait reconnaître une sorte de fatalité dans ces deux accidents, arrivés presque au même moment, sur des points si éloignés et par des voies si différentes. Cependant la mort de l'Empereur fut généralement attribuée au poison; et, ce qui autorise à croire qu'elle ne fut pas seulement un effet de la nature, c'est que l'on assurait alors qu'il était arrivé à Vienne, dans le cours du mois de février, des lettres de Venise et de Strasbourg, qui annonçaient que Léopold II n'avait plus longtemps à vivre et qu'il n'atteindrait pas le mois de mars. La coïncidence de cette mort avec l'assassinat du roi de Suède permettait de penser que les révolutionnaires de France n'étaient point étrangers à ce double coup, qui frappait à la fois, dans l'un le plus puissant, dans l'autre le plus actif des adversaires qui les menaçaient. On devait supposer, effectivement, que la mort de Léopold dérangerait tous les plans arrêtés et convenus entre lui et les autres puissances, relativement aux affaires de la France, et que, lors même que son fils et héritier, l'archiduc François, aurait la force et la volonté d'en poursuivre l'exécution, ce prince n'étant point encore chef de l'Empire et n'étant que le neveu de la reine de France, il en résulterait un intérêt moins vif de sa part, ou au moins des retards dont ses ennemis pourraient profiter pour se préparer à résister à ses coups, s'ils ne parvenaient à les détourner. Cependant, on ne tarda pas à savoir que le nouveau roi de Hongrie voulait soutenir toutes les dispositions de son père, et qu'il n'était pas

moins d'accord que lui avec le roi de France, qui, par le moyen du baron de Breteuil, et en dépit du conseil de Coblentz, entretenait des rapports directs et se concertait parfaitement avec toutes les puissances qui pouvaient le délivrer.

Le jour même où nous reçûmes la sinistre nouvelle de la mort de l'empereur Léopold, le Roi, à qui on la laissa ignorer et dont l'état paraissait donner quelque espérance, daigna me faire appeler près de lui : je fus introduit dans sa chambre à coucher par le baron de Taube. J'y entrai avec un serrement de cœur que je ne peux rendre, et je fus pénétré d'une émotion qu'il me fut impossible de cacher, en me trouvant auprès du lit de ce malheureux prince, que je n'avais pas vu depuis le fatal événement. Il me parla d'une voix encore assez forte et avec beaucoup de tranquillité de son état, et me dit qu'il regardait cet acte commis contre sa personne comme un bonheur, parce qu'il lui avait ramené ceux des premières classes de l'État qui lui étaient le plus opposés.

Effectivement, le Roi, dont la générosité et la présence d'esprit ne se démentirent pas un moment, avait fait appeler, depuis quelques jours, et ses amis et ceux qui étaient regardés comme ses ennemis, mais qui auraient eu horreur de tremper dans un si lâche complot. De ce nombre furent le célèbre maréchal de Fersen, avec qui il se réconcilia ainsi qu'avec la maréchale, et le comte de Brahe, le premier de l'ordre de la noblesse et le premier aussi de l'opposition. Il dit avec grâce à ce dernier : « Je suis « consolé de cet accident, parce qu'il me fait retrouver « mes anciens amis. » — Presque tous les membres de l'opposition avaient, ainsi que celui-ci, vécu autrefois familièrement avec ce prince. Cette circonstance malheureuse relevait infiniment la gloire du Roi, et sa grandeur d'âme

ainsi que sa fermeté augmentaient l'intérêt qu'il était naturel de lui porter. C'est dans les grands événements que, dépouillé de toutes les faiblesses, de tous les ridicules même qui remplissent le détail journalier de la vie, et fatiguent et ennuient les entours, l'homme distingué se montre dans toute sa supériorité et qu'il jouit d'avance, par les suffrages de ses contemporains, de ceux que la postérité lui réserve. Il en fut ainsi pour Gustave III, et ce triomphe, qui put lui être connu, dut apporter un grand adoucissement à la rigueur du sort dont il était victime.

Dans mon entretien avec le Roi, qui fut interrompu trop tôt à son gré et au mien par la visite d'un de ses frères, et durant lequel il reposait sa tête sur un oreiller que je tenais dans mes bras, ce prince me répéta ce qu'il avait dit, la nuit même de l'assassinat, sur son impatience de voir dans les journaux français comment les révolutionnaires, et surtout Brissot, parleraient de lui et de cet événement; car les diatribes véhémentes que ce député dirigeait sans cesse contre lui dans ses discours l'occupaient infiniment, et j'avais pu le remarquer plus d'une fois, dans les conversations qu'il voulait bien avoir avec moi. Le Roi me dit aussi que cet accident, comme il l'appelait, ne changeait point ses projets à l'égard de la France; qu'il pourrait tout au plus en retarder de quelques semaines l'exécution, et que les nouvelles qu'il avait reçues leur étaient les plus favorables. Sans doute, il cherchait à se faire illusion et à s'étourdir sur sa situation, en prolongeant un rêve agréable ; mais lors même qu'il eût survécu, il n'aurait pu quitter son pays, dans l'état de fermentation où l'avait mis cet attentat, pour conduire lui-même une expédition aussi lointaine et hasardeuse.

Au reste, tout ce que le Roi me dit sur le succès de ses démarches, relativement au projet dont nous nous étions occupés ensemble, était exact. Je ne tardai pas à savoir que l'Espagne avait satisfait à la demande d'un crédit pour les fonds qu'on devait se procurer par son entremise et sous sa garantie, et j'appris par le fils du comte de Stackelberg que dix-huit mille Russes avaient ordre de se tenir prêts, pour venir, dès que la saison le permettrait, dans les ports de Suède et s'y joindre aux troupes suédoises pour agir en France. Mais ces communications ne faisaient qu'augmenter mes regrets; car il était évident que, dans le cas même où le dernier événement n'eût pas changé les dispositions de l'Impératrice, les Suédois n'auraient plus agi que comme auxiliaires de ses troupes et sous les ordres d'un général russe. Ainsi, le fruit des peines et des travaux de mon père et des miens se trouvait encore perdu de ce côté par ce nouveau trait de fatalité.

Mais je dois m'arrêter encore sur le triste objet, qui absorbait en ce moment toute mon attention. Les arrestations se succédaient journellement, et presque à chaque instant, et celle d'un négociant nommé Allgrin, accusé de fournir de l'argent aux conjurés, fit découvrir celui qui avait la plus grande part à la conspiration et qu'on pouvait même en regarder comme le chef. C'était le baron de Bielke, d'une des plus anciennes familles de la Suède, et qui lui a donné des rois. Une visite qu'il fit à cet Allgrin, dès qu'il le sut arrêté, l'ayant fait soupçonner, il fut sommé de comparaître devant la justice; mais, lorsqu'on vint lui faire cet appel, il était trop tard : la crainte d'être convaincu et de subir un supplice honteux lui avait fait avaler du poison; et il s'était condamné lui-même à un arrêt plus sévère qu'il ne l'eût éprouvé, s'il avait attendu

le sort du baron de Pechlin et de ses autres complices. Il dit à ceux qui venaient le chercher, qu'il n'était plus temps, qu'il s'avouait l'auteur et le chef du complot; mais, que ne voulant point laisser à ses ennemis la satisfaction de l'immoler à leur vengeance, il avait avalé depuis six heures du poison, dont l'effet ne pouvait plus être arrêté. Il fit venir un prêtre auquel il avoua les mêmes choses, en assurant que la conspiration expirait avec lui; et ce ministre de la religion n'ayant voulu lui accorder les sacrements qu'au prix de son secret, il préféra le garder, conservant ainsi toute sa fermeté, dans un moment où la nature affaiblie dément ordinairement les efforts d'une courageuse ou apparente philosophie.

Le baron de Bielke fut le seul des conjurés qui montra un grand caractère, en refusant de survivre à son complot, qu'il avait conduit avec une profonde dissimulation, l'une des premières qualités d'un chef de parti. Éloigné depuis vingt-cinq ans du monde et de la cour, il reparut à la diète de Gefle, où la réputation de son esprit et ses soins artificieux lui avaient donné la confiance du grand maréchal, qui l'avait fait son principal agent auprès de l'ordre de la noblesse et où il jouissait de la plus grande influence. Depuis cinq mois qu'il méditait ce projet, il portait sur lui une dose suffisante de poison pour se soustraire aux événements. Cet homme était petit, maigre, contrefait, âgé de plus de cinquante ans. La maturité de l'âge et un aussi long éloignement des affaires n'avaient pu étouffer son ambition ardente, et le courage de sa fin montre ce que l'on pouvait attendre de lui dans le succès de son entreprise, si son énergie n'eût été démentie par la lâcheté de ses agents.

Le corps du baron de Bielke fut traîné sur la claie et enterré par le bourreau sous la potence. Le peuple con-

serva à la vue de ce spectacle la même froideur et la même immobilité qu'au moment de la catastrophe.

L'assurance que M. de Bielke avait donnée, que le complot mourait avec lui, n'était peut-être qu'un effet de son amour-propre, qui lui faisait croire que nul n'était en état de conduire après lui sa grande entreprise, ou peut-être aussi n'était-elle qu'une inspiration de sa haine et de sa vengeance, qu'il désirait faire survivre à lui-même par une trompeuse sécurité ; car, il est certain que le germe de sédition qu'il avait fomenté n'était pas étouffé, que toutes les classes de la société, toutes les parties du royaume, en étaient infectées, et que les effets pouvaient s'en faire ressentir longtemps en Suède. Il était même à craindre qu'ils ne fussent entretenus ou excités dans la suite par la Russie, qui, malgré ses démonstrations d'amitié, aurait joui d'y voir le désordre bien établi et d'y renouveler par ce moyen son ancienne influence. Son ministre à cette cour, M. de Stackelberg, homme de caractère et d'esprit, n'aurait pas été éloigné d'en profiter, pour jouer un rôle auquel l'avaient accoutumé le proconsulat et la vice-royauté qu'il avait déjà exercés en Pologne, et sa contenance depuis l'assassinat du Roi pouvait le faire présumer.

J'en ai dit assez sur cette horrible conspiration, dont j'ai fait connaître les principaux chefs.

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé. Néanmoins, dans le nombre des personnes qui furent arrêtées par suite de cet attentat, je désignerai encore un baron d'Ehrenswärd, un M. Engström, secrétaire de la chancellerie et frère du ministre du Roi en Pologne, le baron de Staël, frère de l'ambassadeur de Suède à Paris, et beau-frère de cette Mme de Staël qui a fait tant de mal, en secondant, par l'influence de son esprit et par ses intri-

gues de tout genre, les fatales erreurs, si ce n'est la perfidie de M. Necker, son père; un M. de Brun, écuyer de la duchesse de Sudermanie; enfin un M. Descroix, officier aux Gardes bleues, mauvais sujet français, fils d'un marchand de Marseille, et pour qui le Roi avait des bontés : on avait lieu de croire qu'il était d'intelligence avec le parti révolutionnaire de France, et l'importance de cet indice me force à surmonter le regret que j'éprouve d'avoir à inscrire le nom d'un Français sur cette liste honteuse.

Tel fut le pénible spectacle que m'offrit alors la cour de Suède et le séjour de Stockholm. On se voyait entouré de traîtres et d'assassins ; on ne rencontrait presque personne qui n'eût à rougir d'un proche parent ou d'un ami. Quoique, parmi les complices, il y en eût très peu des classes inférieures de la société, on y comptait pourtant quelques bourgeois; car ceux de Stockholm surtout avaient été fortement travaillés, et il s'en fallait qu'ils eussent encore pour le Roi le même attachement qui le seconda si puissamment, dans la révolution qu'il opéra en 1772. Les nobles jouissaient avec raison de ce qu'il se trouvait des prêtres et des bourgeois impliqués aussi dans cette conjuration. Il était effectivement d'un grand intérêt pour eux que toutes les classes en partageassent la honte ; mais elle ne leur en reste pas moins tout entière, et quelles obligations une telle tache ne leur impose-t-elle pas envers l'État et envers le souverain, pour parvenir un jour à l'effacer?

CHAPITRE XXIII

MORT DE GUSTAVE III, ROI DE SUÈDE. — SON PORTRAIT. — QUELQUES FAITS PRINCIPAUX DE SA VIE. — AVÈNEMENT DE GUSTAVE-ADOLPHE II OU GUSTAVE IV. — LE DUC DE SUDERMANIE RÉGENT ; PIÈCE RELATIVE A SA CONDUITE DANS LE JUGEMENT DES PRINCIPAUX COMPLICES DE L'ASSASSINAT DE GUSTAVE III. — VISION DU ROI CHARLES XI. — PRÉDICTION. — MON DÉPART DE STOCKHOLM.

(Du 29 mars au 13 avril 1792)

Cependant la maladie du Roi éprouvait des variations fréquentes, qui, jointes à l'ignorance des gens de l'art, ne laissèrent bientôt aucun espoir de guérison. On ne s'attendait pourtant pas que sa mort fût aussi prochaine, et lui-même ne paraissait pas le croire. La veille encore du jour où il cessa d'exister, il voulut bien penser à moi et me faire appeler. Je ne me trouvais point alors dans ses appartements, et l'on me chercha longtemps dans la ville; lorsque j'arrivai, l'état du Roi avait tellement empiré, qu'il fut impossible de m'introduire près de lui, et je restai ainsi pénétré du regret de n'avoir pu profiter de cette dernière bonté de sa part et lui offrir un dernier hommage. Pendant la nuit, l'abcès qui s'était formé avait rempli la poitrine, et la suppuration s'était arrêtée. Le Roi, sentant alors sa fin approcher, la soutint sans faiblesse

comme il la reçut sans surprise. Il se confessa à son grand aumônier et lui dit : « Je doute que j'aie un grand mé« rite devant Dieu, mais au moins puis-je assurer que je « n'ai fait de mal à personne avec intention. » — Il comptait recevoir les sacrements selon les formes de l'Église luthérienne et voir la Reine, qu'il n'avait point reçue pendant sa maladie. Il avait surtout demandé le temps de prendre des forces pour cette dernière circonstance; et, en voulant s'endormir, après avoir dit « adieu » à Borgenstierna, son gentilhomme ordinaire, il expira dans la matinée du jeudi 29 mars, à onze heures moins quelques minutes, âgé de quarante-six ans, deux mois et cinq jours, étant né le 24 janvier 1746.

Telle fut la mort de ce prince digne de ses deux plus illustres prédécesseurs, Gustave-Adolphe et Charles XII, et qui, par cette fin tragique, eut une ressemblance de plus avec eux. Au courage et à la résignation qu'il ne cessa de montrer au milieu de ses souffrances, il joignit autant de présence d'esprit que de générosité, et il fit usage, pour le bien de l'État et pour ses amis, de ses facultés qu'il conserva jusqu'au dernier moment; car, quelques heures avant sa mort, il ajouta de sa main un codicille à son testament, concernant l'éducation de son fils, et par lequel il maintenait tous ceux qui étaient en place. Il signa de plus le brevet de grand gouverneur de la ville de Stockholm pour son ami, le baron Armfelt, et il releva encore le prix de cette dernière marque de sa confiance et de son amitié par ces paroles, non moins flatteuses que touchantes : « Donnez-moi, lui dit-il, en lui « serrant la main, votre parole de chevalier que vous « servirez mon fils aussi fidèlement que vous m'avez « servi. »

Les événements qui ont signalé son règne et la cata-

strophe qui l'a terminé ont jeté sur Gustave III un éclat et un intérêt, qui sont des gages suffisants de sa renommée. Pour moi, qui, par l'effet des circonstances autant que de ses bontés, l'ai approché pendant les six dernières semaines de sa vie, assez familièrement pour l'avoir bien connu, je dois à sa mémoire, comme à l'intérêt de mes *Souvenirs*, d'esquisser ici le portrait et de retracer quelques-unes des principales circonstances de la carrière de ce prince vraiment remarquable, et l'on peut même dire extraordinaire.

Gustave III était d'une taille moyenne et singulièrement mal proportionnée. Il était assez gros, avait les épaules et les hanches mal faites, le visage long, le teint fort échauffé, les yeux assez grands et très vifs, le front aplati du côté gauche d'une manière bizarre, le nez un peu long et aquilin, des dents affreuses, une physionomie extrêmement vive et ouverte, et, dans l'ensemble de ses traits, quelque ressemblance avec son oncle, le Grand Frédéric.

Ce prince était sans contredit l'homme le plus aimable de son pays, quoique les Suédois, généralement, soient spirituels. Il avait des manières polies et affables, accompagnées d'une certaine singularité qui ne déplaisait pas, une imagination vive, un esprit éclairé et orné par le goût des lettres, des connaissances utiles et agréables, une mémoire prodigieuse, si commune chez les princes, une élocution facile, même dans la langue française; mais on peut dire que cette dernière faculté était plutôt un inconvénient et même un écueil pour lui, car elle facilitait trop le plaisir immodéré qu'il trouvait à parler, et dont il est résulté pour lui plus d'un sujet de repentir, par les propos indiscrets qui lui ont souvent échappé et qui ont même influé sur sa dernière catastrophe. Il était doué

d'une éloquence mâle et persuasive, qui se faisait surtout sentir dans les occasions publiques ; et le charme presque irrésistible de ses paroles tempérait, réparait même quelquefois la défaveur de ses actes. Quoiqu'il eût établi son pouvoir sur une forme presque absolue, et qu'il l'eût rendu à peu près arbitraire par la destruction du sénat, il n'en profita point pour se livrer à la vengeance. Deux fois la perfidie, l'ingratitude, la lâcheté d'une partie de sa noblesse firent chanceler la couronne sur sa tête ; deux fois il se montra également humain et clément. Sous son règne, un seul chef de conjuration fut puni de mort par arrêt d'un conseil de guerre, et l'attentat horrible qui lui a arraché la vie n'a point fait démentir ses nobles et généreux sentiments. Quoique vif, impatient, emporté, surtout dans les affaires, il était bon et facile dans le commerce habituel, et son cœur était même ouvert à l'amitié. Ce prince a eu, en effet, et conservé des amis que j'ai connus, et qui étaient dignes de son attachement.

A tant de qualités brillantes, Gustave joignait un caractère ferme et décidé, et surtout cette résolution si nécessaire aux hommes d'État, sans laquelle l'esprit, la prudence, les talents, l'expérience même sont non seulement inutiles, mais souvent nuisibles ; et ce fut à elle qu'il dut son salut dans les grandes crises politiques où il se trouva. Enfin, l'on peut assurer que, sur un plus grand théâtre, ce prince eût été un grand roi, digne peut-être de Louis XIV, dont il avait la faiblesse d'affecter la grandeur et les manières, si mal appropriées à un pays dont les proportions et les intérêts demandent un souverain économe, simple et tranquille. La nature semblait s'être trompée, en plaçant Gustave III sur le trône de Suède, comme elle parut s'être encore plus méprise, en donnant à Louis XVI la couronne de France ; et combien les destinées de ces

deux monarques, ainsi que celles de leurs sujets, eussent été sans doute plus heureuses, s'il eût été possible de faire entre eux un échange.

Comme les grandes âmes, Gustave aimait la gloire. Tout ce que cette passion a de noble et d'élevé ne la rend pourtant pas exempte d'un certain alliage de vanité : il faut effectivement être sensible aux sons flatteurs de la louange, pour s'efforcer de se mettre en droit de l'obtenir; mais ce prince, qui la méritait déjà à beaucoup d'égards, la recherchait avec une avidité trop peu déguisée et la savourait avec trop de complaisance. Il en était de même pour le fastueux éclat de la représentation, dont il poussait le goût à un point qui ne jetait pas moins de ridicule sur sa personne que d'embarras dans ses finances, trop insuffisantes pour répondre et encore plus pour satisfaire à ses prétentions. Sans doute il devait cette erreur, ou plutôt cette manie qui fit son tourment, à ses fréquents voyages, où il avait pris une connaissance trop précoce et une trop séduisante habitude des manières des cours étrangères, dont la comparaison avec la sienne ne pouvait être qu'un aiguillon malheureux pour son ambitieuse vanité. Il est du moins résulté de cette émulation, des avantages réels pour la Suède, qu'il a dérouillée, pour ainsi dire, de la barbarie où elle était plongée depuis Charles XII, et qu'il a soustraite à l'avilissement et à la corruption qu'y entretenait l'influence étrangère. Malgré les services que ce prince a rendus à son pays, par les progrès que les arts et la civilisation y ont faits sous ses auspices, on ne saurait dissimuler que, trop occupé de ses plaisirs et de son faste, il ne donnait pas toujours aux affaires toute l'attention nécessaire, et que sa négligence le portait à une confiance qui a causé des regrets pour lui et des abus pour l'État.

Cependant la supériorité de son génie et de son caractère retrouvait tous ses avantages dans les grandes circonstances, et particulièrement dans les diètes du royaume, dont il connaissait parfaitement la tactique, comme il me l'a dit lui-même. Il avouait en même temps qu'il n'entendait pas aussi bien celle des combats de terre et de mer; et, s'il eut quelques succès brillants dans sa guerre contre la Russie, il les dut à l'ignorance et à la sécurité de ses adversaires, et aux conseils d'un jeune officier de la marine anglaise, devenu célèbre depuis, Sir William Sidney Smith, plus qu'à ses talents militaires et à ceux de ses généraux. Le roi de Suède serait entré à Pétersbourg, s'il avait su tirer parti de sa première campagne, et si l'insurrection qui éclata parmi les officiers des régiments de Finlande l'eût moins intimidé. Il parut cette fois manquer de la présence d'esprit et de la détermination qui lui étaient ordinaires; mais il eut bientôt réparé cette faute, et le danger de sa position lui rendit toute son énergie, en lui inspirant une heureuse résolution. Aussitôt il quitte son armée, accompagné seulement des barons Armfelt et de Wrede, se croyant au moment de perdre sa couronne, lorsqu'il se voit sauvé par la déclaration de guerre du Danemark. La haine naturelle des Suédois pour les Danois, le péril commun, réveillent le courage de son peuple : il arrive alors en Dalécarlie et, trouvant dans cette province cette même fidélité qui avait procuré la couronne à Gustave Wasa, il laisse Armfelt pour enrégimenter les habitants. Fort du nouvel appui que lui assure leur dévouement, lui-même se rend à Gothembourg, pour prévenir, par sa présence, les effets de la trahison du commandant de cette place, et profite de l'inaction du prince Charles de Hesse-Cassel, qui commandait l'armée danoise, dont les opérations avaient été sus-

pendues par le ministre d'Angleterre en Danemark. Cette conduite romanesque sauva la gloire et la couronne de Gustave : en ranimant toute la nation et en étonnant ses ennemis, elle lui donna les moyens de continuer la guerre jusqu'à une paix avantageuse, qui dut soustraire la Suède au joug que lui avait imposé la Russie, et dont il sut habilement profiter pour consommer la ruine du sénat, cause de ses malheurs.

Cette circonstance remarquable avait mis dans un grand jour l'activité et le courage dont Gustave III était doué au plus haut degré. La situation malheureuse de la France vint bientôt lui offrir, et lui aurait encore fourni par la suite, de nouvelles occasions de déployer toute l'ardeur chevaleresque de son caractère. Son intérêt personnel et son amour-propre, non moins que son attachement pour la monarchie française, lui avaient fait désirer de jouer un grand rôle dans les troubles qui l'agitaient ; mais il est certain qu'il aurait donné un grand appui au roi de France et une forte impulsion à nos affaires. Les autres souverains, principalement l'impératrice de Russie, l'avaient vu avec joie se mettre autant en avant, et l'y avaient même excité. Il est pourtant plus que douteux qu'ils lui eussent permis d'y prendre une part trop active, à la tête de ses troupes ; Léopold surtout, qui avait compté terminer notre Révolution par un congrès dont il eût été le chef, avait dans ce but entravé les démarches du roi de Suède pour obtenir les secours d'argent dont il ne pouvait se passer. Je pense aussi, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, qu'il n'était pas aussi sûr de l'impératrice de Russie qu'il affectait de le paraître ; et quoique l'on ne puisse blâmer les raisons de politique qui l'obligeaient peut-être de feindre sur ce point, il n'en est pas moins vrai que la dissimulation était un des traits de son caractère.

En indiquant quelques principaux faits de la vie de Gustave III, je n'ai point parlé du plus important, de la révolution qu'il opéra presque à lui seul en 1772, et qui commença son règne et sa réputation. Le récit en a été tracé avec un talent digne du sujet par un écrivain spirituel et célèbre, M. Sheridan [1] : il fait assez connaître la discrétion, l'énergique résolution et la générosité qui marquèrent les premiers essais de ce prince dans l'exercice de la royauté, et le désignèrent dès lors comme un des hommes les plus distingués de l'époque.

Souvent quelque faiblesse s'allie aux plus grands courages : Scipion croyait aux songes ; César redoutait la prédiction des ides de mars ; et on a même dit que le Grand Frédéric consultait les magiciennes. Gustave n'était pas, comme on l'a vu, exempt de superstition, et sa foi dans les devineresses, trop justifiée par un de ces jeux inexplicables du hasard, pourra faire autorité auprès des esprits faibles, sans produire plus d'impression sur une raison forte.... Pourquoi ne pouvoir taire qu'il ne parut que trop évident que ce prince eut une autre analogie, moins excusable, avec celui de ces héros auquel il tenait de si près par les liens du sang? Mais il est plus doux et aussi juste de dire que, quels qu'aient été ses défauts, ses ridicules, ses vices même, ils étaient en grande partie effacés par des qualités qui ne le recommandent pas moins que ses actions à l'estime de la postérité. Les faits brillants du règne de Gustave III le feront ressortir dans l'histoire, et sa mort précoce et tragique, qui consacre à jamais sa mémoire, fut un coup fatal pour la Suède, en lui faisant perdre le rang qu'elle commençait à reprendre par

1. *Histoire de la dernière révolution de Suède*, etc., traduit de l'anglais, de Charles-Francis Sheridan, secrétaire de l'envoyé de la Grande-Bretagne en Suède. 1 vol. in-8, Londres, 1783.

l'ascendant personnel de son souverain, et en l'exposant aux agitations plus ou moins dangereuses d'une minorité et d'une régence.

Peu de moments après que le Roi eut expiré, la nouvelle de sa mort fut annoncée solennellement par des officiers qui sortirent aussitôt du palais, pour faire prêter serment au nouveau Roi par les différentes gardes de la ville. Je fus témoin de cette triste cérémonie ; et les larmes que répandaient beaucoup de gens du peuple me montrèrent que la froideur, que j'avais remarquée jusque-là, provenait probablement plus de la stupeur que d'une véritable insensiblité. En même temps, les portes des appartements du Roi et celles du château ayant été fermées, le duc Charles de Sudermanie reçut le serment de tous ceux qui étaient dans les salles, et lut le testament du feu Roi daté de 1780, un codicille de 1789 relatif aux changements survenus dans la constitution du royaume par la destruction du sénat, et le dernier codicille qu'il avait, comme je l'ai dit, ajouté ce jour même, concernant l'éducation de son fils. Par ce testament le duc Charles de Sudermanie était nommé tuteur du Roi mineur et régent, mais avec un conseil de régence tel qu'il avait été formé pendant la maladie du Roi. Le jeune Roi fut proclamé aussitôt sous le nom de Gustave-Adolphe II. Il était alors âgé de treize ans, et les lois fixaient sa majorité à dix-huit, ce qui avait fait dire à Gustave mourant, et ce mot le caractérise : « Il ne sera majeur qu'à dix-huit ans, « mais j'espère qu'il se fera roi à seize. » — Il désirait ainsi que son successeur l'imitât, et, comme lui, ne perdît pas un moment de la royauté. Ce jeune prince annonçait de la fermeté, du caractère, le désir de commander, une grande discrétion et beaucoup d'économie, qualité principale dans un roi de Suède, et qui semblait devoir arrêter le

goût qu'il marquait pour les armes, en lui rappelant les plaies profondes qu'a faites à son pays l'ambition belliqueuse de Gustave-Adolphe et de Charles XII, et le malheur qu'elle a attiré sur son père. Mais ces pronostics favorables ne se réalisèrent pas, et le nouveau Gustave-Adolphe, trop jaloux d'imiter Charles XII, avec qui son opiniâtreté et son ardeur militaire lui donnaient quelque ressemblance, se perdit comme lui par l'imprudence de ses entreprises et par l'inconséquence de sa conduite.

Le jeune Roi reçut aussitôt le serment du duc de Sudermanie et de presque toute la noblesse, non seulement sur la constitution de 1772, qui était l'ouvrage de Gustave III, mais encore sur ce même acte de sûreté de 1789, qui avait anéanti le sénat et qui fut un des principaux motifs de la dernière conspiration. Le peuple, dans quelques provinces, l'avait prêté sur ce même acte pendant la maladie du Roi ; et les Dalécarliens, toujours les gardes et les appuis fidèles de leur souverain, avaient été au moment de se rendre à Stockholm, pour en donner une nouvelle preuve. Ainsi, le peu de jours que le Roi survécut à son assassinat servit à calmer les esprits. Il rendit le dernier et peut-être le plus grand service à son pays par l'établissement et par le choix du conseil de régence, qui imposa aux factieux et soutint l'action du gouvernement ; et l'on peut dire que l'ombre de Gustave, car on ne comptait guère sur sa guérison, retenait encore chacun dans la crainte et le devoir.

Le lendemain 30 mars, le nouveau Roi, accompagné du duc de Sudermanie et d'un cortège nombreux d'aides de camp, parcourut à cheval et en uniforme militaire les différents quartiers de la ville, pour recevoir le serment des troupes et de la bourgeoisie. Ce prince avait très bonne mine, et les beaux traits de sa figure étaient encore

embellis par un air noble et doux. Ce spectacle, qui présentait par lui-même un grand intérêt, en offrit un nouveau et plus particulier par la réparation éclatante que reçut le sieur Gyllengranat, colonel de l'artillerie, prévenu de complicité avec les assassins du feu Roi, et dont l'innocence fut reconnue à la tête de sa troupe. Mais ce qui me parut moins honorable et même contraire non seulement à tout sentiment de délicatesse, mais aux égards de simple convenance, ce fut de voir à cheval, à dix pas derrière le nouveau Roi, et revêtu de l'uniforme d'aide de camp général, le frère de Lillienhorn, qui, quoique innocent lui-même, devait, ce me semble, à la mémoire de Gustave III et au public, de ne pas rappeler par sa présence un coupable qui lui était si proche. Il avait l'air aussi tranquille et aussi aisé que s'il eût assisté à un triomphe: cette conduite n'était au reste que la conséquence de celle que j'avais remarquée de la part de ceux qui tenaient le plus près à des personnes impliquées dans la conspiration et qui, pendant la maladie du Roi, s'étaient montrés dans ses appartements avec l'effronterie la plus décidée. Assurément, rien ne doit être plus personnel que les vertus et les vices ainsi que les crimes, mais il est des bienséances que l'honneur ou le préjugé prescrit de respecter, et, si elles obligent de porter le deuil pour la perte de parents le plus souvent indifférents, n'est-il pas aussi juste de s'en imposer un non moins sévère, lorsqu'un père, un frère ou un fils a commis quelque action honteuse, et surtout une trahison aussi coupable envers l'État et le souverain?

J'eus l'honneur de dîner en petit comité, deux jours après son avènement, avec le Roi, qui me parut déjà fort familiarisé avec la royauté. Il avait cependant donné plusieurs fois des larmes à la mémoire de son prédécesseur;

mais on pouvait croire que cette flexibilité d'émotions, naturelle à son jeune âge, y avait plus de part qu'un véritable chagrin. Ce prince, qui, pour son malheur, n'a montré par la suite que trop de décision dans le caractère et trop d'emportement dans ses relations privées et politiques, était alors concentré en lui-même, froid, réservé et en quelque sorte arrêté par une excessive timidité, qui nuisait à l'attrait que devait inspirer son extérieur noble et agréable ainsi qu'au développement de ses facultés, et qui pouvait même avoir de graves inconvénients pour lui, en éloignant ceux qu'il avait intérêt à rapprocher. Son gouverneur, homme d'esprit et de mérite, était frappé et même affligé des conséquences de cette disposition taciturne et sauvage de son élève; il me le témoigna et me pressa même de faire à ce sujet quelques représentations au Roi, pensant, peut-être avec raison, que les avis d'un jeune homme, présentés avec moins de sévérité et plus d'indépendance, pourraient faire impression. Encouragé et presque forcé par cette autorité, je risquai effectivement de donner quelques conseils au Roi, pour l'enhardir et l'engager à prendre des manières plus propres à attirer, en lui montrant combien les personnes de son rang ont peu de frais à faire pour y parvenir. Je ne puis pas dire, et l'on n'a point vu qu'il en ait profité; mais du moins il les reçut avec bonté, avec grâce, et même avec une sorte de reconnaissance.

La mort de Gustave III ayant détruit les motifs qui m'avaient amené en Suède, mon séjour y devenait désormais aussi inutile que désagréable pour moi, et probablement importun pour les autres. La politique de cette cour avait changé tout à coup par cet événement; car il s'en fallait beaucoup que le duc de Sudermanie, placé par son titre de régent à la tête du gouvernement, fût

aussi bien disposé pour nous que son malheureux frère et qu'il voulût entrer dans les mêmes projets. Peut-être la conduite qu'il a tenue à cet égard convenait-elle mieux à la Suède et aux circonstances nouvelles où elle se trouvait; mais elle contrariait trop mes vœux, pour que je pusse rester plus longtemps dans un pays qui ne m'offrait plus aucune chance favorable. J'en parlai au baron de Taube, qui seul avait connu d'une manière officielle le but de mon voyage : il fut parfaitement d'accord avec moi, et approuva la résolution que je lui témoignai de partir le plus tôt possible, pour me rapprocher du théâtre des événements qui ne devaient pas tarder.

En conséquence, dès le 1er avril, j'allai à l'ordre chez le régent, pour lui demander la permission de retourner en Allemagne auprès de mon père, et, ainsi que je devais m'y attendre, il me l'accorda sans difficulté, en me disant toutefois quelques mots sur la grande perte que nous venions de faire. Ce prince observait une bonne contenance et fort convenable à sa nouvelle situation, dont l'éclat n'était pourtant guère troublé par les regrets de son cœur. Au reste, il paraissait avoir de la sagesse et vouloir gouverner paisiblement, ce qui n'était pas moins dans son intérêt que dans ses intentions, par le besoin d'apaiser et de ramener à lui les nombreux ennemis qu'il s'était faits, avant sa régence, par sa fermeté ou plutôt par sa dureté. Il avait contre lui tous les amis du feu Roi, qui connaissaient trop bien le peu d'affection des deux frères l'un pour l'autre, et qui, dans cette dernière occasion, paraissaient ne pas le regarder comme tout à fait étranger à la trame dont le dénouement avait été si tragique. Les relations intimes que le duc de Sudermanie entretenait avec la secte des Illuminés, alors très influente dans le nord de l'Europe, et à laquelle la faiblesse naturelle de

son esprit le rendait encore plus accessible, permettaient de penser que la secte avait en lui un instrument non moins docile que puissant. Cette opinion, que je trouvai fort établie à la cour de Suède, jointe aux conjectures que faisaient naître son caractère ambitieux et sa jalousie contre son frère, donnaient lieu à des soupçons sur ses dispositions à l'égard du Roi, à qui j'avais cru devoir prendre la liberté de faire quelques insinuations propres à éveiller sa surveillance. Mais, quoique je pusse m'apercevoir que Gustave III ne l'aimait pas plus qu'il n'en était aimé, je leur dois à tous deux la justice de dire que le Roi repoussait tout sujet de méfiance contre ce prince, en qui il reconnaissait ou feignait de reconnaître des sentiments de droiture et de probité, et dont il avait, disait-il, éprouvé la fidélité, principalement en 1789, que l'offre du grand-duché de Finlande lui avait été faite par la Russie, sous la protection de cette puissance. Le duc préféra son devoir à son ambition ; et j'ai entendu Gustave III rendre hommage, non seulement à ce trait, mais encore à plusieurs autres de la vie de son frère. Je ne sais si son indulgence à l'égard des principaux complices du meurtre du Roi mérite les mêmes éloges ; toutefois je ne hasarderai pas de me prononcer sur un fait aussi grave et d'une nature si délicate, et je me bornerai à soumettre la pièce suivante au jugement impartial des personnes qui la liront. Peut-être, à travers un léger voile d'hypocrisie, apercevra-t-on des motifs personnels, revêtus du moins d'une couleur honorable pour la mémoire de Gustave III, puisqu'ils prennent pour garantie la générosité et la clémence généralement reconnues de ce prince :

« Extrait du procès-verbal du conseil tenu au château « de Drottningholm, le 15 août 1792, en présence de « S. A. R. le duc de Sudermanie :

« S. E. le comte de Wachtmeister, riksdrots;

« Le baron de Sparre, grand chancelier;

« Le président baron de Kurck;

« Le président baron de Reuterholm;

« Le président comte de Ruuth;

« Le sénéchal Rogberg;

« Le sénéchal Ulner.

« Ledit jour, l'expédition de justice ayant été appelée et « lecture ayant été faite des deux protocoles du 4 juillet « dernier, le secrétaire d'expédition Eserhiel présenta la « conclusion définitive du haut tribunal sur la revision « des décrets rendus par le parlement, le 24 mai de la « présente année, contre les ci-devant comtes de Horn et « Ribbing, le lieutenant-colonel Lillienhorn et le lieute- « nant baron Ehrenswärd, ainsi que contre les autres « personnes impliquées dans l'horrible attentat commis « envers la personne du feu Roi; après quoi il plut à « S. A. R. de s'exprimer ainsi :

« Toutes les prescriptions de la loi étant exactement « remplies, aucun des avantages réservés par elle aux « criminels ne leur ayant été refusé, et la confirmation « du haut tribunal sur le décret du parlement du 24 mai « dernier nous ayant été présentée, il ne nous reste plus « que de faire connaître notre décision et volonté à ce « sujet.

« Plein des sentiments amers et douloureux qui, dans « ce moment, percent et oppressent notre cœur, lorsque « le souvenir d'un Roi respecté et d'un frère chéri se joint « à la douleur que nous cause la manière malheureuse et « déplorable dont il nous a été enlevé, nous nous som- « mes cependant, conformément à notre pénible devoir, « fait représenter tout ce qui s'est passé dans cette horri- « ble affaire et tout ce que les écrits en contiennent.

« Ce n'est point sans la plus vive émotion que nous « voyons, par ces éclaircissements, qu'un complot inouï « avait été formé contre la vie d'un monarque révéré, et « qu'il avait été exécuté d'une manière affreuse, qui fait fré- « mir la nature et l'humanité, et que nous n'aurions jamais « cru devoir arriver de nos jours en Suède. Cette tache, « non pour la nation, connue de tous temps pour son « honneur et pour sa fidélité, mais pour un petit nombre « de coupables, doit être lavée et expiée selon la rigueur « de la loi : c'est aussi le soin qui nous reste à remplir. « Notre cœur, déchiré par le plus cruel souvenir, ressent « toute l'horreur qu'une action aussi dénaturée peut exci- « ter ; mais ces sentiments, quoique suffisants pour notre « douleur, ne sont cependant pas les seuls qui nous affli- « gent : ce qui ajoute à notre peine est que nous sommes « forcé de rendre compatibles la sévérité équitable de la « loi (que nous voudrions d'autant moins adoucir pour de « si grands coupables) et les promesses sacrées que nous « ont arrachées les instances et les ordres d'un frère et « d'un Roi expirant.

« Le moment est venu qui doit décider et mettre au « jour le sort de ces infortunés, qui, par la nature de leur « crime, sont plus malheureux qu'ils ne pourraient l'être « en subissant tous les supplices qu'ils ont mérités. La « loi a prononcé leur arrêt, et nous sommes persuadés « que la hache suspendue sur leur tête serait à eux- « mêmes, dans leur affreuse situation, le premier et le « plus grand des bienfaits. Notre confirmation à cet arrêt « satisferait en ce moment la sévérité de la justice ; mais « nous sommes retenus par les raisons les plus fortes et « les plus affermies, et nous allons les dévoiler pour notre « propre justification et pour la postérité.

« Nous trouvant, un des derniers jours de la vie de feu

« Sa Majesté, près de son lit de mort, et lui parlant du « malheur qui lui était arrivé et des suites funestes qu'il « aurait, Sa Majesté, dont le cœur sensible et généreux « était toujours prêt à pardonner, daigna nous exprimer « que l'idée des tourments qui attendaient les coupables « l'affligeait plus que ses propres douleurs, et elle ajouta « que cette idée accablante ne lui laisserait point de re- « pos que nous ne lui ayons promis et juré, foi de frère et « de prince, qu'en cas qu'elle vînt à mourir, son interces- « sion servirait à sauver la vie de ces malheureux, qui « avaient oublié la fidélité qu'ils lui devaient. Touché « jusqu'aux larmes d'un intérêt si noble, nous osâmes « cependant lui représenter que les lois divines et humai- « nes ne pouvaient souffrir ou permettre qu'un crime « aussi horrible échappât à une mort méritée, et que « l'honneur du nom suédois et la sûreté publique exi- « geaient expressément cette justice. Sa Majesté, sensi- « blement touchée de ces représentations cordiales, dit « alors avec douleur que, si la loi des représailles exigeait « nécessairement le sang pour le sang, et que, si son inter- « cession ne suffisait pas, comme partie, pour sauver le « criminel qui avait été assez malheureux pour porter la « main sur sa personne, elle se réservait que sa mort se- « rait la seule à laquelle la sienne donnerait lieu, accor- « dant la vie à tous ceux qui auraient part au complot. « sans égard à leur nombre et à leur plus ou moins de « complicité, que l'on n'aurait pas encore pu découvrir ni « connaître entièrement.

« Sa Majesté ajouta enfin que c'était non seulement « sa dernière prière comme frère, mais sa dernière vo- « lonté comme roi, puisque le pouvoir de faire grâce ne « pouvait lui être ôté, tant qu'il vivait encore, et elle « exigea de moi les promesses les plus sacrées, que je ne

« pouvais ni ne devais lui refuser plus longtemps. Cet « entretien touchant et remarquable, qui montre à la pos- « térité la clémence de Gustave III et qui, mieux que la « victoire de Svensksund, éternisera son nom, sera la « base sur laquelle notre décret et notre résolution seront « fondés.

« Comme chrétien, comme sujet, comme frère, comme « homme, nous ne pouvons ni ne devons nous écarter « des volontés d'un Roi mourant : il avait le droit incon- « testable de pardonner dans sa propre cause. Nous sui- « vrons loyalement ses volontés, et on ne reprochera « point à son frère de l'avoir trompé dans les bras de la « mort.

« En conséquence des raisons ci-alléguées, nous ordon- « nons et déclarons que la sentence de mort décrétée par « le parlement et confirmée par le haut tribunal, contre « les ci-devant comtes Claude Fredericson, Horn et « Adolphe-Louis Ribbing, le ci-devant lieutenant-colonel « et chevalier Pontus Lillienhorn, et le ci-devant lieute- « nant baron Charles-Frédéric Ehrenswärd, sera commuée « en un bannissement perpétuel; qu'ils seront dégradés « de noblesse et déclarés indignes de tous les droits de « citoyens; qu'ils seront au plus tôt conduits aux fron- « tières d'une patrie offensée, sans le moindre espoir de « jamais y rentrer, et défense faite à eux, sous peine de « mort contre eux prononcée, d'oser jamais le demander. « Nous laissons le soin de leur supplice à leur conscience « et à leur repentir, persuadé que les remords rongeurs « auxquels nous les livrons, seront pour eux un poids « beaucoup plus accablant que la mort même. Nous nous « empressons même de les expulser incessamment, afin « d'effacer par là, s'il est possible, le souvenir d'un for- « fait si horrible, qui, par leur détention dans les forte-

« resses du royaume, ne ferait que renouveler la mémoire « d'un malheur par lui-même ineffaçable. Que ces mal« heureux quittent à jamais la Suède, dont ils ont troublé « le calme et la tranquillité, et, pour mettre le comble à « leurs remords, qu'ils apprennent que c'est le Roi, à la « vie duquel ils ont osé attenter, qui, en mourant, leur a « fait grâce de la leur. »

Ensuite, le général major Pechlin a été condamné par le même à être détenu en prison jusqu'à plus ample information.

D'après cette déclaration du régent, Ankarström fut le seul des conjurés qui, par le dernier supplice, reçut le juste châtiment de son crime. MM. de Horn et de Ribbing allèrent traîner hors de leur patrie une vie que de cruels remords auront sans doute empoisonnée; cependant, le dernier put un moment être étourdi par l'espèce de triomphe qu'il obtint à Paris, où il se rendit aussitôt. Il y fut accueilli comme frère et ami, et salué du nom de *Brutus du Nord* par les hommes qui dominaient alors en France et qui se disposaient à tremper eux-mêmes leurs mains dans le sang de leur Roi; mais, ce que l'on devait moins présumer fut l'empressement, et l'on peut même dire l'enthousiasme, que lui témoignèrent de jeunes femmes des plus distinguées de la société, que le désordre de leur tête, et encore plus celui de leurs mœurs, avait entraînées dans le parti révolutionnaire. Ces dames ne l'appelaient que le *beau régicide ;* et plusieurs, qu'il serait au moins inutile de nommer, lui donnèrent des marques plus particulières de l'intérêt qu'il leur inspirait. On raconte même que Mme de Staël, qui, comme femme de l'ambassadeur du roi de Suède, aurait dû mettre cette fois un frein à sa curiosité et à ses saillies indiscrètes, dit à M. de Ribbing, en l'abordant : « Racontez-moi donc

« comment vous avez fait pour le tuer.... » — Et pourtant, des personnes qui l'ont plus connue que moi assurent qu'elle avait un cœur généreux, et des sentiments aussi nobles que son imagination était ardente ! A quel oubli de toute convenance et même de toute pudeur peut donc porter le dévergondage de l'esprit, et encore plus celui des passions politiques !

Quant à moi, qui n'avais été que trop à portée de bien connaître cet horrible drame, je n'étais point tenté d'en voir la dernière scène, qui devait se terminer par la punition terrible et bien méritée du principal criminel ; et, avant que son jugement fût prononcé, j'allai, dès le 5 avril, prendre congé du régent et du Roi. Le premier revenait de la parade, suivi d'un cortège nombreux d'officiers, qui donnait à sa cour l'air aussi militaire que celle du feu Roi l'avait peu. Il me congédia assez froidement, en me chargeant de ses compliments pour les princes français. Je fus plus content du jeune Roi, qui me témoigna de la sensibilité pour nos malheurs et me dit, les larmes aux yeux, d'assurer les princes de ses bonnes intentions, et que, s'il n'était pas aussi jeune, il leur en donnerait des preuves. Le comte de Stackelberg était aussi chez le Roi et venait de lui remettre une lettre qu'il avait reçue de l'Impératrice, qui avait marqué la peine la plus vive, en apprenant l'assassinat de Gustave III, dont elle ressentit l'horreur avec toute l'énergie de son âme. Elle montra aussitôt un deuil profond et envoya à Stockholm un officier de ses gardes pour assurer le Roi, s'il vivait encore, de toute sa douleur, et pour témoigner, s'il avait succombé, tout son intérêt à son fils. Le jeune Roi, à qui la lettre de l'Impératrice rappelait de trop récents et trop justes regrets, était encore tout rempli de l'impression qu'elle lui avait faite, et ses pleurs attestaient son émotion.

Avant de m'éloigner de cette cour, où je n'avais paru en quelque sorte que pour être témoin du plus tragique événement, je crois devoir rapporter deux prédictions qui s'y rattachent, et telles qu'elles m'ont été racontées à cette occasion : l'une, à l'époque où j'en ai eu connaissance, se trouvait accomplie avec une exactitude si particulière, que je l'aurais crue faite après coup, si elle ne m'avait été confirmée par des personnes dignes de foi; l'autre n'était encore réalisée qu'en partie, et elle ne l'a pas été depuis en son entier; mais elles m'ont paru toutes deux mériter d'être conservées, ne fût-ce que pour donner une idée des sujets lugubres et bizarres dont une pareille circonstance donnait lieu de s'occuper.

La première est une vision de Charles XI et de deux de ses gardes, qui furent ensuite sénateurs : elle est consignée dans un écrit déposé dans les archives du royaume, et signé de ce prince et des deux gardes. Des personnes logées à Stockholm, près de la salle des États, vinrent avertir un jour le Roi qu'elles entendaient pendant la nuit un grand bruit, dont elles ne pouvaient concevoir la cause. Il rejeta avec mépris cet avis, et n'y fit aucune attention; une seconde fois, même bruit de nouveau dans la salle, même rapport des voisins; enfin, sur un troisième avis, le roi Charles XI, fatigué de ces continuelles terreurs de ces gens, se résout à s'y rendre lui-même, avec deux de ses gardes. Arrivé dans la salle des États, ce prince a une vision d'une heure et demie, dans laquelle il voit son fils (Charles XII) lui succéder d'abord avec gloire, puis finir d'une manière malheureuse; une femme le remplace (la reine Ulrique), et après un règne assez court, un vieillard lui succède (le roi Frédéric); celui-ci, dont le règne est tranquille, cède la place à un roi sage, faible, qui soutient ses malheurs avec noblesse et fermeté (Adolphe-Fré-

déric); après lui paraît un jeune homme (Gustave III), qui change la face des affaires et tient avec force les rênes du gouvernement : des événements brillants signalent son règne, mais, au sein de la tranquillité et de la gloire, il disparaît tout d'un coup; le trône est occupé par un enfant entouré de gibets et de têtes coupées, et la vision se dissipe aussitôt [1].

La prédiction suivante remonte à 1770, deux ans avant l'avènement de Gustave III, et par conséquent vingt-deux avant sa mort tragique, et fut faite par un paysan finnois. Elle annonce que Gustave montera sur le trône après son père, qu'il y aura sous son règne cinq diètes plus orageuses les unes que les autres, excepté la dernière qui sera plus tranquille qu'aucune dont on se souvienne. On croira être heureux et en paix, lorsque bientôt le Roi sera tué par un Suédois.... Le duc Charles sera régent après lui; mais au bout de trois ans il sera tué par un étranger; un jeune homme se mettra alors à la tête des affaires et aura un règne long et despotique.

L'accomplissement trop précis des circonstances de cette prophétie relatives à Gustave III pouvait alors y faire attacher en Suède quelque superstition pour celle dont le temps n'était pas encore arrivé : au reste, peu m'importait. Je ne tenais déjà plus à ce pays que par des liens très faibles, dont j'espérais que mon père et moi allions nous dégager tout à fait, ce qu'effectivement nous ne tardâmes point à faire; et c'est dans cette disposition que je partis le 6 avril de Stockholm, pour me rendre à Ystad, port de la mer Baltique. Dans une étendue de

1. Cette vision est racontée dans la *Revue de Paris* avec des circonstances propres à lui donner un caractère encore plus merveilleux, mais se rapportant également à l'assassinat de Gustave III (tome IV, 4e livraison, juillet 1829). *(Note de l'auteur.)*

plus de soixante-quatre milles suédois que je parcourus, je ne rencontrai presque qu'un désert; cependant la partie de la Scanie que je traversai pour arriver au lieu de mon embarquement me parut moins sauvage que le reste de la Suède, même assez cultivée, et les habitations ainsi que les champs et les troupeaux qu'elle offrit à ma vue la reposèrent un peu des bois et des rochers les plus âpres, dont elle avait été attristée pendant la plus grande partie de la route.

CHAPITRE XXIV

PASSAGE DE LA MER BALTIQUE. — MA VISITE AU PRINCE HENRI A RHEINSBERG; CONVERSATIONS AVEC LUI SUR LES AFFAIRES DE FRANCE; NOTE A CE SUJET. — DIVERS AGENTS FRANÇAIS A LA COUR DE BERLIN. — AUDIENCE DU ROI DE PRUSSE A POTSDAM. — PAROLES QU'IL ME CHARGE DE PORTER DE SA PART AUX PRINCES A COBLENTZ; RÉCEPTION QU'ILS ME FONT. — MON RETOUR A MAYENCE.

(Du 13 avril au 4 mai 1792)

Je m'embarquai le 13 avril, à Ystad, pour traverser la mer Baltique et me rendre à Stralsund. Le trajet fut de seize heures, mais tellement orageux, qu'au lieu de gagner cette destination, nous fûmes obligés d'aborder à Rostock, petite ville sur la côte du duché de Mecklembourg. Je n'eus pas, au reste, à me plaindre de ce contre-temps, qui me mettait à une plus grande proximité de Rheinsberg, où je voulais aller faire ma cour au prince Henri. J'y arrivai effectivement le dimanche 15, et je fus comblé de la manière aimable dont le prince me reçut et me traita. Je vis, le même jour, représenter sur son théâtre l'opéra de *Chimène* : les habits, les décorations, la marche du spectacle, les voix faisaient le plus grand plaisir et beaucoup d'effet, et ce spectacle me reposa agréablement d'un voyage long et pénible.

Rheinsberg était en ce moment une véritable colonie

française, et l'on eût pu faire au prince hospitalier qui la réunissait autour de lui le même compliment que des Français, dans leur confiante légèreté, adressaient à un électeur de Cologne, qui les recevait avec beaucoup de bonté et de familiarité chez lui : « Il n'y a que Monseigneur d'étranger ici. » — Les Français que je trouvai à Rheinsberg étaient le chevalier de Boufflers et Mme de Sabran, couple constant, dès lors presque conjugal, et qui l'est devenu réellement depuis ; M. Elzéar de Sabran, fils de celle-ci ; M. et Mme de Parseval, qui étaient attachés à la maison du prince et que j'avais connus à Metz ; un comte de Châteaugiron, jeune homme peu formé, avec un abbé Baron, son instituteur ; et, par-dessus tout, l'ambassadeur du Roi constitutionnel, ou plutôt de l'Assemblée nationale, à Berlin, le jeune Custine, avec lequel j'avais été fort lié, mais avec qui mes opinions et mes intérêts ne pouvaient plus cadrer : aussi, notre entrevue fut-elle très froide, et il retourna à Berlin, pour sortir de l'embarras que lui causait ma présence.

J'eus plusieurs conversations avec le prince Henri, relativement à nos affaires, et il s'en fallait beaucoup que nos opinions fussent les mêmes sur notre position et sur les moyens de l'améliorer. Il me dit que la guerre paraissait certaine ; qu'il avait été consulté par le Roi son neveu sur les moyens à prendre pour la faire, et qu'il lui avait conseillé, s'il voulait s'en mêler (ce qu'il regardait comme contraire à l'intérêt de la Prusse), de faire marcher quatre-vingt mille hommes au moins, et de forcer en même temps l'Empire à se déclarer, en représentant qu'avec les cinquante mille hommes que le Roi comptait faire agir, il était impossible de rien opérer d'essentiel, et que ce ne serait que ruiner inutilement l'armée prussienne. Au surplus, le prince Henri pensait que « le parti des émigrés

avait tort de désirer cette guerre, qui lui fermait la voie à tout accommodement »; que, les Jacobins étant au moment d'avoir le dessus, les Constitutionnels, prêts à tomber, recevraient notre appui avec plaisir, et que la seule marche qui nous restât à suivre était de traiter avec ceux-ci. D'ailleurs, il redoutait pour nous, comme pour les armées agissantes, les effets de l'énergie française, que cette guerre allait développer, ainsi qu'il le prévoyait, au delà de toute mesure et de toute attente; et, même dans le cas du succès en notre faveur, il regardait comme un grand fléau pour nous l'introduction en France des armées étrangères, qui n'en sortiraient qu'à nos dépens, et dont « les mouvements hostiles ne feraient qu'augmenter pour la noblesse et pour les princes le nombre d'ennemis qu'ils avaient dans le royaume. » Je pensais bien comme lui que c'était le comble du malheur de notre situation, d'être obligés de recourir aux armes des étrangers, et de leur confier pour ainsi dire la France à discrétion; que ce genre de secours la jetterait dans la plus profonde nullité et dans une dépendance peut-être pire que celle où se trouvait la Pologne vis-à-vis des puissances voisines. Mais, avec un Roi aussi nul que le nôtre, dans l'excès de nos infortunes et d'après la persécution exercée contre nous, ayant d'ailleurs déjà fait à la nation une sorte de déclaration de guerre, nous ne pouvions rentrer avec sûreté que sous la protection de forces imposantes, qui nous fissent obtenir des conditions favorables et nous missent en état de les faire observer. Cette nécessité n'était malheureusement que trop sentie et ne paraissait que trop démontrée, aux yeux de ceux qui avaient pu juger par eux-mêmes de l'état de la France et des effets des principes qui étaient la base de la Révolution. Mais le prince Henri, éloigné de ce théâtre, ami de l'humanité,

un peu porté d'ailleurs à aimer la résistance, ne pouvait voir des mêmes yeux que nous, et était bien éloigné de partager les vives impressions que le sentiment de tant d'intérêts blessés devait nous inspirer. Au reste, pour donner une juste idée de sa manière de voir sur ce sujet, je transcrirai ici une note que, d'après sa volonté, je rédigeai alors et que je soumis à son approbation, pour être communiquée en son nom, tant à mon père qu'aux autres personnes influentes de notre parti.

« Mgr le prince Henri, affecté du malheur des princes et de la noblesse française, et désirant sincèrement les voir arriver à un terme prochain et honorable pour eux, ne pense pas que les secours étrangers soient le moyen le plus efficace de rétablir l'ordre en France, et d'y faire rentrer avec avantage cette classe nombreuse de propriétaires et de titulaires, qui en sont bannis par la persécution et l'anarchie. Animé du vif désir de voir la France encore heureuse et brillante, s'il est possible, le prince ne voit, au contraire, dans la marche des forces étrangères qu'une nouvelle source de troubles et de querelles, qu'une occasion de haine et d'animosité de plus de la part de la nation française contre les émigrés, qui sollicitent ces secours et qui marcheraient avec les ennemis de l'État. En supposant même la conquête plus facile qu'elle ne le paraît à Monseigneur, il regarde comme un grand fléau pour la France cette invasion de troupes étrangères, qui ne se retireraient pas comme elles y seraient venues, la jetteraient dans une dépendance honteuse et s'en disputeraient peut-être le partage. Monseigneur pense que les princes et les nobles émigrés ne joueront qu'un rôle très subalterne et vraisemblablement même tout à fait nul, et que, rentrant sous de pareils auspices, leurs intérêts seront négligés par les puissances

agissantes, et également combattus par la nation française, dont ils se seront déclarés ennemis; que, d'ailleurs, toutes les suppositions les plus favorables faites en faveur de la marche des armées étrangères et de la rentrée des émigrés, il serait impossible de compter sur un ordre de choses établi par la force et la terreur des armes, et qu'une fois cet objet d'effroi éloigné, le désordre et les troubles ne feraient que recommencer, avec des caractères plus terribles et une violence d'autant plus extrême, qu'il serait bien certain que les étrangers ne se mêleraient pas une seconde fois de nos affaires.

« Dans des maux aussi violents que ceux qu'éprouve la France, il faut des remèdes sévères : quels que soient ceux qu'on emploie, on ne peut se dissimuler qu'ils ne peuvent détruire un mal aussi enraciné, et tout ce que les Français bien intentionnés, serviteurs du Roi et de la monarchie, peuvent désirer, c'est de se retrouver en mesure de regagner par le temps et pour ainsi dire pied à pied leurs droits et leurs avantages. Il serait insensé de prétendre rétablir un gouvernement qui, supposé même qu'il n'eût aucun défaut, est devenu si odieux à la multitude; et, quoique l'anarchie qui existe aujourd'hui en France ne puisse être comparée à une forme de gouvernement, cependant le changement total et subit que l'on apporterait aux lois et aux établissements faits par l'Assemblée nationale serait une nouvelle révolution, qui replongerait le royaume dans un désordre dont notre expérience nous a montré que l'on ne pouvait calculer la mesure. Le prince pense d'ailleurs aussi que les princes et la noblesse, ne pouvant désirer le déchirement de leur patrie, sont disposés à employer tous les moyens de douceur possibles, de préférence à l'invasion des ennemis de l'État dans le royaume.

« En supposant les princes et les émigrés convaincus de ces vérités et de ces principes, le prince juge nécessaire et convenable, autant pour les intérêts que pour la gloire de cette partie de la nation persécutée, d'entrer en accommodement et de profiter de la division actuelle qui règne parmi les révolutionnaires, pour en obtenir des conditions à la faveur desquelles on pourra rentrer dans ses propriétés et se mettre en position d'être plus utiles par la suite au rétablissement entier de la monarchie. Monseigneur pense que la guerre entre les Jacobins et les Constitutionnels est assez engagée, pour que l'on puisse en tirer parti pour un accommodement, et que l'on doit d'autant moins perdre de temps que, si les républicains ou Jacobins prenaient le dessus, il pense que la France serait perdue sans ressource.

« Monseigneur pense donc que les princes français doivent tourner toutes leurs idées et tous leurs moyens vers cet objet ; qu'il faut sonder et gagner, s'il y a moyen, par de l'argent, les principaux chefs du parti constitutionnel, présenter un traité par lequel, oubliant toutes les fautes et toutes les injures passées, on s'engage à prendre pour base la constitution, qui, quelque mauvaise qu'elle puisse être, ne laisse pas que d'établir une espèce d'ordre de choses, à la faveur duquel on peut espérer que l'on apportera des changements nécessaires ; qu'il faut que les princes agissent auprès des puissances étrangères, pour retenir leurs efforts en faveur de la France (première démarche qui ramènerait les esprits), et qu'ils obtiennent d'elles qu'elles leur accordent, pour le succès de leurs projets, une partie des sommes qu'elles destinaient aux opérations de leurs armées ; qu'avec cet argent ils doivent gagner les chefs du parti constitutionnel, s'assurer de quelques places frontières, et se former un corps de huit

à dix mille hommes, tant de troupes allemandes que de celles qu'ils ont déjà levées, des Gardes du corps et autres; et, à la faveur des Constitutionnels, entrer en France, chasser les Jacobins et les clubs, s'annoncer pour les amis de l'État et les appuis de la constitution. Ce corps d'armée assurerait aux princes leur retraite, s'ils échouaient; et, marchant sous la protection d'une place frontière, dont ils se seraient rendus maîtres, ils pourraient croire que leurs démarches seraient bien appuyées. Monseigneur pense que ce projet est d'autant plus raisonnable, que l'embarras des émigrés et celui des Constitutionnels étant égaux, leur intérêt et le besoin doivent les réunir contre un ennemi commun.

« Après avoir saisi, autant que mes lumières me le permettent, les idées de Monseigneur, j'aurai l'honneur de lui faire quelques objections suivantes :

« 1° Le concours des princes étant indispensable pour cette démarche, puisque c'est en leur nom que l'accommodement doit se faire, et que c'est par eux que le parti émigré doit avoir des troupes et de l'argent, comment leur faire adopter un moyen qui leur paraîtra contraire à leurs intérêts et à leur gloire, dans un moment surtout où ils se flattent le plus d'un secours prochain des étrangers ?

« 2° Quel homme assez sage et assez puissant charger d'une pareille négociation? Comment un des chefs du parti émigré osera-t-il braver les murmures et les soupçons de son ordre par des liaisons qui ne pourraient être tenues secrètes ? D'un autre côté, quel chef en France voudra braver les recherches et la violence des Jacobins, dont de pareilles démarches ne seraient pas ignorées ?

« 3° Quelle garantie et quelle sûreté les Constitutionnels pourraient-ils nous donner? En supposant même

que l'on pût compter sur la bonne foi de ceux-ci, l'armée et le peuple sont dans un tel état d'aveuglement et d'exaltation, que personne ne peut en disposer, et que le plus violent est le seul qui conserve quelque empire sur leur esprit. Les forces que nous amènerions sont-elles suffisantes contre une multitude innombrable, qui ne serait contenue par rien; et d'ailleurs, quel que soit notre traité avec les Constitutionnels, est-il probable que, dans un moment de révolution qui est le règne de la méfiance et de la trahison, ils ne craignent pas que cette armée des princes, admise par leur protection, ne devienne l'instrument d'une contre-révolution et le signal de la réunion de tous les mécontents?

« 4° Quelles conditions favorables espérer des révolutionnaires en général, dans l'état de nullité où nous sommes, et par une démarche qui serait une nouvelle preuve de notre faiblesse. Comment revenir hautement à un accommodement honteux, après toutes les démarches authentiques et menaçantes que nous avons faites, et dont l'effet n'en existe pas moins, quels qu'en aient pu être l'inconséquence et l'inconvénient. On peut espérer des conditions après une guerre où les succès ont été partagés; mais une armée qui met bas les armes avant le combat peut-elle espérer et même demander avec confiance une capitulation?

« Telles sont les principales idées que je soumets au jugement et aux lumières de Monseigneur et auxquelles je ne donne pas une plus grande étendue, parce qu'il est suffisamment instruit de nos intérêts et de notre position.

« Comte Louis DE BOUILLÉ.

« Rheinsberg, 17 avril 1792. »

Ces pronostics du prince Henri n'ont été que trop vérifiés : les plans qu'ils lui inspiraient, quelque peu praticables qu'ils nous parussent à cette époque, étaient peut-être les seuls capables de concilier tant d'intérêts opposés, et de prévenir les maux que devait produire une lutte aussi mal soutenue que mal engagée. Les uns et les autres prouvent combien ce prince, si mal apprécié alors pour ses opinions politiques, calculait sagement et apercevait de loin les résultats cachés aux yeux vulgaires. Mais ses vues étaient malheureusement fort indifférentes pour notre cause, car il n'avait aucune influence, et la Prusse s'en est ressentie non moins que le succès de nos affaires. Il rongeait son frein dans la retraite : l'humeur qu'il en éprouvait se manifestait peut-être un peu trop, par la sévérité et l'amertume même avec laquelle il s'exprimait sur les personnes, et nuisait ainsi au jugement que l'on portait de son sentiment sur les choses.

Au reste, je fus comblé de la manière honnête et pleine de bonté dont le prince Henri me traita ; mais il eût été aussi inutile que fastidieux de prolonger des discussions qui ne servaient qu'à me mettre dans un état de contradiction pénible, vis-à-vis d'une personne que j'avais d'ailleurs tant de raisons d'honorer. Je quittai donc Rheinsberg le mercredi 18, et je l'abandonnai aux principes tant soit peu démocratiques que l'on y professait ; j'excepte toutefois Mme de Sabran, excellente royaliste, mais qui souffrait à son amant une conduite bien médiocre qui ne lui avait pas réussi en Prusse, où notre cause avait beaucoup d'amis, principalement dans la famille royale. Au surplus, pour rendre à M. de Boufflers toute justice et parler de ce qui était plus particulièrement de son ressort, je dirai qu'entre beaucoup de mauvais vers il venait

de faire un impromptu assez joli sur l'habit du prince Henri, qui fut brûlé par derrière ; le voici :

Qui vous verra, prince, saura dans peu
Que votre habit a vu de près le feu,
Mais par derrière, et c'est la preuve en forme
Que ce n'est pas votre habit uniforme.

De Rheinsberg, je me rendis à Berlin, attiré par le double intérêt de me reporter dans les lieux où j'avais commencé mon éducation militaire, ainsi qu'au milieu des personnes qui avaient accueilli le début de ma jeunesse, et de revoir mon frère de qui j'étais séparé depuis la malheureuse affaire de Varennes, où il avait eu une part dont on cherchait à exagérer le tort. Il était le seul de ma famille qui avait profité des offres généreuses que le roi de Prusse avait faites à mon père, après ce fatal événement, et il était attaché au service de Prusse, qui lui ouvrait une carrière qu'il eût mieux fait pour lui et encore plus pour moi de suivre avec plus de constance. Mon frère était alors, ainsi que je l'ai déjà dit, intimement lié avec Mme Ritz, connue depuis sous le nom de comtesse de Lichtenau, ancienne maîtresse du Roi, dont elle était restée l'amie et la favorite. Cette liaison, qui aurait pu être désagréable à ce prince, donnait au contraire à mon frère un accès auprès de lui, dont il avait profité pour entretenir et encourager ses dispositions en faveur de notre cause et pour déjouer, comme on l'a vu, les tentatives que les révolutionnaires de France avaient voulu faire auprès du monarque prussien, par la mission de M. de Ségur, dont j'ai déjà raconté le ridicule désappointement.

Il y avait alors à Berlin trois agents français, qui suivaient auprès de cette cour, dans des sens différents et

même entièrement opposés, les intérêts que chacun d'eux présentait comme exclusivement ceux de la France : l'un était M. de Custine, qui avait le caractère diplomatique et officiel comme représentant du Roi constitutionnel, ou, pour mieux dire, du parti révolutionnaire; l'autre, M. Victor de Caraman, accrédité par le baron de Breteuil, en vertu des pouvoirs secrets que ce ministre avait de Louis XVI ; et le troisième, le baron de Roll, envoyé des princes français et de la cour de Coblentz, officier suisse, que cette qualité seule, quand même il eût eu l'esprit et les talents qui lui manquaient, aurait dû exclure de leur confiance, surtout lorsque la portion la plus distinguée des Français s'était presque entièrement réunie autour de ces princes et dévouée au service de leur cause. Ce dernier me proposa de me charger de dépêches importantes qu'il avait à faire parvenir à Coblentz, et dont il désirait que je fusse porteur, tant pour leur sûreté que pour épargner les frais d'un courrier. J'y consentis d'autant plus volontiers, qu'en outre du désir de me rendre utile et agréable aux princes, le délai qu'il m'avait demandé me donnait un motif pour rester quelques jours de plus dans la société de Berlin, où j'étais traité comme un enfant du pays.

Le 27 avril, le baron de Roll m'ayant remis ses dépêches, je partis pour Coblentz, en me dirigeant par Potsdam. Arrivé le soir assez tard dans cette ville, j'écrivis au baron de Bischoffswerder, premier aide de camp et favori du Roi, pour le prier de m'obtenir une audience de Sa Majesté. Il me répondit aussitôt que ce prince me recevrait le lendemain à cinq heures du matin. Je le trouvai à l'heure indiquée, tout habillé en uniforme, se promenant dans les jardins d'une maison de campagne bâtie en forme de colonie hollandaise, qu'il avait fait con-

struire en dehors de la ville, et prêt à monter à cheval pour faire manœuvrer ses troupes. Ce monarque matinal et militaire, qui m'avait beaucoup vu pendant mon éducation à Berlin, m'accueillit avec la plus grande bonté; et après m'avoir fait plusieurs questions sur le triste événement dont je venais d'être témoin en Suède, il me parla avec beaucoup d'intérêt de nos princes, me dit qu'il avait cinquante mille hommes tout prêts pour se réunir à un pareil nombre d'Autrichiens et agir en leur faveur; qu'il n'attendait pour se mettre en mouvement que la déclaration de guerre de la France; qu'il me chargeait d'assurer les princes de son amitié et de son zèle pour leur cause, et il me fit la grâce d'ajouter qu'il était charmé que ce fût moi qui leur en portât l'expression. Je lui demandai la permission de l'accompagner à la manœuvre, ce qu'il m'accorda; et je partis du terrain de ce simulacre de guerre, pour aller sur les bords du Rhin en attendre une plus sérieuse.

Pressé de m'acquitter de la commission importante et satisfaisante dont j'étais chargé, je me rendis jour et nuit à Coblentz, en passant par Magdebourg et Cassel. J'arrivai dans cette première ville le 1er mai, le jour même où l'on venait d'apprendre que les Français avaient commencé le 28 avril les hostilités par l'attaque de Quiévrain. Cette circonstance donnait encore plus de valeur et d'intérêt aux dispositions du roi de Prusse, que j'étais chargé d'annoncer, et, plein de leur importance autant que charmé d'avance du succès que j'allais avoir, je ne perdis pas un moment pour me rendre à la résidence des princes. J'allai d'abord chez Monsieur; on me dit qu'il était chez Mme de Balbi : je m'y rendis; je demandai à voir Monsieur et à lui remettre les dépêches pressées dont j'étais porteur : l'on m'opposa l'ordre formel de ne laisser entrer per-

sonne. Je me présentai alors chez M. le comte d'Artois : il était chez Mme de Polastron. Je me transportai chez cette dame : même consigne que chez la première ; et l'on ajouta avec plus d'humeur que l'on ne venait pas troubler ainsi Monseigneur. M'étant informé avec assez d'impatience, comme on doit le croire, où et quand l'on pouvait se présenter aux princes, quand on avait à leur rendre compte de ce qui intéressait leur service, on me dit que je pourrais les voir chez M. le comte Louis d'Hautefort, où ils se rendaient tous les soirs avant leur souper. J'y allai ; je les trouvai entourés du cercle de leurs familiers et des officiers de leur maison. Je remis mes dépêches à Monsieur, et je m'acquittai auprès de lui de la commission du roi de Prusse, à laquelle il parut faire peu d'attention, et qu'il reçut avec une froideur qui m'était peut-être personnelle, mais qui, de toute manière, était faite pour m'étonner. Je fus plus surpris d'entendre le maréchal de Broglie, tout avantageux et radoteur que je le connaissais, dire que l'on n'avait point besoin des secours que j'annonçais, et qu'avec l'armée des princes et la seule noblesse française il se chargeait de châtier et de réduire les révolutionnaires français ;.... et tout le monde de se prendre à rire et d'applaudir. C'est par de tels conseils, auxquels l'âge et la réputation de ce vieux guerrier donnaient du poids, que l'on exaltait l'amour-propre des princes et de leur entourage, aussi présomptueux qu'inexpérimenté, et qu'on les entraînait dans les démarches les plus fausses et les plus funestes à leur cause, qui malheureusement était aussi la nôtre.

Quelques moments après, M. d'Hautefort fit sa tournée, pour inviter chacun à souper avec les princes : je fus seul excepté. J'avais déjà assez de quoi réfléchir sur ma réception, mais ce dernier trait épuisa ma patience et me ren-

dit toute mon assurance. J'allai au comte Charles de Damas, avec lequel j'étais fort lié alors et qui, depuis sa sortie de France, était capitaine des gardes de Monsieur. Après lui avoir conté ce qui venait de m'arriver, je lui dis avec toute la vivacité de mon mécontentement qu'il paraissait que la leçon du malheur n'avait fait aucune impression sur les princes; qu'ils étaient plus fiers et plus distants qu'à Versailles au milieu de leur grandeur ; que l'étiquette qui n'admettait à leur table que des colonels (je n'étais alors que lieutenant-colonel) ne pouvait me regarder, puisque j'étais fait pour m'asseoir à leur table dans tous les temps ; que j'étais d'ailleurs porteur de paroles du roi de Prusse et chargé de dépêches pour eux ; que je leur avais apporté, sans qu'ils eussent daigné m'adresser une parole obligeante, les meilleures nouvelles qu'ils eussent encore reçues; que, pour les leur faire connaître plus tôt, je m'étais fatigué à voyager jour et nuit; qu'enfin j'avais faim et que je souperais, quoique non invité. M. de Damas, agité par l'intérêt qu'il me portait, par le sentiment de la justice de mes plaintes, et bien plus encore par la crainte, si vive chez un courtisan, du scandale qu'allait donner ma contravention à l'étiquette, fut aussitôt parler à Monsieur et lui rendre compte apparemment de ma conversation, qui eut l'effet que j'en attendais, car ce prince eut la bonté de venir alors à moi, et me frappant sur l'épaule : « Vous nous avez cependant, « dit il, apporté de bonnes nouvelles. — Je le crois, Monsieur. — Vous souperez avec nous? — J'y comptais, « Monsieur. » — Effectivement, je me mis à table et je soupai avec un appétit encore aiguisé par l'impatience et la déplaisance que les courtisans témoignaient de me voir pénétrer ainsi dans le cercle de leurs prétentions exclusives.

On pense bien que cette réception ne me donna pas plus d'attraits pour le séjour de Coblentz et, au bout de vingt-quatre heures, je m'empressai de le quitter, pour n'y revenir qu'à bonnes enseignes. Je me rendis à Mayence auprès de mon père, que je rejoignis le 4 mai, après une absence de trois mois et demi, pendant laquelle son âme venait de recevoir un nouveau coup de la fortune. Je le trouvai encore accablé de la douleur que lui causait la mort tragique du roi de Suède, auquel il s'était attaché plus par estime et par confiance dans ses sentiments pour nos intérêts que par ambition, mais non découragé pour une cause qui lui avait déjà inspiré tant d'efforts et de sacrifices.


Digitized by Google

TABLE ONOMASTIQUE [1]

A

1. Les noms de pays et de villes sont en italique.
Pour un certain nombre de noms étrangers de personnes et de villes, j'ai adopté l'orthographe conventionnelle qu'un long usage a consacrée. Quant aux autres, j'ai rigoureusement respecté l'orthographe du pays.

B

D

E

F

H

I

J

M

N

Q

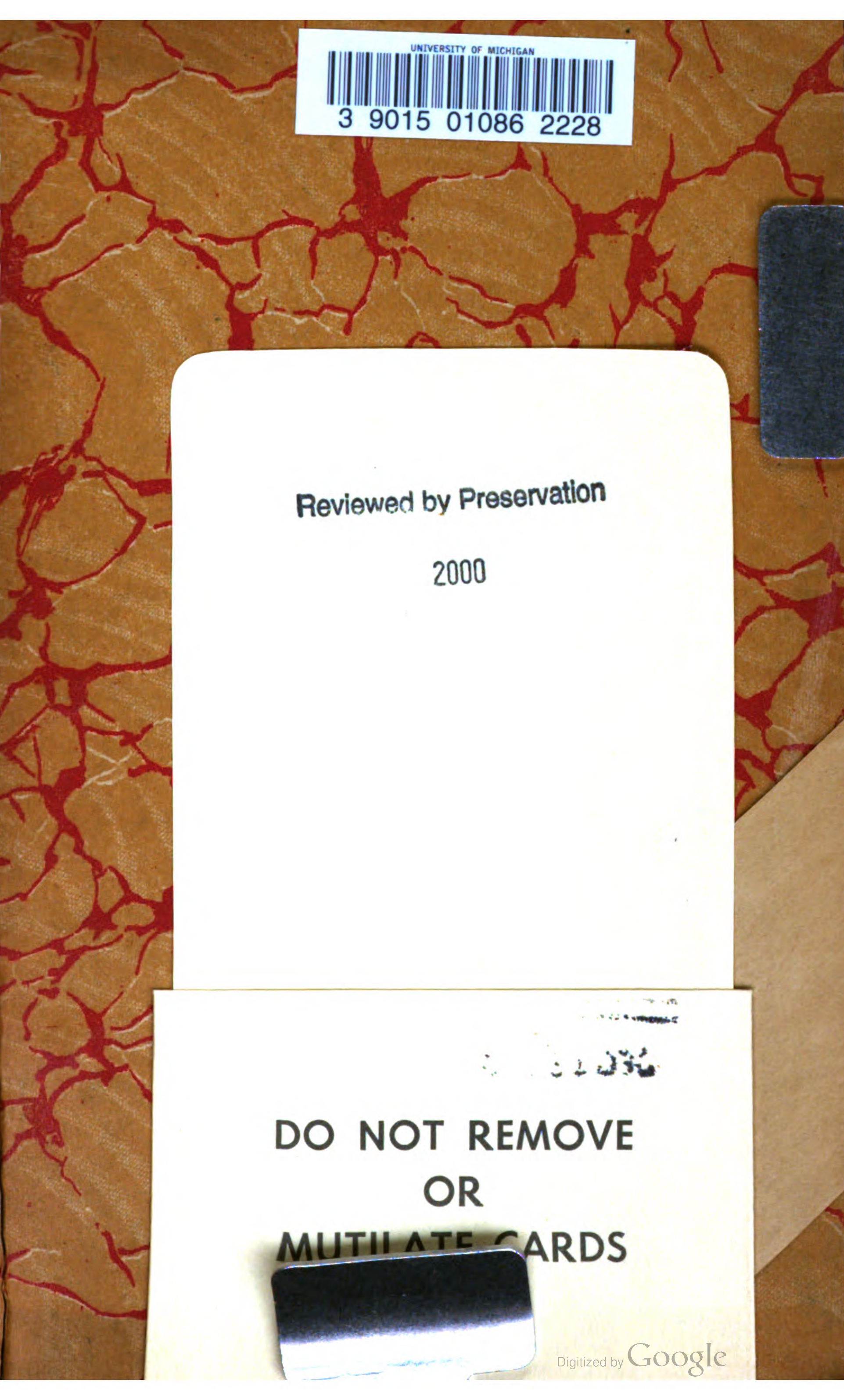
R

U

V

TABLE DES MATIÈRES

BESANÇON — IMPRIMERIE JACQUIN.


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 01086 2228
Reviewed by Preservation
2000
DO NOT REMOVE
OR
MUTILATE CARDS

